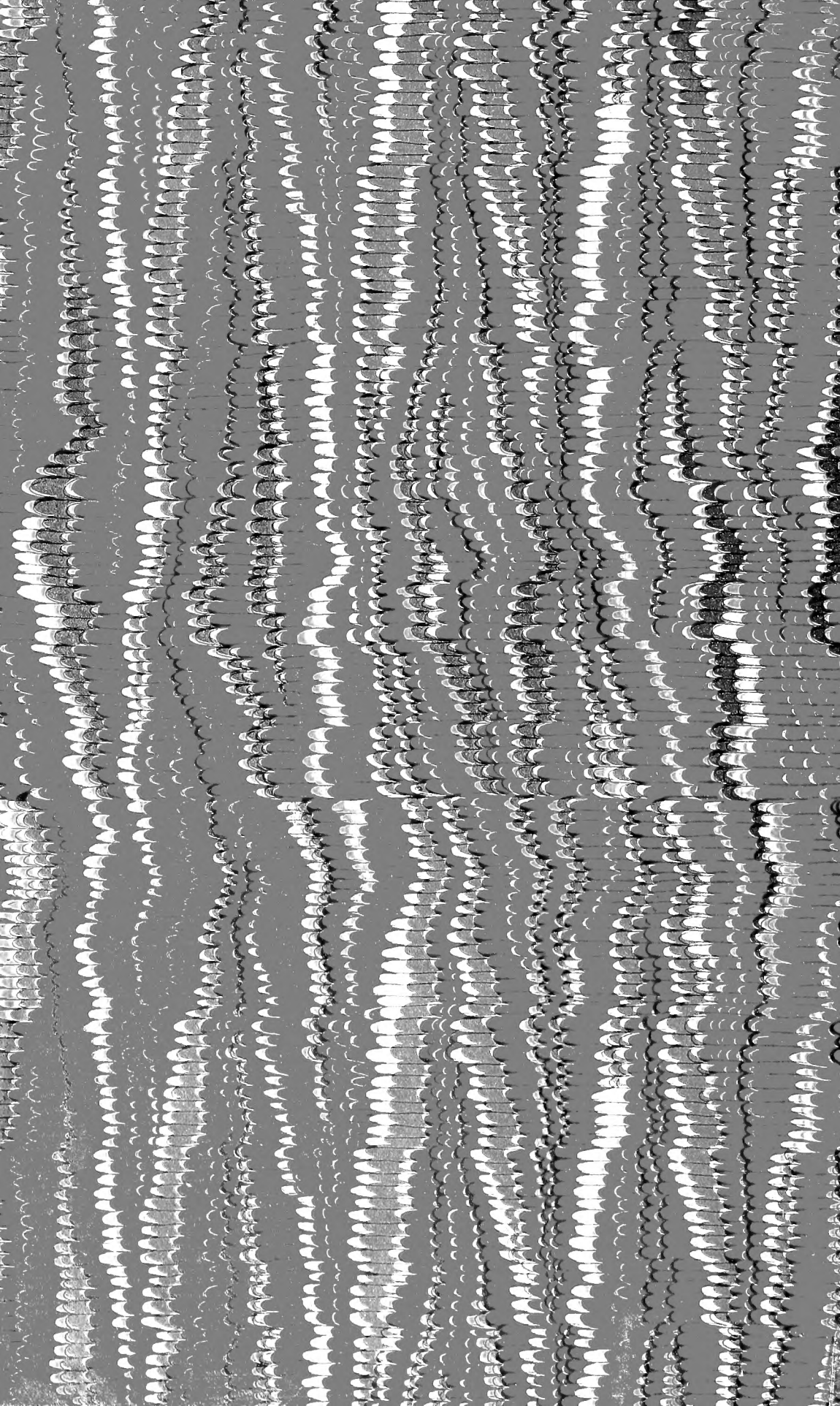
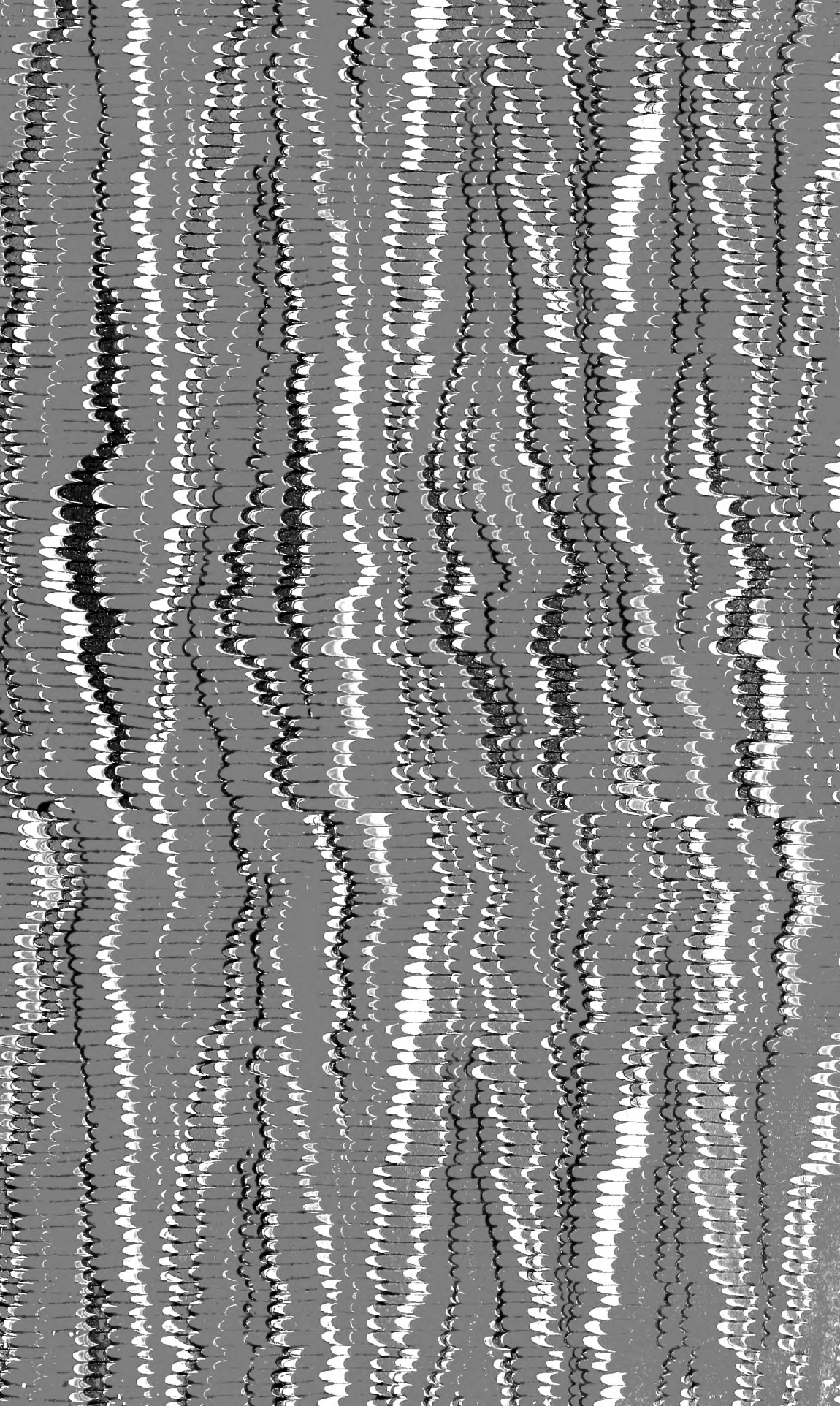


QL
671
R45
BIRDS





Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

NOTES ORNITHOLOGIQUES D'A. O. F. (1)
LES RAPACES OBSERVÉS D'AVRIL 1913 A MAI 1914
DANS LA PRESQU'ILE DE DAKAR

par le D^r MILLET-HORSIN

RAPACES DIURNES

Otogyps auricularis. — Le Vautour oricou. Assez rare ; erratique, arrive parfois en grandes bandes ; en février et mars nombreux sur les baobabs autour du camp du 4^e Tirailleurs sénégalais, à *Ouakam*, et sur ceux situés entre la route de *Ouakam* et celle de *Hann*, au niveau du ruisseau de drainage. Semble rechercher les charognes fraîches. Un sujet, tué le 25 juillet 1913 à la Pyrotechnie, à 17 heures, avait l'estomac vide, sauf quelques poils très anciens. Au dépouillage, ces vulturienens n'exhalent aucune odeur de charogne. Dimensions d'une ♀ (celle citée plus haut, 25 juillet) : L. = 1 m. 07 ; E. = 2 m. 75. Œil = 13 mm., brun noir. Bec corné, cire et pieds bleu cendré, griffes noires.

En avril 1914, un sujet ♂ très adulte vivait enchaîné chez M le comte de Vimont, à Dakar, et se montrait fort peu endurant.

Gyps rüppelli. — Vautour de Rüppell. Rare. Bec, cire, pieds bleuâtres. Ongles noirs. Dimensions d'un ♂ tué à *Tiaroye*, près Dakar : L. = 1 m. 02 ; E. = 2 m. 31. Œil = 11 mm., brun jaune clair. Estomac : débris de charognes.

Gyps occidentalis. — Vautour occidental. Très rare. Vu de loin une fois sur une charogne de vache, en février 1914, à *Yoff*.

Pseudogyps africanus. — Une bande de ces oiseaux semble avoir élu domicile dans les palmiers de l'oasis de *Hann*. Le 4 septembre, un sujet y fut tué par un employé des Travaux publics, c'était une ♀ de 2 m. 14 d'envergure,



Vautours moines sur un Baobab, près des Madeleines.

(1) Afrique occidentale française.

œil = 10 mm., brun noir. Cire bleu noir. Bec bleu noir à pointe noire. Pieds d'un brun noir très foncé, presque noir, ongles noirs. Cou nu, avec de rares bouquets de duvet très clairsemés; la peau du cou était d'un jaune d'ocre tirant sur le verdâtre, irrégulièrement maculé de noir; face nue et noire, paupières verdâtres. Odeur cadavérique intense, perceptible à distance du sujet frais. Dépouillage : Très gras, odeur fétide. Estomac plein de digesta indéfinissables exhalant une atroce odeur de putréfaction. Ovaires très peu développés.

Se reconnaît au vol par ses allures plus légères que celles des autres vulturidés et à sa coloration qui semble très claire en volant.

Lophogyps occipitalis. — Rare. Observé quelquefois à l'état erratique autour de l'abattoir de Dakar et à Ouakam.

Neophron monachus. — Néophron moine, Urubu des colons (le nom de charognard est réservé aux Milans). Excessivement commun partout, même en ville, où il se montre toutefois moins familier que les Milans. Mange de tout, même des excréments humains. Couche dans la brousse; arrive vers 8 heures du matin à Dakar où, entr'autres points de rassemblement, il faut citer un baobab devant les casernes des Madeleines, près de l'ancien cimetière, et un autre situé derrière l'hôpital; ce baobab a ses branches garnies de débris de pansements que les oiseaux ont pêchés dans la fosse aux ordures de l'hôpital et entraînés sur l'arbre pour les déguster (fig. p. 1). Ces oiseaux sont devenus assez farouches, grâce à la guerre stupide qui leur était faite par maint chasseur d'occasion, avant le décret si opportun et si sage rendu récemment.

Cet oiseau vit par couples qui se réunissent en bandes nombreuses. Au couple est souvent adjoint le jeune, à partir du milieu de la saison des pluies; il est de même taille que ses parents, mais il s'en distingue nettement par sa tête d'un brun foncé.

Il est l'objet de nombreuses légendes indigènes. Les Toucouleurs et les Ouolofs ne le tirent pas, persuadés que cet oiseau jette des sorts et que le fusil qui a servi à l'attaquer éclatera infailliblement sous peu, blessant son propriétaire. Les Ouolofs ajoutent que « lui y en a grande tête », ils le regardent comme le chef des oiseaux; ils disent qu'aucun humain ne connaît son nid; ils font de sa tête un grigri souverain et ses excréments, bouillis et répandus sur le corps, constituent un remède radical pour la maladie *ailo* (tuberculose pulmonaire?).

Dimensions moyennes : ♂ : L. = 0 m. 685; E. = 1 m. 68. ♀ : L. = 0 m. 70; E. = 1 m. 79. Œil = 13 mm., brun. Bec, cire, pieds gris bleuâtre, ongles noirs. Les parties nues de la face et du cou varient d'une teinte de chair livide très pâle à un rouge carmin intense, suivant les impressions de l'oiseau.

Neophron — J'ai observé plusieurs fois aux environs immédiats de Dakar un Néophron un peu plus petit que le V. moine, dont le vol est un peu différent (queue plus conique) et le bec un peu plus épais et plus foncé. Dimensions d'une ♀ ayant encore à la calotte un peu de duvet brun, mais à squelette bien constitué et à ovaires bien développés : L. = 0 m. 773; E. = 1 m. 683, soit l'envergure du ♂ de V. moine, l'excédent de longueur totale semble résulter de la longueur de la queue et de sa pointe.

Neophron pileatus? — Peut-être pourrait-on (sous toutes réserves) rattacher à cette espèce un sujet (jeune ♂) tué le 27 septembre au champ de manœuvre, ayant le duvet de la nuque remontant en triangle sur le front. L. = 0 m. 64; E. = 1 m. 37.

Neophron percnopterus. — Le charognard d'Algérie. Un sujet erratique m'a été signalé et assez bien décrit par les sous-officiers du 4^e Tirailleurs sénégalais, à *Ouakam* ; ce sujet a séjourné autour du camp pendant une huitaine en février et avril 1914.

Les Vautours sont en A. O. F. dans leur patrie d'élection ; les indigènes, qui ne distinguent pas les espèces, leur ont donné les noms de : *Tann* (oulof), *Doutal* ou *Djeille* (toucouleur), *Douga* (bambara). Leurs habitudes les ont fait baptiser au Soudan du nom sinistre d'Oiseaux de Samory. Entraînés par les nombreuses tueries qui se perpétrèrent en Afrique avant la pacification française, habitués à suivre les colonnes de guerre, ils ont subi une sorte de civilisation et ont appris à connaître les engins modernes. J'ai vu, le 19 et le 20 février 1914, au cours des écoles à feu des ouvragés du front de terre, à Dakar, des vols circulaires de vulturidés se rassembler et planer longuement au-dessus des points de chute et d'éclatement des projectiles, et j'ai fait remarquer ce fait à des camarades.

Il y a là un fait dénotant la faculté d'observation de ces oiseaux. Un autre est la méfiance dont ils font preuve, au moins autour de Dakar, vis-à-vis du chasseur. Mais ce que je ne m'explique pas, c'est qu'ils ont beaucoup plus peur de l'appareil photographique que du fusil, et ce n'est qu'au prix de véridables ruses d'Apache que j'ai pu en photographier quelques-uns.

Leur rôle hygiénique est de premier ordre ; particulièrement dans la presqu'île de Dakar, la péripneumonie infectieuse décime les troupeaux affamés en saison sèche ; les très nombreux cadavres n'ont pas le temps de pourrir, les diligents croquemorts ailés descendent en tournoyant et font rapidement disparaître ces germes de pestilence. Aussi ne peut-on que déplorer la guerre stupide qui leur est faite par des chasseurs en quête de tuer pour tuer, et ne peut-on qu'applaudir une fois de plus le décret si sage qui tout récemment vient de les protéger (décret du 23 mars 1914, § 25).

Melierax polyzonus. — Semble manquer pendant la saison des pluies et apparaître vers décembre ; devient rapidement commun ; on voit un peu partout son vol plus semblable à celui d'un pigeon qu'à celui d'un Rapace ; marche à terre assez volontiers. Très carnassier, s'attaque aux oiseaux comme aux reptiles ; un jeune ♂, tué le 28 février 1914 à Yoff, avait dans l'estomac les débris d'une Cresserine ; les deux pieds étaient encore engagés dans l'œsophage. Semble vivre en mauvais termes avec les autres Rapaces : le 23 mars 1914 j'ai longuement observé un Méliérax qui volait dans l'anse Bernard, se dirigeant vers le cap Manuel ; ce coin est en général infesté de Milans ; ceux-ci harcelèrent le Méliérax, mollement il est vrai, tant qu'il fut dans leur voisinage. Cet oiseau dévore ses proies sur place plutôt qu'il ne les emporte. Très défiant, difficile à approcher.

Dimensions moyennes : ♂ : L. = 0 m. 475 à 0 m. 480 ; E. = 0 m. 75 à 0 m. 80 ; ♀ : L. = 0 m. 50 à 0 m. 515 ; E. = 1 mètre à 1 m. 05.

L'œil (de 11 à 12 mm.) est brun rouge clair chez l'adulte, blanc jaunâtre chez le jeune. Les ongles sont noirs. La cire et les pieds, rouge cinabre chez l'adulte, sont saumon chez le jeune.

Astur badius. — L'Epervier du Sénégal. Arrive au début de la saison des pluies, disparaît à peu près complètement à la fin de septembre. Très carnassier. Bien qu'ayant toujours trouvé des sauterelles dans les estomacs de ceux que j'ai autopsiés, j'ai néanmoins été témoin de plusieurs faits différents. Fin août 1913, chez M. Quillaecq, ingénieur en chef des Travaux publics à Dakar, un *A. badius* ♀ attaqua à plusieurs reprises des petits oiseaux en cage et tira six ou huit fois de suite des appelants dans un trébuchet. Un

autre, dans la même maison, renouvela les mêmes exploits en septembre, un autre en fit autant après les oiseaux du gardien de batterie de la pointe de Dakar ; enfin le 10 septembre, un jeune ♂ attaqua sous mes yeux un Rollier (*Coracias naevus*) que je venais de blesser.

Je ne crois pas utile de donner de dimensions, n'ayant guère eu entre les mains que de jeunes sujets.

Asturinula monogrammatica Temm. — Rare à Dakar ; serait néanmoins à rechercher, car elle peut prêter à confusion avec le Méliérax. Je n'ai eu entre les mains qu'un seul sujet, tué aux portes même de la ville, dans les jardins de la route de Ouakam, par M. le comte de Vimont. C'est un ♂, L. = 0 m. 355 ; E. = 0 m. 716. Œil = 9 mm., brun rouge. Contenu de l'estomac : un margouillat (*Agana bibroni*). Cire et pieds rouge cinabre, bec et griffes noirs.

Aquila wahlbergii. — Aigle de Wahlberg. Donnée sous toutes réserves. Je crois en avoir reconnu à deux reprises différentes, en juin 1913 près de Dakar et le 9 janvier 1914 entre Ouakam et Yoff, dans deux petits aquiliens qui planaient en cercle à faible hauteur et qui les deux fois sont passés au-dessus de moi sans que je puisse les tirer.

Haliæetus vocifer (1). — Le Pygargue vocifer, aigle pêcheur ou aigle blanc des Européens. En oulof : *Napp'*.

Très rare à Dakar. Un sujet m'a été signalé en novembre 1913 pêchant dans l'anse de Hann et dans l'anse de Bel-Air, par le gardien de batterie de la tourelle de Bel-Air.

Gypohierax angolensis. — L'Aigle blanc d'Angola. Confondu souvent avec le précédent. Rare à Dakar. Pêcheur, mais gourmand des fruits du palmier à huile. Un beau ♂ que j'ai tué le 6 janvier 1914, au-dessus du marigot de Hann, avait l'estomac plein d'arêtes de poisson et de graines de palme, qu'il avait dû aller chercher assez loin. Dimensions : L. = 0 m. 628 ; E. = 1 m. 46. Œil = 10 mm., jaune orangé assez terne. Poids : 1 kg. 750. Bec et ongles blanchâtres, cire et tour de l'œil couleur chair. Au dépouillement : très gras, d'une graisse orangée très ferme.

Circaetus boudouini. — Très rare ; le D^r Bouet ne l'avait jamais observé dans la région de Dakar. En fin octobre 1913 se produisit un passage très important ; à cette occasion j'ai pu noter que cet oiseau vit en général isolément et qu'il est fort peu farouche. Les Milans, les Corbeaux mantelés et les Cresserines ne peuvent le souffrir et l'attaquent constamment : ils finissent même presque toujours par lasser sa patience et à le mettre en fuite, mais je ne crois pas qu'ils réussissent jamais à lui faire grand mal. Ceux dont j'ai eu les cadavres entre les mains avaient toujours dans l'estomac des débris de reptiles et quelques sauterelles. Le dernier qui m'ait été signalé date de février.

Dimensions moyennes : ♂ : L. = 0 m. 66 ; E. = 1 m. 70. ♀ : L. 0 m. 70 ; E. = 1 m. 80. Le ♂ est reconnaissable à sa tête blanchâtre, d'aspect presque translucide, si bien que le premier que je rencontrai posé me fit l'effet d'un *Haliæetus vocifer* jusqu'à ce que je l'eus tué. L'œil, de 13 mm. ♂, à 16 mm. ♀, jaune bouton d'or très brillant. Cire bleuâtre, pieds gris bleuâtre sale.

Circaetus gallicus. — Le Jean le Blanc. Une ♀ tuée le 23 novembre 1913 par le capitaine Henry, de la Direction d'artillerie. Mêmes dimensions, pieds gris-bleu.

(1) C'est probablement de lui qu'il s'agit dans le récit de M. F. Giraud et publié par la *Revue* le 7 décembre 1913, plutôt que du Balbuzard.

Buteo ferox. — Buse féroce. Pour la première fois, de mémoire de chasseur, cette espèce saharienne est apparue en 1913 autour de Dakar, son apparition coïncida avec le passage des Circaètes ci-dessus signalé. Elles aussi étaient l'objet des attaques des Milans et Corbeaux. Elles chassaient isolées en guettant leur proie du haut d'un baobab ou d'un rocher, et revenaient toujours aux mêmes observatoires. Les autopsies m'ont révélé une nourriture animale ; j'y ai toujours trouvé des débris d'organes, des poils et quelques plumes. En captivité, très agressives, très méchantes. Une ♀, actuellement vivante à la ménagerie du Muséum, jouissait de la curieuse propriété de retourner complètement sa tête au moyen d'une rotation du crâne autour de l'axe sagittal.

Milvus ægyptius. — Milan d'Egypte ou M. parasite. Très commun. Bec jaune et queue très fourchue.

Milvus korschun. — Milan korschun. Aussi commun que le précédent. Bec noir, queue peu fourchue.

Tous deux de mêmes dimensions, de mêmes mœurs. D'une rapacité extraordinaire, mangent aussi bien de petits oiseaux que des débris alimentaires de toutes sortes et des charognes. J'en ai vu cueillir des morceaux de viande dans des plats portés à la main. Au grand quartier d'artillerie, à l'heure de la soupe, ils planent au-dessus de la cour et chippent parfois au vol les débris que les canonniers s'amuse à leur jeter. Unis aux vautours, ils font la voirie de la ville où on les rencontre en quantités fabuleuses. Dans le port, ils viennent autour des bateaux ramasser les débris et font aux mouettes une très sérieuse concurrence, comme l'a signalé M. Maclaud. Je n'ai pas remarqué qu'ils s'éloignent des villes pour nicher, j'en ai toujours vu autant ; toutefois, depuis septembre 1913, les M. égyptiens semblent prédominer (il est très facile de les distinguer à grande distance, le bec jaune brille au soleil et la queue, au vol, est caractéristique). Ils nichent au début et à la fin de la saison des pluies ; il n'est pas rare de les voir réunis en colonies de 5 à 6 nids sur les baobabs. Les deux espèces sont confondues par les Européens qui les appellent charognards et par les Indigènes qui leur donnent le nom de *Tieli* en oulof, *Tégué* en bambara et *Till all* en toucouleur.

Elanus cceruleus. — L'Elanion blanc. Un jeune sujet ♀ tué le 21 février 1914 par M. le comte de Vimont au marigot de Hann.

Naucler riocouri. — Le Naucler de Riocour. Apparaît vers décembre et disparaît fin février. Sporadique d'abord, se fait remarquer par son vol tout spécial qui rappelle à la fois celui de la Cresserelle et celui de la Sterne. Devient de plus en plus abondant, surtout autour de Hann, au point d'y former de véritables vols en janvier. Constamment en chasse, se nourrit surtout de sauterelles et de margouillats. Il ne semble pas y avoir entre le ♂ et la ♀ de différences de taille. En moyenne, L. = 0 m. 33 ; E. = 0 m. 71. Œil = 7 mm., va du brun rouge au rouge feu (celui des *Bubo*) suivant l'âge.

Falco barbarus L. — Vu un sujet au-dessus de la mammelle occidentale le 21 mars 1914, à 17 heures. Il ne m'a pas laissé le temps de le tirer.

Cerchneis ardesiaca Bonn. et Verr. — Assez rare. Je l'ai rencontré trois ou quatre fois du côté de la route du front de terre. Avivore.

Cerchneis tinnunculus. — La Cresserelle. Rare. Le 3 novembre 1913 un sujet ♀ a été tué dans les casernements des infirmiers de l'hôpital de Dakar et m'a été apporté ; c'est un sujet très adulte ; il avait dans l'estomac un *Quelea sanguinirostris* jeune, pattes comprises.

Cerchneis naumanni. — La Cresserine. Apparaît par quelques sujets isolés en septembre ; progressivement devient très commun, mais je n'ai vu de ♂ très adulte qu'en décembre ; jusqu'à cette date je n'ai vu que des ♀ avec leur plumage de jeunes, et quelques-uns très pâles. Ils chassent du petit jour à la nuit tombée, et couchent de préférence sur les poteaux télégraphiques, où ils se reposent de temps en temps dans la journée. Leur régime semble se composer à peu près uniquement de sauterelles. Ils n'inspirent aucune terreur aux petits oiseaux ; j'en ai vu plusieurs fois sur les fils télégraphiques voisiner avec des Traquets et des Guépiers (*Melittophagus pusillus*). Ils commencent à se raréfier en mars-avril et je n'en ai point vu pendant la saison des pluies.

Circus maurus. — Apparaît fin octobre ; chasse en plaine ; assez commun. Se nourrit de petits oiseaux et de margouillats. Diminue en janvier.

Circus pygargus L. — Apparaît en janvier, se superpose à *C. maurus* qu'il semble à ce moment-là remplacer. Même régime. Semble très vorace : un ♂, que je tuai le 10 février 1914 au matin, était, au moment où il reçut le coup, posé et en train de dévorer un margouillat ; il tomba, et, agonisant, le train de derrière paralysé, employa ses dernières forces à déglutir la queue d'un de ces lézards dont il avait déjà avalé le reste.

Circus macrourus. — Le Buzard pâle. Le 25 mars 1914 au soir, entre Hann et Kambéréne, un couple chassait de conserve ; le ♂, tué par moi, a été rapporté au laboratoire d'Ornithologie du Muséum. Il avait l'estomac plein de débris de margouillats.

RAPACES NOCTURNES

Strix flammea maculata Brehm. — La Chouette Effraie. Commune. C'est le seul Rapace nocturne que j'aie observé dans la presqu'île de Dakar.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES OISEAUX DE PASSAGE DANS LES ALPILLES

par le Docteur DELEUIL. (*suite*).

III. — La Grive musicienne (*Turdus musicus* Linn.).

C'est l'Oiseau de passage le plus commun dans la région des Alpilles. Mais sa migration est moins régulière que celle de l'Ortolan.

La date de son arrivée dans les collines de la Trévaresse est d'une régularité mathématique ; c'est le 26 septembre que l'on entend le premier pistement, lorsque la température est froide. Si le temps est mou, le passage commence le 28 ; si les froids sont très précoces, il peut arriver d'observer des Grives avant le 26.

Dans les montagnes des Alpilles, à Lamanon, à Talagar, le passage a lieu bien avant cette date ; en 1912, la première Grive a été vue le 12 septembre. A partir du 15 il en passe quelques-unes. Je crois que ces Grives ne suivent pas la même direction que les Grives de la Trévaresse.

J'ai remarqué que les premiers Oiseaux qui passaient étaient toujours des vieux. En 1912 les premières Grives étaient des vieilles reconnaissables à leur cri de rappel plus bref, plus dur, moins aigu, plus triste ; à leur bec qui n'a plus de membrane jaune ; à leurs pattes grises et desquamées.

Dans la nuit, on ne tue à la chasse que des Grives jeunes; peut-être parce qu'elles sont moins sauvages.

Ces premières Grives passent à l'aube. Sitôt le soleil levé on n'en voit plus. Mais le passage régulier commence vraiment le 1^{er} octobre.

Pour qu'il soit abondant, il faut qu'il fasse froid. C'est la première des conditions. Mais on peut assister à de gros passages de Grives par des temps très différents.

Si, par une nuit sereine, la lune brille d'un bel éclat, où passe à peine à travers les pins un faible mistral glacé, que le chasseur se méfie, les Grives passent toute la nuit, sans discontinuer, par 2 ou 3 ou isolées, et sous le ciel brillant d'étoiles les collines sont toutes remuées de leur fuite continue et de leur pistement sonore.

Par les nuits sans lune, sous un mistral froid, le passage commence dès que l'Orient blanchit un peu. A 3 heures du matin les premiers jours d'octobre, la Grive prend son vol. Il en passe jusqu'au lever du soleil; puis pendant une heure on n'en voit plus, puis le passage recommence vers 7 heures jusque vers 8 heures. Les Grives que l'on voit ensuite ne font pas partie du passage. Avant le lever du soleil, les Grives volent isolées. Après on peut voir quelques petits groupes de 4 ou 5 individus. Au moment du gros passage, vers le 14 octobre, la Grive passe par vols de 5 ou 10 individus. Ces vols passent assez tard, vers les 8 heures. Quelquefois de bon matin à 4 heures. Enfin il est un temps idéal pour le passage de la « *Tourdré* », comme on dit chez nous. C'est quand souffle la « *Montagnère* », le vent du Nord-Est. C'est un vent assez fort qui apporte le froid, la pluie ou la neige. Les collines de pins sont alors noyées de brouillard, et une petite pluie fine, tiédissant un peu l'air glacé, tombe lentement, sans répit, continuellement, coupée de brusques rafales, si fine quelquefois qu'on dirait de la brume. Les Grives passent alors, toujours isolément, mais sans s'arrêter, depuis l'aube jusqu'à ce que la pluie s'arrête. Si celle-ci continue le passage continue aussi. Et c'est ainsi que j'ai vu la matinée, puis la journée, et cela jusqu'au soir, occupés par un seul passage de Grives.

Si le temps est favorable le plus fort passage de Grives communes s'observe vers le 14 octobre. C'est un Oiseau qui obéit d'une façon toujours précise aux lois de la migration. Si les froids sont précoces, la Grive est précoce: passage très fort et très précoce en septembre et premiers jours d'octobre 1912. Le froid s'arrête. L'automne est très doux. Le passage de la Grive s'arrête complètement: automne 1912 et 1913. Les Grives qui sont dans la région à ce moment-là se réunissent en bandes et forment des vols considérables qui s'abattent et restent là une partie de l'hiver, dans les prairies et les bois épais des Alpilles. Si les baies de lierre dont elles font, avec les lombrics, leur principale nourriture, sont peu abondantes, elles vont ailleurs par petites étapes. Elles commencent par les baies de lierre et, lorsqu'elles ont dépouillé les arbres, elles picorent dans les prairies à la recherche des vers. Ce sont là les Grives devenues sédentaires par la douceur de l'automne.

Vers le 20 octobre les gros passages de Grives sont finis. Elles passent encore jusqu'à la fin du mois. Si l'automne est doux, un temps mou à brouillard épais, le passage s'arrête tout à fait.

Du 1^{er} au 8 novembre, il y a en général un regain de passage. Ce sont les retardataires.

Vers le 15 novembre le passage est fini. Les Grives que l'on continue de voir jusqu'au passage de printemps sont des Grives sédentaires, qui passent l'hiver en Provence, et ne s'en vont qu'avec la migration de mars. Comme pour tous les Oiseaux migrateurs, les vents ont une forte influence sur les passages. Après un violent coup de mistral, ayant duré quelques jours, s'il

fait froid, le passage est excellent. La Grive passe du *Sud-Est* vers le Nord-Ouest. C'est là la direction que prend la plus grande partie de ces oiseaux. Ce n'est pas la seule. Les premières Grives qui arrivent viennent du Sud-Est. Lorsque le passage est commencé depuis quelque temps, une très grande partie des Grives arrive du Sud-Ouest et même de l'*Ouest*. Les vols de Grives qui passent aux environs du 14 arrivent du Sud-Est. De même les vols de Mauvis et de Litornes arrivent du Sud-Est encore. Par contre les bandes de Pigeons ramiers et bizets arrivent de l'*Ouest*. Que faut-il conclure ?

En rapprochant toutes mes observations, je suis arrivé à me persuader qu'il n'existe qu'une unique direction dans le courant migrateur des Oiseaux d'automne : la *direction Sud-Est Nord-Ouest*.

La Crau, aux confins de la Camargue à l'*Ouest*, arrêtée au Nord par les Alpilles et à l'*Est* par la Trévaresse, est un foyer d'appel où se croisent les courants migrants de la région. Les Oiseaux qui passent l'hiver en Provence s'arrêtent en Crau où ils trouvent une nourriture abondante. Ceux qui ne font que passer évitent la Crau et suivent les chaînes de collines et de montagnes qui bordent cette plaine à l'*Est* et au Nord. Les vols de Grives et de Ramiers qui passent dans la Trévaresse en venant de l'*Ouest* viennent de Crau. Ce sont des oiseaux qui se sont arrêtés pour manger et ont fait un crochet, simplement. Dans les Alpilles, à Lamanon, à Talagar, montagnes qui sont situées au nord de la Trévaresse, la direction des Oiseaux migrants est Sud-Nord. D'abord parce qu'il existe à Lamanon une trouée à travers les montagnettes des Alpilles, et qu'ensuite la chaîne des collines ayant là une direction Sud-Nord, les Oiseaux, qui suivent toujours la ligne des montagnes, prendront fatalement cette direction. Le courant migrateur arrive donc du Sud-Est à travers la Trévaresse, et, devant la Crau, se divise en deux courants, l'un hivernant dans cette plaine, l'autre tournant vers le Nord pour franchir les Alpilles.

Comme la plupart des Oiseaux, la Grive qui arrive en automne ne possède qu'un cri de rappel aigu et musical, elle *piste*. Elle ne possède plus le chant magnifique, ce flûtage varié, doux et profond qu'elle lance au printemps.

Quelques individus nichent dans les bois de pins d'Alep qui couvrent les collines de Lamanon. Mais c'est très rare.

A partir de la fin novembre, les Grives que l'on voit dans les pins ou les vergers sont des hivernantes qui ne bougeront plus de là jusqu'au printemps. Le passage finit vers le 20 novembre.

La Grive commune (comme du reste tous les Merles migrants) a un second passage au printemps. Cette « repasse » commence vers la fin février et finit à la fin mars. Le moment où le passage est le plus fort est du 1^{er} au 15 mars. Les dernières Grives passent le 15 avril.

En automne la Grive voyage isolément ou par petits vols de 8 ou 10 sujets. En Crau, les Grives qui hivernent se réunissent en 2 ou 3 gros vols de quelques trentaines d'individus.

Au printemps la Grive voyage surtout par bandes. J'ai vu passer dans les Alpilles des vols de près de 50 Grives. Lorsque des baies restent encore aux lierres, ces vols s'arrêtent pendant un jour ou deux. Si tout est mangé, dénudé, le vol passe sans s'arrêter. On voit alors très peu de Grives, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en passe point.

Alors qu'en automne la Grive passe par petits groupes isolés, la nuit, qu'elle est maigre et jeune, au printemps la Grive, tout à fait adulte, est grasse et passe, le jour, par gros vols.

La direction de la migration de la Grive commune au printemps est difficile à établir.

Il résulte de mes observations que cette direction serait la même qu'en

automne : les Grives de printemps arriveraient du *Sud-Est* pour se diriger vers le *Nord-Ouest*. Cela serait en contradiction avec toutes les hypothèses logiques que l'on a faites sur la migration des Oiseaux. Mais des chasseurs, des gardes avisés, ont confirmé ce que j'avance ici. Enfin je ne cherche pas à expliquer ; nous sommes trop pauvres en documents précis pour tracer sur la carte la direction migratoire exacte (toujours la même) des principales espèces.

Le nombre de Grives au printemps est, me semble-t-il, aussi élevé qu'en automne. Certaines années les voient plus nombreuses. Mais ce n'est là, à mon avis, qu'une illusion ; les années où la « repasse » est peu nombreuse sont les années à printemps trop mou, trop chaud, et surtout à passage d'automne important. Un automne chaud incite un grand nombre de Grives à l'hivernage. Toutes les baies se trouvent donc dévorées lorsque le passage du printemps arrive ; ces Grives ne s'arrêtent point faute de nourriture ; d'où « repasse » mauvaise. Ce n'est là qu'une explication.

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par M. E. COURSIMAULT (*suite*).

Hippolaïs polyglotta (Vieill.), 1817. *Fauvette lusciniolle* ou *polyglotta*, *Bec fin à poitrine jaune*. Rare.

J'ai rencontré pour la première fois cet oiseau le 29 mai 1913, près de la forêt de Vendôme, dans un épais buisson au bord d'un grand fossé plein d'eau. A peine de la taille de la Grisette, il est gris sur tout le dessus de la tête et du corps, gris pâle sous le ventre ; il a la gorge jaunâtre, le front élevé, le sourcil clair très court, le bec long et rose.

De 5 heures à 8 heures du matin, il chante presque sans discontinuer de très longues périodes agréables et fort variées. Il prélude ordinairement par quelques sons détachés : *sit sit sit sit... uît uît uît... uêt uêt uêt... uètu uètu uètu uètu...* (la première syllabe *uè* accentuée, la deuxième *tu* très légère).

ou *uit uito uitoto uitototui* (les *ui* forts, les *to* légers).

Je l'ai entendu aussi commencer par les cris de la Pie, qui furent suivis immédiatement de notes semblables aux précédentes.

rrèkèkèkèkèkèkè uètu uètu uètu...

Après ce début et sans arrêt viennent des phrases rapides imitées des autres oiseaux. Ex. :

Des *urrututituit* analogues à ceux de l'Alouette des champs.

Des *tu-uit tu-uit tu-uit, teuteutiti teuteutiti* scandés comme les motifs de la Grive musicienne,

Les cris du Merle noir : *ti ti ti ti toutoutoutou*.

A ces éléments étrangers se mêlent quelques notes personnelles : *ouit ouit*,

uituituit,  *piriti* clairs et vifs.

La période entière peut durer une minute et davantage. Souvent elle finit par le chant de la Fauvette grisette : *urrutititui* ou *tututututitui*.

Acrocephalus strep. strepera (Vieill.), 1817. *Rousserolle* ou *Bec fin effarçate*. Migrateur. Commun.

trii trii ouic ouic oi oi tiric tiric uèc uèc uèc tirir tirir tirir tîr tîr tîr tètèc-tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc tètèc...

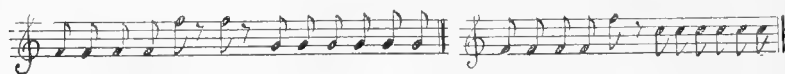
Si depuis le 15 mai jusqu'à la fin de juin vous longez la rivière à n'importe quel moment de la journée, il est bien rare que vous parcouriez quelques centaines de mètres sans entendre dans les roseaux des rives ces rapides et longues périodes de sons fermes, un peu âpres, répétés chacun deux ou trois fois de suite. Si c'est dans une barque que vous suivez le cours d'eau, il est probable que vous apercevrez aussi, non seulement le chanteur, petit oiseau roux qui mérite bien son nom, mais encore le nid qu'il a artistement construit pour sa famille.

C'est un berceau profond suspendu au-dessus de l'eau, formé d'herbes souples solidement attachées aux tiges de quatre roseaux. Il contient quatre œufs d'un gris verdâtre, marqués de taches plus foncées.

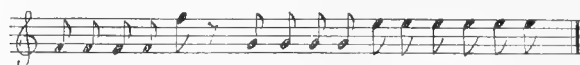
Acrocephalus ar. arundinaceus (L.), 1758. *Rousserolle turdoïde*.

Un peu plus tôt que la précédente (5 mai) et dans les mêmes parages, nous rencontrons aussi la Rousserolle turdoïde, autre constructeur non moins habile. Mais pendant que la première est à peine aussi grosse qu'une Fauvette, la seconde atteint la taille de l'Alouette des champs. La Turdoïde est un bel oiseau au bec pointu, à la queue longue et fourchue, roux de dos, gris de tête, blanc de gorge, qui, tout en chantant, se montre au-dessus des herbes, dans les roseaux les plus élevés, le long desquels il grimpe.

Son chant, plus riche que celui de l'Effarvate, comprend des éléments presque semblables joints à d'autres qui lui sont propres. On y trouve de rudes *kek kek* ou *kèrè kèrè*, de graves *kara kara*, des *kit kit* et des *tir tir* stridents, des *uru uru* assez doux, des *uit uit*, des *pirit pirit* clairs et mélodieux. Pendant que la petite Rousserolle chante de longues périodes, à la manière des Fauvettes, sa grosse compagne s'exprime par phrases plus courtes, différentes les unes des autres, et revenant à tour de rôle comme celles du Rossignol. Exemple :



kara kara kit kit kèrè kèrè kèrè karakarakit turuttururur



karakara kit kèrèkèrèkèrè pirit pirit pirit

Chaque strophe comprend ordinairement deux hémistiches, et parfois l'un des deux se termine par un joli *tirlili* (ou *tirli tirli*) très pur et très élevé, où l'artiste exprime le meilleur de son talent.

ORIOOLIDÉS

Oriolus oriolus (L.), 1758. ³*Loriot d'Europe, Merle d'or*. Migrateur, commun.

À l'exception de ses ailes noires et de deux lignes noires près du bec, cet oiseau — le mâle tout ou moins — est entièrement couleur d'or, d'où son nom. La femelle est de teinte moins vive, un peu verdâtre. Le loriot arrive au commencement de mai (4^{er} mai 1912 — 7 mai 1913). Il chante dès son arrivée, jusqu'en juillet, même en août, mais surtout en juin, près des cerisiers tout rouges qui lui fournissent sa nourriture préférée. Son chant est court : trois, quatre, cinq ou six notes, rarement davantage. Au début, c'est presque celui

du Merle noir : sons sifflés très doux, le deuxième étant souvent le plus élevé ; mais au lieu de continuer à monter comme chez le Merle, les notes s'abaissent brusquement, et la dernière est toujours grave, douce et sonore. Ex :



Parfois un motif qui vient d'être sifflé se trouve répété plus rapidement deux fois de suite. Exemple :



En dehors de ces chants, qui sont l'attribut du mâle, les deux sexes émettent des cris désagréables, semblables à ceux d'une chatte en colère : *kuééc*, *kénééc*, *kuénèc*. Ces cris sont entendus toute la saison, mais surtout en juillet, quand la famille est élevée, et que par les beaux soirs elle prend ses ébats dans les buissons et les bosquets.

(à suivre).

SUR LES ÆPYORNIS

par R. DIDIER

Les galeries de Paléontologie du Muséum viennent de s'enrichir récemment du squelette complet d'un *Æpyornis* de la plus grande espèce : l'*Æpyornis maximus*. Ce beau squelette, dont le montage, effectué sous la direction d'abord de M. le Dr Monnier (1), puis de M. le professeur Boule, se compose en grande partie d'ossements provenant des récoltes du capitaine Colcanap, quelques os seulement viennent de collections antérieures. Le commandant Barféty ayant fait don d'un arrière-crâne complet, on a pu obtenir la restauration de la tête. Ce squelette, très grand, égale et surpasse en hauteur les plus grands *Dinornis*. Voici quelles sont ses dimensions :

Hauteur au sommet de la crête iliaque et à la dernière vertèbre dorsale : 1 m. 665.

Hauteur du milieu de l'acétabulum : 1 m. 380.

Hauteur au sommet du crâne : 2 m. 680.

Largeur entre les condyles externes des fémurs : 0 m. 725.

Longueur du fémur : 0 m. 470.

Longueur du tibio-tarse (tibia) : 0 m. 755.

Longueur du tarso-métatarse (tarse) : 0 m. 450.

Longueur de la portion thoracique du rachis (8 dernières vertèbres libres) : 0 m. 186.

(1) Dr L. MONNIER. Les *Æpyornis*. *Ann. de Paléont.*, t. VIII, 1913 ; p. 125-172 ; 8 pl.

Longueur de la portion cervicale du rachis (16 premières vertèbres) : 1 m. 160.

Longueur de l'ilion : 0 m. 750.

Largeur du pelvis au processus antitrochantérien : 0 m. 305.

Hauteur à la première vertèbre dorsale : 1 m. 570.

Largeur du thorax : 0 m. 500.

Longueur du doigt médian : 0 m. 190.

Longueur du doigt externe : 0 m. 240.

Longueur du doigt interne : 0 m. 150.

Le D^r Monnier, chargé de classer au Musée de Tananarive les os des grands oiseaux disparus, afin d'y reconstituer un squelette d'*Æpyornis*, a été à même d'étudier un très grand nombre d'ossements. Son travail très documenté est une mise au point très exacte de la question à l'heure actuelle. Depuis l'époque la plus reculée, on s'est occupé des grands oiseaux de Madagascar, et soit par les légendes, soit par les récits des navigateurs ou les notes des naturalistes, nous avons quantité de détails sur l'oiseau qui est tantôt le *Roc* ou *Ruk* des conteurs arabes, le *Vorompatra* du sieur de Flacourt, (nom encore connu dans le sud de l'île) et le *Tokandia* de l'Imerina.

Cet oiseau a jadis habité un peu partout dans l'île. Les gisements de ses ossements, connus actuellement, sont très abondants. Les principaux sont dans les régions du Sud-Ouest et du Sud, principalement à Ejeda, Betioka, Belo, Ankevo, Ambolisatrana, Isotry, etc., et plusieurs points de la zone côtière au sud de Maintirano. De plus, on connaît deux gisements importants sur le plateau central, l'un à Antsirabé, l'autre à Ampasimbazimba, dans la vallée du Mazy (altitude, 1250 m.), à environ 20 kilomètres au nord du lac Itasy. Dans ce dernier, étudié par le D^r Monnier, avec les vestiges d'industrie humaine et les ossements d'*Æpyornis* sont mélangés, dans un magma tourbeux, ceux des Hippopotames de Lemerle, des grands Lémuriens, des grandes Tortues et des Crocodiles.

Ces os, dans leur gangue, sont d'une fraîcheur extraordinaire, mais noircissent à l'air et deviennent friables si on ne les enduit d'un corps gras.

Ce sont les œufs qui, au début, ont attiré l'attention des auteurs. Les premiers connus furent présentés le 27 janvier 1858 à l'Académie des Sciences, par Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, qui les attribua à un nouvel oiseau coureur, l'*Æpyornis maximus*. D'autres restes, arrivés ensuite en Europe, donnèrent trop souvent lieu à la création d'espèces nouvelles. Aussi de très nombreux ossements existent-ils maintenant dans les grands musées à Paris, en Angleterre, au British Museum (où il y a un *Æpyornis hildebrandti* monté), à Bâle, où se trouve le type de cette espèce décrit par M. Burckhart, à Tring, au musée de sir W. Rothschild, enfin au musée de Tananarive.

Tant à Tananarive qu'à Paris, le D^r Monnier a pu faire porter ses observations sur 81 fémurs, 86 tibias, 77 tarso-métatarses, 123 vertèbres, ainsi que sur 3 têtes et plusieurs bassins. Dans une révision des travaux antérieurs sur ce sujet, il énumère les 11 espèces qui ont été différenciées par les auteurs et montre qu'il est impossible de les maintenir toutes, car plusieurs espèces ont été établies soit sur un os isolé, soit même sur un œuf, sans tenir assez compte des variations individuelles des spécimens. Alors, en interprétant :

1^o Des graphiques de mesures ayant porté sur les fémurs, les tibio-tarses et les tarso-métatarses qui laissent voir chacun trois zones, une supérieure, une moyenne, une inférieure, correspondant aux formes *grandes*, *intermédiaires* et *petites* ;

2^o L'étude détaillée de la répartition géographique des formes géantes, moyennes et petites ;

3^o L'étude comparative des crânes et des mandibules,

l'auteur fait voir la constance de la morphologie générale malgré des différences de dimensions, et il arrive à la conclusion qu'il n'y a pas lieu d'admettre plus de trois espèces communes et d'une quatrième dont on n'a qu'un fémur, mais qui se sépare absolument des autres. Ce sont :

L'Æpyornis maximus I. G. St-Hil., 1851

Æp. medius, M. E. et A. Gr., 1869

Æp. hildebrandti Burckh., 1893

et *Æp. gracilis*, déterminée par l'auteur et qui, probablement, était cantonnée dans le Nord-Ouest, moins connu au point de vue paléontologique.

Le Dr Monnier donne ensuite des descriptions anatomiques très exactes de chaque os des trois espèces étudiées séparément, puis il compare aux *Æpyornis* les autres Ratites actuels ou disparus : *Dinornis*, *Mullerornis* *Casoars* et *Nandous* ;

Dans l'étude des os de toutes ces espèces, on constate alternativement des analogies et des dissemblances avec toutes les espèces de Ratites, mais ces ressemblances ne sont toujours qu'incomplètes ; le seul rapprochement important est celui que l'on trouve du fait de l'atrophie de l'appareil sternoclaviculaire et brachial. En sorte qu'on peut les diviser en trois groupes :

Le groupe de l'Ancien-Monde, les Atruches ;

Le groupe du Nouveau-Monde : les Nandous ;

Le groupe océanien : *Casoars*, *Emeus*, *Aptéryx*, *Dinornis*, *Æpyornis*, *Mullerornis*.

De cet examen minutieux, l'auteur présume que les *Æpyornis*, dont les plus grands dépassaient 3 mètres de hauteur, habitaient, comme les *Casoars* actuels, les forêts où ils vivaient des larves et des racines qu'ils découvraient en fouillant le sol de leurs énormes pattes, d'où leur disparition parallèle à celle des forêts malgaches.

Cette disparition a été plus rapide encore du fait qu'après la déforestation et l'assèchement des régions qu'ils habitaient, ils furent obligés de chercher refuge autour des grands lacs ou des marécages, et là, pense le Dr Monnier, les crocodiles et les hommes, de jour en jour plus nombreux, en ont fait de véritables hécatombes, car on trouve fréquemment sur leurs ossements des traces de dents de crocodiles, d'instruments tranchants et de feu.

SUR LA GLANDE UROPYGIENNE DES OISEAUX

par Paul PARIS (1).

La glande uropygienne des Oiseaux, qu'on nomme vulgairement la glande du croupion, est comme l'on sait une masse nettement définie située au-dessus de la partie terminale du corps (*Apteryx*). Quelques groupes en sont dépourvus, au moins à l'état adulte, car on en retrouve des ébauches chez tous les embryons. Elle est située soit immédiatement sous la peau qu'elle bombe plus ou moins, soit à une faible profondeur, sous une couche de muscles striés. Formée de deux parties semblables plus ou moins coalescentes — les lobes glandulaires — elle paraît simple chez l'Engoulevent seulement. Sa partie sécrétrice, saillante au-dessus du tégument, constitue un petit appendice, appelé, d'après sa forme, le mamelon.

Dans un groupe donné, la fixité de la forme de cet organe, du nombre d'ori-

(1) Voir P. PARIS, *Recherches sur la glande uropygienne des Oiseaux*, in *Arch. Zool. Experim.*, 1913, t. 53, p. 139-276, 4 pl.

fices excréteurs du mamelon, de la présence ou de l'absence d'une touffe de plumules terminales à cet appendice, ont paru à certains auteurs suffisants pour employer la glande uropygienne dans la classification, malgré un certain nombre d'irrégularités.

Cette fixité permet d'établir le tableau synoptique suivant :

1. **Pas de glande à l'état adulte** : Genre *Podargus*, PSITTACIFORMES (*pars*), OTIDES, COLUMBIFORMES (*pars*); Genre *Argusianus*, CASUARIIFORMES, STRUTHIONIFORMES, RHEIFORMES.
2. **Une glande à l'état adulte** :
 - Glande située à l'extrémité du corps : APTERYGIFORMES.
 - Glande située au-dessus de l'extrémité du corps et non terminale :
 - Mamelon excréteur à extrémité nue A
 - Mamelon excréteur à extrémité emplumée B
- A. Glande très petite, à lobes confondus, à un seul orifice excréteur : Genre *Caprimulgus*.
 - Glande à deux orifices excréteurs :
 - a. Canaux excréteurs séparés de la partie inférieure de la glande par une sorte de voûte se prolongeant dans le mamelon : PASSERIFORMES.
 - b. Canaux excréteurs continuant directement les conduits de la partie inférieure de la glande :
 - Masse glandulaire à tubes réguliers α
 - Masse glandulaire à tubes irréguliers β
 - α De grands réservoirs collecteurs de la sécrétion : CYPSELI; STERNITORNITHES.
 - Réservoirs collecteurs nuls : STRIGIFORMES.
 - β Lobes entièrement coalescents : MEROPES.
 - Lobes écartés à la base sur un court espace : COLUMBIFORMES (*pars*); PTEROCLIDIFORMES.
 - Lobes écartés sur toute leur longueur et séparés du tégument par une couche de muscles striés : CUCULI.
- B. Glande à un seul orifice excréteur : UPUPÆ.
 - Glande à deux orifices excréteurs (un par lobe) : I.
 - Glande normalement à plus de deux orifices excréteurs : II.
- I. Mamelon avec des plumes raides, à rachis très développé, disposées sur deux rangs à des niveaux très différents : SPHENISCIFORMES.
 - Mamelon avec des plumules molles, à rachis nul ou presque, disposées à peu près sur le même plan :
 - Tubes glandulaires très irréguliers, présentant deux zones d'aspect très différent. Orifices excréteurs à l'extérieur de la couronne de plumules : TINAMIFORMES
 - Tubes glandulaires réguliers, ne présentant pas à première vue de zones différentes. Orifices excréteurs à l'intérieur de la couronne de plumules terminales du mamelon :
 - Mamelon non à l'extrémité des lobes, ceux-ci entièrement séparés et à axes parallèles : PODICIPÉDIFORMES.
 - Mamelon terminal. Lobes formant entre eux un angle variable :
 - Réservoirs très grands : δ .
 - Réservoirs petits, lobes renflés : ACCIPITRES.
 - Réservoirs nuls ou presque : γ .

- δ Lobes aplatis : PICIFORMES ; PSITTACIFORMES (*pars*).
 Lobes épais, en grande partie coalescents :
 Mamelon en continuité avec la glande : PANDIONES, GALLIFORMES.
 Mamelon faisant avec la glande un angle variable : ARDEÆ.
- γ Lobes piriformes à section ovale : HALCYONES ; CHARADRIIFORMES ;
 RALLIFORMES.
 Lobes allongés, cylindriques : ANSÉRIFORMES ; COLYMBIFORMES.
- II. Lobes très larges, aplatis, mamelon très court, non terminal : PÉLÉCANIFORMES.
 Lobes globuleux ou cylindriques, à peu près entièrement séparés :
 PHOENICOPTERIFORMES ; ALCIFORMES.
 Lobes ovoïdes ou piriformes, à section ovale, en partie coalescents :
 LARIFORMES ; PROCELLARIIFORMES ; CICONIÆ ; PLATALEÆ ; GRUIFORMES.

La glande uropygienne sécrète une matière d'aspect gras, formée en presque totalité par des combinaisons de deux alcools, alcool octodécylique principalement et glycérine en petite quantité, avec des acides sébaciques : acides oléique, stéarique, palmitique, laurique, myristique et une très petite quantité d'acide caprylique. Cette sécrétion a toujours été considérée comme servant à l'Oiseau pour lubrifier et imperméabiliser son plumage. J'ai montré qu'il n'en était rien. En effet, si tel était son rôle, rôle qui apparaît immédiatement comme bien peu conforme au principe de moindre effort, la glande du croupion devrait exister chez tous les Oiseaux, nous avons vu que tel n'était pas le cas. Les Oiseaux aquatiques devraient également avoir cet organe beaucoup plus développé, ce qui ne se voit pas toujours. Les Hérons paludicoles ont une glande très petite, alors que les Grands-ducs en ont une volumineuse. L'Edicnème des plaines arides a une grosse glande uropygienne, alors que l'Outarde qui cohabite avec lui en est absolument dépourvue.

Les oiseaux auxquels on fait l'ablation de la glande se comportent exactement comme les oiseaux témoins. L'expérimentation montre en outre que la sécrétion de la glande du croupion n'a aucune action sur la mue et le développement des plumes.

Si maintenant l'on compare cette glande avec celles de même origine des autres Vertébrés, l'on est frappé du grand nombre de points de ressemblances qu'elle présente, principalement avec les glandes dites glandes à parfums : position et aspect comparables, structure histologique analogue, sécrétion semblable. En outre, la sécrétion de la glande uropygienne émet chez quelques Oiseaux une odeur plus ou moins violente. Le Canard musqué lui doit son nom, et c'est elle qui donne à la Huppe cette puanteur qu'elle communique au trou d'arbre qu'elle habite et qui a donné lieu à la légende accusant cet oiseau de faire son nid avec des excréments.

On peut donc considérer la glande uropygienne comme l'homologue des glandes odorantes des autres Vertébrés.

EXTRAITS ET ANALYSES

LEFÈVRE. *Le Commerce et l'Industrie de la Plume pour Parures*. Paris, gr. in-8°, 363 pages.

Ouvrage très documenté, écrit par un spécialiste. Après un historique intéressant l'auteur étudie longuement l'Autruche et ses plumes, les plumes dites de fantaisie : oiseaux sauvages et de basse-cour et enfin l'industrie de la plume, où, grâce à sa

compétence, nous sommes mis au courant de toutes les manipulations que subissent les plumes et de tous les procédés de teinture employés actuellement. L'auteur termine par les usages, les modèles et par un exposé de la situation de l'industrie plumassière dans les différents pays.

BOLLACK, Léon. *L'emploi rationnel de la Plume des Oiseaux sauvages*. Paris.

Après avoir fait l'exposé du problème, l'auteur étudie les principales espèces de plumes employées par l'industrie et demande qu'il y ait réglementation de ce commerce, mais non prohibition. Il indique les diverses mesures appliquées déjà dans les divers pays du monde. Enfin, il étudie la situation actuelle, les attaques contre cette industrie et les mesures déjà prises par les syndicats qui vont peu à peu se compléter grâce au Comité d'ornithologie économique.

MORIN E. *La Plume des Oiseaux et l'Industrie plumassière*. 32 fig., 96 pp. Paris.

Cet opuscule est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie la plume de fantaisie et les bénéfices qu'elle procure à l'agriculture, les patrons, les ouvriers, la mode, la fleur et la plume. Dans la deuxième partie, qui est très instructive, l'auteur fait voir comment, avec des plumes de basse-cour, on a fait des imitations de plumes chères, imitations qui se vendent alors très bon marché, et ont ainsi démocratisé l'usage des plumes.

L'Ornithologiste, 1913-1914. Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Daut, L'Aigle fauve en Suisse (dans les divers cantons); Mathey-Dupraz, Contribution à l'Ornith. du Spitzberg; Bretscher, Les routes suivies par les Oiseaux migrateurs en Europe (discours prononcé à Zurich); Pittet, La disparition des Oiseaux et les réserves ornithologiques (l'auteur conclut en disant que la protection des oiseaux est devenue une science moderne qui caractérise l'esprit et les tendances du vingtième siècle); Weber, Méthode de chasse d'un Epervier; Daut, La dépopulation du lac de Neuchâtel; Daut, Où sont allées nos Mésanges? Sigmund, La Chevêche commune en ville; Daut, *Muscicapa parva* Bechst. nichant en Allemagne et en Suisse.

Th. Daut, K., Migration vers le Sud du Jaseur de Bohême pendant l'hiver 1913-1914 (1 pl. en coul.); Hess, A., Utilité de la protection des Oiseaux (Un mode de destruction de la Cochylys); A propos du Canard sauvage (n'est pas nuisible au poisson).

Ardea. Leyde, 1913, décembre.

De Beaufort, Le Pic noir; A. Burdet, le Butor étoilé.

Ardea. Leyde, 1914, Mars.

Stadler et Schmitt, Etudes sur le chant des Oiseaux, d'après de nouveaux points de vue.

Dansk ornithologisk forenings Tidsskrift. Copenhague, avril 1914.

COMTE SALVADORI. Autour d'un travail du prince C. Lucien Bonaparte.

Atti della R. Acad. dell Scienze di Torino, vol. 49, 1913-14. 25 janvier 1914.

HELLMAYR, Verhandl. der Ornith. Gesellschaft in Bayern, vol. XII, fasc. 1, 1914.

Stresemann. Qu'est-ce que *Callocalia fuciphaga* (Thunb.)? (Desc. de *C. fuciphaga micans*, de Timor et Célebes, de *C. f. moluccarum*, de *C. f. hirundinacea* de la Nouvelle-Guinée); Gengler, VIII, Matériaux pour l'Ornithologie de la Bavière (Rapaces, Corbeaux et Pics); Gengler, Sur le Traquet de la Méditerranée (*Saxicola hispanica* (L.)); Besserer, Sur un bâtard de Faisan et de Tétré; Schelcher, R. Excursions ornith. dans les environs de Fribourg in B. et dans le sud des Vosges; Hellmayr et comte de Seilern, Nouveaux Oiseaux de l'Amérique tropicale (*Hemipingus hanieli* du nord du Vénézuéla, *Cyanerpes cyanea tobagensis*, *Myiarchus tyrannulus tobagensis*, *Lathria cryptolopha mindoensis* de l'ouest de l'Equateur, *Percnosiola lophotes* du sud-est du Pérou, *Grallaria ruficapilla avilæ* du nord du Vénézuéla).

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie*.

The Gannet : A Bird with a History par J.-H. GURNEY, F. Z. S., F. L. S.
avec trois planches en couleur et 50 illustrations de *Sula bassana*. Un volume
in-8°, 600 pages..... Prix 33 francs.
Wilherby C^o 326 High Holborn, London.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successesseur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

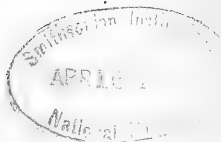
ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.



COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 70

J. L'Hermitte. — La Guerre et les Oiseaux.

E. Antrie. — Une petite tournée ornithologique.

D^r Millet-Horsin. — Notes ornithologiques d'A. O. F Légende agnie des *Calaos*.

A. Engel. — Etude d'une collection d'Oiseaux rapportée de l'Inde.

Notes et Faits divers :

Mésanges et gardes des voies (P. Paris).

Sur les Cigognes (P. Petitclerc).

Sur les tolérances (L. V.).

Hirondelle blanche (P. Petitclerc).

Le dernier Pigeon migrateur.

Quelques dates de migration en Hollande (Van Jersel).

Aviculture au Paraguay.

Mirabilis et Goulds.

Les Hirondelles dans le Gard (De Chapel).

Les Oiseaux et l'électricité (A. Godard).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.	2 75		
—		50 —	3 25		
—		100 —	4 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LA GUERRE ET LES OISEAUX

par J. L'HERMITTE

Parmi ses épisodes tristes ou glorieux, la terrible guerre qui ensanglante l'Europe a eu des à-côtés imprévus qui sont loin de manquer d'originalité ou de pittoresque. La ville de Marseille a été fort avantageusement partagée sous ce rapport particulier, ce qui me permettra le luxe — très modeste — de m'improviser l'historien des faits ayant trait à l'Ornithologie.

Je ne parlerai qu'en passant de l'abondance inusitée des Oiseaux indigènes ; n'étant pas effarouchés par la chasse qu'on leur fait habituellement au moment de leur passage chez nous, nos gentils commensaux sont d'une familiarité inouïe ; le long du minuscule cours d'eau qui traverse excentriquement notre ville, j'ai vu des Bergeronnettes se promener gravement en hochant leur longue queue à moins de 2 mètres de moi. A la plage du Prado, les Mouettes, par centaines, croisent leur vol circulaire au-dessus de la tête des promeneurs et, par deux fois, j'ai vu en pleine ville un Faucon hobereau pourchasser sans gêne des Moineaux à quelques mètres seulement au-dessus du boulevard de Paris.

Mais la situation anormale que nous traversons nous aura valu toute une petite faune adventice, laquelle, malheureusement, ne se perpétuera pas, je le crains. Voici comment.

On sait que notre port est un centre important pour l'arrivée des animaux exotiques et qu'il n'est guère de long-courrier qui ne recèle dans les coins obscurs de son entrepont une cargaison plus ou moins considérable de ces cages de bois longues et basses dans lesquelles de cauteleux Chinois ou de sordides *lascars* véhiculent au-delà des mers les Oiseaux de leur pays, pauvres petites créatures arrachées aux caresses brûlantes du soleil tropical et offertes en holocauste à la diphtérie ou à la congestion pulmonaire.

Quatre ou cinq commerçants en gros de cette denrée vivante l'achètent habituellement aux importateurs, non sans se la disputer à coups de billets bleus, lorsqu'elle en vaut la peine, mais il n'en reste à Marseille qu'une très faible partie pour approvisionner les détaillants ; presque tout s'en va vers les grands marchés belges, anglais ou allemands.

Or, la déclaration de guerre tarit naturellement tous ces débouchés et les convoyeurs d'animaux qui touchèrent notre port au début des hostilités ne songèrent plus qu'à se débarrasser à tout prix d'une marchandise éminemment périssable. Les espèces rares ou intéressantes trouvèrent aisément preneurs et je connais maint amateur qui se procura à bon compte : Merles métalliques, Diamants à bavette et Mandarins, Donacoles, Papes de prairie, Toucans, Loris et Platycerques variés, tandis que notre Jardin zoologique s'enrichissait de Canards divers, Grues à collier, Atruches, Gangas du



Sénégal, jusqu'à de magnifiques Argus, sans compter la légion de Passereaux et de Perruches de tous plumages dont regorgèrent ses volières.

Les espèces communes, Bengalis, Senegalis, Astrilds, Calfats, Veuves, Tisserins, Munia, Ploceus, se vendirent par les rues quinze centimes pièce, à même la cage, jusqu'au jour où la clientèle sursaturée n'en voulut plus. Alors les marchands, peu soucieux de nourrir indéfiniment ces petits becs inutiles, ouvrirent les cages et abandonnèrent leurs occupants à la garde de Dieu.

Charmante et pacifique invasion ! Les nouveaux venus se répandirent un peu partout et il n'était pas rare, surtout dans les rues tortueuses et accidentées des vieux quartiers, de se trouver entouré d'une bruyante troupe de gamins s'acharnant de maison en maison à l'illusoire poursuite de quelque Calfat chauve ou d'une Perruche écourtée en quête de la provende journalière au hasard des cages suspendues aux fenêtres.

Mais le gros des bataillons emplumés avait établi son quartier général en plein centre de la ville, sur les platanes du square de la Bourse que domine l'effigie de notre grand citoyen, Maître Pierre Puget. Le piédestal du monument se couvrait chaque jour de criblures de graines, de croûtons de pain et au milieu du gazon étaient installés quelques récipients pleins d'eau. Notre municipalité avait voulu ainsi manifester sa compassion même envers les plus humbles de ses administrés.

Aussi fallait-il voir la vie intense qui grouillait en ce site hospitalier de l'aurore à la nuit tombante ! Il y avait là, au milieu des Pierrots indigènes, des Calfats gris et blancs qui fraternisaient avec eux, de modestes Capucins, des Becs d'argent et de plomb, des Nonnettes et de timides Bengalis rouges aux mouchetures blanches. De petites Perruches de Madagascar à la tête cendrée croisaient l'espace de leur vol rapide et gracieux et sur les chrysanthèmes s'élevaient les taches de feu des Ignicolores.

Tout ce monde minuscule allait, venait, se perchait sans pudeur sur la tête et les bras de la statue qui semblait sourire à ces ébats et ce spectacle attirait un flot de désœuvrés qui stationnaient des heures entières autour de la grille de fer qui entoure la pelouse. Les graves négociants se rendant à la Bourse ne dédaignaient pas eux-mêmes de distraire leurs pensées des difficultés économiques et de jeter un coup d'œil amusé au manège aérien.

Tant que les arbres gardèrent leur parure et le soleil ses rayons, les rangs de nos intéressants réfugiés ne semblèrent pas s'éclaircir, mais, hélas ! vinrent trop tôt décembre, les pluies, le froid ; une neige précoce vint poudrer à frimas nos collines sèches et parfumées ; les arbres, sur le ciel gris, dressèrent lamentablement leurs squelettes détrempés !...

Que devinrent les étrangers auxquels manquèrent à ce moment critique le réconfort d'une nourriture de choix et l'abri plus intime que celui que pouvaient leur offrir les toitures ou les anfractuosités d'un marbre, fût-il l'illustre Puget ! Que sais-je ! Sans doute leurs infimes cadavres devinrent le régal des chats faméliques, noctambules errant d'ordure en ordure, ou des rats qui leur font vis-à-vis dans leurs abjectes agapes.

Aujourd'hui, avant-dernier de l'an, j'ai voulu savoir si quelques privilégiés avaient vaincu la fatale destinée ; il faisait froid, mais le ciel était clair et le soleil brillait ; la foule s'empressait à cette heure de midi vers le logis ou les affaires, mais personne ne s'arrêtait plus autour du gazon encore vert.

Quelques Oiseaux picorent les graines toujours répandues ; l'un d'eux éclabousse en perles de cristal le contenu d'une baignoire, d'autres regagnent d'un trait d'aile le refuge familial, mais tous portent la robe de bure

de nos Moineaux urbains ; plus un seul exotique, seul un Pinson magnifique arbore son gilet amarante et, sur ses ailes noires, le double galon d'argent.

Marseille, 30 décembre 1914.

Au Havre une magnifique collection de Colibris vivants, en très bonne santé, et venant du Sud de l'Amérique, arriva juste au moment de la déclaration de guerre. Les pauvres oiseaux furent négligés et tous moururent à bord du navire sans atteindre Paris et ce au grand chagrin de leur propriétaire et des amateurs. En Angleterre beaucoup d'amateurs n'ont pu échanger leurs produits ou les vendre, sinon à des prix très bas. Qu'est-il advenu des élevages si nombreux en Belgique et particulièrement en Wallonie et au Luxembourg belge.

A. M.

UNE PETITE TOURNÉE ORNITHOLOGIQUE

par Emile ANFRIE

Après une interruption assez prolongée, j'ai pu reprendre quelques promenades, dites hygiéniques, aujourd'hui, il est vrai, de médiocre étendue et par suite offrant un intérêt bien limité au point de vue des observations ornithologiques ; mais par ces temps sombres, la moindre éclaircie ou distraction acquiert de la valeur et tout en m'excusant, je me risque.

Donc, par une belle matinée après un dégel, je me décide à visiter mes anciennes connaissances, en montant tout d'abord, à l'est de notre ville, une ancienne et large route et, aussitôt, à un coude, je trouble (oh ! pas beaucoup) le déjeuner d'un groupe de Pinsons, attablés sur un marc de pommes déposé là ; puis sur une grosse épine dépassant le mur d'un jardin, je reconnais, toujours très active, la famille de Mésanges nonnettes que protège le propriétaire, depuis l'adoption de sa boîte aux lettres comme chambre conjugale. Un peu plus loin, un couple de Boarules, toujours fidèle à son poste d'hiver : de longs filets d'eau vive alimentés par une petite source voisine.

Et laissant la route, je m'engage à gauche dans un étroit chemin (chemin des amoureux de diverses espèces), entre deux haies et ombragé d'un côté par une sorte de parc, de l'autre par de hauts pommiers et poiriers, et tout de suite j'ai la surprise d'un nombre inusité de Merles noirs de tous âges, traversant et retraversant ce lieu privilégié et même, nullement inquiets, se posant à 5 ou 6 mètres de moi, là où d'ordinaire un seul de cette fuyante espèce disparaissait au loin comme un trait. Je passe ensuite, sans les déranger, des phalanges de Mésanges charbonnières et bleues, ainsi que plusieurs Grimpereaux, très occupés à nettoyer les pommiers de leurs parasites ; de même que, sous le couvert, glissent de timides Fauvettes d'hiver, des Troglodytes et sur les branches basses d'un sapin un gentil Roitelet.

Je rentre en ville par une autre voie plus découverte, et tout en causant avec le cantonnier (un réfugié Belge remplaçant momentanément le titulaire aujourd'hui soldat) j'aperçois à quelques pas, semblant nous écouter, un naïf Rouge-gorge, perché sur le manche d'une pelle dépassant la brouette. Depuis son arrivée, me dit ce Belge, ce compagnon ne l'avait pas quitté ; à moi de lui répondre qu'en France les Rouges-gorges aimaient beaucoup les cantonniers. Sans m'attarder davantage, je remarque le vol saccadé d'un Pic-vert qui se déplace, plusieurs couples de nos Choucas rentrant au logis et à un certain bruit sec et répété, bien connu, entendu en arrière et presque à la base d'un des plus gros peupliers qui bordent cette route, je surprends

une Sittelle cherchant à dégager de la rugueuse écorce une des noix de son garde-manger habituel, je m'éloigne, car sûrement elle va y revenir.

Comme il me reste encore du temps, je continue et tourne sur le boulevard tout proche, et n'avais pas fait 100 mètres qu'un nombreux groupe de Bergeronnettes grises attire mon attention. Au milieu de la chaussée, sur plusieurs files presque alignées, elles s'avançaient gravement en saluant de la queue et enlevant d'ici et de là quelques petites graines, à peine se dérangeaient-elles à l'approche des passants. Je restai étonné de cette visite inattendue dans un tel lieu si fréquenté et exploité seulement par les Moineaux et Pinsons du voisinage.

Ensuite, pour descendre en vallée, je prends à gauche, le boulevard de la Caserne (un boulevard sans arbres) qui traverse obliquement, sur un kilomètre environ, la prairie dite « Le Grand-Jardin » bornant directement la ville au nord. Autrefois un grand pâturage, cette prairie est aujourd'hui transformée dans certaines parties, d'où il résulte une diminution sensible dans le nombre d'espèces qui la fréquentaient. De plus, à cette époque de guerre, les routes se trouvent sillonnées constamment par des troupes en marche ou à l'instruction.

Ceci dit et malgré ces mauvaises conditions, poursuivons notre but en notant le passage presque à chaque instant, d'un jardin à l'autre, de quelques Merles noirs paraissant par ici plus effarés, sans compter Pinsons et Moineaux toujours en nombre (un de ces derniers avait les ailes blanches). Encore plusieurs Bergeronnettes grises sur la chaussée et dans la prairie dont parmi quelques-unes de Yarell. Ensuite des vols compacts d'Étourneaux toujours en mouvement et venant parfois s'abattre tout près, sans trop de crainte, sur la clôture et sur les poteaux des fils électriques qui longent la route. En approchant de la caserne et de la nouvelle prison qu'entoure un terrain encore en jachères, ce ne sont plus quelques Moineaux et quelques Pinsons, mais des légions de ces hôtes familiers, augmentés en hiver par nombre de Pinsons d'Ardennes, Bruants jaunes, etc., qu'attirent sans doute les détritrus de toutes sortes au voisinage des troupes.

Puis, atteignant l'extrémité de cette ancienne prairie coupée par la rivière, et dans un lieu abrité, encore des Merles en abondance, là où pas un seul, j'en suis certain, ne s'était montré l'hiver dernier. Sur la rive je cherche, mais en vain, à sa place adoptive, le Martin-pêcheur que je connais, en ce moment en chasse, c'est probable, ou plutôt à la pêche ailleurs et ne vois que des Pies, déjà appariées, sautillant sur le pré d'en face. Entre temps s'effectuait, au-dessus de nous, un passage important de Mouettes rieuses très reconnaissables, lesquelles chassées du littoral par les vents du large, remontaient mollement, comme en flânant, vers le Sud. Quant à la colonie d'hiver de Corneilles noires (signalée dans la *Revue*, n° 34, sous la rubrique de « Corbeaux pêcheurs »), ainsi qu'une autre un peu plus bas de Corneilles grises, elles sont toujours là, quoique peut-être moins nombreuses, par cette époque pluvieuse, mais tout aussi hardies, malgré les détonations des lebls, presque sans arrêt, à l'entrée du stand de la garnison, nouvellement construit tout proche, et le va-et-vient continu des soldats dans ces parages.

Au retour, à l'aide de ma jumelle, je m'assure de l'absence de Vanneaux dans la prairie, du reste ce n'est pas bien le moment, mais je distingue parfaitement quantité de Pipits des prés, aux allures et vêtements si modestes, comparativement avec une famille bruyante de Chardonnerets dorés, venant d'où l'on ne sait, qui s'abattait devant moi sur le plantain, commun sur ce boulevard. — En terminant cette courte, mais satisfaisante promenade, je me garderai d'oublier, à l'entrée de la ville et isolé sur un petit poteau, un pauvre Traquet pâtre paraissant transi, lequel, c'est sûr, trop faible pour

suivre ses congénères, s'est résigné à hiverner chez nous. Il n'est pas le premier dans ce cas.

Maintenant, la cause de cette abondance, avec moins d'inquiétude que l'on peut remarquer, malgré ici les obstacles cités, chez la plupart de nos Oiseaux, il est vrai, d'espèces communes, mais cependant devenus, de nos jours et selon les localités, de plus en plus clairsemés et par suite méfiants ? Je crois pouvoir l'attribuer tout d'abord à la bonne réussite des jeunes de l'année précédente, à laquelle a contribué, j'aime à le croire, la protection spéciale accordée maintenant et à toute époque, aux espèces utiles y compris, pour le Calvados, toutes celles au-dessous de l'Alouette. Ensuite et pour une large part, mais temporairement, grâce à la suspension actuelle de toutes chasses.

N'étant plus tracassés ou presque, nos Oiseaux, surtout les Passereaux plus confiants, aiment à se rapprocher de nous et de nos demeures, c'est tout naturel ; car, sauf peut-être quelques-uns d'ailleurs excusables, ce sont nos amis, nos auxiliaires et notre devoir est de les traiter en alliés.

Lisieux (Calvados), 20 janvier 1915.

NOTES ORNITHOLOGIQUES D'A. O. F.

LÉGENDE AGNIE DES CALAOS

par le Docteur MILLET-HORSIN

En février 1913, j'étais à *Aloço*, en tournée de vaccination chez les Agnis (Côte d'Ivoire), avec M. Murriss, chef du poste de Petit-Alépé. Il avait tué le matin, pendant que nous remontions le Comoé, un très beau mâle de *Ceratomyxa elata*, dont les pectoraux rôtis en beefsteack, saupoudrés de muscade râpée, avaient fait le plat de résistance de notre repas.

Après le diner, j'eus la curiosité de demander à l'interprète du poste de Petit-Alépé, qui accompagnait notre tournée, quelques renseignements sur les oiseaux que j'avais récoltés dans la journée, et voici ce qu'il me raconta sur le *C. elata*, dans le calme du soir chaud de la forêt équatoriale, accompagné en sourdine par le clapotement tout proche du Comoé et de temps en temps par le cri métallique des roussettes qui volaient sur les palmiers à huile.

C. elata s'appelle *Tessébrécour* en dialecte agni. Pour les indigènes, c'est toujours un mâle ; sa femelle se nommerait *Atabra* (c'est probablement *Bycocyntes cylindricus*), et la plus grande tendresse ne les unit pas précisément. Et voici où se place le drame, car c'en est un.

Tessébrécour aime les fruits du palmier raphia. *Atabra* aussi, mais elle se fie à son mari pour les récolter et attend, sur un fromager voisin, qu'il apporte sa récolte ; elle l'appelle : « *Kissine ! Kissine !* » (arrache en tordant), et dès que le chasseur entend ce cri, il vient sous l'arbre où est *Atabra*, pour y attendre Tessébrécour. « *Kissine !* » Et l'autre répond : Me voilà, j'arrive : « *Ma-o-on !* ». Cependant les fruits résistent, il s'épuise en efforts, et bientôt on l'entend qui crie : « *Atabra ! mettéon di-on !* » (*Atabra*, je ne peux pas les décrocher !) « *Kissine, kissine* » s'impatiente *Atabra*.

J'ai dit qu'*Atabra* n'est pas une épouse modèle ; or voici venir *Abamon*. C'est un troisième Bucérotidé que je n'ai pas déterminé ; il a le bec pourvu d'une superstructure rostrale rouge en forme de casque de pompier et est assez gros, bien que moins que *C. elata* ; j'en ai poursuivi un le lendemain du jour où ce récit me fut conté, mais je n'ai pu l'avoir.

Abamon, lui, a vu le chasseur, et cependant il crie : « *Morado ?* » ce qui en

agni signifie puis-je venir? *C. elata* qui n'est pas partageur et qui connaît les relations d'Abamon et d'Atabra, répond : « *O té kakakaka* » (je n'en ai pas assez pour nous deux). Abamon répond : « *E didi amotré sou !* » (gare à toi!). Il est trop tard : embusqué dans la brousse, le chasseur a tiré ; entraîné par le poids du casque, le cadavre noir et blanc du malheureux Tessébrécour dégringole de branche en branche ; pour toute oraison funèbre Abamon lui crie : « *Zeriou, oué !* » (je te l'avais bien dit !) et il s'envole avec Atabra vers d'autres lieux.

« Ça y a prouver, conclut l'interprète, femme y en a toujours méchant. » Au loin, des han-han de chimpanzés retentissaient dans la forêt et la lune faisait trembler dans l'eau frissonnante du Comoé les grands fromagers de la rive.

Il m'a été donné ultérieurement de vérifier que ces sons, que les Agnis ont traduits dans leur langue, correspondent assez bien aux cris émis par les Bucérotidés en diverses circonstances.

ETUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX RAPPORTÉS DE L'INDE

par André ENGEL.

Les notes qui suivent se rapportent aux oiseaux observés et récoltés au cours de deux voyages entrepris aux Indes anglaises pendant les hivers et printemps 1901-02 et 1906-07. J'avais comme compagnons de voyage le Dr P. Warnéry dans ma première tournée, dans la seconde Mme Engel, le Dr Warnéry et M. H. Sperry.

Voici en grandes lignes les itinéraires suivis :

1901-1902. Ceylan (trois semaines de chasses), Calcutta, Bénarès, Lucknow et environs, avec séjour dans les forêts du nord de l'Oudh (quinze jours de chasses), Dehra-Doun (au pied de l'Himalaya) et environs (trois semaines), tournée dans l'Himalaya par Mussooree et Chakrata (quinze jours de chasses), Cachemire (quinze jours, chasse au gros gibier seulement), retour par Calcutta et Ceylan sans arrêts.

1906-1907. Bombay. Provinces centrales, c'est-à-dire environs d'Hoshangabad, d'Itarsi et Monts Satpuras (six semaines), Lucknow (quelques jours), Agra et environs (huit jours), Dehra Doun et environs (quatre semaines de chasses), retour par Calcutta et Ceylan.

La grande majorité des pièces qui constituent la collection que nous avons rapportée, et qui comprend 532 spécimens répartis en 236 espèces, ont été tirées par nous-mêmes, car toutes les tentatives pour nous faire apporter des spécimens par les indigènes restèrent vaines. Cela provenait de ce que nous nous trouvions dans des contrées habitées exclusivement, à la campagne tout au moins, par des Hindous qui ne tuent pas. Les seules pièces qu'on nous apporta furent deux paonnes vivantes, dont les paupières avaient été cousues au moyen d'épines ! et deux rats ordinaires, attachés par le milieu du corps à une ficelle.

La chasse et la récolte des oiseaux n'offraient en général pas de grandes difficultés. Quantités d'espèces sont si confiantes qu'il faut bien le feu sacré du collectionneur pour le décider à les tirer. Même la plupart des oiseaux de proie, si farouches chez nous, ne s'inquiètent guère de l'approche de l'homme. Les oiseaux dont la capture nous donna le plus de fil à retordre furent certainement les Gallinacés. Courant très vite dans les hautes herbes ou dans les broussailles, ne se levant qu'à la dernière extrémité, on les apercevait à peine, et si l'on parvenait à lancer son coup de fusil, l'oiseau blessé réussissait

à s'enfuir à pattes et, même mortellement atteint, à se cacher (1). Que de belles pièces n'avons-nous pas perdues ainsi et que n'aurions-nous donné pour un chien, un roquet quelconque, qui nous aurait rendu les plus grands services pour retrouver des pièces cachées à nos pieds, ou même quelquefois parfaitement en vue, mais que nous ne percevions pas, tant le plumage s'harmonise avec la couleur du sol.

Pour faire lever le gibier, de petites tragues organisées avec cinq ou six hommes ou gamins, qui battaient les broussailles, nous firent au moins voir quelques pièces qui, sans cela, ne seraient jamais sorties de leur fourré.

Si la chasse se fit en général sans grandes difficultés, il n'en fut pas de même malheureusement pour la préparation des sujets capturés. Les taxidermistes indigènes que nous avions engagés au début de chaque voyage étaient ou totalement incapables, ou d'une invincible paresse, ce qui, au point de vue du résultat, revient à peu près au même. Ce n'est qu'après plusieurs semaines, à Lucknow dans les deux cas, et grâce à l'aimable concours du conservateur du Musée provincial, que nous réussîmes à mettre la main sur le *rara avis* connaissant à peu près son métier et le faisant avec un enthousiasme suffisant. En attendant, c'est sur nous-mêmes que retombe le travail nécessaire à la conservation des belles espèces récoltées en cours de route, ce qui n'était pas toujours une bagatelle. Pendant tout notre séjour dans les Provinces centrales, où notre honorable taxidermiste consentait à travailler au taux moyen de un oiseau par jour, nous passâmes la moitié des nuits au travail, éclairés par un mauvais lampion, à préparer la récolte de la journée. Car toute pièce qui n'était pas préparée immédiatement était en général perdue; avec la chaleur tropicale du jour, la putréfaction attaque très rapidement les pièces abattues. J'obtins de bons résultats en vidant les oiseaux le plus tôt possible après les avoir abattus. De cette manière, ils pouvaient attendre quelques heures de plus leur mise en peau.

Une fois prêtes, les peaux étaient séchées au soleil (gare aux chats et aux oiseaux de proie) et pendant la nuit suspendues dans un grand panier en osier que nous avions fait faire spécialement pour le transport des peaux fraîches, car tant que les peaux ne sont pas parfaitement sèches, elles se déforment et se froissent très facilement; on les mettait donc au fur et à mesure de leur préparation au fond dudit panier, et on les calait avec notre provision d'é-toupe.

Certains auteurs recommandent, pour mettre les peaux à l'abri des attaques des termites, fourmis, rats et autres destructeurs, de les enfermer pendant la nuit dans des coffres en tôle fermant hermétiquement. Je préfère le panier suspendu, hors d'atteinte des parasites, parce que les peaux continuent à sécher et ne risquent pas de moisir, comme cela arrive quelquefois lorsqu'on les entasse dans des caisses sans aération.

A Lucknow, nous avions, un soir, entassé simplement les cornets sur ma table. En un rien de temps, deux ou trois spécimens furent détruits par de grandes Musaraignes, appelées souvent Rats musqués dans l'Inde. Heureusement que le bruit qu'elles faisaient en croquant le papier pour arriver à la peau me réveilla. Il s'en suivit une chasse dans laquelle plusieurs de ces intéressantes Musaraignes restèrent sur le carreau, non sans avoir au préalable empesté toute notre chambre.

D'ailleurs, la lutte était constante pour la conservation de la récolte. Pour les peaux des grands mammifères il y avait de nombreux amateurs. Parmi les petits, les dermestes étaient certainement les plus dangereux. A l'autre bout

(1) Voir pour les moyens de défense ceux que je signale pour *Perdicula asiatico* et *Galliperdix spadicea*.

de l'échelle les hyènes manifestaient une activité peu rassurante et eurent même l'audace, à notre campement de Dekna, dans les Satpuras, d'emporter des peaux de Cerfs pourtant accrochées presque contre nos tentes. Les chiens parias, dont on se méfiait moins peut-être, parce que soi-disant domestiques, n'en étaient pas moins entreprenants. L'un d'eux s'en alla triomphalement avec une magnifique tête d'Antilope cervicapra tuée par le D^r Warnéry. On ne revit plus ni le chien, ni la tête. Je ne parlerai pas des nombreux larcins commis au détriment de la cuisine et du garde-manger, ce genre d'attentats n'ayant rien à voir avec l'ornithologie (1).

Une fois bien sèches, on mettait les peaux dans des caisses doublées de fer blanc. Avant de les fermer définitivement et de les souder pour l'expédition, on introduisait une certaine quantité de benzine, dont les vapeurs détruisaient tout parasite qui aurait pu s'être glissé parmi les spécimens. Les envois faits de cette façon arrivèrent absolument intacts.

Pour deux Paons mesurant près de 2 m. 40 de longueur, nous dûmes faire faire une caisse de dimensions inusitées. Les sus-caudales avaient été enveloppées de papier de soie et fixées contre une légère latte de bambou.

Avant de terminer cette notice générale, pour passer à l'étude des espèces, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidé par leurs conseils et leur appui. Je dois une reconnaissance toute particulière aux directeurs des Musées de Calcutta et de Bombay qui nous aidèrent dans nos démarches pour l'obtention des recommandations aux fonctionnaires des districts où nous devions chasser et grâce auxquelles nous obtinmes non seulement les permis nécessaires pour chasser dans les Réserves du Gouvernement, mais aussi l'autorisation de loger dans les charmantes maisons de l'administration forestière. Ceci nous changea souvent agréablement du campement, et nous permit de traverser des régions en dehors du sentier battu par les touristes.

I. — PASSERES

CORVIDÆ.

1. *Corvus macrorhynchus* (Wagler).

Commun partout.

1 ad. N^o 1. Gohla. Oudh. 2-1902.

2 ad. N^{os} 2 et 3. Sabawalla, N. W. P. 26-3-1907.

1 ad. N^o 4. Dekna. P. C. 22-1-1907.

2. *Corvus splendens* (Vieill.).

Cette jolie espèce, qui rappelle beaucoup notre Choucas, est très répandue. Commune à Ceylan et dans la plus grande partie de l'Inde, les nombreux sujets qui la représentent sont en général d'une extraordinaire familiarité. Ils entrent couramment dans les appartements et emportent, de sur la table mise, fruits, pain et morceaux de viande, et se comportent, d'une manière générale, comme des oiseaux apprivoisés.

4 sp. N^{os} 5-8. ad. Tous de Lokartulaï. 2, 6 et 17-1-1907.

3. *Urocissa occipitalis* (Cab.).

Nous avons observé quelques sujets de cette belle espèce dans les ravines et vallons de la base de l'Himalaya, entre 1000 et 1500 mètres.

1 sp. N^o 9. ad. Rajpur. 19-2-1902.

2 sp. N^{os} 10 et 11. ♂ ad. et ♀ ad. Rajpur. 7-4-1907.

4. *Dendrocitta rufa* (Scop.).

Cet oiseau est assez commun dans la plaine et à la base de l'Himalaya.

(1) Sauf pour *Milvus govinda*; voir au Catalogue.

Par ses allures et sa manière de vivre, il rappelle beaucoup notre Pie commune.

- 1 sp. N° 12. ♂ ad. Lucknow. 4-2-02.
- 1 sp. N° 13. ♀ ad. Gohla, Oudh. 8-2-02.
- 1 sp. N° 14. ad. Sabawalla. 28-2-02.
- 1 sp. N° 15. ♀ ad. Sabawalla. 27-3-07.
- 1 sp. N° 16. Lokartulaï. 5-1-07.
- 1 sp. N° 17. Lokartulaï. 6-1-07.

5. **Dendrocitta himalayensis** (Blyth).

Dans les ravins et les vallons de la base de l'Himalaya. Les sujets rapportés ont été récoltés entre 1000 et 2000 mètres.

- 2 sp. N°s 18 et 19. Rajpur. Les 18 et 19-2-02.
- 1 sp. N° 20. Dehra. 6-3-07.
- 1 sp. N° 21. Mussooree. 4-4-07.
- 1 sp. N° 22. Dehra. 7-4-07.

6. **Garrulus lanceolatus** Vig.

- 1 sp. N° 23. ad. Mussooree. 4-4-07.

7. **Nucifraga hemispila** Vig.

- 2 sp. N°s 24 et 25. ♂ et ♀ ad. Bodyar (alt. 3000 m.) Himalaya.

8. **Pyrhocorax alpinus** (Vieill.).

Le Choquard n'est pas rare dans l'Himalaya. Nous en avons vu plusieurs vols au Cachemire, dans les montagnes des environs du lac Woular.

CRATEROPODIDÆ.

9. **Garrulax leucolophus** (Hardw.).

- 1 sp. N° 26. ad. Phandowalla, Mts Siwaliks, Prov. N.-Ouest. 21-2-02.
- 2 sp. N°s 27 et 28. ♂ ad. et ♀ ad. Phandowalla. 17-3-07.

10. **Garrulax albigularis** Gould.

- 1 sp. N° 29. Mussooree. 7-4-07.

11. **Crateropus canorus** (L.).

Commun partout, aussi bien dans les jardins aux environs des villes que dans les bordures des grands bois.

- 1 sp. N° 30. ad. Colombo. 21-12-1901.
- 1 sp. N° 31. ad. Gohla. 8-2-1902.
- 1 sp. N° 32. ad. Lokartulaï. 6-1-07.
- 1 sp. N° 33. ad. Phandowalla. 17-3-07.

12. **Crateropus rufescens** (Blyth).

- 1 sp. N° 34. Acquis à Kandy.

13. **Trochalopteron lineatum** (Vig.).

- 1 sp. N° 35. Tiré au-dessus de Chawrani, Himalaya. Alt. env. 3.000 mètres.

14. **Pomatorhinus erythrogenys** (Vig.).

- 1 sp. N° 36. Rajpur. 1-4-1907.
 - 2 sp. N°s 37 et 38. Rajpur. les 18 et 19-2-02.
- Semble commun dans les petits ravins de la base de l'Himalaya.

15. **Pomatorhinus melanurus** (Blyth).

- 1 sp. N° 39. Acquis à Kandy.

16. **Pyctorhys sinensis** (Hodgs.).

- 2 sp. N°s 40 et 41. ♂ ad. et ♀ ad. Sabawalla. 24-3-07.

17. **Myophonus temmincki** (Vig.)

Nous avons souvent trouvé cette jolie espèce le long des cours d'eau de la

base de l'Himalaya. Perchés sur des rochers, les oiseaux, plutôt farouches, s'envolaient en lançant un sifflet assez mélodieux, quoique strident, à travers la vallée. Les sujets fraîchement tirés ont le dessus des grandes plumes comme saupoudré de bleu de cobalt vif. Cette coloration disparaît malheureusement peu à peu, à mesure que la peau sèche.

- 1 sp. N° 42. Phandowalla. 22-2-02.
- 1 sp. N° 43. Dehra-Doun. 6-3-07.
- 1 sp. N° 44. Phandowalla. 18-3-07.
- 1 sp. N° 45. Mussooree. 4-4-07.
- 3 sp. Nos 46-48. Dehra. 7-4-07.
- 18. **Liothrix lutea** (Scop.).
1 sp. N° 49. Dehra. 7-4-07.
- 18. **Chloropsis aurifrons** (Tem.).
2 sp. Nos 50 et 51. ♂, ♀ ad. Sabawalla. 2 et 4-3-02.
- 20. **Ægithina tiphia** (L.).
1 sp. N° 52. ♀. Lokartulaï. 10-1-07.
- 21. **Hypsipetes psaroides** (Vig.).
2 sp. Nos 53 et 54. Sabawalla. 28-3-07.
- 22. **Hypsipetes ganeesa** (Sykes).
1 sp. N° 55. Galle. Ceylan. 26-12-01.
- 23. **Molpastes haemorrhus** (Gm.).
1 sp. N° 56. Colombo. 21-12-01.
- 24. **Molpastes intermedius** (Hay).
1 sp. N° 57. Phandowalla. 22-2-02.
2 sp. Nos 58 et 59. Phandowalla. 24-2-02.
- 25. **Molpastes leucogenys** (Gray).
1 sp. N° 60. Phandowalla. 25-3-07.
1 sp. N° 61. Dehra. 2-4-07.
- 26. **Otocompsa emeria** (L.).
1 sp. N° 62. Luck now. 13-2-07.
- 27. **Pycnonotus melanicterus** (Gm.).
2 sp. Nos 63 et 64. Kandy. 9-1-02.

DICRURIDÆ.

28. **Dicrurus ater** (Herm.).

Ce joli petit oiseau, que les Anglais appellent « King-Crow », est très commun aux Indes. On le voit partout perché, soit au sommet d'un grand arbre isolé, soit sur un poteau de télégraphe ou autre, d'où il se lance pour happer quelque insecte au vol ou le saisir sur le sol. Les oiseleurs indigènes en capturent beaucoup en se cachant sous un arbre à travers lequel ils font monter une grande perche en bambou, terminée par un gluaux, sur lequel les oiseaux viennent se poser. Le bambou se démonte par pièces d'un mètre cinquante environ, que l'oiseleur ajoute bout sur bout très habilement, de sorte qu'il arrive à dépasser le sommet des plus hauts arbres avec ce frêle appareil. Ils prennent de la sorte bien des oiseaux de toute espèce. A Dehli, nous eûmes l'occasion d'acheter deux sacs pleins de petits oiseaux à un de ces artistes. Nous gardâmes deux ou trois spécimens intéressants, sans parler des quelques sujets qui étaient morts par suite du manque d'air et de la chaleur, quant au solde, savoir une vingtaine de volatiles divers, nous les remîmes immédiatement en liberté, au grand ébahissement des indigènes. Parmi les libérés, il y avait un Rollier, qui eut vite fait de disparaître à l'ho-

rizon, quelques Martins-pêcheurs (*Halcyon smyrnensis*) dont deux ou trois frères moins heureux restèrent morts au fond du sac, puis des *Dicrurus* qui, sitôt à l'air, se perchèrent à quelques pas de nous, et probablement affamés, se mirent en chasse sans plus se préoccuper de la présence des hommes. Les deux numéros qui suivent étaient parmi les victimes.

29. **Dicrurus longicaudatus** (Hay).

1 sp. N° 65. Dehli. 26-2-07.

30. **Dicrurus cœrulescens** (L.).

1 sp. N° 66. Dehli. 26-2-07.

31. **Dicrurus leucopygialis** (Blyth).

2 sp. N°s 67 et 68. Colombo. 21-12-1901.

32. **Chibia hottentota** (L.).

Ces beaux oiseaux se nourrissent d'insectes qu'ils prennent surtout dans les calices des grandes fleurs qui couvrent certains arbres de la forêt indienne.

2 sp. N°s 69 et 70. ♂, ♀, ad. Sabawalla. 2-3-02.

3 sp. N°s 71-73. ad. Phandowalla. 16-3-07.

33. **Dissemurus paradiseus**. (L.).

1 sp. N° 74. Dekna. 26-1-07.

34. **Argya caudata** (Dum.).

1 sp. N° 75. Sabawalla. 3-07.

SYLVIIDÆ.

35. **Phylloscopus proregulus** (Pall.).

2 sp. N°s 76, 77. Mussooree. 3-02.

36. **Prinia socialis** (Sykes).

1 sp. N° 78. ♂ ad. Sabawalla. 3-07.

LANIIDÆ.

37. **Lanius lathora** (Sykes).

1 sp. N° 79. ad. Agra. 23-2-07.

2 sp. N°s 80 et 81. ad. Sikandra. 24-2-07.

38. **Lanius vittatus** (Val.).

1 sp. N° 82. ♂ ad. Itarsi. 29-12-06.

1 sp. N° 83. ad. Lokartulaï. 8-1-07.

2 sp. N°s 84 et 85. ad. Sabawalla. 25-3-07.

39. **Lanius erythronotus** (Vig.).

6 sp. N°s 86-91. Dehra, Sabawalla et Phandowalla. 2-1902 et 3-1907.

40. **Lanius cristatus** (L.).

1 sp. N° 92. ♀ ad. Kandy. 9-1-1902.

41. **Pericrocotus speciosus** (Lath.).

2 sp. N°s 93 et 94. ♂, ♀ ad. Lucknow. 2-2-02.

1 sp. N° 95. ♂ juv. Dehra. 7-4-07.

42. **Pericrocotus brevirostris** (Vig.).

2 sp. N°s 96 et 97. ♂ ad. Dehra. 2-3-02.

1 sp. N° 98. ♂ ad. Sabawalla. 27-3-07.

1 sp. N° 99. ♂ juv. Dehra. 3-4-07.

43. **Pericrocotus peregrinus** L.

2 sp. N°s 100 et 101. Sabawalla, 26-2-1902, et Lucknow, 2-2-1902.

44. **Pericrocotus roseus** (Vieill.).

1 sp. N° 102. ♂ ad. Dehra. 6-4-1907.

45. **Graucalus macei** Less.
 1 sp. N° 103. ♂ ad. Phandowalla. 15-3-07.
 1 sp. N° 104. ♂ juv. Lackimpur. 7-2-02.

ORIOOLIDÆ.

46. **Oriolus melanocephalus ceylonensis** Bp.
 1 sp. N° 105. ♂ ad. Galle, Ceylan. 29-12-1901.
 47. **Oriolus melanocephalus** L.
 1 sp. N° 106. ♂ ad. Phandowalla. 18-3-07.

STURNIDÆ.

48. **Pastor roseus** (L.).
 Observé de grandes bandes de ces oiseaux, auxquels étaient mêlés des *Temenuchus pagodarum* et, à Lucknow, des *Sturnus*.
 1 sp. N° 107. ♂ ad. Lokartulaï. 3-1-07.
 1 sp. N° 108. ♂ ad. Lucknow. 13-2-07.
 1 sp. N° 109. juv. Lokartulaï. 11-1-07.
 49. **Sturnus menzébieri** (Sharp.).
 2 sp. Nos 110 et 111. Dehli. 26-2-07.
 50. **Sturnus humii** (Hodgs.).
 1 sp. N° 112. ad. Cachemire. 3-02.
 51. **Temenuchus pagodarum** (Gm.).
 2 sp. Nos 113 et 114. ad. Lokartulaï. 11 et 18-1-1907.
 52. **Acridotheres tristis** (L.).
 Très commun partout, aussi bien dans les grandes villes que dans la campagne ou les grandes clairières de la jungle, cet oiseau est un des plus familiers de l'Inde. On le voit toujours autour des habitations, picorer sur les chemins ou sur le gazon des jardins. Il se laisse approcher comme nos Pigeons domestiques, sans manifester la moindre timidité.
 7 sp. Nos 115-121. Sabawalla, Phandowalla, Lokartulaï, Lucknow, etc.
 53. **Acridotheres melanostenus** (Legge).
 ♂ Remplace, à Ceylan, l'espèce précédente.
 1 sp. N° 122. ad. Galle. 26-12-1901.
 54. **Acridotheres ginginianus** (Lath.).
 Nous n'avons observé cet oiseau qu'aux abords immédiats des grandes villes du N.-O. où il semble très commun, à côté de l'A. *tristis*. Mais il semble être un peu plus campagnard que le précédent.
 7 sp. Nos 123-130. Lucknow, Dehli et Agra. 2-07.
 55. **Sturnopastor contra** (L.).
 Assez commun, nous l'avons observé par petites troupes, mêlé à d'autres Sturnidés (*Sturnus*, *Pastor*, etc.).
 1 sp. N° 130. Lucknow. 4-2-02.
 2 sp. Nos 131 et 132. Sabawalla. 25-3-07.
 2 sp. Nos 133 et 134. Lokartulaï. 6 et 10-1-07.

MUSCICAPIDÆ.

56. **Terpsiphone paradisi** (L.).
 1 sp. N° 135. ♂ ad. Galle. 24-12-01.
 1 sp. N° 136. ♂ juv. Colombo. 21-12-01.
 57. **Rhipidura albicollis** (Vieill.).
 1 sp. N° 137. ad. Dehra. 21-2-02.

58. **Rhipidura albifrontata** (Frankl.).

1 sp. N° 138. Phandowalla. 3-07.

TURDIDÆ.

59. **Pratincola caprata** (L.).

2 sp. Nos 139 et 140. ♂ ad. Sabawalla. 26-2-02 et 3-07.

60. **Pratincola maura** (Pall.).

2 sp. Nos 141 et 142. ♂ ad. Dehra et Sabawalla. 19-2-02 et 27-3-07.

61. **Henicurus maculatus** (Vig.).

2 sp. Nos 143 et 144. ♂ ad. Rajpur, 19-2-02 et Dehra, 7-4-07.

62. **Chimarrhornis leucocephalus** (Vig.).

Observé le long des torrents et des ruisseaux de la base de l'Himalaya jusqu'à 2.500 mètres d'altitude.

1 sp. N° 145. Capturé à Lokwar (alt. 2.200). 12-3-02.

4 sp. Nos 146-149. Tous des environs de Rajpur. 4 à 7-4-1907.

63. **Ruticilla rufiventris** (Vieill.).

1 sp. N° 150. ♂ ad. Lucknow. 14-2-07.

64. **Thamnobia cambayensis** (Lath.).

1 sp. N° 151. ♂ ad. Dekna. 22-1-07.

65. **Copsychus saularis** (L.).

1 sp. N° 152. Colombo. 21-12-02.

66. **Cittocincla macrura** (Gm.).

1 sp. N° 153. ♂ ad. Kandy. 2-5-07.

67. **Merula atrigularis** (Tem.).

En 1902, nous n'avons observé cet oiseau qu'à des altitudes assez considérables, au-dessus de 2.000 mètres, mais en 1907, de fortes chutes de neige sur les sommets en avaient fait descendre de grandes bandes jusque dans les jardins de Dehra-Doun.

11 sp. Nos 154-164. ♂♀ ad. et juv. Mussooree, Chawrani (2.400 m.), Dehra, Sabawalla, etc. 3-02 et 3 et 4-07.

68. **Turdus viscivorus** (L.).

Nous avons trouvé quantité de Draines dans les grandes forêts de conifères au-dessus de Chakrata, à une altitude de 2.800 mètres environ.

2 sp. Nos 165 et 166. Bodyar. 18-3-02.

69. **Oreocincla spiloptera** (Blyth).

1 sp. N° 167. Kandy. 9-1-02.

70. **Cinclus asiaticus** (Sw.).

1 sp. N° 168. juv. Dehra. 7-4-07.

PLOCEIDÆ.

71. **Ploceus baya** (Blyth).

1 sp. N° 169. ♂ ad. Kandy. Ceylan. 9-1-02.

72. **Munia malacca** (L.).

1 sp. N° 170. ♂ ad. Kandy. 9-1-02.

73. **Sporæginthus amandava** (L.).

1 sp. N° 171. ♀. Sabawalla. 20-3-07.

FRINGILLIDÆ.

74. **Carpodacus erythrinus** (Pall.).

3 sp. Nos 172-174. ♂♂♀ ad. Rajpur. 3 et 7-4-07.

75. *Melophus melanicterus* (Gm.).

1 sp. N° 175. ♂ ad. Rajpur. 7-4-07.

HIRUNDINIDÆ.

76. *Hirundo smithii* (Leach).

1 sp. N° 176. ♂ ad. Lucknow. 9-2-07.

MOTACILLIDÆ.

77. *Motacilla maderaspatensis* (Gm.).

1 sp. N° 177. ♂ ad. Itarsi. 29-12-06.

78. *Anthus similis* (Jerd.).

1 sp. N° 178. Dehra. 3-02.

79. *Anthus rufulus* (Vieill.).

2 sp. Nos 179 et 180. Sabawalla, Phandowalla. 17 et 24-3-07.

80. *Anthus rosaceus* (Hodgs.).

1 sp. N° 181. Sabawalla. 27-3-07.

(à suivre).

NOTES ET FAITS DIVERS

Mésanges et gardes des voies. — Les postes qui, en ce temps de guerre, surveillent les voies ferrées, souvent établis très loin de toutes habitations, ont dû organiser des campements de fortune. Dans les campements, généralement très pittoresques, qui sont installés dans les régions boisées du département de la Côte-d'Or, les difficultés du ravitaillement obligent à préparer les aliments sur place. Au poste du bois de Saint-Julien, les déchets de cette cuisine jetés dans les environs immédiats n'ont pas tardé à attirer une quantité de Mésanges charbonnières (*Parus major* L.), qui toute la journée y viennent se gorger de la graisse et de la viande restés après les lambeaux aponévrotiques jetés dans les broussailles et retenus dans les branches. Les ébats de ces charmants oiseaux sont une des rares distractions des soldats du poste.

Ce fait fournit une indication pour le nourrissage hivernal de ces Passereaux déjà connus comme grands amateurs de matières grasses, suif, lard, etc. Comme quelques humains, ces Mésanges tirent donc profit de cette guerre effroyable qui paraît d'ailleurs avoir fort peu influencé les Oiseaux. Contrairement à ce qu'ont rapporté certains journaux, les passages en Bourgogne n'ont nullement été troublés et aucune perturbation n'y a été constatée.

P. PARIS.

Sur les Cigognes. — En traversant Colmar le dimanche 12 juillet dernier j'ai aperçu quatre Cigognes sur un nid placé sur le toit d'une église : puis, le lendemain, à Bar, en me rendant à Sainte-Odile, un autre nid où se trouvaient trois autres oiseaux.

Dans ces deux localités, on m'a laissé entendre que le nombre des Cigognes semble diminuer d'année en année.

P. PETITCLERC.

Sur les tolérances. — Je tiens à signaler aux lecteurs de la *Revue* deux sujets fort intéressants :

1° *Destruction en masse des Ramiers.*

Un arrêté préfectoral du 5 septembre (Landes, Gironde et Lot-et-Garonne) a cru pouvoir, sous prétexte de destruction, dégâts probables, etc., etc., autoriser cette chasse, non au fusil, mais bien avec des filets !

Espérons que cette illégalité inique ne se renouvellera pas ce printemps, le prétexte des semailles ne pouvant être invoqué.

Il y a lieu, à mon avis, de signaler cette nouvelle intempérance des tolérances préfectorales.

2° Les marchands de petits oiseaux protégés par la loi qui furent condamnés en

correctionnelle par le Tribunal de Bordeaux, firent appel et la Cour d'appel les condamna à son tour, mais cela ne leur suffit pas, ils furent en cassation et la Cour suprême a rejeté leur pourvoi.

Je n'en sais pas davantage, mais j'estime qu'il serait intéressant de connaître les termes de ce rejet et d'en extraire quelques lignes essentielles pour la mentalité du Sud-Ouest et afin d'éviter en février prochain le retour de ces massacres des petits oiseaux et de ces trous dans la loi de 1844 dont il ne restera bientôt plus grand'chose.

L. V.

Hirondelle blanche. — Un de mes amis, M. G. Loyez, de notre cité, a aperçu plusieurs jours de suite (à partir du 14 septembre de l'année 1914) une *Hirondelle de fenêtre* complètement blanche, entre le jardin anglais de Vesoul et la ligne ferrée de Paris-Belfort.

Je ne crois pas que le passage de la Bécasse ait été important en novembre ; on ne m'en a signalé que trois ou quatre oiseaux dans les derniers jours d'octobre, mais il faut bien tenir compte de l'interdiction de la chasse.

P. PETITCLERC.

Le dernier Pigeon migrateur. — *Martha*, le dernier Pigeon migrateur, est morte au Jardin zoologique de Cincinnati (Etats-Unis), à 2 heures du matin, le 1^{er} septembre 1914. Cette femelle avait vécu 29 ans en captivité. Beaucoup de personnes s'y intéressaient, car plus de 2.500 ont demandé à la Société Audubon les planches en couleurs représentant cette femelle.

C'était le dernier représentant d'une espèce célèbre dont les légions innombrables (par milliards), il n'y a guère plus de cinquante ans, vivaient dans les forêts de l'est des Etats-Unis. Leurs colonies s'étendaient sur de nombreux kilomètres carrés et les grands arbres sur lesquels ils nichaient portaient jusqu'à 90 nids. On les abattait pour s'emparer des jeunes. Ils ne poussaient que deux œufs, et dans la moitié des nids il n'y en avait même qu'un seul. Malgré les primes offertes, depuis plusieurs années, il a été impossible de découvrir un seul nid de l'année. C'est donc bien la fin de l'espèce.

Voilà un résultat de l'imprévoyance humaine. Que ceci nous serve de leçon.

Quelques dates de migration en Hollande. — (D'après les rapports des correspondants du Comité des migrations). Première arrivée :

1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905
<i>Vanneau huppé.</i>								
22 Janv.	10 Fév.	18 Fév.	18 Fév.	2 Fév.	8 Fév.			
<i>Cigogne blanche.</i>								
7 Mars	3 —	21 —	12 Janv.	13 Janv.	5 —	3 Mars	15 Fév.	18 Fév.
<i>Hirondelle de cheminée.</i>								
18 —	30 Mars	9 Avril	5 Avril	4 Avril	2 Avril	[8 Avril	5 Avril	30 Mars
<i>Coucou commun.</i>								
24 —	11 Avril	8 —	26 Mars	24 Mars	22 —	18 —	7 —	15 Avril
<i>Rossignol ordinaire.</i>								
5 Avril	19 —	18 —	12 Avril	16 Avril	12 —	2 —	14 —	9 —
<i>Hirondelle de fenêtre.</i>								
7 —	13 —	15 —	11 Avril	9 Avril				
<i>Martinet.</i>								
26 —	22 —							
<i>Corneille mantelée.</i>								
26 Sept.	28 Sept.	3 Oct.	25 Sept.	29 Sept.	6 Oct.	2 Oct.	20 Sept.	1 Oct.

VAN JERSEL.

Aviculture au Paraguay. — Le Paraguay est la contrée idéale pour l'aviculteur, idéale par le climat, l'abondance, la variété et la multiplicité des espèces et dans ce fait que malgré sa latitude méridionale beaucoup de familles et d'espèces brésiliennes sont encore bien représentées et par conséquent y sont visibles sans qu'on soit forcé de se rendre dans les régions tropicales et insalubres de l'intérieur du Brésil. Les prix des Oiseaux de cage sont à peu près les suivants : 6 fr. 25 pour un *Ara macao* ; 10 francs pour un *Ara ararauna* ; 21 francs pour le Roi des Vautours (*Cathartes papa* (L.)). Mais les spécimens bien appréciés par les Paraguayens, et surtout à Asuncion, atteignent parfois le double. Le prix des petits oiseaux, comme les Tanagras, les Troupials, les Fringilles ne dépasse pas 1 fr. 25. Le *Cyanocorax chrysops*, ou Geai du pays, se vend 5 francs. Un *Crax sclateri* souvent ne vaut pas plus de 8 fr. 50.

Mirabilis et de Goulds. — *Avic. Mag.* nous apprend que M. Thomasset vient d'obtenir dans ses volières, en Angleterre, des pontes d'un Diamant merveilleux mâle (tête rouge) avec un Gould femelle (tête noire). Ces deux oiseaux furent placés dehors dans l'été de 1913, puis en cage dans le milieu de janvier ; ils passèrent ainsi quatre mois dans un local clos. Ils étaient en beau plumage lorsqu'on les mit dehors en mai. Ils construisirent leur nid et y déposèrent 6 œufs ; une seconde ponte en donna 5 ; et une troisième 2. Tous ces œufs vinrent à bien et donnèrent des pous-sins bien constitués.

Le mâle, en père modèle, a assumé toute la charge de la nourriture des jeunes jusqu'à leur départ du nid. Pour l'élevage des jeunes, les parents consommèrent beaucoup de graines fraîches, tandis que les Pœphticautes paraissent nourrir leurs petits exclusivement de graines sèches.

Les Hirondelles dans le Gard. — J'ai annoncé récemment qu'à Vallabrègues on avait laissé les Hirondelles tranquilles au départ en octobre 1913. Cette année, il n'en a malheureusement pas été de même. En octobre 1914 on les chassait au filet, près d'un chemin très passager, non loin du village qui possède quatre *gardes*. Mon correspondant, auquel j'avais envoyé, pour avoir plus d'autorité, une enveloppe et papier à en-tête de la Ligue de Protection des Oiseaux, a écrit au Préfet, moi, j'ai écrit au commandant de gendarmerie, expliquant que le délit était grave et multiple, car les braconniers prenaient les Hirondelles (oiseau qu'il est défendu de tuer) avec des engins prohibés (filets se rabattant) et pendant que la chasse est défendue. Ces braconniers avaient une quinzaine d'Hirondelles vivantes attachées au milieu de leurs filets, comme appeaux. Les autorités auxquelles nous nous sommes adressés ont dû mettre notre réclamation au panier, car nous n'avons reçu aucune réponse. C'est souvent que les choses se passent ainsi !

Cardet, 6 janvier 1915.

DE CHAPEL.

Les Oiseaux et l'électricité. — *Une enquête nécessaire.* — Il serait urgent, dans l'intérêt de la protection de l'avifaune, de bien établir si les divers transmetteurs d'électricité tuent réellement les Oiseaux, et dans quelles proportions. La question est des plus controversée. Je serais reconnaissant à ceux de nos confrères qui pourraient me renseigner sur les points suivants :

1° Faits établissant que les Oiseaux (indiquer les espèces) sont tués dans leur vol par la rencontre des fils ;

2° Ou tués par électrocution lorsqu'ils se perchent sur un fil chargé de fluide ;

3° Dans ce dernier cas, nature du fil (fil de fer, ou de cuivre, télégraphes, téléphones, d'éclairage électrique rural).

4° Une espèce, d'abord décimée, s'habitue-t-elle à éviter le danger ? Quelles espèces ?

5° Nombre d'oiseaux tués à votre connaissance ?

6° Remèdes possibles.

7° Faits établissant que les fils électriques causent peu ou point de préjudice aux Oiseaux.

Tigné (Maine-et-Loire).

André GODARD.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leucocotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie*.

The Gannet : A Bird with a History par J.-H. GURNEY, F. Z. S., F. L. S. avec trois planches en couleur et 50 illustrations de *Sula bassana*. Un volume in-8°, 600 pages. Prix 33 francs. Wilherby Co 326. High Holborn, London.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successesseur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915



Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 71

A. Menegaux. — Sur l'hybridation dans le genre *Paradisea*.

L. Aptel. — Sur quelques Oiseaux de la Camargue.

De Chapel. — L'Hirondelle grise de rocher dans le Gard.

X. Raspail. — Les Oiseaux et le choléra.

A. Menegaux. — La Protection des Aigrettes aux Etats-Unis.

A. Engel. — Etude d'une collection d'Oiseaux rapportée de l'Inde.

Notes et Faits divers :

Nouveau fait en faveur du Moineau (P. Paris).

La palette terminale des penes du Jaseur (fig.) (P. Paris).

Sur la migration des Hirondelles (De Chapel).

Sur la naissance et l'élevage d'un hybride de Linot et Serine (L. Devy).

Les Oiseaux de Paradis à Tobago (A. M.).

Robustesse des Oiseaux-Mouches (A. M.).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.	2 75		
—		50 —	3 25		
—		100 —	4 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

SUR L'HYBRIDATION DANS LE GENRE *PARADISEA* L., 1758

par A. MENEGAUX



M. Renesse de Duivenbode vient de faire don aux collections nationales du Muséum de divers Paradisiens dont l'un est des plus intéressants et provient de Merauke, localité de la Nouvelle-Guinée hollandaise située sur la côte sud, entre l'île Frédéric-Henri et la frontière anglaise.

Ce spécimen rappelle *P. apoda* L. et surtout *P. a. novæguinæ*, mais la largeur du vert de la gorge, à la limite du coussinet, est plus grande que sur *apoda*, tandis qu'elle est plus faible que sur *P. raggiana*. En outre, une ligne jaune très étroite, mais néanmoins nette, sépare le vert de la gorge du coussinet. C'est donc un reste du collier jaune de *raggiana*. Le ventre est plus foncé que sur ce dernier. La couleur du dos est celle d'*apoda* ; mais les petites couvertures sont très foncées et les barbes terminales des plumes sont jaunes sur la moitié de leur longueur environ ; il se forme ainsi trois bandes obliques distinctes, mais incomplètes, bien différentes de ce qu'on trouve sur *raggiana*. A la base, les parures sont d'un orangé plus rouge que sur les diverses formes d'*apoda*, mais moins rouges que celles de *raggiana*. A partir du milieu, les plumes sont d'un pourpre plus foncé que sur *apoda novæguinæ* et moins que sur *raggiana*.

Il est donc plausible d'admettre que ce spécimen, avec ses caractères intermédiaires, est un hybride de *P. a. novæguinæ* et de *P. raggiana*, deux espèces dont les habitats s'enchevêtrent sur les bords de la rivière Fly. De plus, ce spécimen est absolument identique à l'un des spécimens décrits par Salvadori in *Orn. della Papuasias e della Molluche*, vol. II, pp. 621, 622.

M. Hartert m'écrit que le musée de Tring possède un tel exemplaire obtenu par échange avec le musée de Gênes. Merauke n'étant pas très loin de Fiume Fly, où les deux espèces ne sont pas rares et où les hybrides sont nombreux, est probablement le port d'exportation pour les spécimens tués dans l'intérieur jusqu'au fleuve Fly.

Salvadori a étudié 19 spécimens récoltés de juillet à octobre 1877 par d'Albertis, sur les bords du Fiume Fly, à une altitude de 200 à 420 mètres. Tous les mâles adultes rappellent ceux de *P. novæguinæ* et de *raggiana* pour la couleur des parures, par les couvertures sus-alaires marquées plus ou moins abondamment de jaune et par un collier jaune plus ou moins large qui sépare le coussinet du vert de la gorge et qui, parfois, est interrompu sur le milieu. Sur quelques-uns, la couleur orangée des parures est plus ou moins lavée de rouge. Le collier est parfois aussi large que sur *raggiana* et la bande jaune de l'aile est de largeur variable sur les divers spécimens.

D'après Salvadori (*loc. cit.*), dans les peaux qu'il a étudiées, on trouve

tous les états intermédiaires entre les deux formes *P. a. novæguinæ* et *P. raggiana* en ce qui concerne :

1° La couleur des parures, qui peut aller du jaune pur de *novæguinæ* au rouge de *raggiana* ;

2° Le collier, à peine indiqué chez les uns et qui arrive à avoir le cinquième de la largeur de celui de *raggiana* ;

3° La bande jaune des petites couvertures de l'aile, qui existe toujours, mais présente une certaine variabilité quant à sa largeur.

Salvadori est d'avis que les faits qu'il rapporte mettent hors de doute l'existence fréquente d'hybrides entre *P. novæguinæ* et *P. raggiana*. Ce serait donc un exemple à ajouter à ceux que l'on connaît d'hybridation entre deux espèces d'Oiseaux à l'état de liberté. Comme notre *Tetrao urogallus* et *T. tatrix*, et deux Coracias de l'Inde (*C. indicus* L. et *C. affinis* M. Clell.). On peut probablement affirmer que ces hybrides sont féconds. Si on considère combien ils sont variables, ils ne peuvent être produits par des progéniteurs de sang pur, mais par des types déjà modifiés. Il serait intéressant de pouvoir préciser si le résultat final de ces croisements successifs peut amener l'apparition d'une forme ayant des caractères constants, c'est-à-dire d'une espèce nouvelle.

On sait que dans le genre *Paradisea* L., on peut distinguer deux groupes suivant la forme de deux rectrices médianes constituées par deux brins qui, dans les deux cas, ne portent pas de barbes.

A. Le premier renferme les deux espèces qui ont leurs brins larges, aplatis, allongés et tordus. Ce sont : 1° *P. rudolphi* Finsch, 1885, le Paradisier bleu, habitant les hautes régions des monts Owen-Stanley, dans la Nouvelle-Guinée anglaise, avec la forme *P. r. hunti* Le Souef, 1907 ; 2° *P. rubra* Daudin, 1800 le Paradisier rouge des auteurs, qui se trouve dans les îles Waigeou, Batanta et Gemien, situées à l'extrémité ouest de la Nouvelle-Guinée.

B. Les autres formes ont les deux rectrices médianes représentées par deux brins minces, très allongés (40 à 50 centimètres) et très flexibles. Ce sont :

1° *P. apoda* L., le Grand-Emeraude, connu dans le commerce sous le nom de Paradis mâle ;

a) *P. a. typica* L., 1758, des îles Arou ;

b) *P. a. novæguinæ* d'Alb. et Salv., 1879, des bords de la rivière Fly, Nouvelle-Guinée anglaise. Cette forme s'hybride avec *P. raggiana* et donne des formes nombreuses qui ont été décrites par Salvadori. Le spécimen dont je viens de parler paraît en être une, bien qu'il provienne de Merauke, port situé à une assez grande distance de la rivière Fly ; mais il est probable qu'il a été tué dans l'arrière-pays et que Merauke n'est que l'endroit où il a été apporté pour la vente ;

2° *P. minor* Shaw, le Petit-Emeraude, ou Paradis femelle du commerce ;

a) *P. m. typica* Shaw, 1872, de Misol et du nord-ouest de la Nouvelle-Guinée, depuis les monts Arfak, au nord, jusqu'à la baie Etna, au sud de l'île ;

b) *P. m. jobiensis* Rothsch., 1877, de l'île Jobi ;

c) *P. m. finschi* A. B. Meyer, 1885, de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée allemande ;

3° *P. augustæ victoriæ* Cab., de la côte septentrionale du golfe Huon, dans la Nouvelle-Guinée allemande. C'est le Paradis orange du commerce ;

4° **P. intermedia** de Vis, 1894, du nord-est de la Nouvelle-Guinée anglaise, depuis la baie Henicote jusqu'à la baie Collingwood ;

5° **P. granti** North, 1906, de la Nouvelle-Guinée allemande. Cette forme, peut-être hypothétique, est, d'après l'auteur, très voisine de *P. augustæ victoriæ* et de *P. intermedia*. Son habitat peut donc être placé près de celui de ces deux espèces ; ce n'est peut-être qu'une forme hybride. Le type se trouve au musée de Sydney. Je n'en connais pas de spécimen dans les musées d'Europe.

6° **P. raggiana** Scl., 1873, des plaines et des collines de la Nouvelle-Guinée anglaise jusqu'à la rivière Fly ; dans le commerce on le désigne sous le nom de Paradis rouge.

7° **P. maria** Rchw., 1894, des monts Finisterre (150 mètres de hauteur), dans la Nouvelle-Guinée allemande. M. Rothschild pense que c'est un hybride de *P. augustæ victoriæ* et *P. guilielmi*. (Le type est au Musée de Berlin, et le musée de Tring en possède deux spécimens.) ;

8° **P. duivenbodei** Menegx, 1913 (*Revue fr. Ornith.*, n° 48, p. 49 et n° 55, p. 172), type unique au Muséum, tué près d'Yaour, dans la baie de Gelwinck. J'ai communiqué ce type à MM. Rothschild et Hartert à Tring. M. Hartert m'a écrit qu'après un examen comparatif très sérieux, ils ont reconnu la validité de cette espèce. C'est peut-être aussi un hybride ? Mais lequel ?

9° **P. decora** Salv. et Godm., 1883, de l'île Fergusson, dans l'archipel d'Entrecasteaux, au sud-est de la Nouvelle-Guinée anglaise ;

10° **P. guilielmi** Cab., 1888, des montagnes situées au nord du golfe Huon, au-dessus de 800 mètres dans la Nouvelle-Guinée allemande.

En somme, si on considère combien les espèces de ce genre varient facilement suivant leur habitat, que *P. maria* a des caractères intermédiaires entre *P. augustæ victoriæ* et *P. guilielmi*, que *P. intermedia* n'est qu'un *P. aug. vict.* avec des parures de *raggiana*, que *P. granti* est très voisin d'*aug. vict.* et d'*intermedia*, que, de plus, à ces formes viennent s'ajouter celle décrite par moi dans la *Revue* en 1913 sous le nom de *P. duivenbodei* et qui, avec des caractères les rapprochant des diverses espèces, possèdent aussi des caractères spéciaux ; si on considère d'autre part les nombreux hybrides étudiés par Salvadori, on peut conclure que l'hybridation dans le genre *Paradisea* paraît être plus fréquente qu'ailleurs et l'étude de cette question dans le genre, quand les spécimens bien étudiés seront plus nombreux, pourra donner des résultats intéressants.

SUR QUELQUES OISEAUX DE LA CAMARGUE

par L. APTEL.

J'ai publié l'an dernier, dans le *Bulletin de la Ligue pour la protection des Oiseaux*, un article sur la colonie de Rolliers qui s'était établie dans ma propriété, sur les bords du petit Rhône. Ces oiseaux au plumage éclatant, à peu près inconnus dans nos parages autrefois, se sont peu à peu introduits dans notre contrée et, depuis environ une dizaine de printemps, reviennent régulièrement nicher sur les mêmes arbres, dans les trous abandonnés par les Pics-verts.

Ils n'ont pas failli cette année à leur voyage, mais il me semble que leur nombre n'a pas augmenté et que plutôt, au contraire, quelques défections se sont produites.

Ces oiseaux ont-ils poussé plus avant leurs pérégrinations, ou se sont-ils étendus dans les propriétés voisines ? Je n'ai pu vérifier le fait.

Peut-être aussi, ayant fait abattre quelques arbres morts ou à demi-morts qui leur servaient de nids, les Rolliers n'ayant pas retrouvé leur endroit de prédilection sont-ils allés chercher en d'autres lieux des nichoirs à leur convenance.

J'ai remarqué que ces oiseaux, à l'exemple des hirondelles revenant chaque année fonder une nouvelle famille sous les toits qui les ont vu naître, ont aussi l'habitude d'élever leur nichée dans les mêmes trous ou excavations d'arbres. Il faudrait, dans ce cas, pour les conserver, ne plus abattre les arbres choisis pour établir leur petite famille. Néanmoins, j'ai pu observer très bien quelques paires de Rolliers et j'espère que ces Oiseaux continueront à faire l'ornement de nos campagnes.

Il est un autre oiseau qui nous visite à peu près régulièrement, nichant dans les mêmes parages que les Rolliers, c'est le Bihoreau, ce superbe oiseau qui, à l'état complet, est orné de trois longues et magnifiques plumes partant du sommet de la tête et venant aboutir sur le dos, appelé en provençal « *moa* », à cause du cri qu'il fait entendre à plusieurs reprises lorsqu'il prend son essor. Chaque année, une colonie plus ou moins importante s'établit sur les arbres le long du cours du Rhône, y niche et se réunit en troupes nombreuses dès que les jeunes Hérons commencent à voler.

Me promenant en bateau en longeant les rives du fleuve, j'ai bien souvent observé des vols comprenant trente à quarante oiseaux prenant leur essor en poussant de grands cris et, après quelques randonnées, venant se reposer en troupe sur la cime d'un arbre élevé.

Leur passage n'est pas aussi régulier que celui des Rolliers et c'est par intermittence qu'ils nous visitent en grand nombre ; une année peu nombreux, ils nous arrivent en plus grande quantité l'année suivante et passent quelquefois un été sans se montrer.

Ces bords du petit Rhône et toute la contrée de la Camargue comprise entre les deux cours du Rhône, ainsi que celle s'étendant de la rive gauche du grand Rhône jusqu'à la Crau, appelée le Plan du Bourg, et de la rive droite du petit Rhône jusqu'à Aiguesmortes, sont peuplés d'oiseaux de marais et d'étangs de toutes espèces, depuis le Flamant qui niche dans les étangs situés entre le Valcarès et la mer, jusqu'aux Canards de tout genre, en passant par la variété si grande des Oiseaux de marais. Un observateur jeune et zélé y ferait d'utiles remarques et y puiserait de nombreux renseignements.

Quelques espèces plus rares, quelques individus d'un plumage différent de la livrée ordinaire viennent parfois se mêler à celles qui fréquentent ces parages et un collectionneur qui les rechercherait aurait de nombreux éléments pour enrichir sa collection.

Par les grands froids qui ont régné l'an dernier, une grande quantité de Canards s'était abattue sur nos marais ; dans le nombre, quelques oiseaux rares s'y trouvaient. J'ai pu observer un Canard de la taille d'un Col vert, de couleur isabelle, sans aucune autre tache.

La Sarcelle marbrée se rencontre de temps à autre au printemps.

Il est aussi une autre espèce de Canard qui était rare autrefois dans nos marais et qui, depuis quelques années, s'y établit régulièrement. C'est le Canard siffleur huppé, appelé communément en provençal « canard espagnol ». Il est particulièrement commun dans cette vaste étendue de marais s'étendant des rives du petit Rhône à l'étang de Scamandre, près de Saint-Gilles. Dans les marais de la Fosse, dont ma famille et moi sommes possesseurs, j'ai pu les observer de plus près.

Ces marais, d'une contenance de 400 hectares environ, d'un seul tenant, servent de rendez-vous à de nombreux vols de Sauvagine de toutes espèces, pendant l'hiver ; au printemps, de grandes quantités de Canards pilets y passent leurs journées et de nombreux couples de Cols verts et de Foulques y nichent au mois de mai.

Les Canards siffleurs huppés, ces beaux oiseaux de la grosseur d'un Col vert, au plumage varié, dont la tête est ornée d'une magnifique crête jaune dorée et qui, au point de vue gastronomique, ne le cèdent en rien aux autres Canards, se réunissent en bandes nombreuses de plusieurs centaines en avril et mai et même quelques-uns y nichent aussi régulièrement que leurs confrères, les Cols verts. On en rencontrait très peu, il y a quelques années, et le chasseur qui tuait un Canard espagnol était tout heureux de son coup de fusil, aujourd'hui ils abondent, au moins dans cette partie de notre territoire.

Je n'ai pas entendu dire, et je ne crois pas, que leur nombre ait augmenté en Camargue ; je me demande quelle est la cause qui les a attirés en aussi grand nombre et les a maintenus dans les marais.

Au reste, on rencontre dans les étangs avoisinant Aiguesmortes certaines espèces de Canards qui ne se retrouvent pas dans ceux de la Camargue et cependant la distance à vol d'oiseau est bien courte et le terrain à peu près identique.

Cette malheureuse année de 1914, où nous passons des heures si angoissantes et si troublées, sera, pour le gibier en général et les petits oiseaux en particulier, une année de calme et de tranquillité.

Dans notre pays aux vastes territoires, cependant la chasse est respectée et le peu de braconnage qui sévit encore ne s'exerce guère qu'aux dépens des lapins qui abondent dans certaines propriétés et y commettent même des dégâts importants.

Les petits Oiseaux y jouissent d'une quiétude parfaite et, sans nul doute, le printemps verra grossir leurs rangs pour le plus grand bien de l'agriculture si éprouvée par les insectes qui pullulent et lui infligent des pertes considérables.

Saint-Gilles-du-Gard, 16 janvier 1915.

L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHER DANS LE GARD

(*Biblis rupestris* Less. ; *Chelidon rupestris* Boie).

par M. de CHAPEL

Dans la *Revue Française d'Ornithologie*, n° du 7 juin 1914, paraissait un article de M. Cabanès, le distingué conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes, au sujet de la capture, en plein hiver, d'une Hirondelle grise de rocher (*Biblis rupestris* Less.).

Cette Hirondelle et plusieurs de ses congénères furent observées, par M. Cabanès, le 19 février 1914, volant entre les escarpements rocheux et bien abrités du lieu dit : La Baume (Gard). Le fait de rencontrer ces oiseaux frileux en plein hiver, après des froids d'une rigueur exceptionnelle, parut, avec raison, à notre collègue, devoir être signalé.

M. Cabanès me fit l'honneur de me demander mon opinion sur ce fait, ainsi qu'à notre collègue, M. Hugues. Tous trois nous pensâmes qu'il *était possible* que quelques individus hivernent chez nous, dans des endroits bien abrités et offrant à ces oiseaux des anfractuosités de rochers, des grottes même où ils peuvent, par certains jours plus froids, conjurer les intempéries.

Or voici que le hasard me permet de confirmer la supposition que nous

avons émise l'année dernière. L'Hirondelle de rocher peut désormais être ajoutée aux autres oiseaux dont des groupes restent sédentaires dans le Gard.

Je viens d'apprendre par un de mes amis, que dans sa propriété, dans une gorge de la montagne de Quissac (Gard), l'Hirondelle grise de rocher est sédentaire toute l'année. La gorge, assez étroite, aux rochers calcaires et escarpés, est abritée de presque tous les vents, ne s'ouvrant qu'au Levant. Je n'ai pu aller moi-même rendre visite à ces oiseaux ; je me propose de le faire ; mais la personne qui m'en a parlé est digne de toute créance, connaissant bien les oiseaux du pays et, de plus, la description qu'il m'a faite de ces Oiseaux ne laisse aucun doute sur leur identité.

Je suis complètement incompétent en entomologie, mais vu la saison hivernale, la nourriture de ces Hirondelles reste, pour moi, un problème. Il me semble que les hyménoptères sont rares en cette saison.

Un de nos collègues pourra certainement éclaircir ce mystère.

Depuis Crespon, nos connaissances sur l'Ornithologie du Gard semblent s'être un peu élargies. En effet, parmi les oiseaux nous venant des pays chauds, et que notre ornithologiste nîmois ne nous signalait que comme nous visitant ou nichant exceptionnellement chez nous, nous trouvons maintenant une nombreuse colonie de Rolliers, qui, tous les ans, reviennent dans la propriété de notre collègue, M. Aptel, et nichent dans les trous des grands arbres qui bordent le Rhône. Certainement il existe d'autres colonies dont nous ignorons le lieu d'élection.

Le long du petit fleuve du Vidourle, dans les berges qui le bordent, les Guépriers creusent leurs nids. Je connais trois points où s'établissent tous les ans des colonies.

Enfin, voici qu'il se confirme que sur au moins un point, un groupe d'Hirondelles de rocher passe l'hiver d'une façon constante.

LES OISEAUX ET LE CHOLÉRA

par Xavier RASPAIL

Le fait que les Oiseaux posséderaient la faculté de prévoir l'apparition d'une épidémie, tout au moins du choléra, est assez intéressant pour être signalé à l'attention des ornithologistes qui se trouveraient dans les conditions à pouvoir en contrôler le bien-fondé.

Lors du choléra qui s'est déclaré, en 1910, à Trani, sur les bords de la mer Adriatique, pour s'étendre dans une partie de la province des Pouilles et, de là, gagner Naples où il sévit presque uniquement dans les quartiers habités par une population sordide, dont le sol est sursaturé des immondices qui s'y sont infiltrées depuis des siècles, le journal *Corriere delle puglie*, de Bari, à la date du 24 août, signala le curieux et intéressant phénomène suivant :

« Depuis un mois, tous les Oiseaux ont disparu de la région des Pouilles et cette disparition a été contemporaine de l'apparition du choléra. »

Et ce journal rappelle que déjà, en 1884, pendant la grande épidémie cholérique de Naples, le même phénomène avait été constaté dans la région du Vésuve.

Si vraiment, les Oiseaux fuyaient une contrée à l'approche d'une manifestation pestilentielle, ce serait là un nouvel exemple de la puissance de cette faculté, que leur ont attribuée les plus anciens ornithologistes, de prévoir à l'avance les changements devant se produire dans les conditions atmosphériques et climatiques, pour leur faire avancer ou retarder l'époque de leurs migrations.

Mais, si cet instinct attribué aux Oiseaux était prouvé, il y aurait peut-être là la possibilité de déterminer l'origine exacte du choléra qui, jusqu'ici, est restée dans le domaine des hypothèses, au point de vue de la pathogénie de cette maladie. A l'heure actuelle, c'est un microbe, le bacille virgule, qui est considéré comme l'auteur et le propagateur du choléra, dit asiatique, parce qu'il est à l'état endémique sur les bords du Gange. C'est ce microbe qui, de temps à autre, est accusé de prendre son essor de l'Asie, pour venir se reproduire, avec une expansion vertigineuse, dans des contrées séparées par l'immensité des mers, se montrant capricieux sur le choix des pays qu'il vient mettre en coupe réglée, pour disparaître souvent en quelques semaines, en une vingtaine de jours, comme la dernière épidémie qui s'est déclarée à Paris.

On nous explique que le choléra est essentiellement contagieux et qu'il se transmet par les voyageurs, les marchandises, par tous les objets, en un mot, importés d'un centre où règne l'épidémie, dans une localité saine. D'où, aux yeux des gouvernements, la nécessité d'établir des cordons sanitaires, des quarantaines pour opposer une barrière à l'envahissement du fléau... que la garde qui veille à la porte des palais, n'empêche pas pour cela d'entrer.

L'opinion, presque unanimement admise aujourd'hui, est celle qui a été avancée par le professeur Chantemesse, que la contagion se propage par les matières fécales et les vomissements. Donc, lorsqu'on prend à l'égard des voyageurs, des bagages et des marchandises qui arrivent d'une contrée reconnue atteinte par le choléra, les mesures, souvent vexatoires, prescrites par l'administration pour lui barrer le passage, c'est admettre implicitement que voyageurs, bagages et marchandises sont souillés des déjections de cholériques, ce qui n'est pas admissible. Mais, alors même que, par un exceptionnel hasard, le fait se produirait, la contagion ne pourrait pas en résulter car la preuve en a été faite par l'héroïque expérience du D^r Bochefontaine qui a avalé, sous forme de pilules, cinq centimètres cubes de la diarrhée d'une femme morte du choléra, dans le service du professeur Vulpian. Cette quantité de matières contenait toute une flore microbienne, parmi laquelle on avait déterminé, en nombre considérable, la présence du bacille virgule... et le D^r Bochefontaine n'a pas eu le choléra. Du reste, la même expérience concluante avait déjà été effectuée par Pettenkofer et ses disciples.

Le bacille virgule, de même que beaucoup de microbes considérés comme pathogènes, ne serait donc en réalité que pathologique, c'est-à-dire un simple produit résultant de la maladie elle-même ; il ne serait pas *cause*, mais simplement *effet*. Le bacille virgule ne serait que le parasite du choléra. On n'a pu le découvrir, en effet, ni dans le foie, ni dans les reins, ni dans le sang des cholériques, alors que tous ces organes présentaient les altérations pathologiques spéciales à la maladie ; on ne le rencontre uniquement que sur la muqueuse de l'intestin et ce qui détermine d'une façon indiscutable son rôle passif dans la pathogénie du choléra, c'est qu'il a été démontré à l'autopsie que, dans les cas foudroyants, on ne découvre pas trace de sa présence, tandis qu'il pullule dans l'intestin des cholériques qui ont succombé après plusieurs jours de maladie.

On trouvera peut-être que je traite ici un sujet qui est loin de concerner l'ornithologie, cependant, il m'a paru nécessaire de le développer pour tâcher d'expliquer comment les Oiseaux pourraient pressentir l'explosion du choléra dans une contrée et la désertter, ainsi que le *Corriere delle puglie* de Bari en a cité des exemples.

D'après le Conseil d'hygiène : *le germe de la diarrhée cholérique est contenu dans les déjections des malades* (ce qui est l'avis du D^r Chantemesse). *Il se*

transmet surtout par l'eau, le linge et les vêtements. Il ne se transmet pas par l'air.

Devant ces catégoriques affirmations, examinons comment le choléra aurait pu faire une brusque apparition dans les Pouilles, alors qu'il n'était signalé dans aucune contrée. Les premiers cas cholériques se déclarèrent en même temps que venaient de débarquer, à Trani, 80 voyageurs arrivant de la Russie méridionale pour accomplir une sorte de pèlerinage. Or, bien qu'on ne découvrit chez eux aucun symptôme morbide suspect, ils n'en furent pas moins internés comme des pestiférés, mis en observation et convaincus quand même d'avoir apporté avec eux le choléra. C'était absurde. Comment, en effet, ces pauvres diables auraient-ils pu le transporter sans que quelques-uns d'entre eux n'en fussent atteints dans le cours de leur voyage et sans le provoquer autour d'eux sur le navire ? Les vomissements n'existant pas et les déjections ne pouvant être contagieuses, puisque la maladie manquait, il aurait donc fallu admettre, en s'en tenant aux conclusions du Conseil d'hygiène, que ces voyageurs portaient le germe sur eux, dans leur linge et leurs vêtements, non de leur fait, naturellement, mais par des souillures recueillies à leur insu. Dans ces conditions mêmes, c'est en recourant à de pures hypothèses qu'on chercherait à expliquer comment ces 80 voyageurs auraient pu transporter le germe cholérique sans en éprouver le moindre inconvénient, pour venir contaminer, *dès leur arrivée*, les habitants avec lesquels ils n'avaient eu aucun contact, dans les diverses localités où le choléra se déclara spontanément.

Dans cet exemple, il ressort nettement que le choléra, dans les Pouilles, n'a pas été transmis par l'eau, le linge et les vêtements et que le Conseil d'hygiène s'est beaucoup trop avancé, en déclarant qu'il ne se transmet pas par l'air.

Les Oiseaux serviraient donc à nous mettre sur la voie de la vérité, si réellement il était confirmé qu'ils émigrent d'une contrée où va apparaître le choléra ou toute autre épidémie. Il semble de toute évidence qu'il est impossible que ce soit par l'eau, par le linge et les vêtements, pouvant exceptionnellement en contenir le germe, qu'ils seraient capables d'en pressentir l'apparition, mais il n'en serait pas de même si le choléra avait pour origine un miasme soutiré du sol, sous l'influence de conditions atmosphériques particulières, pour se répandre dans l'air.

Quand on se reporte aux épidémies de choléra qui se sont produites chez nous simultanément, dans des contrées souvent très éloignées les unes des autres et se sont terminées brusquement après une durée plus ou moins longue, on est amené à considérer le choléra comme naissant partout sur place, au moment où on y pense le moins. Selon l'intensité même du miasme qui l'a engendré en se répandant dans l'air, il se montre plus ou moins meurtrier et le temps qu'il dure est subordonné à l'épuisement de la source d'où il a été soutiré, c'est ainsi que l'épidémie de 1884, à Paris, n'a duré qu'une vingtaine de jours.

En résumé, le but que je me suis proposé en publiant cette note, c'est d'attirer l'attention des observateurs et des ornithologistes sur le phénomène signalé par le *Corriere delle puglie*, de la disparition des Oiseaux précédant l'explosion d'une épidémie de choléra.

LA PROTECTION DES AIGRETTES AUX ETATS-UNIS

par A. MENEGAUX

On sait que l'œuvre générale de protection des Oiseaux aux États-Unis est le résultat des efforts de multiples sociétés locales qui ont su enrôler un nombre immense de membres et trouver annuellement des sommes considérables. Pour rendre leurs efforts plus efficaces, elles se sont unies en une *National Association of Audubon Societies*. Cette puissante Association, tout en s'occupant de tous les Oiseaux, a voulu s'intéresser à quelques-uns plus spécialement menacés, entre autres aux Aigrettes. Des dons importants, avec affectation spéciale, lui permettent de rémunérer les gardiens qui empêchent la chasse dans les héronnières protégées. Les noms des donateurs sont publiés dans le bulletin de l'Association (*Bird-Lore*).

Dans le n° 6 (nov.-déc.) de 1914, je trouve des renseignements intéressants sur ce sujet si actuel. Les colonies que fait surveiller et garder l'Association et dont l'emplacement n'est pas divulgué au public, sont situées dans la Caroline du Sud, en Georgie, et dans la Floride, dans les Everglades. Les résultats obtenus sont déjà remarquables, mais les Aigrettes ne sont pas encore assez nombreuses pour qu'il soit difficile de les compter dans les diverses colonies et surtout dans les héronnières de la Floride. Malgré les difficultés résultant de la profondeur des eaux de ces marais, et malgré les dangers que lui faisaient courir les habitants de ces eaux, comme les Alligators et les Mocassins (serpents trigonocéphales) et, de plus, d'innombrables moustiques, un délégué a pu compter les nids habités. Dans les onze colonies où les grandes Aigrettes (*Herodias egretta* Wils.) sont protégées et soigneusement comptées, il y a 5100 individus, tandis que les petites Aigrettes, (*Ardea candidissima* Gm.), dans treize colonies, n'étaient que 2.375.

A peu d'exceptions près, les Aigrettes furent trouvées dans des rookeries habitées par de nombreux Oiseaux d'eau. C'est ainsi qu'on put compter 7.076 petits Hérons bleus (*Ardea cœrulea* L.); 1.055 Hérons de nuit (*Nycticorax nyct. naevius* Bodd.); 6.200 Hérons de la Louisiane (*Ardea tricolor ruficollis* (Gm.)); 1.000 Hérons de Ward (*A. wardi* Ridgw.); 800 Hérons verts (*A. virescens* L.); 700 petits Butors (*Botaurus exilis* (Gm.)); 2.922 Water Turkey; 1.500 Foulques de la Martinique (*Fulica martinica* (L.)); 2.000 Gallinules de la Floride; 26.800 Ibis blancs (*Eudocimus albus* (L.)); 60.500 Tantales d'Amérique (*Tantalus loculator* L.).

Avec un plaisir particulier, on peut constater la présence de 160 Courlans de la Floride (*Aramus giganteus* (Bp.)), de 147 Spatules roses (*Ajaja ajaja* (L.)); dispersés dans trois rookeries, de même que trois paires d'Ibis éclatant (*Plegadis autumnalis* Hasselq.), si rares aux États-Unis.

Les autres oiseaux intéressants qu'on peut signaler dans ces garderies étaient le Canard huppé (*Aix sponsa* (L.)), le grand Héron bleu (*Ardea herodias* L.), le Râle élégant (*Rallus elegans* Aud.), le Naucler de la Caroline (*Elanoides forficatus* (L.)), le Mainate majeur (*Quiscalus major* V.), le Merle de la Floride, et encore le Héron gris de fer (*Nycticorax violaceus* L.) et divers Canards.

L'estimation, pour beaucoup de ces espèces, est sûrement au-dessous de la réalité, et l'on peut affirmer hardiment que pendant la période de reproduction de 1914, 550.000 Oiseaux d'eau ont été protégés par les soins de l'Association dans les garderies dont il a été question. C'est là un magnifique résultat dont peut être fière la direction.

ETUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX RAPPORTÉS
DE L'INDE

par André ENGEL (*suite*)

ALAUDIDÆ.

81. **Alaudula rayatal** (Buch. Ham.).
1 sp. N° 182. ad. Agra. 26-2-07.
82. **Mirafra erythroptera** (Jerd.).
1 sp. N° 183. ad. Sabawalla. 27-3-07.
83. **Galerita cristata** (L.).
2 sp. N°s 184 et 185. ad. Sabawalla. 25-3-07.
84. **Pyrrhulauda grisea** (Scop.).
2 sp. N°s 186 et 187. ♂♂ ad. Itarsi, 30-12-06 et Sabawalla, 27-3-07.

NECTARINIDÆ.

85. **Æthopyga seheriæ** (Tick.).
2 sp. N°s 188 et 189. ♂♂ ad. Phandowalla. 25-3-07.
86. **Arachnechtra asiatica** (Lath.).
Ces magnifiques petits oiseaux n'ont rien à envier aux Colibris dont ils ont à peu près les dimensions. L'espèce précédente surtout a des couleurs vraiment merveilleuses. L'*A. asiatica*, plus sobre, n'en est pas moins remarquable. Nous avons trouvé deux nids de cette espèce. Ils sont piriformes, attachés à une petite branche par la partie rétrécie. L'entrée qui forme un étroit couloir est au tiers supérieur et est abritée par une grande feuille, fixée comme un petit avant-toit au moyen de toiles d'araignées enroulées autour du nid, qui est d'ailleurs entièrement tapissé à l'intérieur par des feuilles qui sont fixées de la même manière. Les feuilles sont prises sur l'arbre même auquel le nid est fixé, de sorte qu'il se confond avec son feuillage. D'autres fils d'araignées relient le nid aux branches voisines et l'empêchent d'être balancé à tous vents. L'un des deux contenait 3 œufs d'un blanc bleuté, finement mouchetés de brun-rouge.
- 2 sp. N°s 190 et 191. ♂ ad. Sabawalla. 3-3-02.
1 sp. N° 192. ♂ ad. Lucknow. 4-2-02.
1 sp. N° 193. ♂ ad. Phandowalla. 15-3-07.
3 sp. N°s 194-196. ♂, ♀♀ ad. Dehra. 7-4-07.
2 nids et 3 œufs. 7-4-07.

PITTIDÆ.

87. **Pitta brachyura** (L.).
1 sp. N° 197. Colombo. 21-12-01.

II. — **PICI.**

PICIDÆ.

88. **Gecinus squamatus** (Vig.).
1 sp. N° 198. ♀ juv. Bodyar, Himalaya. 3-02.
89. **Gecinus striolatus** (Blyth).
2 sp. N°s 199 et 200. ♂♀ ad. Sabawalla. 25-3-07.
2 sp. N°s 201 et 202. ♂ et ♀ juv. Sabawalla. 5-3-02.

90. **Gecinus occipitalis** (Vig.).
1 sp. N° 203. ♂ ad. Sabawalla. 24-3-07.
91. **Dendrocopus macii** (Vieill.).
1 sp. N° 204. ♂ ad. Sabawalla. 24-3-07.
92. **Micropternus phæoceph** (Blyth).
1 sp. N° 205. ♂ ad. Sabawalla. 27-3-02.
93. **Micropternus gularis** (Jerdon).
1 sp. N° 206. ♀. Acquis à Kandy, Ceylan.
94. **Brachypternus aurantius** (L.).
1 sp. N° 207. ♂. Sabawalla. 24-3-07.
1 sp. N° 208. ♀. Bénarès. 1-2-02.
2 sp. Nos 209 et 211, ♀♀, Lokartulaï. 8-1-07.
1 sp. N° 210. ♀. Phandowalla. 16-3-07.
95. **Brachypternus erythronotus** (Vieill.).
1 sp. N° 212. ♀ ad. Galle, Ceylan. 25-12-02.
96. **Chrysocolaptes stricklandi** (Layard).
1 sp. N° 213. ♂ ad. Kandy. 9-1-02.

III. — ZYGODACTYLI.

CAPITONIDÆ.

97. **Thereiceryx zeilonicus** (Gm.).
2 sp. Nos 214 et 215. Colombo et Galle. 21 et 24-12-01.
98. **Xantholæma hæmatocephala** (Mull.).
3 sp. Nos 216-218. Lokartulaï. 8, 10 et 17-1-07. et 1 sp., N° 219, Dehra.
3-4-07.

IV. — ANISODACTYLI

CORACIADÆ.

99. **Coracias indica** (L.).

Ce beau Rollier est commun partout et c'est un des oiseaux qui frappe bientôt la vue du voyageur qui a débarqué dans la Péninsule, car il se perche avec prédilection sur les fils télégraphiques, le long des voies de chemin de fer, de sorte que depuis le wagon qui file, on a de temps en temps un aperçu sur le magnifique éventail saphir et turquoise que forme l'oiseau au moment où il prend son vol, lorsque le train passe.

Pendant notre séjour à Phandowalla, nous eûmes le loisir d'observer un couple de ces oiseaux qui nichaient dans une branche creuse, au haut d'un grand arbre, juste devant le bungalow. Pendant que la femelle restait sur le nid, le mâle se livrait à toutes sortes d'acrobaties aériennes, montant assez haut et se laissant retomber en tournoyant en tous sens. Ces exercices étaient accompagnés par des croassements qui n'avaient rien d'harmonieux.

5 sp. Nos 220-224. de Lucknow, Bénarès, Itarsi, Dekna, Phandowalla, 2-02, 1 et 3-07.

MEROPIDÆ.

100. **Merops viridis** (L.).

Commun partout. Ne craint pas le voisinage immédiat des habitations.
4 sp. Nos 225-228. Sabawalla. 2-3-02 et 24-3-07.

101. **Merops philippinus** (L.).

1 sp. N° 229. Galle, Ceylan. 24-12-01.

102. **Melittophagus swinhoii** (Hume).

2 sp. Nos 230 et 231. Galle et Kandy. 26-12-01 et 9-1-02.

ALCEDINIDÆ.

103. **Ceryle varia** (Strickl.).

6 sp. Nos 232-237. ♂ et ♀. De Galle, Ceylan, Lokartulaï et Sabawalla.

104. **Alcedo ispida** = **Alcedo bengalensis** (Gm.).

C'est la forme orientale de notre Martin-pêcheur. Elle s'en distingue non seulement par ses dimensions plus petites, mais encore par sa coloration qui est en même temps plus foncée et plus intense.

3 sp. Nos 238-240. Environs de Dehra-Doun. 5-4-07.

105. **Pelargopsis gurali** (Pearson).

5 sp. Nos 241-245. Colombo. 24-12-01. Gohla. 12-2-02. Lokartulaï, 2-1-02 et Dehra, 5-4-07.

106. **Halecyon smyrnensis** (L.).

1 sp. N° 246. Galle. 25-12-01.

1 sp. N° 247. Colombo. 14-1-02.

1 sp. N° 248. Itarsi. 29-12-06.

5 sp. Nos 249-253. Dehli. 26-2-07. (*Vide Dicrurus ater.*)

BUCEROTIDÆ.

107. **Anthracoceros albirostris** (Shaw et Nodd.).

1 sp. N° 254. ♀ juv. Sabawalla. 26-2-02.

108. **Lophoceros birostris** (Scop.).

4 sp. N° 255. ♂ ad. Gohla. 12-2-02.

2 sp. Nos 256 et 57. ad. Sikandra. 24-2-07.

1 sp. N° 258. ♀ juv. Sabawalla. 28-2-02.

UPUPIDÆ.

109. **Upupa epops** (L.), **Upupa indica** (Reich.).Les spécimens que nous avons eus sous les yeux nous paraissent être intermédiaires entre les formes typiques *U. epops* et *U. indica*, entre lesquelles il n'y a déjà, à vrai dire, qu'une très petite différence.

2 sp. Nos 259 et 260. Sabawalla et Phandowalla. 3-07.

V. — **MACROCHIRES**

CYPSELIDÆ.

110. **Macropteryx coronata** (Fickell).

1 sp. N° 261. ♀ ad. Dekna. 23-1-07.

CAPRIMULGIDÆ.

111. **Caprimulgus monticola** (Franklin).

2 sp. Nos 262 et 263. ♂♂ ad. Sabawalla et Dehra. 3 et 4-07.

Le cri de ces oiseaux est très curieux et rappelle tout à fait le bruit produit par un choc sur la surface d'une pièce d'eau gelée.

112. **Caprimulgus macrurus** (Horsf.).
 2 sp. Nos 264 et 265. ♂♂. Sabawalla. 1-3-02.
 1 sp. N° 266. ♀. Sabawalla. 23-3-07.

Le cri de cette espèce ressemble à celui de la précédente. Mais cette fois c'est tout à fait le choc du marteau sur le fer de la faux. L'analogie est tellement frappante qu'il nous est arrivé plusieurs fois de nous laisser tromper, et de croire à la présence d'un faucheur.

VI. — TROGONES

TROGONIDÆ.

113. **Harpactes fasciatus** (Pennant).
 2 sp. Nos 267 et 268. ♂♂. Kandy. 9-1-02.

VII. — COCCYGES

CUCULIDÆ.

114. **Eudynamis honorata** (L.).
 1 sp. N° 269. ♀ ad. Dehra. 6-4-07.
 115. **Rhopodytes viridirostris** (Jerd.).
 1 sp. N° 270. ad. Ambalantotta, Ceylan. 31-12-01.
 116. **Phœnicophaes pyrrhocephalus** (Forst.).
 1 sp. N° 271. Kandy. Ceylan. 9-1-02.
 117. **Taccocua leschenaulti** (Less.).
 1 sp. N° 272. Gohla. 12-2-02.
 108. **Centropus sinensis** (Steph.).
 2 sp. Nos 273 et 274. Galle, Ceylan. 24 et 26-12-01.
 2 sp. Nos 275 et 276. Lokartulaï. 8 et 11-1-07.

VIII. — PSITTACI

PSITTACIDÆ.

119. **Palæornis nepalensis** (Hodgs.).
 1 sp. N° 277. ♂ ad. Lokartulaï. 11-1-07.
 120. **Palæornis torquatus** (Bodd.).
 2 sp. Nos 278 et 279. ♂♂ ad. Lokartulaï et Sikandra. 1 et 2-07.
 2 sp. Nos 280 et 281. ♀ ad. Phandowalla. 16-3-07.
 1 sp. N° 282. ♂. Anbalantotta. 31-12-01.
 121. **Palæornis cyanocephalus** (L.).
 7 sp. Nos 283-289. 3 ♂, 4 ♀. Phandowalla. 23-2-02 et 16-3-07. Sabawalla, 28-2-02. Lokartulaï, Dekna, Sikandra, 1 et 2-07.

IX. — STRIGES

ASIONIDÆ.

122. **Syrnium ocellatum** (Less.).
 1 sp. N° 290. Acquis vivant à Lucknow. 18-2-07.
 123. **Ketupa zeylonensis** (Gm.).
 3 sp. Nos 291-293. ♂♀ ad. Sabawalla. 27-2 et 3-02.

124. **Bubo bengalensis** (Frankl.).
 1 sp. N° 294. Gohla. 9-2-02.
 1 sp. N° 295. Lokartulaï. 10-1-07.
125. **Scops giu** (Scop.), **Scops sunia** (Hodgs.).
 1 sp. N° 296. Lucknow. 15-2-07.
 Cet exemplaire est franchement du type *sunia*, qui se distingue par la coloration d'un roux vif des parties habituellement grises ou brunes.
126. **Scops spilocephalus** (Blyth).
 1 sp. N° 297. ad. Mussooree. 4-4-07.
127. **Athene brama** (Temm.).
 2 sp. N°s 298 et 299. Phandowalla. 22-2-02. Itarsi. 29-12-06.
128. **Glaucidium radiatum** (Tick.).
 1 sp. N° 300. Lucknow. 15-2-07. (Acquis vivant.)
 2 sp. N°s 301 et 302. Phandowalla. 21-2-02 et 15-2-07.
129. **Ninox scutulata** Raffl..
 1 sp. N° 303. Lucknow. 15-2-07. (Acquis vivant.)
 1 sp. N° 304. Phandowalla. 15-3-07.

X. — ACCIPITRES

PANDIONIDÆ.

130. **Pandion haliaëtus** (L.).
 1 sp. N° 305. Lokartulaï. 13-1-07. (Musée de Lausanne.)

VULTURIDÆ.

131. **Otogyys calvus** (G. R. Gray).
 Nous n'avons vu que peu d'exemplaires de cette espèce. Nous en avons tiré deux, dont l'un dans l'Himalaya, à 2.500 mètres d'altitude, mais que les circonstances ne nous ont pas permis de conserver. L'autre provient des Provinces centrales.
 1 sp. N° 306. Lokartulaï. 11-1-07. (Musée de Lausanne.)
132. **Gyps indicus** (Blyth.).
 1 sp. N° 307. Sabawalla. 23-3-07.

NOTES ET FAITS DIVERS

Nouveau fait en faveur du Moineau. — La défense du Moineau ne devrait plus être à prendre, nombre d'observateurs ayant montré que cet Oiseau était beaucoup plus insectivore qu'on le croyait généralement ; mais il a été tellement calomnié que je ne puis m'empêcher de citer un fait à son avantage.

Pour les Insectes, comme pour le reste de sa nourriture, le Moineau se montre très éclectique, il mange indifféremment Coléoptères, Orthoptères, Odonates, Lépidoptères, etc. Son goût pour tous ces Arthropodes est même tel qu'il en est parfois victime. C'est ainsi que je me rappelle, au temps de ma jeunesse, avoir vu un Moineau domestique prendre son essor d'un arbre et tomber soudainement après avoir franchi une vingtaine de mètres. Il avait été étouffé par une grosse Chenille verte qu'il n'avait pu avaler et dont une partie lui sortait encore du bec.

Si sa voracité le porte à s'attaquer de préférence aux gros Insectes, le fait suivant

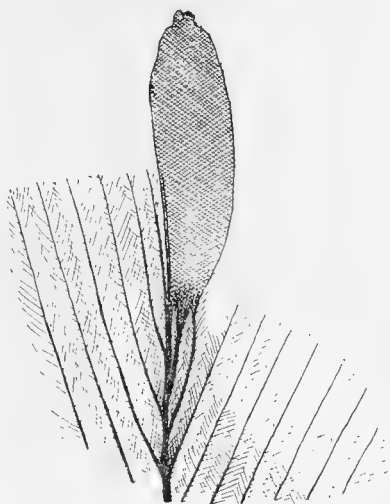
montre qu'il ne dédaigne cependant pas les plus petits. En octobre dernier, pendant plusieurs jours, j'ai vu une bande de Moineaux ordinaires visiter de longues heures feuilles et rameaux d'un Erable sycomore et se gorger des Pucerons qui, en nombre considérable, avaient envahi cet arbre, au point de l'affaiblir sérieusement.

P. PARIS.

La palette terminale des pennes du Jaseur de Bohême (*Réponse à la question de M. A. Hugues, R. F. O., p. 384, 1914*). — La palette terminale rouge qui orne les rémiges secondaires et parfois aussi les rectrices du Jaseur de Bohême (*Ampelis garrulus L.*), est produite par l'accolement des barbes et des barbules distales de la penne, côté externe, accolement auquel participe l'extrémité du rachis; processus analogue à celui qui donne les ongles par agglomération de poils. Sa composition chimique est donc identique à celle du reste de la plume. Avec un grossissement suffisant, on voit très bien, à la base de cette palette, la transformation graduelle des barbes et des barbules en une lame kératinisée continue, ainsi que le changement de coloration du pigment brun-noir qui passe rapidement à un beau rouge.

L'expression de cartilagineuse donnée à cette palette cornée par Temminck, Degland et Gerbe, etc., n'envisageait certainement pour ces auteurs que sa consistance et non sa composition chimique.

P. PARIS.



Palette terminale d'une rémige secondaire de Jaseur. $\times 10$.

Sur la migration des Hirondelles. — C'est dans la Loire, le soir, le soleil se couche et embrase de ses derniers rayons l'étang, de 5 à 6 hectares, au bord duquel nous trouvons. Au-dessus de l'eau, comme un grand voile qui la recouvre en entier, les Hirondelles volent en tous sens, à une dizaine de mètres de haut, poussant leur cri aigu. Quelques oiseaux se détachant du vol se précipitent verticalement avec la rapidité d'un trait et, arrivés près de l'eau, la rasent pour entrer sous bois dans le boqueteau tout voisin.

Après inspection des lieux, elles rejoignent le vol à grands coups d'ailes et à grands cris; peu à peu ces reconnaissances se multiplient et il se fait alors un va-et-vient entre le vol et le bois. Rien n'est curieux comme de voir ces oiseaux se précipiter vers le sol dans une chute vertigineuse que l'œil a peine à suivre. Puis, tout-à-coup, toujours criant, le vol entier tombe avec un ensemble parfait, rentre au bois comme un boulet et à l'agitation succède un silence complet. Plus un oiseau ne bouge, les Hirondelles sont branchées pour la nuit. C'est fini. Voilà comment les Hirondelles explorent l'endroit où elles doivent passer leur nuit, inquiètes de leur sécurité et cherchant si dans l'ombre il n'y a pas quelque méchante bête *querens quem devoret*.

Maintenant voyons comment ces mêmes oiseaux partent pour la grande traversée de la Méditerranée.

Pour assister à ce spectacle, transportons-nous en Camargue, sur les bords de l'étang de Valcarès. A peu de distance de ses rives est une grande bergerie de 33 mètres de long et dont la toiture offre une superficie de plus de 400 mètres carrés. C'est là qu'un beau matin les Hirondelles s'étaient donné rendez-vous, arrivant, pendant toute la matinée, par groupes plus ou moins nombreux. Vers 9 heures, la toiture était noire d'Hirondelles, il y en avait des milliers. A 10 heures, tout le vol, avec un ensemble digne des troupes les mieux disciplinées, prend son essor et, comme un nuage qu'emporte le mistral, diminue rapidement à nos yeux pour disparaître à l'horizon entre l'eau et le ciel, allant chercher là-bas un climat plus clément.

Ils nous reviendront, ces charmants oiseaux, rapportant sur leurs ailes les rayons brillants qui auréolent la gloire ; sous notre toit en établissant leur nid, symbole de bonheur et de paix, ils feront épanouir le sourire sur nos lèvres qui l'ont oublié.

F. DE CHAPEL.

Sur la naissance et l'élevage d'un hybride de Linot et Serine. — En avril dernier (1914), j'ai isolé un Linot mâle, ayant deux ans de cage, avec une jeune Serine. L'accouplement eut lieu en mai, et la ponte, dans les derniers jours du mois, fut de quatre œufs blanc-verdâtre à peine ponctués de brun au gros bout. La Serine couva fort assidument et deux petits hybrides naquirent les 21 et 22 juin, les deux autres œufs étant clairs. Pendant trois semaines, la mère nourrit très bien ses petits, sans que le père participât jamais à aucun soin ni pendant l'incubation, ni pendant l'élevage.

Quand le plus fort des deux poussins commença à s'essayer à sortir du nid, la Serine qui, depuis quelques jours, manifestait l'intention de nicher à nouveau, se mit à plumer constamment ses nourrissons, en sorte que je fus obligé de les lui retirer et de compléter leur élevage à la brochette. L'un des deux petits ne survécut pas à ce changement de régime, et un seul fut sauvé.

Tandis que la Serine faisait une seconde ponte de deux œufs, d'ailleurs clairs, le petit hybride prospérait et, en août, il était devenu adulte, presque en tout semblable à son père, c'est-à-dire presque exclusivement Linot, n'ayant rien du Serin qu'une très peu sensible déformation du bec.

Il gazouillait déjà, quand vint l'invasion des Ardennes par l'ennemi et l'évacuation de Charleville... Il me fallut alors abandonner ma volière en même temps que mon foyer !

LÉON DEVY.

Les Oiseaux de Paradis à Tobago. — *Avicultural Magazine* publie (janvier 1915), les notes journalières du mois d'août de Robert Herold, gardien des Paradisiens lâchés par sir W. Ingram sur le petit Tobago, il y a quelques années. (Voir *Revue*, n° 56, décembre 1913.)

Herold note le temps, la direction du vent, le nombre et le sexe des Paradisiens qu'il a observés et les localités.

Quand M. Brash a visité l'île, les mâles ne portaient pas leurs parures et étaient de loin assez difficiles à distinguer des femelles. Il croit pouvoir affirmer qu'il y a encore dans l'île 6 mâles, 10 femelles et un jeune de sexe inconnu ; il y en a peut-être quelques-uns de plus, mais certainement pas moins. Ils vivent parfois par paires, rarement par troupes de 4 ou 5, car ils ne sont jamais en paix les uns avec les autres.

A. M.

Robustesse des Oiseaux-Mouches. — La *Revue* a signalé (n° 61, p. 300), la réception par M. Fokelman de trois Colibris dont le fameux *Sporadin de Ricord* (de Cuba) (*Ricordia ricordi* (Gerv.)). M. Ezra fut chargé de les conduire de Londres à Hambourg. La nourriture qu'on leur avait donné ne leur convenant pas, ils étaient très maigres et leurs plumes étaient toutes collées par le lait et le miel. Par des soins constants de nuit comme de jour, l'un d'eux revint à la santé. M. H. Astley qui le vit un mois après le trouva fort et vigoureux, sortant de sa cage, volant avec la plus grande légèreté et allant se poser sur des fleurs dans la pièce pour y puiser du nectar. Une vraie pierre précieuse qui volait ! Cette résistance que présentent des êtres aussi petits, réputés si délicats, est un vrai sujet d'étonnement, alors que d'autres bien plus gros qui paraissent plus robustes meurent si facilement. On peut donc espérer conserver des Oiseaux-Mouches dans nos pays à condition qu'ils soient bien soignés et que la température de la pièce ne descende jamais au-dessous de 19° C. La nourriture qui leur convient est la même que celle du Sucrier (voir *Revue* n° 61, p. 298, 1914). J'ai signalé (*l. c.*), leur vivacité, leur intelligence, leur façon de voler et de prendre leur nourriture. M. Astley ajoute le fait curieux que devant une glace, ce *Sporadin* voletait sans la toucher jamais, en ayant l'air de défier l'oiseau qu'il voyait en face de lui.

A. M.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1^o Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2^o Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915



Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 72

- A. Menegaux.** — Le Flamant pygmée du centre de l'Afrique.
M. de la Fuye. — Note sur la chasse au Grand-duc. — La Bondrée apivore.
A. Menegaux. — La protection des Oiseaux sur la côte atlantique des Etats-Unis.
A. Menegaux. — Sur quelques Oiseaux-Sud-Américains.
A. Engel. — Etude d'une collection d'Oiseaux rapportée de l'Inde (*suite*).

Notes et Faits divers :

- Les Vautours et la Guerre (Dr Millet-Horsin).
Note sur une Mouette rieuse, variété (Marcel Bon).
Tichodrome échelle à Saintes (Marcel Bon).
Réponse à « Les Oiseaux et l'électricité » (Ferrouillat).
L'Eudémis, la Cochylis d'été et les Oiseaux (H. Kehrig).
Destruction des Aigrettes en Australie.
Iles érigées en réserves en Australie.
Les Elourneaux en Australie.
Sur les Bergeronnettes (R. Duprez).
Le Garde-bœuf ibis au Maroc.
Sur une Mouette rieuse de Tunisie (Cap. Lavauden).
Les Oiseaux aux tranchées (A. Hugues).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.			2 75
—		50 —			3 25
—		100 —			4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LE FLAMANT PYGMÉE DU CENTRE DE L'AFRIQUE

par A. MENEGAUX

Les Flamants (*Phoenicopterus*) qui constituent la famille des Phoenicoptéridés, placée au voisinage des Cigognes et des Oies, sont d'élégants oiseaux au bec massif, gros, conique, plus haut que large, dont la moitié ultime est



Nids de Flamants sur le lac Hannington.

noire, forme un angle avec la base et est dirigée vers le bas, ce qui lui donne un aspect curieux. La mandibule supérieure est en voûte, crénelée sur les bords ; l'inférieure est dilatée au milieu et embrassante. Les narines longitudinales sont bordées par un repli membraneux : chez le jeune, le bec est court et droit. Les jambes sont très longues, demi-nues, scutellées en avant ; les tarses sont minces, très longs et couverts de scutelles et d'un beau



rouge. La palmure des doigts s'étend jusqu'à l'ongle ; le pouce est très petit ou absent. Les ailes sont longues, c'est la première et la deuxième rémiges qui sont les plus longues ; les rectrices au contraire sont assez courtes et un peu arrondies. Elles sont au nombre de 12 à 16. Sur des oiseaux captifs, on a constaté que, dans nos pays, la mue se fait en juin et juillet. Ce sont les rémiges noires qui tombent les premières, comme chez les Oies.

Les Flamants ne vivent que dans les lagunes peu profondes, leur palmure ne leur sert qu'à ne pas s'enfoncer dans la vase. Les naturalistes en distinguent six espèces :

1^o Le Flamant rouge américain (*Ph. ruber* L.), dont le plumage est tout entier d'un rouge vermillon, qui habite les Antilles et les terres en bordure de la mer ;

2^o Le Flamant rose ou des Anciens (*Ph. roseus* Pall.), dont la couleur générale est d'un blanc rosé, les rémiges noires et les couvertures sus-alaires rouges. Sa taille est de 1 m. 25 à 1 m. 35. Il habite le pourtour du bassin de la Méditerranée (Camargue, Guadalquivir), le centre de l'Asie jusqu'au lac Baïkal, l'Inde et toute l'Afrique.

3^o Le Flamant à manteau de feu ou du Chili. (*Ph. chilensis* Mol.), qui ressemble au précédent, mais est plus petit (1 mètre). Il vit au Chili et en Patagonie.

4^o Le Flamant pygmée (*Ph. minor* Geoff.), qui rappelle le Flamant rose, mais est beaucoup plus petit, sa taille ne dépasse pas 0 m. 90. Il habite l'Afrique, sud, est et nord-est, ainsi que Madagascar.

5^o Le Flamant des Andes (*Ph. andinus* Philippi) dont la mandibule supérieure se rétrécit tellement que sa largeur ne dépasse pas 3 millimètres, et de plus, qui se cache dans la mandibule inférieure. Sa taille atteint 1 m. 10.

6^o Le Flamant de James est un peu plus petit et localisé dans les Andes du Chili et du sud du Pérou.

Sir Harry Johnston, dans son livre *The Uganda Protectorate*, rapporte que sur le lac Hannington, vit sans exagération au moins un million de Flamants (1902). Ce petit lac, caché dans une vallée profonde, au pied des escarpements Laikipia, est situé dans la province orientale, non loin de la frontière. Sa surface présente des réflexions gris-bleu qui font croire qu'il est couvert d'herbes. Sa partie septentrionale n'est séparée du lac Baringo que par des marais, en sorte que dans les années très pluvieuses, les eaux des deux lacs communiquent.

A droite, près du milieu, à une certaine distance du rivage, on voit des restes d'une forêt, il y a encore des arbres debout. Il est probable que ces arbres ont péri sous l'influence des eaux qui sont salées et parce qu'ils sont devenus les refuges d'innombrables oiseaux, comme les Cigognes, les Hérons et des Rapaces (Eagles).

L'auteur fait remarquer que les nombreux Flamants qui habitent le lac, n'ayant jamais été poursuivis, étaient très familiers et très confiants (ceci était écrit en 1902). Ils appartenaient à une espèce plus petite que le Flamant rose de la Méditerranée et qui porte le nom de Flamant petit (*Phoenicopterus minor* I. Geoff.). L'adulte a le cou et les parties inférieures d'un beau rouge rappelant le rouge d'un coucher de soleil ; le bec est écarlate et pourpré, les membranes sont d'un rose tirant sur l'écarlate. Les ailes sont noires, mais rouge cramoisi en dessous ; les tertiaires ont la pointe d'un beau rouge, comme les couvertures supérieures de l'aile.

Le jeune Flamant atteint vite la taille de l'adulte, mais il n'en prend le plumage qu'à l'âge de 3 ans. Il est d'abord gris-blanchâtre, puis d'un rose thé pâle, avant de prendre les teintes si riches de l'adulte.

Ces Oiseaux sont rassemblés principalement à l'extrémité nord du lac, et

se tiennent sur des bandes de sables émergés qui coupent la surface des eaux, et qui sont d'une blancheur aveuglante, de même que les rives près desquelles ils nichent, à cause du guano qu'ils y ont déposé.

Ils nichent tous sur une plaine de boue de 2 kilomètres de large environ, située à l'extrémité septentrionale du lac, plaine sur laquelle leurs nids, vus de loin, apparaissent comme d'innombrables taupinières. En effet, ils ont



Les Flamants sur le lac Hannington.
(Les deux figures sont empruntées à l'ouvrage de Sir H. Johnston.)

la forme de petites éminences de boue, creusées au sommet d'une dépression garnie de plumes. On sait maintenant que lorsque l'animal couve, il tient ses pattes repliées sous lui, à la façon de l'Oie, tandis que jadis on admettait que le nid était assez haut pour qu'il pût se placer dessus avec ses jambes pendantes de chaque côté (1).

Sur la côte septentrionale du lac, la ceinture de Flamants atteint à peu près un mille de large. Vue d'une certaine hauteur, cette masse d'Oiseaux est de couleur grise du côté de la rive, blanche au milieu, puis rouge du côté du lac, car les jeunes se tiennent vers le dehors et les adultes vers le dedans.

(1) Voir *Revue fr. d'Ornith.*, 1910, p. 247, note du bas de la page.

Il est difficile de provoquer l'envolée de ces Oiseaux. Quand ils veulent s'élever dans les airs, leurs mouvements sont curieux et disgracieux, car leur envolée est toujours précédée d'un galop ridicule dans la vase qui répand alors une odeur écœurante. Le bruit qu'ils font en jacassant peut s'entendre à près d'un kilomètre 500 de distance. Les *kronk*, *kronk* associés aux sifflements, aux appels et au bruit de l'eau font un vacarme assourdissant.

Quand les Flamants sont tenus en captivité, à moins qu'ils ne soient dans une toute petite pièce d'eau, il est nécessaire de leur couper le bout des ailes, sans cela ils s'envoleraient tôt ou tard et seraient tués par les chasseurs ou les paysans du voisinage, sous un prétexte ou sous un autre.

Ils restent en bonne santé quand ils sont nourris de grain, d'orge et d'avoine, de pain. Ils s'habituent bien au poisson séché et l'aiment mélangé à du pain et de l'eau. En liberté, dans un étang assez vaste, ils trouvent naturellement une forte proportion de nourriture. Une fois acclimatés, ils sont assez faciles à conserver à condition qu'ils soient garantis du froid et de la glace. Il est bon alors de les placer dans un endroit saupoudré de sciure ou de tourbe

Pendant l'hiver 1913-1914, qui fut assez rude, les Flamants de la Camargue furent très éprouvés par la basse température. A peu près incapables de voler, ils furent capturés en quantité par les habitants. A Pâques (1914), on m'a assuré, au Salin-de-Giraud, que plus de 600 avaient été ainsi tués pendant les froids intenses et livrés à la consommation. Les Camarguais admettent qu'il y en a deux espèces, les roses et les gris. Ce sont les gris qu'ils préféraient; ce sont en effet les jeunes de première et de deuxième année, qui tout en ayant déjà la taille de l'adulte n'en ont pas encore le plumage.

NOTE SUR LA CHASSE AU GRAND-DUC

La Bondrée apivore.

par Maurice de la FUYE

Tous ceux qui ont pratiqué la chasse des Rapaces à l'aide du Grand-duc, dans une région boisée, connaissent l'acharnement avec lequel la Bondrée apivore vient au leurre.

Mon ami, M. Gabriel de Dumast et moi, dans notre ouvrage *La Chasse au Grand-duc en France*, publié en 1911, et plus tard dans cette *Revue*, avons, à plusieurs reprises, relaté nos observations sur ce sujet. La plupart du temps, c'étaient deux oiseaux attaquant ensemble, ou l'un après l'autre. Le premier qui se présentait était tué d'un coup de fusil, ce qui n'empêchait pas le second de revenir aussitôt fondre sur le leurre. Parfois c'était un oiseau qui, le Grand-duc à peine installé sur son piquet, arrivait avant que nous fussions dissimulés dans notre hutte. Enfin nous en avons manqué et blessé, mais ceci plus rarement, qui ne s'éloignaient pas et même qui n'interrompaient pas leurs attaques.

Cependant nos observations anciennes étaient limitées par le fait que, désireux de nous procurer des sujets pour les autopsier et étudier le régime alimentaire de l'espèce, nous ne laissions pas les oiseaux circuler longtemps autour de notre leurre. Dès qu'ils se présentaient dans une position favorable, un coup de feu mettait fin à leur existence.

Nos observations nombreuses sur le régime alimentaire de la Buse vulgaire

et de la Bondrée apivore (1) qui corroborent celles de MM. Daguin, Paris et autres, nous ont amené à constater que ces oiseaux sont utiles, sauf rares exceptions. Dès lors nous nous sommes abstenus de les tirer et, lorsqu'ils venaient à notre Grand-duc, nous avons pu examiner longuement leurs attitudes. Nous avons ainsi complété ou modifié sur des points de détail nos observations antérieures.

Ainsi, pour distinguer la Buse vulgaire de la Bondrée apivore venant aux leurres, nous avons donné comme critérium que la Buse crie presque toujours, tandis que la Bondrée vient silencieusement. Or je constatai récemment que la Bondrée crie parfois en attaquant. Mais elle ne le fait pas tout de suite. C'est seulement après avoir exécuté quelques passes qu'elle émet ses piaulements plus aigus et moins sonores que ceux de la Buse. Dès lors je m'expliquai comment tous les spécimens tués par nous au Grand-duc n'avaient jamais crié. Nous ne leur en avons pas laissé le temps.

La dernière observation qu'il me fut donné de faire, le 20 juillet 1914, me paraît assez intéressante pour être relatée *in extenso*, d'après mon carnet de notes.

Ce jour-là, vers 8 heures du matin, par temps un peu lourd, je me rendis à une de mes huttes située à l'angle nord-est d'un boqueteau de 3 hectares à peu de distance de chez moi (Champagne humide).

Pendant le trajet, j'aperçus un oiseau de proie que, gêné par le soleil, j'identifiai mal, car je le pris pour un Busard harpaye (*Circus æruginosus*). Il décrivait des cercles à 150 mètres de hauteur environ. Je m'arrêtai pour l'observer, car il est assez rare que le Busard use longtemps de suite du vol plané. Soudain il s'abassa dans ma direction puis tourna brusquement à peu près à 60 mètres de moi. Je le saluai d'une cartouche. Il accusa le coup, mais s'éloigna et recommença de décrire des cercles. Je ne l'avais pas touché, ce qui n'était pas étonnant à cette distance.

Je ne le perdis pas de vue tout en installant mon Grand-duc. Puis, dissimulé dans ma hutte, je fis jouer l'articulation de la tête du Hibou. Le Rapace circula quelques minutes à grande distance, parut s'éloigner encore davantage, puis revint. Soudain, de plus de 300 mètres, et sans que rien ait pu me faire pressager son attaque, il fondit à toute vitesse, en oblique, les ailes repliées, sur le leurre. Croyant toujours avoir à faire à un Busard, je le tirai dans cette position difficile et le manquai de mes deux coups. Au moment où il se relevait après avoir plongé, le soleil éclaira nettement son plumage et je reconnus une Bondrée apivore. Presque au même instant, elle poussa un cri

Alors commença la manœuvre habituelle. La Bondrée se posa sur un grand chêne qui dominait ma hutte et se mit à crier beaucoup.

En écartant avec précaution les feuillages, je constatai qu'elle s'était perchée sur une basse branche du chêne, à 7 ou 8 mètres du sol. Tantôt je la voyais de profil, lorsqu'elle inclinait la tête de côté pour observer le Grand-duc, et son gros œil jaune citron lui donnait l'aspect d'une personne étonnée ou même un peu ahurie.

Tantôt elle m'apparaissait de face et je distinguais la transparence de ses globes oculaires, très saillants, assez analogues à des lunettes tordues par le milieu et dont les verres feraient entre eux un angle droit. Après deux ou trois minutes d'immobilité, elle fit sur le leurre une nouvelle passe, aussitôt

(1) MM. de la FUYE et G. de DUMAST, quarante-huit autopsies intestinales de Buses vulgaires (*R. F. O.*, n° 22, p. 27, 1911).

G. de DUMAST, Le Régime alimentaire de la Bondrée apivore (*R. F. O.*, n° 34, p. 228, 1912).

après laquelle elle poussa un cri. Puis elle retourna sur sa branche où elle recommença de crier.

Nouvelle attaque, *sans crier pendant sa descente sur le Hibou*, mais aussitôt qu'elle avait dépassé son ennemi, elle poussait un pialement.

Retour sur le chêne. Cris. Et ainsi de suite cinq ou six fois.

A un moment, comme si elle se lassait d'exécuter toujours les mêmes évolutions, elle alla se percher sur un autre chêne situé sur la lisière du bois, à 30 mètres à gauche du premier. Elle continua d'attaquer le Grand-duc, allant d'un arbre à l'autre et passant sur le leurre entre ses deux perchoirs.

Posée, elle criait toujours, mais à intervalles inégaux. Tantôt les cris se succédaient toutes les trois ou quatre secondes, tantôt ils étaient espacés d'un quart ou d'une demi-minute.

Après une demi-heure de ce manège, les cris devinrent plus doux, un peu plaintifs, assez voisins d'un miaulement de chat, comme si l'oiseau se fatiguait.

Entre temps je pris quatre clichés de l'oiseau au vol, pendant ses attaques, en braquant mon appareil par la fenêtre de ma petite hutte. Ces clichés sont malheureusement un peu flous, car mon obturateur n'était pas assez rapide. Je voulus aussi la photographier posée. Mais malgré la hardiesse de l'oiseau, je ne pouvais me démasquer suffisamment sans le faire fuir. Aussi je patientai jusqu'à ce qu'il fut descendu de son perchoir pour attaquer. Je sortis alors en arrière de ma hutte, je m'installai dans le taillis, j'écartai un peu les feuillages, je braquai mon appareil sur la branche que la Bondrée venait de quitter et j'attendis. D'abord je fus déçu. Elle se posa derrière une touffe de feuilles, mais elle ne me vit pas. Rien n'était perdu. Après l'attaque, elle alla se percher sur l'autre chêne. Enfin elle revint à sa position première, mais mieux en vue. Je pressai la poire. Le dé clic lui fit incliner la tête, elle dut distinguer ma personne à moitié sortie du couvert, mais comme je ne bougeai pas, elle demeura sur sa branche jusqu'à une nouvelle passe, après laquelle elle disparut. Je tirai ma montre. Il y avait 45 minutes qu'elle était là. Je croyais qu'elle avait abandonné la partie. Pas du tout.

Un quart d'heure plus tard, elle revenait, criait, faisait une double attaque et une station sur chacun des deux chênes, puis, cette fois, s'éloignait pour ne plus revenir.

Cette séance me permit donc de constater que si la Bondrée venant au Grand-duc ne crie pas *de loin et avant l'attaque*, comme la Buse commune, elle crie presque autant que celle-ci entre les passes.

De plus, j'observai que cette Bondrée attaqua le Hibou dans n'importe quel sens, de face, de côté, ou par derrière, contrairement aux affirmations de certains chasseurs qui prétendent que les Rapaces attaquent toujours le leurre par derrière. Pour contrôler le fait, je fis tourner la tête articulée du Hibou vers l'arbre où la Bondrée était perchée, ce qui ne l'empêcha pas d'attaquer de face. Il est vrai que la première attaque avait eu lieu par derrière.

Une autre question qui se rattache indirectement à celle-ci, serait de savoir si la Bondrée qui a vu le chasseur ou qui a été manquée, *oublie cet accident* dès qu'il est passé, ou bien si le réflexe provoqué par l'aspect du leurre domine simplement la crainte sans la supprimer tout à fait (contrairement à ce qui se passe avec les *Corbeaux*, ces oiseaux effrayés par l'homme s'enfuient et ne reviennent pas). Mais ceci est un problème difficile qui touche aux profondeurs les plus obscures de la psychologie animale.

Les passes, répétées, hardies, parfois gracieuses, parfois brutales, de la Bondrée sont fort intéressantes pour l'ornithologiste et même pour le chas-

seur, qui, sans vouloir détruire une espèce utile, s'intéresse aux mœurs des Oiseaux. Si la religion et la morale défendent à l'homme d'exciter volontairement la colère de son semblable, elles ne lui interdisent point de mettre une Bondrée en fureur après un Hibou. Cela permet d'étudier le vol de l'oiseau, ses attitudes, parfois même les particularités de son plumage (quand il est posé et avec une bonne jumelle) et aussi de prendre des photographies.

Je suis convaincu qu'avec des appareils spéciaux, munis d'objectifs à fort grossissement et d'obturateurs très rapides (1/500^e de seconde à 1/1000^e), on pourrait obtenir des clichés de grande valeur. Je me propose de poursuivre mes essais dans ce sens dès que les événements me le permettront.

LA PROTECTION DES OISEAUX
SUR LA COTE ATLANTIQUE DES ETATS-UNIS
par A. MENEGAUX.

C'est sur la côte Atlantique des Etats-Unis, surtout dans les îles en bordure du Maine, que se trouvent les principaux lieux d'activité de la Société Audubon, pour la protection des Oiseaux. Pendant l'été de 1914, 35 de ces îles ont été occupées par des colonies nidifiantes, sans compter quelques récifs avoisinants. Grâce au bateau de l'Association, on a pu éloigner les dénicheurs et les Indiens, qui toutes les années vont vendre des ailes de Mouettes dans les villes de la Nouvelle-Ecosse.

En plus, l'Association a installé des stations de gardiens, au Sud, le long de la côte, en divers endroits du Massachusetts, de New-York et de New-Jersey. Trois autres sont installées en Floride et en Louisiane, conjointement avec le Gouvernement pour surveiller les réserves fédérales des territoires du Sud. Diverses colonies situées sur les bords du lac Mooshead, Maine, et du lac Michigan, jouissent aussi d'une protection efficace.

La Société est tenue au courant des faits par les rapports des gardiens et des ornithologistes qui visitent de temps en temps les colonies. On peut affirmer que dans toutes il y a une augmentation graduelle et constante du nombre des individus. Quand les colonies sont petites, on peut compter le nombre des individus.

Dans 14 colonies de Goéland à manteau bleu (*Larus argentatus* Brünn), protégées pendant l'été de 1914, on estime qu'il y avait 59.420 individus ; dans 11 colonies, on a compté 50.240 Sternes arctiques et communes (*St. paradisea* Brünn. et *St. hirundo* L.) ; dans 5 colonies de Guillemots à miroir (*Cephus grylle* (L.)), il y avait 1.540 individus.

Parmi les autres espèces, les plus nombreuses étaient les petites Sternes (*St. antillarum* (Less.)), 9.550 ; les Sternes de Forster (*St. forsteri* Nutt.), 5.225 ; les Sternes royales (*St. maximus* Bodd.), 17.500 ; les Sternes de Cabot (*St. sandw. aculeatus* (Cabot)), 3.800 ; les Râles criards (*R. longirostris crepitans* (Gm.)), 5.000 ; les Macareux (*Fratercula*), 600 ; les Eiders (*Somateria*), 100 ; les Pétrils de Leach (*Oceanodroma leucorhoa* (V.)), 5.000 ; les Mouettes rieuses d'Amérique ou à tête noire (*Larus atricilla* L.), 118.400 ; les Harles (*Mergansers*), 200 ; les Pélicans, 4.500 ; les Hérons de la Louisiane (*A. tr. ruficollis* Gosse), 25.700 ; les Hérons de nuit (*Nycticorax nyct. nævius* Bodd.), 3.000 ; les Bees en ciseaux (*Rhynchops nigra* L.), 15.500 ; les Balbuzards d'Amérique (*Pandion haliaetus californicus* (Gm.)).

Il faut signaler encore de nombreux Chevaliers semi-palmés (*Symphemia semi-palmata* (Gm.)) ; Sternes tschégrava (*St. caspia* Pall.) ; Maubèches

tachetées (*Actitis macularia* (L.)) ; Pluviers de Wilson (*Aegialitis macularia* (L.)) ; et des dizaines de milliers de Canards sauvages.

En outre, dans ces réserves, on a pu constater la présence de milliers d'Oiseaux terrestres qui s'étaient réfugiés dans ces lieux isolés pour fuir probablement les persécutions des hommes et y trouver la tranquillité.

SUR QUELQUES OISEAUX SUD-AMÉRICAINS

par A. MENEGAUX

En novembre 1913, Leo E. Miller, membre de l'Expédition sud-américaine du colonel Roosevelt, eut l'occasion de passer une semaine à Buénos-Ayres. Il en profita pour visiter diverses maisons d'importation, entre autres celle de M. Elli, l'une des plus importantes de l'Amérique du Sud.

Ce qui le frappa tout d'abord, ce furent des monceaux de peaux de Mammifères. Il vit plusieurs milliers de peaux de Loutres, bien que cet animal soit en voie de diminution et que le Gouvernement de l'Argentine se propose de prendre des mesures pour en limiter la destruction. Puis des peaux de Cerfs, où dominaient celles du beau Cariacou des marais. Les plus petits Mammifères comme les Lapins, les Skunks (Moufettes ou Conepates), les Opossums et les Coypons (*Nutria* du commerce) et divers Rongeurs étaient représentés par des milliers de dépouilles. Une énorme balle était formée par des centaines de poitrines de Manchots. Au plafond étaient suspendus d'immenses paquets de Cygnes à cou noir (*C. nigricollis* Gm.), si nombreux sur les bords des rivières de la basse Argentine qu'un chasseur peut facilement en tuer plusieurs d'un coup de feu. Les tueries de ce bel animal sont provoquées uniquement par l'industrie qui en fabrique de délicates houppettes dont se servent nos belles civilisées pour se parfumer à la poudre de riz.

Dans cette même maison, M. Miller a vu des balles énormes de plumes provenant de Nandous sauvages *ayant été tués pour la récolte*. Il y en avait plus de 60.000 kilogrammes, soit 60 tonnes, qui s'étaient accumulées à cause de la fermeture du marché américain aux plumes d'Oiseaux sauvages. L'existence de l'espèce était donc en danger. Le *Bulletin commercial* nous apprend que dans le premier semestre de 1913, 34.206 kilogrammes de plumes de Nandous furent exportés de Buénos-Ayres seulement. Les autres ports en exportent aussi. Ces plumes vont toutes aux Etats-Unis où on en confectionne des plumeaux.

L'effet du bill prohibitif aux Etats-Unis paraissait donc devoir être bien-faisant pour cette belle espèce. Mais le 13 janvier 1914, le département du Trésor aux Etats-Unis déclara de sa propre autorité que le Nandou (*Rhea*) est une *Autruche*, et depuis ce temps la loi fédérale permet l'importation de ces plumes de Nandous comme étant des plumes d'Autruches. Est-ce réellement une Autruche ? Oui pour le peuple qui dit Autruche d'Amérique, non au point de vue scientifique. On place ces deux Oiseaux parfois dans des ordres différents, jamais dans la même famille ni le même genre. Il est certain que les noms vulgaires sont presque toujours mal choisis, et ce n'est pas sur eux qu'on peut s'appuyer pour établir des rapprochements ou des assimilations.

Dans la région du Madeira inférieur et du Solimoens, se trouvent des marais impénétrables coupés de lagunes étroites où vivent de nombreux Oiseaux d'eau et en particulier les Aigrettes. Au moment de la nidification des agents visitent les planteurs portugais et les natifs et achètent les plumes

d'Aigrettes au prix de trois contos de reis (environ 5.000 francs) le kilogramme. Etant donné le petit nombre des Aigrettes et le prix élevé des munitions au Brésil, la chasse ne peut être rémunératrice pour les natifs. Les Aigrettes sont donc en sécurité. Mais on s'en empare souvent d'une manière moins coûteuse. Au moment où le plumage des Aigrettes est le plus beau, les eaux diminuent et, à l'époque de la sécheresse, on voit les nombreux poissons qui habitent ces eaux venir mourir sur le rivage et faire la joie des Jabirus, des Hérons, des Vautours et des Opossums.

Le chasseur de plumes, dit-on, ramasse quantité de ces poissons, les empoisonne et les place aux endroits où les Hérons vont chercher leur nourriture. Parfois, si l'inondation dure au-delà du temps normal, on emploie à cet usage des crevettes empoisonnées. Cette méthode est moins coûteuse que la chasse et meilleure (pour les chasseurs), car les Oiseaux n'étant pas effrayés ne s'éloignent pas, et l'on peut ainsi détruire une colonie tout entière, quand même la rookery est inaccessible. !

ÉTUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX RAPPORTÉS DE L'INDE

par André ENGEL (*suite*)

133. *Pseudogyps bengalensis* (Gm.).

C'est le plus commun des Vautours aux Indes. Il est curieux de constater la rapidité avec laquelle il arrive dès qu'on commence à dépouiller une bête de quelque importance. Il semble qu'on n'en voie aucun à plusieurs kilomètres à la ronde, et il suffit de tirer un coup de fusil, pour qu'il s'en trouve immédiatement à portée, comme par enchantement. Se partagent-ils la besogne et s'en vont-ils isolément, en éclaireurs, pour s'avertir s'il y a quelque proie qui en vaille la peine ? Je le croirais volontiers. En tout cas, j'ai l'impression que ces éclaireurs suivent les chasseurs et les surveillent depuis les airs. A différentes reprises, faisant halte, en chasse, dans une petite clairière de la jungle, j'ai fouillé le ciel en tous sens et j'ai fini par découvrir, très très haut, un point presque imperceptible qui, vu avec les jumelles, n'était autre qu'un Vautour. Ce qui est également curieux, c'est de voir que le nombre des individus qui se dérangent pour venir sur une carcasse semble toujours proportionné aux dimensions de celle-ci. Ainsi, alors qu'il n'en vient que deux ou trois pour une antilope, ils sont bientôt quinze ou vingt pour un tigre. En général, plusieurs espèces sont représentées en même temps. A côté des *Pseudogyps* il y a presque toujours une certaine proportion de *Gyps indicus*, puis quelquefois un *Otogyps calvus*, qui, grâce à sa force, prend la part du lion. Une fois que les Vautours ont terminé leur festin, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a plus de gros morceaux à prendre, ils abandonnent la place aux Corbeaux qui nettoient absolument tout ce qui reste comme chair et même emportent la plus grande partie des petits os.

Nous avons vu nicher des Vautours, d'abord dans l'île d'Elephanta, près de Bombay, où la déclivité du terrain nous a permis d'observer merveilleusement les couveuses sur leurs nids, perchés au haut de grands palmiers. C'étaient probablement des *Pseudogyps bengalensis*, de ceux qui fréquentent les tours du Silence de Bombay. Dans les Provinces centrales, à Lokartulāi, nous avons observé une colonie de ces oiseaux nichant sur un énorme arbre aux abords du village. Il y avait 7-8 nids et plusieurs oiseaux étaient en train de couver (en janvier). Nous aurions beaucoup désiré rapporter un ou

deux œufs, mais malgré nos promesses, les jeunes gens du village, par ailleurs très bons grimpeurs, refusèrent de nous en chercher.

1 sp. N° 308. Gohla. 10-2-02.

1 sp. N° 309. Dehra. 6-3-07.

1 sp. N° 310. Sabawalla. 23-3-07.

134. **Neophron ginginianus** (Lath.).

Remplace le *N. percnopterus* qui ne se trouve que dans le nord des Indes.

1 sp. N° 311. Lucknow. 4-2-02.

1 sp. N° 312. Gohla. 8-2-02.

1 sp. N° 313. Lokartulāi. 11-1-07.

135. **Gypaëtus barbatus** (L.).

Quoique très commun dans certaines parties de l'Himalaya que nous avons parcourues, nous avons dû revenir bredouilles quant à cette intéressante espèce. Ils n'étaient pourtant pas particulièrement farouches et à différentes reprises, nous en vîmes surgir au dessus de nos têtes et se lancer en bas des ravins en nous frôlant presque. Mais le fusil n'était pas prêt à ce moment, et lorsqu'on arrivait à épauler, l'oiseau était déjà loin, ou bien on tirait, et l'oiseau, blessé, était emporté par son élan et allait tomber à quelques centaines de mètres au fond de ravins bordés de précipices qui les rendaient inaccessibles.

136. **Aquila vindhiana**. (Franklin).

Très commun, ce petit Aigle se nourrit aussi bien de proies vivantes de toutes sortes que de carcasses d'animaux morts. En nous promenant, un soir, à Sabawalla, nous vîmes un de ces oiseaux s'abattre à quelques pas de nous dans des hautes herbes. Les cris de détresse d'un lièvre nous indiquèrent de suite de quoi il retournait. Nous nous portâmes audit endroit, et en nous voyant approcher, l'Aigle lâcha sa proie et s'éloigna. Le lièvre était déjà mort, la nuque et le crâne ouverts à coups de bec. Nous n'eûmes qu'à nous baisser pour le ramasser et le rapporter au cuisinier qui en fit un excellent rôti.

Le spécimen tiré près de Dehra avait le gésier garni de lézards, coupés en deux ou trois, selon leur taille.

A Lokartulāi, il y avait assez régulièrement un de ces Aigles à la curée, avec des *Pseudogyps* et des *Neophron*, lorsqu'on jetait les carcasses d'antilopes, etc., aux environs du camp.

1 sp. N° 314. Dehra. 20-2-02.

1 sp. N° 315. Lokartulāi. 19-1-07.

1 sp. N° 316. Lucknow. 16-2-07.

1 sp. N° 317. Sikandara. 27-2-07.

1 sp. N° 318. Sahuspur. 18-3-07.

137. **Ictinaëtus malayensis** (Blyth).

Nous avons observé un couple de ces oiseaux pendant tout notre séjour à Lokartulāi. Ils se tenaient toujours chassant et pêchant, sur les bords de la rivière Mahur, mais contrairement à la plupart des oiseaux de cette contrée, ils étaient très farouches et ne se laissèrent jamais approcher à portée de fusil. Nous tenons pourtant à mentionner cette espèce car, d'après Blandford, elle serait sédentaire à la base de l'Himalaya oriental, puis dans les ghâts de l'Ouest, mais n'aurait pas été observée dans les Provinces centrales.

138. **Spizaëtus cirrhatu**s (Blyth).

Observé un seul spécimen de cette espèce, dans une clairière de la grande jungle de Dekna.

1 sp. N° 319. Acquis à Kandy. Peau très fraîche. —

139. Circaëtus gallicus (Gm.).

Le sujet que nous avons rapporté a été tiré sur son nid. Celui-ci se trouvait au sommet d'un petit arbre genre *Acacia*, dont les entrelacements des branches épineuses rendirent vains tous nos efforts pour y arriver et en prendre l'œuf.

1 sp. N° 320. ♀ ad. Sikandra. 24-2-07.

140. Spilornis cheela (Jerd.).

2 sp. N°s 321 et 322. ♂♀ ad. Sabawalla. 26-2-02.

1 sp. N° 323. ad. Phandowalla. 16-3-07.

141. Spilornis spilogaster (Blyth).

Ceci n'est qu'une forme de l'espèce susmentionnée. Elle s'en distingue par sa coloration plus foncée et surtout par sa taille, inférieure d'un tiers presque à celle de l'espèce type.

1 sp. N° 324. Tangalle, Ceylan. 4-1-02.

142. Butastur teesa (Hodgs.).

Rappelle beaucoup notre Epervier, tant par sa forme que par sa manière de chasser presque au ras du sol, contournant vivement les arbustes et les buissons pour surprendre sa proie.

1 sp. N° 325. ♂ ad. Dehra. 23-2-02.

1 sp. N° 326. ♀ ad. Sabawalla. 25-2-02.

1 sp. N° 327. ♂ ad. Lokartulāi. 9-1-07.

1 sp. N° 328. ♀ ad. Dehli. 2-07.

1 sp. N° 329. juv. Seoni P. C. 1-2-07.

143. Haliaëtus leucoryphus (Blyth).

1 sp. N° 330. ♂ ad. Phandowalla. 22-2-02.

1 sp. N° 331. juv. Phandowalla. 15-3-07.

144. Haliaëtus leucogaster (Horsf.).

Observé cet oiseau à différentes reprises sur les côtes de l'Inde, Ceylan etc., et jusque dans la rade de Singapour.

145. Haliaëtus indus (Blyth).

1 sp. N° 332. ad. Ambalansotta. 31-12-01.

1 sp. N° 333. Gohia. Ambalansotta. 8-2-02.

1 sp. N° 334. Lokartulāi. 6-1-07.

1 sp. N° 335. Lucknow. 9-2-07.

1 sp. N° 336. juv. Ambalansotta. 31-12-01.

146. Milvus govinda (Sykes).

C'est l'oiseau de proie le plus commun aux Indes. On le voit partout. Dans les grandes villes, comme à Calcutta, on le voit perché sur les toits et sur les corniches des édifices. Il ne manque dans aucun village. Il fait la voirie avec les Percnoptères et les chiens parias et ne craint absolument pas la présence de l'homme. Au camp, notre cuisine, qui se faisait en plein vent, était toujours plus ou moins menacée par ces oiseaux et plus d'une fois un rôti fut enlevé sous le nez de notre boy, au moment où il le portait pour nous le servir.

2 sp. N°s 337 et 338. ad. Lackimpur (Oudh). 7-2-02.

1 sp. N° 339. ad. Lokartulāi. 3-1-07.

147. Elanus caeruleus (Strickland).

Encore un familier. Ce joli Rapace est bien connu de tous ceux qui ont parcouru l'Inde; ils ont pu l'observer un peu partout, depuis le chemin de fer, volant de ci de là, à grands coups d'ailes, souples et doux, à la recherche de sa proie.

- 1 sp. N° 340. ♂ ad. Sabawalla. 19-3-07.
 1 sp. N° 341. ♀ ad. Sahuspur. 17-3-07.
 2 sp. N°s 342 et 343. juv. Phandowalla. 10-3-07.
 1 sp. N° 344. juv. Lucknow. 11-2-07.
148. **Circus æruginosus** (L.).
 2 sp. N°s 345 et 346. ad. Lucknow. 5-2-02 et 12-2-07.
149. **Circus cineraceus** (Mont.).
 1 sp. N° 347. ♀ ad. Dehra. 23-2-02.
150. **Circus macrurus** (Gm.).
 1 sp. N° 348. ♀ ad. Dehra. 2-4-07.
151. **Buteo ferox** (Gm.).
 1 sp. N° 349. Lucknow. 5-2-02.
 1 sp. N° 350. ♂ ad. Dehra. 21-3-02.
 1 sp. N° 351. Lucknow. 9-2-07.
 1 sp. N° 352. Dehra. 16-3-07.
152. **Astur badius** (Gm.).
 1 sp. N° 353. ♂ vieux. Itarsi. 31-12-06.
 1 sp. N° 354. ♂ ad. Sabawalla. 23-3-07.
 1 sp. N° 355. ♀ ad. Galle, Ceylan. 25-12-01.
 1 sp. N° 356. ♂ juv. Lucknow. 17-2-07.
153. **Accipiter nisus** L.
 L'Épervier n'est pas rare aux Indes ; nous en avons observé dans différentes localités, et tiré deux dont l'un à Lokartulaï. 1-1907.
154. **Pernis cristatus** (Cuv.).
 1 sp. N° 357. Lokartulaï. 15-1-07.
155. **Falco peregrinus** (Tunst.).
 1 sp. N° 358. ♂ ad. Lokartulaï. 13-1-07.
156. **Æsalon chicquera** (Daud.).
 1 sp. N° 359. ♂ ad. Sahuspur. 17-3-07.
157. **Tinnunculus alaudarius** (Gm.).
 1 sp. N° 360. Lokwar, Himalaya. 16-3-02.
 2 sp. N°s 361 et 362. ♂ et ♀ ad. Sahuspur. 20 et 21-3-07.
 1 sp. N° 363. juv. Sikandara. 23-2-07.

XI. — COLUMBÆ

COLUMBIDÆ.

158. **Crocopus phœnicopterus** (Lath.).
 2 sp. N°s 364 et 365. ♂♀ ad. Dehra. 4 et 7-4-07.
159. **Crocopus chlorogaster** (Blyth).

Cette espèce est très commune dans la partie des Provinces Centrales que nous avons parcourue. Partout elle était représentée par de grands vols de ces sujets, qui peuplaient les immenses arbres, pipals et figuiers des Banyans, aux environs des villages. Grâce à leur couleur, il était souvent difficile de découvrir les Pigeons perchés au milieu du feuillage et on n'était averti de leur présence que par leur roucoulement, un sifflement très doux et mélodieux. Cette espèce me semble tellement voisine de la précédente, la différence reposant uniquement sur une légère variation de la couleur de l'abdo-

men, que je pense qu'un jour ou l'autre elles seront réunies, avec raison, en une seule, *chlorogaster* restant la forme méridionale, *phœnicopterus*, la septentrionale, entre lesquelles il existe d'ailleurs des sujets qu'il serait bien difficile de placer dans l'une ou dans l'autre.

3 sp. Nos 366-368. Lokartulaï. 4, 14 et 15-1-07.

1 sp. N° 369. ♀ ad. Dekna. 23-1-07.

2 sp. Nos 370 et 371. ♂♂ ad. Lokartulaï. 1-07.

160. **Chalcophaps indica** (L.).

Nous n'avons jamais vu un oiseau ayant la peau si fine et les plumes si légèrement attachées. Il faut une attention infinie pour arriver à les mettre en peau sans les déchirer complètement.

2 sp. Nos 372 et 373. ♂ et ♀ ad. Dehra. 3 et 5-4-07.

161. **Turtur ferrago** (Eversm.).

1 sp. N° 374. ♂ ad. Dehra. 6-4-07.

162. **Turtur suratensis** (Gm.).

1 sp. N° 375. Sabawalla. 3-02.

1 sp. N° 376. Dekna. 1-07.

1 sp. N° 377. Dehra. 6-4-07.

163. **Turtur cambayensis** (Gm.).

1 sp. N° 378. Lokartulaï. 15-1-07.

1 sp. N° 379. Lucknow. 12-2-07.

1 sp. N° 380. Dehra. 6-4-07.

164. **Turtur risorius** (L.).

2 sp. Nos 381 et 382. Sabawalla. 29-2-02.

1 sp. N° 383. Sikandara. 27-2-07.

1 sp. N° 384. Dekna. 20-1-07.

NOTES ET FAITS DIVERS

Les Vautours et la guerre. — J'ai aperçu des Vautours probablement moines, en l'air et sur des cadavres autour de Gerbéviller les 28 et 30 août, ainsi qu'au-dessus de Séranville où il y avait des hécatombes de cavaliers allemands dans les avoines. J'ai vu également un Vautour penché sur des cadavres entre Raville-sur-Sanon et la forêt de Parroy, le 13 septembre.

D^r MILLET-HORSIN.

Note sur une Mouette rieuse, variété, observée à Royan, hiver 1914. — Mobilisé dès les premiers jours d'août, à l'hôpital militaire de Royan, en qualité d'infirmier, j'ai pu continuer mes travaux ornithologiques, à mes moments de loisir.

Un certain dimanche de janvier, je me promenais sur la grande plage, avec ma femme, lorsque je fus intrigué par le vol d'un oiseau que je pris tout d'abord pour un Stercoraire parasite, étant donné sa couleur très foncée.

L'oiseau s'étant appuyé sur le sable, je résolus de l'approcher pour le déterminer.

La chose fut relativement facile, les oiseaux de mer n'étant plus farouches depuis qu'il est défendu de les tirer. J'approchai l'oiseau à 50 mètres, tout d'abord; puis il s'envola et vint passer à 10 mètres de moi. Je reconnus aussitôt une Mouette rieuse dont tout le dessous du corps était chocolat foncé. L'oiseau s'étant appuyé à nouveau, après un vol assez long, je pus, cette fois-ci, l'approcher à quelques mètres.

C'était bien une Mouette rieuse, à ne pas s'y tromper. La tête était blanche, les ailes bleuâtres, mais très nuancées de marron; le dessous du corps entièrement brun.

Pour moi, il s'agit évidemment d'une variété. La Rieuse jeune sortant du nid est

nuancée de marron, mais jamais dans cette proportion. En outre, l'observation a été faite en janvier, et dès le mois d'août les jeunes Rieuses ont quitté pour la plupart la livrée du tout jeune âge.

La coloration marron a été primitivement très prodigieusement répandue par la nature sur le sujet que j'ai observé et en outre la mue ne s'est pas effectuée.

Royan, hiver 1914.

Marcel BON.

Tichodrome échelette observé en février à Saintes. — Un de mes camarades connaissant mes goûts pour les oiseaux, me signale que, de sa chambre, il voyait voler depuis plusieurs mois, sur les murs de la cathédrale de Saint-Eutrope, située en pleine ville de Saintes, un oiseau qu'il ne connaissait pas et qu'il me désigna. — Je pensai immédiatement au Tichodrome et, en effet, le lendemain, je pus observer l'oiseau, volant tel un papillon qui butine, cherchant sa nourriture dans les murs lézardés et les crevasses de la vieille église.

On peut rapprocher cette observation de la capture que j'ai signalée il y a deux ans, d'un Tichodrome, tué à Royan, alors qu'il grimpait au vieux mur de l'église de Saint-Pierre.

Saintes.

Marcel BON.

Réponse à la question « Les Oiseaux et l'électricité » (*R. F. O.*, n° 70, 7 fév. 1915, p. 16 (32)). — Dans le n° 70 de votre intéressante revue du 7 février, je trouve des questions auxquelles je crois pouvoir répondre.

De nombreux oiseaux, parmi les oiseaux qui voyagent la nuit et volent bas, sont tués par les fils électriques. Ils sont tués non par électrocution, mais par la simple rencontre des fils, ainsi que le prouvent les blessures que l'on constate sur le corps des victimes de ces accidents.

Parmi les espèces victimes de ces accidents, je citerai surtout les Grives, les Perdrix, les Bécasses, les Etourneaux, etc... Ces morts, quoique fréquentes à l'époque des migrations, ne représentent pas un chiffre élevé. Il n'est pas rare cependant de trouver 6 à 7 victimes par matinée (Grives surtout). Pour les éviter, je ne vois que des remèdes d'une dépense trop considérable.

Ces observations faites surtout dans l'Afrique du Nord doivent être exactes pour tous les pays où les lignes électriques traversent des forêts un peu vastes.

Lyon, 26 mars 1915.

FERROUILLAT.

L'Eudémis, la Cochylys d'été et les Oiseaux. — Contrairement à l'ordre du cycle de ces deux microlépidoptères dont les générations qui suivent celle du printemps devraient augmenter considérablement le nombre de ces insectes dévastateurs, ce nombre est allé s'amoindrisant, presque partout, jusqu'aux vendanges. Sans cela, nous eussions eu à déplorer encore la perte d'un cinquième de la récolte pendante, soit un million d'hectolitres.

A cette décroissance du mal, il y a une ou plusieurs causes au nombre desquelles il est permis d'entrevoir : 1° des coïncidences météorologiques nuisibles à telle ou telle phase de la vie de ces insectes ; 2° un très grand nombre d'Ichneumons parasites ; 3° les traitements insecticides ; 4° un plus grand nombre d'oiseaux insectivores que la suppression de la chasse et des destructions en masse a favorisés. Il sera intéressant d'obtenir des précisions à ces différents points de vue.

A propos des petits Oiseaux, ajoutons que les essais de nichage artificiel commencés en 1913 ont été plus nombreux en 1914. On ne peut que féliciter leurs auteurs d'avoir ainsi pratiqué un moyen si simple de repeupler nos campagnes de la foule emplumée qui les protège et en même temps les pare.

Bordeaux.

H. KEHRIG.

Destruction des Aigrettes en Australie. — La Wild Life Preservation Society of Australia a adressé au Gouvernement, à Sydney, des plaintes sur la destruction des Aigrettes et autres Oiseaux. La loi actuelle a été inefficace, puisque les femmes portent quand même des plumes d'Aigrettes. Aussi le Comité de la Société demande-t-il que l'importation de tout plumage soit interdite en Australie et que même la possession de plumes d'Aigrettes et d'autres Oiseaux soit déclarée illégale. Le Conseil est d'avis que seule une pareille loi peut empêcher le port, sur les cha-

peaux, des plumes des Oiseaux utiles. Il espère que les autres Sociétés scientifiques s'associeront à lui et qu'elles demanderont à leurs Gouvernements le vote d'un pareil bill. (*Emu*, p. 172, 1915.)

Iles érigées en réserves en Australie. — Le Ministre de l'Agriculture et des finances du Queensland a érigé en réserves pour la protection des Oiseaux indigènes les îles Raine, Hinchinbrook, Gould, Garden, les îlettes Agnes, Eva, le récif Channel et le groupe des Barnard. Le gardien du phare de l'île Barnard du Nord est chargé de surveiller les Barnard et deux gardiens surveillent l'île Hinchinbrook, et les autres autant que possible (*Emu*, p. 171, 1915.)

Les Etourneaux en Australie. — M. Slaney est d'avis que les Etourneaux sont les oiseaux les plus utiles à l'agriculture dans le Victoria. Visitant constamment les fermes et les pâturages, ils détruisent les quantités énormes de chenilles et d'insectes, plus qu'aucun autre oiseau. Ils font quelques dégâts dans les vergers non protégés, mais pour les agriculteurs et les éleveurs, leur valeur est inestimable. (*Emu*, p. 171, 1915)

Sur les Bergeronnettes. — Le 23 février dernier, temps couvert, vent modéré N.-E. Il avait neigé la veille et au début de l'après-midi.

Vers 16 heures, une bande importante (j'en ai compté une soixantaine) de Bergeronnettes (boarules ou grises, je ne puis spécifier, ne les ayant vu que d'assez loin) s'est abattue dans la cour de notre usine (Etablissements Malétra) et jusqu'à la nuit a picoré dans la boue. Chaque fois qu'une voiture ou un piéton traversait la cour, la bande s'envolait et se perchait sur le toit du bâtiment en face de mes fenêtres. Tous les oiseaux étaient alignés sur la crête du toit. Dès que la cour avait retrouvé le calme, la bande s'abattait de nouveau. Ce manège a duré jusqu'à la nuit. J'ai pu facilement l'observer des fenêtres de mon laboratoire, mais je n'ai pas approché les oiseaux. Je n'ai pu distinguer qu'une chose : c'est que la plupart de ces Bergeronnettes avaient les caudales externes blanches.

Petit-Quévilly (Seine-Inférieure.)

R. DUPREZ.

Le Garde-bœuf ibis au Maroc. — Le général Brulard a pris un arrêté interdisant la chasse du charmant et si utile Garde-bœuf ibis ou fausse Aigrette, sur tout le territoire de la Marrakech. (*Ornithologiste*.) Espérons que cette mesure prévoyante sera bientôt appliquée non seulement dans tout le Maroc, mais encore dans toutes nos possessions nord-africaines.

Sur une Mouette rieuse de Tunisie. — M. P. Bédé a obtenu aux environs de Sfax (Tunisie) le 5 décembre 1914, une Mouette rieuse, portant une bague avec les indications suivantes : 40.739 *Lotos Prag Austria*.

Cette Mouette avait été attaquée par un oiseau de proie, et les deux oiseaux tombèrent sur la plage, près de la pointe de Gouthéranville, en présence d'un Maltais. Celui-ci tua le Rapace, et vint apporter la Mouette à M. Bédé, qui est connu à Sfax pour s'intéresser aux oiseaux. Malheureusement, le Rapace, (un Epervier (?) d'après le Maltais), fut jeté, et ne put être identifié. L'Epervier ordinaire (*Accipiter nisus* L.) est au moins très rare dans le Sud-Tunisien, où nous ne l'avons jamais rencontré.

Capitaine LAVAUDEN.

Les Oiseaux aux tranchées. — Les naturalistes se plaisent à relater les observations faites sur les Oiseaux des champs qui, oubliant leur sauvagerie et leur instinct d'appréhension de l'homme, se rapprochent dans certaines circonstances des lieux qu'il habite.

Il n'est pas moins curieux de voir, dans les régions où la guerre suit son triste cours, dans les champs jadis tranquilles, mais balayés pendant des mois par les balles et la mitraille — et cela nuit et jour — certains des hôtes habituels de ces bois y vivre tranquilles, dédaigneux de tout ce monstrueux tapage.

A quelques kilomètres de Reims, terré dans les tranchées d'un secteur de la Champagne pouilleuse, où j'ai monté la garde pendant les mois de novembre et

décembre 1914, j'ai pu voir que les oiseaux n'avaient pas quitté ces lieux inhospitaliers, et s'étaient familiarisés avec la fusillade continue des Allemands et la réplique des Français.

Les détonations des fusils, la musique des projectiles, accompagnées du bruit sec produit par l'éclatement des balles explosives rencontrant un corps dur, ne paraissaient pas les troubler beaucoup.

Inutile de parler des milliers de Corbeaux, venus là pour encadrer sans doute du côté des nues l'horrible tableau fait de la triste besogne accomplie sur la terre de ces régions. Mais les petits oiseaux tels que Linottes, Bruants, Chardonnerets, Bergeronnettes, Alouettes, etc., etc., s'abattaient tout près de nous.

Par une belle après-midi de décembre, un couple de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), ne cessa de voler pendant plusieurs heures au-dessus de notre tranchée; j'étais d'autant plus intéressé par ces oiseaux qu'ils sont rares dans mon département où je ne les ai jamais rencontrés en hiver et y sont remplacés par la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*). Si leur livrée diffère peu, leurs cris varient beaucoup et c'est peut-être une des raisons qui ont fait adopter au rang d'espèce cette dernière, considérée par d'autres comme une simple variété de la Pie-grièche grise.

Les Perdrix grises venaient à de courtes distances, et certains collègues, insouciant du danger, déchargeaient dessus un coup de leur Lebel, en se servant de cartouches auxquelles ils avaient ôté la balle, extrait une partie de la poudre, et rempli le vide fait dans l'étui de cuivre par du plomb de chasse ou de la grenaille métallique quelconque. Pour accomplir cet exploit dans de bonnes conditions, ils n'hésitaient pas à se hisser au-dessus des boyaux et des levées de terre, aux abords desquels les Perdrix venaient picorer. Et cependant, exemple tragique, ils pouvaient voir entre les deux tranchées le corps d'un grand diable de Sénégalais, tué là parce qu'il y était allé ramasser un lièvre. Ni la nuit obscure, ni sa marche rampante et silencieuse ne l'avaient préservé. La pièce de gibier, repérée le jour par les Allemands, avait été fusillée toute la nuit et le malheureux avait succombé au moment même où il atteignait le lièvre étendu. Le cadavre du pauvre guerrier noir pourrissait là-bas, sans sépulture, la relève de ce corps présentant de trop grands dangers.

Parfois les oiseaux de nuit eux-mêmes nous visitaient, le jeu des projecteurs, les fusées éclairantes faisaient partie du spectacle ordinaire auquel les nocturnes s'étaient habitués.

Sentinelle isolée d'une petite patrouille fixe placée en avant des tranchées, à 200 mètres de l'ennemi, j'eus la visite, vers les minuit, de *Strix flammea* venu se percher sur un arbre à 15 mètres du lieu de ma faction. L'oiseau resta là dix bonnes minutes, ni les coups de fusils partis des tranchées adverses, plus le bruit des pieds des hommes battant la semelle, ne troublèrent l'oiseau à son poste d'observation, seul témoin en cette heure de ma vigilance et de mon respect de la consigne.

Cette courte note aurait atteint le but que je me suis proposé en l'écrivant, si elle pouvait provoquer auprès des distingués collaborateurs de la *Revue française d'Ornithologie* toute une série d'observations pouvant fournir le sujet d'une longue étude sur les Oiseaux et la guerre (1).

Albert HUGUES.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort du prince E. d'ARENBERG, survenue au Château de Combreaux, il y a environ un mois, à la suite de blessures reçues à la guerre. Il avait publié deux volumes, avec planches en couleurs, sur les *Oiseaux nuisibles de France* et divers articles estimés dans la *Revue*, dont il fut, dès le début, un des amis fervents.

(1) Ces lignes étaient écrites depuis quelques jours quand m'est parvenu le charmant article de M. J. L'Hermitte : « *La Guerre et les Oiseaux* » paru dans le n° de Février de la *Revue*. Ce distingué et savant ornithologiste a donc droit à la priorité de cette rubrique.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1^o Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2^o Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

OSTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

à bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915.



Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux,
P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 73

M. de la Fuye. — Quelques observations sur la coule des Bécasses (fig.).

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (fig.).

A. Engel. — Etude d'une collection d'Oiseaux rapportée de l'Inde (fin).

Notes et Faits divers :

Les Cailles pendant l'hiver 1914-1915. (A. Hugues).

Biblis rupestre (A. Hugues).

La Bécassine ordinaire peut nager (M. de la Fuye).

Bibliographie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.		2 75
—			50 —		3 25
—			100 —		4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA CROÛLE DES BÉCASSES

par Maurice de la FUYE

J'ai beaucoup chassé la Bécasse à la croûle, quand cette chasse était autorisée. Depuis qu'elle ne l'est plus, j'ai continué mes observations dans un but purement scientifique pour contrôler tout ce que j'avais lu ou entendu dire à ce sujet.

Les chasseurs de Sologne ont formulé sur la croûle, qu'ils appellent « la Rôle », quelques principes qu'ils tiennent pour certains. Mes observations m'ont prouvé que ces principes n'avaient qu'une valeur très relative.

1^o La croûle (c'est-à-dire l'acte des Bécasses mâles et femelles se recherchant et se poursuivant au vol en criant, au moment du crépuscule, sous l'influence sexuelle) est comprise entre les dimanches de *Reminiscere* et de *Lætare*, donc époque variable selon la date de Pâques. Cela a donné lieu au dicton suivant qui indique au chasseur le meilleur moment pour « aller à la croûle » : *Reminiscere* : commence à y aller. *Oculi* : vas-y. *Lætare* : laisse-les aller (laisse aller les Bécasses et n'y va plus).

En effet, c'est pendant cette quinzaine qu'on voit le plus de Bécasses, mais la croûle commence plus tôt en saison si le temps est favorable et se poursuit souvent beaucoup plus tard, jusqu'en avril.

2^o La Bécasse commence à « rôder » à l'instant précis où cesse le chant de la Grive (on ne précise pas de quelle espèce de Grive).

J'ai observé : d'abord que ce chant est ordinairement celui du Merle noir ; puis que la croûle commence parfois dix minutes avant la cessation dudit chant, surtout par temps couvert et doux.

3^o La Bécasse cesse de « rôder » à l'instant où le Hibou moyen-duc pousse son premier cri.

J'ai observé que par temps doux et couvert elle continue de « croûler » bien après ce cri ou cesse bien avant si le temps est clair et froid.

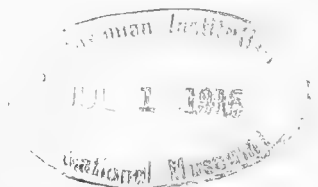
4^o La première Bécasse que l'on voit passer à la croûle vient toujours du soleil couchant.

C'est vrai dans la plupart des cas. Pourtant j'ai noté quelques exceptions.

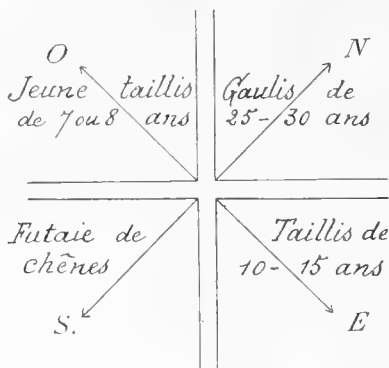
5^o Si le temps est couvert et doux, les Bécasses volent bas en « croûlant ». Oui, en général.

6^o Si le temps est clair et froid, elles volent très haut. — Oui, à moins qu'elles ne cherchent à se poser, comme cela arrive certains soirs. Alors elles volent bas et plongent continuellement vers le sol, ne se relevant que pour franchir les arbres plus élevés.

Quelques observations faites récemment sans que les oiseaux aient été dérangés par des coups de fusil (puisque la chasse est interdite cette année) m'ont permis de compléter mes études antérieures.



Forêt de Russy (Loir-et-Cher). — Forêt de l'Etat, de 4.000 hectares environ et située immédiatement sur la rive gauche de la Loire. Carrefour de deux routes se croisant à angle droit, le bois étant composé et orienté selon la figure ci-contre.



Première observation. 6 mars 1915. Temps très doux, quelques nuages, vent d'ouest. — La croûle commença par un oiseau venant du couchant à 18 h. 4 minutes, assez tôt eu égard à l'intensité de la lumière. Je distinguai encore la livrée brune de l'oiseau et vis nettement qu'une grande rémige manquait à son aile gauche. Un couple s'est poursuivi longtemps de très près. L'allure des oiseaux, rapide au début de la croûle, devint ensuite plus lente. Ils circulaient à faible hauteur, 15 à 20 mètres au-dessus du sol, et leurs cris étaient perçants et rapprochés, ce qui indiquait une vive ardeur amoureuse. Ils ne cherchaient pas à se poser.

Le Merle noir cessa de chanter à 18 h. 20. La croûle se termina à 18 h. 30, à nuit close, le premier chant du Hibou moyen-due eut lieu à ce moment.

Le nombre des passages que je vis fut de 12 ou 13, mais j'estime qu'il n'y avait que 7 ou 8 oiseaux différents, car il faut tenir compte de ceux qu'on voit plusieurs fois (chose qui ne se présente pas à la chasse quand on les tue ou qu'on les effraie au fur et à mesure qu'ils passent).

Deuxième observation. Même lieu. 12 mars 1915. — Temps plus frais, avec quelques nuages, cependant assez clair, très calme au coucher du soleil; la journée avait été fraîche avec vent d'est.

La croûle commença à 18 h. 19, donc proportionnellement plus tard que la fois précédente (quinze minutes, au lieu de six ou sept qui eussent correspondu à l'allongement des jours). Le chant des Merles était déjà presque éteint et cessa tout à fait cinq ou six minutes plus tard.

La première Bécasse ne venait pas de l'Ouest quand je la vis, mais à ce moment, deux voitures passaient à grand fracas de roues et de ferrailles, ce qui me parut l'avoir dérangée quand elle volait dans le voisinage de la route.

Un instant après, deux oiseaux croûlaient en même temps, mais au lieu de se poursuivre activement comme la fois précédente, leur allure était incertaine. Ils plongeaient souvent vers le sol, marquant une tendance à se poser. Leurs cris étaient moins perçants, plus espacés (comme ceux des deux ou trois autres Bécasses que je vis passer isolément ce soir-là). Enfin ils s'éloignèrent sans s'être rejoints ni même poursuivis. Leur ardeur semblait refroidie.

La croûle ne dura que quatre minutes, car à partir de 18 h. 23 je ne vis ni n'entendis plus rien. Le Hibou poussa son premier cri à 18 h. 26.

Le nombre des oiseaux vus ne dépassa pas trois ou quatre. Les différences de ces deux soirées marquent bien l'influence de l'état de l'atmosphère sur la croûle. On peut les considérer comme typiques. Les observations suivantes prouveront en effet que l'ardeur des oiseaux n'était pas refroidie pour une autre cause, puisqu'elle se manifestera encore vivement plusieurs jours plus tard.

Troisième observation. 13 mars. — Temps frais, clair, légère brise du Nord, après une journée douce.

18 h. 25 minutes 30 secondes : première Bécasse venant de l'Est et volant bas.

18 h. 28, fin du chant des Merles.

18 h. 31. Deuxième Bécasse croûlant activement, cris fréquents et perçants.

18 h. 35. Troisième et dernière Bécasse croûlant comme la précédente.

Quatrième observation. 16 mars. Temps très beau, clair, calme, plus doux que le 13.

18 h. 25. Première Bécasse venant de l'ouest.

18 h. 28'30". Deuxième Bécasse, avant la fin du chant des Merles.

18 h. 45. Premier cri du Hibou moyen-duc.

18 h. 48. Dernière Bécasse.

Cinquième observation. 17 mars. Temps très beau, calme, un peu plus frais le soir, après une journée douce.

18 h. 17. Premier chant du Hibou.

18 h. 23. Entendu un cri de Bécasse sans voir la direction de l'oiseau.

18 h. 25. Première Bécasse venant de l'Ouest.

18 h. 26. Entendu un cri de Bécasse.

18 h. 27. Deuxième Bécasse.

18 h. 28. Troisième Bécasse.

18 h. 29. Quatrième Bécasse.

18 h. 30. Cinquième Bécasse.

18 h. 39. Sixième Bécasse. (Sous réserve que le même oiseau a pu se présenter plusieurs fois.)

A ce moment (18 h. 39) passage de Grives mauvais, très bas, mais presque invisibles à cause de l'obscurité. Fin du chant des Grives et des Merles.

18 h. 43. Septième et dernière Bécasse.

Les cris des Bécasses étaient fréquents et vifs. J'ai remarqué que les bruits sourds émis par les oiseaux lorsqu'ils croûlent, et qui peuvent se traduire par « croc, croc » étaient presque ininterrompus et beaucoup plus fréquents que les cris aigus « piit piit », observation que j'ai toujours faite les soirs où la croûle était active.

Sixième observation. 18 mars. Temps couvert, doux, quelques gouttes de pluie.

18 h. 14. Première Bécasse venue du Nord.

18 h. 18. Deuxième Bécasse venue de l'Ouest.

18 h. 20. Troisième Bécasse.

18 h. 21. Quatrième Bécasse.

18 h. 26. Cinquième Bécasse.

18 h. 29. Premier cri du Hibou.

18 h. 30. Sixième et septième Bécasses.

18 h. 35. — Passage de Choucas absolument invisibles et signalés seulement par le bruit de leur vol et par leurs cris.

18 h. 43. Huitième et dernière Bécasse.

La croûle a commencé plus tôt (18 h. 14) en raison de l'état de l'atmosphère.

En terminant je rappelle que la croûle a lieu aussi le matin avant le lever du soleil, mais elle est plus brève. Généralement les matinées sont plus froides que les soirées, circonstance défavorable qui, avec l'heure à laquelle elle a lieu, rend les observations plus rares et plus difficiles.

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par E. COURSIMAULT (suite).

STURNIDÉS

Sturnus vulgaris L., 1758. *Etourneau commun*. Sansonnet.

Sédentaire. Fort commun.

Bien qu'il n'appartienne pas à la famille du Merle commun, l'Etourneau lui ressemble de loin par son plumage foncé et son long bec jaunâtre. Vu de près, à une vive lumière, on l'en distingue facilement aux reflets brillants de son plumage.

A la campagne, on rencontre les Sansonnets en bandes dans les prairies basses, autour des tas d'immondices ; dans les plaines au milieu des troupeaux, sautant familièrement sur le dos des moutons. Le soir venu, ces bandes élisent domicile dans quelque arbre touffu : peuplier de la prairie ou chêne de la futaie.

Aux alentours de la ville, et même à l'intérieur, ils se montrent sur les toits élevés, sur les grands arbres, sur les poteaux et les fils télégraphiques ; ils font entendre un long sifflet sonore et très doux, qui peut monter ou descendre d'une ou deux octaves : ô-ôû-û-î, î-û-ôû, û-î-ôû.

Parfois leur chant est moins agréable ; c'est un gazouillis aigu et rapide : *ouïrrr, srrrii, ririri*, ou une suite de sons durs et aigus : *crec-crec-crec*.

Au début du printemps, ce sont des périodes plus longues, composées de *ouïrrr, ouïrrr* assez doux, entremêlés de *srrr srrr* durs (ces derniers semblables au ressort d'une pendule qu'on remonte) ; le tout suivi de sons aigus et détachés rappelant le chant du Grimpereau ordinaire :



Exemple : *ouïrrr srrr ouïrrr srrr ouïrrr srrr*.

L'Etourneau est un habile imitateur ; je l'ai entendu contrefaire, non seulement le Grimpereau, mais encore le Corbeau choucas, et, en plein hiver, le chant du Lorient.

FRINGILLIDÉS

Passer domesticus (L.), 1758. *Moineau domestique* ; Moineau franc ; Pierrot.

Oiseau sédentaire, fort répandu près des habitations, à la ville comme à la campagne. Il fait son nid de paille et de plumes sous les toits, dans les

grands arbres, dans des trous de murs qu'il a parfois creusés lui-même. Le mâle a le dos d'un brun-roussâtre, avec un trait clair à la naissance de l'aile ; le front aplati, d'un gris bleuté, bordé de noir ; un plastron noir part du bec, couvre la gorge et s'étale sur la poitrine. La femelle n'a pas de plastron, elle a le dos roux et porte un long sourcil jaunâtre.

Les cris d'appel du mâle, qui souvent s'entremêlent d'une façon régulière, sont des *tillip* clairs, des *tillèp*, *tièp*, des *pirip*, des *tillup*, qui, en présence de la femelle, deviennent des *tiup tiup* brefs et adoucis, des *tièm*, *tioum* calmes. Pendant et après l'accouplement, on entend des *diu diu diu diu* légers, jolis, bien détachés. Quand, au contraire, plusieurs compétiteurs se disputent, les *tillip*, *tillèp* sont bruyants et ininterrompus.

Pendant le vol, ce sont des *ouitt ouitt*, des *toütt toütt* très légers.

On entend encore des *tuit tuit* clairs et purs, des *tutututic*, des *tututitic* très vifs, bien articulés, et une jolie roulade, vive, mélodieuse : *triiirr*, *tiuuurr*.

Les cris ordinaires de la femelle sont des *tièm*, *tioum tiouc* graves, isolés ou en périodes, des *trèèc* fermes, des *tuit tuit* plus brefs que ceux du mâle, et en cas d'inquiétude des *terrètètètètètètèt* énergiques et très rapides.

Destructeur d'insectes, mangeur de graines et de bourgeons, il n'est pas aisé de savoir si le Moineau est utile ou nuisible.

Passer montanus (L.), 1758. *Moineau de montagne* ; Moineau friquet. Sédentaire et commun.

Un peu plus petit que le Moineau domestique, le Friquet est plus joli, plus distingué. Il a le front arrondi et d'un roux chocolat, un trait clair au col, les joues blanches ; son étroit plastron lui couvre la gorge, mais ne s'étale pas sur la poitrine. Les Friquets vivent dans les champs ; on les rencontre en bandes, picorant dans les sillons. Quand ils se posent dans les arbres, ils piaillent tous à la fois et s'arrêtent ensemble.

Ils fréquentent aussi les villages, les faubourgs des villes, où ils se montrent parfois en compagnie des Moineaux francs : aux premiers beaux jours ils aiment à s'accrocher verticalement aux pignons ensoleillés, pendant que les autres Moineaux sont perchés sur un chevron ou sur quelque pierre avancée.

Leur chant est un peu plus élevé, mais plus court, moins bruyant que celui des Moineaux domestiques. Il comprend les mêmes éléments :

pillip, *tidic*, *pièp*, *tuit* clairs ;

tim tim, *dèm dèm* isolés ;

trèèc, *tètètètètètètèt*, *tititititititit*, *rrititititititit* souples et rapides,

vive roulade : *triiitt*.

Pyrrhula pyrrhula europæa Vieill., 1816. *Bouvreuil d'Europe ordinaire*. Bouvreuil commun. Sédentaire. Peu répandu.

Se montre isolément ou par couples à toute époque de l'année, mais plutôt à la fin de l'hiver.

Qu'il est joli, notre Bouvreuil, au clair soleil de février, au faite des boulevards dont il picore les bourgeons !

De quel éclat brille son plumage aurore, repoussé de noir et de blanc ! Il s'agit du mâle, bien entendu. La femelle, plus terne, a le dessous du corps cendré. Brillant par la livrée, le Bouvreuil est modeste par le chant, et je ne lui ai jamais entendu dire autre chose qu'un *iùd* langoureux.

Chloris chloris (L.), 1758. *Verdier commun*. Sédentaire et commun.

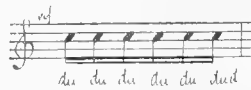
Le Verdier est un peu plus gros que le Moineau domestique. La couleur de sa tête et de son dos lui a valu son nom ; mais il n'est pas d'un vert uniforme. L'aile est grise avec un liseré jaune vif, le ventre est jaune, les pattes

et le bec sont roses, l'œil est traversé par une raie brune que surmonte un sourcil jaune ; la queue fourchue est presque noire en dessus, en dessous elle n'est foncée qu'à l'extrémité, et les deux bords de la queue sont relevés d'un liseré semblable à celui de l'aile. Tel est le plumage du mâle, d'un ensemble très agréable. La femelle, presque aussi jolie, a le dessous du corps grisâtre.

Le bec court, très large à la base, le front aplati dénotent un vrai granivore : je l'ai vu, en effet, à la fin de juin, éplucher les épis de blé et les grappes d'avoine. Cet oiseau vole très vite, par saccades vigoureuses.

Pendant la mauvaise saison, les Verdiers s'en vont en bandes dans les friches et dans les vignes des coteaux, parfois en compagnie des Pinsons et des Chardonnerets. Dès les premiers beaux jours, ils se mettent à chanter dans les arbres des vergers et des routes. Leur chant, très mesuré, comprend plusieurs éléments.

1^o Une sorte de roulade formée de notes brèves, un peu sourdes :



2^o Une série de notes plus lentes, à deux tons :



3^o Un long sifflement sonore qui va en s'élevant :



4^o Un long cri aigre : *ièk ièèk*.

Au printemps, tous ces éléments peuvent se trouver dans la période, se suivant dans un ordre variable. Le plus souvent l'un ou l'autre manque.

Le *ièk* paraît propre aux mauvais temps, et le *ûû* (qui se prononce aussi *ûit ûit tuît*) aux belles journées. Ces derniers cris sont souvent entendus seuls en été et en automne. :

Fringilla œolebs L., 1758. *Pinson ordinaire*, Sédentaire. Très commun.

↳ Dès le mois de février, il se fait entendre dans les grands arbres encore dénudés pour ne cesser qu'au commencement d'août. De la taille du Moineau et trapu comme lui, il a la gorge et la poitrine d'un beau rouge vineux, la tête bleuâtre, le dos vert foncé, les ailes noires rayées de blanc. Sa chanson, éclatante comme une fanfare, se compose ordinairement de trois parties :

La première est formée de quatre ou cinq sons détachés et semblables.

La seconde est une vive et mélodieuse roulade.

La troisième, la plus belle comme la plus variée, comprend deux notes doubles et douces : *piu piu*, puis une finale sonore, d'une superbe envolée :



Tous les Pinsons ne chantent pas exactement de la même façon : j'en ai entendu chez qui la roulade du milieu était remplacée par des notes détachées plus basses que les précédentes (*tututütütütaschitzkebie* (Naumann)). D'autres débutent par cette roulade, qui est suivie des sons détachés, puis de la

finale. Cette finale aussi peut varier de longueur, se terminant toujours par une note accentuée.

Les jours de mauvais temps, par le vent, le froid ou la pluie, le Pinson émet une sorte de bruit rauque et sans agrément : *ruiiik*. La femelle, plus svelte de taille et de livrée verdâtre, lance, ainsi que le mâle, un cri d'appel clair et bien timbré : *cuic*. Au début du printemps, on entend encore de jolis *uit*, plus longs que le cri d'appel et fort mélodieux.

Avec de la mousse et des herbes souples, nos Pinsons construisent un nid bien rond qu'ils garnissent intérieurement de duvet et de crin. Placé à une enfourchure, ce nid est fort difficile à découvrir. Deux années de suite, des Pinsons s'installèrent ainsi sur un pommier moussu, et la mousse du nid se confondait si bien avec la mousse de l'arbre, que d'en bas on ne pouvait rien voir. Ce ne fut qu'au moment où les petits prirent leur essor que l'on s'aperçut, après avoir cherché longuement, qu'un nid se trouvait à cet endroit.

À la fin de juin, on commence à voir les jeunes, de teinte gris-verdâtre, comme la femelle. Ils picorent sur les routes et se laissent approcher à 2 ou 3 mètres. Jusqu'à l'automne, se promenant en famille, ils mêleront leurs *pip pip*, brefs et isolés, aux cris d'appel de leurs parents.

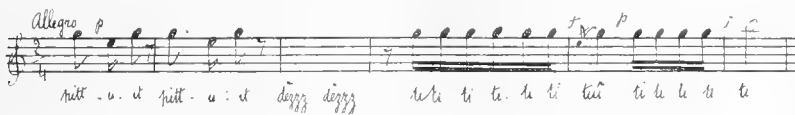
En hiver, les familles se réunissent en grandes bandes dans les champs, dans les vignes, paraissant rechercher les terrains caillouteux et secs. Quand on s'avance vers eux, ils s'envolent à tour de rôle au bruit de légers *tioup tioup* et vont se poser un peu plus loin.

Carduelis carduelis (L.), 1758. *Chardonneret élégant*. Sédentaire et commun.

Avec le Pinson, et à un plus haut degré, c'est le Chardonneret qui, dans nos climats, réunit le mieux les qualités de l'Oiseau : élégance de forme et de mouvement, brillantes couleurs, chant mélodieux. On le reconnaît facilement à sa face rouge et à son aile rayée de jaune. Assez peu répandu au début de la saison, il se montre davantage à partir du mois de mai : il paraît se plaire surtout dans les tilleuls, les marronniers, les trembles plantés au bord d'une eau claire. Il voltige d'un arbre à l'autre en bondissant et vient se poser doucement avec beaucoup de grâce. Plus tard, on le voit perché sur les chardons. Avec son bec pointu, il en ouvre les fleurs desséchées, retire le duvet blanc pour trouver les graines qui constituent sa nourriture préférée.

Tout en se balançant de gauche à droite, il débite ses phrases musicales, plus longues que celles du Pinson, et qui n'en ont pas la rigoureuse régularité.

Ce sont des suites de jolies notes aux tons variés, tantôt rapides et légères, tantôt nettes et sonores, parfois en roulades sourdes, et toujours d'une pure et douce mélodie. Exemples :



Pittuit pittuit pittuit titititidèzz pittuit pittuit tititititi.

Pittuit pittuit pittuit pittuit dèzzz dèzzz titititidèzzz.

Pittuit uit uit uitezzz.

Il arrive que les *dezzz dezzz* sont seuls entendus quand les couples se jouent ou se poursuivent en tournant dans les branches. En août et en septembre, les jeunes lancent un petit chant alerte et cadencé : *pittut pittut pittututut* ou

pittèt pittèt..., puis les bandes se forment. En automne et en hiver, par les vents froids, elles iront se réfugier dans les grandes herbes ou au creux des sillons ; par les jours de soleil elles recommenceront à chanter dans les grands arbres, comme au printemps.

(A suivre.)

ETUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX RAPPORTÉS
DE L'INDE (*fin*)

par André ENGEL.

XII. — PTEROCLETES

PTEROCLIDÆ.

165. **Pterocles fasciatus** (Scop.).

Ces magnifiques oiseaux étaient communs aux environs de Lokartulaï, surtout dans les grands espaces recouverts d'herbe sèche et de petites broussailles aux abords de la rivière Mahur. Ils se tenaient par petites compagnies de 6-8 individus, partant toujours à petite portée et faisant des remises de 100-150 mètres à peine. Leur peau est excessivement épaisse et très adhérente à la chair. Par contre, les plumes étaient implantées si légèrement que le coup de fusil les faisait voler comme un essaim. Nous avons dû en abandonner plusieurs, parce qu'ils étaient trop déplumés. Ils passaient alors de l'atelier de taxidermie à la cuisine et nous revenaient sous forme de rôtis très appréciés.

3 sp. Nos 385-387. ♂ ad. Lokartulaï. 5, 10 et 12-1-07.

1 sp. N° 388. ♂ ad. Dekna. 22-1-07.

3 sp. Nos 389-391. ♀ ad. Lokartulaï. 4, 11 et 12-1-07.

166. **Pteroclorus exustus** (Tem.).

2 sp. Nos 392 et 393. ♀ ad. Sikandara. 27-3-07.

XIII. — GALLINÆ

PHASIANIDÆ.

167. **Pavo cristatus** (L.).

Dans la plupart des régions boisées que nous avons parcourues, nous avons trouvé les Paons assez abondants. Dans la forêt, ils sont relativement farouches, surtout les mâles, et se laissent difficilement tirer, filant avec toute la rapidité que leur donnent leurs longues pattes en se dissimulant sous les broussailles ou dans les herbes, et ne prenant leur vol que s'ils sentent leur retraite coupée.

Aux environs des villages, surtout dans les parages où ils sont vénérés par les Hindous, ils sont par contre très confiants, venant jusque sur les toits des petites maisons et se promenant dans les rues en picorant à droite et gauche, sans se préoccuper le moins du monde des hommes qui les approchent.

A Sabawalla ils étaient particulièrement nombreux, mais sauvages. Nous pûmes tirer sans trop de difficultés un certain nombre de poules, mais ce n'est qu'à la fin de notre séjour que nous arrivâmes à tuer des vieux mâles bien en plume. Voici comment. Nous avons fini par découvrir une grande clairière, à quelque distance du camp, clairière parsemée par ci par là de groupes de magnifiques Sâl (*Shorea robusta*) sur les plus hautes branches des-

quels les Paons allaient passer la nuit. Au crépuscule nous allâmes donc à cette clairière, marchant d'un groupe à l'autre en jetant des cailloux dans les arbres pour en faire partir les oiseaux qui y étaient branchés. Ceux-ci, tous des coqs, filaient alors avec grand fracas, mais également avec la rapidité d'une flèche, de groupe en groupe et, en se détachant pendant quelques instants sur l'indigo du ciel, offraient une cible favorable.

Ceux que nous tirâmes ainsi avaient le jabot gonflé, à en éclater, de fourmis ailées.

2 sp. N^o 394 et 395. ♂♀ ad. Sabawalla. 20 et 23-3-07.

1 sp. N^o 396. ♂ ad. en mue. Lokartulaï. 17-1-07.

168. **Gallus ferrugineus** (Gm.).

Espèce commune à la base de l'Himalaya, s'étendant de là jusqu'en Assam, en Indochine et dans les Iles de la Sonde (Sumatra). La race du N.-O. des Indes est plus claire que les oiseaux de l'Est. Elle semble particulièrement à l'aise dans les forêts de Sâl (*Shorea robusta*) et l'aire de dispersion de cette espèce correspond exactement à celle de l'arbre.

2 sp. N^{os} 397 et 401. ♂♀ ad. Sabawalla. 1-3-02.

1 sp. N^o 398. ad. Phandowalla. 12-3-07.

2 sp. 399 et 405. ♂♀ ad. Phandowalla. 13-3-07.

1 sp. N^o 400. ♂ juv. Phandowalla. 13-30-7.

1 sp. N^o 402. ♀ ad. Sabawalla. 26-2-02.

1 sp. N^o 404. ♀ ad. Sabawalla. 28-3-07.

169. **Gallus lafayetti** (Less.).

Observé nombre de fois dans la jungle broussailleuse au sud de Ceylan.

170. **Gallus sonnerati** (Tem.).

Très commun dans les Monts Satpuras. Les vieux coqs semblent vivre en solitaires, en dehors de la saison des amours. Ils ne se montrent pas, en tout cas, aux environs des villages comme les poules et les jeunes et sont difficilement abordables.

1 sp. N^o 406. ♂ ad. Dekna. 24-1-07.

2 sp. N^{os} 407 et 408. ♂ ad. Madras. 16-4-07.

3 sp. N^{os} 409-411. ♂ juv. Lokartulaï. 5, 6 et 28-1-07.

2 sp. N^{os} 412 et 413. ♀♀. Lokartulaï. 12 et 14-1-07.

171. **Catreus wallichi** (Hardw.).

1 sp. N^o 414. ♂ ad. Chawrani, Himalaya. 16-3-02.

172. **Gennæus albicristatus** (Vig.).

Nous avons trouvé ce Faisan jusqu'à d'assez grandes altitudes dans l'Himalaya, ainsi que dans la petite chaîne des Siwaliks, au sud-ouest de Dehra-Doun, et même jusqu'au bord de la rivière Suswa, à 500 mètres d'altitude. Pendant notre petit séjour à Bodyar (à 2.800 mètres d'altitude environ) nous avons, matin et soir, un concert donné par les coqs de *G. albicristatus* et ceux de *Pucrasia macrolopha* (Less.), très nombreux également dans cette région. Les oiseaux étaient branchés sur les grands cèdres et pins qui entouraient la petite maison forestière où nous logions.

1 sp. N^o 415. ♂ ad. Saïnji. 13-3-02.

1 sp. N^o 416. ♂ ad. Phandowalla. 12-3-07.

1 sp. N^o 417. ♀ ad. Bodyar. 17-3-02.

173. **Lophophorus refulgens** (Tem.).

1 sp. N^o 418. ♂ ad. Acquis à Mussooree. 3-07.

174. **Galloperdix spadicea** (Gm.).

Cette intéressante espèce était commune dans les ravins et les petites

côtes broussailleuses qui bordent la rivière Mohur, aux environs de Lokartulāi. Les oiseaux blessés mortellement se glissaient sous les feuilles mortes qui recouvraient le sol, de sorte qu'il était très difficile de les retrouver.

3 sp. Nos 419-421. ♂♂♀. Lokartulāi. 13 et 15-1-07.

1 sp. N° 422. ♂. Madras. 16-4-07.

175. **Coturnix communis** (Bonn.).

1 sp. N° 423. ♀. Sikandara. 27-2-07.

Nous en avons également trouvé aux environs de Dehra-Doun.

176. **Coturnix coromandelica** (Gm.).

3 sp. Nos 424-426. ♂♂♀ ad. Madras. 16-4-07.

177. **Perdicula asiatica** (Lath.).

Très communes aux environs de Lokartulāi, Dekna, ainsi que dans la plaine, près de Dehra, ces petites Cailles se tiennent par compagnies de 5-10 sujets, qu'il était très difficile de déloger des herbes et des broussailles. Nous avons vu des oiseaux blessés se réfugier dans des trous de souris.

1 sp. N° 427. ♂ ad. Lokartulāi. 4-1-07.

2 sp. Nos 428 et 429. ♀ juv. Lokartulāi. 10 et 18-1-07.

2 sp. Nos 430 et 431. ♂ ad. Lokartulāi et Dekna. 18 et 23-1-07.

2 sp. Nos 432 et 433. ♀ ad. Dehra et Sabawalla. 5 et 28-3-07.

178. **Caccabis chukar** (Gray).

Trouvé ces Bartavelles en grandes compagnies dans les pentes gazonnées ou rocailleuses, au-dessus de 2.500 mètres. Très farouches, elles se comportaient exactement comme notre *C. saxatilis*, dans les Alpes.

1 sp. N° 434. Au-dessus de Nagtat, Himalaya. Altitude, 3.000 mètres. 15-3-02.

179. **Francolinus vulgaris** (Steph.).

Commun dans les grandes herbes en bordure de forêt, aux environs de Dehra.

3 sp. Nos 435-437. ♂ ad. 27-2-02. 24 et 26-3-07.

3 sp. Nos 438-440. ♀ ad. 28-2-02. 24 et 25-3-07.

180. **Francolinus pictus** (Jard. et Selby).

Remplace l'espèce précédente dans les Provinces Centrales et dans le Sud, mais nous a semblé moins sylvestre. Les sujets récoltés furent tirés dans les cultures, tout à fait en dehors de la zone des forêts.

2 sp. Nos 441 et 442. ♂ et ♀. Lokartulāi. 9 et 15-1-07.

181. **Francolinus pondicerianus** (Gm.).

Commun partout, surtout dans les petites cultures entourées de broussailles, aux abords de la forêt.

2 sp. Nos 443 et 444. ♂ ad. Lokartulāi. 5 et 10-1-07.

2 sp. Nos 445 et 446. ♀. Lokartulāi et Agra. 21-1 et 23-2-07.

1 sp. N° 447. ♂. Dehra. 5-3-07.

XIV. — HEMIPODII

TURNICIDÆ.

182. **Turnix pugnax** (Tem.).

1 sp. N° 448. ♂ ad. Dehra. 6-3-07.

183. **Turnix dussumieri** (Tem.).

1 sp. N° 449. ♂ ad. Lokartulāi. 17-1-07.

184. **Turnix tanki** (Blyth).

2 sp. Nos 450 et 451. ♀♀. Madras. 16-4-07.

XV. — GRALLÆ

RALLIDÆ.

185. **Amaurornis phænicopterus** (Penn.).
3 sp. Nos 452-454. ♂♂♀. Galle et Colombo. 21 et 23-12-01.
1 sp. N° 455. ad. Lucknow. 12-2-07.
186. **Gallinula chloropus** (L.).
1 sp. N° 436. ♀ ad. Dehra. 6-4-07.
187. **Porphyrio poliocephalus** (Lath.).
1 sp. N° 457. ♂ ad. Ambalantotta. Ceylan. 30-12-01.
188. **Fulica atra** (L.).
1 sp. N° 458. ad. Cachemire. 3-02.

GRUIDÆ.

189. **Grus antigone** (L.).
Commune dans les plaines du N.-O.
1 sp. N° 459. ♀ ad. Gohla, Oudh. 8-2-02.

XVI. — LIMICOLÆ

ŒDICNEMIDÆ.

190. **Œdicnemus crepitans** (Tem.).
2 sp. Nos 460 et 461. Phandowalla, 23-2-02 et Sabawalla, 24-3-07.
191. **Œdicnemus recurvirostris** (Cuv.).
Observé deux sujets de cette espèce sur les bords de la Jumna, près de Sikandara.

GLAREOLIDÆ.

192. **Cursorius coromandelicus** (Gm.).
1 sp. N° 462. ♂ ad. Lokartulaï. 15-1-07.
193. **Glareola lactea** (Temm.).
Nous avons observé de grands vols de ces jolis oiseaux aux bords de la rivière Tons, près de Dehra. Les exemplaires tirés n'ont malheureusement pas pu être conservés.

PARRIDÆ.

194. **Metopidius indicus** (Lath.).
Nous avons trouvé en 1902 de grandes quantités de ces oiseaux aux bords d'un étang, à quelques milles de Lucknow. Contrairement à notre attente, nous n'en retrouvâmes pas un seul lors de notre seconde visite. C'est que, entre temps, l'étang avait été « découvert » par les chasseurs de la garnison de Lucknow, et avait été nettoyé non seulement des *Metopidius*, mais encore des très nombreuses autres espèces qui le peuplaient.
4 sp. Nos 463-466. 2♂, 2♀. Lucknow. 4-2-02.
1 sp. N° 467. ♀. Lackimpur. 7-2-02.
195. **Hydrophasianus chirurgus** (Scop.).
1 sp. N° 468. ♂ juv. Ambalantotta. 30-12-01.
1 sp. N° 469. ♂ ad. Acquis à Ceylan. 5-07.

CHARADRIDÆ.

196. **Sarcogrammus indicus** (Bodd.).
1 sp. N° 470. Ambalantotta. Ceylan. 29-12-01.
1 sp. N° 471. Dehra. 19-2-02.

- 1 sp. N° 472. Phandowalla. 22-2-02.
 1 sp. N° 473. Agra. 29-2-07.
 1 sp. N° 474. Dehra. 7-4-07.
197. **Sarciophorus malabaricus** (Bodd.).
 1 sp. N° 475. Luckimpur. 7-2-02.
 1 sp. N° 476. Lokartulāi. 11-1-07.
198. **Hoplopterus ventralis** (Wagl.).
 1 sp. N° 477. ♂ ad. Lucknow. 4-2-02.
 1 sp. N° 478. ♂ ad. Dehra. 28-3-07.
199. **Himantopus candidus** (Bonn.).
 1 sp. N° 479. juv. Lucknow. 4-2-02.
 Un exemplaire adulte, tiré à Ambalantotta, Ceylan, où il y avait beaucoup de ces oiseaux, n'a pu être conservé.
200. **Gallinago stenura** (Kuhl.).
 1 sp. N° 480. Ambalantotta. 29-12-01.
201. **Rostratula capensis** (L.).
 1 sp. N° 481. Ambalantotta. 29-12-01.
202. **Totanus ochropus** (L.).
 1 sp. N° 482. Phandowalla. 23-2-02.
 1 sp. N° 483. Sabawalla. 25-3-07.
203. **Tringa subaquata** (Güld.)
 1 sp. N° 484. Ambalantotta. 29-12-01.

XVII. — GAVIÆ

LARIDÆ.

204. **Larus brunneicephalus** (Jerd.).
 Observé souvent cette espèce dont nous avons tiré un exemplaire à Ambalantotta, Ceylan.
205. **Sterna seena** (Sykes).
 1 sp. Nos 485 et 486. Sabawalla. 3-3-02.
 1 sp. N° 487. Sikandara. 26-2-07.
206. **Sterna melanogaster** (Tem.).
 2 sp. Nos 488 et 489. Phandowalla. 21 et 23-2-02.
 1 sp. N° 490. Sikandara. 26-2-07

XVIII. — STEGANOPODES

PHALACROCORACIDÆ.

207. **Phalacrocorax javanicus** (Horsf.).
 1 sp. N° 491. Ambalantotta. 29-12-01.
208. **Plotus melanogaster** (Penn.).
 1 sp. N° 492. Agra. 21-2-07.

XIX. — HERODIONES

IBIDIDÆ.

209. **Ibis melanocephala** (Lath.).
 1 sp. N° 493. Ambalantotta. 30-12-01.
210. **Inocotis papillosus** (Tem.).
 1 sp. N° 494. ♂ ad. Lokartulāi. 14-1-07.

CICONIIDÆ.

211. **Dissura episcopus** (Bodd.).
1 sp. N° 495. ♂ ad. Lucknow. 5-4-02.
212. **Xenorhynchus asiaticus** (Lath.).
1 sp. N° 496. ad. Agra. 21-2-07.
213. **Anastomus oscitans** (Bodd.).
1 sp. N° 497. juv. Lucknow. 4-2-02.

ARDEIDÆ.

214. **Ardea manillensis** (Sharpe).
1 sp. N° 498. ♂ ad. Lucknow. 4-2-02.
215. **Herodias intermedia** (Wagl.).
1 sp. N° 499. Ambalantotta. 29-12-01.
216. **Bubulcus coromandus** (Bodd.).
2 sp. N°s 500 et 501. Galle, Ceylan. 25 et 26-12-01.
1 sp. N° 502. Itarsi. 29-12-06.
217. **Ardeola grayi** (Sykes).
1 sp. N° 503. Colombo. 21-12-01.
1 sp. N° 504. Galle. 24-12-01.
1 sp. N° 505. Lokartulaï. 11-1-07.
218. **Butorides javanica** (Horsf.).
1 sp. N° 506. ♂ ad. Galle. 25-12-01.
1 sp. N° 507. ♀. Ambalantotta. 29-12-01.
2 sp. N°s 508 et 509. ♂, ♀. Dekna. 24-1-07.
219. **Gorsachius melanolophus** (Raffles).
1 sp. N° 510. Kandy. 4-07.
220. **Nycticorax griseus** (L.).
Observé souvent ces Hérons. Ils se tiennent souvent en grand nombre sur le sommet d'arbres, au bord d'étangs ou de rivières.
221. **Ardetta sinensis** (Gm.).
1 sp. N° 511. ad. Colombo. 21-12-01.
1 sp. N° 512. ♂ juv. Ambalantotta. 30-12-01.
222. **Dupetor flavicollis** (Lath.).
2 sp. N°s 513 et 514. Galle. 25-12-01.

XX. — ANSERES

ANATIDÆ.

223. **Anser ferus** (Schæff).
Nous avons vu de grandes bandes d'Oies sauvages sur les étangs, dans les environs de Lucknow, Agra, etc., et nous en avons tiré quelques-unes.
224. **Anser indicus** (Lath.).
Cette espèce semble avoir été domestiquée. En tout cas nous en avons vu un couple se promenant tranquillement dans une rue de Lucknow.
2 sp. N°s 515 et 516. ♂, ♀. Sikandara. 23-2-07.
225. **Casarca rutila** (Pall.).
Très peu farouches vis-à-vis des indigènes, ces Canards prenaient leurs ébats au milieu des lavandières qui travaillaient au bord de l'eau. Ils devaient, par contre, avoir fait de mauvaises expériences avec les hommes

blancs, car il nous fut relativement difficile de les approcher à portée de fusil.

2 sp. Nos 517 et 518. ♂, ♀. Lokartulaï. 1 et 3-1-07.

226. *Dendrocycna javanica* (Sw.).

1 sp. N° 519. ad. Ambalansotta, 30-12-01.

227. *Anas boscas* (L.).

Le Col-vert n'est pas rare sur les grands étangs du nord des Indes. Nous en avons également vu beaucoup, et tiré, sur les lacs du Cachemire.

228. *Chaulelasmus streperus* (L.).

2 sp. Nos 520 et 521. ♂ ♀. Cachemire. 2-4-02.

229. *Mareca penelope* (L.).

1 sp. N° 222. ♂ ad. Cachemire. 2-4-02.

230. *Querquedula ciria* (L.).

1 sp. N° 523. ♂. Lucknow. 5-2-02.

1 sp. N° 524. ♂. Cachemire. 4-4-02.

231. *Spatula clypeata* (L.).

1 sp. N° 525. ♂. Cachemire. 4-4-02.

232. *Netta rufina* (Pall.).

1 sp. N° 526. ♀ ad. Itarsi. 29-12-06.

233. *Nyroca ferruginea* (Gm.).

3 sp. Nos 527-529. ♂ ♀ ♀. Cachemire. 4-4-02.

234. *Nyroca ferina* (L.).

1 sp. N° 530. ♂ ad. Cachemire. 4-4-02.

235. *Merganser castor* L.

1 sp. N° 531. ♂ ad. Sabawalla. 4-3-02.

XXI. — PYGOPODES

PODICIPEDIDÆ.

236. *Podiceps albipennis* (Sharpe).

1 sp. N° 532. Lucknow. 9-2-07.

NOTES ET FAITS DIVERS

Les Cailles pendant l'hiver 1914-1915. — Nombreuses sont les Cailles qui, pendant l'hiver 1914-1915, n'ont pas quitté notre région.

Des chasseurs dignes de foi m'ont assuré en avoir rencontré pendant tous les mois d'hiver. Ma chienne de chasse, qui accompagnait mon épouse dans ses promenades, pendant que j'étais encore aux tranchées champenoises, en faisait régulièrement partir dans nos vignes. Plus tard, en février et mars, dans mes bien courtes sorties de malade, je voyais encore quelques Cailles s'envoler au nez de la chienne.

L'hiver 1914-1915 n'a été, dans le Gard, ni plus doux, ni plus rigoureux que les précédents, où la rencontre d'une Caille devenait une rareté.

La température ne saurait donc être mise en cause.

L'horrible conflit que nous subissons ayant provoqué l'interdiction complète de la chasse, a pu donner au gibier de nos champs une longue période de tranquillité.

Ne peut-on penser que l'absence de tout chasseur a décidé ces oiseaux à prendre leur quartier d'hiver dans des régions aussi paisibles.

Albert HUGUES.

Biblis rupestre (*Biblis rupestris*, Less. ex. Scop.). — Le 3 février 1915, par un temps splendide, qu'on aurait cru être un jour d'avril, mon ami le félibre Albert Roux, de Sanilhac (Gard), pouvait observer 17 de ces Hirondelles voltiger au lieu dit *lou Ro-Toumba*, sur les bords du Gardon, à quelques centaines de mètres en amont de l'endroit où M. Cabanès en avait aperçu l'an dernier, à la date du 19 février 1914.

Commune dans certaines gorges des montagnes des Alpes-Maritimes, on rencontre aussi dans le Gard la *Biblis rupestre*, nichant en compagnie du Martinet alpin (*Cypselus melba*) et de l'Aigle bonnelli, Aigle à queue barrée (*Aquila fasciata*).
Albert HUGUES.

La Bécassine ordinaire peut nager. — La question est controversée de savoir si les Bécassines peuvent nager. Exceptionnellement bien entendu, car les Bécassines, échassiers de rivage, ne sont point organisées pour mener la vie des Palmipèdes.

Sans avoir jamais constaté le fait, j'étais porté à croire que les Bécassines blessées peuvent se soutenir quelque temps et même se diriger plus ou moins bien sur l'eau. Je ne voyais pas d'autre explication à donner d'oiseaux blessés aux ailes, tombés assez loin dans un étang et retrouvés plus tard sur la rive.

Mon opinion était corroborée par celles de plusieurs auteurs et professionnels. Brehm prétend que la Bécassine nage parfois sans y être contrainte. L'an dernier, M. Pothélet, dont les lecteurs de cette revue ont pu apprécier les observations sur la Sauvagine, m'écrivait que, chassant le long d'un étang, il avait souvent fait tomber des Bécassines à 40 ou 50 mètres du bord, soit dans des roseaux, soit en eau claire. Ne voulant pas faire mouiller son chien, il allait chercher sa barque. Le temps d'aller et de revenir, environ un quart d'heure, la Bécassine avait déjà regagné le bord où le chien la prenait.

Pendant une de mes dernières chasses, j'ai assisté à toute la scène. J'avais tiré d'assez loin une Bécassine ordinaire au bord d'une rivière rapide et considérablement grossie par les pluies. L'oiseau désailé tomba dans le courant et fut emporté. Je le suivis des yeux le considérant comme perdu. Soudain, après deux ou trois coups d'aile, qui me semblèrent des efforts infructueux pour s'envoler, je le vis s'arrêter, tourner sur lui-même, puis demeurer stationnaire. Je reconnus alors qu'il était sorti du courant et se trouvait en eau calme, en face d'une petite crique dépourvue d'herbes et de joncs, à 10 mètres environ du bord et par 50 ou 60 centimètres de fond. Ce mouvement avait-il été accompli volontairement ou était-il l'effet d'un remous, je ne sais ? Toujours est-il qu'un instant après l'oiseau se mit à ramer avec régularité, se maintenant en équilibre sur ses ailes très légèrement entr'ouvertes, et aborda la rive en moins de deux minutes.

Je suppose que les deux autres espèces de Bécassines, la Double et la Sourde, se conduisent de même en pareille circonstance.

Maurice de la FUYE.

BIBLIOGRAPHIE

A list of British Birds, compiled by a Committee of the British Ornithologists' Union. Second and revised edition. Published by the B. O. U. and sold by WILLIAM WESTLEY and SON, 28, Essex Street, Strand, London, W. C., 430 p., Prix : 7 sh. 6 d.

La première liste officielle du B. O. U. avait été publiée en 1883. Etant donné les progrès qu'a faits l'Ornithologie depuis cette époque, la Société a cru nécessaire de reviser et de compléter sa première. Les neuf membres chargés de ce travail ont adopté les noms de la première édition de Linné (1758), sauf quelques exceptions, ainsi que la nomenclature trinominale pour les sous-espèces. La classification suivie est celle du *Handlist* de Sharpe.

Pour chaque espèce, on trouve le nom latin avec l'indication du travail où a été publié la diagnose originale, l'étymologie grecque ou latine des mots employés, ce qui présente une utilité certaine, car la plupart des ornithologistes ont depuis longtemps terminé leurs humanités ; le nom anglais, la distribution en grande Bre-

tagne et la distribution générale. En résumé, l'ouvrage parle de 475 espèces, dont 140 sédentaires, 47 visiteurs d'été, 36 hiverneurs, 30 de passage, de 61 visiteurs accidentels, de 149 visiteurs rares, et d'une espèce éteinte. Ce qui donne 99 espèces de plus que dans la première édition.

L'ouvrage se termine par trois appendices : le premier donne la liste des espèces qui ont été signalées plus ou moins dubitativement en Angleterre.

Le second, la liste des noms conservés en opposition avec les règles de la nomenclature, et le troisième les raisons qui ont motivé le changement des anciens noms génériques ou l'adoption des noms nouveaux.

Ci-dessous la liste des noms conservés (Voir, pour comparer, le *Cat. Coll. Marmottan*, par A. Menegaux) :

Sylvia orphea Tem. = *Syl. hortensis* (Gm.), 1789.

Sylvia simplex Lath. = *S. b. borin* (Bodd.), 1783 ; *S. hortensis* Bechst.

Turdus musicus L., 1766 = *T. philomelus* Brehm, 1831.

Turdus iliacus L. 1766 = *T. musicus* L. 1758.

Phœnicurus tithys (Scop.) = *Ph. och. gibraltariensis* (Gm.) 1789.

Accentor Bechst. = *Prunella* V., 1816.

Flammea flammea L. 1766 = *Tyto* ou *Flammea alba* (Scop.), 1769.

Asio accipitrinus = *Asio flammea* (Pontipp.), 1763.

Nyctala Brehm 1828 = *Cryptoglaux* Richmond, 1901.

Astur palumbarius L. 1758, p. 91. = *A. gentilis* (L.), 1758, p. 89.

Anas boschas L., 1758, p. 127 = *A. platyrhynchos* L., 1758, p. 125.

Grus Bechstein = *Megalornis* Gray, 1841.

Totanus fuscus (L.), 1766 = *T. maculatus* (Tunst.).

Cestrelata Bp. = *Pterodroma* Bp.

Cet ouvrage rendra de grands services aux ornithologistes français.

A. M.

Magaud d'Aubusson. *La Protection des Oiseaux.* Guide pratique. Nilsson, 73, boulevard Saint-Michel. Paris, 197 pages, Prix : 2 francs.

La *R. F. O.*, lors de sa fondation, ne s'était pas seulement donné comme tâche de faciliter l'étude de tous les Oiseaux, mais encore d'encourager la protection et l'acclimatation de ceux qui nous sont utiles. Le mouvement qu'elle a créé en faveur des Oiseaux se développe de plus en plus grâce à la fondation de la *Ligue pour la Protection des Oiseaux*.

À l'inverse des pays étrangers, la France ne possédait jusqu'à ce jour aucun traité pratique de la protection des Oiseaux (1), malgré l'importance de cette question pour l'agriculture. M. Magaud vient de combler cette lacune.

Son ouvrage est divisé en trois parties :

1^o Dans la première, il étudie les causes de la destruction des Oiseaux et les funestes conséquences qui en découlent ; puis il donne des aperçus sur la biologie des principales espèces insectivores ;

2^o La deuxième partie est la partie technique de la protection, avec la description des appareils qui sont toujours simples, afin qu'on puisse facilement en construire de semblables, avec la question des abris : nids, refuges, haies pour adultes et couvées et celle du nourrissage hivernal.

3^o Dans la troisième partie, l'auteur parle des animaux nuisibles aux Oiseaux, appartenant à la classe des Mammifères et à celle des Oiseaux, en indiquant le moyen de les détruire ou de défendre les Oiseaux contre ces ennemis.

À la fin, on trouve la convention internationale du 19 mars 1902, qui a été promulguée le 12 décembre 1905 et qui a donc force de loi et à laquelle les tolérances préfectorales ne peuvent être opposées.

Cet excellent ouvrage, simple et très clair, rendra les plus grands services à tous ceux que ces questions intéressent et, espérons-le, aux Oiseaux en général.

A. M.

(1) Il est difficile de compter comme tel le *Manuel pour la Protection des Oiseaux en général*, par le baron H. Berlepsch, traduit à peu près en français par A. Clevisch, de Wissembourg, et qui a été imprimé à Gera-Untermhaus (Allemagne) en 1900.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1^o Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2^o Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

à bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.



COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont lieu au **Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 74

L. Ternier. — Sur l'Etourneau et sur le classement des Oiseaux en espèces utiles et nuisibles.

A. Menegaux. — Sur une nouvelle forme du Coq de bruyère dans les Pyrénées.

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (fig.)

A. Menegaux. — Les Oiseaux étrangers acclimatés en Australie.

H. et A. Vaucher. — Liste des Oiseaux observés au Maroc.

Notes et Faits divers :

Trois Perroquets d'Australie en voie de disparition (A. M.).

Les Oiseaux et la guerre (G. Février).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.	2 75		
		50 —	3 25		
		100 —	4 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



SUR L'ÉTOURNEAU ET SUR LE CLASSEMENT DES OISEAUX EN ESPÈCES UTILES ET NUISIBLES

par Louis TERNIER

Comme membre de la Commission ornithologique au Ministère de l'Agriculture, j'ai été consulté sur le classement des Oiseaux en espèces utiles et nuisibles, adopté par la Convention internationale de 1902.

En ce qui me concerne, je n'ai que peu d'observations à faire à la liste qui a été dressée par les signataires de cette Convention.

Cependant, je dois dire que, parmi les Rapaces nocturnes, classés comme utiles et que, par conséquent, on ne peut même pas tirer au fusil, les Chouettes, les Chats-huants, les Hiboux, détruisent pas mal de petits oiseaux, ainsi que j'ai pu le constater souvent. Ils détruisent même du gibier. Cependant, je crois qu'on peut les laisser figurer sur la liste des oiseaux qu'il est défendu de tuer par quelque moyen que ce soit. La prescription des arrêtés préfectoraux interdisant la destruction de ces oiseaux n'est pas toujours prise à la lettre, et, dans les campagnes, on détruit, contrairement aux prescriptions des arrêtés préfectoraux, assez de Rapaces nocturnes pour qu'il soit désirable que la déclaration de leur utilité amène quelques habitants des campagnes à respecter l'espèce. J'estime donc que la liste des Rapaces nocturnes considérés comme utiles peut être maintenue.

Quant aux Pics : Pic-vert, Pic-épeiche, etc., on pourrait, dans l'intérêt même de la Convention, les classer parmi les Oiseaux indifférents.

Certains forestiers, tout en reconnaissant les services que ces oiseaux rendent comme destructeurs d'insectes, prétendent cependant que les Pics attaquent des arbres qui, sans eux, seraient demeurés suffisamment sains pour être vendus avec avantage et que ces oiseaux aggravent souvent le mauvais état des arbres qui présentent un commencement d'altération de l'écorce et de l'aubier. Ils cherchent donc à détruire les Pics, malgré la Convention, et, en tout cas, vont répétant sans cesse que les signataires de la Convention ont mal fait leur classification. D'un autre côté, les Pics détruisent les fourmilières qui, dans certaines forêts, sont indispensables à la récolte des œufs de fourmis nécessaires pour l'élevage du gibier à plume. Le Pic n'ayant pas une valeur appréciable comme oiseau comestible, sa destruction n'est pas à craindre et en le classant comme indifférent, on donnera satisfaction à l'opinion de forestiers qui se prétendent bien documentés sur les mœurs de ces oiseaux.

Les oiseaux compris à la liste des Passereaux sont tous utiles, mais les auteurs de la Convention ont fait, à mon avis, et à celui de tous les agriculteurs avertis, une grosse erreur en classant à la fin de la liste des oiseaux utiles les Etourneaux. Sans vouloir demander qu'on les classe parmi les oiseaux nuisibles, je ne saurais trop insister pour qu'on les range parmi les



indifférents. Depuis longtemps, j'ai fait campagne contre le classement des Etourneaux comme oiseaux utiles et, au commencement de l'année 1913, j'ai été amené à résumer la question dans une notice parue dans un journal agricole, notice qui peut servir de base aux conclusions de mon rapport.

En 1914, un préfet a classé les Etourneaux parmi les animaux nuisibles, malgré la Convention. Cette mesure avait donné lieu à la note ci-dessous, adressée par un propriétaire au journal *L'Acclimatation* :

« Pendant qu'un préfet a considéré les Etourneaux comme animaux nuisibles en les accusant d'être les propagateurs de la fièvre aphteuse, il semble que d'autres méfaits de ces oiseaux motivent largement leur destruction.

« Voici, pour les lecteurs de votre journal, ce dont j'ai personnellement à me plaindre à leur sujet : depuis près d'un mois, ils viennent en quantité considérable, se coucher dans un bois de 25 hectares environ que je possède et les arbres et le sol sont couverts de leurs déjections.

« Rien n'est plus curieux que de voir l'arrivée de ces oiseaux : tous les soirs, exactement vers 4 heures ; et qui n'a pas été témoin de leur groupement en masses innombrables ne peut s'en faire une idée. De tous les points de l'horizon, ils arrivent en bandes compactes ayant parfois 100 mètres de long, sur 30 ou 40 de largeur. Ces bandes se réunissent en une seule comportant deux cent ou trois cent mille Etourneaux, plus peut-être ; et tout cela tourbillonne au-dessus du bois pendant quelques minutes, en masse tellement nombreuse et serrée que cela donne l'impression d'un nuage et obscurcit la lumière. Puis, d'un seul coup, tous ces oiseaux se posent, pendant que d'autres bandes continuent à arriver et, bientôt, le bois renferme certainement plus d'un million d'Etourneaux.

« Les branches des arbres en sont couvertes à ce point que, dans le crépuscule, elles paraissent encore revêtues de leurs feuilles.

« Tous ces oiseaux chantent à la fois, ce qui produit un vacarme étourdissant.

« On s'explique facilement le résultat d'un tel envahissement. Dans toute l'étendue du bois règne une odeur nauséabonde ; les arbres sont blancs de la fiente de ces oiseaux et je crains qu'ils ne soient exposés à en mourir.

« C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant, à vous ou à ceux de vos lecteurs qui l'auraient trouvé, de m'indiquer un moyen pratique de me débarrasser de ces hôtes néfastes, puisque leur destruction par le fusil n'est pas autorisée, les Etourneaux étant classés parmi les oiseaux utiles à l'agriculture. »

A la suite de cette note, j'ai été sollicité par le directeur de *L'Acclimatation* de donner mon opinion et j'ai publié l'article suivant :

« J'ai lu, dans le numéro du 24 décembre de *L'Acclimatation*, l'article publié sur les Etourneaux par l'un des abonnés qui fait ressortir combien ces oiseaux sont parfois nuisibles pour les propriétaires ruraux.

« Il y a longtemps que j'ai moi-même signalé l'Etourneau comme un oiseau plutôt nuisible, dont la destruction devrait, en certains cas, être permise ou qu'il devrait, tout au moins, être permis d'éloigner, à l'aide du fusil, des endroits où il commet ses dégâts.

« Dès 1907, j'avais, dans le *Figaro*, essayé de mettre au point la question de l'Etourneau, question qu'avait fait revivre la promulgation de la Convention de 1902 sur la protection internationale des oiseaux.

« On sait qu'aux termes de cette Convention, les Etats contractants se sont engagés à observer certaines règles pour la protection des oiseaux au printemps et à interdire absolument la destruction de divers insectivores considérés comme les auxiliaires des cultivateurs. Une liste indique les oi-

seaux dits utiles qu'on doit respecter en tous temps et une autre les oiseaux classés parmi les espèces nuisibles.

« Mon excellent ami, le regretté M. Oustalet, professeur au Muséum de Paris, qui fut membre de la Commission chargée de la rédaction des clauses de la Convention, s'éleva, mais vainement, contre cette double classification en faisant valoir que les oiseaux sont, tous, à la fois utiles et nuisibles et qu'il est dangereux de protéger à outrance certains d'entre eux qui peuvent être utiles en quelques endroits et très nuisibles en d'autres, puis, qu'il est très regrettable aussi de condamner à une disparition complète quelques autres espèces en les qualifiant sans restriction de nuisibles. Il eût désiré une réglementation raisonnée de l'exploitation nécessaire de la gent ailée pour les besoins de l'homme. Ses arguments ne furent malheureusement pas pris en considération. La Convention internationale a classé les oiseaux en trois catégories : les indifférents, ceux dont elle ne parle guère, puis les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles qui font l'objet des deux listes dont j'ai parlé. Conformément aux prescriptions de la Convention la plupart de nos préfets ont, depuis quelques années, publié ces listes et, en même temps qu'ils ont voué les espèces classées comme nuisibles aux entreprises des destructeurs qui ne manquent pas chez nous, ils ont absolument interdit la chasse, même au fusil, des oiseaux considérés comme utiles à l'agriculture. Cela, naturellement, n'a gêné que les timorés et nullement les braconniers qui ont, avec quelque raison, escompté les tolérances politiques usitées en pareille matière.

« Je suis, pour ma part, un des fervents partisans du maintien et de l'observation de la Convention. Elle pourrait, si elle était bien observée, protéger utilement des oiseaux comme le Rouge-gorge et la Fauvette, dont la destruction est presque un crime ; la liste des oiseaux utiles renferme bon nombre d'espèces dont il serait désastreux d'autoriser la chasse, même au fusil seulement. Mais il est certain qu'on doit regretter l'insuffisance de renseignements pratiques dont se sont entourés les signataires de la Convention qui s'en sont souvent rapportés à des appréciations trop théoriques pour classer les oiseaux en espèces utiles et en espèces nuisibles.

« La note du correspondant de *L'Acclimatation* relative aux Etourneaux vient corroborer ces appréciations. En effet, la Convention indique comme oiseaux utiles à l'agriculture les Etourneaux. Par suite, les arrêtés des préfets interdisent absolument la capture et la chasse, même au fusil, de ces oiseaux, alors qu'elle permet, par son silence, les destructions irraisonnées du Freux, qui est un des oiseaux les plus utiles aux cultivateurs...

« Or, l'Etourneau, le Sansonnet vulgaire, je l'ai maintes fois écrit, est un des oiseaux les plus nuisibles aux propriétaires ruraux, aux cultivateurs et aux horticulteurs, et le danger qu'il présente est d'autant plus grand que son espèce est *innombrable*.

« On a classé l'Etourneau parmi les Oiseaux utiles parce qu'il serait insectivore. On n'a pas cherché plus loin, les insectivores, en vertu d'une vieille croyance, étant tenus nécessairement pour utiles. Mais on a oublié que tous les Oiseaux, même les Rapaces et autres, classés comme nuisibles par la convention, sont aussi presque tous tant soit peu insectivores. Les granivores eux-mêmes se nourrissent d'insectes à certaines époques.

« L'Etourneau, lui, vieil habitué des prairies et des marais, est un insectivore d'un genre particulier mais il est aussi un baccivore invétéré. Les insectes qu'il recherche surtout, quand les fruits lui font défaut, sont ceux qui se plaisent dans l'intimité du bétail et ceux qui vivent dans sa fiente, tels les bousiers. Ces insectes ne sont pas précisément nuisibles à l'agriculture.

(A suivre.)

UNE NOUVELLE FORME DE COQ DE BRUYÈRE
(*Tetrao urogallus aquitanicus* C. Ingr.), DANS LES PYRÉNÉES

par A. MENEGAUX

Jadis le Grand Coq de bruyère ou grand Tétrás, habitait certainement toutes les grandes forêts du nord de l'Asie et de l'Europe ; actuellement, grâce à l'imprévoyance et à l'inintelligence humaine, il a disparu dans beaucoup de localités. Son habitat est encore très vaste, car de l'Asie-Mineure à la Grèce, des monts Cantabres en Espagne et des Pyrénées, il remonte au Nord jusqu'à la Laponie et à la Mer Glaciale et s'étend à l'est à travers la Russie jusqu'au Kamtschatka et au centre de l'Asie, aux monts Altaï.

Il manque en Angleterre, en Irlande, en Hollande, en Danemark, en Amérique, en Afrique et en Australie. Il est rare au nord de l'Italie, en France et en Belgique, mais plus fréquent dans les Alpes suisses, allemandes et autrichiennes, ainsi que dans les Monts métalliques, les Carpathes, dans les Balkans et en Roumanie. On le trouve encore plus souvent en Norvège, en Suède, en Russie, sauf dans le sud de la Russie d'Europe et dans le Caucase. Dans les monts Oural, près d'Orenbourg, se trouve une forme spéciale, *T. u. uvalensis* Nazarow. La forme qui habite le nord-est de la Sibérie, du lac Baïkal à l'île Saghalien, est regardée comme une espèce distincte (*T. parvirostris* Bp.), ainsi qu'une autre du Kamtschatka (*T. kamtschaticus* Kittl.).

Originellement, le grand Tétrás n'était pas un oiseau de montagne, mais les progrès de la culture l'ont refoulé peu à peu dans les grandes forêts montagneuses, ainsi en Allemagne, il est sédentaire encore dans quelques forêts de conifères en plaine (landes de Lausitz, de Tuchel). En altitude et en latitude, il s'avance jusqu'à la limite des arbres, de 1500 à 2000 mètres dans les montagnes et jusqu'au 70^e de latitude nord. En Allemagne, il vit encore dans le Harzt, la Forêt-Noire, l'Odenwald, la Thuringe, les monts de Bohême, le Riesengebirge et le Harz ; mais nulle part il n'est commun.

En Ecosse, il a été réintroduit par le comte de Fife, en 1837, et y a prospéré.

En Suisse, Fatio le signale dans les cantons montagneux, depuis le Vaud et le Valais, à l'ouest, jusque dans les Grisons à l'est (à l'exception de la Haute-Engadine), et dans le Tessin au sud. Il diminue de nombre partout, c'est surtout dans le Jura occidental, les montagnes de Fribourg et des Grisons qu'on a le plus de chance de le rencontrer.

A une époque qui n'est pas éloignée, ce magnifique oiseau était un des ornements des bois de nos montagnes de moyenne et de haute altitude : Alpes, Pyrénées, Jura, Vosges, Auvergne et des grandes forêts du Dauphiné, de la Savoie, de la Franche-Comté, des Ardennes et de l'Alsace.

En 1863, dans la *Faune du Jura*, le frère Ogérien le disait rare dans les forêts des Crozets, de Leschères, des Piards, de Trémontane, de Prénovel, du Frasnais ; mais plus abondant au mont Rizoux, à la dent de Vaulion, au crêt de Chalam et dans les forêts de Morez et des Rousses. Actuellement il est rare partout. On le trouve aussi de temps à autre dans les Vosges.

D'après M. Magaud d'Aubusson (*Bull. Soc. d'Acclim.*, 1907, pp. 276-286), il est rare dans les Pyrénées ; on le signale dans les grandes forêts de pins et de sapins de la Haute-Garonne ; environs de Luchon, de Fos et de Saint-Béat ; dans les régions hautes de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées (Cauterets) et dans les Pyrénées-Orientales (Cerdagne et Capsir).

Au temps de Bouteille (vers 1850), on n'en voyait plus que de rares couples

dans les Alpes dauphinoises et le Vercors. En Savoie il vivait dans les forêts de la Maurienne, de la Haute-Tarentaise et des environs de Chamonix ; mais en 1853, Bailly signale sa disparition presque totale des régions alpestres. De nos jours, dans les chasses royales du versant italien des Alpes il est abondant, car il y a été protégé.

M. Magaud assure qu'en Auvergne le dernier Coq de bruyère a été abattu il y a plus d'un demi-siècle. Et pourtant il y a environ cent ans, il était fréquent dans les monts du Cantal, dans la Basse-Auvergne, aux environs d'Ambert, d'Olliegues, dans les bois de Menat et du Mont-Dore. On le connaissait sous le nom de *Faisan bruyant*.

Le cap. Collingwood Ingram a publié dans l'*Ibis* (1915, pp. 128-133), une intéressante étude des spécimens de Coqs de bruyère qu'il possède et qu'il a comparés à ceux du British Museum, du musée de Tring et de notre collection Marmottan.

Quoique le Coq de bruyère paraisse être au premier abord une espèce souvent variable, non seulement par ses dimensions et la grandeur de son bec (ce qui dépend en partie de l'âge de l'individu), mais encore par le plumage de la femelle, on remarque que ces différences sont limitées dans certaines aires géographiques et que, si un grand nombre de spécimens sont disposés en série, il est difficile de reconnaître des formes locales bien caractérisées.

Brehm (*Vogelfang*, p. 87) admet trois espèces :

1° La forme typique de Linné (*Tetrao urogallus* L.) qui habite le nord de l'Allemagne centrale ;

2° *Tetrao major* qu'il décrit comme étant un oiseau plus grand avec un bec plus fort, qui habite également l'Allemagne centrale.

3° Et *Tetrao crassirostris* qui doit être aussi grand que *T. major*, mais qui a un bec épais et fort et une très longue queue ; il habite la Carinthie et probablement le Tyrol et la Suisse.

Ces deux dernières espèces ne paraissent pas valables et M. Ingram réunit sans hésitation *T. major* à *T. urogallus*. Ce dernier atteint sa taille maximum en Allemagne, en Russie occidentale et dans le sud de la Suède, mais de nombreuses mensurations prouvent que cet avantage n'est ni constant ni bien marqué. Quant à ce qui concerne *T. crassirostris*, si de nouvelles recherches prouvaient que c'est bien une forme distincte, il est certain que les caractères donnés par Brehm seraient insuffisants pour la distinguer des autres. M. Ingram n'a pu examiner qu'un seul mâle venant de la Suisse (Mont Pilate) et un autre venant des Alpes italiennes ; aucun d'eux ne concordait avec la description de *T. crassirostris* que donne Brehm ; pourtant la queue de l'oiseau provenant de la Suisse (Musée de Tring) est peut-être un peu plus longue.

En Ecosse, le Coq de bruyère a été réintroduit à une date assez récente, en 1837, au moyen d'individus de Suède, aussi n'est-il pas étonnant de trouver que les spécimens d'Ecosse sont identiques à ceux de Suède. Il est bon pourtant de faire remarquer que l'adulte suédois atteint peut-être une plus grande taille et un poids plus fort : 9 à 12 livres en Ecosse, 14 en Russie, 16 à 17 en Suède (livre anglaise = 0,453 gr.).

Les naturalistes admettent qu'il y a au moins trois formes de Coq de bruyère dans la partie orientale de l'habitat continental de cette espèce. La forme des Monts Oural est certainement la plus belle. Le mâle est plus pâle et plus gris que la forme typique et une grande partie de son plumage est d'une couleur gris clair, finement pointillé de noirâtre. Les couvertures des ailes et les scapulaires sont brun de rouille clair, au lieu d'être acajou foncé comme sur *T. u. urogallus* ; enfin, il y a très peu de noir dans les parties inférieures et le blanc prédomine sur le ventre. La couleur de la femelle est aussi

beaucoup plus pâle et elle porte relativement peu de raies noires sur les parties inférieures qui sont largement marquées de blanc. Les secondaires et les scapulaires ont de même des taches blanches bien distinctes.

On trouve au Musée de Tring et au British Muséum de nombreux spécimens du joli oiseau que Nazarov a appelé *T. u. uralensis*, mais il ne saurait être question de le considérer comme une sous-espèce distincte. Que dire alors de *T. u. taczanowskii* de Meyer, qui habite le nord-ouest de la Sibérie et de *T. u. volgensis* de Buturlin, du sud-est de la Russie. Le premier ne diffère du second que par un bec plus grand et par un peu plus de blanc au bord externe des primaires. Leur coloration est donc très semblable. Malheureusement, M. Ingram n'a pu étudier en Angleterre de topotypes de ces deux formes ; il lui est donc impossible de porter un jugement sur cette question. Pourtant, il existe au British Museum quatre spécimens qui proviennent de la Sibérie. Ils ont été rapportés par Seeböhm du 66°5' de latitude Nord, au retour de son voyage dans la vallée de l'Yénisséï, dans l'été de 1877. Les deux mâles correspondent exactement à la description que Buturlin donne de *T. u. volgensis* et comme celui-ci paraît ressembler à *T. u. taczanowskii*, il semble fort probable que toute la Sibérie occidentale est habitée par la même forme, c'est-à-dire par *T. u. taczanowskii*. Si on en juge par les spécimens provenant du Yénisséï, cette forme peut être considérée comme intermédiaire entre *T. u. urogallus* et *T. u. uralensis*, car elle n'est pas aussi noire que la première, ni aussi pâle et aussi grise que la dernière. Les mâles du British Museum sont plus pâles ordinairement que *T. u. urogallus* et les vermiculations grises couvrent une plus grande partie du plumage et s'étendent presque jusqu'à la queue. Les parties supérieures brunâtres sont plus pâles et d'une couleur rouille plus fauve. Les femelles sont plus pâles et, sur un spécimen en particulier, le plumage est largement marqué de blanc. Les pieds et les membres sont couverts de plumes.

Les caractères assignés à *T. u. volgensis* ne paraissent pas le différencier suffisamment de la forme sus-indiquée. En outre, il faut remarquer que l'habitat de *T. u. uralensis* est situé entre ceux de *T. u. tacz.* et de *T. u. volgensis*. Malgré ces faits cependant et jusqu'à preuve du contraire, nous devons admettre la forme de Buturlin du sud de la Russie.

Si on passe à l'étude du Coq de bruyère des régions occidentales, on constate qu'il y a une solution de continuité dans la distribution de cette espèce, et on peut dire que la largeur de la France sépare les oiseaux des Pyrénées de ceux des Alpes. Cette séparation est probablement de date récente, comme je l'ai déjà dit. Mais si cet oiseau vit toujours dans les Pyrénées, il y est devenu excessivement rare et il y a tout lieu de croire à sa prochaine disparition. C'est pourquoi on a rarement l'occasion d'y voir le Coq de bruyère. M. Ingram peut s'estimer heureux d'avoir pu examiner 11 spécimens provenant des diverses régions de ces montagnes. Tous étaient de très petite taille, les femelles ont un plumage plutôt foncé et très nettement rayé sur les parties inférieures. Ces caractères paraissent à M. C. Ingram assez importants pour légitimer la création d'une sous-espèce nouvelle qu'il nomme **Tetrao urogallus aquitanicus**.

Cette forme habite les Pyrénées, peut-être aussi les monts Cantabres, à une hauteur qui n'est pas inférieure à 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les deux types sont dans la collection de M. C. Ingram.

♂ ad., vallée de Latour (Hautes-Pyrénées), du 20 mai 1913 ;

♀ ad., Pic de Gaube (Hautes-Pyrénées, 1800 mètres), 10 octobre 1912.

Les mâles, dont le plumage tire plutôt sur le foncé, diffèrent surtout de ceux des autres formes par leur petite taille, comme le montrent les mesures suivantes. La moyenne des longueurs d'aile de six individus n'est que de

360 mm. 7, c'est-à-dire 25 mm. 5 de moins que la moyenne de la forme typique.

♂ ad., type, vallée de Latour, 2000 mètres, 20 mai 1913 ; aile : 367 mm.

♂ ad., sapinière de Culavus (Hautes-Pyrénées), 1600 mètres, mars 1908 (Musée de Tring) ; aile : 368 mm.

♂ ad., Vallée de Latour, 3 mai 1905 (Musée de Tring) ; aile : 348 mm.

♂ ad., Ax-les-Thermes (Ariège), 27 mai 1906 (Brit. Mus.) ; aile : 345 mm.

♂ ad., Luchon (Haute-Garonne), 15 mai 1876 (Coll. Marmottan) ; aile : 370 mm.

♂ ad., Luz (Hautes-Pyrénées), 8 février 1870 (Brit. Mus.) ; aile : 366 mm.

Pourtant, après cette liste, M. Ingram ajoute que M. Bureau lui a envoyé la longueur de l'aile d'un spécimen de Cauterets que possède le Muséum de Nantes. Cette longueur est de 385 mm., donc notablement supérieure à celle des spécimens signalés plus haut.

M. Bureau n'ayant pas conservé cette mesure, l'a reprise sur l'échantillon et me confirme le nombre de 385 mm. Et il ajoute : « la longueur de l'aile est prise en appliquant un mètre en aluminium sur la face externe, par le plus court chemin, ce qui, à mon avis, est bien préférable, pour les oiseaux de taille moyenne ou grande, à la corde de l'arc prise au compas ». En outre, sur ce spécimen, le tarse mesure 0,070 (sur la face antérieure), le culmen a 0,045 et la distance de la commissure à la pointe du bec est aussi 0,045. On peut donc se demander maintenant s'il est logique d'attribuer autant d'importance à la taille.

Les femelles sont proportionnellement aussi petites que les mâles, mais à l'inverse de ceux-ci, elles diffèrent sensiblement dans la coloration de leur plumage. Et ceci est surtout marqué si on les compare aux spécimens plus septentrionaux de *T. u. urogallus* et de *T. u. uvalensis*. Dans la forme des Pyrénées, les barres noires des parties inférieures sont très marquées, serrées et le ventre n'a jamais beaucoup de blanc. Les parties supérieures tirent sur le foncé, et sont d'un ton mat, tandis qu'elles portent moins de brun chaud dans la couleur fondamentale des plumes tachetées.

La moyenne des ailes des cinq spécimens étudiés est de 278 mm. 9, c'est-à-dire qu'elles ont 21 mm. 6 de moins que celles des femelles typiques.

♀ ad., type, Pic de Gaube, 1800 mètres, 10 octobre 1912 (Coll. Ingram), aile : 284 mm.

♀ ad., Environs de Cauterets, 2000 mètres, 8 novembre 1906 (Musée de Tring), aile : 281 mm.

♀ ad., Environs de Cauterets, 1600 mètres, juin 1906 (Musée de Tring), aile : 277 mm.

♀ ad., Forêt de Gaube, 1600 mètres, 10 octobre 1904 (Musée de Tring), aile : 270 mm.

♀ ad., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1^{er} septembre 1881 (Coll. Marmottan), ailes : 282 mm.

Pour terminer, M. Ingram signale que les mesures d'ailes faites sur 36 mâles de *T. u. urogallus* provenant de diverses régions de l'Europe est de 383 mm. 3 (maximum : 403 mm., de Lithuanie (Brit. Mus.) ; minimum : 374 mm., d'Ecosse (Brit. Mus.)). La moyenne obtenue avec le même nombre de femelles est de 300 m. 5 (maximum : 317 mm., de Novgorod, Russie (Musée de Tring) ; minimum : 286 mm., de Norvège (Brit. Mus.)).

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par E. COURSIMAULT (suite).

Serinus canaria serinus (L.) 1766. *Cini*. Serin méridional. Migrateur, rare ; niche.

Le Cini, à peine de la taille du Chardonneret, a le plumage vert foncé, mélangé de jaune à la tête et sous le corps. Je l'ai rencontré le 22 avril 1913, chantant dans les sapins d'un parc. Il fait entendre des suites rapides de notes aiguës, qui s'entremêlent de roulades un peu moins élevées. Son chant ressemble beaucoup à ceux du Bruant proyer et du Pouillot siffleur, dont nous parlerons plus loin, mais chez le Cini, chaque élément est généralement répété trois fois dans la période : *tititititriiititititriiititititrii*.

Acanthis cannabina (L.) 1758. *Linotte commune* ; Linot ; Grande Linotte des vignes. Sédentaire et commune.

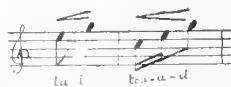
Ce petit oiseau a le corps ramassé, le bec conique, la queue courte. Vif et allègre, il voltige par bonds successifs, comme le Chardonneret, mais par moments, il change de direction si brusquement qu'on le donne comme le symbole de l'étourderie et de l'inconstance. La femelle a la tête grise, le dos roussâtre, la queue noire frangée de blanc : c'est donc un oiseau bien modeste ; mais le mâle est fort joli au printemps avec son front et sa poitrine d'un rouge vif.

Les Linottes restent chez nous l'hiver, et souvent en compagnie des Chardonnerets, fréquentent les vignes, les vergers, les grands arbres isolés. En s'envolant, elles font entendre de légers *tititic tititic*. En avril, les couples se forment et les chants deviennent nombreux.

Plus vigoureux, plus rustique que celui du Chardonneret, le chant de la Linotte est également très agréable et fort varié. On y rencontre des suites de notes souples, vives et légères,



des sons clairs et vibrants, comme ceux du cristal,



des roulades sourdes : *bièè bièè bièè*.

d'autres très aiguës *triii*, généralement répétées trois fois de suite, des *titutt titutt* gracieusement détachés comme les *pittuit* du Chardonneret.

Le plus souvent ces éléments se suivent sans interruption en longues périodes pleines d'entrain. Parfois les phrases sont courtes. Exemples :

tititititrii tututtriii,
titutt titutt titutt tuit tuit,
tutuùt tutuùt tutuùt.



Emberiza calandra L., 1758. *Bruant proyer* ; Proyer d'Europe. Migrateur. Commun.

Ce gros Bruant est lourd de forme et modeste de couleur. Son dos gris-fauve est marqué de traits foncés ; le dessous du corps, plus clair, est rayé de même, surtout à la poitrine ; la large queue fourchue retombe verticalement ; le bec jaunâtre est si large à la base qu'il paraît continuer le front. Le Proyer se pose à terre, sur les hautes herbes, sur les piquets des vignes, sur les arbres, non loin de son nid caché dans la prairie voisine. Très défiant, il s'enfuit de son vol lourd, aux battements d'ailes précipités, dès qu'il voit qu'on s'arrête pour l'observer. Il n'a rien pour plaire, car son chant est sans charme, comme son corps est sans grâce. Chaque période est formée de deux hémistiches : le premier comprend des notes aigres de plus en plus pressées ; le second est encore plus aigu et plus rapide : *tittit titititriiiii*.

Le Proyer chante depuis le 15 mars jusqu'à la fin de juillet. Son cri se compose de sons roulés et brefs, groupés par deux : *pritt pritt*.

Emberiza citrinella L., 1758. *Bruant jaune* ; Bruant commun. Sédentaire. Très commun.

Les Bruants jaunes passent toute l'année chez nous. En automne et en hiver ils se tiennent en bandes. Perchés, ils font entendre des *dsip*, des *dtip* isolés, des *tic tic* légers, des *dsiiip* aigrés ; quand ils volent des *piripriprip* légers et rapides. En mars ces bandes s'éparpillent dans les champs, dans les haies, dans les bois. Les vieux mâles ont tout l'avant du corps d'un jaune vif, le ventre d'un jaune plus terne, les flancs un peu roux, le dos fauve rayé de brun, la queue longue et fourchue ; ce sont des oiseaux lourds, dont la belle teinte jaune fait tout le charme.

Depuis mars jusqu'en août, on rencontre fréquemment le Bruant jaune, perché sur une branche isolée, sur un fil télégraphique, où il se tient longtemps immobile, tenant une chenille au bec, ou renversant la tête en arrière pour dire sa modeste chanson. C'est une série de sons semblables, que suivent deux soupirs aigus, le premier plus élevé, mais plus court et moins sonore. Exemple :



La finale peut n'avoir qu'un son au lieu de deux et, au début de la saison, elle peut même manquer complètement.

La vitesse des premières notes est loin d'être toujours la même : elle peut varier du simple au double pour le même individu et à la même heure de la journée. Lorsque les notes sont rapides (comme celles de notre phrase notée musicalement), elles sont généralement plus nombreuses. Dans ce cas, elles s'expriment par *ti*, *titt* ; et quand elles sont lentes par *tiett* ou par *dsitt*.

Emberiza cirulus L., 1756. *Bruant zizi*. Sédentaire. Commun.

Il est plus vif que le Bruant jaune, et plus beau aussi, avec ses flancs et son dos tachés de roux vif, sa tête dont le jaune est rehaussé de larges raies noires. Chez la femelle, ces raies sont brunes, le jaune de la tête et le roux du dos sont plus ternes. Au printemps et en été, le Zizi détruit beaucoup de moustiques qu'il aime à garder longtemps au bec, immobile sur quelque perchoir. Plus tard, il va picorer dans les champs de blé ou d'avoine, et surtout dans les vignes au temps des vendanges. En automne et en hiver, on le

rencontre par familles de six ou sept individus dans les potagers, dans les haies, dans les grands arbres.

Il manifeste sa présence par des *psi*, *psitt* brefs, des *pirutt*, *piriritt* légers, qui en volant s'accroissent et s'allongent : *piriritt piriritt*.

Toute l'année, sauf au plus fort de l'hiver (décembre et janvier), il fait entendre un chant plus rapide que celui du Bruant jaune, auquel il donne même parfois la réplique :



ou plus rarement :



Pendant qu'il chante sa longue roulade, mélodieuse quoique monotone, tout son corps est secoué au passage de chaque note et vibre pour ainsi dire à l'unisson.

Emberiza hortulana L., 1758. *Bruant ortolan* ; Bruant à moustaches. Migrateur. Rare.

Je l'ai entendu chanter plusieurs fois en juillet, par les temps couverts, dans les vignes, à mi-pente du coteau

Il est de la taille du Bruant jaune, rond et grassouillet. Son plumage est roussâtre au ventre, plus gris à la poitrine, jaune sous la gorge, fauve taché de brun sur le dos, avec deux traits clairs en haut de l'aile. Il a la tête et le cou d'un gris-verdâtre ; une raie claire part de chaque côté du bec et se recourbe en forme de moustache. Le bec et les pattes sont roses.

Aucunement farouche pendant qu'il chante, on peut s'approcher sans crainte de l'arbre ou de l'échalas où il se tient perché. A chacune de ses périodes, il renverse un peu la tête, moins que le Bruant jaune.

Son chant se rapproche de celui du Bruant jaune ; on peut l'en distinguer par ses notes plus graves, plus lentes, et surtout par sa finale douce et languoureuse. Cette finale est plus élevée ou plus basse d'un demi-ton que les notes de la période Exemple :



(A suivre.)

LES OISEAUX ÉTRANGERS ACCLIMATÉS EN AUSTRALIE

par A. MENEGAUX

Un certain nombre d'espèces d'Oiseaux ont été introduites en Australie et mises en liberté dans l'espoir qu'elles s'y acclimateraient facilement et se rendraient utiles dans leur nouvelle patrie. Les essais les plus importants ont été faits par la Société d'Acclimatation de Victoria, à partir de 1863. Quelques-unes furent lâchées aussi aux environs de Sydney. J'ai trouvé des ren-

seignements intéressants sur ces essais dans l'ouvrage sur les Oiseaux d'Australie (*The Birds of Australia*) de MM. Lucas et Le Souëf, ce dernier directeur du Jardin zoologique de Melbourne.

Les Oiseaux introduits sont les suivants : les Canaris, les Merles (Black-birds, *Turdus merula* L.), les Grives (Trushes, *Turdus* sp. ?), la Caille de Chine (Chinese Quail, *Excalfactoria chinensis* [L.]), la Caille de Californie (Californian Quail, *Lophortyx californicus* [Shaw]), les Canards sauvages (English wild Ducks, *Anas boschas* L.), les Rouges-gorges (English wild Robin, *Erithacus rubecula* [L.]), le Calfat ou Padda (Java Sparrow, *Padda oryzivora* [L.]), le Groc-Bec de la Chine (Chinese Sparrow, *Munia atricapilla* [V.]), le Moineau commun (Common House Sparrow, *Passer domesticus* [L.]), le Friquet (Treesparrow, *P. montanus* [L.]), l'Étourneau ou Sansonnet (Starling, *Sturnus vulgaris* L.), l'Alouette des champs (Skylark, *Alauda arvensis* L.), le Verdier (Greenfinch, *Chloris chloris* (L.)), le Chardonneret (Goldfinch, *Carduelis carduelis* [L.]), le Pinson (Chaffinch, *Fringilla cœlebs* [L.]), le Bruant ortolan (Ortolan, *Emberiza hortulana* L.), le Bruant jaune (Yellow Hammer, *Emberiza citrinella* L.), le Tarin (Siskin, *Spinus spinus* [L.]), le Martin triste ou Meinat (Indian Minah, *Acridotheres tristis* L.), la Tourterelle de l'Inde (Indian Turtle Dove, *Turtur ferrago* Eversm.), le Coq de Bankhiva (Indian Jungle Fowl, *Gallus ferrugineus* [Gm.]), le Paon (Pea Fowl, *Pavo cristatus* L.), la Pintade commune (Guinea Fowl, *Numida meleagris* L.), le Ganga cata (Lesser Pintailed Land-Grouse, *Pteroclorus alchata* [L.]), la Perdrix de Ceylan (Ceylon Partridge, ? *Galloperdix bicalcarata* [Penn.]), la Perdrix de France, (French Partridge, *Perdix* sp. ?), les Oies d'Égypte (Egyptian Geese, *Chenalopex ægyptiacus* [L.]) et enfin le Cygne blanc (White Swan, *Cygnus*).

Dans beaucoup de cas, le nombre des spécimens introduits fut insuffisant, d'autres fois, les localités choisies ne leur convenaient pas, alors ils ne purent se reproduire, soit à cause des ennemis qu'ils rencontrèrent, soit parce qu'ils furent victimes des poisons qui étaient destinés aux animaux nuisibles.

La liste des survivants est donc relativement courte.

Elle comprend 10 espèces : le Moineau commun, le Friquet, l'Étourneau, la Grive (sp. ?), le Merle, le Verdier, le Chardonneret, l'Alouette, le Martin triste et la Tourterelle.

Ces espèces se sont bien acclimatées aux alentours de Melbourne et s'y multiplient avec plus ou moins de rapidité ; mais autour de Sydney, le Moineau, l'Étourneau, la Tourterelle et l'Alouette, cette dernière moins facilement, sont les seuls oiseaux étrangers qui ont persisté.

Le MOINEAU COMMUN, avec ses qualités et ses défauts, s'est rapidement multiplié. On ne le trouve pas seulement dans les grandes villes, mais il suit le chemin de fer, car il peut vivre partout où le blanc s'établit. Son rôle a donné lieu à bien des discussions, mais ici, comme en Amérique, il défie toute tentative d'extermination. Il se nourrit indistinctement de fruits, de graines, d'insectes et de vers. Grâce à ce régime varié, il peut toujours pourvoir à sa subsistance dans les agglomérations, car il n'aime pas la vie sauvage à la campagne. Son nid grossier est fait d'herbes sèches, et il trouve facilement une place pour l'établir sur les arbres, dans les haies ou les trous de mur. Comme il a deux ou trois couvées par saison, chacune avec cinq œufs en moyenne, le nombre des individus augmente rapidement. Aussi n'est-il pas surprenant d'en voir des troupes nombreuses dans les jardins. Ils consomment naturellement aussi beaucoup d'insectes nuisibles, mais il serait difficile de persuader à un fermier dont ils ont dévasté les semailles et les récoltes, qu'ils ne sont pas nuisibles.

Les ÉTOURNEAUX ou Sansonnets sont moins abondants que le Moineau

dans les grands centres ; ils se propagent surtout, quoique plus lentement, dans les États du Sud. Ils vivent en troupes et, pendant onze mois de l'année, ils font beaucoup de besogne utile, en détruisant les vers et les larves d'insectes vivant dans le sol. Ils sont très familiers avec le bétail et se posent souvent sur le dos des animaux qui broûtent. Mais c'est au moment de la maturation des fruits qu'ils se font des ennemis, car ils ravagent alors les vergers de très bon matin, surtout pendant la saison sèche. Étant donnés leur nombre et leur taille, ils causent de grands dégâts. Toute cavité naturelle ou artificielle leur paraît bonne pour établir leur nid qui est aussi grossier que celui du Moineau. Ils y pondent 4 à 6 œufs bleu pâle, de sorte qu'ils se multiplient facilement. Ils sont courageux et se défendent vaillamment même contre les oiseaux de proie, car ils se réunissent en troupes comptant souvent un millier d'individus autour de l'ennemi ; ils le harcèlent tellement que celui-ci ne songe qu'à s'enfuir.

Les GRIVES et les MERLES ne se sont pas multipliés autant que les précédents, quoiqu'ils soient très prolifiques ; on peut en voir et en entendre aux environs de Melbourne et de Sydney où ils paraissent ne vivre que dans les jardins, car ils peuvent y trouver des escargots en abondance. Ils aiment beaucoup les fruits, surtout ceux qui sont tombés. Ils bâtissent leurs nids dans les buissons de ces jardins, mais souvent ils deviennent les victimes des chats. Malgré tout, ils se sont maintenus et comme les banlieues s'étendent de plus en plus, il y a beaucoup de chances pour que ces espèces ne disparaissent plus.

Les VERDIERS, lâchés vers 1860, sont établis maintenant près de Melbourne et dans des buissons d'arbres à thé, aux environs de Port-Phillip. Par suite de leur teinte sombre et de leur habitude de vivre dans les fourrés, ils ne craignent pas les Rapaces, comme d'autres Oiseaux vivant plus à découvert ou ayant des couleurs plus vives comme le Chardonneret. Près de Geelong, ils sont très nombreux et nichent sur les arbres plantés en bordure des rues. A Hobart, on en voit aussi beaucoup dans les haies d'aubépine. Ils sont bien accueillis partout, car ils ne se nourrissent que de cenelles (baies d'aubépine) et de graines sauvages et, de plus, ils ne pillent pas les vergers.

Les ALOUETTES se multiplient lentement ; elles ne trouvent pas facilement les conditions qu'il leur faut pour nicher, car les grandes étendues d'herbes sont rares près des capitales. Quelques-unes se sont établies dans le Parc du Centenaire, à Sydney, sur les plaines de l'Emu et sur les plaines situées au nord et à l'ouest de Melbourne. Leur chant joyeux y éveille le souvenir de la vieille Europe.

Le MARTIN TRISTE, ou Meinate est confiné dans le voisinage de Melbourne, où on l'avait lâché. Il est très commun dans la ville et la banlieue et il attire l'attention par les notes détachées de son chant, qui est loin de manquer d'agrément. Il se nourrit d'insectes et de graines ; il montre plus de préférence pour les fruits délicats que le Merle noir, mais il n'est ni aussi joli, ni aussi musicien que lui.

Les TOURTERELLES sont très nombreuses autour de Melbourne et de Sydney. Elles se tiennent en grand nombre dans les parcs et les grands jardins, car elles s'y sentent en sûreté. Dans les villes plus petites elles sont moins nombreuses et sont la proie des Rapaces.

En Australie, les AUTRUCHES n'ont jamais vécu en liberté et elles ne se sont jamais trouvées dans la nécessité de pourvoir elles-mêmes à leurs besoins, mais on en élève dans diverses fermes pour avoir leurs plumes. A Hawkesbury College, elles couvent en liberté et on n'a éprouvé aucune difficulté à élever les Autruchons.

Sir William Wilson, qui fut chargé de diriger l'élevage des Autruches im-

portées par la Société d'Acclimatation de Victoria, remarqua qu'en liberté, dans de grands espaces, elles redevenaient vite si sauvages qu'il était très difficile de les saisir au moment voulu pour récolter leurs plumes. On préféra donc les garder dans des endroits clos afin de les accoutumer à leurs gardiens. Si les Autruches vivaient à l'état sauvage, elles auraient certainement encore moins de chance que l'Emu, d'échapper à un coup de fusil.

On peut se demander s'il est nécessaire ou utile d'introduire de nouvelles espèces en Australie. Les oiseaux qui seraient les bienvenus sont les insectivores, les chanteurs, ceux à plumage brillant ou encore les oiseaux-gibiers. L'Alouette est la seule espèce nettement insectivore qui ait été introduite, mais elle ne s'est maintenue que dans des aires très restreintes, car de tels oiseaux, difficiles à transporter, sont encore plus difficiles à acclimater.

Comme il y a un grand nombre d'oiseaux indigènes qui rendent les mêmes services à l'agriculteur, il a paru plus sage aux Australiens de les protéger autant que possible, tout en essayant de faire comprendre à tous, spécialement aux agriculteurs, directement intéressés, les bons services rendus par ces oiseaux, et à les engager à les protéger eux-mêmes.

Si on introduisait des oiseaux à beau plumage ou doués d'un chant remarquable, ils seraient bientôt détruits sans pitié, comme cela a été fait pour certains Perroquets à plumage éclatant (*Aspromictes* et *Platycerques*) et les *Ptilinorhynchidés*.

Dans les jardins des villes, là où la sentimentalité joue un plus grand rôle et où les intérêts matériels ne sont guère atteints, les oiseaux comme le Merle noir, la Grive et le Chardonneret se maintiendraient d'eux-mêmes. Mais à la campagne, là où l'herbe et les futaies sont détruites, sur de grands espaces, où les cultures sont très limitées, la vie de ces oiseaux devient précaire, surtout à l'époque de la maturation des fruits, au moment où ils se rassemblent en bandes pour visiter les vergers, car ils excitent le mécontentement et la rancune des propriétaires. Les Granivores qui s'attaquent aux semailles sont également indésirables.

J'ajouterai à cela les difficultés d'adaptation à un nouveau climat et à une nourriture nouvelle, la présence de nouveaux ennemis contre lesquels l'hérédité ne leur a pas appris à se défendre et on comprendra combien est douteux le succès de nouvelles introductions. En est-il de même pour les oiseaux-gibiers ? En Europe, les parcs d'élevage des Faisans et des Perdrix sont, en fait, de vastes fermes de volailles et on y soigne ces oiseaux avec autant de soin que le Dindon dans les fermes australiennes. Il serait donc nécessaire de faire de même pour ces animaux en Australie, car si on les laissait en liberté, les Dingos et les fusils des braconniers en auraient bientôt raison. Il en serait de même pour les Grouses (*Lagopèdes*) et les Cailles, dans certaines terres non cultivées où elles devraient, semble-t-il, trouver facilement leur nourriture.

Pour que ces animaux puissent se multiplier, il faudrait en interdire très sévèrement la chasse pendant la période de reproduction et alors en empêcher la vente sur les marchés. Pour finir, il ne faut pas oublier que l'introduction d'oiseaux nouveaux dans un pays ne doit se faire qu'à bon escient, d'après les avis des ornithologistes compétents. Des essais d'acclimatation faits sans méthode, comme il y en a eu jadis, produisent souvent des résultats contraires à ceux qu'on en attend, témoins le Moineau commun aux Etats-Unis et le Martin triste. On sait que le premier est considéré comme un vrai fléau aux Etats-Unis ; quant au second, il a fallu en limiter le nombre à la Réunion, et dans diverses îles de l'Océanie il est en voie d'anéantir l'avifaune spéciale.

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS AU MAROC

de 1884 à 1914

par Henri et Alfred VAUCHER

Le champ de nos observations n'embrasse que la partie nord-ouest du territoire marocain, soit en deçà de l'Atlas, de Tanger à Mogador.

Plusieurs espèces signalées par divers auteurs ne figurent pas sur la présente liste. Je les ai passées sous silence, ne les ayant pas observées avec certitude absolue.

La dénomination spécifique est empruntée à l'ouvrage de Degland et Gerbe, à l'exception toutefois de quelques espèces et sous-espèces qui ne figurent pas dans l'ouvrage précité, et pour lesquelles je me suis rapporté à l'ouvrage du Dr Hartert (1) (en cours de publication).

RAPACES

1. **Vultur monachus** (Linn.). — Nicheur. Commun dans l'Atlas. Reçu une vieille ♀ de l'Angera ; mars 1900.

2. **Gyps fulvus** (Gray). — Nicheur. Abondant dans toutes les montagnes. Tué souvent dans la province de Tanger. Un beau ♂ ad. C. V. mars 1898.

3. **Neophron percnopterus** (Savig.). — Nicheur. Commun dans tout le Maroc montagneux. ♂ ad. C. V.

4. **Gypaetus barbatus** (Temm.). — Nicheur. Pas rare dans l'Atlas, vu par H. V., en 1905, dans le massif du Siroua.

5. **Aquila chrysaetos** (Brehm). — Nicheur. Pas rare en montagne moyenne. Aussi habitant des grandes forêts de chêne-liège. ♀ de 2 ans, C. V., tuée dans la plaine de Tanger au moment où elle enlevait un chien.

6. **Aquila adalberti** (Brehm). — Nicheur. Pas très rare. Une ♀ de 3 ans, capturée avec sa ponte de 2 œufs, à Boucharen, près Larache. C. V. Ces œufs sont blanc pur sans taches ; ils mesurent respectivement 68 × 55 et 70 × 55 millimètres. 30 mars 1899.

7. **Aquila nevioides** (Kaup.). — Nicheur. Rare. Une ♀ ad. gardée en captivité de 1893 à 1899 à Tanger même, n'a pas changé de livrée, malgré les mues successives. La robe est celle du vieux, décrite par Temminck. Chez cette espèce, l'iris est gris-lilas très clair. Son cri est comparable à l'aboielement d'un chien de taille moyenne qui serait enrôlé. Cette pièce fait partie de ma collection.

8. **Aquila fasciata** (Vieillot). — Nicheur. Assez commun dans tout le territoire marocain N. M. Nichait chaque année (plusieurs couples) dans les vastes forêts de Boucharen. Deux pontes. C. V. avril 1902, ainsi qu'une très vieille ♀ de l'Angera.

9. **Aquila pennata** (Brehm). — Nicheur. Pas rare dans le N. M. Oiseaux et œufs C. V., ponte de deux, blanc sale, mesurent 51 × 42.

(1) ERNST HARTERT, *Die Vögel des Paläarktischen Fauna*, Berlin, Friedländer et Sohn. *Abréviations.* — Nicheur régulier ou occasionnel.

p. p. Esp. signifie passage pour l'Espagne.

N. M. — Nord Maroc.

M. M. — Maroc Moyen.

S. M. — Sud Maroc.

H. V. — Henri Vaucher, de Tanger †.

C. V. — Collection Vaucher, Genève.

10. **Pandion haliaetus** (Cuv.). — Nicheur ? N. M. Probablement hôte d'hiver ; vieux ♂ tué à Boucharen. C. V.

11. **Circaetus gallicus** (Vieill.). — Nicheur. Espèce sédentaire et aussi hôte d'hiver N. M.

12. **Buteo vulgaris** (Bechst.). — Nicheur. Très rare, tué en janvier 1905, à Tanger. C. V. (♀ ad.)

13. **Buteo desertorum** (Daud.). — Nicheur. Pas rare, dans tout le Maroc ; oiseaux, œufs, C. V.

14. **Milvus regalis** (Briss.). — Nicheur. Pas rare, comme hôte d'hiver surtout. ♂ ad. C. V., pris les œufs les 4 et 7 mai 1891 et 1893.

15. **Milvus niger** (Briss.). — Nicheur. Abondant surtout à ses passages, pris ses œufs en mai 1891, à Oulad Samon, Notes H. V.

16. **Elanus coeruleus** (Bp.). — Nicheur. Assez abondant dans tout le Maroc. Adulte et ponte de 5 œufs C. V. Ces œufs, rappelant un peu ceux de la Cresserelle, sont cependant toujours plus tachés à un des pôles et y forment une moitié plus brune que l'autre ; ils mesurent $0,040 \times 0,031$. Cet oiseau a le vol silencieux de la Chouette ; il a comme elle un plumage doux et soyeux.

17. **Falco biarmicus erlangeri** (Hartert). — Nicheur. Pas rare dans le N. M. ♂ et ♀ j. et ponte de 3 œufs C. V. Ce beau Faucon, dont Hartert a donné une bonne description, mérite d'être considéré comme espèce. Toutes les parties inférieures, d'un roux de rouille chez le Feldeggi ou Tanypterus, sont d'une blancheur d'ivoire immaculé avec un rare semis de taches petites et en forme de larmes à la poitrine, plus grandes et en forme de fer de lance à l'abdomen et aux culottes (les très vieux).

Ses œufs rappellent, comme coloration, ceux du *Falco candicans*, par conséquent très clairs ; ils mesurent 53×43 ; 52×42 ; $52,5 \times 43$. Cette espèce habite toute la côte, surtout le Nord-Ouest ; elle niche dans les falaises qui dominent la mer, de Tanger au cap Spartel ; je l'y ai encore observée en mars dernier (1914).

18. **Falco barbarus** (Linn.), **F. peregrinoides** (Temm.). — Nicheur. Oiseau rare et isolé. N. M. ♂ ad. C. V. ainsi que son œuf dont la coloration est celle du *Peregrinus*, mais presque unicolore et plus petit ; il mesure 51×38 (29 mars 1897) ; falaises de Tanger.

19. **Falco subbuteo** (Linn.). — Nicheur. Nichait jadis dans la forêt de Boucharen, tué au nid par H. V. (Hartert a fait une sous-espèce du *Falco subbuteo* du nord de l'Afrique.)

20. **Falco eleonoræ** (Géné). — Nicheur. Très abondant dans le sud du Maroc, surtout à l'île de Mogador. 8 sujets de tout âge C. V. Je répète ici ce que j'ai publié en 1906 dans la *Feuille des jeunes Naturalistes*, à savoir les sujets à robe brun de suie sont des jeunes de l'année. Henri Vaucher, dans ses chasses à l'île de Mogador, en juin 1905, en a tué un certain nombre sur la quantité recueillie. (On peut en abattre des centaines dans les falaises de l'île.) C'est donc le scalpel en mains et sur des sujets absolument frais qu'il a fait ses observations. Or tous les sujets couleur de suie avaient la cire et les pattes verdâtres, fait commun à tous les jeunes *Falconidæ* de première année. En outre, la musculature et l'ossature étaient beaucoup plus tendres que sur les sujets vieux ou adultes et les organes génitaux nuls.

21. **Falco tinnunculus** (Linn.). — Nicheur. Très abondant dans le N. M. Fort passage dans les deux saisons. Les sédentaires ont les teintes du plumage très foncées d'un roux vif. ♂ C. V.

22. **Falco cenchris** (Naum.). — Nicheur. Très abondant, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud. Niche en grand nombre dans quelques petites villes du N. et du M. M., par exemple à Arzila, dans la tour carrée. Oiseaux et œufs C. V.

23. **Accipiter nisus** (Pall.). — Très rare, reçu une seule fois. Grande forme, probablement *major*.

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Trois Perroquets d'Australie en voie de disparition. — La *Revue d'Ornithologie* (1915, p. 15), a annoncé la fin du dernier Pigeon migrateur. On serait heureux que cette liste fut close, mais cela ne paraît pas être, même dans les pays les plus protecteurs de leurs beautés naturelles ; il faut croire que les mesures ne sont pas encore assez rigoureuses. M. Campbell (*Emu*, vol. XIV, p. 167, 1915), signale les trois Perroquets suivants qui ont probablement disparu de la faune australienne :

1^o PLATYGERQUE ou PSEPHOTE A ÉPAULES ROUGES (*Psephotus pulcherrimus* (Gould)). Cette élégante espèce était presque commune dans le Queensland et les parties adjacentes de la Nouvelle-Galles du Sud, où elle pondait dans les termitières. Il n'en reste que quelques spécimens montés dans les collections et quelques-uns en peau. Le Muséum en possède deux en peau. M. Campbell pense que seul, M. Chas. Barnard, de Coomooboolaroo (Queensland) pourrait indiquer à quel moment les derniers Oiseaux ont été vus. Mais depuis 1902, ce dernier n'en a vu aucun spécimen.

2^o PERRUCHE EDWARDS ou à épaules châtaines et encore Latham à front d'azur (*Neophema pulchella* (Shaw)). L'habitat de cette petite et belle espèce s'étendait du Victoria au sud du Queensland, quelques ornithologistes admettent même jusqu'au sud de l'Australie. M. Campbell, il y a quelques années, l'a remarquée dans les plaines de Dandonong, à 20 milles à l'est de Melbourne. Elle fréquentait les plaines alluviales et les fourrés. On la trouvait aussi à Berwick. et en divers autres endroits du Gippsland.

3^o PEZOPORE (ou Perroquet) TERRESTRE OCCIDENTAL (*Geopsittacus occidentalis* Gould). C'est une espèce nocturne, qu'on voyait rarement, malgré son vaste habitat qui s'étendait du nord-ouest du Victoria au nord-ouest de l'Australie. M. Walker, de Innamincka (Cooper's Creek) assure avoir vu fréquemment cet oiseau, mais dans ces dernières années, au dire des blancs et des indigènes, il a disparu. Le cap. White, pendant un voyage ornithologique dans l'intérieur du continent, a recherché ce Perroquet et n'a pu en trouver un seul. Des recherches dans le nord-ouest de l'Etat de Victoria ont été aussi infructueuses. Il est donc à peu près certain qu'il a disparu. On en connaît quelques peaux dans les collections, mais pas un œuf.

Cette disparition doit être attribuée aux divagations et aux rapines des chats domestiques redevenus sauvages et qui sont nombreux dans la brousse australienne. Une autre cause, ce sont les feux de brousse qui ont amené la diminution des forêts et pour les deux premiers, jadis la capture par les pièges.

Cette question des chats est donc importante partout et exigerait une prompt solution.

A. M.

Les Oiseaux et la guerre. — Je viens de recevoir de mon fils, actuellement sur le front, une lettre de laquelle j'extrai les lignes suivantes :

« Il est 5 heures du matin ; voilà déjà une heure que je suis de faction dans la tranchée. Il fait un temps magnifique et le soleil nous annonce déjà par son éclat une belle journée »

« Au moment où je vous écris, j'entends le Coucou dans le lointain ; plus près de moi, les autres oiseaux chantent aussi : *ils n'ont pas déserté le front !* »

7 mai 1915

Gabriel FÉVRIER

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

OSTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLEANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux,
P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 75

Comte de Tristan. — Observations sur les Oiseaux des dunes de Nieupoort pendant la guerre 1914-1915.

Seguin-Jard. — Choses vues en Vendée, des bords du Lay à l'Océan.

L. Ternier. — Sur l'Étourneau et sur le classement des Oiseaux en espèces utiles et nuisibles.

H. et A. Vaucher. — Liste des Oiseaux observés au Maroc (*suite*).

Notes et Faits divers :

Sur l'élevage des Faisans en Chine (De la Touche).

Passage de Martinets à Sfax (Bédé).

Mouette baguée reprise à Arcachon (Dussaud).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.....	4 »	7	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25		—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »		—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....	2 75			
—		50 —.....	3 25			
—		100 —.....	4 25			

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX DES DUNES DE NIEUPORT (BELGIQUE) PENDANT LA GUERRE 1914-1915

par le comte de TRISTAN

Pendant tout l'hiver, en dépit de la canonnade incessante, nombreuses sont les espèces qui n'ont pas cessé de fréquenter les rivages aux environs de la ligne de feu.

Comme *Oiseaux de mer*, des bandes immenses de **Macreuses** et de nombreuses espèces de **Goélands**. Je n'ai pas observé une seule fois des **Sternes**, et, de loin en loin seulement, quelques **Bécasseaux** venant, à marée basse, déguster des coquillages. Dans les dunes elles-mêmes, notamment sur la route pavée qui va d'Ostdunkerque-Plage à Nieuport-Bains, j'ai vu chaque jour, de nombreux exemplaires de **Bruants des neiges** qui, malgré l'hiver relativement doux, restèrent fort tard, et ne disparurent que vers le 10 mars.

Les passages ont commencé vers cette époque, chaque jour amenant des espèces nouvelles mais qui, tout au moins en ce qui concerne les oiseaux de mer, ne semblaient pas vouloir rester là pour s'y reproduire.

D'une façon générale, les dates des pontes sont plutôt en retard (quinze jours environ), sur les dates des pontes correspondantes dans le centre de la France. Il convient de remarquer à ce propos, que tous les buissons et arbrisseaux ayant été coupés pendant l'hiver, soit pour raison stratégique, soit tout simplement pour faire du feu, il n'est resté pour tout abri pour les couvées futures que quelques très grands arbres dispersés de ci de là, sur la limite du Polder, ou bien alors au flanc des dunes et dans les creux, des plaques herbues et broussailleuses. Il résulte de là que beaucoup d'espèces, telles que les **Verdiers** et surtout les **Linots**, habitués à construire leurs nids à une certaine distance du sol, ont été obligés de les établir sur le sol même.

A remarquer aussi que tous les *Passereaux* marquent le plus profond mépris pour les canonnades, si violentes qu'elles soient, et le plus parfait dédain pour les projectiles qui ne cessent parfois de tomber dans les cantons où ils ont élu domicile. On serait tenté de croire qu'ils savent que toute cette mitraille ne leur est pas destinée ; elle fait pourtant des victimes quelquefois. C'est ainsi que j'ai vu un Merle noir, tué par un éclat d'obus, à 100 mètres environ du point où l'obus avait éclaté : il passa du coup dans notre poêle.

Je veux résumer ici, *grosso modo*, genre par genre, les remarques que j'ai pu faire sur les espèces observées, et les nids que j'ai trouvés, aux abords immédiats de la ligne de feu. J'ai recueilli la plupart des pontes découvertes, estimant, peut-être à tort du reste, que l'éclosion, sous un pareil vacarme, ne pourrait se produire, et qu'en tout cas, les allées et venues incessantes des

piétons et des chevaux risquaient de les détruire ; et puis, enfin, un certain nombre me manquaient encore dans mes collections.

RAPACES DIURNES ET NOCTURNES. — Très peu nombreux dans les Dunes. A part le passage, et le séjour pendant une demi-journée, le 16 mars, d'un **Balbusard fluviatile**, je ne puis signaler que quelques **Eperviers** (*Astur nisus*), dont un couple a établi son aire sur un grand orme, en lisière du « Bois Triangulaire » près de Nieuport-Ville.

Le 30 février, une **Cresserelle** mâle, poursuivant une Alouette, s'est égarée jusqu'à Nieuport-Bains, mais je ne l'ai plus revue depuis.

Un nid d'**Effrayes** (*Strix flammea*) m'a été signalé le 8 mars dans un pan de muraille en ruines, près de Nieuport-Bains.

PASSEREAUX. — Les bandes de **Corneilles** noires et surtout mantelées, très nombreuses en hiver, ont totalement disparu, depuis le 1^{er} mars environ. Pas un seul **Geai**.

Une **Pie** a établi son nid dans un orme, très élevé, qui sert de point de repère à plusieurs batteries, un peu en arrière du canal de l'Yser.

Les **Étourneaux**, extrêmement nombreux, ont établi leurs nids dans les toits de quantité de villas de Nieuport-Bains et, de même que les **Moineaux francs**, montrent la quiétude la plus absolue, même sous les bombardements les plus énergiques. Les **Merles** sont nombreux. Ils sont représentés par le **Merle noir**, très commun ; le **Draine**, moins répandu. J'ai trouvé un nid de cette dernière espèce dans un bâtiment démoli, dans le Polder, sur une petite plateforme, à laquelle la base inférieure du nid, en terre naturellement, semblait avoir été cimentée.

J'ai entendu deux fois le chant du **Merle grive** (*Turdus musicus*), mais sans pouvoir trouver le nid.

Pas de **Fauvettes**, car il leur faudrait des jardins et des haies ; par contre, les **Traquets** sont bien représentés par les **Rubicoles**, très nombreux ; les **Pratincoles tariers**, moins communs, et quelques couples de **Traquets motteux**. J'ai trouvé, à la date du 16 mai, un nid de cette espèce, très bien fait, en mousse et herbes sèches, établi dans une petite anfractuosité du parapet en sable, dans un boyau de cheminement, sur la rive droite de l'Yser, entre les tranchées de deuxième et de première ligne. Les œufs en étaient très allongés.

Un autre couple a fait son nid à 6 mètres exactement derrière une des quatre pièces de la 9^e batterie du 32^e d'artillerie, dans un trou de lapin abandonné, à 70 centimètres de profondeur. Malgré le bruit des départs de coups de canon, la couvée est venue à bien et les petits sont au nombre de quatre. J'ai donné aux hommes de la pièce la consigne de protéger le nid, naturellement. J'avais surveillé depuis longtemps le couple de Traquets sans pouvoir trouver le nid, ne me doutant pas qu'il pût être aussi profond sous terre, car je ne pensais pas que ce Traquet pût devenir troglodyte dans le sens étymologique du mot.

Je ne saurais l'affirmer, mais je crois avoir aperçu le **Traquet oreillard**.

Pas de **Loriots** ni de **Huppes** ; par contre les **Coucous**, sans être communs, se rencontrent assez souvent. Tous les matins, l'un d'eux part d'un petit bosquet situé en arrière de la ligne des tranchées allemandes, et vient nous rendre visite, en passant au-dessus des lignes françaises, tout en lançant son cri d'appel. Généralement, c'est le signal d'un bombardement allemand sur nos tranchées. Aussi les fantassins (zouaves) regardent-ils l'oiseau d'un mauvais œil. Je n'ai pas réussi à trouver encore d'œufs de Coucou, dans aucun des nids enlevés jusqu'ici. (Depuis, j'en ai trouvé un dans un nid de Verdiers.)

Les **Moineaux** sont représentés par le **franc**, extrêmement commun, et le **friquet**, moins répandu, dont je n'ai trouvé qu'un nid jusqu'ici (4 mai).

Les **Martinets**, arrivés le 2 mai, sont peu communs et se contentent d'évoluer, sans paraître avoir envie de nicher.

Les **Hirondelles rustiques** ont continué à nicher sous les quelques toits encore intacts de Nieuport, mais je n'ai pas trouvé encore de nids d'**Hirondelles à croupion blanc** (*Hirundo urbica*) quoiqu'on en voie quelques spécimens voler de ci de là.

Les **Troglodytes** se rencontrent assez fréquemment ; par contre, je n'ai observé encore aucun Grimpeur.

Parmi les **Fringilles** autres que les Moineaux, je ne puis citer que les **Verdiers** (*P. chloris*) dont j'ai trouvé un nid le 5 mai et les **Linots** communs, dont j'ai trouvé une demi-douzaine de nids ; le tout par terre, sous des broussailles, ce qui est assez anormal.

Pas un seul **Pinson**, mais quelques **Bruants jaunes zizis**, j'ai de plus découvert un nid de **Bruants fous**, mais qui, malheureusement, a été détruit par accident de ma part.

Je n'ai jamais remarqué la présence de **Bouvreuils**, ni trouvé de nids, quoique je croie bien en avoir entendu un siffler très doucement le 2 ou 3 avril.

J'ai entendu plusieurs **Hippolais**, sans en trouver les nids — l'endroit étant par trop dangereux — et je ne saurais dire laquelle c'est : **Sylvia polyglotta** ? ou **Sylvia ambigua** ?

Elles semblaient cantonnées sur les bords d'un ruisseau, très petit à l'ordinaire, mais débordé en hiver, appelé la Geleïde, et qui court de l'Est vers l'Ouest, au pied des Dunes, pour se jeter dans l'Yser, sur la rive droite, entre Nieuport-Ville et Nieuport-Bains. L'endroit, disais-je, était particulièrement dangereux, car, au moment où le ruisseau coupe les tranchées allemandes et françaises, il n'y a guère que 25 mètres de distance entre elles.

Un peu en arrière, à environ 500 mètres, tout près de l'Yser, j'ai découvert un nid de **Hochequeue grise**.

La **Bergeronnette printanière** n'est pas rare, mais je n'ai pas pu encore la dénicher.

Un assez fort passage de **Bergeronnettes d'Yarrell** a eu lieu le 3 mars. On les voyait nombreuses autour du rivage, mais elles ne sont pas restées.

Les familles les plus richement représentées dans les Dunes, sont les **Anthiens** et les **Alaudidés**.

La **Cochevis huppée** est très abondante partout, et j'en ai trouvé des pontes nombreuses, de même que l'**Alouette lulu**.

Je crois, mais sans pouvoir l'affirmer, avoir recueilli une ponte de **Calandrelle** ; seul un examen approfondi, après la guerre, et par comparaison, pourra me fixer.

Les **Pipis** sont certainement les rois du pays, surtout les **Pipis des prés** et les **Pipis obscurs**.

J'en ai trouvé des pontes nombreuses, assez différentes les unes des autres, du reste, pour la même espèce, mais indiscutables, l'oiseau étant près du nid.

Je n'ai jamais observé le **Pipi des arbres**, mais plusieurs fois le **Pipi Richard** et le **Pipi spioncelle**. J'ai trouvé de ce dernier une belle ponte, tout auprès de l'Yser, en bordure des dunes, mais dans un endroit assez frais.

Tous ces Pipis et Alouettes ont une témérité et une inconscience extraordinaires, en venant établir leurs pénates jusqu'à la première ligne de tranchées, et surtout à côté des pièces de canon. Il semble difficile, comme je le disais plus haut, que ces couvées, surtout les dernières, puissent réussir à cause des détonations.

De plus, le va-et-vient autour des pièces est encore une cause de destruction.

C'est pourquoi, sans doute, les **Rossignols**, arrivés à Nieuport-Bains le 12 avril, par une période calme, ne sont pas restés longtemps. Le 13, il y a eu une attaque, et on a beaucoup tiré, les Rossignols ont été effrayés sans doute, et je ne les ai plus entendus.

Pour en entendre, il faut aller maintenant jusqu'à Coxyde-Plage.

Les Pipis, par contre, et les Alouettes ne se sont pas troublés pour si peu.

PIGEONS. — Rien à signaler, même pas des **Tourterelles**.

GALLINACÉS. — De nombreuses **Perdrix grises** se sont habituées à l'état de guerre, et après être restées tout l'hiver, en payant leur tribut aux maraudages des soldats, ont l'air de vouloir se reproduire, en bordure des dunes, sur leur versant méridional.

Les **Faisans** n'ont pas craint de rester non plus, et j'en connais actuellement un nid de 15 œufs, dans un endroit assez bien abrité, où l'on passe peu.

Je n'ai jamais aperçu de **Perdrix rouge**.

ECHASSIERS. — Beaucoup de **Vanneaux** ont élu domicile dans les bas-fonds, en bordure du Polder, et plusieurs fois leurs œufs ont été mis à contribution (15 avril) pour l'alimentation.

PALMIPÈDES. — Rien à signaler, les passages ne s'étant que peu arrêtés sur nos plages.

CHOSSES VUES EN VENDÉE, DES BORDS DU LAY A L'OcéAN

par E. SEGUIN-JARD

Epoque de tristesse, journées de deuils qui provoquent tant de larmes et jetez tant de trouble dans la vie de notre belle France, quelle paix n'apportez-vous pas à nos amis les Oiseaux.

Alors qu'une fusillade intense, telle que les échos n'eurent jamais à en répéter de pareille, sévit journellement sur le front des hostilités, déchainées par un peuple affolé d'orgueil et de conquêtes, un silence absolument inconnu jusqu'à ce jour règne sur nos côtes vendéennes pour la plus grande joie des milliers de Palmipèdes et d'Echassiers qui les peuplent.

Et quand, rêveur, je me laisse emporter dans mon canot par le courant, salué par les cris joyeux de tout ce monde ailé, je ne peux m'empêcher de songer à la fatigue et aux dangers encourus par tous les vaillants auxquels l'âge et la santé assignent un poste d'honneur sur le front menacé. Qu'il est beau le sacrifice que vous faites à notre chère France ! Qu'il est grand le courage que vous déployez ! Qu'il est noble le mépris de la mort que vous montrez, pour conserver une patrie à ceux qui restent.

Salut à vous, vaillants défenseurs ! Honneur à vous, héroïques soldats.

Et dire qu'il a fallu semblable fléau pour donner à la gent emplumée la paix au lieu de la guerre sans répit dont elle était l'objet sur nos rivages.

Qui donc, en voyant les innombrables voliers d'oiseaux d'eau de tant de variétés qui peuplent actuellement notre contrée privilégiée, oserait écrire : le gibier s'en va, le gibier disparaît.

Qu'il vienne, celui-là, prendre place dans ma modeste embarcation et qu'il accomplisse la descente du Lay, de l'Aiguillon-sur-Mer à l'Océan, afin

d'essayer de rendre de la façon la plus exacte les conversions savantes et rapides opérées par les bandes au vol, les évolutions des masses se livrant au plaisir du bain ; de définir la cacophonie étrange et troublante produite par les chants si variés de tant de sujets heureux de vivre en paix. Qu'il vienne aussi pour rendre plus exactement ce que nous voyons et que nous allons essayer de décrire.

Sur les lais de mer de la rivière, à quelque 20 mètres des maisons du bourg de l'Aiguillon-sur-Mer, Mouettes et Goélands recherchent dans les flaques d'eau laissées par la marée le menu fretin dont ils sont friands.

Mais délaissions ces oiseaux qui abondent autant sur les rives vaseuses du Lay que sur les bancs de son embouchure. A peine au canot, c'est une bande de Pluviers à collier (*Charadrius hiaticula*) qui passe avec la rapidité d'une flèche. Un brusque revirement d'ailes, quelques mètres encore dans la direction choisie et les oiseaux sont posés. Nous approchons, porté par le courant, et nous pouvons à loisir examiner ces jolis oiseaux dont la large cravate noire tranche si admirablement sur le gilet blanc.

Plus loin des Courlis corlieux (*Numenius phaeopus*), étonnés à notre approche, semblent nous interroger sur le but de notre excursion. Qui nous permet de troubler ainsi la chasse faite aux petits crabes dont ils se régalent ?

Plus dédaigneux, Pélidnes cincle et à collier (*Pelidna cinclus* et *torquata*) ne veulent pas nous apercevoir, ou tout au moins rien dans leur attitude ne semble faire croire que nous puissions être pour eux un danger quelconque. Aussi prennent-ils tout le temps nécessaire pour mener à bien l'extraction des vers de vase dont ils sont avides.

Mais quels sont ces nains qui là-bas, sur ce banc de sable, prennent leur bain ? Les jumelles nous révèlent que nous sommes en présence d'un lot de Barges rousses (*Limosa rufa*) — les Barges égocéphales (*Limosa egocephala*) nous visitant de fin mars à fin avril.

Rien de plus intéressant que la mimique de ces oiseaux dont certains, à l'eau jusqu'à mi-jambe, se baignent avec frénésie, cependant que d'autres sortis de l'eau lissent leur plumage tout ruisselant.

Un brin de toilette sied si bien à la « Reine des grèves ».

Des « flite-flite » sonores nous font dresser la tête. Qu'est-ce encore ? Une douzaine d'Huitriers ou Pies de mer (*Hæmatopus ostralegus*) qui, après avoir inspecté un canton, vont prendre possession d'un nouveau. Ces oiseaux sont grands mangeurs et il faut mettre à profit la durée du reflux. Leur arrivée provoque le départ inattendu de ce que nous prenions, au miroitement du soleil, pour une simple flaque d'eau ; c'est une bande de Sternes Pierre-Garin et naine (*Sterna hirundo* et *minuta*) dont maintenant les membres surveillent les flots et piquent tête baissée dans l'onde pour s'emparer de l'imprudent petit poisson nageant à la surface.

Ne nous attardons pas au travail de ces pêcheurs émérites. Notre attention est sollicitée du reste par l'empressement avec lequel de fort jolis oiseaux, bottés de rouge, courent, passent et repassent soulevant avec une dextérité surprenante les petits galets du rivage. Ils sont là une demi-douzaine fort occupés et qui ne semblent pas s'apercevoir que nous sommes à 10 mètres d'eux. Nouveaux terrassiers, le bec des oiseaux de levier devient pioche.

Quoi donc peut ainsi attarder l'un d'eux ? Un congénère curieux veut s'en rendre compte ; un cri bizarre (nous allons écrire un grincement de dents) nous apprend qu'il y a danger pour l'intrus à s'approcher de la proie découverte par un autre que lui.

Le Tourne-pierres à collier (*Streptilas interpres*), car c'est ce joli oiseau

que nous avons devant nous, entend garder pour lui seul le butin que son instinct et son travail lui ont permis de découvrir et de s'approprier.

Plus sociaux sont les Maubèches canuts, (*Tringa canutus*) que nous trouvons ensuite depuis les « Brûlots » jusqu'au lieu dit « les Caves ».

Un petit cri plutôt plaintif « cloq-cloq » rompt seul le silence et nous pouvons suivre les oiseaux dans la recherche de leur nourriture. Entre eux point de bataille, mais parfois un ver, saisi à chaque extrémité par deux Maubèches, est rompu pour la plus grande satisfaction des intéressées.

Ce n'est pas ainsi qu'entendent la vie les Vanneaux suisses (*Pluvialis varius*) qui, plus méfiants, ont pris leur vol à notre approche. Nous les voyons plus loin se pourchasser en répétant leur cri de colère « elu huit, elu huit ».

Mais notre canot a filé et nous approchons de l'embouchure de la rivière. Nous prenons pied sur l'immense banc appelé « Battures du Lay ».

Là, la vue s'étend, selon l'importance de la marée, sur des centaines d'hectares de sable. Eloigné de tout bruit, cet îlot, dont quelques parties, plus ou moins vaseuses, sont garnies de flaques d'eau, est un éden véritable pour les oiseaux d'eau ; c'est un lieu de tout repos et un garde-manger amplement garni.

Bien loin nous apercevons un lot de Spatules blanches (*Platalea leucorodia*) battant l'eau de leur large bec pour happer la crevette grise qui abonde.

Des Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) sont au repos sur une patte, le cou rentré dans les épaules : ils digèrent.

Des Courlis cendrés (*Numenius arquata*) arpentent le terrain, cependant que Sanderlings des sables (*Calidris arenaria*) et Bécasseaux courlis (*Pelidna subarquata*) trottinent non loin d'eux. Un lot de Chevaliers gambette (*Totanus calidris*) visitent une flaque d'eau. Quelques Chevaliers gris ou aboyeurs (*Totanus griseus*), en retard pour la curée, annoncent leur arrivée par le cri particulier dont ils tirent leur nom.

Plus confiants, et à quelques mètres à peine, deux ou trois Chevaliers guignettes (*Actitis hypoleucos*) suivent le bord de l'eau, effectuant de temps à autre un gracieux hochement de queue, telle la Bergeronnette de nos marais.

Une bande d'Avocettes (*Recurvirostra avocetta*) passe au-dessus des flots, jetant la blancheur de leur plumage si harmonieusement tranché par la couleur noire de la nuque, des scapulaires et des grandes rémiges.

Que tout cela est beau, que tout cela est mouvementé et combien est intéressante cette vie intense dont il nous est permis aujourd'hui de saisir les dessous. Mais contournons les « Battures du Lay » et descendons vers le pertuis Breton. Là, le décor est changé ; la mer, rien que la mer, bornée au fond par la côte de l'Île de Ré. Toutefois, sur cette grande nappe d'eau apparaissent quelques taches. Ces taches disparaissent pour réapparaître ensuite : ce sont des Macreuses noires (*Oidemia nigra*) qui plongent à la recherche des coquilles bivalves dont elles se nourrissent.

Puis c'est encore des bandes de Canards siffleurs (*Mareca penelope*) qui se tiennent là, attendant la chute du jour avant de prendre leur vol pour les marais voisins.

Par ci, par là, un grand Harle bièvre (*Mergus merganser*) ou un Harle huppé (*Mergus serrator*). Un grand Grèbe (*Podiceps cristatus*) plonge à portée de fusil du canot pour ressortir à 30 mètres plus loin. Plus au large, nous voyons quelques Plongeurs dont la taille nous fait croire au Plongeur imbrin (*Colymbus glacialis*), tandis que sur le rivage, de gros Goélands marins (*Larus marinus*), Vautours de la mer, sont en train de déchiqueter les seiches rejetées par les flots, après avoir été malmenées par les marsouins.

Devant tant de confiance, on serait porté à respecter la tranquillité de tous ces intéressants oiseaux ; mais finisse la guerre et nous reverrons encore la cohorte des chasseurs venir jeter l'effroi et la mort dans les rangs de ceux qui, moyennant quelques menus poissons appartenant souvent à des espèces délaissées par l'homme, donnent à nos côtes l'animation et la vie.

Quand donc une réglementation plus équitable et plus sévère de la chasse laissera-t-elle au moins quelque temps de répit à ceux qui ont bien droit à la tranquillité pendant l'époque où ils se livrent à l'acte naturel et indispensable de la reproduction.

Laissons en paix ces Sternes qui vont porter la becquée à leurs petits ; ne chassons plus le Pluvier à collier interrompu (*Charadrius cantianus*) qui court si vite sur le sable pour se rendre au nid qui lui est cher ; ayons pitié du Vanneau huppé (*Vanellus cristatus*) dont les ruses pour cacher le lieu de repos de ses petits sont aussi ingénieuses que variées ; pitié aussi pour le Chevalier gambette qui pousse l'amour maternel jusqu'au mépris de tout danger.

Ce sont nos réflexions de retour que nous livrons ainsi aux lecteurs ; mais nous sommes persuadé toutefois que, si elles n'ont malheureusement aucune influence sur beaucoup, elles seront comprises et approuvées par le plus grand nombre, par ceux qui aiment les oiseaux pour eux-mêmes et pour l'animation et la vie qu'ils apportent dans la nature.

Mai 1915.

SUR L'ÉTOURNEAU ET SUR LE CLASSEMENT DES OISEAUX EN ESPÈCES UTILES ET NUISIBLES

par Louis TERNIER

« On a prétendu que l'Étourneau, suivant quelquefois le laboureur, mange les vers blancs mis à nu par la charrue. Il m'est arrivé plusieurs fois, en visitant mes fermes, de m'amuser à labourer moi-même quelques sillons et d'observer avec soin les habitudes des oiseaux qui suivaient ma charrue. Les Freux, eux, mangent absolument tous les vers blancs que met à jour le labourage ; l'Étourneau les dédaigne, il se contente d'insectes plus petits. Et, je le répète, l'Étourneau est surtout un oiseau de prairie, qui n'a rien à voir avec la protection des récoltes de plaine. Il mange des insectes indifférents à la culture proprement dite et les prairies qui manquent d'Étourneaux ne manquent pas pour cela d'herbe. L'Étourneau est, au contraire, nuisible à plusieurs points de vue, à trois époques différentes.

« Au moment de la reproduction, les Étourneaux qui, ordinairement, vivent en grandes bandes, se séparent et nichent dans les trous des vieux arbres. Ils affectionnent alors les vergers voisins des habitations.

« Quand les petits font leurs premières sorties, ils trouvent à leur portée les fruits précoces et se cantonnant par familles en certains endroits, ils causent aux jardiniers ruraux des dommages considérables.

« Je connais de petits fermiers qui perdent chaque année de deux à trois cents francs par suite des déprédations des Étourneaux.

« J'avais moi-même (1912) dans un jardin situé à la campagne, auprès des bancs d'alluvion de la basse Seine, des cerisiers couverts de fruits magnifiques. J'avais pris jour pour faire la cueillette de ces fruits que nous vendons très cher aux marchands qui les expédient en Angleterre. Le jour venu, nous trouvâmes les arbres absolument dépouillés de leurs fruits, les queues des

cerises pendaient seules aux branches, quelques-unes retenant encore des noyaux parfaitement nettoyés. J'appris que, la veille, des bandes considérables d'Etourneaux s'étaient abattues dans le jardin et, en quelques instants, avaient anéanti ma petite récolte. Les poires, les pommes, les groseilles, les prunes, tout est bon aux Etourneaux et comme leur audace est extrême, et qu'ils ne se laissent pas facilement intimider, leur présence devient une calamité pour les horticulteurs et les possesseurs de cours plantées. Dans le Midi, les Etourneaux causent de grands dommages aux champs d'oliviers (1).

« Après la reproduction, les Etourneaux réunis, non plus par familles, mais en bandes immenses, se répandent sur les prairies et les prés marécageux, circulent à terre au milieu des bestiaux, se perchent même sur le dos des bœufs et des moutons, se traînent dans les herbes, emmagasinant dans leur plumage tous les germes des maladies contagieuses et notamment celui de la fièvre aphteuse qu'ils vont transporter sur d'autres prairies, au milieu de troupeaux non encore contaminés. Ils sont d'actifs agents de la propagation de ce fléau qui, cette année, a fait perdre tant de millions à l'agriculture française. Ce fait, que j'avais déjà fait connaître antérieurement, explique la mesure, contraire cependant à la Convention, prise par le préfet à l'arrêt duquel fait allusion le correspondant de *L'Acclimatation*.

« Et l'automne venu, après leurs courses vagabondes en prairie, toutes les bandes d'un canton, d'un arrondissement même, et peut-être d'un plus grand rayon encore, se réunissent chaque soir et, formant des voliers innombrables, vont endommager les arbres des futaies et des bois, ainsi que le constate notre correspondant, ou vont dévaster les roseaux exploités par les tenanciers des marais ou des étangs. Les Etourneaux, en effet, affectionnent, pour passer leur nuit, les roseaux immergés, probablement pour se soustraire aux attaques des carnassiers. Or, les roseaux ont une grande valeur commerciale, et, en Normandie surtout, ils font l'objet d'une fructueuse exploitation. On les emploie pour la couverture des maisons, des granges et autres bâtiments ruraux. Ils servent aussi à divers usages industriels, notamment pour faire les sièges des chaises ; on commence à les employer pour la fabrication du papier. Mais les signataires de la Convention, qui connaissent assurément les ravages opérés en Afrique par les nuages de sauterelles, ignoraient sans doute ceux causés en France par les nuages d'Etourneaux aux roseaux des étangs.

Je ne puis mieux décrire ce qui se passe sur les étangs à l'arrivée, le soir, des Etourneaux, qu'en reproduisant ce que j'écrivais moi-même, dans *Le Figaro*, à ce propos, en 1907 :

« Périodiquement j'assiste, le soir, à l'arrivée des Etourneaux sur un « étang et je ne saurais mieux comparer l'impression causée par ce spectacle qu'au sentiment qu'on ressent en présence d'un véritable orage : au « moment où le soleil disparaît, le ciel se voile soudain, un nuage noir monte « à l'horizon, nuage vivant, composé de millions d'Etourneaux et qui serpente capricieusement dans l'air, s'étendant un instant sur une longueur « de plusieurs kilomètres et, tout à coup, se condensant en une sphère immense. L'approche de ce nuage est annoncée par le bruit des ailes des oiseaux « qui ressemble de loin à celui d'un ouragan.

« Puis, le vol s'avance au-dessus de l'étang, la masse des Etourneaux « évolue avec un ensemble admirable. A chacune de ces voltes soudaines, « un éclair, produit par le scintillement des reflets métalliques du plumage

(1) Voir R. F. O., n° 62, p. 314, 1914. M. Lavauden signale qu'en Tunisie on leur reproche les mêmes dégâts. A. M.

« des oiseaux, déchire l'air qu'ébranle aussitôt un grondement semblable à celui du tonnerre. Et pour que rien ne manque à l'illusion, le passage de ce nuage animé au-dessus de l'eau est signalé par la chute d'une pluie dont on devine la source et qui tombe en larges gouttes blanchâtres, avec un bruissement caractéristique. Et la masse s'abat en coup de vent, en cyclone, couvrant des hectares et des hectares de roseaux qu'elle brise sous son poids. Les roseaux résistent au vent, à la grêle, aux éléments ; ils ne résistent pas aux Étourneaux. Sur l'étang dont je parle, ces derniers causent pour plus de trois mille francs par an de dégâts au propriétaire. Les Étourneaux ne sont donc pas des oiseaux exclusivement utiles à l'agriculture. »

« Depuis l'époque où j'ai écrit ces lignes, la situation s'est aggravée, les Étourneaux, par suite de la protection absolue dont ils jouissent sur cette partie de la Normandie, s'étant multipliés dans des proportions effrayantes.

« Mon appréciation au sujet des Étourneaux n'a pas été sans soulever depuis longtemps des protestations de la part de certains naturalistes qui n'ont jamais eu à souffrir des dommages que ces oiseaux causent à l'agriculture et qui ne voient que l'utilité théorique qu'on accorde à tout insectivore. Par contre, j'ai toujours été approuvé par tous les agriculteurs et horticulteurs qui savent à quoi s'en tenir sur le compte de l'Étourneau. Je suis l'un des plus zélés champions, en France, de la cause de la protection des oiseaux. J'ai rompu à ce sujet des lances avec les plumassiers qui m'ont accusé de vouloir ruiner leur industrie. Puis je me dois à mon titre de membre du Comité international pour la protection des oiseaux... Mais c'est justement dans l'intérêt de la cause de la protection et en vue de rendre possible cette protection que je m'efforce et m'efforcerai toujours de dire que cette protection doit être raisonnable et raisonnée et ne pas souffrir des conséquences toujours fâcheuses de campagnes de parti-pris ou d'absolutisme erroné. Je suis partisan de la protection de tous les oiseaux sans exception et je trouverais regrettable de voir une espèce même très nuisible disparaître complètement de la surface du globe. Je ne saurais donc conseiller de vouer l'Étourneau, qui a son utilité, à une destruction complète. Mais, à mon avis, ce qu'on doit rechercher pour assurer le succès des mesures de protection des oiseaux, c'est le moyen d'empêcher absolument le meurtre et la capture d'oiseaux exclusivement utiles non seulement comme insectivores, mais intéressants au point de vue esthétique ou même sentimental, comme le Rouge-gorge, la Fauvette, par exemple, et le moyen d'arriver à permettre de limiter simplement le nombre des oiseaux qui sont à la fois utiles et nuisibles comme les Freux, les oiseaux de nuit, comme l'Étourneau.

« Il serait aussi ridicule d'interdire tout à fait de tirer le Freux qui, cependant, est utile, qu'il l'est d'interdire de tirer, comme on le fait, l'Étourneau qui est nuisible. On a reconnu, du reste, que la Convention avait été trop loin en classant cet oiseau parmi les espèces qu'on ne doit détruire par aucun moyen. Aussi un préfet a-t-il déjà permis de le tirer au fusil. Cette mesure, prise comme elle l'a été, peut sembler contraire à la Convention. En effet, ce traité porte que les oiseaux figurant sur la liste des oiseaux utiles jouiront d'une protection *absolue* et qu'il sera interdit de les tuer de quelque manière que ce soit.

« Mais il y aurait un moyen de concilier l'intérêt des agriculteurs des régions qui ont à souffrir des Étourneaux avec les prescriptions de la Convention : ce serait d'appliquer l'article 9, paragraphe 2^o de cet accord, qui édicte que chacune des parties contractantes pourra faire des exceptions aux dispositions de la Convention pour les oiseaux que la législation du pays aura désignés comme nuisibles à l'agriculture locale.

« Un arrêté d'un préfet peut-il être considéré, au point de vue diplomatique, comme un acte de législation ? Je ne le pense pas. Il faudrait qu'une loi intervienne pour déclarer que l'Etourneau pourra être, à l'occasion, considéré par les préfets comme nuisible à l'agriculture locale. Et en ce cas, il serait loisible aux propriétaires d'éloigner à coups de fusil les Etourneaux de leurs récoltes. Mais, bien entendu, la capture de ces oiseaux aux filets et lacets et leur tir au moment de la reproduction resteraient absolument prohibés. Et cette situation bien nettement établie vaudrait mieux que celle que fait aux Etourneaux la Convention. Devant la prohibition absolue de tuer les Etourneaux, certain propriétaires se sont insurgés. Ils détruisent ces oiseaux par tous les moyens. Le braconnage s'en est mêlé et le filet prend des quantités considérables d'Etourneaux qu'on vend sous le nom de Grives dans les villes. Puis il y a les *tolérances*, les tolérances qui, en certains cas, n'auraient pas lieu si la protection des oiseaux était plus pratiquement organisée. L'Etourneau ne pourra jamais être considéré, en France, parmi les populations rurales, comme un oiseau méritant la même protection absolue que la Fauvette ou le Rouge-gorge. Pour ma part, je n'hésite pas à le classer parmi les oiseaux qu'on devrait être autorisé à tirer au fusil pendant le temps où la chasse est ouverte de façon à en limiter le nombre, limitation qui s'impose mais qui, bien entendu, ne pourrait s'exercer que par les moyens légaux, à l'exclusion de la destruction par le filet. Il y a, pour le protéger d'une façon absolue, ni raison d'esthétique, ni raison sentimentale, ce n'est pas un oiseau chanteur, ce n'est pas un familier de nos jardins des villes. C'est un intrus qui est en même temps utile et nuisible et n'a pas plus de droits à l'immunité que bien d'autres oiseaux classés comme indifférents par la Convention. »

A la fin de l'année dernière (1914) et au commencement de 1915, les Etourneaux n'ont pas été inquiétés comme ils le sont ordinairement sur les bancs marécageux auprès desquels est située la propriété que j'habite. Ils n'ont pas été tirés par les chasseurs, et ils sont devenus d'une audace excessive. Ils se réunissaient tous les soirs avant d'aller gagner les roselières où ils ont l'habitude de coucher, en bandes innombrables sur les grands arbres voisins des marais et, se sachant en sûreté, ils se laissaient approcher sans crainte. Les arbres dépouillés de leurs feuilles semblaient avoir emprunté un feuillage nouveau, bruissant sans cesse comme aux jours de grand vent. Les Etourneaux ne quittaient leurs branches que quand un promeneur s'amusait à les effrayer en frappant sur le tronc des arbres et en criant pour les faire prendre le vol. Ils venaient alors frôler la tête du visiteur qu'ils semblaient défier, puis reprenaient leur poste quelques minutes après, sur les mêmes arbres qu'ils venaient de quitter. Ces bandes innombrables vont nicher et se reproduire. Les horticulteurs supputent avec terreur le nombre effrayant de jeunes Etourneaux qui viendront détruire leurs fruits en juin, juillet et août prochains et qu'on ne pourra, si l'état de siège existe encore, repousser à l'aide du fusil dans les propriétés closes comme on le faisait jusqu'à présent.

Je n'ai donc rien à changer à mes précédentes appréciations et je considère toujours comme désirable que l'Etourneau soit *légalement* classé parmi les oiseaux indifférents, ainsi que la Convention autorise à le faire dans son article 9, paragraphe 2^o.

* * *

En ce qui touche les oiseaux classés comme nuisibles parmi les Echassiers et les Palmipèdes, je ne pense pas que les Hérons, les Butors, les Bihoreaux, tous très peu nombreux, ni les Cormorans, Harles et Plongeurs soient nui-

sibles au point de devoir être classés dans une liste de proscription. Et s'ils devaient être, malgré tout, classés comme nuisibles, pourquoi ne pas avoir fait figurer à leurs côtés les Grèbes qui détruisent autant de poisson que les Plongeurs ? Je pense donc qu'on devrait tout simplement supprimer de la liste des oiseaux nuisibles ceux qui y figurent sous la rubrique Échassiers et Palmipèdes. Leur disparition prochaine n'est malheureusement que trop imminente. Pour les Palmipèdes surtout, les chasses modernes de mer et les nouveaux modes de destruction font dans leurs rangs de tels vides qu'on s'occupe dès maintenant de prendre des mesures pour éviter l'extinction de certaines espèces et assurer la protection des autres. Point n'est besoin pour les législateurs de vouer à la destruction complète les races d'animaux nuisibles en donnant pour ainsi dire une prime à cette destruction. Il suffirait de les classer comme indifférents et de permettre simplement de les tirer à certaines époques et sous certaines restrictions pour qu'ils ne deviennent jamais un danger public. En dépit de toutes les lois de protection et de toutes les prohibitions que nulle surveillance ne vient appuyer efficacement, l'homme restera toujours le facteur le plus important du maintien de l'équilibre entre la surproduction des espèces et leur limitation nécessaire. Et j'ajouterai que l'homme, élément d'une destruction trop souvent déraisonnable, a plutôt besoin d'être modéré dans son rôle qu'encouragé par une excitation directe de ses instincts de destructeur aveugle et irréfléchi.

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS AU MAROC de 1884 à 1914

par Henri et Alfred VAUCHER (*Suite*)

24. **Circus æruginosus** (Savign.). — Nicheur. Fréquent, soit de passage, soit sédentaire. N. M. Oiseau et œufs C. V. Très commun dans les marais boisés de Boucharen.

25. **Circus cineraceus** (Naum.). — Nicheur. Commun dans les grands marais de Boucharen. Oiseau et œufs C. V.

26. **Circus swainsonii** (Smith.). — Nicheur ? Fréquente les mêmes milieux que les précédents, mais plus rare, hôte d'hiver seulement ?

27. **Noctua minor** (Briss.). — Nicheur. *Persica* ? Abondant dans toutes les forêts N. et M. M., hôte d'hiver également. Ponte C. V.

28. **Strix flammea** (Linn.). — Nicheur ? Très abondant dans tout le Maroc, surtout aux époques de migrations ; très probablement nicheur.

29. **Otus brachyotus** (Boie). — Nicheur. N. M. Ponte 2 œufs, Tanger, le 20 avril 1896 (notes H. V.).

30. **Scops aldrovandi** (Villugh.). — Nicheur. Assez commun aux environs de Tanger, ponte 4 œufs C. V.

31. **Otus capensis** (Schmidt), **Asio cap. tingitanus** (Loche). — Nicheur. Jadis assez commun dans la province de Tanger. Oiseau et œufs, ♀, *sub nido*, ponte 4, C. V. Ils mesurent 41×35 . Nous prenions cette espèce à Charf la Kab, non loin de Tanger, à son passage probable pour l'Espagne.

PASSEREAUX

32. **Dryobates major mauritanicus** (Brehm). — Nicheur. N. M. environs de Tanger et Larache (Boucharen). ♂ *sub nido* et ponte 3 œufs C. V., du 5-5 1887. Les œufs mesurent 22×19 .

33. **Picus vaillantii** (Malh.). — Nicheur. N. M. Nichait dans les forêts de Charf la Kab et Boucharen. ♂ et ♀, ponte 4 œufs C. V. Ces œufs mesurent $29 \times 21,5$ et $30 \times 21,5$. Capture du 10-5 1893.

34. **Oxylophus glandarius** (Bp.). — Nicheur. Commun dans tout le N. et M. M., pp. Esp. ♂ et ♀ C. V., tués en janvier 1896, dans le jardin Vaucher.

35. **Coracias garrula** (Linn.). — Nicheur. Très commun dans tout le Maroc, pp. Esp. Oiseaux et œufs C. V.

36. **Merops apiaster** (Linn.). — Nicheur. Très commun dans tout le Maroc, gros pp. Esp. Oiseaux et œufs C. V.

37. **Alcedo ispida** (Linn.). — Nicheur. Pas rare dans le N. M. Vu en mars 1914, dans mon jardin à Tanger.

38. **Tichodroma muraria** (Illig.). — Nicheur. Sédentaire dans l'Atlas. Observé par H. V. Expédition 1902.

39. **Upupa epops** (Linn.). — Nicheur. Sédentaire N. M., mais surtout hôte d'hiver, pp. Esp. en grand nombre vers le 15 février; ponte C. V. 4 pièces, avril 1899.

40. **Corvus corax tingitanus** (Irby). — Nicheur. Commun dans le N. M. Sédentaire. Oiseau et œufs C. V.

41. **Coracia gracula** (Gray). — Nicheur. Habitant de l'Atlas. J'ai reçu plusieurs fois de H. V. cette espèce, ces exemplaires provenant de ses chasseurs de l'Angera.

42. **Pica pica mauritanica** (Malh.). — Nicheur. M. et S. M. Commune surtout dans le Sud. Capturée en nombre par H. V. à Mogador, bois de Mehlin, mai 1897.

43. **Garrulus glandarius whitakeri** (Hartert). — Nicheur. Sous-espèce nouvelle de Hartert. Rare. N. M., environs de Tanger. ♂ et œufs C. V.

44. **Lanius meridionalis** (Temm.), (*algeriensis* Less.). — Nicheur. Commun dans tout le territoire N. M. Oiseaux et œufs C. V.

45. **Craterophus fulvus** (Desf.). — Nicheur. Sud M. Assez commun. ♂ et ♀. Juin 1905, à Mogador. C. V.

46. **Telephonus tschagra** (Bp.). — Nicheur. Commun dans le N. M. Sédentaire, pp. Esp. probable, mais en petit nombre. J'ai eu occasion, en mars dernier, d'observer dans mon jardin de Tanger, où il reste à demeure, cet intéressant oiseau. Il chasse à terre et est plus coureur que percheur, les sauterelles sont sa principale nourriture, il les pourchasse sur le sol, leur saute après. En disséquant plusieurs sujets pour les monter, j'ai eu la confirmation de mes observations visuelles. Ses grandes jambes puissantes, disproportionnées à son corps, les doigts courts, épais, les ongles mousses, courts, usés, tout indique en lui la course et le saut. En outre, il a le sternum long, fuyant, plat, forme acquise par le fait qu'il court constamment le ventre à terre si l'on peut s'exprimer ainsi. Ses ailes très courtes, absolument carrées, ne le gênent pas dans la course. Si on le capture par temps humide, on lui trouve les pattes embarrassées de pelottes de terre et aussi les barbes du menton salies de terre fraîche. J'ai toujours trouvé dans leur estomac des sauterelles de toutes dimensions. L'iris n'est pas brun, mais gris-rose foncé (au printemps). Ses œufs ne ressemblent en rien à ceux de la Pie-grièche, comme l'ont avancé Degland et Gerbe; ils sont d'un blanc d'ivoire lustré, avec des taches de toutes formes, des mouchetures, des traits, des zigzags d'un brun-violet dégradé du foncé au clair; en outre, des macules d'un gris-pâle violacé, fon-

dues, toutes ces taches serrées et confluentes vers la grosse extrémité. Ils mesurent 24×19 , $24 \times 18,5$, $25,5 \times 18$. Oiseaux et œufs C. V.

Ce chanteur admirable fait les délices de ceux qui ont la bonne fortune de le posséder dans leur entourage. Il ne s'accommode pas de la captivité.

47. **Sturnus vulgaris** (Linn.). — Nicheur ? Très abondant dans tout le Maroc comme hôte d'hiver.

48. **Sturnus unicolor** (La Marm.). — Nicheur. Très abondant. Sédentaire dans tout le Maroc septentrional. Oiseaux et œufs C. V.

49. **Passer hispaniolensis** (Degl.). — Nicheur. Sédentaire et abondant. Province de Tanger.

50. **Fringilla coelebs** (Linn.). — Nicheur. Sédentaire, jardin Vaucher, à Tanger. Il est plus vivement coloré que les sujets de l'Europe centrale. Obs. A. V., mars 1914.

51. **Fringilla spodiogena** (Bp.). — Nicheur. Commun et sédentaire dans la province de Tanger. Oiseaux et œufs C. V.

52. **Fringilla montifringilla** (Linn.). — Hôte d'hiver, vu en nombre à Tanger. Mars 1914. ♀ C. V.

53. **Chrysomitris spinus** (Boie). — Hôte d'hiver irrégulier. Février 1898, grand passage dans mon jardin, notes H. V.

54. **Serinus meridionalis** (Bp.). — Nicheur. Abondant à ses passages p. Esp. Deux pontes 1914.

55. **Cannabina linota** var. **nana** (Tschusi). — Nicheur. Hôte d'hiver régulier pp. Esp. Tanger 1914. Février et mars. Plusieurs pontes 1914.

56. **Fringillaria striolata** (Swains.) = *Emberiza striolata sahari* (Levaill.). — Nicheur. Sédentaire dans les villes du S. M. Oiseaux et œufs, ponte de 4, ♀ *sub nido*, Marrakeck, le 14-6 1905 C. V. Il niche dans l'intérieur des villes et fait un nid grossier à la façon du Moineau, les œufs ressemblent aussi étonnamment à ceux de ce dernier.

57. **Miliaria europea** (Swains.). — Nicheur. Commun dans le M. et le N. M. Oiseaux et œufs C. V.

58. **Emberiza cirrus** (Linn.). — Nicheur régulier. Pas rare en toutes saisons. Pris ses œufs en 1914, deux pontes jardin Vaucher. Tué aux environs de Tanger. ♂ C. V.

59. **Emberiza hortulana** (Linn.). — Nicheur ? Hôte d'hiver tué aux environs de Tanger. ♂ ♀ C. V.

60. **Alauda arvensis** (Linn.). — Nicheur. Sédentaire et hôte d'hiver. Province de Tanger. ♀ C. V.

61. **Alauda pispoletta** (Pall.). [*Calandrella minor minor* (Cab.)]. — Nicheur. Province de Tanger. ♀ et œufs C. V. 5-6 1905.

62. **Melanocorypha calandra** (Boie). — Nicheur. Maroc septentrional. Ponte 6 œufs. C. V. 24-5 1899.

63. **Galerida cristata** (Boie). — Nicheur. Commun dans tout le Maroc. Oiseaux et œufs C. V.

64. **Agrodroma campestris** (Swain.). — Nicheur. N. M. ♂ mai 1897. C. V. Hôte d'hiver.

65. **Anthus arboreus** (Bechst.). — Nicheur ? Province de Tanger. ♂ en mars 1897. C. V. Hôte d'hiver.

66. **Anthus pratensis** (Bechst.). — Nicheur ? Hôte d'hiver, province de Tanger.
67. **Budytes flava** (Bp.). — Nicheur ? Hôte d'hiver, province de Tanger. Probablement nicheur.
68. **Budytes rayi** (Bp.). — Nicheur ? Hôte d'hiver, province de Tanger. ♂ en noce, 15-4 1898. C. V., probablement nicheur.
69. **Motacilla alba** (Linn.). — Nicheur. Commun en toutes saisons.
70. **Motacilla sulphurea** (Bechst.). — Nicheur. Commun en toutes saisons.
71. **Hydrobata cinclus** (Gray). — Nicheur. Pas rare dans les montagnes, observé par H. V., 1902.
72. **Oriolus galbula** (Linn.). — Nicheur ? Très abondant comme hôte d'hiver dans tout le Maroc et à son double passage sur l'Espagne.
73. **Ixos obscurus** (Temm.). — Nicheur. Abondant et sédentaire autour de Tanger. Oiseaux et œufs C. V. La ponte est de trois, quelquefois quatre.
74. **Turdus merula** (Linn.) (*Algeria* Hartert). — Nicheur. Abondant et sédentaire dans les jardins de Tanger ; oiseaux et œufs C. V.
75. **Turdus torquatus** (Linn.). — Nicheur. Sédentaire dans les montagnes de N. M. Deux adultes en noce ont été tués près de Tanger les 12-15 mars 1897, notes H. V.
76. **Turdus viscivorus** (Linn.). — Nicheur. Niche en montagne N. M. — ♀ tuée en avril dans l'Angera, par H. V.
77. **Turdus iliacus** (Linn.). — Hôte d'hiver, abondant dans le N. M.
78. **Turdus musicus** (Linn.). — Abondant en hiver dans le N. M., vit des baies de l'olivier sauvage.
79. **Rubecula familiaris** (Blyth.). — Nicheur ? Commun l'hiver dans les jardins de Tanger. ♂ ad. C. V., mars 1914.
80. **Philomela luscinia** (Brehm.). — Nicheur ? Hôte d'hiver commun à son double passage pour l'Esp.
81. **Ruticilla tithys** (Brehm.). — Nicheur ? Hôte d'hiver surtout ; je ne serais pas surpris qu'il nichât aux environs de Tanger, quoique n'ayant pas pris ses œufs. ♂ ad., noce, C. V.
82. **Petrocincla saxatilis** (Vig.). — Nicheur. Fréquente les lieux rocailloux du M. M. Tué un ♂ en noce, le 2 mars 1892, à Mulay Jacob Ziatzen, notes H. V.
83. **Petrocincla cyanea** (Keys. et Bl.). — Nicheur. Commun et nicheur dans tout le Maroc septentrional. ♂ et ♀ C. V.
84. **Saxicola stapazina** (Temm.). — Nicheur. Pas rare dans tout le territoire, pp. Esp. ♂ C. V.
85. **Saxicola aurita** (Temm.). — Nicheur. Habite les mêmes régions que le précédent. ♂ C. V. pp. Esp.
86. **Saxicola saltator** (Menetr.). — Province de Tanger. ♂ mai 1897 C. V. (Douteux, peut-être juv. de *stapazina*.)
87. **Pratincola rubetra** (Koch). — Nicheur ? Province de Tanger. ♀ mai 1892. Surtout hôte d'hiver, pp. Esp.
88. **Pratincola rubicola** (Koch). — Nicheur. Abondant comme hôte d'hiver, quelques couples nicheurs ; oiseaux et œufs C. V.

89. **Pratincola moussieri** (Olphe Gaillard). — Nicheur. Abondant dans le S. M. Sédentaire. ♂ et ♀ C. V.
90. **Sylvia atricapilla** (Scop.). — Nicheur ? Hôte d'hiver surtout. ♂ ad. Tanger, mars 1914, C. V. pp. Esp.
91. **Curruca cinerea** (Briss.). — Nicheur. Province de Tanger. ♂ et ♀ C. V. Aussi de pp. Esp.
92. **Curruca orphea** (Boie). — Nicheur. Province de Tanger. pp. Esp. Aussi sédentaire.
93. **Curruca subalpina** (Boie). — Nicheur. Surtout oiseau de passage, sédentaire près de Tanger. ♂ et ♀ C. V.
94. **Curruca conspicillata** (Boie). — Nicheur. Surtout oiseau de passage. Capturé au Djebel de Tanger. C. V.
95. **Curruca melanocephala** (Boie). — Nicheur. Abondant en toutes saisons. Oiseaux et œufs C. V. Il n'est pas d'espèce dont les œufs varient autant, soit dans la coloration, soit dans le volume.
96. **Melizophilus provincialis** (Jenyns). — Nicheur. Commun dans tout le N. M. Oiseaux et œufs C. V.
97. **Ædon galactodes** (Boie). — Nicheur. Pas très abondant N. et M. M. Oiseaux et œufs C. V., 25-5 1901.
98. **Hypolais polyglotta** (Gerbe) — Nicheur. Pas rare dans la province de Tanger. Oiseaux et œufs C. V.
99. **Hypolais pallida opaca** Cab. — Nicheur. Pas rare dans la province de Tanger. Oiseaux et œufs. C. V.
100. **Calamoherpe turdoides** (Boie). — Nicheur. Très abondant dans les vastes marais de Charf la Kab et de Boucharen.
101. **Locustella nævia** (Degl.). — Nicheur. Pas rare le long des marais de Charf la Kab et de Boucharen, sédentaire et probablement migrateur. Ponte 6 œufs, le 24-5 1903. C. V.
102. **Cisticola schœnicola** (Bp.). — Nicheur. Très commun dans les lieux humides. 5 pontes différentes C. V.
103. **Troglodytes parvulus** (Koch). — Nicheur. Commun aux environs de Tanger, niche chaque année jardin Vaucher, oiseaux et œufs C. V.
104. **Parus ater ledouci** (Malh.). — Nicheur. Habite le S. M. Sédentaire. Mogador 1905.
105. **Parus cyanus ultramarinus** (Bp.). — Nicheur. Espèce sédentaire dans les jardins de Tanger ; oiseaux et œufs C. V.
106. **Butalis grisola** (Kim.). — Nicheur. Pas rare en toutes saisons. Pris ses œufs en 1914.
107. **Hirundo rustica** (Linn.). — Nicheur. Niche habituellement dans le jardin Vaucher, sous la vérandah ; surtout oiseaux de passage pour Espagne.
108. **Chelidon urbica** (Boie). — Oiseau de passage dans les deux saisons.
109. **Biblis rupestris** (Less.). — Abondant à son double passage de et pour l'Espagne.
110. **Cypselus apus** (Ill.) — Très commun à son double passage de et pour l'Espagne.

(à suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Sur l'élevage des Faisans en Chine. — Les Chinois n'élèvent pas de Faisans, que je sache, à moins que ce ne soit des Faisans vénérés (*P. reevesii*), pour les plumes de la queue dont ils se servent pour orner les chapeaux de comédie. Je ne puis donc vous donner qu'une réponse négative, car ni à Foochow, ni à Amoy, ni à Swatow, ou à Chin-Kiang, endroits où j'ai passé plusieurs années, je n'ai entendu parler d'élevage de Faisans par les Chinois. Ici non plus, à Chinwangtao, on n'élève pas de Faisans. Un peu partout les indigènes prennent des Faisans au piège pour les vendre et il se peut que, cà et là, un Chinois ait un Faisan captif ; mais je suis bien sûr que, dans la Chine orientale, au moins, il n'y a aucun élevage de ce genre. Dans les grandes villes, toutefois, comme Shanghai, Canton, Hankow, Péking, etc., il doit se trouver des gens riches qui se payent cette fantaisie qui ne peut avoir un but utilitaire.

Chinwangtao, juin 1914.

DE LA TOUCHE.

Passage de Martinets à Sfax. — Nous avons eu ici, à Sfax, un passage très important de *Cypselus apus*, c'est une rareté pour Sfax où seuls quelques couples habitent les environs du camp. Le passage eut lieu entre les 11-IV et 15-IV. Le 16 il n'y avait plus à Sfax que les couples habituels que je constate chaque jour en même nombre: 5 à 6 individus *en ce moment*.

On m'a fait connaître qu'il y en avait tellement au phare de Thyna que l'on était obligé de les enlever avec des paniers ; cela coïncida avec les observations que j'ai faites, j'ai remarqué un de ces soirs-là de véritables « grappes de Martinets », qui venaient se coucher à un point élevé de la ville de Sfax, au « bordj en nar », accrochés à des pailions servant de stores ; du reste, on en a trouvé partout ; ils venaient se cramponner sur les terrasses, dans le haut des buanderies ; on m'en a apporté un certain nombre de morts ; tous étaient fort maigres.

D'où venaient-ils ?

Le 11, premier jour du passage, je me trouvais au point dit oued el Mahon, 5 kilomètres sud de Sfax ; ce jour-là, beau temps jusque vers 2 heures du soir (14 h.), puis rafales violentes de vent jusque vers 15 heures et tempête de pluie qui a duré jusqu'au soir ; j'ai remarqué une trombe de sable soulevée du sol dans le sud, à 1 km. 500 environ du point où je m'étais réfugié, près de l'oued Mahon et dans la direction des Salines.

Les Martinets commencèrent à « passer » venant de Sfax, c'est-à-dire N.-S., cela jusque vers 1 h. 1/2 avant qu'aucun signe n'indiquât la tempête prochaine, sauf une chaleur torride, puis, peu avant le commencement des rafales de vent, les Martinets repassèrent venant du Sud, fuyant vers le Nord, et à *peu de distance du sol*, ce qui, à la réflexion, m'a étonné. Pendant la tempête de vent, plus un seul oiseau ni ensuite pendant la pluie, par contre, les Hirondelles (*Hirundo rustica*), au début de la pluie, fuyaient en groupe de plusieurs centaines d'individus, dans la direction Sud-Nord, vers Sfax.

Les jours de passage qui suivirent, je n'ai pu m'absenter de la ville ; j'ai pu seulement remarquer que le matin, de bonne heure, et le soir, les Martinets volaient en très *grand nombre* (plusieurs milliers certainement, sans exagération aucune), au-dessus de la ville ; c'est tout ce que j'ai pu remarquer.

Les oiseaux d'eau disparaissent d'ici ; du reste, c'est la saison.

BÉDÉ.

Mouette baguée reprise à Arcachon. — M. Svahn, propriétaire à la Teste, près Arcachon (Gironde), a recueilli dans son jardin, le 10 décembre, une Mouette blesée à Paile et ne pouvant voler. En capturant l'oiseau, il remarqua la bague et s'empressa de porter l'animal à la Société scientifique où il me fut remis. La bague portait cette inscription :

NAI — V RIGA 39

J'ai écrit aussitôt à NAI Riga, mais n'ai pas encore de réponse.

Si, grâce à la publicité de votre revue vous avez des renseignements, je vous serai reconnaissant de me les communiquer.

Arcachon, 29 décembre 1914.

FR. DUSSAUD.

Villa Jeannette, Avenue Victoria.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

M. CH. JEFFERYS, naturaliste et oologiste, 15, Beaufort West à Bath (Angleterre), demande en France et dans les pays neutres des adresses d'amateurs et de marchands d'œufs d'oiseaux.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

**Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, atonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS**

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ces deux numéros : 1 fr. 70

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont lieu au **Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DES N^{os} 76 et 77

- J. Loranchet.** — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen.
P. Bédé. — Quelques observations sur les Oiseaux des environs de Sfax (Tunisie).
M. de la Fuye. — Les Bécassines (*Carte*).
Carougeau. — Élevage de l'Autruche dans la Colonie de l'Est africain anglais.
H. et A. Vaucher. — Liste des Oiseaux observés au Maroc de 1884 à 1914 (*fin*).
E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).
A. Menegaux. — L'élevage des petits Oiseaux en Chine.

Notes et Faits divers :

- Quelques notes d'Ornithologie de la Haute-Saône (P. Petitclerc).
Les Oiseaux et le bruit du canon (M. de la Fuye).
Sur les Canards Cols-verts (Pothelet).
Le *Larus cachinnans* sur le Léman (A. Ghidini).
Association nationale des Sociétés Audubon (A. M.).
Ménagerie au Muséum (Sauvinet).
Une enquête américaine sur les Chats (A. M.).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	2 75
				50 —.....	3 25
				100 —.....	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET

I. — NOTICE SUR LES KERGUELEN

Les îles Kerguelen (1) sont situées par 49° de latitude Sud et 67° de longitude Est. Elles furent découvertes à la fin du dix-huitième siècle par un Français, le chevalier Yves de Kerguelen-Trémarec, qui recherchait une nouvelle route des Indes par les mers australes. Ce navigateur faisait grand cas de sa découverte, mais Cook, qui y vint l'année suivante, n'hésita pas à donner aux îles le nom de Terre de la Désolation. Kerguelen, qui croyait avoir trouvé la « *terra australis incognita* », s'aperçut vite de son erreur et on ne pensa plus à ces îles inhospitalières. Elles ne furent plus visitées que par les audacieux pêcheurs de Phoques et de Baleines qui y firent des chasses fructueuses. Nous avons rencontré leurs traces en maints endroits et surtout de nombreuses tombes qu'ils avaient laissées. James Ross y vint vers 1856 pour faire des observations magnétiques ; il resta mouillé à Port-Noël et son naturaliste Mac-Cormick fit quelques rapides excursions dans l'intérieur. L'expédition la plus importante fut celle du *Challenger*, qui avait mission de chercher un établissement propice en vue du passage de Vénus. L'équipage fit un levé d'une partie de la côte est et recueillit des renseignements parmi les phoquiens et baleiniers qu'il rencontra. Les savants éminents qui accompagnaient l'expédition firent un très intéressant rapport sur l'île. Le navire allemand *Gazelle* y vint avec la mission astronomique allemande et continua les travaux hydrographiques du *Challenger*.

En 1892, le gouvernement français envoya l'avis *Eure* pour prendre effectivement possession de l'île.

En 1902 les Allemands, lors de leur fameuse expédition sud polaire du *Gauss*, laissèrent quelques savants sur Kerguelen. Ceux-ci publièrent des comptes rendus scientifiques volumineux et une carte, qui est du reste des plus fantaisistes.

Jusqu'à présent l'île n'avait jamais subi qu'une exploration incomplète ; toute la partie occidentale n'était pour ainsi dire pas connue. C'est pourquoi le capitaine Rallier du Baty décida d'y retourner avec son petit ketch de

(1) Le 2 juillet 1893, la France a pris officiellement possession des îles Kerguelen. Elles sont situées au sud de l'île Saint-Paul, dans la région australe de l'Océan indien, entre le 48°30 et le 49°44 de latitude sud et entre le 66°22 et le 68°15 de longitude est de Paris, à peu près à égale distance de l'Afrique et de l'Australie.

La superficie de la grande île est de 3.700 km², car elle a 135 km. de long sur 125 de large ; elle a donc à peu près la grandeur de la Corse. Elle est découpée de nombreuses baies profondes ou fjords et est entourée de 130 petites îles et de 160 rochers.

Il n'y a pas un seul habitant sédentaire.

32 tonnes, la *Curieuse*, afin d'explorer à fond cette terre française. J'avais l'honneur d'être le second de cette mission et nous pûmes parcourir l'île en tous sens et en dresser une carte complète et exacte.

Kerguelen est une île de constitution volcanique, dont le relief très accidenté est formé en majeure partie par des terrasses superposées de basalte. En certains endroits, la constitution prismatique est très régulière et présente des formations remarquables. Nous avons trouvé encore trace d'activité volcanique sous forme de fumerolles sortant du flanc d'une montagne.

Les plus hauts sommets sont couverts de neige et atteignent : le mont Ross 1960 mètres d'altitude, le mont Richard 1250, les monts du Sud-ouest 1270, etc. La partie centrale est un immense glacier qui couvre tout l'intérieur en projetant des radiations dans différentes directions. Ces glaciers secondaires viennent sur la côte occidentale baigner jusque dans la mer, entre de hautes collines de basalte. Tous sont en voie de rétrocession et sur la côte orientale ils ont laissé derrière eux des fjords avec au fond d'immenses moraines frontales formant les seuls terrains plats qu'on trouve à Kerguelen.

La configuration de l'île est très irrégulière et présente quelque analogie avec les côtes de la Norvège. La navigation y est très difficile et, malgré les baies spacieuses qui s'offrent au navigateur, souvent l'entrée en est semée d'écueils.

À la sauvagerie et à l'aspect rébarbatif des hautes murailles qui bornent partout le paysage, vient s'ajouter la rigueur du temps et la tristesse d'un ciel presque toujours voilé.

L'île, continuellement battue par les grosses brises d'ouest qui soufflent souvent en tempête, est en même temps un centre d'attraction des nuages qui s'accrochent à ses sommets. Il pleut énormément à Kerguelen et nous avons eu jusqu'à vingt-neuf jours de pluie dans un mois. La température n'est cependant pas très rigoureuse et si ce n'était l'extrême humidité de l'atmosphère et la violence habituelle des vents, le climat serait très aisément supportable.

Sur ces terres rocheuses et abondamment lavées par les pluies qui forment parfois des torrents furieux et ruissellent en cascades du haut des terrasses basaltiques, la terre propre à la végétation est rare. Aussi la flore est-elle très réduite. À cette raison vient peut-être s'ajouter le fait que Kerguelen est très éloigné de toute autre terre et que par conséquent la transplantation des espèces a été difficile. D'autant plus que les seuls oiseaux qui fréquentent l'île sont des oiseaux marins qui sont peu propres à transporter des graines puisqu'ils ne visitent que des parages aussi désolés que ceux là.

La plante la plus remarquable est une Crucifère du groupe des Alyssées, le chou de Kerguelen, qui est à rhizome épais (*Pringlea antiscorbutica*) et qui a tous les caractères des *Cochlearia* (herbe au scorbut) sans en avoir le port. On le trouve abondamment sur les îlots dépourvus de lapins, car ceux-ci l'ont fait presque disparaître dans les endroits où ils pullulent. Aussi ne le trouve-t-on plus sur l'île principale qu'accroché à des ressauts de falaise, où les rongeurs ne peuvent atteindre. Ce chou forme un antiscorbutique que les anciens baleiniers appréciaient beaucoup. Sa racine ligneuse est comestible et a le goût du raifort, quant à ses feuilles, je les ai toujours considérées pour ma part comme un mets détestable.

Sur les terrains secs et près du littoral, on trouve en certains endroits une herbe abondante, montant parfois jusqu'à mi-jambe, l'*Acaena adscendens*, qui appartient à la famille des Rosacées et est voisine des Pimprenelles.

Les terrains plus pauvres et caillouteux sont recouverts d'une petite Ombellifère vivace, l'*Azorella selago*, formant d'épaisses touffes d'un vert

intense. Mais aussitôt qu'on avance dans l'intérieur, on ne trouve plus guère, à cent mètres d'altitude, que des mousses et des lichens d'espèces très variées.

Dans les lieux humides poussent quelques champignons de petite taille.

La faune proprement terrestre est très réduite. Les Mammifères n'y sont représentés que par deux espèces importées : les lapins et les souris. Les premiers lapins furent déposés en petit nombre vers 1874 par le navire anglais *Volage* ; depuis ils ont peuplé toute l'île et se sont répandus partout où ils ont pu passer. Ils forment une ressource précieuse de vivres pour ceux qui séjournent sur l'île. Les souris ont certainement été apportées fortuitement par quelque bâtiment. On sait que ces rongeurs ont suivi l'homme partout.

Les insectes sont surtout représentés par une sorte de petit Charançon et plusieurs espèces de Mouches sans ailes. Différents petits acariens vivent parmi les algues rejetées au rivage.

Les Pinnipèdes ou Amphibies y sont représentés par les Macrorhines, que les marins appellent Eléphants de mer. Les femelles viennent mettre bas en octobre, elles stationnent alors en troupes sur les plages de sable, allaitant leur petit pendant un peu plus d'un mois. Les gros mâles les surveillent, se livrant à de véritables combats pour leur possession lorsqu'elles ont fini de nourrir. Elles reprennent alors la mer et disparaissent pendant que les jeunes restent à s'ébattre dans les baies. Vers le mois de janvier les mâles arrivent en grand nombre et restent près de deux mois pour changer de poil. Ils sont alors très tranquilles et vivent en troupeaux, couchés les uns sur les autres, sans presque bouger. Ils sont très paresseux et malgré leur masse imposante (certains mesurent plus de 5 mètres), ils sont tout à fait inoffensifs. Ils s'inquiètent peu de l'approche de l'homme et il faut les taquiner beaucoup pour obtenir d'eux qu'ils fassent un mouvement. Ces animaux sont susceptibles de fournir une grande quantité d'huile de bonne qualité.

On rencontre aussi fréquemment, mais presque toujours isolés, des Léopards de mer qui ont une mâchoire fortement garnie et se nourrissent de Manchots et de Cormorans qu'ils happent à la course dans l'eau.

Les Phoques à fourrure, qui semblent avoir été très abondants il y a une cinquantaine d'années, d'après les rapports des phoquiers, paraissent avoir abandonné ces parages.

On rencontre autour de Kerguelen d'assez nombreux Cétacés, surtout des Mégaptères et des Balénoptères ; les Baleines franches y sont plus rares.

La flore et la faune marine sont assez riches. Mais les poissons n'y sont représentés que par quelques espèces et les coups de filet et de chalut que nous avons donnés n'ont jamais été très fructueux.

Quant aux Oiseaux, ce sont les habitants les plus intéressants de ces terres désolées. Les seuls qui n'aient pas les pattes palmées sont les Chionis, genre de petits Echassiers, rappelant les Huitriers par leurs mœurs. Ils semblent parfaitement acclimatés à Kerguelen et lorsque nous débarquions, ils accouraient contempler avec étonnement, mais sans frayeur, les étranges créatures qui venaient troubler leur solitude.

Toutes les autres espèces appartiennent aux Palmipèdes. Certains y séjournent continuellement comme les Canards, les Cormorans, les Goélands et les Sternes ; d'autres sont des hôtes de passage qui viennent seulement pour y nicher.

On comprend en effet que ces îles perdues au milieu de l'immensité de l'Océan Indien sud, visitées à de très rares intervalles par des êtres humains, servent de refuge à la multitude des oiseaux qui sillonnent les mers antarctiques, depuis le majestueux Albatros jusqu'au minuscule Pétrel océanique. Ils y trouvent l'asile et la tranquillité nécessaire à l'élevage de leurs petits.

Aussi ai-je retrouvé là, pendant le printemps et l'été, la plus grande partie des oiseaux que j'étais habitué à voir tourner en plein Océan, autour de mon navire, pendant les différents voyages que j'ai accomplis dans les mers du Sud. Je les connaissais presque tous, ces oiseaux, car ce sont les compagnons habituels du marin pendant les longues traversées à la voile. Et c'est une distraction pour nous que de contempler leurs évolutions gracieuses à la poupe du navire. On les voit se jouer du vent et des flots, et alors que le malheureux bateau est durement secoué par la tempête, on ne peut s'empêcher d'admirer l'aisance avec laquelle ils font face à la fureur du vent. Tous ces vieux compagnons de long-cours, je les ai retrouvés à Kerguelen, alors qu'ils avaient replié leurs vastes ailes pour s'adonner à leurs amours.

J'ai revu les infatigables courriers de l'Océan, les Albatros si majestueux dans leur vol et semblant si gauches et si ridicules dans leurs mouvements sur le sol. J'ai revu les délicats Pigeons du Cap, qu'on appela Damiers, à cause de leur ravissant plumage bizarrement tacheté de blanc et de noir. J'ai rencontré de véritables villes souterraines creusées par les Prions, pour se protéger contre les attaques du pirate de la gent ailée de cette région : le Stercoraire (*Megalestris antarctica*).

J'ai revu aussi sur son nid, caché au milieu des pierres, le pygmée de tous les oiseaux de mer, le Pétrel océanique, que les marins, avec son confrère des tropiques, nomment l'Oiseau des tempêtes.

J'ai passé de longues heures à les contempler et à étudier leurs mœurs variées, leur va-et-vient pour subvenir à la nourriture de leurs petits. Il faut voir quelle peine ces charmantes créatures doivent se donner pour réussir à l'élever, en l'abritant des attaques des *Mégalestris*, en s'échappant eux-mêmes, à la faveur de la nuit, pour aller loin au large lui chercher sa nourriture. Aussi, contrairement aux oiseaux de nos pays qui vivent dans l'abondance, ceux-ci n'ont-ils pour la plupart qu'un seul œuf sur lequel ils veillent avec un soin jaloux.

Peu à peu, au fur et à mesure que les jeunes peuvent prendre leur envolée vers la haute mer, on voit les oiseaux se faire plus rares, et pendant l'hiver ils ne restent sur Kerguelen que les espèces dont les ailes n'osent affronter l'immensité de l'Océan.

(A suivre).

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX DES ENVIRONS DE SFAX (Tunisie)

par P. BÉDÉ
Brigadier aux Spahis

Les notes qui vont suivre n'ont pas la prétention de donner une étude ornithologique complète des environs de Sfax ; ce ne sera même pas une monographie des Oiseaux que l'on y rencontre, mais seulement un extrait de nos carnets de chasses. Nous espérons que le lecteur voudra bien avoir quelque indulgence en songeant que, mobilisé en Afrique, nous n'avons pu avoir le temps nécessaire pour faire un travail complet. Nous avons cependant cru utile de communiquer à nos confrères les quelques observations qui suivent, ignorant ce que le sort nous réserve dans l'avenir.

Nous nous proposons donc de communiquer le résultat de nos chasses dans la région en indiquant autant que cela se pourra les conditions les plus favorables pour la réussite de ces captures (lieu, époque, etc...).

Nous nous permettrons de donner quelques indications géographiques pour faciliter les recherches.

Sfax, ville du Sahel Tunisien, est située à 267 kilomètres au sud de Tunis, au bord de la mer ; la ville européenne est construite sur des remblais repris sur la mer et forme, en mer, une sorte de promontoire orienté vers le Sud-Est, ce qui permet, du côté sud, d'avoir vue sur l'immense étendue de terrain qui se découvre à marée basse, quelquefois sur une largeur de plus d'un kilomètre, et où viennent s'abattre une quantité innombrable d'oiseaux d'eau. Cette année surtout, la chasse étant interdite, les oiseaux ont pris confiance et s'ébattent aux portes mêmes de la ville. Du côté nord, au contraire, la mer ne découvre que très peu de terrain, et il y a moins de chances de faire de bonnes récoltes.

Du côté de la terre, la ville est limitée d'abord par les jardins et ensuite par les olivettes où vivent une grande quantité d'oiseaux de toutes espèces. Comme points intéressants pour la chasse, nous recommandons, s'il s'agit des oiseaux d'eau, de visiter avec soin la dérivation de l'Oued Aguarreb, au sud de Sfax, qui limite les salines, les *redirs* (1) de l'oued el Mahou, à 5 kilomètres au sud de Sfax et les ruisseaux traversant la plaine de Moulinville au Nord. Ce sont là, à peu près les seuls points d'eau douce des environs de notre ville et les oiseaux de passage s'y rendent volontiers ; nous y avons fait souvent des trouvailles intéressantes. La pointe nord-est de l'îlot dit « de Madagascar », à l'est de Sfax, est un lieu très fréquenté par les oiseaux de haute mer à marée basse. Les pêcheries du bord de la mer forment autant d'affûts très utiles pour attendre le gibier au passage.

Sur terre, les stations les plus riches, outre le jardin public, sont les environs de la route de Gabès, au sud de l'oued el Mahou, jusqu'à Thynga et au Nord, la route de Mahédia, au point nommé Sakiet-ed-diar.

Nous nous permettrons de recommander aux naturalistes qui viendraient en Tunisie, et pour lesquels surtout nous avons consigné les quelques notes qui suivent, d'emporter leurs instruments pour préparer sur place leurs récoltes ; il n'existe pas de naturaliste à Sfax et les naturalistes de Tunis sont trop loin pour que l'on puisse leur envoyer des pièces à mettre en peau.

Comme armement nous nous sommes toujours bien trouvé en mer d'emporter une carabine de calibre 6 mm., genre « La Française » ou « Buffalo », et un fusil de chasse calibre 16. Comme grosseur de plomb du 3 suiffé et du 8 de Marseille ; à terre nous nous contentons du fusil de chasse, avec quelques cartouches de plomb n° 12 ou de cendrée pour les petits oiseaux.

De plus, on ne peut compter sur les indigènes qui, quoique l'on en dise, ne savent pas chasser, à quelques rares exceptions près. Il ne faut donc compter que sur soi-même.

Les espèces que l'on rencontre le plus habituellement dans les environs sont les suivantes :

ACCIPITRES

VULTURIDÆ

1. *Gyps fulvus* (Gm.). Vautour fauve.

Deux exemplaires de cette espèce nous ont été apportés le 19 décembre 1908, tous deux ♂ ; ils avaient été capturés à El Aguarreb, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Sfax.

(1) *Redirs* : terme arabe indiquant les points bas où les eaux de pluie se rassemblent. Les *redirs* ne sont remplis d'eau que l'hiver.

FALCONIDÆ

2. **Buteo ferox** (Gm.). Buse féroce.

Une belle ♀ de cette espèce tuée en février, auprès du phare de Thyna, 12 kilomètres au sud de Sfax. Cet oiseau avait été observé depuis plusieurs jours chassant les petits Echassiers au bord de la mer.

3. **Falco tinnunculus** L. Faucon cresserelle.

Se rencontre partout aux environs de Sfax et même en ville, où nous l'avons souvent observé.

STRIGIDÆ

4. **Athene noctua glaux** (Sav.). [*Noctua persica* V.]. Chevêche de Perse.

Commune aux environs de Sfax, on la trouve indistinctement au sommet des oliviers ou sur les constructions arabes ; montre de l'activité même en plein jour ; nous avons remarqué une variété avec le plumage beaucoup plus clair que le type normal. Capturée toute l'année.

5. **Strix flammea** L. Effraye commune.

Assez commune à Sfax et dans les environs, nous avons observé longtemps un exemplaire vivant dans le marché couvert de notre ville ; présente des variétés plus ou moins claires de plumage. Nous l'avons capturée pendant les mois suivants : janvier, juin, août et novembre.

PASSERES

MEROPIDÆ

6. **Merops apiaster** L. Guépier vulgaire.

N'est pas très commun aux environs immédiats de Sfax, nous l'avons observé en Tunisie d'avril à juillet seulement. Les quelques rares exemplaires capturés dans les environs de Sfax l'ont été dans les olivettes, à 8 kilomètres au sud de cette ville, après les steppes de l'embouchure de l'oued el Mahou, entre la mer et la route de Gabès.

ALCEDINIDÆ

7. **Alcedo ispida** L. Martin pêcheur vulgaire.

Abondant d'octobre à mars, surtout au sud de Sfax, dans les canaux de dérivation des salines et sur les vieilles barques abandonnées en bordure de la mer. Nous avons recueilli des exemplaires ♂ et ♀ avec la mandibule inférieure rouge orangé. Ne se trouve pas au nord de Sfax. Nous n'avons pu distinguer la forme *spatzii* qui se trouverait dans l'oasis de Gabès.

UPUPIDÆ

8. **Upupa epops** L. Huppe vulgaire.

Capturée aux environs de Sfax d'avril à juillet, se trouve partout dans les parties sablonneuses des environs de Sfax, sans toutefois être commune. Nous avons capturé autrefois, à plusieurs reprises, une variété où le blanc du plumage est remplacé par une teinte isabelle jaunâtre, rappelant la forme *pallida* d'Erlanger.

LANIIDÆ

9. **Lanius elegans** Sw. [*L. dealbatus* Loche]. Pie-grièche pâle.

Très commune toute l'année aux environs de Sfax, se tient au sommet des buissons et paraît affectionner le bord des routes.

10. **Lanius senator** L. Pie-grièche rousse.

Rare aux environs de Sfax, capturée d'avril à août, en bordure de la route de Gabès, au sud de la ville, près de l'oued el Mahou.

La forme *Lanius senator badius* se trouve plus au sud, notamment à Gabès.

FRINGILLIDÆ

11. **Passer hispaniolensis** (Tem.). Moineau espagnol.

Commun partout et toute l'année aux environs de Sfax. Très sédentaire et par cela même intéressant par les variétés qu'il peut présenter d'un point à un autre.

12. **Ligurinus chloris aurantiiventris** Cab. Verdier à ventre orangé.

Assez rare aux environs de Sfax, capturé dans les jardins à Sakiet-ed-Diar, en février, mars.

13. **Fringilla spodiogenys** Bp. Pinson spodiogène ou P. aux joues grises.

Assez commun dans les jardins et olivettes peu habités des environs de Sfax. Capturé de janvier à avril.

14. **Carduelis carduelis** (L.). Chardonneret élégant.

Partout et toute l'année dans les jardins des environs de Sfax.

15. **Serinus canaria serinus** (L.). [*S. meridionalis* Bp.]. Serin méridional.

Se rencontre surtout au jardin public et dans les jardins peu habités de l'ouest de la ville, en petites bandes, en mars.

16. **Acanthis cannabina** (L.). Linotte vulgaire.

Très commun et en bandes au jardin public et à la dérivation de l'oued Agureb, pendant les mois de décembre à février.

17. **Emberiza calandra** (L.). [*Miliaria europæa* Sw.]. Proyer d'Europe.

Très commun en février et mars, surtout au jardin public et à la dérivation de l'oued Agureb, rencontré aussi assez fréquemment à Thyna, au sud de Sfax.

ALAUDIDÆ

18. **Alauda arvensis** L. Alouette des champs.

Vit par bandes l'hiver, au sud de Sfax, dans les champs labourés et dans les olivettes.

19. **Melanocorypha calandra** (L.). Alouette calandre ou Calandré ordinaire.

Commune surtout à Thyna, au milieu d'avril.

20. **Calandrella minor** (Cab.). [*C. reboudia* Loche]. Calandrelle de Reboud.

Très commune au sud de Sfax, à la dérivation de l'oued Agureb et dans les steppes désertiques qui s'étendent au bord de la mer à la route de Gabès ; rencontrée aussi au nord de Sfax, à la Maison du Caïd et à Sidi Mansour ; quelques spécimens sont en partie atteints d'albinisme ; fréquent toute l'année ; vit en bandes.

21. **Galerida cristata** (L.). Alouette ou Cochevis huppé.

Commune aux environs de Sfax dans les plaines sablonneuses du Nord, en bordure des jardins, et à l'Ouest dans les terrains nus entre les olivettes. Capturée toute l'année.

La forme *Galerida randonii* ne se trouve que plus au Sud.

MOTACILLIDÆ

22. **Budytes flava**. (L.) Bergeronnette printanière.

Se trouve au jardin public, à la dérivation de l'oued Agureb, surtout pendant le mois de septembre.

23. **Motacilla alba** L. Hochequeue gris ou Bergeronnette grise.

Commune d'octobre à mars, au bord de toutes les routes et près des points d'eau douce où elle se réunissent à la chute du jour.

TURDIDÆ

24. **Turdus merula mauritanica** Hartert. Merle noir mauritanique.

Se trouve quelquefois aux environs de Sfax, apporté au marché en décembre 1913. Peu commun.

25. **Turdus philomelus** Brehm. [*T. musicus* L.]. Merle grive ou Grive musicienne.

Commune dans les olivettes des environs de Sfax, de décembre à février, quelquefois jusqu'en mars.

26. **Erythacus rubeculus** (L.). [*Rubecula familiaris* Blyth]. Rouge-gorge familier.

Peu commun à Sfax ; capturé en novembre et décembre au pied des haies de jujubier, au bord des routes, au sud de Sfax.

27. **Erithacus moussieri** Olphe-Gaillard. Rouge-queue Moussier ou à ventre roux.

Rencontré seulement aux environs de la route de Gabès, à 6 kilomètres au sud de Sfax, où il est assez commun de décembre à fin février ; aime à se percher sur les raquettes des figuiers de Barbarie et sur les buissons.

28. **Saxicola œnanthe** (L.). Traquet motteux.

Vit surtout entre la route de Gabès et la mer, après les salines au sud de Sfax, où il est commun l'hiver.

29. **Sylvia melanocephala** (Gm.). Fauvette mélanocéphale.

Assez commune en janvier, au pied des buissons, au bord des routes.

MUSCICAPIDÆ

30. **Muscicapa grisola** L. Gobe-mouches ou Butalis gris.

Capturé à la dérivation de l'oued Agquareb, en juin ; peu commun.

HIRUNDINIDÆ

31. **Hirundo rustica** L. Hironnelle rustique ou de cheminée.

Très commune de mars à juin ; se couche en quantités énormes sur les fils de transport d'énergie électrique dans la ville de Sfax.

32. **Chelidon urbica** (L.). Chélidon de fenêtre.

Capturé en mars et en juin ; passe par grandes bandes ; séjourne quelques jours, puis disparaît totalement.

CYPSELIDÆ

33. **Cypselus apus** (L.). Martinet noir.

Niche dans les murailles nord de la ville arabe et, de là, se répand au nord de Sfax ; peu commun ; capturé de mars à juillet.

COLUMBÆ

COLUMBIDÆ

34. **Turtur senegalensis** (L.). Tourterelle du Sénégal ou d'Égypte.

Commune l'hiver au nord de Sfax, après Saint-Henri ; elle vient s'abreuver dans les puits d'eau saumâtre de cette région ; se trouve aussi au jardin public.

GALLINÆ

TETRAONIDÆ

35. **Perdix petrosa** (Gm.). Perdrix gabra ou de roche.

Rencontrée quelquefois au nord de Sfax, près de la Maison du Caïd, au pied des grenadiers et aussi dans les olivettes, à l'ouest de Sfax, où elle se perche fréquemment sur les arbres.

36. **Coturnix coturnix** (L.). Caille commune.

Très commune en mars et avril dans les orges des environs de Sfax, même près de la ville ; nous en avons capturé près de l'huilerie « La Louise », à moins de 2 kilomètres au sud de Sfax.

GRALLÆ

CHARADRIIDÆ

37. **Cursorius gallicus** (Gm.). Courvite gaulois.

Fréquent en juillet ; affectionne les steppes sablonneuses de Saint-Henri, de la Maison du Caïd, au nord de Sfax, de l'oued Mahou, et de Thyna, au sud ; vit en petites familles.

38. **Squatarola squatarola** (L.). [*Pluvialis varius* Schl.]. Vanneau suisse.

De passage irrégulier ici, en décembre et en février. Cette année, 1915, nous avons observé le 7 février un passage très important de cette espèce se dirigeant vers le Sud.

39. **Charadrius hiaticula** L. Gravelot hiaticule ou Grand Pluvier à collier.

Fréquent de juin à octobre, mais toujours en exemplaires isolés ou en petites bandes de 2 à 3 individus ; fréquente surtout la plage sud de Sfax.

40. **Charadrius dubius** Scop. [*Ch. philippinus* Lath.]. Gravelot des Philippines ou Petit Pluvier à collier.

Fréquent à Sfax, de mars à août ; paraît préférer les points d'eau douce ; capturé à la dérivation de l'oued Aguarèb, aux ruisseaux de la Plaine de Moulinville.

41. **Charadrius alexandrinus** (L.). [*Ch. cantianus* Lath.]. Gravelot de Kent ou Pluvier à collier interrompu.

Très fréquent à Sfax, où il se reproduit régulièrement surtout dans les steppes de la plage sud ; capturé toute l'année.

42. **Vanellus vanellus** (L.). [*V. cristatus* Pall.]. Vanneau huppé.

Rare à Sfax, capturé en décembre et janvier et toujours en exemplaires isolés.

43. **Hematopus ostralegus** L. Huitrier pie.

Très défiant ; capturé seulement étant à l'affût dans les pêcheries, en janvier et en mars, au sud de Sfax ; nous l'avons remarqué aussi au nord de Sfax où il paraît fréquenter les bancs découverts à marée basse au-delà de la Maison du Caïd, à 6 kilomètres au nord de cette ville.

SCOLOPACIDÆ

44. **Numenius arquata** (L.). Courlis cendré.

Très défiant, commun sur les bancs de vase à marée basse et dans les jardins à marée haute ; se trouve toute l'année à Sfax.

45. **Limosa limosa** (L.). [*L. ægocephala* Leach.]. Barge commune ou égocéphale.

Tuée à Sfax en avril et en juillet, depuis deux années ; nous ne l'avions pas rencontrée auparavant. Vit en petites familles de 2 ou 3 individus et paraît fréquenter surtout les points d'eau douce de la dérivation de l'oued Agureb et du sud de Sfax, à l'usine Bouchard.

46. **Gallinago gallinago** (L.). [*G. scolopacinus* Bp.]. Bécassine ordinaire.

Assez fréquente aux environs de Sfax aux points d'eau douce, de la plaine de Moulinville et surtout de la dérivation de l'oued Agureb, en mars et en mai-juin.

47. **Tringa canutus** L. Maubèche canut.

Sfax, plage sud en février et en juillet, jamais commun ; en exemplaires isolés ou par paires.

48. **Tringa ferruginea** Brunn. [*Pelidna subarquata* Gould.]. Bécasseau cocorli.

Assez fréquent de mai en novembre, fréquente surtout la plage sud dans les dernières salines ; nous n'avons jamais vu de bandes de plus d'une dizaine d'individus et plus souvent en exemplaires isolés.

49. **Tringa alpina** L. [*Pelidna cinclus* L.]. Bécasseau cincle, P. variable.

En bandes souvent énormes, évoluant sur la plage sud ; commun toute l'année, se trouve aussi au nord de Sfax, mais en petites familles.

50. **Pelidna minuta** Leisl. Bécasseau minule.

Fréquent sans être cependant très commun de mai à novembre ; préfère les lagunes, au bord de la mer ; se trouve aussi fréquemment au bord des ruisseaux d'eau douce.

51. **Pelidna platyrhyncha** (Tem.). Bécasseau platyrhynque.

Rencontré assez rarement à Sfax, en exemplaires isolés (plage nord), ou en petites bandes d'une vingtaine d'individus, près le bord de la mer (plage sud), en septembre et en janvier.

52. **Totanus totanus** (L.). [*T. calidris* L.]. Chevalier gambette.

Toute l'année, plus ou moins fréquent, quelquefois même très abondant ; l'hiver, vit par petites bandes ou en exemplaires isolés ; séjourne surtout au sud de Sfax dans les points d'eau saumâtre maintenus par les levées de terre à marée basse ; fréquente aussi régulièrement les points d'eau douce, surtout vers le soir.

53. **Totanus glareola** (L.). Chevalier sylvain.

Tué quelquefois en juin, à la dérivation de l'oued Agureb ; toujours solitaire ; rare.

54. **Actitis hypoleucos** (L.). Guignette vulgaire.

Se rencontre aussi bien au bord de l'eau douce qu'à la mer, d'avril à août, et toujours en exemplaires isolés ; blessé, plonge admirablement.

55. **Recurvirostra avocetta** L. Récurvirostre avocette.

De passage en janvier seulement, généralement en exemplaires isolés ; cette année cependant nous avons observé une bande d'une vingtaine d'individus qui venaient se reposer chaque soir presque aux portes de la ville, sur un banc de sable légèrement immergé.

56. **Himantopus himantopus** (L.). [*H. candidus* Bonn.]. Echasse blanche ou Grande-Echasse.

Capturée de juillet à octobre ; préfère les lagunes aux environs de la mer et aussi les eaux douces où nous l'avons parfois capturée au sud de Sfax ; jamais rencontrée au Nord.

RALLIDÆ

57. **Fulica atra** L. Foulque noire ou macroule.

Toujours fréquente l'hiver à Sfax ; cette année, des bandes de plusieurs centaines d'individus vivent aux portes mêmes de la ville ; se rencontre fréquemment dans le port même de Sfax, où elle ne s'effraye pas du mouvement des barques ; nous les conservons parfaitement vivantes en les nourrissant uniquement d'orge.

Nous n'avons jamais rencontré à Sfax, non plus qu'ailleurs en Tunisie, la FOULQUE CARONCULÉE (*Fulica cristata* Gm.), que certains auteurs signalent comme abondante dans l'Afrique du Nord.

GRUIDÆ

58. **Grus grus** (L.). [*G. cinerea* Meyer et W.]. Grue cendrée.

Apportée fréquemment, l'hiver, au marché de Sfax par les indigènes ; elle fréquente presque exclusivement des mamelons calcaires situés à 8 kilomètres au nord de Sfax.

ARDEIDÆ

59. **Ardea cinerea** L. Héron cendré.

A Sfax, très commun de décembre à mars ; se réunit en grand nombre dans les terrains désertiques au sud de Sfax ; au-delà des salines ; de là se répand partout à marée basse ; se perche volontiers sur le sommet des pêcheries.

60. **Herodias garzetta** (L.). Aigrette garzette ou Crosse.

Rare généralement à Sfax ; une station connue est Maharès, à 32 kilomètres au sud de cette ville ; cette année, par contre, elle a été abondante dans les pêcheries du sud de la ville ; nous avons capturé en janvier une ♀ portant deux parures de crosses de toute beauté.

61. **Ardeola minuta** (L.). Blongios nain.

Rencontré quelquefois, plage nord, dans l'anse située auprès du chemin de fer ; capturé en avril et en mai.

62. **Nycticorax nycticorax** (L.). [*N. europæus* Steph.]. Bihoreau d'Europe.

Aux environs de Sfax, capturé en livrée de jeune et d'adulte ; fréquente le jardin public où il vient se percher le soir sur les grands eucalyptus ; trouvé aussi plage nord, en mars-avril.

CICONIIDÆ

63. **Platalea leucorodia** L. Spatule blanche.

Fréquente toute l'année ; solitaire ou par petites bandes de 6 à 8 individus ; se trouve surtout dans les parties découvertes au bord de la mer, au sud de Sfax.

64. **Phœnicopterus roseus** Pall. Flamant rose.

Très variable comme taille et comme teintes ; parfois en bandes importantes entre les salines et Thyna ; nous avons capturé de jeunes sujets dans les salines à Sfax ; abondant de novembre à mars ; plus rare ensuite, sans toutefois disparaître complètement.

PALMIPÈDES

PELECANIDÆ

65. **Phalacrocorax carbo** (L.). Cormoran ordinaire.

Abondant l'hiver à Sfax, même dans le port ; va se reposer sur les pêche-

ries ou sur les bancs de sable émergés. Nous recommandons de tirer cet oiseau à balle ; nous avons pu nous en procurer 14 par ce moyen ; présente de nombreuses variétés de plumage et de taille.

PROCELLARIIDÆ

66. **Puffinus kühli** Boie. [*P. cinereus* L.]. Puffin cendré.

M'a été apporté en mars en grande abondance ; il se prend aux amorces des palangriers en haute mer.

LARIDÆ

67. **Larus marinus** L. Goéland marin ou à manteau noir. En octobre.

68. **Larus fuscus** L. Goéland brun. D'octobre à décembre.

69. **Larus audouini** Payraudeau. Goéland d'Audouin. En juillet et août. Rare.

70. **Larus cachinnans** Pall. Goéland argenté à pieds jaunes. En juin.

Ces espèces, vivant surtout en haute mer, nous ont été apportées aux époques indiquées par les pêcheurs. Elles s'étaient prises aux hameçons de leurs lignes. On a quelque chance de les aborder à marée basse, à l'ilôt dit « de Madagascar », à l'est de Sfax.

71. **Larus gelastes** Thienem. Goéland railleur.

Très commun à Sfax, surtout dans le port, au printemps, et à l'ilôt de Madagascar.

72. **Larus minutus** Pall. Goéland pygmée.

Capturé en janvier, au nord de Sfax, à l'anse de la Maison du Caïd ; peu fréquent.

73. **Sterna cantiaca** Gm. Hirondelle de mer ou Sterne caugek.

Capturée en mer à une certaine distance de la terre, en décembre et janvier ; nous ne l'avons pas remarquée à la côte ; doit se reposer sur l'ilôt de Madagascar.

74. **Sterna minuta** L. Sterne naine ou minule.

Très commune en bordure de la mer, de juin à août, partout aux environs de Sfax ; ne paraît pas fréquenter les points d'eau douce. †

75. **Hydrochelidon leucoptera** (Schinz). Guignette leucoptère (1).

En juin et novembre.

76. **Hydrochelidon nigra** (L.). Guifette noire. En mars et juin.

77. **Hydrochelidon hybrida** Pall. Guifette hybride ou moustac.

En mai, juin et octobre.

Ces espèces, dont la première surtout est abondante, fréquentent les lagunes du sud de Sfax, isolées de la mer, et les points d'eau douce de la dérivation de l'oued Agureb et de Moulinville.

ANATIDÆ †

78. **Tadorna tadorna** (L.). [*T. belonii* Ray]. Tadorne de Bellon.

Se rencontre assez souvent dans les lagunes des environs de Sfax, de novembre à février, et toujours en exemplaires isolés.

79. **Spatula clypeata** (L.). Souchet commun.

Capturé au bord de la mer, plage sud, en janvier ; solitaire.

(1) Il est préférable de ne pas employer le nom de Guifette fissipède, car on l'a appliqué aussi à l'espèce suivante.

80. *Dafila acuta* (L.). Pilet acuticaude.

Très fréquent de décembre à février ; forme parfois des bandes importantes, habitant la mer le jour et venant aux points d'eau douce la nuit, notamment à l'oued el Mahou, à 5 kilomètres au sud de Sfax.

81. *Querquedula crecca* (L.). Sarcelle d'hiver, Sarcelline.

Assez fréquente ; capturée en juillet, septembre, novembre et janvier, cette année il y eut des passages très importants de cette espèce qui ont séjourné un certain temps aux bords de la mer, près de l'embouchure de l'oued el Mahou, au sud de Sfax.

82. *Fuligula ferina* (L.). Canard ou Fuligule milouin.

Peu commun à Sfax ; capturé en février.

PODICIPIDÆ

83. *Podiceps cristatus* (L.). Grèbe huppé.

Commun au large de Sfax ; fréquente aussi quelquefois le port ; se trouve de septembre à février, capturé exceptionnellement en mai.

84. *Podiceps auritus* (L.). Grèbe oreillard.

D'octobre à janvier, fréquent à Sfax même, dans le port. Nous avons conservé une ♀ de cette espèce pendant près de deux mois ; elle vivait parfaitement d'orge ; nous avons placé dans sa volière un petit bassin où elle prenait ses ébats ; elle est morte par accident, tuée par des Foulques avec lesquelles elle se disputait souvent ; elle manifestait un plaisir particulier lorsque, chaque jour, nous lui mettions de l'eau propre ; alors, elle écartait ses ailes prête à s'élançer, et se retenait, se contentant de bondir au-dessus de l'eau. Cet oiseau buvait abondamment au moment où nous lui renouvelions l'eau ; puis, au bout de quelque temps, bondissant au-dessus du bassin, elle se plaçait à terre sur le ventre ; pour se déplacer, elle se dressait et bondissait en faisant toucher alternativement le sol de ses pieds, mais au bout de trois ou quatre bonds elle retombait sur le ventre ; au sortir de son bassin elle se lissait abondamment les plumes ; elle paraissait avoir un très grand souci de la propreté de son plumage qu'elle arrangeait constamment. Malgré que nous l'ayions observée fréquemment, nous ne l'avons jamais vue prendre sa nourriture ; elle devait le faire la nuit. Elle n'avait pas peur des Foulques et lorsque l'une de celles-ci prétendait venir s'ébattre dans le bassin, elle la poursuivait à coups de bec jusqu'à ce qu'elle parte.

Telles sont les espèces que l'on peut se procurer à peu près sûrement à Sfax. Nous avons négligé volontairement les espèces douteuses ou qui nécessitent une étude spéciale qu'il nous est impossible de faire actuellement ; ce sera pour plus tard.

Indiquons pourtant que nous ou notre ami, M. Lavauden, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, qui a chassé plusieurs fois en Tunisie, avons pu capturer ou observer aux environs immédiats de Sfax : *Falco biarmicus erlangeri*, *Tinnunculus vespertinus*, *Milvus ater*, *Crateropus fulvus*, *Otocoris alpestris bilopha*, *Melizophilus deserticola*, *Pterocles alchata*, *Pterocles arenarius*, *Edicnemus saharæ*, *Houbara undulata*, *Querquedula angustirostris*, *Erismatura leucocephala*, *Chenalopez ægyptiacus*.

Mais ce sont des espèces peu fréquentes, que l'on n'est jamais sûr de rencontrer, surtout aux environs immédiats de Sfax.

Sfax (Tunisie), le 5 avril 1915.

LES BÉCASSINES

par Maurice de la FUYE

Les trois oiseaux qui font l'objet de cette étude : Bécassine ordinaire (*Gallinago gallinago* [Linné, 1758]), Bécassine double (*Gallinago major* Sharpe), Bécassine sourde (*Lymnocyptes gallinula* Kaup), appartiennent à l'ordre des Échassiers et à la famille des Scolopacidés. Les deux premiers forment à eux seuls le genre Bécassine. Certains auteurs ont cru devoir faire de la Bécassine sourde un genre à part « *Lymnocyptes* » basé sur certaines particularités anatomiques, d'ailleurs assez secondaires.

Caractéristiques du genre :

1^o le bec est deux fois ou près de deux fois aussi long que la tête. Il est droit, grêle, presque rond ; plus large que haut à l'extrémité qui est pourvue de cryptes ; narines basales, latérales, ovales, courtes ; ailes allongées, suraiguës, queue courte, conique.

2^o Par rapport à la Bécasse, la taille est beaucoup plus faible, les formes sont plus grêles, plus élancées, surtout chez la Bécassine ordinaire, le bec relativement moins épais, les tarses un peu plus élevés. Les jambes, emplumées complètement chez la Bécasse, sont, chez les Bécassines, dénudées à peu près sur le tiers inférieur de leur étendue. Les taches du plumage sont autrement distribuées, celles de la tête formant des bandes longitudinales, celles de la poitrine des taches lancéolées ou des grivelures ; chez la Bécasse, au contraire, ces taches affectent la forme de stries régulières et rappellent assez exactement celles des cônes de cèdre fermées.

Tous ceux qui ont chassé un tant soit peu au bois et au marais connaissent bien ces oiseaux, sauf cependant la distinction entre la Bécassine ordinaire et la Bécassine double qui est chose délicate.]

Bécassine ordinaire.

Gallinago gallinago (Linné, 1758) ; *Gallinago scolopacinus* Bp.

Noms vulgaires : Béchoreu (Limousin) ; Chevrelle (Jura) ; Chevrette (Savoie).

Taille, 0 m. 25 à 0 m. 30 ; envergure, 0 m. 47 ; longueur de l'aile, 0 m. 125 à 0 m. 134 ; longueur de la queue, 0 m. 06 ; bec, 0 m. 065 à 0 m. 072.

Poids extrêmement variable, de 80 à 225 grammes, selon la saison et l'embonpoint du sujet. En moyenne, 110 à 125 grammes au printemps, 150 à l'automne.

Caractères distinctifs de l'espèce. — La Bécassine ordinaire se distingue : 1^o De la Sourde par sa taille double de celle-ci. 2^o De la Double : a) par sa taille légèrement plus faible ; b) par le plumage de la poitrine, qui est marqué de taches lancéolées peu régulières, lavées de roux clair, de brun clair et de jaune pâle, la Double ayant des taches en forme de grivelures ; c) par son ventre toujours blanc pur, tandis que celui de la Double est marqué de brun sur fond blanc. 3^o La distinction des jeunes de la Bécassine ordinaire d'avec la Sourde se fait par le dessous du corps, qui, chez la Sourde, est dépourvu de taches transversales brunes, et par la disposition différente des lignes noires et rousses de la tête et du dos. Le bec des jeunes Bécassines ordinaires est court et pourrait tromper à première vue. Il est vrai que la Sourde ne fait son apparition chez nous qu'en fin de septembre, époque à laquelle les Bécassines ordinaires sont parvenues à leur taille définitive.

Mâle et femelle adultes. — Plumage semblable. Au printemps les couleurs sont plus vives, luisantes, quelques-unes à reflets. En automne, elles paraissent ternies et tirent sur le grisâtre. (C'est le contraire de ce qui se passe pour les Grives.)

Les jeunes avant la première mue sont plus petits que les adultes et plus tachetés en dessous.

Il y a des variétés accidentelles. On rencontre des sujets à plumage isabelle (un sujet tué dans la Côte-d'Or, collection Boiteux, signalé par M. P. Paris). D'autres sont gris de lin sur tout le corps (collection Degland). Il en est aussi qui tournent soit au mélanisme, soit à l'albinisme. Un sujet blanc a été tué en 1906 ou 1907 dans les marais de Sailly-Bray (Somme), capture signalée par le vicomte d'Applaincourt dans cette Revue, en décembre 1913. Elle varie parfois un peu au point de vue de la taille. Enfin elle n'offre pas toujours le même nombre de plumes à la queue. On trouve des individus qui, au lieu de 14 rectrices, nombre normal en ce qu'il est le plus constant, n'en ont que 12, d'autres 16.

A mon avis il n'y a pas de raisons sérieuses de distinguer les espèces en européenne, asiatique et américaine.

MIGRATIONS

Les Bécassines, quelle que soit leur espèce, ont deux caractères principaux au point de vue des mœurs. Ce sont des oiseaux de marais et des migrateurs. Les voyages des Bécassines, comme ceux de toute la Sauvagine, sont jalonnés par les marais où elles trouvent leur nourriture. En connaissant bien la carte des eaux et en tenant compte des observations faites dans les régions fréquentées par ces oiseaux, on peut déterminer leurs itinéraires, au moins dans les grandes lignes.

Depuis la création du monde les migrants ont, par nécessité, adopté la théorie de Napoléon pour ses armées : « Se réunir pour voyager, se disperser pour se ravitailler », car les oiseaux, moins encore que les soldats du grand empereur, n'ont de services à l'arrière ni d'intendance. Avant d'entreprendre un long raid, avant de franchir des espaces desséchés qui ne leur offriraient aucune ressource, les Bécassines séjournent dans les marais où la table est copieuse. Elles y font provision de force sous forme de graisse, force qu'elles dépensent ensuite en gagnant, à une allure vertigineuse et pendant des centaines et des centaines de kilomètres, une autre étape favorable. C'est l'acte de l'aviateur qui remplit ses réservoirs d'huile et d'essence avant de prendre son vol. C'est aussi l'acte d'un homme qui s'apprête à franchir un large fossé et qui rassemble ses forces avant de bondir.

Si nous étudions les oiseaux à l'arrivée, après un de leurs raids, nous constatons que les phalanges serrées des migrants se transforment en pelotons de fourrageurs. Ils se dispersent dans les marais où chaque petit groupe dispose d'un terrain relativement assez vaste, qu'il se met de suite à exploiter.

« Quelle que soit l'abondance du passage, dit M. Pothelet (cité par Aubert, *Migrations des Oiseaux*, page 37), il ne se posera qu'un nombre limité d'oiseaux sur une surface déterminée. Sur un étang de dix hectares très bien situé, je n'ai jamais vu au maximum plus de cent cinquante oiseaux posés en même temps et c'est déjà bien beau. Je n'y ai jamais vu séjournier plus de cinquante à soixante oiseaux (Canards et Sarcelles). »

Parmi les voyageurs d'une même espèce, nous rencontrons des caractères divers, caractères qui tiennent à des causes multiples, âge de l'oiseau, sa vigueur relative qui le rendent plus ou moins sensible aux influences exté-

rieures, vent, température, etc... Il y a des oiseaux pressés et des oiseaux flâneurs. Les premiers suivent la ligne la plus courte pour arriver au but de leur voyage et ne se débandent pas. Les seconds se détachent du gros de l'armée, sur les flancs ou sur les derrières, ne progressent que lentement, en zig zag et s'arrêtent le long du chemin, partout où l'endroit leur paraît propice.

Pour tracer l'itinéraire du voyage, nous prenons les oiseaux au moment de la migration de départ, c'est-à-dire allant des lieux de nidification aux lieux d'hivernage. Nous supposons une température voisine de la normale, sans coup de froid violent capable de modifier l'ordre habituel des passages.

La France est alimentée par trois veines, en ce qui concerne les Bécassines ordinaires et sourdes, qui suivent le même trajet.

1^o *La veine anglaise*, composée des oiseaux ayant niché en Angleterre et en Irlande. Le passage régulier de ces oiseaux a lieu directement Nord-Sud, de la côte anglaise à la côte bretonne. Il se poursuit le long des côtes de l'Atlantique jusqu'aux Pyrénées avec étapes aux marais de la basse Loire, de la Vendée, des Charentes et des Landes. Exceptionnellement les fortes tempêtes du Sud-Ouest rejettent un contingent d'oiseaux d'origine anglaise sur les marais de la Somme, mais ils n'y séjournent pas et reprennent bientôt leur route vers le Sud par les côtes.

2^o *La veine scandinave et hollandaise*, qui vient par les marais de la Belgique. Cette veine suit les côtes de la mer du Nord, la vallée de l'Escaut, et bifurque à peu près au moment où elle pénètre en France.

Les oiseaux de la côte s'accumulent sur les marais de la Somme. De là ils descendent vers le Sud-Ouest, le long de la Manche, vers la basse Seine, le Calvados et le Cotentin (marais de Carentan et de Lessay). Si un froid vif survient, ils poussent jusqu'en Bretagne où la gelée prend plus difficilement à cause du voisinage du Gulf-stream ou plutôt des courants dérivés du Gulf-stream. Après avoir séjourné en Bretagne ou simplement franchi la presqu'île, les Bécassines atteignent les marais de la basse Loire, y rejoignent les oiseaux venus de Grande-Bretagne et suivent désormais la côte jusqu'à la Bidassoa par les marais de Vendée, de Saintonge et des Landes. Elles s'accumulent au pied des Pyrénées et franchissent la chaîne par les cols situés près de la mer, entre Biarritz et Saint-Sébastien.

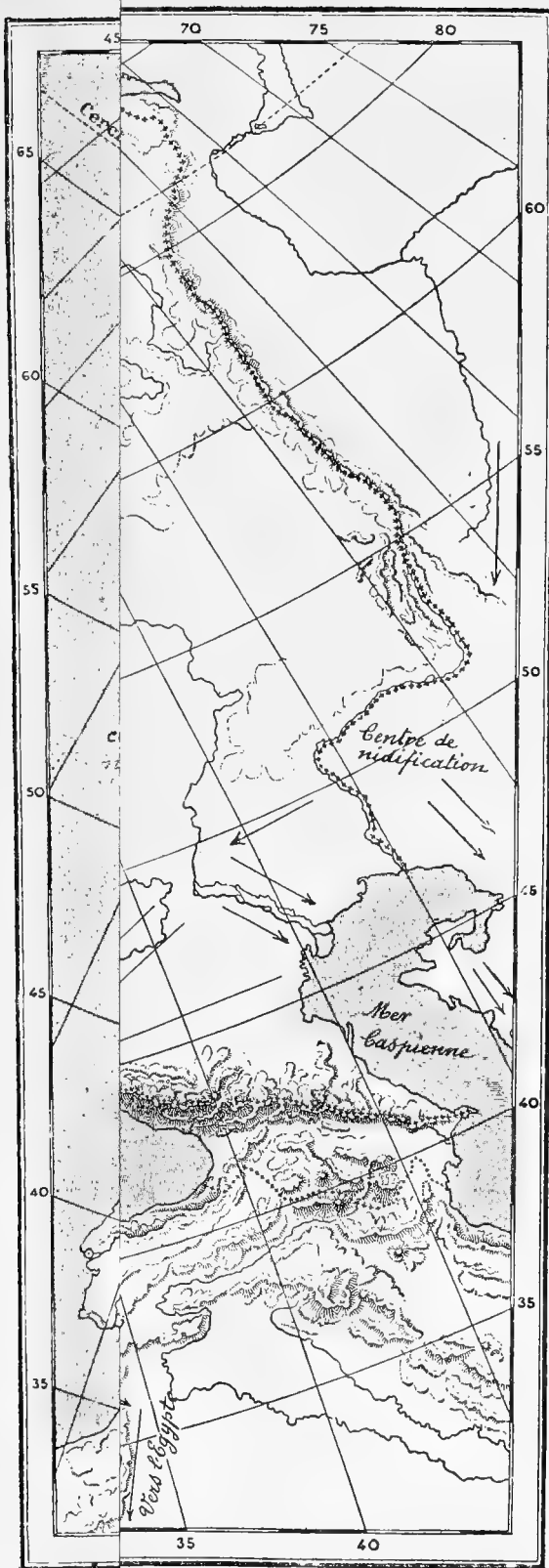
En Espagne, au lieu de continuer à suivre la côte de l'Atlantique, ce qui les ramènerait d'abord vers l'Ouest-Nord-Ouest, elles piquent droit au Sud, fournissent une traite considérable et ne s'arrêtent que tout à fait au sud de l'Espagne, au Guadalquivir, fleuve dont les eaux sont bourbeuses et qui avoisinent de grands marais. Le nord et le centre de l'Espagne, pays de plateaux pierreux, ne leur offrent en effet aucun point favorable de stationnement. D'Espagne elles passent en Afrique par Gibraltar.

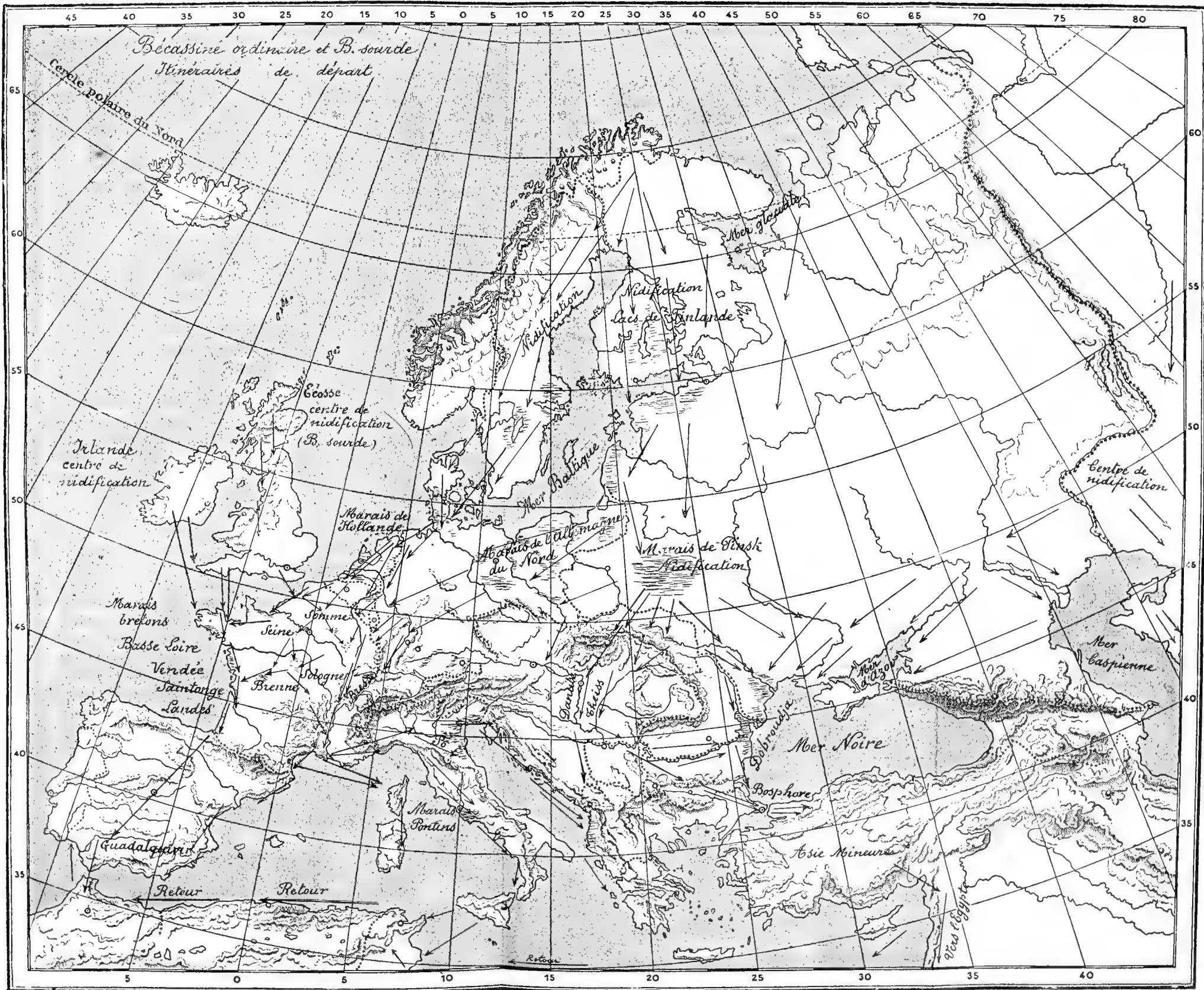
Les oiseaux qui ont pénétré en France par la vallée de l'Escaut trouvent les marais de Marchais, situés dans l'Aisne, auprès de Sissonne. Là ils se subdivisent eux-mêmes en trois fractions.

La première se dirige vers le Sud-Ouest par les étangs de Rambouillet, la Sologne et la Brenne.

La seconde prend la direction de Montargis (point très important de passage pour la Sauvagine), se répand en Sologne et y rejoint la première fraction. De là, les oiseaux gagnent la Brenne, puis vont à la côte et se mêlent à la veine anglaise en marche vers le Sud, à la hauteur des Charentes.

Il est à remarquer que les oiseaux de Sologne et de Brenne ne suivent pas tous une ligne bien déterminée. Ils s'éparpillent quelque peu. La Sologne et





la Brenne détachent des contingents assez importants qui se dirigent vers le Sud-Est et qui, par la vallée de la Loire et la plaine du Forez, gagnent la vallée du Rhône.

La troisième fraction des oiseaux de Marchais se dirige Sud-Est, vers les marais de Saint-Gond et les étangs de la Champagne humide, en suivant la vallée de la Marne.

Un petit passage, qui semble prendre naissance sur le même contingent, se fait aussi par les vallées de la Marne, de l'Aube, de la Seine, de l'Yonne et de la Nièvre pour rejoindre la grande veine de la Saône et du Rhône, à la hauteur des marais de la Bresse, ces marais étant peut-être le but de ce mouvement.

3° *Veine venant des marais de Pologne, de Russie et de l'Allemagne du Nord.* Les oiseaux appartenant à cette veine pénètrent en France par les vallées du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, visitent les étangs de Lorraine (Lindre-Basse) et se dirigent par les vallées du Doubs, de la Saône et du Rhône vers la Méditerranée. Les points principaux de stationnement sont les étangs de la Bresse (dans l'Ain), les marais de la Lozère, la Camargue et les étangs du Languedoc le long des côtes.

Bien que le gros du passage se fasse sur les vallées perpendiculaires à l'équateur, un certain nombre d'oiseaux se détachent, flânent, surtout si des terrains favorables et une température douce les incitent à stationner. Des échanges peuvent se produire entre les diverses veines de migration. Ainsi les étangs de la Champagne humide, alimentés principalement par Marchais et Saint-Gond, reçoivent aussi des oiseaux de la Moselle et du Rhin, détachés de l'armée qui suit le cours de la Saône. Des marais de faible étendue et situés sur une veine secondaire peuvent être encore assez fréquentés, et surtout fréquentés d'une façon presque continuelle parce que, selon la température et la direction du vent, ils reçoivent des oiseaux de provenances diverses. (Champagne humide, hiver 1913-14.)

La veine de l'Est se canalise nettement sur le cours du Rhône, à partir de Lyon et plutôt sur la rive droite. La rive gauche (Savoie et Dauphiné) paraît tout à fait deshéritée, sauf un petit point marécageux près du lac du Bourget.

À l'embouchure du Rhône il y a scission :

1° Une partie des oiseaux suit la côte le long du golfe du Lion où se trouvent de nombreux étangs.

2° Une partie traverse le Var, depuis les étangs de Berre, *sans suivre la côte*, et passe en Italie par les cols.

3° Une partie passe la Méditerranée pour atteindre la Corse et la Sardaigne.

Ce troisième contingent opère son départ sur deux points différents de la côte française. Les oiseaux pressés partent des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault. Les oiseaux flâneurs ont suivi le littoral jusqu'aux Pyrénées en visitant les étangs qui forment un chapelet le long de la mer (étangs de Lapalisse, de Leucate, etc.). Ils arrivent en vue des Pyrénées. Là ils se divisent encore. Les uns continuent à suivre la côte espagnole, les autres se décident à franchir la mer dans la direction de la Corse.

Les oiseaux du deuxième groupe indiqué plus haut (ceux qui ont traversé le Var et passé en Italie) visitent la plaine du Pô, les marais Pontins, gagnent la Sicile en suivant la botte, puis la Tunisie.

Toutes ces observations sont faites par temps normal. Mais si un froid très vif survient dans l'est et le sud-est de l'Europe, laissant le Nord indemne, les oiseaux opèrent alors un mouvement inverse afin de fuir la gelée qui les

affame et se rapprocher de la mer. Ce mouvement sera sensible surtout dans le nord de la France, les oiseaux venus de l'Est pourront ainsi suivre la vallée de la Marne et atteindre les marais de l'Aisne et de la Somme, mais ce sera toujours un déplacement exceptionnel et rare.

Europe centrale. — Des marais de Russie, de Pologne et d'Allemagne, un nombre considérable d'oiseaux descendent Nord-Sud par les vallées du Danube et de la Theiss vers les côtes de l'Adriatique, la presqu'île balkanique et principalement l'Albanie qui est un lieu de concentration important pour les Bécasses et les Bécassines. Ce sont les oiseaux pressés. Les autres, les flâneurs, s'égrènent dans la péninsule balkanique, le cours du bas Danube, la Dobroudja où ils rencontrent un courant venu du Nord et de l'Est. Ils se dirigent très nombreux, par le Bosphore, vers l'Asie-Mineure et l'Egypte. Un passage se fait aussi par la Grèce vers ces régions.

Afrique. — Toute la côte nord de l'Afrique est visitée par les Bécassines pendant l'hiver. Les points les plus fréquentés semblent être l'Egypte (lac Menzaleh, delta du Nil) et la Tunisie aux environs de Tunis et de Mateur, mais on en trouve aussi en Algérie, au Maroc et en Tripolitaine.

De l'Egypte, elles remontent la vallée du Nil.

La Bécassine sourde ne dépasse pas la première cataracte du Nil. Cette cataracte, située à peu près à 60 kilomètres au nord du tropique du Cancer, est une démarcation très nette entre les oiseaux proprement septentrionaux et les autres.

La Bécassine ordinaire va beaucoup plus loin. Elle descend vers l'Abyssinie, où elle est abondante pendant la saison des pluies. Elle rejoint la région des grands lacs et atteint parfois le Zambèze au Mozambique. M. G. Vasse l'a rencontrée sur la rive gauche du Zambèze par 32° de longitude et 18° de latitude Sud. Il est à remarquer que cet oiseau ne pouvait venir que du Nord, car en Afrique il n'y a pas de passage inverse dans l'hémisphère Sud.

Asie. — En passage normal, les oiseaux de l'Asie ne parviennent pas en France. De plus, les documents sur ces régions font défaut. Nous savons cependant qu'il existe un centre de nidification important au sud de l'Oural entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, dans les steppes des Kirghises, probablement aussi un peu plus au Nord, sur les confins de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie. De là doivent partir deux courants, l'un européen, l'autre asiatique.

La Sibérie tout entière est habitée par les Bécassines pendant l'été ; l'Inde, l'Indochine, le Siam, la Chine pendant l'hiver. Elles vont jusqu'à Ceylan, peut-être même aux îles de la Sonde. Elles sont très nombreuses en hiver à l'embouchure du Gange, de l'Indus, de l'Irawaddy, le long des fleuves de Chine et dans les rizières de ce pays. Un courant existe aussi entre la Sibérie orientale, le Japon, la côte est de l'Asie et les Philippines (Oustallot.) Dans toutes ces régions peu fréquentées des chasseurs, les oiseaux semblent beaucoup plus nombreux et moins sauvages que chez nous.

MIGRATION DE RETOUR

Elle ne s'opère pas par les mêmes routes que le départ. Ce ne sont plus les voies perpendiculaires à l'Equateur (Nord-Sud, Nord-Est-Sud-Ouest) que les oiseaux vont emprunter, mais les voies parallèles (Ouest-Est). La cause de ce mouvement est l'instinct qui pousse les oiseaux vers les centres de nidification, les marais de Pologne et de l'Allemagne du Nord. A ce moment ce

n'est plus le seul souci de l'alimentation qui les domine, mais aussi l'instinct de reproduction dont l'influence devient de plus en plus grande à mesure que la saison s'avance. Pour cette raison, le déplacement des oiseaux (qui n'ont pas pour but la Grande-Bretagne) se fait non plus par les côtes, mais par les vallées transversales des fleuves. Ainsi de forts contingents remontent les vallées de la Seine et de la Somme, passent par Marchais ou Saint-Gond, les étangs de la Champagne humide, ceux de la Lorraine, l'Allemagne, et vont jusqu'en Pologne ou dans la Russie septentrionale.

Le long de la Loire et depuis les Charentes, le mouvement est orienté de même vers la Brenne, la Sologne, la Champagne humide et la Lorraine. Par la même raison, les prairies de la Saône sont visitées par un certain nombre d'oiseaux venus de la Brenne et du Forez.

(A suivre.)

ÉLEVAGE DE L'AUTRUCHE DANS LA COLONIE DE L'EST AFRICAIN ANGLAIS

par M. CAROUGEAU

L'Autruche existe à l'état sauvage sur tous les plateaux de l'Afrique orientale anglaise. Il y a là des steppes d'une étendue considérable où les Autruches vivent par petites troupes de 4 à 6 ou 8 individus, formant une véritable famille. Quelquefois on les rencontre par bandes de 30, 50 et même 60.

Ces oiseaux vivent avec le gibier qui est très abondant dans les mêmes régions ; il n'est pas rare de rencontrer des Autruches en société avec des Zèbres, en bandes de quelques centaines.

Lorsqu'on se rend par chemin de fer de Mambasa à Nairobi et au-delà, c'est un spectacle commun que de voir à faible distance de la voie des troupeaux d'Autruches sauvages qui, sans aucune frayeur, regardent passer le train.

Ces Autruches sauvages vivent souvent dans des régions à végétation pauvre.

Elles sont protégées d'une façon sérieuse par la législation sur la chasse ; elles ne peuvent être capturées qu'avec une licence spéciale ; il faut aussi une autorisation pour recueillir les œufs.

Ce sont ces Autruches sauvages qui ont fourni les oiseaux domestiques élevés dans la colonie anglaise.

On prend dans les nids des œufs que l'on met à l'incubation ou bien l'on capture des poussins très jeunes, ou venant de naître, qui, placés en esclavage, s'habituent à leur nouvelle existence et à la société de l'homme.

L'espèce est-africaine a été nommée « Struthio massaicus Neum. ».

Comparés avec les Autruches domestiques du Sud-Afrique, les oiseaux de l'Est-Afrique sont un peu plus grands (hauteur prise du sommet du dos : 1 m. 40), la peau de la femelle est jaunâtre, au lieu d'être gris bleu, le mâle adulte est écarlate sur le cou, les pieds et les jambes, tandis que pour les oiseaux du Sud, cette teinte ne se trouve que sur les écailles du tarse et autour des yeux et du bec. Une plaque cornée qui garnit le sommet de la tête, et plus accentuée chez les jeunes que chez les adultes, est aussi considérée comme une marque distinctive entre les Autruches de l'Est et celles du Sud. Ce n'est pas un signe absolu, car chez celle-ci, cet appendice se montre exceptionnellement. Dans les deux variétés, les œufs sont piqués et approximati-

vement aussi gros, les coquilles de ceux des oiseaux de l'Est seraient plus minces.

Les zoologistes reconnaissent 4 espèces d'Autruches, en Afrique et dans l'ouest de l'Asie (Perse, Arabie, etc.) ; ce ne sont à vrai dire que des variétés ou des sous-espèces. En effet, tous les métis sont féconds, et il est certain qu'en parcourant les régions où vivent ces oiseaux, on peut trouver toutes les gradations entre eux, et qu'il est parfois difficile pour certains sujets de faire la séparation.

Les Autruches de l'Est-africain anglais sont à ce point de vue très instructives, cette variété semble intermédiaire entre l'Autruche du Nord de l'Afrique et celle du Sud.

L'Afrique orientale anglaise est une jeune colonie, aussi l'élevage de l'Autruche n'y a-t-il débuté que depuis une douzaine d'années. Ce n'est que depuis 5 à 7 ans que cet élevage a été conduit avec quelque activité. On comprend que dans ces conditions il n'ait pas encore fait des progrès considérables. Pourtant les résultats déjà obtenus sont très encourageants et permettent de penser, d'après des avis autorisés, qu'on arrivera à produire dans ce pays des plumes d'aussi bonne qualité que celles du Sud-Afrique.

L'élevage se fait dans différentes parties de la colonie, principalement dans le centre, dans les régions élevées, sur les plateaux où se trouvent d'immenses plaines très fertiles.

Les principaux districts où se trouvent des Autruches sont ceux de Machakos et de Naivasha. Il s'y trouve des fermes importantes dont l'étendue varie de 1.500 à 10, 20 et même 100.000 acres, sur lesquelles sont entretenues des Autruches en troupeaux de 100, 150, 200, 300, etc. C'est à la ferme d'Ulu (alt. 1750 m.), que j'ai acheté des oiseaux pour Madagascar, ainsi qu'à la ferme officielle de Naivasha (alt. 2418 m.).

Ces oiseaux sont généralement laissés en liberté dans d'immenses parcs, par bandes plus ou moins nombreuses, dans lesquelles on choisit des couples reproducteurs qui sont isolés pour la ponte et l'incubation.

Si l'élevage de l'Autruche dans la colonie est favorisé par le climat, par l'existence d'oiseaux sauvages, par la fertilité du sol, il rencontre d'autre part des influences qui lui sont défavorables. Les principaux obstacles à l'élevage sont les nombreux carnivores qui existent dans le pays, Lions, Léopards, etc., qui pénètrent parfois dans les fermes et tuent un grand nombre d'oiseaux. Ainsi, dans la ferme située près de Ulu, où j'ai acheté des Autruches, quelques jours après mon passage, une bande de dix Lions a tué, pendant la nuit, 50 Autruches adultes. Ces faits sont malheureusement assez fréquents et ont découragé plusieurs éleveurs. Il est difficile d'établir des clôtures assez étendues et assez solides pour empêcher la pénétration des fauves. La nuit, les oiseaux sont rentrés dans des kraals très solides, ils ne sont presque jamais attaqués pendant le jour.

La présence de nombreux oiseaux sauvages permet assez facilement la capture des poussins, l'approvisionnement des fermiers en jeunes et la sélection de bons individus.

L'excellence du climat, sa régularité, la qualité remarquable et le bon marché de la nourriture naturelle ou artificielle sont des facteurs de succès.

Les éleveurs d'Autruches du British East Africa sont déjà très expérimentés ; beaucoup d'entre eux ont fait un stage dans l'Afrique du Sud afin de se préparer et d'acquérir les connaissances spéciales nécessaires au succès de cette branche de l'industrie agricole.

Ils considèrent tous qu'une bonne nourriture est une condition essentielle pour produire de bonnes plumes. Les plumes, comme toute autre production épidermique, poil, laine, sont directement en rapport avec l'alimentation et

l'élevage des Autruches ne peut être fait avec succès et profit que si l'on donne aux oiseaux un supplément de nourriture artificielle, au moins à certaines saisons. Aussi les fermiers de l'Afrique orientale anglaise cultivent soit de la luzerne, soit du colza, soit du maïs, pour ajouter à la nourriture que les oiseaux trouvent naturellement dans les champs.

Les jeunes aussi bien que les adultes reçoivent une nourriture supplémentaire. Les éleveurs espèrent ainsi augmenter la précocité de leur race. Les oiseaux de l'Est africain sont, en effet, peu hâtifs, ils ne reproduisent guère avant 4 ans, tandis que ceux de la colonie du Cap pondent ordinairement avant 3 ans et quelquefois dès l'âge de 2 ans. Les oiseaux de l'Est africain, comme les sujets sauvages, ont rarement plus d'un nid pendant la saison de reproduction. Ceux du Sud peuvent avoir deux, trois et même quatre nids ; si les œufs sont enlevés journellement, ils pondent continuellement pendant la saison de reproduction. L'amélioration des oiseaux du Sud en ce qui concerne le plumage, la maturité sexuelle, est due à la sélection raisonnée et à la nourriture intense des jeunes.

Caractères des plumes de l'Autruche est-africaine. — Le fait que l'Autruche est-africaine est de grande taille et de volume considérable n'exerce aucune influence sur les caractéristiques des plumes. Pourtant, cette espèce présente dans son plumage des particularités qui la distinguent des oiseaux du Sud. D'une manière générale, les plumes du British East Africa sont facilement reconnaissables par leur couleur moins foncée et moins pigmentée. Chez les poussins (Spadones) les plumes colorées en noir sont moins répandues, les plumes de l'aile de la femelle sont aussi moins foncées. Chez le mâle, le plumage n'atteint son développement parfait, sa meilleure qualité, qu'après trois ou quatre « clipping » pour l'oiseau Est-africain, après deux ou trois clipping seulement pour l'oiseau Sud-africain. L'extrémité des plumes du B. E. A. est presque toujours ronde, tandis que celle des plumes du Sud est souvent pointue. Sauf ces exceptions, les caractéristiques des plumes de l'Est et du Sud sont presque les mêmes. Si les oiseaux du Sud ont dans l'ensemble plus de qualités, cela est le résultat d'une longue sélection et de l'influence favorable de la domesticité.

Les oiseaux de l'Est possèdent en puissance toutes les qualités des oiseaux du Sud. Un expert de l'Afrique du Sud, M. Duerden qui, en 1913, visita le pays pour étudier la possibilité de l'élevage de l'Autruche, l'a proclamé formellement. Il a reconnu que certains oiseaux de l'Est africain ont des plumes bien fournies, longues ; il en a trouvé qui atteignent 70 centimètres ; il fut frappé par leur grande blancheur et par leur beau lustre, ainsi que par la fréquence de la double floue, compacte et dense, qualités qui peuvent être encore augmentées par la nourriture et la domesticité. En résumé, les oiseaux de l'Est africain, quoique domestiqués depuis peu, peuvent fournir des types de plumes aussi recommandables que celles de l'Afrique du Sud.

Il est donc permis d'affirmer que les oiseaux importés à Tuléar, convenablement nourris, accouplés judicieusement avec nos Autruches sud-africaines, donneront des descendants dont le plumage pourra avoir une très belle qualité. Il est nécessaire de conduire les croisements avec méthode, et de suivre attentivement les oiseaux qui en proviendront.

Maladies. — Les Autruches du British East Africa, si récemment domestiquées, sont atteintes des maladies parasitaires que présentent leurs congénères du Sud Afrique : vers plats, vers ronds, mites, etc.

Les Autruches que j'ai importées étaient exemptes de toute maladie.

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS AU MAROC de 1884 à 1914

par Henri et Alfred VAUCHER (*Fin*)

111. **Cypselus melba** (Ill.) — Nicheur. Habite les montagnes de l'Atlas et aussi oiseau de passage ; tué en mars 1898, près Tanger ; notes H. V.

112. **Apus affinis gaillejensis** (Antinori). — Nicheur. Sédentaire dans M. et S. M. Niche dans la ville de Marrakeck. ♂ et ♀, *sub nido*, ponte 3 œufs, C. V., 3 juin 1905. Les œufs mesurent 24×17 moyenne.

113. **Caprimulgus europæus** (Linn.). — Nicheur. Assez rare comme nicheur, plutôt hôte d'hiver, pris ses œufs le 18 juin 1892, près Tanger, notes H. V.

114. **Caprimulgus ruficollis** (Temm.). — Nicheur. Pas rare dans les bois du N, M. Oiseaux et œufs C. V. Juin 1894.

PIGEONS

115. **Columba oenas** (Linn.). — Nicheur. Habite le N. M. Niche dans les forêts de Charf la Kab et de Boucharen. Sédentaire et aussi de passage. ♂ ad. C. V.

116. **Columba livia** (Briss.). — Nicheur. Très commun le long des côtes maritimes de Tanger à Mogador ; ne quitte les falaises que pour aller pâture dans les champs. Il le fait deux fois par jour à des heures régulières. Abondant et sédentaire dans les falaises rocheuses de Tanger à Spartel. Oiseaux et œufs C. V.

117. **Turtur auritus** (Ray). — Nicheur. Pas rare et nicheur dans le N. M. Aussi migrateur. ♂ C. V.

GALLINACÉS

118. **Pterocles alchata** (Linn.). — Nicheur. Capturé dans le S. par M. H. V. ♂ et ♀ C. V., 1904, environs de Mogador.

119. **Perdix petrosa** (Lath.), (sub. sp. *kenigi*). — Nicheur. Très abondante dans tout le Maroc, autant en plaine que sur les monts ; je l'ai chassée sur les bords de la rivière Kous, non loin de Larache ; elle dépiste le chasseur en se perchant dans les oliviers sauvages. ♂ et ♀ et œufs C. V.

120. **Coturnix communis** (Dormatoise). — Nicheur plutôt peu abondant, oiseaux et œufs C. V. Hiverne en grand nombre dispersé sur tout le territoire.

121. **Turnix sylvaticus** (Bp.). — Nicheur. Oiseau sédentaire dans tout le N. M. Niche dans les plaines couvertes de palmiers nains, dans la région de Charf la Kab, d'où j'ai reçu oiseaux et œufs, ponte de 4, C. V. Ces œufs mesurent maximum : $29 \times 20,5$; minimum : 27×20 .

ÉCHASSIERS

122. **Otis tarda** (Linn.). — Nicheur. Pas rare. Capture d'un couple avec ponte, faite dans la province de Tanger en 1888, 29 mai ; très vieux, ♂, ♀ et œufs C. V. ; ils mesurent 76×59 ; pris aussi d'autres pontes.

123. **Otis tetrax** (Linn.). — Nicheur. Commun dans le N. M. Pris ses œufs dans les environs de Larache ; ils mesurent 52×40 et 51×38 . Oiseaux et œufs C. V.

124. **Eupodites arabs** (Linn.). — Nicheur. Cette belle Outarde est sédentaire dans le M. et S. M. ; elle est assez commune dans les vastes forêts de Mammora, à cinq heures de R'bat Salé, ainsi que dans d'autres plus au Sud, jusqu'à Mogador (Oulad Bouziri, Mechra-Ckeir, sur les bords du Bou Rebia, à Beni-Aser, Kebila Amar). Notes H. V.

125. **Glareola pratincola** (Leach). — Nicheur. Commune partout et nicheuse. Grands passages de et p. Esp. Oiseaux et œufs C. V.

126. **Œdicnemus crepitans** (Temm.). — Nicheur. Assez commune dans le N. M. Surtout hôte d'hiver. Pris ses œufs le 28 mai 1896. Notes H. V.

127. **Cursorius gallicus** (Bp.). — Nicheur ? Surtout oiseau de passage dans le S. M. Tué aux environs de Mogador. (Doit être nicheur, quoique je n'ai pas reçu ses œufs.)

128. **Pluvialis apricarius** (Bp.). — Très commun comme hôte d'hiver le long des cours d'eau dans tout le territoire.

129. **Pluvialis varius** (Schleg.). — Hôte d'hiver, retourne au Nord après la mue. Adultes en noce ♂ et ♀, avril 1896 et 1897. C. V.

130. **Charadrius hiaticula** (Linn.). — Nicheur ? Hôte d'hiver, le long des cours d'eau et sur les grèves.

131. **Charadrius philippinus** (Scopoli). — Nicheur. Reçu des marais de Boucharen oiseaux et œufs C. V.

132. **Charadrius cantianus** (Lath.). — Nicheur. Reçu des mêmes lieux que le précédent. Ponte du 4-1895. C. V.

133. **Vanellus cristatus** (Meyer). — Hôte d'hiver. Séjourne en nombre considérable ; j'ai vu maintes fois des vols de 1.500 à 3.000 individus.

134. **Hæmatopus ostralegus** (Linn.). — Nicheur ? Pas rare dans le N. M., reçu adultes et jeunes.

135. **Streptilas interpres** (Illig.). — Hôte d'hiver, repart après la mue, le long des cours d'eau et sur les grèves ; ♂ et ♀ en robe de noce C. V.

136. **Numenius arquata** (Lath.). — Hôte d'hiver, en colonies assez nombreuses, observé dans les plaines humides de Boucharen par bandes de quinze à trente sujets.

137. **Limosa ægocephala** (Leach). — Hôte d'hiver, le long des cours d'eau et des côtes maritimes. Cette espèce se voyait souvent sur le Sokko (marché) de Tanger.

138. **Scolopax rusticola** (Linn.). — Hôte d'hiver peu abondant, observé par H. V.

139. **Gallinago scolopacinus** (Bp.). — Hôte d'hiver, séjourne en grand nombre dans les abords des grands marécages de Boucharen et de Charf la Kab, lieux connus de quelques fusils réputés du Royaume-Uni qui jadis venaient y faire des hécatombes.

140. **Gallinago gallinula** (Bp.). — Fréquente les mêmes lieux que la précédente espèce comme hôte d'hiver.

141. **Calidris arenaria** (Leach). — Hôte d'hiver accidentel, tué sur la petite plage de Tanger le 25-4 1891.

142. *Pelidna subarquata* (Brehm.). — Hôte d'hiver peu abondant. ♂ et ♀ en noce, Tanger, avril 1896, C. V.

143. *Actitis hypoleucos* (Boie). — Très abondant en hiver le long des cours d'eau.

144. *Phalaropus hyperboreus* (Steph.). — Hôte d'hiver, plutôt rare. Reçu de Tanger, petite plage.

145. *Recurvirostra avocetta* (Linn.). — Nicheur ? Hôte d'hiver, de passage à Charf la Kab, dans les deux saisons. Je crois qu'elle s'y reproduit.

146. *Himantopus candidus* (Bonnaterre). — Nicheur. Hôte d'hiver plus que sédentaire, pas rare à son double passage. Pris ses œufs (ponte de 3) le 28 mai 1896. Notes H. V.

147. *Porzana (bailloni) pygmea* (Bp.). — Nicheur. Habite les grands marais de Boucharen. Sédentaire. ♂ ad. mai 1894, C. V.

148. *Gallinula chloropus* (Lath.). — Nicheur. Reçu de Boucharen en saison des nichées, probablement sédentaire.

149. *Porphyrio caesius* (Barrère). — Nicheur. Extrêmement abondant et sédentaire dans les grands marais, niche en nombre à Boucharen, où j'en ai récolté plus de vingt pontes d'une seule saison. Oiseaux et pontes C. V. Les œufs de cette espèce sont très variables. Il y en a d'absolument roses, et outre les taches répandues sur la surface, ils sont pourvus à leur grosse extrémité d'une large couronne, laquelle est composée d'un trait brun fin, enroulé comme à la main autour de l'axe de l'œuf.

150. *Fulica atra* (Linn.). — Nicheur. Commun dans tous les grands marais. Pris ses œufs à Boucharen, le 13 juin 1892.

151. *Grus cinerea* (Bechst.). — Extrêmement nombreuse à ses passages dans les deux saisons, hôte d'hiver dans le S. et M. M. ; quitte le Maroc pp. Esp. du 12 au 15 mars, elle y rentre du 15 au 30 novembre.

152. *Ardea purpurea* (Linn.). — Nicheur. Commun et sédentaire dans les grands marais ; oiseaux et œufs C. V.

153. *Egretta garzetta* (Bp.). — Nicheur. Assez commun à Boucharen. Ponte C. V.

154. *Bubulcus ibis* (Bp.). — Nicheur. Se reproduit en nombre considérable à Boucharen. Oiseaux et œufs C. V.

155. *Buphus comatus* (Boie). — Nicheur. Assez abondant dans les mêmes lieux que les précédents. ♂ ad. C. V.

156. *Nycticorax europæus* (Steph.). — Nicheur. Abondant dans le N. M. ; le long des cours d'eau et aussi aux abords des grands marais.

157. *Ciconia alba* (Villugh.). — Nicheur. Niche en nombre restreint par comparaison à la masse des individus hivernant. J'ai vu des vols de 200 sujets et plus.

158. *Ciconia nigra* (Gesn.). — Hôte d'hiver rare. Reçu une fois ou deux.

159. *Platalea leucorodia* (Linn.). — Nicheur. Assez rare. Je la suppose nichant de préférence dans le sud de l'Espagne, dans le delta du Guadalquivir. Elle viendrait se reproduire de temps à autre dans le N. M. Un beau ♂ en noce C. V., tué le 9-5 1894, à Charf la Kab.

160. *Comatibis comata* (Ehrenb.). — Nicheur. Oiseau pas rare le long des fleuves, non loin de la mer, de Rabat à Mogador. Je le crois sédentaire. Les sujets capturés à Dar Ben Arousi, près Rabat, le 11-5 1889, ont la nudité

du cou beaucoup plus étendue que ceux de Syrie. Le noir de la calotte céphalique couvre une grande partie de l'occiput alors que ce n'est pas le cas dans ceux de Syrie ; c'est probablement une question d'âge. Cette espèce niche dans les falaises dominant l'eau, fait son nid sur les bancs naturels des rochers où la femelle dépose ses trois œufs qui mesurent (ceux de ma collection) 64×45 , 63×44 , 63×46 ; oiseaux et œufs C. V.

161. **Falcinellus igneus** (Gm.). — Nicheur. Assez commun dans le N. M. Ponte 3 œufs C. V.

162. **Phoenicopterus roseus** (Pall.). — Nicheur ? Plutôt de passage, quoique le soupçonnant nichant sur plusieurs points du territoire. Reçu plusieurs fois, mais pas ses œufs.

PALMIPÈDES

163. **Sula bassana** (Briss.). — Pas rare dans ses pérégrinations le long des côtes ; vu en nombre en février et mars 1914 au large de Tanger.

164. **Phalacrocorax cristatus** (Steph.). — Nicheur. Fréquente le S. M. Commun à l'île de Mogador ; ♀ ad. juin 1905, C. V.

165. **Diomedea exulans** (Linn.). — Capturé une fois sur la côte ouest ; tête rapportée par un Arabe, le crâne figuré dans C. V.

166. **Stercorarius parasiticus** (Gray). — Hôte d'hiver, reçu une ♀ tuée sur la plage de Tanger. C. V.

167. **Larus argentatus** (Brünn.). — Hôte d'hiver le long des côtes.

168. **Sterna cantiaeca** (Gmel.). — Nicheur ? Le long des côtes, reçu en juin 1891.

169. **Sterna minuta** (Linn.). — Nicheur. Niche en grand nombre dans les marais de Boucharen, près Larache ; oiseaux et œufs C. V.

170. **Spatula clypeata** (Boie). — Hôte d'hiver, rare, tué un sujet ♀ ad., jardin Vaucher, sur la rivière des Juifs, le 16 septembre 1904, notes H, V.

171. **Anas boschas** (Linn.). — Hôte d'hiver abondant. Tiré pour la table, à Boucharen, pendant nos chasses.

172. **Querquedula angustirostris** (Bp.). — Nicheur. Pas rare et sédentaire dans les grands marais ; ♀ ad. du 7-6 1892, C. V.

173. **Oidemia nigra** (Temm.). — Hôte d'hiver dans les grands marais du N. M. Tué un beau ♂ ad., en mars 1898, dans les marais de Boucharen. C. V.

174. **Erismatura leucocephala** (Bp.). — Nicheur. Aussi hôte d'hiver, dans les grands marais, reçu plusieurs fois ; tué deux adultes le 15 mars 1890, à Charf la Kab.

175. **Podiceps cristatus** (Lath.). — Nicheur. Abondant dans les grands marais de Boucharen et Charf la Kab, sédentaire. Reçu des sujets en noce le 7-6 1892.

176. **Podiceps minor** (Lath.). — Nicheur. Fréquente les mêmes lieux que le précédent ; pris ses œufs le 13 juin 1892.

177. **Fratercula arctica** (Vieill.). — Hôte d'hiver sur les côtes ; capturé sur la petite plage, près Tanger (1).

Genève, juin 1914.

(1) ERRATUM. — Le n° 12, *Butco vulgaris* (n° 74, p. 95) a été indiqué par erreur comme nicheur (A. M.).

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par E. COURSIMAULT (suite)

ALAUDIDÉS

Alauda arvensis L., 1758. *Alouette des champs.*

Voici l'oiseau de nos plaines le plus commun, celui dont le chant égaye le plus souvent le travailleur de la terre ; aussi l'a-t-on surnommé l'oiseau du laboureur. La livrée fauve et rousse, commune à tous les hôtes des champs, fait qu'on le remarque à peine dans les guérets et dans les chaumes qu'il parcourt avec agilité. Vu de près, c'est pourtant un charmant oiseau, avec son œil brillant et doux au sourcil clair, son dos brun à rayures jaunes et sa poitrine d'un joli roux clair taché de noir. Les plumes du front, un peu raides, se redressent à la moindre brise, mais sans jamais former une huppe, comme celle de l'Alouette cochevis.

L'Alouette des champs est sédentaire chez nous. Par les grands vents de mars, alors que les autres oiseaux restent blottis dans les buissons et les hautes herbes, elle s'élance vers le ciel, égrenant ses longues et joyeuses chansons. Les motifs qui les composent s'entremêlent sans interruption, et chacun d'eux est généralement répété deux, trois, quatre fois de suite.

Ce sont des séries rapides de notes presque semblables (doux récitatif qu'elle entrecoupe de notes plus élevées ou plus basses. Lescuyer).

tututututu.

lililililililililili.

ti ti ti totototototi.

tututututu.

Des sons lents, simples ou doubles : *tî tî tî tirelé li'li'*, des *tillè tillè tillè*, *tié tié tié* un peu sourds, des *tuit tuit tuit* clairs, de vigoureuses roulades



turrututututî turrututututî

trèèèèîî trèèèèîî trèèèèîî

tiétiétriiiiii.

Elle s'élève ainsi à 100 mètres et davantage, décrit de grandes courbes en restant très haut... Elle étend les ailes et se tient immobile ; les notes s'adoucissent, s'allongent : *li li tio tio tû tû ult ult ult...* Puis c'est la descente, une descente lente qui s'effectue en planant, accompagnée de notes très douces : *titi rourourou, titi rourourou, titi ouijjj titi ouijjj...* Tout à coup, la chanson s'arrête ; l'oiseau tombe comme une masse pour ne ralentir que près de terre. Il n'est pas rare alors qu'il se pose sur une motte pour recommencer à chanter. Infatigable, on l'entendra encore après le coucher du soleil.

En automne, ces Alouettes se réunissent en bandes de vingt à cinquante individus. Quelquefois on les voit encore s'élever face au vent par séries de trois ou quatre coups d'ailes, mais sans jamais monter à plus d'une vingtaine de mètres. Leurs cris sont alors des *kuiiirrr*, des *tururuit*, des *tirourourou*

légers et rapides. Le plus souvent elles tournent en se jouant, ralentissent, descendent comme pour toucher terre, mais se relèvent d'un bond alerte à la façon de l'Hirondelle de cheminée, et continuent ainsi longtemps leur vol.

Dès le mois de janvier, aux premiers soleils, elles recommenceront leurs joyeux chants d'amour.

Lullula arborea (L.), 1758. *Alouette lulu* ; sédentaire et commune.

Quand, par un clair après-midi de février, on remonte les coteaux pierreux à l'abri des bois, on entend de temps à autre un chant doux et tendre, réitéré par courtes périodes.

Ces périodes peuvent être formées de sons simples : *titititititititi, utututut-utututut, lillililululululu* légers, *kî kî kî kî* forts et accentués ;

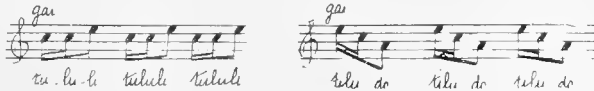
de sons doubles :

miru miru miru miru très doux,

tutititititituti légers,

tuî tuî tuî tuî lents ou vifs, mais toujours clairs et sonores ;

de sons triples :



On entend aussi des *ûi, ûill, tuillu*, isolés, attaqués vigoureusement et qui constituent le cri d'appel.

On s'approche pour reconnaître ce précurseur des beaux jours. Bien qu'il chante tout près il est fort difficile à découvrir. Enfin, après de longues recherches, on finit par apercevoir dans un sillon un oiseau roussâtre que l'on distingue à peine de la terre et des cailloux qui l'environnent. Avec précaution on l'approche. Son dos roux est marqué de petits traits bruns ; les front est rayé de longues lignes foncées très nettes ; il a le sourcil clair, les pattes roses. A part sa queue plus courte, on dirait une petite Alouette des champs. Il n'est pas seul, non loin de là courent ses compagnons, qui se suivent, s'éloignent, chantent, se répondent. Ils sont là cinq, six, huit, dans un rayon d'une vingtaine de mètres. Quand ils veulent voler, ils s'enlèvent brusquement par un mouvement vigoureux de leurs ailes, s'éloignent par bonds saccadés, mais vont rarement bien loin avant de se laisser retomber dans le sillon.

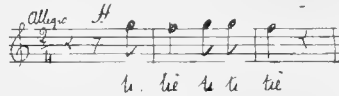
Ils ne restent pas toujours à terre : ils se perchent sur les vignes, sur les arbres fruitiers ; et, en avril, quand la femelle couve, le mâle chante au sommet d'un grand arbre, d'où il s'élance vers le ciel, presque aussi haut que l'Alouette des champs ; puis il vole en tournoyant, chantant sa douce chanson, jusqu'à ce qu'il retombe ou disparaisse à nos yeux.

Les Alouettes chantent toute l'année, même au cœur de l'hiver, quand la température n'est pas trop rigoureuse.

Galerida cristata (L.) 1758. *Alouette huppée* ; *A. cochevis* ; sédentaire, très commune.

Vous pourrez la voir à toute époque de l'année. Sortez de la ville, allez vers les vignes, les terrains sableux les plus proches, et vous l'apercevrez sur quelque support, à moins que vous ne l'ayez déjà rencontrée sur la route. Car c'est l'Alouette des grands chemins. Elle s'y plaît si bien, et elle est si peu farouche, qu'elle vous laissera tout le temps de l'examiner. Sa haute huppe

pointue lui donne un air altier, son ventre rebondi fait paraître ses pattes courtes. Elle a le bec plus fort que celui de l'Alouette des champs, et elle est de teinte plus claire, plus grisâtre. Elle court si légèrement qu'elle paraît glisser. Elle s'arrête souvent, picore ça et là, cherche les tas de poussière, les gratte de ses pieds agiles, s'y roule et s'y vautre avec délices. Elle se relève, secoue ses plumes et fait entendre trois, quatre ou cinq sons d'un éclat incomparable :



ou simplement *titiè*, ou *titiètit*.

Ce chant est court, mais les notes en sont si puissantes, si pleines, si harmonieuses, que c'est plaisir de l'entendre.

Au printemps, la Cochevis s'enlève aussi comme les autres Alouettes, et parvenue à une grande hauteur, elle compose dans les airs des périodes assez longues. Ce sont ses phrases ordinaires répétées deux ou trois fois, et entre lesquelles s'intercalent des *ûit*, des *ûitiâ* forts et doux, de clairs *tirlit*, des roulades aiguës *triiiit*. Elle dit tout cela soit en tournoyant, soit, le plus souvent, arrêtée, battant des ailes. Fatiguée, elle se laisse retomber à terre par degrés successifs, en ralentissant plusieurs fois la descente.

En automne et en hiver, elle fréquente les plaines en compagnie de l'Alouette des champs, mais elle se tient davantage à terre ou sur les arbres. Au lieu d'être puissant et agile comme celui de sa voisine, son vol est lourd ; par ses brusques coups d'ailes, il se rapproche plutôt de celui de la Lulu. A chaque départ elle dit quelques *ôit ôit* légers et très doux, puis quelques-unes de ses notes puissantes. Les Alouettes cochevis chantent toute l'année, depuis l'aube naissante jusqu'à la tombée de la nuit.

(*A suivre*).

L'ELEVAGE DES PETITS OISEAUX EN CHINE

par A. MENEGAUX.

Cet élevage n'est pas aussi facile et varié qu'en Europe, non seulement à cause des distances et des difficultés de transport, mais aussi à cause du climat qui est très rude et sujet à des variations brusques. Les mois d'été sont très chauds et très humides et ceux de décembre à avril sont gâtés par des vents très froids. L'automne est délicieux.

Aussi les Oiseaux ne donnent-ils pas lieu à un commerce régulier, les arrivages dans les ports sont très incertains et tout à fait irréguliers. De plus, les spécimens brillamment colorés, qui souvent ne sont pas les plus rares, sont presque toujours envoyés au Japon où leur prix est plus élevé.

En domesticité ne vivent que le Canari et le Cormoran, auquel son maître met un anneau au cou afin qu'il ne puisse déglutir le poisson qu'il pêche. On raconte que les Crossoptilons sont aussi élevés en captivité afin d'obtenir ainsi leurs quatre rectrices médianes à barbes longues et effilées qui sont très recherchées pour les chapeaux des mandarins. Divers correspondants de Chine ne m'ont pas donné confirmation de ce fait.

Les Chinois n'apprécient que certaines espèces pour le chant ou les com-

bats, ce qui leur permet de se livrer à leur passion du jeu en pariant sur leurs sujets.

Ce sont surtout, pour le chant : le Hoamy chanteur (*Garrulax canorus* [L.]) ; une sorte de Geai (*Dryonastes chinensis* [Scop.]) ; le Martin ou Meinate huppé (*Acridotheres cristatellus* [L.]) ; l'Alouette de Chine (*Melanocorypha mongolica* [Pall.]) ; le Zostérops simple (*Zosterops simplex* Swinh.) et enfin, pour les combats, le Suthora de Webb (*Suthora webbiana* Gr.) et un Saxicolidé, le *Copsychus saularis* (L.), que Buffon appelait le Merle de Mindanao.

Le **Zosterops simple** est le favori des Chinois. Il appartient à la petite famille des Zostéropidés, placée après les Grimpereaux, et est à peu près de la taille de notre Bec-fin pouillot. Il est propre à la Chine méridionale, mais en été, il remonte jusqu'au Moupin et au Kiangsi.

Les Chinois le tiennent dans des petites cages en bambou et lui donnent des fleurs de haricot et des œufs durs. Souvent, on peut voir un Chinois accompagné de sa femme, se promener dans les rues mouvementées de Shanghai en portant sa cage et écoutant le chant de l'oiseau. Ce chant n'est pas très varié, il consiste en une petite note claire assez prolongée.

Le *Zosterops* à flancs rouges (*Z. erythropleurus* Swinh.), qui est plus spécial à l'Indo-Chine, s'avance au nord dans ses migrations, jusqu'à l'Amourland et se voit à Pékin, surtout au retour. Il donne de très bons chanteurs.

Les **Martins** ou **Meinates huppés** (*Acridotheres cristatellus* (L.)) sont des Sturnidés qui portent en Chine le nom de *Pako*. Ils sont très estimés à Pékin à cause de la variété et de la sonorité de leur chant naturel, ainsi que pour la facilité avec laquelle ils apprennent, aussi bien que le Perroquet, à imiter la voix humaine. Pour cela on ne les capture jamais à l'état adulte, on les prend au nid. Ils deviennent ainsi très familiers et suivent leur propriétaire comme un chien. Ils ne sont querelleurs et combattifs que vers le printemps.

L'**Hoamy**, appelé parfois Moqueur japonais (*Trochaloxyron canorum* [L.]), est l'oiseau des Chinois pauvres ; son chant, d'après eux, est supérieur à celui de tous les autres oiseaux de leur pays. On les apporte au marché dans de petites cages dans lesquelles ils peuvent à peine se tourner. On voit les grooms, les jardiniers se tenir devant des piles de ces cages afin de choisir l'oiseau le meilleur possible et cela pour 2 fr. 50. Mais pour les très bons chanteurs, le prix monte facilement de 25 à 35 francs. On met les Hoamy dans des cages de bambou et on les nourrit de riz brisé. A la cage, on attache une petite cage à insectes dans laquelle on place des sauterelles et d'autres insectes pour exciter l'oiseau. On peut parfois voir des Chinois suspendre leurs cages à des arbres et écouter en connaisseurs le concours remarquable qui s'établit bientôt entre les chanteurs. L'Hoamy possède une voix sonore et variée à notes éclatantes. Son nom *Hao-méy* signifie *fleuri sourcil*. Les Chinois estiment aussi cet oiseau à cause de son tempérament batailleur, ce qui leur permet de l'employer comme oiseau de combat.

L'oiseau que Sonnerat appelait le petit Geai de la Chine (*Dryonastes chinensis* [Scop.]), qui vit de la Cochinchine à la Chine méridionale, est aussi recherché pour la sonorité de son chant.

L'**Alouette de Mongolie** (*Melanocorypha mongolica* [Pall.]), est aussi très appréciée des Chinois. Elle ne vit dans le nord de la Chine qu'en hiver ; mais dans toutes les provinces on la trouve en cage. On en voit souvent dans les maisons de thé ou dans les restaurants, suspendues dans leurs cages par

leurs propriétaires, afin qu'elles le réjouissent par leur chant varié pendant le repas. On place une petite plateforme au milieu de la cage afin que l'oiseau s'y pose pour chanter. Un bon chanteur ne se vend pas moins de 25 francs.

Le **Copsychus saularis** ou **Merle Dhyal** (*Copsychus saularis* [L.]), a un chant assez agréable composé de quelques notes sifflantes. D'après Layard, il est si remarquable qu'il ne peut être comparé qu'à celui du Rossignol.

Devant un rival, on les voit exécuter des mouvements bizarres avec leur queue, la relevant, l'abaissant et l'élargissant ensuite graduellement. Comme ils sont d'un naturel fort querelleur, les Chinois les élèvent comme oiseaux de combat. Il en est de même d'un petit Timéliidé, le **Suthora de Webb**, répandu dans toute la Chine, surtout dans les montagnes, et dont la taille ne dépasse pas celle du Troglodyte. C'est par un système particulier d'éducation que les Chinois arrivent à développer les instincts guerriers de ces petits oiseaux, qui pourtant, en liberté, sont sociables et pacifiques. Après un bon dressage, il suffit d'un léger sifflement pour les exciter à un degré extraordinaire. L'abbé David rapporte qu'il en a vu un, provoqué par son maître, entrer dans une fureur telle, que, la porte de la cage ayant été ouverte il n'en profita pas pour s'enfuir sur les arbres voisins, mais pour piquer droit à la figure de son provocateur, s'accrocher à ses sourcils avec le bec et les pattes, et avec une telle énergie qu'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise. Ce sont les mâles seuls qui sont dressés au combat. Les cages sont placées à l'abri de la lumière et on les nourrit de millet et de farine de maïs. Au moment de la bataille, les cages des deux adversaires sont placées l'une à côté de l'autre et on découvre le côté en contact. Le grillage est assez large pour que les Oiseaux ne puissent passer que la tête, qui ainsi est seule menacée. Les sommes pariées alors sont souvent considérables et la valeur marchande d'un oiseau s'accroît avec le nombre de ses victoires ; elle atteint parfois 8.000 francs. Pour les Chinois du Centre et de l'Ouest, ce Suthora est le roi des oiseaux, et ce n'est qu'à son défaut qu'ils font combattre la Caille, le Hoamy et le Copsychus.

A côté de ceux que j'ai cités, on trouve encore parfois sur le marché, le Calliope du Kamtschatka, le Boulboul (*Ixus sinensis* [Gm.]), le Gobe-mouches noir et bleu (*Cyanoptila cyanomelaena* (Tem.)), et aussi, dans les ports, diverses espèces venant d'Australie et des îles du Sud.

NOTES ET FAITS DIVERS

Quelques notes d'ornithologie de la Haute-Saône. — *Bécasses.* — Dans nos environs, le passage des dames au long bec a été assez sérieux.

Le gardien de la propriété dite de « Solborde », près d'Echenoz-la-Meline, a pu compter à la passe du soir :

		5 oiseaux	le 20 mars.
		3	— 21 —
		10	— 22 —
7	ou 8	—	23 —
		4	— 24 —
		0	— 25 —
		6	— 26 —

Puis, plus rien, les autres jours.

Cols-verts. — Il y a eu, pendant tout l'hiver de 1914-1915, de nombreuses bandes de Cols-verts sur les étangs de Citers, Franchevelle, Lure, Corneux, etc. M. E. Pothelet m'a écrit qu'il en avait vu des voliers de 200 à 400 têtes sur ses chasses. De temps en temps, il s'y mêlait des Pilets, des Souchets, des Sarcelles d'été et d'hiver.

Cigognes, Milans noirs. — Le 23 mars, le même si sympathique chasseur a aperçu, au-dessus de Beaujeu, 10 Cigognes remontant vers le Nord et plusieurs Milans noirs.

Loriots. — J'entends dire autour de moi qu'il y a beaucoup de Loriots cette année : j'en ai entendu plusieurs dans mes bosquets.

Coucous. — Pendant une course de 17 kilomètres, faite le 27 avril 1915, à travers les forêts de Mersuay, Cubry-les-Faverney, Menoux, Faverney et Port-d'Atelier, j'ai pu compter 7 Coucous ; jamais, depuis que je porte un fusil, je n'en avais vu autant. Cela pouvait peut-être tenir à ce que tous ces bois sont très humides, sillonnés par de nombreux cours d'eau, et hantés par quantité d'oiseaux à bec fin, en train de construire leurs nids.

Beaucoup de Martinets et d'Hirondelles cette année.

Vesoul, juin 1915.

P. PETITCLERC.

Les Oiseaux et le bruit du canon. — C'est pour ainsi dire au bruit du canon que j'ai terminé mon article. Ma propriété n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres du front Champagne-Argonne. J'espère que ce vilain voisinage finira par s'éloigner. Il n'a d'ailleurs nullement troublé les oiseaux qui pullulent : gibiers et Passereaux. Rapaces nuisibles aussi malheureusement, que l'état de siège empêche de détruire au fusil et qui prennent des acomptes exagérés sur le gibier respecté des chasseurs humains.

Juillet. Margerie-Hancourt (Marne).

M. de la FUYE.

Sur des Canards cols-verts. — Cet hiver, j'ai vu voir une agglomération tout à fait anormale de Canards cols verts sur un étang de 9 hectares. Il y en a eu environ 200 depuis le mois de septembre 1914 ; la bande s'est augmentée progressivement au cours de l'hiver et en février, il y en avait environ 450 à 500, qui sont restés en bandes jusqu'au 16 mars dernier, jour où j'ai pu constater leur présence. Depuis, ils se sont dispersés et le 9 mai, je n'ai vu qu'une bande de 17 mâles réunis pendant que les femelles couvent.

Malgré un froid de — 8° en janvier et en mars, le milieu de l'étang est resté libre par suite de cette forte agglomération d'oiseaux qui y passaient la journée et même la nuit.

En dehors de cela, je n'ai pas vu grand'chose ; bien moins de passages que dans les années normales

Beaujeu-Saint-Vallier (Haute-Saône).

POTHELET.

Le *Larus cachinnans* Pall. sur le Léman. — L'hiver passé, j'ai eu l'occasion d'étudier deux mâles adultes, en chair, de *Larus arg. argentatus* Pont. et *Larus arg. cachinnans* Pall., provenant, l'un de la mer du Nord, l'autre du lac de Lugano. J'en ai profité pour revoir la détermination des Goélands à manteau bleu du Muséum de Genève et j'ai constaté que les deux exemplaires adultes appartiennent au *cachinnans*. L'un provenant de la coll. Fatio est daté 1837 ; l'autre donné par M. Poncy, l'infatigable observateur des oiseaux du lac, a été tiré le 14 octobre 1894 à Messery (côte de Savoie). Ces oiseaux ont les *pieds jaunes* et l'anneau ophthalmique *rouge*, caractères qui servent à les distinguer des *argentatus*, aux *pieds rose* chair et à la paupière *jaune*. Le *cachinnans*, race du bassin méditerranéen, est, probablement, le Goéland qui se montre le plus souvent, de mars à octobre, et parfois en vols nombreux, sur le lac de Genève. Des observations futures, sur du matériel frais, permettront d'établir si les deux races se superposent ou si elles se remplacent par saison sur le lac.

Genève, 7-1915.

A. GHIDINI.

Association nationale des Sociétés Audubon aux Etats-Unis. — L'association, fondée pour la protection des Oiseaux, a donné, en 1914, un enseignement à 115 enfants. Son budget annuel, provenant de dons, s'élève à 450.000 francs, dont elle ne dépense que 7 p. 100 pour l'administration. Elle publie une revue, *Bird-Lore* (directeur F. Chapmann), qui paraît six fois par an, avec de nombreuses planches et photogravures. L'année dernière, elle a créé une section d'*Ornithologie appliquée* (directeur Job), qui a déjà publié trois fascicules vendus à très bas prix : *Comment*

attirer les Oiseaux autour de la maison ; *Elevage du Gibier à plumes ; Elevage du Gibier d'eau*. En outre, elle publie fréquemment des études sur des espèces intéressantes avec planches en couleurs. Une planche au trait les accompagne et les enfants sont invités à s'amuser à y mettre les couleurs.

C'est à cette association qu'on doit toutes les lois protectrices qui ont été votées aux Etats-Unis.

A. M.

Ménagerie du Muséum. — Il est né : 2 *Goélants à manteau noir*, 4 *Goélants à manteau bleu* ; les nids avaient été construits sur le sol avec des branches, de la paille et des feuilles ; 4 *Oies barrées de l'Inde* : la femelle a couvé dans une cabane en bois garnie de paille par le gardien. 3 *Cygnets blancs*, le nid a été fait par le gardien au pied d'un arbre.

Un *Lophophore* a pondu 3 œufs qui ont été mis en incubation sous une Faisane ; une *Grue de Numidie*, sans mâle, a pondu 3 œufs.

SAUVINET.

Une enquête américaine sur les chats. — Dans 43 villages du Massachussets E. H. Forbush a interrogé 271 personnes aimant les chats. Parmi elles, il y en avait 51 qui ne possédaient pas de chats, tandis que les autres en avaient 559, dont 43 ne prenaient jamais de rats et 227 tuaient des oiseaux. Généralement les propriétaires ne veulent pas admettre que leurs chats tuent les oiseaux, mais ils accusent toujours ceux des voisins. Tous ces chats rôdaient à volonté le jour et 405 la nuit. C'est à ce moment et le matin qu'ils sacrifient le plus d'oiseaux à leurs instincts carnassiers. Ce sont surtout des mères sur leurs nids ou bien ceux qui le matin vont manger ou boire ou chercher des matériaux pour le nid.

L'enquête de Forbush fut complétée par un questionnaire envoyé à plus de 1500 personnes, dont 400 répondirent. D'après les réponses, Forbush put rapporter les individus détruits à 125 espèces. 272 fois c'étaient des Merles (Robin), puis après des Moineaux, des Becs-fins, des Grives (Thrush) ; 75 fois des Rouges-gorges bleus (Bluebird) ; 72 des Moineaux domestiques ; 52 des Moqueurs de la Caroline (Cat-birds) ; 46 des Moineaux chanteurs (Song sparrow, *Melospiza*) ; 42 des Hironnelles bicolores (Barn Swallow) ; 34 des Ortolans jacobins (Slate colored Junco).

Souvent les individus tués appartenaient aux espèces les plus communes et les plus utiles. Ainsi 44 fois ce furent des Colins de Virginie (Bob White), 46 des Tétraz à fraise (Ruffed Grouse), 11 des Bécasses du pays (Woodcock), 11 des Faisans à collier (King-necked Pheasant).

Le nombre des oiseaux tués en un seul jour par un seul chat était très variable : il allait de 1 à 12. Beaucoup de réponses provenaient d'habitants des villes qui ont moins de chats. Sur 427, 99 seulement en possédaient et leurs observations avaient été faites sur leurs propres chats et sur ceux des voisins. Ces 99 familles ayant 132 chats, il y en avait donc 1,3 pour chacune. Dans le voisinage, la proportion montait à 1,4 par famille. 331 propriétaires permettaient à leurs chats d'errer la nuit.

En un jour, 226 chats ont tué 624 oiseaux ; en une semaine, 32 chats en détruisirent 239 ; en un mois, 15 chats en tuèrent 307 ; ce qui fait pour un chat une moyenne de 2,7 oiseaux en un jour, de 7,9 par semaine, de 20,4 par mois. Il y a donc au moins 100 oiseaux détruits par un seul chat dans une année.

Ces derniers chiffres donnent une idée claire de la malfaisance de ces félins pseudo-domestiques. Ils s'attaquent aussi volontiers au gibier à poil : levrauts, lapereaux.

Malgré les services que rendent les chats pour la destruction des souris, il y aurait donc intérêt, pour les agriculteurs, les chasseurs et surtout pour les oiseaux à en limiter le nombre. Pour cela, il y aurait un moyen très simple, ce serait de n'autoriser qu'un mâle par famille ou par exploitation et de soumettre les autres à une taxe qui serait doublée pour les femelles.

Si on réduisait à 100 m. (au lieu de 200) la distance à toute habitation à laquelle les chasseurs ont le droit de les attraper, ceux-ci en auraient bientôt diminué le nombre.

A. M.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

M. CH. JEFFERYS, naturaliste et oologiste, 15, Beaufort West à Bath (Angleterre), demande en France et dans les pays neutres des adresses d'amateurs et de marchands d'œufs d'oiseaux.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.



COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 78

M. de la Fuye. — Les Bécassines (*suite*).

A. Menegaux. — Sur le jeune du Cagou.

L. Ternier. — Note complémentaire sur les Etourneaux.

J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*).

Notes et Faits divers :

La chasse des Aigrettes au Matto Grosso (A. M.).

Les petits Oiseaux et la guerre (A. Hugues).

Reproductions en captivité (J. L'Hermitte).

Martinets chassant avec des Hirondelles (Bédé).

Capture de Busards cendrés dans la Marne (M. de la Fuye).

Baie de Sfax (Bédé).

Gobe-Mouches noirs et gris en Tunisie (Bédé).

Combat entre un Autour et un Busard harpaye (M. de la Fuye).

Instinct merveilleux chez les Cigognes (Boche fils).

Migration des Hirondelles en 1915 (A. Kirchner).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°).

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	2 75	
—			50 —.....	3 25	
—			100 —.....	4 25	

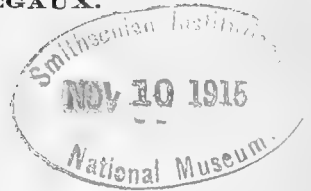
Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LES BÉCASSINES

par Maurice de la FUYE (suite).



Le *bagage* a prouvé que des Palmipèdes, probablement aussi des Echasiers, décrivent autour de la Méditerranée un voyage circulaire. Les oiseaux descendent la Pologne, passent par le Bosphore, l'Asie-Mineure, la Palestine, l'Egypte, la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, reviennent par Gibraltar, l'Espagne, la côte française de l'Atlantique et retournent à leurs lieux d'origine par les voies transversales indiquées plus haut. Ces voyages au long cours nous stupéfieraient si nous ne connaissions la puissance extraordinaire du vol des oiseaux migrateurs, même de ceux qui ne semblent pas organisés pour de longues traversées, comme les Cailles ou les Poules d'eau.

Remarquons en passant que les régions deshéritées le sont également à l'aller et au retour, l'absence de marais rendant impossible aux oiseaux un séjour, même bref, dans ces régions.

EPOQUES DES PASSAGES ET INFLUENCES DIVERSES

Départ. — Le mouvement de départ se fait sentir de très bonne heure. Dès le 15 juillet on trouve dans les marais de la Somme beaucoup de Bécassines qui ont commencé leur migration. C'est ce qu'on appelle dans la région passage de la Madeleine. Il dure du 15 au 25 juillet. Il y en a aussi au mois d'août. Plusieurs auteurs ont parlé de cette « volée d'août » comme se produisant seulement sur quelques marais privilégiés et rares. Pourtant je vois chaque année des Bécassines au bord des étangs de la Champagne humide à partir du 10 août, parfois plus tôt, bien que les passages ne soient jamais considérables dans cette région. Je ne crois pas qu'entre juillet et octobre il y ait véritable arrêt dans la migration ; mais celle-ci est plus ou moins marquée selon le temps, le vent, l'état des marais, l'âge des oiseaux et leur développement.

La descente s'accuse nettement en octobre. La fin de ce mois est, d'après Harvey (*Chasse illustrée*, 16 octobre 1886), l'époque du fort passage en Angleterre. Chez nous il en est à peu près de même, mais un peu plus tard. En Normandie on dit couramment que les Bécassines arrivent aux premières gelées. Si le mois de novembre est doux, la recrudescence du passage a lieu vers le 25, d'où le nom de passage de la Sainte-Catherine.

Je ne veux pas aborder ici la question de savoir si oui ou non la Bécassine vole avec le vent ou contre le vent. Je constate seulement qu'elle nous arrive quand le froid commence à sévir sur le nord de l'Europe, ce qui coïncide avec les vents du Nord et de l'Est. Donc je suis porté à croire que ces oiseaux voyagent avec le vent soit en poupe, soit de trois quarts arrière, opinion qui

est aussi celle de MM. G. Vasse, de Magnitôt et de plusieurs autres grands chasseurs de Bécassines. Il est d'ailleurs possible que les Bécassines choisissent de préférence un temps calme ou une légère brise pour accomplir leur voyage, mais ce n'est pas une règle absolue. Ainsi, en octobre, arrivent, dans les marais de la Somme, beaucoup d'oiseaux d'origine anglaise quand souffle une tempête du Sud ou du Sud-Ouest. Au lieu de descendre vers la côte bretonne, ils ont été rejetés vers l'Est.

Quelques oiseaux demeurent tout l'hiver dans nos régions pourvu qu'ils y trouvent une nourriture suffisante. C'est ainsi que par les plus grands froids on lève une, deux ou trois Bécassines auprès des sources chaudes ou tièdes qui ne gèlent pas, mais jamais un grand nombre qui ne sauraient trouver leur vie sur un espace restreint. Si l'un vient à disparaître, il est généralement remplacé par un autre, tandis que le gros de l'armée gagne les régions méridionales. M. Pothelet (de Beaujeu) m'a dit qu'en janvier 1891, par très grand froid, il avait tué un jour une Bécassine ordinaire ou une Sourde dans une prairie alimentée par une source tiède. Or jamais il n'y a vu plus de trois oiseaux ensemble.

En Egypte les premières Bécassines arrivent vers le 20 septembre et le passage continue jusque'au début de l'hiver.

Retour. — Le retour commence naturellement de très bonne heure pour les pays du Sud. Dans ces régions il équivaut à un mouvement de départ. Ainsi en Egypte on ne trouve plus guère d'oiseaux à la mi-février. En Birmanie, les Bécassines repartent fin de janvier. Plus encore que le départ, le retour est échelonné sur une longue période. Si la température est demeurée douce, beaucoup d'oiseaux n'ont pas été très bas et ont hiverné dans le sud ou même dans le centre de l'Europe. Comme on chasse la Bécassine en Egypte et en Angleterre dans la première quinzaine de février, il est certain qu'il ne s'agit pas des mêmes oiseaux.

En France, si le temps est doux, il y a des Bécassines tout l'hiver (1913-1914). Le repassage ne commence guère avant le 15 février et paraît atteindre son maximum dans les premiers jours de mars. Il se termine d'ordinaire au début d'avril. Pourtant, dans le marais de Sailly-Bray, des bandes nombreuses furent observées entre le 20 et le 25 avril 1914.

Ce qui paraît certain c'est que le passage est tout à fait terminé pour mai dans le Nord de la France.

LIEUX FRÉQUENTÉS ET RÉGIME ALIMENTAIRE

Les Bécassines sont des Echassiers, mais ce ne sont ni des oiseaux d'eau, ni à proprement parler des oiseaux de rivage. Ce sont par excellence des oiseaux de marais. La raison essentielle de cette préférence pour les marais est la façon dont l'oiseau se nourrit. Muni d'un bec long de 6 à 7 centimètres, la Bécassine recherche dans les profondeurs de la vase les vers qui forment le fond de sa nourriture. Elle recueille aussi à la surface du sol des insectes, des limaces, des larves, des herbes aquatiques, des petits coquillages (surtout au bord de la mer) et quelques petits poissons d'eau douce. C'est pourquoi elle dédaigne les lacs où les flots viennent battre les rochers des rives,

Et se brisent en vain sur leurs flancs déchirés,

les rivières limpides aux berges couvertes de graviers polis et les fleuves majestueux qui précipitent vers l'Océan leurs eaux grondantes entre des bords escarpés. Ce qu'il lui faut c'est un sol composé en majeure partie de végétaux décomposés et formant un terrain *noir*, détrempe, transition entre

la terre et l'eau, marécages permanents ou prairies inondées une partie de l'année et qui, aux époques des passages, restent humides, l'eau à fleur de terre.

Dans les marais, dans les prairies inondées ou sur le bord des cours d'eau, les endroits affectionnés de l'oiseau sont ceux où les bestiaux séjournent, où le sol humide a été défoncé par les pieds des animaux et où ceux-ci ont laissé des fientes qui deviennent les réceptacles de nombreux vers et insectes.

Les préférences des Bécassines pour tel ou tel marais ont des causes parfois obscures, parfois très nettes : Exemple : un étang de 20 hectares de la Champagne humide longtemps cultivé et remis en eau. Première année : abondance extraordinaire de Bécassines. Chasses très fructueuses rappelant celles des bons marais des côtes. Seconde année : bonne, mais moins belle que la première. A partir de la troisième année, diminution progressive des oiseaux qui, vers la dixième, désertent presque complètement cet étang, bien que les bestiaux y pâturent régulièrement. A première vue, on le croirait excellent. Mais si on examine attentivement le sol, on constate la présence d'une mousse compacte, d'un jaune verdâtre, qui, peu à peu, a recouvert la terre trop longtemps privée de labours et pas assez humide l'été pour devenir un véritable étang à fond de vase. Cette couche de mousse forme matelas isolant et empêche le bec de l'oiseau d'atteindre le terrain noir où se développent les vers. Un matelas de mousse épais de 10 centimètres peut être considéré comme impénétrable. Les marais trop pris en herbe ne conviennent pas non plus à la Bécassine, tant parce qu'ils manquent de vase que par l'obstacle qu'ils opposent aux évolutions à terre de l'oiseau. Elle se tient sur le bord des clairières.

Elle aime beaucoup les queues d'étangs où poussent des petits joncs et des herbes pas trop drues, les mares qui servent à abreuver les bestiaux, les bords des rivières vaseuses, les ruisselets qui serpentent au travers des prairies et les flaques d'eau permanentes qu'elle distingue fort bien des flaques provenant d'inondation passagère où le terrain est encore trop dur et la nourriture insuffisante. On les trouve également sur les mottes de tourbe émergeant des ruisseaux et aussi sur les joncs secs flottant en paquets au milieu des étangs. Ceci se présente surtout par froid subit ou après les grandes pluies quand l'eau montante a recouvert les places marécageuses des bords. Enfin elle se pose aussi dans les bruyères proches des marais (Sologne) et sur certaines landes humides.

Exceptionnellement on en lève dans les bois inondés, mais elles ne paraissent pas y séjourner volontiers. Très difficiles dans le choix de leur terrain, elles veulent un certain degré d'humidité, ni trop, ni trop peu. Si le marais est sec, elles recherchent l'eau et se cantonnent auprès des ruisselets et des places où demeure encore un peu de fraîcheur. S'il est inondé, elles gagnent les parages les plus élevés où l'eau s'arrête.

En somme, rien de plus délicat qu'une place à Bécassines. A l'aspect du sol, à sa consistance, à son degré d'humidité, le professionnel soupçonnera l'espace privilégié. Mais le plus souvent, c'est l'expérience qui enseigne au chasseur les bons endroits d'une région.

Dans chaque marais, il y a presque toujours une place où, même les jours de disette de gibier, on trouve cependant un ou plusieurs oiseaux. Parfois rien ne révèle cette préférence que seule l'expérience enseigne.

Quand vient le froid, les Bécassines quittent les marais trop découverts qui gèlent et se cantonnent dans ceux plus herbus où les flaquettes abritées par de grosses touffes végétales demeurent liquides et la terre molle. Elles gagnent aussi les endroits où l'on n'est pas accoutumé de les voir. M. Harvey (*Chasse illustrée*, 1886) raconte en avoir tué vingt en Angleterre dans un

champ de navets pendant les grands froids. La glace formée sur les feuilles des navets fondait aux rayons du soleil, humectait le sol au-dessous et permettait aux oiseaux de véroter.

Habitudes. — Un peu comme la Bécasse, mais à un moindre degré, la Bécassine ordinaire est un oiseau crépusculaire et nocturne. Elle dort vers le milieu de la journée (Brehm) et redouble d'activité au crépuscule. Il paraît démontré que le soir elle recherche l'eau claire pour laver ses pieds et son bec qu'elle a souillés de vase en cherchant sa nourriture. Son attitude pendant la journée semble influencée par la plus ou moins grande obscurité de la nuit. Si celle-ci a été claire, l'oiseau se déplace et part facilement à l'approche du chasseur. Si au contraire la nuit a été sombre, il tient beaucoup mieux. Mais il est difficile de dire pourquoi.

Lorsqu'on a levé une Bécassine, elle revient parfois au bout de quelques instants se reposer juste à la place qu'elle a quitté ou à peu de distance, même sous les yeux de l'homme qui l'a dérangée. D'autres fois, elle prend un grand parti et on ne la revoit plus.

En général, elle se met à l'essor contre le vent. Pourtant ce n'est pas une règle immuable. Par très grand vent, elle hésite à se lever, peut-être plus encore que par temps calme. C'est par vent moyen qu'elle est le plus sauvage et que son vol est le plus déconcertant.

Vol. — Grande différence entre la Bécassine d'été (juillet-août) et celle d'automne et d'hiver (septembre-mars). Celle d'été est, sauf exception, un oiseau presque lent, peu sauvage, qui part de près, vole droit ou presque droit et se repose à peu de distance. L'autre est un oiseau farouche, au départ brusque, au vol rapide, léger, crochétant et qui n'hésite pas à franchir des distances considérables. Il n'y a d'exception que pour les oiseaux fatigués d'une longue traite qui partent de près et crochètent moins.

Le vol de la Bécassine ordinaire au moment du départ peut se décomposer en quatre temps :

Premier temps : Essor, point mort (instant très court qui a lieu seulement quand on aborde l'oiseau vent arrière).

Deuxième temps : Quelques mètres de vol rectiligne.

Troisième temps : série de crochets en zig-zag exécutés dans un plan horizontal et agrémentés de plusieurs culbutes de l'oiseau, tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre, surtout par le vent.

Quatrième temps : Nouveau vol rectiligne, mais à une grande distance de l'ennemi qui l'a dérangée.

Pour se poser elle ferme les ailes et se laisse tomber d'assez haut, presque perpendiculairement.

En voyage, les Bécassines vont par bandes ou par pelotons, mais sans affecter un ordre fixe comme le V des Canards ou des Cigognes. D'après M. Ternier, leur vitesse serait de 1500 mètres en une minute, donc près de 100 kilomètres à l'heure.

Attitude à terre. — Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de voir l'oiseau à terre tant son plumage se confond bien avec les brins d'herbe et le sol. Cela m'est arrivé une fois et j'ai pu constater avec quelle agilité il circule. M. Diguët, dans son livre *La Chasse en France*, donne la description d'une attitude spéciale de la Bécassine ordinaire lorsqu'elle a été dérangée et qu'elle ne désire pas demeurer à l'endroit où elle s'est posée en attente. Elle s'appuie, c'est-à-dire qu'elle se couche sur le côté, dans la position classique d'une Romaine dans un trichinium, la tête tournée du côté du danger. Der-

nièrement j'ai ramassé une Bécassine que j'avais tirée et qui était allé mourir à 150 mètres de moi environ. Elle était exactement dans la position décrite par M. Diguët, ce qui confirme l'observation.

Natation. — La Bécassine peut nager exceptionnellement. Je renvoie à ce sujet à l'observation publiée par moi dans un précédent numéro de la Revue.

Voix. — Le cri habituel de la Bécassine ordinaire, celui qu'elle profère plusieurs fois au moment où elle vient de s'envoler, peut se rendre par *kièèk*, *kièèk*, ou par *gneck*, *gneck*, mais il ne faut pas oublier que le système vocal de l'homme n'est pas du tout le même que celui des oiseaux. Tout effort pour traduire leurs cris en notre langue sera nécessairement imparfait. Nous pouvons imiter assez exactement ces cris avec des appeaux ou par des procédés empiriques, mais ce ne sont plus de véritables syllabes susceptibles d'orthographe. Bechstein prétend que jamais elle ne crie posée. Je crois pourtant avoir observé ce fait deux ou trois fois, ayant ensuite fait partir l'oiseau qui avait crié.

Une question bien plus controversée est celle du cri de la Bécassine mâle au printemps. Vers 1880, les naturalistes allemands se sont livrés à une polémique très vive à ce sujet.

Il s'agissait de savoir si le bruit émis par l'oiseau et qui ressemble à une espèce de bêlement de chèvre (d'où ses surnoms de Chevrette, Chevrelle, Chèvre volante) sortait de son gosier ou était produit par les plumes de sa queue, raidies et écartées en éventail et froissées par l'air. Brehm (troisième opinion) prétendait que ce ne sont pas les rectrices, mais les rémiges externes qui produisent ce son pendant les évolutions aériennes de l'oiseau. Comme l'observation du fait est à peu près impossible, on s'appuyait surtout sur des expériences exécutées sur des oiseaux tués ou blessés, transportés avec rapidité ou lancés en tournoyant au bout d'une ficelle.

Quoi qu'il en soit, ce bruit est très marqué et s'entend de fort loin (1 kilomètre affirme un de ces savants). Il se compose d'une série de légers bêlements : *méeéé*, qui reviennent de minute en minute et dont les intervalles sont remplis par une chaîne sans fin de syllabes que M. de la Rue (*Chasses à tir*) exprime par *taratatata* et que Brehm rend par *doudoudoudou*, ce qui prouve une fois de plus la difficulté de poser à ce sujet quelque chose de précis.

Je n'ai personnellement aucune opinion à formuler n'ayant point été à même d'observer le manège du mâle de la Bécassine au printemps. Il demeure certain que les allures de l'oiseau changent beaucoup à cette époque.

Instinct social. — Des plus variables. Nous avons vu qu'on rencontre les Bécassines ordinaires tantôt en bandes nombreuses, tantôt en petits groupes, tantôt par paires ou isolément. Selon les jours elles s'envolent toutes ensemble à l'approche du danger, ou bien partent une à une et tiennent « comme des poux » selon l'expression énergique, mais juste, des chasseurs. On peut dire à ce propos que tout, dans les mœurs de cet oiseau, est déconcertant pour le chasseur comme pour le naturaliste.

Reproduction. — Elle se fait normalement au nord de l'Europe, principalement en Russie, en Scandinavie, en Danemark et dans l'Allemagne du Nord. Un assez grand nombre d'oiseaux niche en Angleterre (cantons de Norfolk, Cambridge, Lincolnshire et Suffolk) et dans presque tous les cantons sud et ouest de l'Irlande. Elle est moins commune en Écosse. Elle niche aussi en Hollande, en Belgique et dans les pays rhénans, mais de moins en moins à mesure qu'on descend vers le Sud.

Enfin, quelques couples se reproduisent en France dans les deux tiers Nord, principalement dans l'Est (Lorraine, Champagne humide, Franche-Comté) et le Centre (Sologne). On trouve un petit nombre de nids dans la région de Nantes et aussi sur les hauteurs des environs de Vichy, dans les prairies marécageuses des montagnes de la Madeleine, aux confins de l'Allier et de la Loire.

Les marais de la Saintonge (rive droite de la Gironde) marquent la limite méridionale de sa nidification (une dizaine de nids pour une assez grande étendue de marais).

Elle niche en très grand nombre dans le nord de l'Asie, ainsi que dans les marais des Kirghises.

Epoque. — La nidification a lieu en avril, quelquefois dès la fin de mars et souvent beaucoup plus tard. Les oiseaux qui passent sur les marais de la Somme vers le 25 avril ne peuvent guère nicher avant les premiers jours de mai.

L'oiseau choisit d'ordinaire un endroit entouré d'eau de toutes parts. Il place son nid sur une petite hauteur au milieu des plantes marécageuses. Ce nid consiste en une simple dépression au milieu des herbes grossièrement tapissée de brins de végétaux desséchés. Les plantes aquatiques qui, au printemps, croissent rapidement à l'entour ne tardent pas à le recouvrir complètement et le rendent impossible à distinguer.

Ponte. — Elle a lieu en avril ou mai. Généralement, le premier œuf est pondu du 1^{er} au 10 avril, mais on a trouvé des œufs avant le 20 mars, surtout si le printemps est doux. Elle peut n'avoir lieu que fin avril ou début de mai, si le passage est tardif. C'est toujours le cas pour les oiseaux qui montent très haut vers le Nord.

Les œufs sont au nombre de quatre, relativement gros par rapport à la taille de l'oiseau, piriformes, à coquille lisse, mate, à grain très fin, d'un brun olivâtre avec des taches irrégulières noires et cendrées. Ces taches auxquelles se mêlent beaucoup de points de la même couleur sont toujours plus nombreuses vers le gros pôle de l'œuf ou sur la partie renflée et y forment souvent par leur confluence une sorte de couronne. Souvent aussi des traits déliés noirs en crochet, en zig-zag, se montrent vers la grosse extrémité. Il n'est pas rare de rencontrer des œufs chez lesquels les taches sont étendues comme si elles étaient essuyées.

Dimensions : 0,040 × 0,028.

La durée de l'incubation est de 16 à 17 jours. La femelle couve seule. Pendant ce temps le mâle exécute ses évolutions aériennes. Les jeunes naissent vêtus d'un duvet tacheté. Ils ont des plumes au bout de huit à dix jours. Je n'ai pu savoir à quel âge exactement ils commencent à voler. Dès juillet ils sont, pour la plupart, en état d'entreprendre la migration de départ (1).

La Bécassine ordinaire fait parfois une seconde couvée. On a trouvé à la mi-août des jeunes incapables de voler.

(A suivre).

(1) A ce propos, M. Pothelet m'a signalé avoir tué en Haute-Saône (région de Gray), chaque été, en juillet-août, quelques Bécassines ordinaires, jeunes de l'année, dont le bec est beaucoup plus court, la taille plus petite et qui sont peu sauvages. Il en trouvait 2, 3 ou 4 au plus. Jamais il n'a vu de nids dans la région, mais il y en a dans l'arrondissement voisin (Lure). La Bécassine ordinaire pourrait donc voyager sans avoir acquis toute sa taille.

SUR LE JEUNE DU CAGOU

par A. MENEGAUX

On sait que le Cagou (*Rhinochoetus jubatus* Verr. et de Murs) est un oiseau remarquable de la faune néocalédonienne qu'on place à côté des Hérons et qui est en voie de disparition. Son œuf est très rare dans les collections publiques et se vend jusqu'à 2.000 francs, car il n'est connu que depuis peu d'années. Le Muséum n'en possède pas. Son élevage serait facile (1).

M. Finckh, de Sydney, en possédait en captivité, en 1905, une paire qui lui donna un œuf et un poussin qu'il ne put élever. Il en fut de même pour divers autres (2).

Le 10 juillet 1914, une paire pondit un œuf sur le sol, car le nid ne fut fait qu'ensuite. Les deux parents couvèrent alors alternativement. Au bout de 36 jours (comme la première fois), il en sortit un jeune. L'œuf se fendit le 33^e jour, mais le poussin ne sortit que le 36^e. Le lendemain on retrouva les débris de coquille à plus de 25 mètres où ils y avaient donc été transportés par l'un des parents. Il est probable que c'est une habitude en liberté.

La tête du poussin est très grosse, car elle est à peu près le tiers de la grandeur du corps. M. Finckh a pu voir comment et de quoi les parents nourrissent leur progéniture.

Les parents n'ont pas l'air de savoir où est la tête, car lorsqu'ils offrent de la nourriture à un bout, s'ils n'ont pas de réponse, ils l'offrent à l'autre.

Dès le premier jour, ils essayèrent de faire manger le jeune, mais celui-ci ne voulut rien prendre avant le deuxième. Le poussin ouvrait le bec et les parents y mettaient des vers. Puis bientôt, il prit lui-même la nourriture du bec de ses parents. Le quatrième jour, il avala un ver de 10 centimètres, et le cinquième, une chenille de Hanneton avec la plus grande facilité.

Dès le troisième jour, ce poussin si faible et si débile, en faisant de grands efforts, s'éloignait chaque jour de plus de deux pieds du nid et y revenait immédiatement. Cette distance augmenta quand l'oiseau devint plus fort. M. Finckh, très intrigué par ce manège, put s'assurer bientôt que ce déplacement se faisait pour des raisons de propreté et d'hygiène.

Le jeune se mit à courir à partir du dix-neuvième jour et le vingt-neuvième il pouvait ramasser la parcelle de nourriture que les parents laissaient tomber près de lui.

Il se nourrissait de vers, de chenilles, d'escargots et de limaces dont il mangeait 50 à 80 par jour. Après la troisième semaine, il préférait à tout le beefsteak cru ; à quatre semaines, il mangeait à lui seul autant de viande que deux adultes, sans compter beaucoup de vers entre temps. Il avait toujours faim et sa taille doubla en moins d'une semaine.

La patience des parents était sans limite ; ils ne prenaient aucune nourriture tant que le poussin ne la refusait pas. Parfois on les voyait insister pendant dix minutes avant de manger eux-mêmes. D'autres fois, ils tenaient la nourriture devant les yeux du poussin pour l'engager à l'accepter encore. Chacun d'eux désirait donner la nourriture. Si l'un d'eux offrait un ver, l'autre le lui prenait du bec et le donnait lui-même au jeune. Le ver passait ainsi d'un bec à l'autre plus de dix fois, et même il était parfois repris du bec du poussin pour être offert à nouveau.

Le trente-sixième jour, de petites plumes commencèrent à remplacer le

(1) Voir au sujet du Cagou l'article de M. Sarasin : Trois oiseaux de la faune néocalédonienne en voie de disparition, in *R. F. O.* (1914, n° 60, p. 178).

(2) Voir *The Emu*, janvier 1915, p. 168.

duvet sur les épaules ; une semaine après, les rémiges étaient complètement poussées, et la semaine suivante le corps était tout entier couvert de plumes brun foncé et brun clair, très peu avaient la couleur de celles de l'adulte.

A huit semaines, sa couleur était celle de l'adulte, mais sa taille n'en était que la moitié ; il avait conservé un peu de duvet, juste à la base du bec. C'est à ce moment qu'il commença à chercher lui-même sa nourriture. Avec sa couleur brun clair et brun foncé, il ressemblait aux feuilles mortes et sèches, et les visiteurs pouvaient rarement le distinguer dans le nid.

M. Finckh fait remarquer que rien dans l'extérieur ne permet de distinguer les sexes, pourtant dans tous les Cagous qu'il a possédés, il a pu voir que l'œil du mâle était toujours plus clair et plus brillant que celui de la femelle.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES ETOURNEAUX

par LOUIS TERNIER

Au moment où paraissait dans la *Revue d'Ornithologie* ma notice sur les Etourneaux, j'ai reçu d'un de mes aimables correspondants d'Angleterre, M. J.-H. Gurney F. Z. S., de nouveaux renseignements sur les déprédations commises par ces oiseaux. Ces renseignements ont été publiés dans le *Zoologist* et dans le *Bulletin ornithologique* de Norfolk, ils viennent corroborer tout ce que j'ai avancé, et la description des ravages faits par les Etourneaux dans les cerisiers me paraît tellement exacte et conforme à ce que je viens d'observer encore une fois dans mon verger, où j'ai de superbes cerisiers, que je ne puis me défendre du désir de la faire passer sous les yeux de nos lecteurs de la Revue. Prenant comme titre de sa note celui de : *Les déprédations des Etourneaux*, M. J.-H. Gurney s'exprime ainsi : « Juillet est le mois pendant

« lequel les oiseaux baccivores prélèvent le plus lourd tribut sur nos vergers

« et nos jardins, au grand détriment des jardiniers indignés. Ceux qui ont

« chez eux des cerisiers de grande taille sont en proie aux déprédations journalières des Etourneaux qui se moquent de la cloche qu'on suspend dans

« les arbres, et qui sont si effrontés qu'on peut à peine les écarter par le bruit

« des armes à feu ou les cris des enfants. Des bandes de ces oiseaux arrivent

« à la fête et on peut les voir emportant audacieusement dans leur bec tous

« les fruits mûrs, préalablement déchirés, sans compter que le sol, autour des

« arbres, est jonché de cerises que ces oiseaux dévastateurs rejettent après

« les avoir entamées seulement partiellement. Un enclos auprès de mon verger est couvert de noyaux de cerises mangées par les Etourneaux. 92 de

« ces noyaux ont pu être comptés sur un espace de 15 yards (14 mètres) et,

« en fait, pas une cerise, excepté quelques-unes qui n'ont pas été entamées

« par le bec de ces oiseaux, n'a pu être sauvée pour être servie sur la table,

« les arbres étant trop grands pour qu'on puisse y mettre des filets.

« Avec les Etourneaux, les Merles et les Geais, dont les jeunes sont en ce moment aussi forts que leurs parents, et si possible encore plus voraces, contribuent à nettoyer les arbres, de même que quelques Grives, mais ces dernières sont moins baccivores que les Merles et on ne doit pas les détruire. Les fermiers de Norfolk gardent aussi rancune aux Etourneaux de déterrer en automne le blé qui vient d'être semé ; ils commencent quand la tige a 2 pouces de haut, ils prennent quelquefois le grain qui germe ou extirpent la tige pour s'emparer des vers et autres insectes qui sont près des racines ; en tout cas, toujours la jeune plante dépérit et jaunit. Les

« Etourneaux creusent la terre sur une étendue de 3 à 12 pouces en longueur, quelquefois 24 pouces, et toujours dans le sens du sillon. En plus de ces ravages, les Etourneaux font aussi une grande consommation dans les agrainages du Faisan d'élevage, tant dans les cages ou mues qu'ailleurs.

« Mais nous ne devons pas charger les Etourneaux outre mesure, ils mangent aussi des insectes, comme l'ont prouvé maintes dissections.

« Les recherches de M. J. Hammond, M. W. E. Collinge, M. R. Newstead, M. J. E. Kelso et Miss Florence ont établi péremptoirement que les insectes forment le fond de la nourriture des Etourneaux pendant plus de la moitié de l'année. »

Les cerises dont les Etourneaux se montrent le plus friands sont les « guignes » dont la Normandie et en particulier l'arrondissement de Pont-l'Évêque, dans le Calvados et une partie de celui de Pont-Audemer, dans l'Eure, exportent en Angleterre une quantité considérable.

Je viens encore, en juin, d'observer et de constater les dégâts causés par les Etourneaux dans les « guigniers ». En trois jours, un arbre pouvant fournir plusieurs grandes caisses de fruits est absolument nettoyé par ces oiseaux. Ils gâchent beaucoup plus de fruits qu'ils n'en mangent, mais ceux qu'ils laissent tomber sous les arbres peuvent ne pas être perdus. Les poulets et les canards en font leur profit. Un fermier m'a assuré perdre trois cents francs par an par suite des ravages faits par les Etourneaux dans ses guigniers. Je pense n'avoir pas été trop loin en proposant à la Commission ornithologique de ne pas classer ces oiseaux comme oiseaux utiles qu'on ne peut détruire même au moment où ils causent des dégâts, et en demandant simplement qu'on les range parmi les indifférents.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (*suite*).

II. — BIOLOGIE DES OISEAUX OBSERVÉS

On sait que sur 145 espèces qui vivent sur les côtes et sont dites marines, il y en a 52 qui habitent les mers du Sud. Elles sont réparties en 26 ou 25 genres. 34 espèces ont été signalées comme visitant Kerguelen et 21 y nichent certainement. Pendant mes deux séjours, j'ai eu l'occasion d'étudier 20 espèces et d'en signaler 22. J'ai pu ainsi observer toutes les espèces y nichant, sauf *Hydrobates nereis* Gould.

SPHÉNISCIDÉS ou MANCHOTS

[Cette famille renferme 17 espèces, réparties en 6 genres ; 7 espèces appartenant à 3 genres différents habitent les régions antarctiques, où paraît se trouver le centre de dispersion de ce groupe.

Ce sont : le Manchot impérial (*Aptenodytes patagonica* Forst.) des côtes du continent antarctique ; le Manchot royal (*A. pennanti* Gray) des îles subantarctiques ; le Manchot d'Adélie [*Pygoscelis adeliæ* (Hombr. Jacq.)] du continent antarctique ; le Manchot papou (*P. tæniatus* (Peale)] de diverses régions du continent antarctique et des îles subantarctiques ; le Manchot antarctique (*P. antarctica* (Forst.)) des îles situées au sud de l'Amérique, et

enfin les 2 Gorfous (*C. chrysocoma* Forst. et *C. chrysolophus* Brandt) qui ont à peu près une distribution identique. Les 4 oiseaux de ce groupe signalés par M. Loranchet sont les seuls qui vivent à Kerguelen.

La famille des Manchots est représentée dans le Nord par celle des Alcédés ou Pingouins].

1. Le Manchot royal (*Aptenodytes pennanti* Gray = *A. patagonica* Forster).

Juv. venant de prendre son plumage, dans ma collection.

♀ ad., Mission Bossière, 1910.

Le Manchot royal ou Grand Manchot est un bel oiseau portant une livrée bleu foncé sur le dos ; le ventre est blanc. Les ailerons sont très développés. Les pattes sont épaisses et noires. Deux taches d'un beau jaune d'or couvrent la région pariétale allant en s'effilant se rejoindre sur la gorge où la couleur passe au blanc. Ces taches tranchent sur le noir de la tête et le font reconnaître de loin.

Le cou est allongé et donne à l'animal une forme élancée. Ils atteignent une belle taille ; le plus gros individu trouvé mesurait (debout) 0 m. 88 de haut et pesait 15 kgr. 100.

On ne les trouve jamais en troupes nombreuses et ils sont souvent isolés. Nous n'en trouvâmes aucun nichant. D'après les renseignements recueillis, ils pondent en octobre. Ils couvent leur œuf unique en le tenant entre leurs pattes et ils le serrent si bien qu'on peut les soulever sans qu'ils lâchent prise.

J'ai vu plusieurs groupes de jeunes achevant de muer en janvier et quelques adultes solitaires.

Les jeunes ont alors une livrée d'un bel éclat, tandis que celle des adultes est plus terne.

Ils semblent affectionner particulièrement les plages voisines du large et rentrent peu dans l'intérieur des baies. Ils s'effarouchent facilement et s'éloignent dès qu'on approche. Si on veut les attraper, ils se défendent à coups d'ailerons et donnent ainsi des claques d'une grande violence.

Quand on les laisse tranquilles, ils se tiennent très droits, la tête levée en l'air dans une attitude digne et ils passent leur temps à se lisser les plumes.

C'est la componction de sa démarche, la beauté de son plumage et la dignité de son maintien qui ont fait sans doute donner à cet animal le nom de Manchot royal (King Penguin). Le cri est semblable à celui des Papous, mais plus bruyant.

J'ai vu des individus isolés en maints endroits depuis octobre jusqu'en mai.

Les seuls endroits où je les ai vus en troupe sont : Port-Noël (une douzaine) (Février), Baie Sud de Port Curieux (une trentaine) (Février-Mars), Presqu'île du Prince de Galles (une quinzaine) (Janvier).

Le capitaine Rallier du Baty dit en avoir vu avec leurs œufs en octobre 1909 sur la côte Est de la presqu'île de l'observatoire.

[Le Manchot royal appartient à la partie nord des régions antarctiques : Détroit de Magellan, îles Falkland, *Géorgie du Sud*, Marion, *Crozet*, *Kerguelen*, *Heard*, *Macquarie*, *Snares*, *Stewart*.

Aux îles Kerguelen, il a été signalé par Vanhöffen, Kidder, Hall ; il y niche en octobre d'après Eaton ; il y mue en décembre et janvier d'après le même auteur, mais en février, d'après Hüsker].

2. Le Manchot papou [*Pygoscelis taxiatus* (Peale) = *P. papua* auct.].

Le Manchot papou est abondant à Kerguelen. Il se reconnaît facilement aux deux taches blanches allongées qu'il porte de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil.

Ils nichent en rookeries, mais beaucoup moins nombreuses que dans l'an-

tarctique. Ils choisissent des terrains plats, secs et couverts d'herbes, quelquefois assez loin du rivage. Ainsi nous vîmes une rookery établie près de Port-Elisabeth, dans un col, à environ 75 mètres d'altitude et à près de 2 kilomètres de la mer. Nous en visitâmes encore dans la Baie Bailey, dans le Royal Sound, dans la Baie des Îles, dans l'île Howe (2 rookeries), dans l'île Maroon et à Port-Curieuse, sur la côte occidentale.

A notre arrivée, le 22 octobre, tous les petits étaient éclos et déjà grands. Nous ne trouvâmes que deux œufs de retardataires. Les jeunes sont d'abord couverts d'un duvet gris et blanc, qu'ils perdent peu à peu ; ils refusent obstinément d'aller à l'eau tant qu'ils n'ont pas perdu leur duvet et revêtu la robe de l'adulte.

Leur nourriture préférée semble être le poisson ; on trouve toujours des cailloux dans leur estomac. Les petits sont d'une grande glotonnerie. Ils se précipitent sur leur parents qui sortent de l'eau, et enfoncent presque leur tête dans le bec de l'adulte qui régurgite la nourriture. Même quand ils ont atteint une assez grande taille et qu'ils commencent à aller à l'eau, ils harcèlent encore leurs parents pour se faire nourrir.

Une fois les jeunes élevés, c'est-à-dire en fin janvier, les parents semblent abandonner Kerguelen, mais les jeunes y séjournent encore, car on y trouve des Papous pendant tout l'hiver, mais en petit nombre.

Ils émettent un cri rauque, rappelant le braiement qui leur sert de ralliement à la mer et qui leur a fait donner le nom de Pingouins par les marins. Ils sont d'un caractère très doux, et ne s'effrayent nullement à l'approche de l'homme. Les mœurs de cette espèce ont été étudiées en détail par M. Meneaux : *Les Oiseaux rapportés par la Mission Charcot.*

[Le Manchot papou habite diverses régions du continent et des îles antarctiques : terres de Graham, Louis-Philippe, etc. ; il remonte au Nord jusqu'aux îles Falkland et Macquarie. Il niche dans les îles *Georgie du Sud, Orcades du Sud, Shetland du Sud, Marion, Crozet, Kerguelen, Heard.* Il a été signalé à Kerguelen par Eaton, Hüsker, en décembre par Vanhöffen, par Kidder (œufs déjà en septembre), par Hall, demi-adultes au commencement de janvier.

Eaton décrit le nid, fait uniquement de feuilles et de pétioles de choux de Kerguelen. Des deux œufs qui constituent la ponte, l'un est toujours beaucoup plus gros que l'autre.]

3. Le Manchot ou Gorfou sauteur (*Catarrhactes chrysocoma* Forster).

Divers œufs dans ma collection.

Ces Manchots sauteurs (crested Penguins) sont appelés Manchots perroquets par les marins. Ils sont d'assez petite taille et ne dépassent guère 45 centimètres de hauteur et 60 centimètres de longueur totale.

La partie supérieure du corps est noir bleuté, la gorge et le ventre sont blancs. L'œil est rouge brique ainsi que le bec. De chaque côté de la tête, il porte une huppe de couleur or vert. Les ailerons sont petits relativement à ceux des autres espèces de Manchots. (Ce sont les Manchots les plus abondants à Kerguelen, on en trouve dans la plupart des îlots du Royal Sound et de la baie Hillsborough.) Ils arrivent en bandes nombreuses à partir du commencement de novembre. Le pays en est couvert en quelques jours. Leurs endroits de prédilection sont les éboulis formés de gros blocs de rochers au pied des falaises. Ils y trouvent des anfractuosités et des abris naturels pour pondre. Ils se déplacent parmi les blocs en sautant « à pieds joints » de l'un à l'autre. Quand ils arrivent du large, ils font un bond en dehors de l'eau et retombent sur leurs pattes parmi les rochers. Ils aiment à jouer au milieu des lames là où la mer brise.

Ils sont batailleurs et bruyants. Leur cri perçant et inharmonieux peut être rendu par l'onomatopée suivante : *Kirii, Kirii, Kirii*.

Le nid n'existe pour ainsi dire pas. Les œufs, généralement au nombre de deux, sont ovoïdo-arrondis, de dimensions moyennes 76×53 .

Nous en avons fait une abondante récolte en novembre et nous pûmes les conserver pendant plusieurs mois ; le blanc en est plus visqueux que celui des œufs de poule ; mais le goût est loin d'être désagréable. Et ils ont constitué pour nous un fonds de nourriture excellent. D'après mes observations l'incubation dure six semaines environ.

Les jeunes grossissent très vite et en une huitaine ils atteignent presque la taille des parents. En février, ils commencent à perdre leur duvet pour prendre le plumage des parents, mais le bec reste noir et la huppe commence à se former.

En mars, les Manchots commencent à quitter Kerguelen et en hiver on n'en voit plus que très exceptionnellement un individu isolé.

[Le Gorfou sauteur vit dans la Terre de Feu, les îles Falkland, Tristan de Cunha, le sud de l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles de la zone orientale : Prince Edouard, Marion, Crozet, *Kerguelen*, Heard, *Saint-Paul*, *Amsterdam*. A Kerguelen il a été signalé par Eaton ; d'après Hüsker, il y niche en novembre ; en décembre d'après Kidder, Vanhöffen et Hall.]

4. Le Manchot à huppe d'or. [*Catarrhactes chrysolophus* (Brandt)].

Ces Manchots sont semblables, mais un peu plus gros que *E. chrysocoma*. Le bec est un peu plus fort et ils portent une membrane rose à la commissure des mandibules. La huppe est d'un beau jaune d'or viv, plus longue que celle de *E. chrysocoma* et elle part du milieu du front en deux touffes qui retombent derrière les oreilles, d'où le nom de *Macaroni Penguin* que lui donnent les Anglais.

Ils sont plus rares que les précédents ; je les ai trouvés uniquement sur la côte occidentale de l'île (Baie Rocheuse, Port Curieuse), il est vrai, en compagnie de *E. chrysocoma* avec lesquels ils paraissent vivre en bonne intelligence. Leur cri diffère complètement, car *E. chrysolophus* pousse une sorte de beuglement sonore. En revanche, les petits sont identiques. En mars, les jeunes ont la taille des parents, la huppe est formée, elle n'est pas d'un aussi beau jaune que celle des parents et elle est moins longue. Le bec est noir. Ces Manchots se font beaucoup moins nombreux.

En mai, avant notre départ, ces Manchots se font de plus en plus rares. Je trouve encore des jeunes qui ont le bec noir et n'ont pas la huppe tout à fait formée.

[Le Gorfou à huppe d'or a une aire de dispersion presque identique à celle du Gorfou sauteur. Il avait déjà été signalé à Kerguelen par Kidder.

Il niche dans la Georgie du Sud et M. Loranchet vient de le trouver aussi nichant à Kerguelen.]

PROCELLARIIDÉS ou PÉTRELS

5. Le Pétrel océanique. [*Oceanites oceanicus* (Kuhl).]

Le Pétrel des tempêtes est connu par tous les marins français sous le nom de *Satanite*, et par les marins anglais sous celui de *Mother Carey's Chicken*. C'est un oiseau qui se tient dans l'Océan Atlantique et ses dépendances et qui, au Sud, ne dépasse pas le Cap de Bonne-Espérance (*Procellaria pelligica* L.). Les marins appliquent le même nom au Pétrel océanique (*Oceanites oceanicus* (Kuhl)) qu'on trouve dans les régions antarctiques et subantarctiques de l'Océan Indien et de l'Océan Atlantique. Il se distingue du vrai

Pétrel des tempêtes par ses *longs tarsi* (0,033 au lieu de 0,022), qui ont une fois et demie la longueur du doigt médian et sont couverts en avant d'une seule longue plaque, par sa queue carrée et la *couleur jaune* du milieu des membranes interdigitales. On le nomme aussi Pétrel des tempêtes de Wilson (Wilson's Petrel).

Ce sont des oiseaux de petite taille qui ne peuvent se tenir debout. Ils ne se réunissent pas en troupes comme la plupart des autres Pétrels.

On le voit voler à l'arrière des navires avec ses petites ailes toujours en mouvement, effleurant d'une de ses pattes pendant la surface de l'eau pour cueillir un animalcule. Jamais il ne s'arrête, jamais il ne plane, jamais je ne l'ai vu se poser sur l'eau.

Les matelots s'amuse à les attraper en pleine mer avec un bouchon amarré à un fil fin que l'on laisse flotter à l'arrière; les Satanites en croisant viennent quelquefois se prendre la patte ou l'aile dans le fil et on peut les déhaler à bord.

Quand on l'inquiète, il vomit sur l'intrus.

Les Satanites ont commencé à arriver en grand nombre à Kerguelen dans le milieu de décembre pour nicher. Ils choisissent des terrains pierreux, des éboulis, soit qu'ils forent un trou sous une pierre, soit qu'ils s'installent dans des interstices au milieu des décombres de rochers. On les entend pendant la saison des amours pousser de petits pépiements dans leur trou, surtout à la tombée de la nuit.

Le nid est très sommairement constitué. Ils pondent un seul œuf (0,034 × 0,025). Le premier fut vu le 24 janvier. Pendant leur séjour, ils vont au large pendant la journée, et le soir au crépuscule, on les voit rallier en grand nombre l'intérieur des baies. Quand la nuit est belle et claire, ils croisent quelquefois en poussant de petits cris comme des poussins.

Le premier petit éclos fut vu le 22 février, il était seul dans son trou et avait quelques jours à peine.

Il était couvert d'un duvet en longues filoplumes d'un gris très foncé. Sa longueur était de 9 centimètres. Le bec était noir et les tarsi très courts comparativement à ceux des adultes.

Il est parfois irrégulier dans sa nidification, car nous avons trouvé deux œufs en deux endroits différents, exposés en plein vent au pied d'un rocher.

[Le Pétrel océanique se rencontre dans l'Océan Atlantique depuis la Grande-Bretagne et les côtes du Labrador jusqu'au continent antarctique, dans l'Océan Indien, sur les côtes de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie. Dans les îles subantarctiques, il pond dans les Orcades du Sud et à Kerguelen. Dans ces dernières îles, Kidder, Eaton, Vanhöffen ont trouvé des pontes en décembre, Hall en janvier et février. C'est après cette période que ce Pétrel entreprend ses grandes migrations qui l'amènent jusqu'au Labrador et pendant lesquelles il mue. D'après Vanhöffen, ces oiseaux cherchent pendant la nuit leur nourriture, qui consiste surtout en petits Crustacés phosphorescents.]

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

La Chasse des Aigrettes au Matto-Grosso (d'après M. Cadiot, de Cuyaba). — Les Aigrettes vivent en bandes innombrables au bord des rivières, lacs, marais et ruisseaux, avec les Tantaes d'Amérique.

La chasse se fait différemment suivant qu'elle est pratiquée par les Indiens ou les Brésiliens indigènes. Les Indiens, avisant au soir les arbres sur lesquels les Hérons sont juchés pour passer la nuit, s'y rendent sans bruit en canot. Ils allu-

ment des feux aux fumées stupéfiantes et durant le sommeil forcé qui en résulte, ils s'emparent prestement des plumes ornementales et relâchent les patients avant que ceux-ci aient eu le temps de revenir de leur surprise.

Pour des sauvages, c'est bien raisonné ; ils se contentent de l'usufruit d'un capital qu'ils conservent soigneusement. Mais, pourtant, quand le procédé ne réussit pas, les flèches à pointe ou à tampon entrent en jeu.

Ces Indiens, Cadiéos, Botucodos, Croados et autres viennent parfois de très loin pour exercer cette chasse amusante.

Les Caciques accompagnés de 5 à 6 hommes, vêtus de brillantes couleurs, s'étalant en dessins originaux sur leur peau brune, se rendent à Cuyaba pour acheter ce dont ils ont besoin : liqueurs, couteaux, haches, pistolets à long canon, poudre, plomb, parfums et eau-de-vie de canne à sucre.

La chasse par les Européens est plus brutale, cynique et sans pitié. Les chasseurs se forment en petites troupes qui en canot indien, qui à cheval, les uns rabattant les Oiseaux vers les autres, et, sans penser aux récoltes futures, c'est à coups de fusil que les Hérons sont abattus. A chaque coup de fusil, c'est un vrai vol de flocons épais de neige vivante qui s'élève et va s'abattre un peu plus loin.

Cette chasse dure quatre mois sur un espace immense, puis les Oiseaux disparaissent de la contrée.

Ces plumes sont expédiées en Europe en suivant le chemin accoutumé du Paraguay, de l'Argentine et de l'Uruguay.

L'Etat de Matto-Grosso fait payer un droit de 600 reis (environ 1 franc) par gramme de plumes emporté.

On y récolte encore des plumes de Miraflorès, de Hérons gris, de Nandous, de Perroquets. M. Cadiot ne donne pas de dates, et il admet, de plus, qu'il faudra bien longtemps avant que la destruction des Aigrettes soit complète au Matto-Grosso. C'est certainement une erreur, si les mêmes errements continuent.

A. M.

Les Petits Oiseaux et la guerre. — Par suite de la pénurie d'ouvriers agricoles (tous mobilisés), nos vignes sont de vrais *harmas*. Dans ces conditions, l'étude des nids comparativement aux autres années est impossible. Les oiseaux n'étant pas dérangés dans leurs amours et l'élevage de leurs couvées par des cultures et des traitements multiples, ont fait des vignes un lieu de repeuplement.

De plus, la guerre aura, j'en suis certain, sur l'accroissement du nombre des petits oiseaux, des résultats notables. Voici quelques-unes des raisons et je serais heureux de voir traiter le sujet par des ornithologistes moins brièvement que par ces simples lignes.

1° Absence de chasseurs ; 2° absence de braconniers ; 3° terres mal cultivées et surtout incultes, fournissant des lieux de refuge pour les couvées et les jeunes, choses qui leur manquent en temps ordinaire ; 4° les gamins, employés aux travaux des champs, n'occupent plus leurs jeudis à dénicher les petits oiseaux ; 5° la hausse du prix du pain a fait supprimer dans les villages un nombre fort élevé de chiens. Ces animaux s'occupaient journellement à battre la campagne. Combien de nids ne détruisaient-ils pas dans leur incessant vagabondage ? A l'heure actuelle, j'entends rarement l'abolement des chiens errants.

Je pourrais certainement citer d'autres causes importantes que nous devons aux conséquences de l'odieuse guerre. J'estime donc ces deux années 1914-1915 comme grandement favorables à la reproduction et à l'accroissement de notre faune ailée.

Saint-Geniès-de-Malgoirès, juillet 1915.

A. HUGUES.

Reproductions en captivité. — J'ai lu avec intérêt, dans le dernier numéro de la *Revue*, la communication des naissances survenues cette année à la ménagerie du Muséum de Paris. A mon humble avis, nous avons tous un peu trop négligé cette rubrique et je me permets d'adresser un appel à mes confrères pour les prier de vouloir bien noter et publier les reproductions, même d'espèces communes, ainsi obtenues dans soit les Etablissements publics, soit chez des amateurs.

Il va sans dire que, prêchant d'exemple, je m'engage pour ma part à signaler ce qui pourra se passer d'intéressant au Jardin zoologique de Marseille, malheureusement fort peu riche.

Certaines espèces, à demi ou complètement domestiquées, reproduisent réguliè-

rement chaque année, tels sont les Canards col-vert et Labrador, les Cygnes tuberculés et noirs d'Australie, les Oies ordinaires de diverses races et diverses espèces de Faisans (dorés, argentés, Amherst, communs), Paons, etc...

Ces dernières années eurent lieu des couvées réussies, qui ne se sont malheureusement pas renouvelées de :

Goélands argentés, Oies d'Egypte (*Chenalopez Ægyptiacus*), Colin de Californie, Bartavelles de Syrie, Perdrix Gandra, *Chauna chacaria*.

Cette année, sauf les espèces communes, le résultat n'a pas été heureux et la seule naissance intéressante que j'aurai à signaler est celle de cinq poussins issus d'un croisement de Paon spicifère mâle et Paon ordinaire femelle. Ces jeunes oiseaux n'ont vécu que quelques jours et sont morts en duvet.

Un couple d'Autruches que possède le Jardin n'a pas eu jusqu'ici de descendants, bien que la femelle ponde chaque année un certain nombre d'œufs ; peut-être ces oiseaux sont-ils par trop dérangés, car le climat n'est nullement défavorable. Marseille, en effet, est la première ville française qui ait eu un élevage d'Autruches ayant réussi.

Il y a environ vingt ans, un couple de Manchots du Cap (*Spheniscus demersus*) avait reproduit, bien que placé dans des conditions cependant peu favorables ;... mais où sont..., etc...

J. L'HERMITTE.

Martinets chassant avec des Hirondelles. — Dans les n^{os} 64-65, 1914, p. 362, je lis une note de M. P. Péguy « Martinets chassant avec des Hirondelles ». Si ce fait est rare en France, il est très fréquent à Sfax.

Le matin de bonne heure, vers 6 heures, le soir, à partir de 5 heures, on peut voir, certains jours, la douzaine de Martinets qui habitent les remparts Nord de la ville, évoluer tantôt très haut, parfois presque au ras de terre, et cela très souvent en compagnie de *Chelidon urbica* et de *Hirundo rustica* ; il est très agréable, pour un œil d'ornithologiste de suivre les évolutions de ces trois espèces, chassant de concert. A la première occasion, je ferai des observations complètes : état de l'atmosphère, direction du vent, etc., etc., et je vous les adresserai.

Il y a lieu de noter que cette année *Chelidon urbica* est bien plus fréquente que d'habitude. Les autres années, cette espèce arrivait par quantités, puis disparaissait de même ; cette année, plusieurs couples ont niché, car j'ai vu hier, 21 juillet, un jeune au sortir du nid dans le camp des spahis, à Sfax, et j'ai vu cette espèce presque chaque jour depuis avril, en nombre restreint d'individus.

Sfax, juillet 1914.

BÉDÉ.

Captures de Busards cendrés dans la Marne. — Permettez-moi de signaler aux lecteurs de la *Revue* deux captures de Busards cendrés (*Circus pygargus* Linné, 1758) faites par moi les 5 et 9 août derniers. Contrairement à ce qui a lieu dans beaucoup de régions de France, le Busard cendré est moins rare en Champagne humide que le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus* (Linné, 1758)). Ces oiseaux, qui quittent la région pendant l'hiver, paraissent revenir chaque printemps exactement au même endroit. Il y a quatre ans, j'avais déjà capturé au même lieu (un étang situé au milieu d'une plaine), un Busard cendré et presque jamais je n'en ai vu autour d'autres étangs, pourtant fréquentés par les Rapaces, particulièrement par les Busards harpayes (*Circus æruginosus* Linné, 1758).

Le n^o 1 avait dans l'estomac des débris d'insectes (Coléoptères) et de petits Rongeurs. Le n^o 2 avait l'estomac vide.

Margerie-Hancourt, août 1915.

M. de la FUYE.

Baie de Sfax. — La baie de Sfax qui s'était dépeuplée presque en totalité, sauf quelques Courlis, Sternes et Flamants, se repeuple à nouveau. Hier, je suivais à la jumelle l'évolution d'une bande de Flamants, à moins de 2 kilomètres de chez moi et il y en avait au moins 200.

Sfax, 5 août 1915.

BÉDÉ.

Gobe-mouches noirs et gris en Tunisie. — Le Gobe-mouche gris (*Muscicapa grisola* L.), que je n'avais capturé que rarement les années précédentes, est fré-

quent à Sfax cette année-ci ; je l'ai observé presque continuellement dans les Tamarix du camp des spahis à plusieurs reprises. J'en ai vu des couples se poursuivre, mais n'ai pas observé de jeunes ni découvert de nids. La même observation a été faite par M. Blanchet, de Sousse, qui a observé dans son jardin une jeune famille déjà élevée et a été assez heureux pour capturer un jeune.

M. Blanchet a capturé un Gobe-mouches noir ♂, espèce rarissime en Tunisie.
Sfax, août 1915. BÉDÉ.

Combat entre un Autour et un Busard harpaye. — Le 26 juillet dernier, je parcourais en bateau plat un grand étang de la Champagne humide, dans l'intention d'y tuer des Busards. Cet étang, qui mesure un kilomètre et demi de longueur, s'enfonce à son extrémité nord dans un bois de chênes qui l'entoure de trois côtés. Cette queue est peu profonde, garnie d'un fourré de joncs presque impénétrable et traversée au milieu par un rû, seul chenal à peu près navigable.

Trois Busards harpays (*Circi æruginosi* (Linné, 1758), s'élevèrent des roseaux, mais hors de portée et s'éloignèrent dans la direction du bois, situé à 300 mètres environ. Tout à coup, un Autour mâle (*Astur palumbarius* (Linné, 1758), reconnaissable à sa queue allongée et à sa petite taille, jaillit de la forêt comme une flèche et se mit à poursuivre le plus grand des trois Busards. La chasse dura quelques secondes à peine. Malgré des crochets désespérés, le fuyard était rejoint, lié par l'Autour comme une Perdrix et les deux oiseaux s'abattaient ensemble au milieu des joncs, entre le rû et le bois.

J'abordai la rive à grand'peine, non sans entrer dans l'eau jusqu'à mi-jambes, mais malgré de longues et patientes recherches dans la forêt vierge des joncs, il me fut impossible de trouver trace du combat. J'espérais qu'à mon approche le vainqueur effrayé s'envolerait, ce qui me permettrait de repérer le lieu où gisait son adversaire. Il n'en fut rien. Les deux oiseaux s'étaient-ils réciproquement blessés à mort ou bien le plus fort, acharné à déchiqueter sa victime, refusa-t-il de se lever? Hypothèse invérifiable. C'est une des plus vives déceptions de ma carrière de chasseur et d'ornithologiste de n'avoir pu connaître le dénouement d'un drame dont le marais a jalousement gardé le secret.

Les Chênes, 26 juillet 1915.

Maurice de la FUYE.

Instinct merveilleux (?) chez les Cigognes. — J'ai remarqué, ou plutôt entendu, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1914, vers 2 heures du matin, les cris d'un vol de Cigognes ; je n'ai pu en évaluer le nombre ni en observer la direction, à cause d'un brouillard intense. Il me semble qu'il faut attribuer le départ anticipé de ces oiseaux aux préparatifs militaires de l'Allemagne et aux mouvements de la grosse artillerie et exercices nécessités par la mobilisation allemande.

Mon observation est corroborée par ce fait qu'à quelques jours d'intervalle on a tué deux de ces oiseaux sur un clocher de Bergerac (Dordogne).

Brive (Corrèze).

BOCIE fils.

Migration des Hirondelles en 1915. — *Hirondelles de cheminée.* — Premières vues aux Eparges (Meuse) le 23 mars. Arrivées à Besançon à partir du 30 mars. Peu nombreuses, bien que leur nombre soit allé en augmentant jusque vers le 10 mai. Rassemblements les 3 juillet, 24 août, 1^{er} et 7 septembre. Je n'en ai plus vu après le 7 septembre.

Hirondelles de fenêtre. — Arrivées le 2 mai et jours suivants. Peu nombreuses. Nombre de nids restant en bon état aux Papeteries des Prés de Vaux vers la fin d'avril : 35. Nombre de nids en bon état à la fin de juin : 86, ce qui dénote une très grande activité. Nombre de nids occupés : 1^{re} couvée : 30 au plus ; 2^e couvée : 16 à 20. Dernières vues le 22 septembre, quelques jours après l'envolée des petits. Les départs ont été si brusques qu'ils ont passé inaperçus.

Martinets noirs. — Arrivée 28 avril. Départs 18-22 juillet. Nombreux.

Le temps ayant été beau et chaud, toutes les couvées ont bien réussi.

Besançon, le 1^{er} octobre 1915.

A. KIRCHNER.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. FÉVRIER, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter les numéros 8, 9 et 11 de la *Revue Française d'Ornithologie*.

M. CH. JEFFERYS, naturaliste et oologiste, 15, Beaufort West à Bath (Angleterre), demande en France et dans les pays neutres des adresses d'amateurs et de marchands d'œufs d'oiseaux.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successesseur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

INSTRUMENTS POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 79

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence.

D^r Millet-Horsin. — Les Oiseaux à Sebduhl-Bar.

Comte de Tristan. — II. Observations sur les Oiseaux des dunes de Nieuport (1914-1915).

M. de la Fuye. — Les Bécassines. II. Bécassine sourde.

P. Bédé. — Les Oiseaux et l'électricité.

Notes et faits divers.

Les graines sauvages et les Oiseaux (A. M.).

Semis et Moineaux.

Le Gypaète barbu dans les Alpes.

Quelques notes ornithologiques du Doubs (Kirchner).

Baie de Sfax (Bédé).

Distinction.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	2 75
—				50 —.....	3 25
—				100 —.....	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

CONTRIBUTION A L'ETUDE ORNITHOLOGIQUE DE LA PROVENCE

par Joseph L'HERMITTE

Ce n'est pas sans hésitations que je me suis décidé à livrer à la publicité le résultat de mes observations ornithologiques pendant ces quelque vingt dernières années ; j'aurais aimé pouvoir les compléter par de plus amples investigations, mais j'ose espérer que ceux qui voudront bien me lire tiendront compte de mon intention de suppléer à l'absence de nombreux collègues, tenus par un devoir sacré de suspendre momentanément, souhaitons-le, leur collaboration à notre chère *Revue*, et si mon travail présente forcément des lacunes, peut-être, avec le temps, d'aimables communications, les rectifications même, que loin de redouter je désire provoquer, permettront-elles de les combler.

Mon idée directrice a été moins de faire œuvre rigoureusement personnelle, tâche presque impossible après mes devanciers, que de mettre à jour les catalogues que publièrent Polydore Roux, Crespon et Jaubert et Lapommeraye ; en effet, ces ouvrages remarquables sont actuellement entachés d'un défaut qu'on ne peut cependant reprocher à leurs auteurs : ils ont vieilli... ; des modifications profondes survenues depuis leur publication ont changé les conditions d'existence de beaucoup d'espèces ; certaines ont diminué dans de notables proportions ou n'ont plus été rencontrées en Provence ; par contre, on a pu constater la présence de quelques autres que les auteurs précités ignoraient ou considéraient comme douteuses.

Il est bien entendu que les confrontations que je pourrai faire entre leurs assertions et les faits actuels ne sauraient avoir le moindre caractère d'une critique, mon seul but sera de comparer notre époque avec la leur.

Je me défends si peu par avance contre l'épithète de compilateur, que j'avoue d'ores et déjà l'origine de mes notes. Si beaucoup sont personnelles, recueillies au cours de chasses que j'ai depuis assez longtemps cessées, mais surtout dans les excursions que je fais aussi souvent que possible à travers la Provence, mon assiduité au laboratoire de M. le D^r Siépi m'a donné l'occasion d'y voir un grand nombre d'espèces capturées dans la région ; de nombreux amis, chasseurs déterminés, veulent bien m'apporter ce qui leur paraît intéressant dans leur butin ; enfin, pendant le mois d'octobre, le marché aux oiseaux vivants où les paysans du terroir viennent quotidiennement écouler leurs prises m'a fourni un appoint qui n'est pas à dédaigner (1).

(1) Ce marché, qu'il ne faut pas confondre avec le marché au gibier, se tient aux environs de la gare, pendant le mois d'octobre. C'est là que les chasseurs au poste viennent se fournir d'appellants. Je le décrirai plus longuement, du reste, en parlant de l'avicéptologie provençale.

La délimitation de mon rayon d'action était chose assez épineuse ; les frontières politiques n'ont rien à voir avec l'ornithologie, pas plus, bien souvent, que certaines bornes qui semblent de prime abord très naturelles et ce, à cause précisément de ce besoin de déplacement qui tourmente plus ou moins les oiseaux à des époques déterminées.

Il me paraît rationnel de prendre comme limites, sans parler de la mer, d'une part le Rhône, d'autre part les Alpes ; mais si je crois juste d'exclure de la faune provençale les espèces qui sont sédentaires dans ces montagnes, par contre, je ne pense pas sortir de la logique en empiétant légèrement sur le Languedoc, à cause de la similitude des deux rives du fleuve.

Ainsi considéré, le pays se présente avec une infinie variété d'aspects qu'on peut cependant diviser en trois grandes zones : littorale, moyenne et sub-alpine.

Dans la zone littorale se trouvent englobées les immenses étendues qui ont nom Crau et Camargue. Ces deux plaines confinent entre elles par le Plan du Bourg (9.739 hectares) qui forme transition, et elles mesurent respectivement 33.142 hectares et 51.239 hectares (1). La première est d'une aridité désertique et parsemée de cailloux roulés ; la seconde, marécageuse, souvent recouverte d'une mince nappe d'eau saumâtre, ce qui, pendant la saison sèche, émaille le sol d'une efflorescence saline excluant presque toute possibilité de culture.

Ce sont ces déserts — et le terme n'est pas exagéré, puisqu'on peut facilement y faire des lieues sans rencontrer âme qui vive — que hantent certaines espèces désespérément accrochées à notre terre française. Je n'en citerai que trois : le Castor, le Flamant et le Ganga.

Le rivage de cette région est naturellement une immense plage, assez régulière, coupée seulement de marais. Aussitôt que le terrain commence à se relever, on trouve un certain nombre de lacs plus ou moins salés dont le plus important est l'Etang de Berre, qui n'est en quelque sorte qu'un golfe, puisqu'il n'est séparé de la Méditerranée que par une insignifiante langue de terre et qu'il communique avec elle par un étroit pertuis.

Après viennent les escarpements calcaires qui forment le bassin de Marseille, véritable chaos de rochers, dédale inextricable de couloirs capricieux où s'infiltre la mer. Il en est ainsi du Cap Couronne à Cassis, avec une seule interruption au milieu de cette côte déchiquetée, la plage de Marseille formée par l'estuaire du minuscule fleuve Huveaune. A Cassis, commencent les grandes falaises qui ne se termineront qu'avec l'Estérel, coupées par endroits de grandes plages, comme celles des Lèques et d'Hyères.

Viennent ensuite les rivages, en majeure partie plats et caillouteux, du département des Alpes-Maritimes.

Dans la zone moyenne, nous trouvons les fertiles vallées de la Durance, de l'Arc, de l'Huveaune, du Gapeau et de l'Argens, pour ne citer que les principales, et les riches plaines des environs d'Aix.

Enfin la zone subalpine se compose des collines médiocrement élevées du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, les unes densément boisées, les autres arides, mais aucune ne présentant un caractère réellement alpin, sauf un îlot presque aux portes de Marseille et qui constitue un véritable paradoxe.

Je veux parler de la forêt de la Sainte-Baume (Var), dont le massif diffère essentiellement des bois environnants. En effet, dans les Bouches-du-Rhône, l'essence sylvestre dominante est le pin sous ses différentes espèces ; il avance assez profondément dans le Var, puis se voit supplanter par le chêne-liège et,

(1) La commune d'Arles est celle de France qui a le plus vaste territoire (95.578 hectares).

un peu plus haut, le châtaignier. Partout le sous-bois est sec et ne présente qu'une végétation assez rabougrie de genêts, de chênes kermès nains et de bruyères. A peine, de ci de là, quelques chênes blancs ou verts, des cistes, des sumacs, des arbusiers et des nerpruns.

La Sainte-Baume, au contraire, présente une flore réellement alpine et excessivement variée ; on y trouve le hêtre en abondance, le tilleul, le frêne, l'if, le houx, etc.

Le sol conserve en tout temps un degré de fraîcheur qui convient aux basses plantes forestières : fougères, muguets, lis martagon, etc., etc... Des sources nombreuses et abondantes y coulent et c'est certainement la localité du pays où la faune sédentaire est la plus dense, à l'encontre de la presque totalité du territoire, lequel, sauf quelques points privilégiés, n'est pas apte à assurer la subsistance de nombreux animaux.

Il me resterait maintenant à étudier le régime des vents et leur influence sur les migrations, mais le sujet a été traité d'une façon si magistrale et si complète par M. le Dr Deleuil, de Salon, dans la *Revue*, que je ne puis qu'y renvoyer ceux que la chose pourrait intéresser.

On peut en somme dire que la Provence est, d'une façon générale, un pays dont la faune sédentaire, très variée en espèces, est relativement pauvre au point de vue du nombre des individus et ce, moins par suite de diverses causes de destruction que je me propose d'étudier plus loin, que par l'effet de la parcimonie de moyens d'existence que leur offre la terre. Cela est si vrai que j'ai pu constater cette année même (1915), dans mes excursions d'avril et mai, que nos collines n'étaient pas plus peuplées qu'autrefois, tandis que j'ai vu une augmentation assez sensible d'oiseaux dans deux ou trois points intensivement cultivés des environs immédiats de Marseille (1).

Par contre, nous sommes exceptionnellement favorisés au point de vue des espèces de passage ; nous devons cela à notre situation au bord de la mer, sur deux voies naturelles de migration. Pour me servir d'une comparaison triviale, mais juste, la Provence, ornithologiquement parlant, est une auberge bien achalandée sur une route fréquentée ; nombreux sont les voyageurs qui s'y arrêtent, mais ils n'y séjournent pas.

1. VAUTOUR ARRIAN. *Vultur monachus* L.

Était autrefois de passage annuel. Je n'en connais aucune capture récente et ne le considère plus comme nôtre.

2. VAUTOUR ORIGOU. *Otogyps auricularis* Daud.

Un sujet au Musée, tué dans la Crau d'Arles. Capture sans doute accidentelle. Je ne crois pas qu'on ait revu l'espèce en Provence. A rayer de notre faune.

3. Vautour fauve. *Gyps fulvus* Gm.

Assez commun autrefois, est devenu rare. Vu un sujet tué en juin 1901, à Eyguières (B.-d.-R.), naturalisé par le Dr Siépi.

4. Néophron percnoptère. *Neophron percnopterus* L.

Encore assez commun en Crau, bords du Rhône et de la Durance. Le Jardin zoologique de Marseille en possède toujours quelques-uns capturés dans la région où l'espèce est sédentaire.

(1) Je compte, du reste, continuer à observer les effets de la suppression de la chasse sur nos espèces sédentaires et de passage.

5. **Gypaète barbu.** *Gypaetus barbatus* L.

T. R. Accidentel. Un sujet tué à Blégiers (B.-A.), le 6 janvier 1898 (au Muséum).

6. **Aigle royal.** *Aquila chrysaetus* L.

De passage, relativement T. C. dans toute la région, aussi bien en plaine qu'en montagne. Les jeunes sont en majorité. Je n'ai jamais vu qu'un seul exemplaire de la forme baptisée *barthelemyi* par le D^r Jaubert, lequel exemplaire me fut montré en 1899 par le D^r Siépi.

7. **Aigle impérial.** *Aquila heliaca* Sav.

T. R. Accidentel. Un jeune tué en 1899 à Comps (Var).

8. **Aigle criard.** *Aquila maculata* Gm.

De passage. R.

Je ne connais aucune capture d'*A. rapax* (Temm.).

9. **Aigle Bonelli.** *Nisaetus fasciatus* (Vieill.).

A. C. Sédentaire. Niche dans les collines au S.-E. de Marseille.

Le dimanche 2 octobre 1910, un individu, blessé dans lesdites collines, vers 2 heures après midi, vint s'abattre sur la promenade du Prado, au milieu de nombreux promeneurs. Pris vivant, il fut offert au Jardin zoologique où il vécut quelque temps.

10. **Aigle botté.** *Nisaetus pennatus* (Gm.).

T. R. Peut-être à cause de sa petite taille qui peut le faire prendre pour une Buse. C'est sous cette dénomination que me fut apportée, le 27 septembre 1908, une femelle en livrée de jeune qui fait partie de ma collection.

M. Cotte dit l'espèce sédentaire dans le Var et notamment dans la chaîne des Maures (*Bulletin de la Société Linnéenne de Provence*, 1909, p. 55. Séance du 14 décembre.)

11. **Pygargue ordinaire.** *Haliaeetus albicilla* (L.).

De passage. R. Généralement en livrée de jeune. (Ile de Riou, Marignane, Camargue.)

12. **Balbuzard fluviatile.** *Pandion haliaetus* L.

De passage régulier. Automne. Mais peu commun.

13. **Circaète Lean-le-Blanc.** *Circaetus gallicus* Gm.

C. De passage. Abondant certaines années. Quelques-uns nichent.

14. **Buse commune.** *Buteo vulgaris* Leach.

T. C. De passage. Quelques-unes sédentaires.

15. **ARCHIBUSE PATTUE.** *Archibuteo lagopus* Gm.

Je ne connais aucune capture de cet oiseau. Jaubert et Lapommeraye le disent très rare et accidentel. Il se peut qu'on l'ait vu chez nous, mais je ne le considère pas comme faisant partie de notre faune.

16. **Bondrée apivore.** *Pernis apivorus* L.

Toujours commune au passage de septembre, mais particulièrement abondante certaines années. R. au printemps.

17. **Milan royal.** *Milvus milvus* L.

De passage, pas commun.

18. **Milan noir.** *Milvus nigrans* Bodd.

De passage régulier, mais sans être abondant.

19. **MILAN GOVINDA.** *Milvus govinda* Sykes.

J'ai signalé cette espèce, me basant sur l'autorité de Z. Gerbe et du D^r Siépi, ainsi que sur quelques captures de sujets identiques à ceux existant au Muséum. Cependant le remarquable Catalogue de M. Trouessart n'en faisant pas mention, je laisse provisoirement subsister le point de doute que j'espère éclaircir quelque jour.

20. **ELANION BLAC.** *Elanus caeruleus* Desf.

Cité par Polydore Roux, capturé par Crespon de Nîmes, l'Elanion paraît avoir déserté nos rivages.

21. **FAUCON LANIER.** *Falco feldeggi* (Schl.).

Encore une espèce à rayer de la faune provençale, l'unique capture citée par Jaubert et Lapommeraye en octobre 1855 ayant été faite aux bords de l'Isère, ce qui l'écarte un peu trop de notre région.

22. **Faucon pèlerin.** *Falco peregrinus* (Tunst.).

De passage régulier automne et printemps, mais jamais commun. Les flots de la rade de Marseille voient nicher quelques couples isolés.

Je ne connais aucune capture de *F. barbarus* L. (Faucon de Barbarie) et de *Falco punicus* Levaill. Juv., bien que les apparitions de ces espèces soient possibles, mais il se peut qu'on les ait confondues avec la précédente.

23. **Faucon hobereau.** *Falco subbuteo* L.

De passage régulier, automne et printemps, mais plus abondant certaines années (exemple 1914). M. J. Cotté affirme que le Hobereau niche dans les Maures (Var) ; il a élevé un jeune capturé à la Môle. (*Bulletin de la Société Linnéenne de Provence*, 1909. Séance du 14 décembre 1909.)

24. **Faucon éléonore.** *Falco eleonoræ* Géné.

Je n'ai jamais rencontré cette espèce que Jaubert et Lapommeraye disent nous visiter quelquefois par sujets isolés. Notre Musée possède 3 spécimens étiquetés « Marseille » sans autres détails.

25. **Faucon émerillon.** *Falco aesalon* Tunstall.

De passage, plutôt en automne, mais jamais commun, surtout les adultes.

26. **Faucon cresserelle.** *Tinnunculus tinnunculus* L.

Très commun, toute la Provence, pousse même des pointes au cœur de la ville de Marseille. Sédentaire, augmenté en hiver de sujets de passage.

27. **Faucon cresserelle.** *T. cenchris* Bp.

De passage surtout au printemps. R.

28. **Faucon kobez.** *Erythropus vespertinus* L.

A. R. De passage plus particulièrement en avril-mai comme le précédent. Je possède cependant un jeune tué à Mazargues, le 26-9-09. L'espèce reproduirait-elle parfois chez nous ?

29. **Autour ordinaire.** *Astur palumbarius* L.

A. R. De passage en août-septembre. Tous les individus que j'ai vus étaient en première livrée. Jaubert et Lapommeraye disent qu'il reproduit en petit nombre dans les localités boisées du Var et des Basses-Alpes.

30. **Epervier ordinaire.** *Accipiter nisus* L.

T. C. au double passage (septembre et avril). Quelques-uns passent l'hiver en Provence. Se reproduit dans les localités montagneuses.

31. **Busard des marais.** *Circus rufus* Schleg.

A. C. Sédentaire (en Camargue) et de passage.

(A suivre.)

LES OISEAUX A SEBDUHL-BAHR

par le D^r MILLET-HORSIN

C'est dans les premières heures du 28 avril que mon bataillon débarqua au cap Hellès. Le silence était à peine troublé par quelques coups de fusil isolés, au loin, dans la plaine de Morto. Il faisait un noir d'encre. A un moment, des Engoulevents se mirent à crier, puis se turent.

Le jour se leva ; nous étions au repos au pied du Château d'Europe en ruines ; sur les débris des créneaux, la population ornithologique de la vieille forteresse était perchée, béante d'étonnement ; c'était une longue rangée panachée de Chevêches, de Cresserines, de Choucas et de Bizets ; ils se regardaient, hébétés, ou voletaient vers les tours ruinées où étaient jadis leurs nids.

Tout à coup, derrière nous, à quelques kilomètres dans la mer, un cuirassé britannique tira ses grosses pièces. La formidable détonation ébranla l'atmosphère, les vibrations nous touchèrent, littéralement ; alors tous ces malheureux oiseaux montèrent, tournoyèrent un instant, les Choucas et les Cresserines clamèrent désespérément, et revinrent se reposer ; mais à ce moment, le monstrueux obus filait par dessus nos têtes, vers Atchi-Baba, en froissant l'air de son chahut de métro aérien. Et les oiseaux s'envolaient encore un coup. Et toute la journée ce fut ainsi, et toute la journée du lendemain, et toutes les autres... Je ne sais trop ce que ça a duré ; quand je suis passé fin juin, évacué, par l'hôpital installé dans le Château d'Europe, il n'y avait plus ni Cresserines, ni Choucas, ni Pigeons, ni Chouettes. Pauvres oiseaux ! Ont-ils fui ce lieu de tumulte, ou bien quelque gamelle hospitalière fut-elle leur dernière demeure ? Car là-bas on mangeait ce qu'on pouvait trouver.

Au sujet des Choucas, beaucoup de mes marsouins me disaient : « M. le Docteur, regardez donc ces Corbeaux argentés. Nous n'avons jamais vu ça en France. » De fait, le Choucas de la péninsule de Gallipoli (de même que celui de Lemnos et de Ténédos) m'a semblé plus gris que celui de France.

Dans le village de Sebduhl-Bahr, tout était broyé. Les maisons avaient été transformées en autant de forteresses par les Turcs, l'artillerie des flottes avait tapé dur ; et dans ce village en purée étaient restés debouts, dans les jardins, pas mal de lilas. La population volatile, affolée, tournait en cercle, pêle-mêle ; il y avait des Cresserines, des Choucas, des Tourterelles (*Turtur auritus*). Et dans une rue, à côté d'un cadavre turec, celui d'une Cigogne, tuée d'un éclat d'obus.

Sur la route, un cimetière, un adorable cimetière musulman, où les stèles de marbre ciselé semblaient pousser de terre avec des mauves et des iris. Le bois de cyprès — oh ! les jolis cyprès ! — était plein de Rolliers et de Corbeaux mantelés, avec quelques Choucas. Pauvre cimetière ! Il a été ravagé par les obus de 77 et par le « Côte-d'Asie-Rapide » (1). (J'en appelle aux souvenirs de ceux qui ont vécu nos heures de bombardement du « Camp des Cyprès »). On y a fait des tranchées — il fallait bien s'abriter — et là, les oiseaux ne sont pas partis. Et pourtant, dans quel état le malheureux bois !

Ça n'a pas même empêché Rolliers et Moineaux francs d'y nicher. Un jour, un Rollier fut tué par un éclatement de shrapnell. Un cuisinier d'escouade sut en tirer un fort bon parti. Puis on les chassa avec des lance-pierres en caoutchouc, on leur lançait les balles des shrapnells turcs, 77 ou 105, on en avait à revendre. Mais il y a toujours des oiseaux.

Et les Rolliers qui nichaient dans les cinq polygones de l'aqueduc en ruines de Morto-Bay ? Eux non plus, malgré les formidables arrosages d'artillerie, n'ont pas émigré.

Dirai-je enfin que, le 17 mai 1915, l'artillerie turco-boche entoura de shrapnells deux cigognes que les canonnières ennemis avaient prises pour des avions ?

Et les hommes ont beau semer la mort, les oiseaux veulent l'ignorer, la nature persiste.

II. OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX DES DUNES DE NIEUPORT (Belgique)

PENDANT LA GUERRE 1914-1915

par le comte J. de TRISTAN

Depuis ma notice, parue dans la *Revue* du mois de juillet, j'ai eu l'occasion de compléter mes observations et d'en rectifier quelques-unes.

Le 12 juin, j'ai trouvé un nid de *Turdus merula*, avec 6 œufs de l'espèce, plus un œuf de *T. musicus*, soit 7 en tout, bleu-vert avec des points noirs ; le lendemain, j'ai trouvé le nid de *T. musicus* 20 mètres plus loin avec 4 œufs de *T. musicus* dedans. Pourquoi donc *T. musicus* est-il allé pondre un œuf dans le nid de son collègue *merula* ?

A la liste il faut ajouter MERLE MAUVIS (*Turdus iliacus*), nichant beaucoup plus au Nord et dont j'ai pourtant trouvé un nid par terre, le 14 mai. Le nid de TRAQUET MOTTEUX signalé derrière la 9^e batterie n'était pas à 0 m. 70 sous terre, mais à 1 m. 70 de profondeur. Depuis le 16 mai, j'en ai retrouvé six autres, tous dans des terriers de lapin et à des profondeurs variant de 1 à 2 mètres.

Les *Saxicola oenanthe* ont donc de plus en plus tendance à nicher sous terre. Décidément les oiseaux adaptent leur mode de vie aux circonstances de lieu et d'ambiance.

Je déclarais à propos des Fauvettes qu'on n'en rencontrait pas dans la région. Or, depuis cette allégation, j'en ai recueilli des pontes de 4 espèces différentes :

F. GRISSETTE (*S. cinerea*), 10, 14 et 15 juin ;

(1) Obus de marine boche, tiré par les batteries turques de Côte-d'Asie, arrive sans bruit, sa vitesse restante étant supérieure à celle du son. Appelé encore par les soldats obus express, Orient express.

F. DES JARDINS (*Curruca hortensis*), 18 juin ;

F. TÊTE NOIRE (*S. atricapilla*), 14 juin ;

F. ORPHÉE (*S. orphea*), 20 juin. Cette dernière d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas considérée comme nichant en Belgique, et qu'elle est déjà rare en France. J'ai trouvé cette ponte dans les dunes, à l'endroit où elles s'évasent pour donner l'embouchure de l'Yser. C'est de là que provenait aussi la ponte de *Lanius rufus* dont j'ai parlé antérieurement.

Un lapsus calami m'a fait écrire Bruant fou au lieu de BRUANT PROYER. J'ai trouvé depuis deux autres pontes, dont une de 5 œufs, de cette intéressante espèce (14 juin et 24 juillet).

J'ai trouvé une vingtaine de pontes des deux espèces *Sylvia icterina* (non *S. ambigua*) et de *S. polyglotta* et j'en ai recueilli une quinzaine (8 de *polyglotta* et 7 d'*icterina*) ainsi qu'une demi-douzaine de nids admirablement construits, pour mes collections personnelles. Ces oiseaux sont très abondants aux abords du lieu dit l'Eclusier.

J'ai omis, à propos des Alouettes, de signaler l'ALOUETTE ORDINAIRE (*A. arvensis*), très commune ici ; 3 nids recueillis les 12 mai, 15 mai et 9 juin.

Une ponte de CINI (*Serinus hortulanus*) ;

Une ponte de PIE-GRIÈCHE ROUSSE (*Lanius rufus*) ;

Un œuf de COUCOU dans un nid d'*Emberiza citrinella* ;

Une ponte de ROUGEQUEUE DE MURAILLE (*R. phoenicurus*) ;

Une ponte de TITHYS (*R. tithys*).

De plus, je suis certain de la présence, ici, de la LINOTTE BORÉALE (*Cannabina borealis*) ; j'ai recueilli plusieurs pontes, l'oiseau étant sur le nid ou auprès.

Les Paridés que j'avais exclu de ma liste ont droit d'y paraître avec le *Parus communis*, dont j'ai trouvé un nid il y a deux jours (17 juin).

Les espèces vraiment maîtresses des dunes sont *Anthus*, de toutes espèces, *Saxicola ananthe*, *Fringilla chloris*, *Cannabina linota*. Elles forment le fond de la faune ornithologique et cela en quantités considérables.

Parmi les Goélants dûment identifiés et déjà signalés dans la notice, j'ai noté : les ARGENTÉS (*L. argentatus*) ; les TRIDACTYLES (*L. tridactylus*) ; le RIEUR (*L. ridibundus*) et le GOÉLAND A MANTEAU NOIR. Je retrouve dans mes notes l'observation, deux fois, de STERCORAIRES PARASITES ; d'une bande d'OIES SAUVAGES (28 février), d'un vol de GRUES, vers la même date ; de quelques HÉRONS CENDRÉS et BÉCASSINES, sur les bords de l'Yser.

Parmi les Echassiers, il faut noter, comme ayant niché : PLUVIER A COLIER (*Charadrius hiaticula*), 11 juillet ; POULE D'EAU (*Gallinula chloropus*), 28 juin ; FOULQUE NOIRE (*Fulica atra*).

Enfin le RALE DE GENÊTS (*R. crex*), le RALE D'EAU (*R. aquaticus*), le CHEVALIER GUIGNETTE (*Totanus calidris*) et la BÉCASSINE COMMUNE (*Scolopax gallinago*), ont niché également au bord de l'Yser, entre Nieuport-ville et la mer.

En somme, certaines espèces ont pris des précautions dès la première couvée pour la construction de leurs nids. Le bruit de la canonnade, quelque intense qu'il soit, n'influe pas ou très peu sur la réussite de l'incubation, et j'ai pu constater ce fait sur nombre de nids de certaines espèces, telles que Fauvettes, qui, par négligence ou insouciance, les avaient installés comme d'habitude, sans se préoccuper des circonstances spéciales où elles se trouvaient.

(Après la guerre, M. de Tristan publiera dans la *Revue* un travail plus complet sur cette intéressante question. A. M.).

LES BÉCASSINES

par Maurice de la FUYE (*suite*)La Bécassine sourde (*Lymocryptes gallinula* Kaup)

Les naturalistes ont fait de cet oiseau un genre spécial ayant pour caractères certaines particularités d'ordre anatomique. C'est le même oiseau que Brehm désigne sous le nom de *Philolimne gallinule* (du genre *Philolimnos* ou Bécassine des tourbières). Degland et Gerbe l'appellent simplement Bécassine gallinule (*Gallinago gallinula*).

Noms vulgaires : Petite Bécassine. Bécassine souris. Bécassine muette. Demi-Bécassine. Jacquet. Becco, Beccot, Bécot ou Bécol (Normandie). Matrat (Jura). Deux-pour-un (Basse-Seine). Harripon. Boucriole ou Bequerolle. Pas-de-Bœuf. Bécasson.

Taille : 0 m. 16 à 0 m. 17. Envergure : 0 m. 41. Bec : 40 à 43 mm. Aile : 104 à 110 mm. Tarse : 20 à 24 mm. Doigt médian, ongle compris : 28 à 30 mm. 12 rectrices à la queue. Poids : 75 grammes environ.

La Bécassine sourde se distingue aisément des deux autres espèces. 1^o Elle est beaucoup plus petite. 2^o Elle a le bec plus court, 4 centimètres au lieu de 7 (Bécassine ordinaire) ou de 6 (Bécassine double). 3^o Le dessous du corps est entièrement blanc et dépourvu de barres transversales brunes développées à des degrés variables, mais toujours apparentes, chez les grandes Bécassines. 4^o Le dessus de la tête porte une large bande médiane noire tachetée de roux, au lieu de deux bandes séparées par une ligne claire. 5^o Elle porte, au-dessus de chaque œil, un trait sourcilier noir et fin.

Mâle et femelle adultes. — Livrée pareille chez les deux sexes. Dessus du corps noir varié de jaune et de roux foncé avec des reflets verts ou violacés. Une longue ligne jaune règne de chaque côté du dos. Croupion noir violacé. Rectrices noires bordées de roux. Menton blanc. Cou, poitrine et flancs gris fauve, marqués de brun roux et de brun foncé. Abdomen blanc. Bec noir avec base jaune. Pattes grisâtres et teintées de vert aux articulations. Iris noir.

Le plumage est plus roussâtre au printemps, plus brillant en été. Les jeunes sont plus ternes que les adultes. La mue est double.

Les variétés accidentelles semblent plus rares que chez les autres espèces. Degland et Gerbe citent un oiseau à rémiges entièrement blanches.

* * *

Distribution géographique et migrations. — La Bécassine sourde est un oiseau un peu plus septentrional que la Bécassine ordinaire. La Russie et la Sibérie occidentale paraissent être les pays où elle se reproduit en plus grand nombre. En été, elle est assez commune en Scandinavie et dans les provinces russes riveraines de la Baltique, la Livonie et la Lithuanie surtout.

Ses migrations suivent à peu près le même chemin que celles de la Bécassine ordinaire. Je renvoie donc sur ce point à mon précédent article. Elle va en Afrique, mais ne dépasse pas la première cataracte du Nil. Beaucoup hivernent en Grèce et en Espagne. Elle est abondante en Egypte. On en trouve quelquefois de dix à vingt dans un même petit champ de coton. En Asie il y en a aussi. Elles nichent en Sibérie dans le Nord et l'Est, mais en moins grand nombre qu'à l'Ouest.

D'après Jerdon, elles apparaissent aux Indes en même temps que les Bécassines ordinaires et repartent avec elles. Elles visitent toute la péninsule indienne.

En France, les dates des passages diffèrent légèrement. L'été elle arrive en août, donc un peu plus tard que la Bécassine ordinaire. Elle semble séjourner moins volontiers l'hiver. D'après M. Ternier, elle est plus abondante chez nous en novembre, avant les gelées, et en mars, époque à laquelle son repassage est rapide. En tout cas elle a disparu longtemps avant la Bécassine ordinaire.

Les dates de ses passages varient nécessairement selon les latitudes. J'ai observé qu'elle redoute la gelée plus que la Bécassine ordinaire, mais pas au point de disparaître dès les premiers jours de froid. J'en ai tué une le 1^{er} janvier 1903, en Champagne humide, au bord d'un étang entièrement gelé.

Je crois que si l'hiver est clément, quelques individus hivernent chez nous, au moins dans le Centre et le Sud, mais en proportion moindre que les Bécassines ordinaires, par rapport au nombre total des migrateurs de l'espèce.

Lieux fréquentés. — La Bécassine sourde fréquente les mêmes lieux que la Bécassine ordinaire. Pourtant elle a une préférence plus marquée pour les endroits bourbeux, les eaux saumâtres. A cette particularité elle doit, comme je l'ai dit, le nom dont Brehm l'a baptisée « *Philolimos* ». Ainsi, au bord d'un étang, elle sera moins près de l'eau que l'autre. Dans un pré arrosé par un ruisseau fangeux, un égoût de cour de ferme, par exemple, elle choisira l'endroit où l'eau stagnante aura produit le plus épais bourbier.

Elle aime beaucoup les étangs complètement vidés au moment de la pêche et où ne reste qu'une épaisse couche de vase. Les pas des bestiaux lui plaisent, ce qui l'a fait surnommer « Pas-de-bœuf » dans certaines régions.

Elle va plus volontiers dans les herbes que la Bécassine ordinaire, sans pourtant affectionner les fourrés très épais. C'est un oiseau de couvert moyen. Ainsi elle se tapit dans les touffes de glaïeuls ou d'iris des marais, ce que ne fait pas l'autre.

Régime alimentaire. — Elle emploie, pour s'alimenter, les mêmes procédés que la Bécassine ordinaire. Mais il n'est pas très aisé de préciser quelle est sa nourriture préférée, car, plus encore que l'autre, elle mange la nuit. Le plus souvent, quand on la tue, son estomac est vide. On sait cependant qu'elle mange beaucoup de graines d'herbes aquatiques. Cette particularité est d'ailleurs indiquée par son estomac très musculéux.

Habitudes. — Les habitudes de la Sourde présentent des différences importantes avec celles de la Bécassine ordinaire. D'abord elle reste jour et nuit dans les marais, tandis que l'autre exécute un mouvement de va-et-vient entre les marais et la plaine. Puis autant l'une est sauvage ou variable dans ses attitudes, un jour partant de loin, le lendemain de près, autant la Sourde est régulière. Elle part pour ainsi dire toujours de près. Il faut lui mettre le pied dessus, ce qui a fait dire qu'elle n'entend pas venir le chasseur, d'où son nom de Sourde.

Elle ne crie pas en partant, motif d'un de ses noms vulgaires (Bécassine muette). Un individu qui s'envole ne fait pas partir les autres. Une seule fois, j'en ai fait lever deux ensemble, mais elles étaient l'une contre l'autre dans le même pas de vache. Enfin presque jamais elle ne va se remettre bien loin.

Au même degré que la Bécassine ordinaire, ou mieux encore peut-être, elle sait se dissimuler à terre. On l'approche de beaucoup plus près et pourtant il est très difficile de la distinguer sur le sol. Quelques rares profession-

nels y parviennent cependant, témoin ces chasseurs d'autrefois, économes de leur poudre, qui, ayant découvert l'oiseau tapi sous l'arrêt de leur chien, se gardaient bien de le faire partir et l'assommaient avec la baguette de leur fusil.

Vol. — On a dit, écrit et répété qu'autant la Bécassine ordinaire avait un vol déconcertant et rapide, autant la Sourde était facile à tirer, car elle vole lentement et ne fait pas de crochets. Cela dépend. Sans doute son vol est beaucoup plus lent. Si elle fait du 45 à l'heure, c'est bien son maximum. Mais parfois elle adopte les allures incertaines des papillons ou des chauves-souris, surtout lorsqu'il y a du vent. Le coup d'aile devient brusque et au total l'oiseau peut être plus dur à tirer qu'une Bécassine ordinaire. Les chasseurs de la Somme et de la Basse-Seine ont tous dans leur sac des histoires de Bécots manqués huit ou dix fois de suite, par de bons tireurs stupéfaits de leur maladresse. Elle n'accomplit pas d'évolutions systématiques, de crochets normaux. Tantôt elle commence ses papillonnements aussitôt levée. Tantôt elle file droit pendant quelques mètres et paraît vouloir continuer ainsi, puis, tout à coup, se met à changer trois ou quatre fois de direction ; elle peut même perdre en apparence toute espèce d'intention à ce sujet et ressembler à une feuille de papier ballottée au gré du vent. Il lui arrive aussi, après s'être élevée, de plonger vers le sol, surtout au-dessus des grands roseaux, comme si elle voulait s'y dissimuler.

Ses vols sont courts, habituellement de 50 à 100 mètres. On peut la relever plusieurs fois et elle ne va guère plus loin au deuxième ou troisième vol qu'au premier. Un moment vient pourtant où elle prend un grand parti et va se poser hors de portée de la vue.

En somme, c'est un oiseau qui semble craindre de se montrer, de rester en l'air et de faire du bruit. C'est un crépusculaire qui rappelle un peu la Bécasse par ses mœurs et par son attitude.

Voix. — Ce n'est guère que le soir qu'on entend le cri de la Bécassine sourde. Brehm dit qu'il se compose de deux sons : un cri perçant qu'on peut rendre par « *kiz* » et un cri sourd qu'on exprime par « *aetch* ».

Son cri d'amour est « *tettettetetet* ». Elle le lance parfois pendant quatre à six secondes sans interruption.

Reproduction. — La Bécassine sourde se reproduit dans les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie, principalement en Sibérie, en Russie (selon Temminck, on trouve beaucoup de nids aux environs de Pétrograd), en Scandinavie et dans l'Allemagne du Nord. Homeyer en a trouvé en Poméranie, Støeter en Westphalie.

Elle ne niche pas en France ni en Hollande (Temminck). Un centre de nidification important se trouve dans le nord de l'Ecosse, un autre en Pologne. M. Ternier dit qu'elle niche dans les climats tempérés, surtout dans la Russie méridionale. Mais il paraît certain, d'après la plupart des auteurs, que le plus grand nombre de ces oiseaux niche très au Nord.

La nidification serait un peu plus tardive que celle de la Bécassine ordinaire. Elle a lieu en mai, quelquefois dans les derniers jours d'avril.

Comme l'autre, elle se fixe dans des marais ou des queues d'étangs. Elle choisit une place garnie d'herbes, de roseaux ou de laïches. Le nid consiste en une excavation pratiquée au haut d'une petite éminence et tapissée de quelques brins d'herbes.

La ponte a lieu en mai. Elle est de 4 œufs (Degland et Gerbe disent 4 ou 5), priformes, à coquille lisse, d'un vert olive terne, marqués de taches gris-bleu et brun-noir. Ces marques sont quelquefois assez abondantes pour couvrir les deux tiers de l'œuf.

Généralement les œufs sont plus épais au petit bout que ceux de la Bécassine ordinaire.

Dimensions : 0,035 sur 0,025. L'incubation dure 16 ou 17 jours. L'éducation des jeunes ne présente aucun caractère particulier à l'espèce.

(A suivre.)

LES OISEAUX ET L'ÉLECTRICITÉ

par P. BÉDÉ

Dans le numéro de février 1915, M. André Godard a attiré l'attention des naturalistes sur les dangers que peuvent présenter les transmetteurs d'énergie électrique pour les Oiseaux.

Je me permets d'apporter une légère contribution à cette étude en exposant les faits que j'ai observés ici et que je puis constater à chaque instant.

Les fils électriques transmettant l'énergie et la lumière à Sfax sont placés sur des poteaux d'une dizaine de mètres de hauteur et traversent le chenal des petits voiliers du vieux port avant d'entrer en ville. A l'intérieur de celle-ci, ces fils sont supportés par des consoles scellées dans les murs des maisons. Ces fils en bronze nu sont de diamètre variable, et la tension du courant est de 110 volts en courant continu.

Au-dessus du chenal, ces fils, au nombre de 9, sont placés en trois étages distants de 25 centimètres les uns des autres.

Les fils téléphoniques et télégraphiques aboutissant à la poste sont également en bronze, ils bordent les principales routes arrivant à Sfax, ainsi que les deux lignes de chemin de fer de Sfax à Gafsa et Metlaoui-Tozeur et de Sfax à Sousse et Tunis.

Je répondrai maintenant aux diverses questions posées par M. Godard :

1° Faits établissant que les oiseaux sont tués dans leur vol par la rencontre des fils ?

a) A ma connaissance aucun oiseau n'a été trouvé mort par la rencontre des fils servant au transport de l'énergie électrique.

b) Par contre, un certain nombre d'espèces se sont blessées ou tuées par la rencontre des fils télégraphiques.

Voici des faits :

Le 28 novembre 1908 on m'apporte une femelle de Grue cendrée (*Grus grus* L.). Large blessure en avant de la poitrine ; trouvée morte par un indigène en dessous des fils télégraphiques de la ligne Sfax-Gafsa, non loin de Sfax.

Le 8 janvier 1911 on m'apporte un Flamant (*Phoenicopterus roseus* Pall.), trouvé suspendu aux fils télégraphiques sur la ligne de Sfax-Gafsa, près du Founi (80 kilomètres S.-O. de Sfax) ; aile désarticulée, pas d'autre blessure apparente.

Le 10 avril 1912 on m'envoie, pour être naturalisés, deux Flamants trouvés pendus par les pattes et les ailes, un peu après Graiba (68 kilomètres S.-O. de Sfax) ; pas de blessures apparentes.

Le 15 mai 1912, encore un Flamant capturé dans les mêmes conditions près du Founi, paraît n'avoir aucune blessure.

Le 15 mai 1913, encore un Flamant trouvé accroché aux fils télégraphiques après Metlaoui (243 kilomètres S.-O. de Sfax), sur la ligne de Metlaoui-Tozeur ; ce dernier avait une aile brisée, des blessures aux deux cuisses et en avant du sternum.

Outre ces faits que j'ai notés, je sais de source absolument certaine que chaque année, au moment des passages qui se font généralement la nuit, on trouve le long de la ligne, pendus aux fils télégraphiques, de ces oiseaux et seulement aux deux endroits cités précédemment, près du Founi et entre Metlaoui et Tozeur.

Il y a lieu de remarquer que la ligne télégraphique, près du Founi, recoupe la steppe de l'Ouest à l'Est jusqu'à Graiba d'une part et Mezzouna de l'autre, en passant non loin de la sebkha En Nouail, où les Flamants se rendent régulièrement ; cette sebkha paraît être la première étape de leur voyage de migration en venant du Nord pour se rendre dans le Sud Algérien, après qu'ils ont suivi la côte depuis le golfe d'Hammamet jusqu'au sud de Sfax, où on les rencontre fréquemment, pour partir dans la direction du chott Rharsa, soit en passant entre les djebels Aiacha et Berda, où peu après leur chemin est jalonné par la sebkha El-Guettar, pour rejoindre le chott par le Draa-el-Djerid, après avoir côtoyé le Cherb au Nord ; soit en rejoignant directement le chott Djerid par la passe du Fedjej, et en suivant les bords pour gagner le Rharsa en rejoignant le premier itinéraire au Draa-ed-Djerid.

Entre Metlaoui et Tozeur la ligne télégraphique coupe obliquement la plaine du N.-E. au S.-O. et passe notamment par l'étroite bande de terrain qui sépare le chott Djerid du chott Rharsa, déjà citée plus haut, appelée Draa-ed-Djerid.

Là encore, les bandes de Flamants qui se rendent dans le Sud pour nicher (*in de Sedlitz, R. F. O.*, page 330, 1914), trouvent sur leur passage la ligne télégraphique où nombre d'entre eux se tuent.

Les Flamants ne sont pas les seules victimes de ces pièges toujours tendus ; dans mes conversations avec les chefs d'équipes de la ligne du Sfax-Gafsa, il m'a été signalé d'une façon certaine les captures suivantes :

Une Outarde (*Houbara undulata* Jack.), qui est restée suspendue aux fils, près de Mezzouna (100 kilomètres S.-O. de Sfax).

Très fréquemment ces mêmes chefs d'équipe ont trouvé mortes, à terre, sous les fils, des Cailles (*Coturnix coturnix* L.), au moment des passages notamment à Mezzouna et avant Sened, à la maisonnette 17 (140 kilomètres S.-O. de Sfax).

Ces faits m'ont été confirmés par des conducteurs de la voie et par des chefs de gare.

Tous ces oiseaux se blessent ou se tuent de nuit, et c'est le matin au cours des tournées qu'on les trouve.

En ce qui concerne les Flamants, une seule fois j'ai vu une colonne de plusieurs milliers d'individus en migration de jour ; c'était au mois de juillet 1904, sur la route de Sfax à Gabès, près d'un point appelé El-Achichina, à une soixantaine de kilomètres au S.-O. de Sfax. Ces oiseaux qui venaient de l'Ouest allaient vers la mer ; il était environ 4 heures du soir.

2° Ou tués par électrocution lorsqu'ils se perchent sur un fil chargé de fluide ?

A ma connaissance, aucun oiseau n'a été tué par électrocution au contact des fils chargés d'électricité ; en répondant à la question n° 7, je montrerai qu'au contraire, et sous les conditions qui existent à Sfax, les oiseaux n'ont rien à craindre de ce fluide.

3° Dans ce dernier cas, nature du fil (fil de fer ou de cuivre, télégraphe, téléphone).

A Sfax, le fil de bronze est uniquement employé.

Ici, je suis obligé d'invertir l'ordre des demandes.

7° Faits établissant que les fils électriques causent peu ou point de préjudice aux oiseaux.

Je divise cette question et j'en écarte le cas pour lequel j'ai répondu en traitant le premier cas où les fils tendus à peu de distance du sol forment un piège perpétuel où les oiseaux viennent buter pendant leurs voyages nocturnes, pour examiner ici simplement le cas où l'oiseau se perche sur les fils.

a) Fils servant au transport de l'énergie électrique à Sfax.

Voici les espèces que j'ai observées se posant sur les fils servant au transport de l'énergie électrique et de la lumière (courant continu 110 volts) sans qu'ils en soient incommodés.

Moineau espagnol (*Passer hispaniolensis* Temm.), très commun à Sfax, fréquemment observé.

Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica* L.). Au moment où les Hirondelles se réunissent pour émigrer et pendant un certain nombre de jours, fin août, on peut observer le soir, par milliers, les oiseaux qui viennent se percher sur ces fils et cela sans aucun inconvénient pour eux ; d'un bout à l'autre d'une voie très fréquentée à Sfax, la rue Pasteur, les Hirondelles se tiennent blotties les unes contre les autres sur tous les fils.

Pigeon domestique, observé plusieurs fois se perchant sur ces fils, rue de Thyna, à Sfax, près de l'école supérieure, dans les tours de laquelle ces oiseaux vivent presque en complète liberté.

Perruche. J'ai vu cette année, sur ces fils, une petite Perruche qui vivait en liberté depuis plus d'un mois en compagnie des Moineaux.

b) Fils téléphoniques.

A Sfax, les jeunes *Passer hispaniolensis* Temm. se réunissent chaque soir par milliers sur les fils téléphoniques près de la poste, en face du Contrôle Civil, sans aucun inconvénient pour eux.

c) Fils télégraphiques.

J'ai observé sur les fils télégraphiques les espèces suivantes, qui paraissent parfaitement à l'aise sur ce genre de perchoir :

Cerchneis tinnuncula L. Une seule fois, à Zannouch.

Athene noctua glaux. Fréquemment.

Merops apiaster L. Fréquemment.

Upupa epops L. Fréquemment.

Coracias garrulus L.

Passer hispaniolensis Temm. Très fréquemment.

Fringilla spodiogena Bp. Fréquemment.

Emberiza calandra L. Peu fréquemment.

Calandrella minor minor. Fréquemment.

Galerida cristata L. Fréquemment.

Lanius dealbatus Dephil. Fréquemment.

Lanius senator senator L. Fréquemment.

Muscicapa grisola L. Fréquemment.

Ruticilla moussieri O. Guill. Fréquemment.

Saxicola hispanica hispanica L. Fréquemment.

Ædon galactodes Boie. Une seule fois à Mezzouna.

4° Une espèce d'abord décimée s'habitue-t-elle à ces obstacles ?

Dans le vieux port de Sfax les fils servant au transport de l'énergie électrique traversent perpendiculairement le chenal.

Chaque jour les Mouettes volent, et sans inconvénient aucun, auprès de ces fils. J'ai remarqué souvent que des Mouettes, arrivant en plein vol, droit sur l'obstacle, à moins d'un mètre des fils, exécutaient alors un crochet vers le haut ou une dégringolade qui leur faisait éviter l'obstacle. Jamais je n'ai observé de choc et mes observations sont répétées, puisque j'habite exactement en face du passage des fils d'énergie électrique.

De même, cet hiver, j'ai vu des Cormorans éviter très adroitement l'obstacle et avec une souplesse que je n'aurais jamais soupçonnée chez un oiseau paraissant si lourd et si difficile à s'enlever.

Les principales espèces que j'ai vu agir ainsi sont :

Larus ridibundus L.

Sterna minuta.

Hydrochelidon leucoptera Schinz.

Phalacrocorax carbo L.

Hirundo rustica L.

Pigeons domestiques.

Je n'ai jamais fait d'observation analogue en campagne, en ce qui concerne les fils télégraphiques. Dans nos steppes immenses, les oiseaux de jour évitent facilement ces obstacles.

5° Nombre d'oiseaux tués à votre connaissance.

J'ai répondu à cette question en traitant la première demande.

6° Remèdes possibles.

J'avoue franchement que je ne vois aucune réponse à faire à cette question. On ne peut supprimer les fils télégraphiques et si on place les fils plus ou moins haut, le danger reste le même pour les oiseaux.

Conclusion. — En résumé, à Sfax, les fils de transport de l'énergie électrique ne causent aucun mal à la faune ailée.

Seuls les fils télégraphiques tendus dans les steppes forment écran et sont causes chaque année que de nombreux oiseaux sont tués.

Je serais heureux de comparer ces quelques observations avec celles faites en d'autres contrées, peut-être les conclusions ne seront-elles pas semblables ; cela tiendra à la nature du fluide qui est transmis par les conducteurs, et à la tension de ce fluide, dans les fils de transport d'énergie électrique, mais en ce qui concerne les fils télégraphiques, je suis certain que les conclusions seront les mêmes dans toutes les régions.

Sfax, le 26 juillet 1915.

NOTES ET FAITS DIVERS

Les graines sauvages et les Oiseaux. — Les amis des Oiseaux pourraient faire des études intéressantes en recherchant quelles sont les graines sauvages dont les Oiseaux se nourrissent aux diverses saisons et surtout en automne et en hiver. M. Richard a remarqué que la Nonnette mange en automne (8 novembre) les graines de Galéopsis (*G. tetrahit*) ; les Bouvreuils, les Pinsons font de même ; les Verdiers, au printemps ; les Pinsons de neige, s'ils sont domestiqués. Les Gros-becs, les Tarins, les Chardonnerets, les Sizerins, les Cinis, les Linottes, les Pinsons communs, les Pinsons d'Ardenne, mangent les fruits de l'aune, du peuplier ou du bouleau, etc. Ces graines tombées ou sur l'arbre constituent un aliment précieux pour la mauvaise saison. On calcule qu'il y a un million de graines d'aune au kilogramme,

A. M.

Semis et Moineaux. — Un lecteur du *Sillon romand* recommande de répandre à la volée de la chaux en poudre sur les semis afin de les protéger contre les déprédations des Moineaux. Au moment où commence la levée, jamais plus les Moineaux n'ont attaqué ses semis. Ce procédé, facile et peu coûteux, a un deuxième avantage, c'est d'éloigner en même temps les limaces.

Le Gypaète barbu dans les Alpes — Le Gypaète barbu est considéré aujourd'hui comme une espèce éteinte dans les Alpes suisses. Le dernier fut capturé en février

1886 à Viège et se trouve monté au Musée de Lausanne. En octobre 1898, M. P.-E. Freke, anglais, en aperçut un au-dessus de Finhaut, dans le Valais. Il se nourrit uniquement de proies vivantes, comme jeunes chamois, marmottes, lièvres, chevreaux, agneaux, etc., proies encore assez abondantes dans les Alpes pour nourrir de nombreux couples. Si les chasseurs veulent l'épargner, il pourrait peut-être revenir dans son ancien domaine, car, comme le dit M. Ghidini (in *Nos Oiseaux*, p. 128, 1914), il niche encore régulièrement dans les Alpes-Maritimes, sur les montagnes des hautes vallées de la Stura di Demonte. Le troupeau de chamois des chasses royales italiennes, sûrement le plus nombreux des Alpes entières, lui assure une vie assez facile. Les gardes de ces chasses ne le tirent point, et, sur ces domaines de la couronne, son existence est relativement assurée. Ses mœurs de Vautour le poussent cependant aux longues pérégrinations sur les chaînes Cottiennes et Graies, où il trouve facilement un chasseur heureux de tirer un Rapace de cette taille.

Le dernier sujet de la vallée de la Doire Baltée est le mâle adulte que M. Paganoni tira le 29 octobre 1913, à 2.500 mètres d'altitude, sur les montagnes du val de Rhêmes. Ce jour-là, de bon matin, et sous une pluie battante, ses chasseurs observèrent sur le rebord d'un rocher un gros oiseau qui secouait ses ailes sous l'averse. Ils reconnurent sans difficulté le Vautour solitaire qui habitait la vallée depuis plusieurs années. Atteint par une balle de chamois, au milieu du dos, le Rapace tomba dans un ravin, après un vol d'environ 200 mètres. Il a été donné au Musée de la section d'Aoste du C. A. I. En chair il mesurait 2 m. 80 d'envergure, plus de 1 mètre de long et pesait presque 7 kilos.

Quelques notes ornithologiques du Doubs. — Plusieurs passages de Cigognes ont été observés dans notre région (Montbéliard, 15 août ; Saint-Hippolyte, 15 août ; Verceul, 17 août ; Seloncourt, 29 août).

On prétend que par suite de la fermeture de la chasse, pendant deux années, le gibier a augmenté dans une proportion nuisible à l'agriculture. Seuls les Perdreaux et les Étourneaux sont un peu plus nombreux que d'habitude.

Deux Buses se sont montrées cet été dans notre ville même ; mais le fait n'a rien d'anormal.

Besançon, le 1^{er} octobre 1915.

A. KIRCHNER.

Baie de Sfax. — Au moment de clore ma lettre, un petit Maltais m'apporte *Fulica atra*. Cette espèce, qui avait disparu totalement de notre région et que je n'ai pas vue hier est, paraît-il, apparue aujourd'hui. J'explorerai demain à la jumelle la rade de Sfax ; le spécimen qui m'est apporté vivant doit être un ♂. Cette espèce est de deux mois en avance. C'est à n'y plus rien comprendre. Les migrations sont troubles ! J'ai payé mon Foulque 0 fr. 10 et les suivants je les payerai 0 fr. 05. Si votre Société veut baguer des Oiseaux, il serait peut-être temps d'y songer, comme je le faisais pour le Comité ornithologique hongrois ; je prends à ma charge les frais d'achat d'Oiseaux.

Ces derniers temps j'ai récolté : *Alcedo hispida* L., ♀ ; *Larus fuscus* L., ♂ en plumage de jeune ; *Phaenicopterus roseus* Pall., ♀ juv. ; *Totanus stagnatilis*, ♂, observé à Sousse par M. Blanchet, presque en même temps ; *Sterna minuta* L., juv. ; *Hydrochelidon leucoptera* Schinz ♂. A Sousse, M. Blanchet a capturé *Terekia cinerea* Goldenst, que je ne connaissais pas en Tunisie. M. Blanchet et moi, nous avons observé un changement complet dans l'allure des Oiseaux, lesquels, très défiants lorsqu'ils étaient rares, sont devenus confiants en très peu de temps et lorsqu'il y en eut beaucoup.

Sfax, sept. 1915.

BÉDÉ.

DISTINCTION

Nous avons le vif plaisir d'apprendre à nos lecteurs que M. le D^r DIDIER, secrétaire de la *Revue*, vient de recevoir la croix de guerre pour services rendus, comme chirurgien, pendant 14 mois dans les ambulances du front.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demandé :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. CH. JEFFERYS, naturaliste et oologiste, 15, Beaufort West à Bath (Angleterre), demande en France et dans les pays neutres des adresses d'amateurs et de marchands d'œufs d'oiseaux.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Edicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successesseur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catálogos, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1915

A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, A. Menegaux,
P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1915 ont
lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième
lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 80

D^r Millet-Horsin. — Liste des Oiseaux observés à Lemnos en avril 1915.

F. Daguin. — Note sur l'*Accipiter major* Degl. et G.

M. de la Fuye. — Les Bécassines. III. Bécassine double.

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).

J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*).

Nécrologie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable
ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y
trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie*
n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	2 75
—				50 —.....	3 25
—				100 —.....	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LISTE DES ESPÈCES D'OISEAUX OBSERVÉS A LEMNOS EN AVRIL 1915

par le D^r MILLET-HORSIN

Lemnos est une île rocheuse, composée de collines arides, désolées, brûlées du soleil, avec quelques plaines assez bien cultivées, assez riches. Climat dur, excessif, soumis au vent du Nord glacé, venant de Samothrace.

Cette liste est hélas fort courte et très imprécise. Mon régiment occupa l'île de Lemnos, près de la ville de Moudros, fin mars et avril 1915 ; il en partit pour participer au premier débarquement au cap Hellès. J'ai remarqué les espèces suivantes :

RAPACES

1. FAUCON CRESSERINE. A. C.
2. BUZARD. — Espèce indéterminée, qui chassait individuellement au-dessus des champs de céréales.
3. CHOUETTE CHEVÊCHE. — Commune la nuit. Paraissait quelquefois de jour, perchée sur des tas de pierres (comme en Tunisie).

PASSEREAUX

4. CORNEILLE MANTELÉE. — Commune. Par bandes, puis par couples ; se recherchaient autour du 4 avril ; j'ai vu ce jour-là un combat de deux ♂ pour la possession d'une ♀ qui assistait au duel du haut d'une aspérité de falaise, le long du cours d'un ruisseau. Du reste, pas mal de trous situés au flanc de cette falaise servaient déjà de gîtes à d'autres oiseaux de même espèce. Le soir, des bandes de ces oiseaux se réunissaient sur des figuiers.
5. CORNEILLE NOIRE. — Par bandes et par couples. Pas remarquée avant le 11 avril ; ne se mélange pas aux bandes de l'espèce précédente.
6. CHOUCAS. — Commun, par grandes bandes. De teinte plus pâle, plus argentée que les sujets de France. Se mélange parfois aux bandes du Corbeau mantelé.
7. PIE-GRIÈCHE ROUSSE. — Se rencontre vers la baie de Moudros et le long des ruisseaux. J'ai assisté un jour à la scène suivante : il était 7 h. 30 du matin, le 22 avril. C'était tout près de Moudros. Un Bruant proyer exerçait ses petits à voler, et les appelait près de lui, sur un petit amandier isolé. Je m'approchai sans trop les effrayer quand l'oiseau, qui ne me voyait pas, cessa ses petits cris et resta immobile. Cependant, les mêmes petits cris con-

tinuaient, mais venant du sommet de l'arbre. J'y portai les yeux et ne tardai pas à découvrir une Pie-grièche rousse. Trois fois les jeunes Bruants s'étant approchés d'elle furent attaqués, sans succès d'ailleurs. Et le Bruant adulte, probablement terrorisé, n'osait pas bouger. Seulement à ce moment-là ma présence fut remarquée et tout ce petit monde s'envola.

8. ALOUETTE DES CHAMPS. — A. C.
9. CALANDRE. — Commune. Se rencontre en captivité chez les Grecs.
10. CALANDRELLE BRACHYDACTYLE. — A. C.
11. COCHEVIS HUPPÉ. — Très commun.
12. Le 21 avril, j'ai remarqué un petit Passereau assez commun dans les montagnes arides et pierreuses qui dominent la baie de Moudros, je n'ai pu le déterminer : sorte de BRUANT à poitrine roussâtre, rectrices externes blanches. Queue animée de mouvements analogues à ceux du Hoche-queue.
13. BRUANT PROYER. — Commun en plaine.
14. CHARDONNET COMMUN (*Carduelis elegans*).
15. TRAQUET MOTTEUX.
16. TRAQUET PATRE.
17. TRAQUET SAUTEUR.
18. TRAQUET STAPAZIN.
19. TRAQUET RIEUR. — Commun. Peu farouche. Un ♂ se tenait toujours au même endroit, sur un petit mur en pierre sèche, en plein milieu du camp. Je croyais qu'il y avait son nid, mais le mur fut démoli pour empierrer le camp, et aucun nid n'y fut trouvé.
20. GOBE-MOUCHE GRIS.
21. BERGERONNETTE GRISE.
22. BERGERONNETTE PRINTANIÈRE.
23. BERGERONNETTE BOARULE.
24. HIRONDELLE DE FENÊTRE.
25. MARTINET ALPIN. — Je n'ai pas noté la présence de cet oiseau avant le 16 avril, et il fut très commun d'emblée.
26. ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europæus*).
27. HUPPE VULGAIRE (*Upupa epops*). — Il m'a semblé voir cet oiseau dans l'intérieur, le long d'un petit ruisseau, mais je n'en suis pas absolument sûr.
28. GUÊPIER ORDINAIRE (*Merops apiaster*). — Même observation que pour la Huppe.

GALLINACÉS

29. PERDRIX GRECQUE. — Commune sur les collines pierreuses. On la rencontre communément au petit jour. Le 27 mars, ces oiseaux me semblaient déjà accouplés. On rencontre assez fréquemment chez les Grecs des Perdrix en captivité.
30. CAILLE (*Coturnix coturnix*). — A partir du 17 avril, nous les avons entendu rappeler dans les céréales.
31. POULET DOMESTIQUE. — De petite race, maigre, mal nourri, très pouilleux et vendu fort cher. Œufs petits et vendus souvent pas très frais.

ÉCHASSIERS

32. Quelques petits CHARADRIIDÉS courent le long des grèves. Je n'ai pu les déterminer.

33. CÉDICNÈME CRIARD.

34. COURLIS. — Espèce indéterminée, signalée seulement par ses cris.

PALMIPÈDES

35. CANARD DOMESTIQUE. — Très rare.

36. GOÉLAND MARIN (*Larus marinus*). — A. R. Deux sujets stationnaient souvent sur la grève, les pattes à demi-trempées, près de l'abattoir, sans s'émouvoir du mouvement des troupes autour d'eux. Je les ai vus presque tout le temps, le matin et le soir vers 16 heures, à la même place.

37. LARIDÉS variés et indéterminés, très communs, chassent fréquemment au-dessus des champs à la façon des Buzards.

38. CORMORANS. Indéterminés, mais probablement *Phalacrocorax cristatus*. — Très communs sur les roches autour de l'île, à l'entrée du goulet de la rade de Moudros.

Je n'emploie à dessein que le nom français des espèces, car je n'ai pas eu le temps de rechercher si quelques-unes des espèces que je signale ont des formes spéciales vivant dans cette région.

NOTE SUR L'*ACCIPITER MAJOR* (Degland et Gerbe)

par Fernand DAGUIN

C'est au naturaliste allemand Bekker que revient le mérite d'avoir distingué le premier et d'avoir signalé, au commencement du siècle dernier, l'existence d'une espèce européenne du genre *Epervier*, caractérisée par une taille notablement supérieure à celle de l'Epervier ordinaire (1) et par une coloration du plumage, chez le mâle, se rapprochant de celle de la femelle de la petite espèce (2). Bekker a imposé à l'oiseau le nom de *Falco nisus major*, par opposition à celui de *Falco nisus minor* attribué par lui à l'Epervier ordinaire, dont la taille moins forte justifie cette appellation.

Depuis lors, de nombreux ornithologistes se sont occupés de ce Rapace. Toutefois, leurs opinions à son égard sont loin d'être concordantes. Les uns ne voient en lui qu'une vieille femelle de l'espèce ordinaire. D'autres, tels que Degland et Gerbe, l'admettent, mais seulement à titre de sous-espèce ou de variété locale. Certains auteurs vont plus loin encore et s'abstiennent de le mentionner dans leurs ouvrages, estimant qu'il n'existe qu'un seul type représenté par des individus de grandeur variable. Enfin, un quatrième groupe de naturalistes considère le grand Epervier comme constituant une véritable espèce. Parmi ces derniers on compte, outre Bekker, son parrain,

(1) *Accipiter nisus* (Degland et Gerbe) ; *Falco nisus* (Linné, *Systema naturæ*).

(2) Il n'est pas inutile de rappeler qu'antérieurement à Bekker, Brisson avait cru devoir faire état de deux races d'Epervier, différenciées par la taille, qu'il avait dénommées l'Epervier et le petit Epervier (Brisson, *Ornithologie ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, etc.*, 1 vol. in-4^o, Paris ; 9, B. Bauche ; 1760, t. 1^{er}, p. 310 et 315).

MM. Acloque, Brehm, Olphe-Galliard, de Tarragon et nos deux éminents confrères, MM. Paul Paris et Xavier Raspail.

A côté des ornithologistes qui prennent parti, il en est qui réservent leur jugement et qui attendent que des observations plus précises et plus concluantes leur aient permis de se prononcer en connaissance de cause (1).

Bekker fait valoir, à l'appui de sa thèse, les considérations suivantes : 1^o l'oiseau est beaucoup plus gros que le *Falco nisus minor* ; la queue a dix-huit lignes (environ 4 centimètres) de plus que celle de ce dernier ; 2^o les œufs, au nombre de trois, sont plus grands et plus ronds ; ils sont seulement marqués de points bruns, et, souvent, ils sont entièrement d'un gris blanc ; 3^o le mâle ressemble à la femelle ; celle-ci est plus forte ; les barres des parties inférieures sont, chez elle, un peu plus étroites ; 4^o le mâle n'a pas de brun-roux au bas-ventre, ni aux culottes. L'oiseau, au dire de Bekker, serait assez répandu en Allemagne, où on le rencontrerait toutefois moins communément que le *Falco nisus minor* (2).

Le célèbre ornithologiste C.-J. Temminck avait cru d'abord devoir s'abstenir de prendre position dans le débat (3), alléguant qu'il n'avait pas eu sous les yeux de sujets présentant les caractères de l'oiseau désigné sous le nom de Grand Epervier. Mais, plus tard, il n'hésita pas à affirmer que le prétendu *Nisus major* n'était qu'un état différent de la femelle du *Falco nisus*, ajoutant qu'en Suisse on avait fait, à ce sujet, des constatations probantes (4). Il reproduisit, à ce propos, une remarque communiquée par M. de Verneuil et conçue en ces termes : « Je n'ai jamais pu trouver, lui écrivait M. de Verneuil, les différences signalées par M. Meisner entre le grand et le petit Epervier. J'ai tué beaucoup de ces oiseaux ; tous ceux de fortes dimensions étaient des femelles ; aucun n'avait l'iris rouge. »

MM. J.-B. Jaubert et Barthélemy-Lapommeraye sont du même avis ; ils déclarent que les seuls grands Eperviers qu'ils aient rencontrés étaient tous de vieilles femelles, venues se faire tuer dans le Midi (5).

L'opinion de Temminck est également partagée par M. Arrigoni degli Oddi (6). Cet auteur estime que les individus de grande stature ne sont que des femelles qui présentent une coloration variable et qui revêtent, parfois, une livrée semi-masculine, lorsqu'elles sont très vieilles.

M. Victor Fatio (7) partage ce sentiment, avec quelque hésitation pourtant, et en réclamant une étude plus complète de la question. Après avoir donné la description de l'*Accipiter major*, il poursuit en ces termes : « Ces différents caractères distinctifs me paraissent insuffisants à motiver l'établissement de deux espèces, aussi longtemps qu'ils n'auront pas été corroborés par la constatation de divergences dans quelque caractère morphologique plus important. Je crois que, le plus souvent, le titre de *Nisus major* a été attribué à de grandes et vieilles femelles de l'Epervier ordinaire. Cependant, faute d'avoir pu étudier moi-même la question sur des individus frais, dont le sexe ait été exactement contrôlé, je dois, en conservant mes doutes jusqu'à plus ample informé, recommander à l'attention de nos ornithologistes l'étude de ces deux formes, censées distinctes, de l'Epervier. »

(1) Voir spécialement : G. Etoc, *Les Oiseaux de France, leurs Œufs et leurs Nids* (1 vol. in-8°, Paris ; 1910, p. 24).

(2) Barkhausen, Lichthammer et Bekker junior, *Teutsche Ornithologie, Oder Naturgeschichte aller Vogel Teutschlands* (1 vol. in folio ; Darmstadt ; 1800-1811, fasc. XX, 1811).

(3) *Manuel d'Ornithologie* (2^e édit., 4 vol. in-8°, 3^e partie), p. 28.

(4) *Op. cit.*, 4^e partie, p. 596.

(5) *Richesses ornithologiques du Midi de la France* (1 vol. in-4°, Marseille, 1859), p. 67.

(6) *Manuale di Ornithologia* (1 vol. in-24 ; Milano, 1904), p. 43.

(7) *Faune des Vertébrés de la Suisse*, vol. II. Histoire naturelle des Oiseaux, 1^{re} partie : Rapaces, Grimpeurs, Percheurs, Bailleurs et Passereaux, p. 154 (vol. in-8°, Genève et Bâle, 1899).

Le Grand Epervier figure, mais comme espèce douteuse, dans la première édition de l'*Ornithologie européenne* de Degland, parue en 1849. Il est représenté comme ayant, dans les deux sexes, un plumage analogue à celui de la femelle de l'Epervier ordinaire, avec les barres de la queue plus larges et une taille supérieure à celle de ce dernier (38 centimètres, au moins, au lieu de 37 au maximum). Le Dr Degland possédait une femelle de cette espèce contestée, et il rapporte avoir vu deux mâles naturalisés, l'un chez M. Delahaye, à Amiens, l'autre dans le cabinet de M. Hardy (1).

Dans la seconde édition du même ouvrage, publiée en 1867 par Z. Gerbe (2), l'oiseau est admis, définitivement cette fois, comme race locale, avec la diagnose suivante : « plumage des parties supérieures brun, avec de fines bordures rousses ; parties inférieures blanches, barrées de gris-brun et de fauve clair ; bandes de la queue au nombre de huit sur les rectrices latérales ; taille : 0 m. 36 à 0 m. 38 (mâle) ; 0 m. 38 à 0 m. 40 (femelle) » Il est fait remarquer, en outre, que les différentes parties du corps sont plus grandes ou plus longues que dans l'espèce ordinaire, ce qui est démontré par un tableau annexé où sont indiquées, comparativement, les différences de grandeur et de longueur constatées (3).

S'il est des auteurs qui tiennent l'*Accipiter major* pour une vieille femelle, ou pour une variété de l'*Accipiter nisus*, il en est d'autres qui semblent l'ignorer et pour qui il se confond avec l'espèce ordinaire ; il ne serait, dans ce cas, qu'un individu de cette dernière espèce, doté d'une taille exceptionnelle. Au nombre des naturalistes qui se prononcent en ce sens, il faut ranger Heinrich Schinz (4) et Bowdler Sharpe (5). Le premier avoue qu'il a, d'abord, eu la conviction qu'il existait deux espèces d'Epervier, mais qu'à la suite d'un examen plus approfondi, il a fini par se convaincre du contraire.

Ces différentes opinions nous paraissent également inacceptables. En effet, on a recueilli suffisamment de faits et d'observations pour qu'on puisse affirmer, aujourd'hui, que l'*Accipiter major* est une espèce à part et qu'il ne saurait être confondu avec son congénère de taille plus petite.

J'ai la bonne fortune de posséder dans ma collection d'oiseaux un sujet qui m'a été apporté au moment où il venait d'être abattu. C'est un mâle adulte tué, le 17 octobre 1909, à la limite des communes de Chameçon et de Coulmier-le-Sec (département de la Côte-d'Or), près de la lisière de la forêt de Chameçon. En voici la description : longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue : 0 m. 40 ; longueur des rectrices médianes : 0 m. 181 ; longueur de l'aile, du poignet à l'extrémité des rémiges, en suivant la courbure : 0 m. 25 ; longueur du tarse : 0 m. 064 ; longueur de la partie nue du tarse : 0 m. 045 ; longueur du doigt médian, l'ongle compris : 0 m. 055 ; 4^e et 5^e rémiges les plus longues, 3^e et 6^e égales. — Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, avec une tache blanchâtre à la nuque et une bande blanche au-dessus des yeux. Parties inférieures d'un blanc d'argent, rayées transversalement de noirâtre ; devant du cou blanc, avec un trait fin de couleur brune sur la tige des plumes. Sous-caudales blanches, portant quelques taches transversales noirâtres dans la partie la plus rapprochée du ventre. Rectrices d'un brun nuancé de grisâtre en dessus, blanchâtres en dessous, marquées de six

(1) Degland, *Ornithologie européenne*, (Paris et Lille, 1849), t. 1^{er}, p. 86.

(2) C. D. Degland et Z. Gerbe, *Ornithologie européenne* (2^e édit., Paris, 1867), t. 1^{er}, p. 101.

(3) Le commandant Loche est d'accord avec Degland et Gerbe pour faire de l'*Accipiter major* une variété locale (*Exploration scientifique de l'Algérie*, pendant les années 1840, 1841 et 1842 ; *Histoire naturelle des Oiseaux*, 1 vol. in-8^o, Paris, 1867, t. 1^{er}, p. 72).

(4) *Europäische Fauna oder Verzeichniss der Wirbelthiere Europa's*, t. 1^{er} (Säugethiere und Vögel), p. 24, notes sur le Sperber (*Falco nisus*, Lin.), 2 vol. in-8^o Stuttgart, 1840.

(5) *Catalogue of the Accipitre, or diurnal birds of prey* in the Collection of the British Museum, 1 vol. in-8^o, London, 1874, pp. 132 et 133.

bandes brunes et terminées par un liseré d'un blanc sale. Bec d'un noir bleuâtre ; cire d'un jaune verdâtre ; pieds d'un jaune clair ; iris d'un jaune citron.

Comme on peut en juger, la capture de l'individu tué à Chamesson a une importance considérable, car elle réduit à néant l'assertion de ceux qui prétendent que les Eperviers de forte taille sont de vieilles femelles de l'espèce ordinaire. L'inspection des organes génitaux de cet individu a démontré, en effet, qu'on était bien en présence d'un mâle, et d'un mâle ayant acquis tout son développement.

D'ailleurs, ce spécimen n'est pas unique, à beaucoup près. Un excellent observateur, M. Robert Villate des Prugnes, a bien voulu nous communiquer la description sommaire d'un mâle qu'il conserve dans son cabinet d'histoire naturelle, et qui a été tué au mois de mai 1897, à Chazemais (arrondissement de Montluçon). Cette description concorde en majeure partie avec celle qui vient d'être donnée du mâle tué à Chamesson. La longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de 0 m. 39 ; la longueur des rectrices médianes est de 0 m. 175 ; celle de l'aile, du poignet à l'extrémité des rémiges, en suivant la courbure, de 0 m. 235 ; celle du tarse, de 0 m. 06 ; celle du doigt médian, l'ongle compris, de 0 m. 047. Dessus du corps d'un cendré brunâtre, avec des taches blanchâtres à la nuque. Une bande blanche au-dessus des yeux. Parties inférieures blanches, rayées transversalement de brun, avec un peu de roux ferrugineux sur les côtés de la poitrine. Côtés du cou nuancés de roux ; devant du cou blanchâtre, avec des stries longitudinales rousses. Bec d'un noir bleuâtre, à cire d'un jaune bleuâtre. Iris et pieds d'un jaune citron.

Après avoir indiqué les principales dimensions du mâle, il est intéressant de noter celles de la femelle, afin de montrer que la proportion entre les sexes est la même qu'entre ceux de la petite espèce.

La femelle que possède M. Villate des Prugnes a été tuée à Reugny (Allier), en septembre 1895. Sa longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est de 0 m. 42 ; la longueur des rectrices médianes est de 0 m. 188 ; celle de l'aile, du poignet à l'extrémité, de 0 m. 25 ; celle du tarse, de 0 m. 065 ; celle du doigt médian, l'ongle compris, de 0 m. 049. La couleur du bec, celle de l'iris et des tarses sont les mêmes que chez le mâle.

M. Villate des Prugnes, qui considère le Grand Epervier sinon comme une espèce distincte, du moins comme une sous-espèce, l'a observé plusieurs fois dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme ; cette espèce est, à la vérité, plus rare que l'espèce ordinaire (1).

Grâce à l'obligeance de M. Menegaux, l'éminent directeur de la *Revue Française d'Ornithologie*, nous avons pu examiner la dépouille de deux Eperviers de la grande race, un mâle et une femelle, capturés à El Aricha (Algérie, département d'Oran), le premier, le 23 août 1911, la seconde, le 29 septembre de la même année. Leurs caractères les plus typiques sont les suivants : mâle : longueur du corps, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, 0 m. 396 ; longueur des rectrices médianes, 0 m. 19 ; du poignet de l'aile à l'extrémité des rémiges, 0 m. 23 ; du tarse, 0 m. 06 ; du doigt médian, l'ongle compris, 0 m. 048. Bec d'un noir bleuâtre ; iris et tarses d'un jaune d'or. Parties supérieures brunes, avec les plumes légèrement bordées de roussâtre. Une tache blanche à la nuque, une autre derrière les yeux. Parties inférieures blanches, avec des stries longitudinales brunes au-devant du cou,

(1) Robert Villate des Prugnes, *Catalogue raisonné des Oiseaux observés dans l'arrondissement de Montluçon* (*Revue française d'Ornithologie*, 4^e année, p. 397). — Le même, *Faune du Département du Puy-de-Dôme : Les Oiseaux*. 1 vol. in-8°, (Clermont-Ferrand, 1912), p. 17.

et des rayures transversales brunes, bordées faiblement de roussâtre, à la poitrine, au ventre et aux flancs. Sous-caudales blanches. Six barres brunes à la queue. — Femelle : longueur du corps, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, 0 m. 40 ; longueur des rectrices médianes, 0 m. 192 ; de l'aile, du poignet à l'extrémité, 0 m. 25 ; du tarse, 0 m. 065 ; du doigt médian, y compris l'ongle, 0 m. 057. Bec, iris et tarses de la même couleur que chez le mâle. Parties supérieures brunes, avec les plumes liserées de roussâtre ; pas de tache blanche derrière le cou ; sourcils blancs, se prolongeant vers la région parotique. Devant du cou blanc, strié longitudinalement de brun ; poitrine, ventre et flancs d'un blanc roussâtre, rayés transversalement de brun. Six barres brunes à la queue.

Au nombre des naturalistes assez heureux pour avoir pu étudier de près les caractères de l'*Accipiter major*, on compte M. de Tarragon. Ce savant a eu entre les mains un couple de Grands Eperviers, tués au mois d'août 1854, à Antheuil, près Cloyes (Eure-et-Loir). Il a constaté que la taille de ces Rapaces dépassait sensiblement celle de l'*Accipiter nisus*, et que la femelle, notamment, atteignait 0 m. 40 de longueur. Le mâle avait les parties inférieures d'un blanc pur, rayées transversalement de brun noirâtre avec une légère teinte marron sur les côtés de la poitrine et du cou, mais sans apparence de roux aux culottes et au bas-ventre (1). Pour M. de Tarragon, aucune hésitation n'est possible ; l'oiseau appartient à une espèce à part.

Enfin, un homme dont le témoignage scientifique a une valeur incontestable, M. Xavier Raspail, rapporte qu'il découvrit, en mai 1889, à Gouvieux (Oise), un nid construit par des Eperviers de forte taille, qu'il tua la femelle et qu'il reconnut sans peine qu'il avait affaire à l'Epervier majeur (2). Non seulement cette femelle était plus grande que les plus grandes femelles de l'Epervier ordinaire, mais les œufs étaient plus gros que ceux de cette dernière espèce ; ils mesuraient 44 millimètres sur 35, tandis que ceux du *Nisus* ont de 37 à 40 millimètres sur 30 à 33. La forme en était intermédiaire entre les formes ovalaire et ovée renflée, peu acuminée. Le fond de la coquille était d'un blanc légèrement azuré, et les taches, par leur disposition et leur teinte, rappelaient la coloration de certains œufs de Balbuzard (3). Une étude plus complète, dont les résultats ont été publiés dans les *Mémoires de la Société zoologique de France* (4), a amené M. X. Raspail à conclure que l'*Accipiter major* pouvait être considéré, non comme une simple race, ainsi que le suppose Degland, mais comme une véritable espèce.

Cette opinion, du reste, avait déjà été accueillie, en 1831, par Brehm, qui avait donné à l'oiseau le nom de *Nisus elegans* (en allemand : der schöne Sperber, der hochköpfige Sperber) (5). Plus tard, MM. Olphe Galliard (6) et Acloque (7) l'ont adoptée à leur tour.

Ajoutons que notre distingué confrère, M. Paul Paris, dont la compétence en matière d'ornithologie est si universellement reconnue, après avoir attribué à l'*Accipiter major* la qualité de sous-espèce, dans son ouvrage sur les

(1) V. *Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée*, publié par M. Guérin-Ménéville. (in-8°, Paris, 1854), p. 692.

(2) Xavier Raspail, *Une Station ornithologique de l'Oise*, commune de Gouvieux, (brochure in-8°, Paris, 1906). (Extrait des Mémoires de la Société zoologique de France, année 1905, p. 45.)

(3) Les œufs du Balbuzard sont d'un blanc légèrement azuré, avec des taches irrégulières brunes.

(4) Tome VI (1893), p. 226.

(5) Christian Ludwig Brehm, *Handbuch der Naturgeschichte aller Vögel Deutschlands* (1 vol. in-8°, Ilmenau, 1831), p. 86.

(6) Léon Olphe Galliard, *Contribution à la Faune ornithologique de l'Europe occidentale* (fasc. 1 à 40 ; in-8°, Lyon, 1884 à 1892), fasc. 20, p. 39.

(7) A. Acloque, *Faune de France, Les Oiseaux*. 1 vol. (in-18, Paris, 1900), p. 120.

Oiseaux d'Europe (1), a fini par l'élever au rang d'espèce dans son Catalogue des Oiseaux de France (2).

Les observations qui précèdent nous autorisent à penser qu'il existe, en Europe, deux espèces d'Épervier, une grande et une petite. La première se distingue de la seconde par une taille excédant 36 centimètres et susceptible d'atteindre 42 centimètres chez la femelle (la petite espèce ayant, au plus, 37 centimètres, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue), par des dimensions plus fortes dans toutes ses parties, queue, tour de l'aile, tarses et doigts, par la robe du mâle, assez semblable à celle de la femelle du *Nisus* et, dans tous les cas, ne présentant pas de couleur rousse aux culottes et au bas-ventre, enfin, par les œufs, qui sont plus gros, plus obtus (3) et un peu différemment teintés.

Par contre, il ne semble pas qu'on doive attacher trop d'importance au nombre plus ou moins grand de bandes brunes que porte la queue. Quelques auteurs (Acloque, Degland et Gerbe, Fatio, Olphe-Galliard, Paris, *loc. cit.*), ont cru trouver, dans le nombre de ces bandes, un caractère différenciant l'*Accipiter major* de l'*Accipiter nisus*. Le premier aurait huit bandes à la queue, au moins sur les rectrices latérales, tandis que le second n'en aurait que six au plus. Mais, on a vu que plusieurs Grands Éperviers décrits ci-dessus ne possédaient que six bandes. Ce caractère ne paraît donc pas devoir entrer en ligne de compte (4).

Quoi qu'il en soit, les différences très réelles et très appréciables qui ont été relevées plus haut, entre le Grand et le Petit Épervier, nous paraissent amplement suffisantes pour motiver le classement qu'on en a fait en deux espèces distinctes.

Comme le remarque avec infiniment de justesse M. Xavier Raspail (5), on a le droit de s'étonner que certains naturalistes refusent d'accorder une place à l'*Accipiter major* dans le catalogue des Oiseaux d'Europe, alors qu'il ne font aucune difficulté pour y admettre le Bouvreuil ponceau, le Grimpereau brachydactyle et l'Hypolaïs icéline qui, cependant, ne diffèrent du Bouvreuil ordinaire, du Grimpereau familier et de l'Hypolaïs polyglotte que par des caractères à peine appréciables.

LES BÉCASSINES

par Maurice de la FUYE (*fin*).

Bécassine double.

Gallinago media (Frisch, 1763) ; *Gallinago major* Sharpe. Du genre *Gallinago* Leach, 1816.

Noms vulgaires : Bécassine royale. Bécasse du Nord. Bécasse major. Rousse (Jura). Lombarde (Savoie). Mazurelle (Flandre). Madeleine (Belgique).

(1) *Les Oiseaux d'Europe*. Tableaux synoptiques (1 vol. in-18 ; Paris, 1908), p. 19.

(2) *Catalogue des Oiseaux observés en France* (1 vol. in-8°, Paris, 1907), p. 37.

(3) Ils mesurent, dans leur plus grand diamètre, de 40 à 44 millimètres, et, dans leur plus petit, de 33 à 35 millimètres. Les dimensions de l'œuf du *nisus* sont de 30 à 35 millimètres sur 35 à 37.

(4) De même que chez l'*Accipiter major*, le nombre des barres de la queue est extrêmement variable chez l'*Accipiter nisus*. Quelques sujets n'en ont que quatre, tandis que d'autres en possèdent cinq ou six.

(5) *Une Station ornithologique dans l'Oise*.

Taille : 0 m. 27 (Degland).

Bec : 58 à 63 mm. Aile : 135 à 145 mm. Tarse : 34 à 37 mm. Doigt médian, ongle compris : 35 à 39 mm.

Poids, selon M. Charles Vasse, juste deux Bécassines ordinaires, donc 200 à 250 grammes. C'est aussi l'avis de M. de Magnitôt, qui fixe 225 grammes. Pourtant, l'auteur anonyme d'un article publié dans le *Bulletin du Saint-Hubert-Club* indique 145 grammes. Ces données différentes peuvent s'accorder, si on songe que l'oiseau est sujet à varier beaucoup de poids, comme la Bécassine ordinaire.

La Bécassine double se distingue aisément de la Sourde par sa taille quatre fois plus grande. Elle se différencie de la Bécassine ordinaire par les caractères indiqués précédemment. Sa taille un peu plus grande, son bec un peu plus court, son abdomen, qui n'est pas blanc pur, mais strié brun sur blanc, les stries étant toutefois un peu moins visibles au milieu du ventre.

Le système de coloration de la Bécassine double est, dans ses grandes lignes, le même que celui de la Bécassine ordinaire. Pourtant, il y a quelques différences outre les trois principales indiquées plus haut.

La gorge et la poitrine sont striées de brun assez régulièrement, en forme de grivelures, tandis que chez la Bécassine ordinaire, les taches sont irrégulières et affectent la forme lancéolée. Les plumes latérales de la queue sont blanches à l'extrémité sur une longueur plus ou moins grande. Elles sont entièrement fauves avec des bandes noires chez la Bécassine ordinaire.

L'auteur d'un article publié dans la *Chasse illustrée* le 8 mai 1880 signale encore ceci : l'iris fauve chez la double, noir chez l'ordinaire. N'exagérons rien : il est brun foncé chez la première, presque noir chez la seconde ; c'est un caractère assez faible.

Elle a, en général, 14 plumes à la queue au lieu de 12. Enfin la bande brune qui va du bec à l'œil est plus mince et plus nette que chez la Bécassine ordinaire.

Son aspect est plus ramassé, plus rond, plus trapu. Elle rappelle davantage la Bécasse, dont elle diffère d'ailleurs essentiellement, son plumage étant « grivelé » en dessous au lieu que celui de la Bécasse est strié longitudinalement de raies fines et régulières.

Avec tout cela vous croyez peut-être que le diagnostic de l'espèce n'est qu'un jeu. Détrompez-vous. Je fus au Muséum, je vis les deux spécimens, à côté l'un de l'autre. Et malgré les noms inscrits sur les plateaux, j'ai hésité au point de me demander si le collectionneur ne s'était pas, si j'ose ainsi parler, fourré le doigt dans l'œil... Les caractères que j'ai indiqués se retrouvent souvent, mais non absolument toujours. Le signe essentiel est la longueur du bec : 1 centimètre de moins que chez la Bécassine ordinaire.

Les deux sexes sont semblables. D'après M. Ternier la femelle serait un peu plus petite. Au printemps, le plumage prend plus d'éclat avec des reflets plus chatoyants. En automne, les teintes sont moins pures, le noir des parties supérieures est moins profond et les bordures des plumes plus rousses. Les teintes des parties inférieures sont également plus rousses et les taches sont plus brunes, plus nombreuses.

*
* *

La Bécassine double est un oiseau septentrional et surtout oriental. Elle habite l'Allemagne, l'Autriche, mais principalement la Russie et la Pologne. Plus on avance vers l'Est, plus elle est abondante. En hiver, elle visite l'Italie, la Turquie, les Balkans et l'Égypte sans dépasser la première cataracte du Nil.

Il y en a beaucoup en Asie. On peut admettre qu'elle y est plus abondante que la Bécassine ordinaire en France. Il y en a considérablement aux Indes (Birmanie) et en Chine où des correspondants ont signalé des chasses intensives.

Chez nous, quelques-unes passent chaque année dans l'Est par les vallées de la Saône et du Doubs et les prairies des environs de Genève. Celles qu'on signale ailleurs sont des égarées. La plupart des chasseurs ne l'ont jamais vue et beaucoup d'autres qui se figurent l'avoir tuée la confondent avec une grosse Bécassine ordinaire.

Voici quelques exemples qui prouvent combien elle est rare. M. Léopold Elouis dit en avoir tué six ou sept dans toute sa carrière de chasseur au marais. M. de Magnitôt en a tué six : deux en mars dans une prairie arrosée par la Nièvre, une en mars dans le marais de Saint-Pébrin (Manche), une en août dans le marais de Bouhou, voisin du précédent, une en octobre dans le même marais, enfin la dernière dans une luzerne, en septembre.

M. de France signale des captures aux dates du 13 août, 18 août, 25 et 26 septembre. Le vicomte d'Applaincourt, délégué du S.-H.-C.-F., a tué des Bécassines doubles le 3 et le 19 août, les 13 et 14 septembre. Toutes les autres captures dont il a eu connaissance sont des mois d'août et de septembre. — En septembre 1913, le vicomte de Méré en a tué deux au marais de Sailly-Bray. Elles n'étaient pas ensemble. En 1913, on en a tué cinq en tout dans ce marais, l'un des meilleurs, sinon le meilleur de France.

Migrations. — Départ. — La Bécassine double est fille de l'Orient. Cela nous explique sa rareté en France et la direction un peu spéciale de son passage. Elle passe régulièrement, c'est-à-dire chaque année, par la vallée du Rhin et les prairies du lac Léman. Mais elle ne suit pas le cours du Rhône. Elle franchit les Alpes et va tomber dans la plaine du Pô et les marais de la Vénétie. De là elle gagne les Marais Pontins, enfin s'aventure, mais en petit nombre, sur la côte tunisienne. Certains auteurs, fort peu nombreux, ont prétendu qu'elle hivernait dans l'Afrique centrale. Cette opinion est contredite par beaucoup d'observateurs sérieux qui n'ont jamais rencontré de Bécassines doubles au-dessous du 24° de latitude Nord.

Retour. — Les voies transversales sont, plus encore que pour la Bécassine ordinaire, indiquées pour la Double, puisque son centre de nidification est situé tout à fait à l'orient de l'Europe. Au retour, on n'en voit point dans certaines régions où elles ont passé au départ (vallées de la Saône, prairie de Genève). On ne signale presque jamais de captures en France au printemps.

Dates des passages. — Singulière dans ses itinéraires, la Bécassine double l'est aussi quand aux dates de ses voyages. Elle est pour ainsi dire toujours en route. Elle est la première à partir, la dernière à revenir. Elle descend en juillet, août et septembre et remonte depuis la fin de mars jusqu'en mai. L'opinion a été émise qu'elle passe en plus grand nombre après la fermeture de la chasse au marais (31 mars, 15 avril) et que l'on manque ainsi l'occasion de l'observer.

En Russie elle ne paraît pas être de retour avant la fin d'avril et même plus tard. M. de Magnitôt rapporte que vers le 15 mai un chasseur qui essayait un chien en fit lever une vingtaine.

Les dates signalées sont les mêmes pour la France et pour la Roumanie, fin avril et mai. Cela explique pourquoi les chasseurs de l'Afrique du Nord tirent plus de Bécassines doubles que les Européens.

Endroits fréquentés. — La Bécassine double est sans doute un oiseau de marais. Pourtant elle a pour les eaux claires une préférence marquée que ne montre pas la Bécassine ordinaire. Ses séjours de prédilection sont les sources entourées de verdure, les taillis marécageux et les flaques d'eau que laisse la fonte des neiges. On la trouve aussi dans les taillis et dans les blés aux places mouillées. M. de Magnitôt indique qu'en Russie on la rencontre dans les rigoles au milieu des champs de céréales. Dans la Somme, par temps de gelée, le docteur Marmottan en fit lever dans les colzas et dans les champs de navets limitrophes des marais.

Régime alimentaire. — Il est difficile à connaître. Il faudrait pouvoir autopsier un certain nombre de ces oiseaux. On peut inférer de la moindre longueur de son bec et des endroits où elle se tient, qu'elle prend moins de vers dans la vase. Elle préférerait plutôt les insectes et les petits mollusques qu'elle peut recueillir à la surface du sol ou dans les eaux peu profondes.

Instinct social. — De ce que nous ne voyons que des isolées, nous ne pouvons pas trop conclure que la Bécassine double est un oiseau solitaire, car en Orient, où elle abonde, on en trouve beaucoup au même endroit. Mais nulle part elle n'est en bandes. Il y a rassemblement plus qu'association. On ne signale pas chez elle d'instinct social comme chez la Bécassine ordinaire où souvent un appel jeté par un individu entraîne tous les autres. D'ailleurs, la Bécassine double ne crie pas en se mettant à l'essor. A ces deux points de vue elle se conduit à peu près comme la Sourde.

Vol. — Très différent de celui de la Bécassine ordinaire. Presque toujours elle part de très près comme la Sourde. Elle ne s'élève guère à plus de 50 centimètres du sol et ne fait pas de crochets. Son allure est assez lente.

En général, ses remises sont peu éloignées, quelques centaines de mètres tout au plus. Il y a pourtant des exceptions. Ainsi, en Roumanie, un correspondant affirme que par temps froid elle se laisse difficilement approcher et adopte les allures de la Bécassine ordinaire.

Reproduction. — Oiseau asiatique, la Bécassine double niche dans l'Europe septentrionale et orientale, et surtout en Asie. La principal centre de nidification, dont la place n'est pas déterminée exactement, doit se trouver situé sur les confins de l'Europe et de l'Asie et former le point de départ de deux veines d'émigration, l'une asiatique, l'autre européenne (G. Vasse). D'ailleurs, il paraît établi que les marais situés dans les steppes des Kirghises constituent un gros centre de nidification pour les trois espèces de Bécassines. C'est aussi un lieu de passage pour les oiseaux venus du Nord. Ces marais alimentent abondamment la Perse, l'Inde et l'Asie-Mineure. La Bécassine double niche aussi, mais en petit nombre, en Scandinavie et dans l'Allemagne du Nord, davantage en Russie septentrionale.

Les détails manquent sur les particularités de sa reproduction. Néanmoins M. de Magnitôt dit qu'elle niche dans les prairies basses avoisinant les grands lacs de la Russie septentrionale. Moins éprise du marais que la Bécassine ordinaire, elle conserve en toute saison une préférence pour les eaux claires.

La nidification a lieu au début ou au milieu de mai. Elle pond à la fin de mai trois ou quatre œufs assez semblables à ceux de la Bécassine ordinaire.

Dimensions : 0,040 × 0,028 environ. L'incubation dure de 17 à 18 jours. Il ne paraît pas probable, étant donné le départ précoce de l'oiseau, qu'il fasse une seconde couvée.

Résumé des différences essentielles entre la Bécassine ordinaire et la Bécassine double.

BÉCASSINE ORDINAIRE

BÉCASSINE DOUBLE

Description.

Bec long de 65 à 72 mm.	Bec long de 58 à 63 mm.
Gorge et poitrine couvertes de taches <i>lancéolées</i> irrégulières.	Gorge et poitrine marquées assez régulièrement de taches en forme de <i>grivelures</i> .
Ventre toujours blanc pur.	Ventre marqué de brun sur fond blanc.
Rectrices latérales fauves avec des bandes noires.	Rectrices latérales blanches à l'extrémité.

Attitude de l'oiseau en liberté (Europe occidentale).

Se rencontre le plus souvent en bandes plus ou moins nombreuses, quoique peu cohérentes.	Se rencontre pour ainsi dire toujours isolée.
Crie en prenant son essor.	Ne crie jamais en partant.
Vol irrégulier, crochetant, rapide.	Vol régulier, droit, assez lent.
Se remet au loin, ou du moins exécute une grande randonnée avant de se reposer.	Se remet à faible distance sans faire de circuit.

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par E. COURSIMAULT (suite).

MOTACILLIDÉS

Anthus trivialis (L.) 1758. Pipit des arbres. Sédentaire. Commun.

C'est surtout depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juillet que l'on rencontre cet oiseau, sur les grands arbres qui bordent les routes, sur les pommiers près des bois, et jusqu'à l'intérieur même de ces bois. Un peu plus petit que les Alouettes, il s'en rapproche par les nuances générales du plumage ; mais quelques caractères particuliers permettent de l'en distinguer sans peine. De la base du bec partent deux lignes de gros points noirs qui s'écartent en V renversé ; sur la poitrine et sur les flancs des taches de même couleur composent plusieurs lignes régulières en forme de fer à cheval.

Quand on s'approche des lieux qu'il fréquente, et que l'on entend sa voix claire, il est bien rare qu'à quelque cent mètres de là on ne perçoive une ou deux autres voix semblables. Il se complait si bien dans son chant, il s'y absorbe à un tel degré qu'il paraît en oublier tout le reste. Aussi peut-on l'approcher de très près.

Il débute sur son arbre par quelques sons élevés, purs, semblables d'intonation : *tititititi*, puis s'envole. On entend alors des notes doubles un peu sourdes : *tillè tillè tillè tillè tillè tillè...* qui se succèdent pendant le mouvement d'ascension ; puis des sons clairs d'un éclat magnifique : *tui tui tui...* L'oiseau monte ainsi jusqu'à une quarantaine de mètres, chantant toujours ses frai-

ches notes. Et ce sont elles encore qu'il continue à faire entendre, d'abord assez vives, puis de plus en plus larges pendant qu'il redescend doucement, ailes étendues et queue relevée... Arrivé près de l'arbre, il ralentit encore son vol, l'accompagne d'une roulade sourde qui, au moment de se percher, fera place à trois ou quatre sons aigus, semblables à ceux du début.



Les *ti ti ti ti ti* peuvent être remplacés par des *tié tié tié tié*, ou des *tsi tsi tsi tsi* brefs et détachés, les *tillé tillé* par *tillo tillo*...

Souvent l'oiseau ne quitte pas la branche ; il ne fait alors que commencer sa période. Exemple : *titititititiltétilletillé*. Parfois il monte sans chanter, et en descendant fait entendre soit des *ti ti ti ti ti* soit des *tillo tillo tillo*... qui s'amplifient au fur et à mesure que l'oiseau se rapproche de son perchoir.

Ces différents éléments — la roulade surtout — n'existent pas dans toutes les périodes, et l'ordre dans lequel ils se succèdent n'est pas invariable.

Budytes flavus (L.) 1758. *Bergeronnette de printemps* ; Bergeronnette jaune. Oiseau migrateur. Peu commun.

J'ai rencontré une petite bande d'une douzaine de ces Bergeronnettes le 13 septembre 1912 dans un guéret, près d'un parc à moutons. Leur dos gris-verdâtre, leur ventre jaune, leur longue queue frangée de blanc, qu'ils balancent avec grâce, leurs formes sveltes, en font de jolis oiseaux, très élégants. Ils lancent des *psôï psôï* harmonieux et très sonores.

Motacilla alba L., 1758. *Bergeronnette grise* ; Lavandière. Commune de mars à septembre.

Le mâle est noir sur la nuque, sous la gorge et la poitrine ; dans toute la longueur de la queue, sur certaines plumes des ailes. Ces teintes ressortent d'autant mieux qu'elles sont repoussées de blanc : blanc des joues, du ventre, des ailes, des bords de la queue. Seul le dos est gris cendré. La femelle, plus petite, a toute la tête d'un gris presque uniforme. Dès leur arrivée (vers le 15 mars), tous deux voltigent, trottent, cherchant une bonne place pour leur future couvée, une place sûre non loin de l'eau. Ce tas de moellons, près des trous de la carrière où viennent s'écouler les pluies, conviendra parfaitement...

Le nid construit, quand la femelle couve, le mâle se tient perché sur le tas de pierres, faisant entendre de temps à autre des *tsi-uit* francs et sonores. De là il s'envole, en ondes allongées, au bruit de *pivit*, de *pirip* plus légers. De son vol gracieux, il décrit quelques larges tours de spire et redescend sur son observatoire.

Fin juin la famille est élevée. Pendant que la mère recommence une seconde ponte, les cinq petits s'en vont ensemble, par les prairies nouvellement fauchées, marchant posément en hochant la queue, voletant ça et là pour s'élancer sur quelque insecte ailé. Puis, tout en se jouant, au bruit de leur gazouillement léger : *zizizi zizizizi*, ils partent et s'en vont dans le pré voisin.

Tout l'été nous verrons ces Bergeronnettes, près des flaques d'eau où elles

viennent boire, près du lavoir de la fontaine, à l'entrée de la mare où s'abreuvent les bestiaux, piquant les vers dans la vase, courant à la poursuite des mouches, à leur aise partout et ne craignant ni bêtes ni gens.

Motacilla boarula L., 1771. *Bergeronnette jaune*. Bergeronnette boarule.

Oiseau migrateur, commun près des cours d'eau depuis le début de l'automne jusqu'à la fin de février.

Elle vient sur le rivage, suit les pierres humides, le sable fin et entre dans l'eau jusqu'à mi-jambes. D'un brusque mouvement elle s'élève, pirouette au-dessus des cascades et, en quelques bonds allongés, va gagner le toit voisin.

Elle se pose légèrement sur le faite, en battant plusieurs fois de la queue, puis s'avance, allongeant le cou à chaque pas, descend la pente, recherche les tuiles moussues et les fouille activement.

En traversant la ville, on la voit trotter dans la rue. Elle longe le ruisseau sans s'inquiéter des passants, vole à deux pas si elle est dérangée et continue son chemin. A chaque tas de feuilles mortes, de débris, elle s'arrête, cherche, picore, puis repart sans hâte, au gracieux balancement de sa queue.

Hors de la ville on la retrouve encore, sautillant au bord de la route, grimant les berges, courant au fond du fossé.

Elle est bien aimable cette Bergeronnette confiante et fidèle, elle est bien jolie aussi avec son ventre jaune, sa tête grise au sourcil clair, ses ailes rayées, sa longue queue noire au liseré blanc. Chaque fois qu'elle s'enlève, elle n'oublie pas de faire entendre des cris aigus, rapides, stridents : *cicitt, cicicicitt, teicitt cicicitt* ou *zizi zizizizitt*.

Quelques couples passent au printemps. Le 26 avril 1913, au jardin public de Vendôme, à quelques pas d'une chute d'eau, je vis un couple de Boarules qui était resté de l'hiver. Un beau mâle à gorge noire, perché dans un arbre, lançait des *uit uit* isolés et perçants qui dominaient la cascade mugissante. La femelle arriva, qui répondit par *cicicit cicicit*, et bientôt tous deux s'envolèrent. Je revins souvent à cette place, mais n'eus pas l'occasion de les revoir.

(A suivre.)

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (*suite*).

PUFFINIDÉS ou PUFFINS

6. Le Puffin brun. [*Majaqueus æquinoctialis* (L.)].

Le Puffin brun est un oiseau d'assez grosse taille, de livrée uniformément couleur de suie, sauf une tache blanche au menton, qui est assez variable en dimension. J'ai constaté, comme Hall l'a déjà fait, que les *Majaqueus* de Kerguelen n'ont pas les raies blanches autour de l'œil, caractéristiques de la forme appelée par les Anglais Spectacle Bird (Oiseau à lunettes, *M. conspicillatus* (Gould)). Le bec est fort, d'un blanc sale, le crochet de l'extrémité est très effilé et très prononcé. Les pattes sont noires.

J'ai aperçu ces oiseaux en mer en presque toutes les saisons, entre les latitudes de 35° à 50° Sud. Ils semblent assez craintifs et s'approchent peu des

navires. Ils ont une odeur analogue à celle des Pétrels géants, mais beaucoup moins forte.

Nous les trouvâmes en grand nombre commençant à nicher à Kerguelen dès le mois de novembre. Ils établissent leur nid au fond d'un tunnel. Pendant la saison des amours on entend les couples pépian, quand on passe près des talus recouverts abondamment d'*Azorella celago*.

L'œuf est unique et blanc de dimensions moyennes 82×36 .

Le nid est formé d'un petit amoncellement de brindilles d'herbes. Une fois l'œuf pondu, il n'y a plus qu'un seul individu dans le nid ; je n'ai pu établir si le mâle et la femelle couvaient alternativement.

Quand le petit est éclos, il est couvert d'un long duvet grisâtre et est analogue à ceux des autres Pétrels. Au bout d'un mois, il prend un plumage plus brun que celui des parents.

Le *Majaqueus* ne craint pas pour lui-même l'attaque des *Megalestris*, on le voit aller et venir dans son trou pendant le jour ; il ne se cache donc que pour protéger son petit.

Il ne pousse aucun cri, sauf un petit pépiement, dans les trous pendant les amours, qui peut se représenter par *tiou, tiou, tiou* plusieurs fois répétés. Il marche debout sur ses pattes, contrairement aux autres Pétrels qui se traînent sur les tarses.

Quoique ceci puisse paraître bizarre, je crois pouvoir affirmer que les *Prion*, les *Estrelata* et les *Majaqueus* mangent de l'herbe (*Acæna adscendens*) pendant le temps de l'incubation. On en trouve toujours des provisions dans leur nid et lorsqu'ils vomissent, on reconnaît aisément des traces d'herbe dans leurs vomissements.

[Le Puffin brun est spécial à la partie sud et antarctique de l'Océan Indien. Au Nord, il ne dépasse pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il niche dans la Georgie du Sud, à Crozet et à Kerguelen. Dans ces dernières îles, il a été signalé en janvier par Vanhöffen, et en décembre, mais couvant déjà, par Kidder, Eaton, Hüsker. D'après Hall, il couve encore en janvier, car au commencement de février il a trouvé des œufs encore frais.]

7. Le Pétrel de Lesson [*Estrelata lessoni* (Garnot.)]

Un ad. en peau et ses œufs dans ma collection.

J'ai trouvé cet oiseau en grande abondance à Kerguelen, dans des trous, mais je n'en ai jamais vu voler pendant la journée. Je l'ai vu, en revanche, quelquefois en plein Océan pendant mes traversées.

C'est un oiseau de nuit et il se cache prudemment pendant le jour des *Megalestris*, qui paraissent en être des chasseurs acharnés. Quand on ouvre le trou et qu'on trouve l'oiseau, il commence par vomir tout ce qu'il peut en se tapissant au fond du tunnel ; quand on l'attrape, il cherche à pincer avec son bec en poussant des cris perçants.

Ces cris attirent les *Megalestris* postés aux environs et si on lâche l'oiseau ils se précipitent sur lui et l'emportent, à moins qu'il ne réussisse à se cacher quelque part.

Nous l'avons trouvé commençant à nicher dès novembre ; en décembre les œufs sont pondus (un par nid) et en janvier les petits sont éclos [D'après Clarke, l'œuf est blanc et mesure 7 cm. \times 5 cm.].

Le nid est au fond arrondi d'un tunnel parfois assez long (5 pieds) et creusé dans des terrains mous ; il forme un cul-de-sac plus spacieux que la galerie qui y donne accès.

Quand le petit est né, les parents le laissent seul au fond du trou et reviennent le nourrir la nuit.

Quand il fait beau temps, on les entend passer dans les baies, dès que

l'obscurité s'est faite, en poussant des petits cris répétés et prolongés qui nous ont longtemps étonnés (*tioû...i, tioû ..i, etc.*). Avec les Prions et les autres *Æstrelata*, ils semblent affectionner particulièrement les ténèbres, qui les protègent contre les Mégalestris, et ils se livrent alors à leur joie et à leurs ébats.

Leurs petits sont d'abord couverts d'un duvet gris, puis ils ont un plumage brunâtre différent de celui des parents.

Je me suis souvent demandé comment ces oiseaux qui vivent sous terre apprennent à voler à leurs petits et je suis à peu près certain que c'est pendant la nuit que les jeunes sortent et s'exercent. C'est ce qui expliquerait cette activité que l'on entend les soirs où le temps est beau et calme.

Cet oiseau a habité Kerguelen pendant tout notre séjour, d'octobre à mai.

[Le Pétrel de Lesson vit dans le Sud de l'Océan Indien du 33° au 50° de latitude sud méridionale, donc depuis les côtes du Sud de l'Afrique jusqu'à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Il n'a été signalé comme nicheur qu'à Kerguelen par Kidder, Eaton, Vanhoffen, Hall (janvier)].

8. Le Pétrel à bec court. [*Æstrelata brevirostris* (Less.)]

Je n'ai rencontré que deux de ces oiseaux.

Mais quand nous arrivâmes en novembre, nous avons trouvé pas mal de petits déjà éclos.

Leurs habitudes sont très semblables à celles des Pétrels de Lesson. Ils nichent aussi dans des trous. Mais ils choisissent des terrains humides, quelquefois des ruisseaux, ce qui fait que le tunnel est presque toujours envahi par l'eau. Le nid placé dans la chambre du fond est alors surélevé pour éviter qu'il ne soit noyé ; il faut donc que l'oiseau passe dans l'eau pour parvenir à son nid. Les nids du précédent sont aussi envahis parfois par l'eau, mais pas intentionnellement, comme dans ce cas.

Cet *Æstrelata* est aussi un oiseau de nuit. J'en ai attrapé deux fois, mais il n'ont poussé aucun cri.

[Le Pétrel à bec court n'a été jusqu'à maintenant signalé qu'à Tristan da Cunha, à Kerguelen et dans la mer de Weddell.

A Kerguelen, il couve en octobre (Kidder), en novembre et décembre (Eaton). Vanhoffen l'a vu en janvier et à cette date Hall a déjà vu des jeunes.

On a signalé à Kerguelen la présence de deux autres *Æstrelata* dont l'aire de dispersion est très vaste ; ce sont *Æ. macroptera* (A. Sm.), qui vit aussi à Crozet et *Æ. mollis* (Gould).]

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

La Direction a le vif regret d'annoncer aux lecteurs et collaborateurs de la *Revue*, la mort de M. René BABIN, survenue à l'hôpital militaire de Bar-le-Duc, le 4 novembre 1915. M. Babin a été secrétaire de la *Revue*. Les articles qu'il a écrits pour notre publication ont été très remarqués par leur justesse d'observation et leur précision.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.

Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. CH. JEFFERYS, naturaliste et oologiste, 15, Beaufort West à Bath (Angleterre), demande en France et dans les pays neutres des adresses d'amateurs et de marchands d'œufs d'oiseaux.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
— 12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Edicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, Rue de Buffon, 33 — PARIS.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX.

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

**Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS**

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 1 fr. 25

Ce Numéro comprend huit pages supplémentaires.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1915

Les Abonnements partent de janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris,
X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 81

- L. Brasil.** — Notes sur une collection d'Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie et de Lifou.
A. Menegaux. — La chasse et la protection des Oiseaux en Afrique Occidentale Française
J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*).
J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*Suite*)

Notes et Faits divers

- Les Edicnèmes et les cadâvres (D^r Millet-Horsin).
Sur le *Larus marinus*.
Un Etourneau bagué repris à Nice (Mayer).
Les petits Oiseaux dans le Midi (F. D., Coll. Ingram).
Le Martin roselin en Vendée (Seguin-Jard).
Un élevage d'Aigrettes en Bretagne (A. M.).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	2 75	
—			50 —.....	3 25	
—			100 —.....	4 25	

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



NOTES SUR UNE COLLECTION D'OISEAUX DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LIFOU

Distinction de quelques formes locales

par L. BRASIL

La collection dont il s'agit appartient au Musée d'Histoire naturelle de Caen. Elle est presque exclusivement constituée de dons faits de 1865 à 1869 par le chirurgien de marine E. Deplanche et le commandant H. Jouan. Il est à remarquer que grâce au premier de ces marins, notre Musée a possédé, plus de dix ans avant qu'elles ne soient décrites, un certain nombre d'espèces comme *Pachycephala littayi*, *Zosterops minuta*, *Z. inornata*, *Myzomela lifuensis*, *Merula pritzbueri*, etc. On peut regretter que la nouveauté de ces formes n'ait pas été reconnue alors.

Les oiseaux rapportés par Jouan ont été offerts, dit-il, « partie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, partie au Musée de Cherbourg » (*Mém. Soc. imp. Sc. Nat. Cherbourg*, IX, p. 208, 1863). Or, à l'heure actuelle, ce dernier établissement ne contient aucun oiseau néocalédonien provenant de Jouan ; son savant conservateur, M. le professeur Corbière, après des recherches aimablement effectuées sur ma demande, a bien voulu me l'affirmer. D'autre part, il existe au Musée de Caen, donnés par Jouan, une certaine quantité d'oiseaux néocalédoniens correspondant bien en espèces, provenances et nombre à ceux qui sont indiqués dans le travail de ce dernier comme ayant été présentés au Musée de Cherbourg. Il semble que Jouan, après avoir eu l'intention d'offrir ses oiseaux au Musée de sa ville natale, se soit ravisé pour en faire profiter le Musée de Caen, sans doute sur les instances de E. Deslongchamps qui, déjà très enflammé pour l'Ornithologie, sollicitait activement et efficacement toutes les bonnes volontés en faveur de ses vitrines.

Dans l'énumération qui suit, la date indiquée après le nom du donateur n'est pas celle de la capture du spécimen, mais celle de son entrée au Musée. La détestable pratique, trop commune autrefois dans nos collections publiques, de supprimer pour les sujets montés l'étiquette du collecteur et de la remplacer par une autre de rédaction moins précise a particulièrement sévi au Musée de Caen. Là, dans la presque unanimité des cas, les dates de capture n'ont pas été conservées et, pour chaque spécimen, l'indication plus générale de l'aire de dispersion de l'espèce est substituée à celle de la localité exacte dont il provient. Les « Europe », « Amérique du Sud », « Pacifique », « Cosmopolite », etc., abondent dans nos galeries, nous privant de renseignements qui eussent été autrement précieux.

Les longueurs d'ailes données ci-après sont obtenues en appliquant l'organe sur la règle divisée et en le pressant de façon à ce que sur toute son étendue il touche celle-ci.

1. **Ptilinopus greyi greyi** G. R. Gray.

Ptilinopus Greyii G. R. Gray, *List Birds Brit. Mus.*, IV., *Columbæ*, p. 4, 1856 (Loyalty Islands, Isle of Pines).

Ptilinopus greyi G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 165 (Loyalty Islands, Isle of Pines):

- 4194 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 132, tarse 23.
 6273 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 130, tarse 21.
 6488 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1865). Aile 116, tarse 18.
 4193 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 127, tarse 22.
 6489 ♀ juv. Lifou (Deplanche 1865). Aile 119, tarse 21.

Ce beau Pigeon s'est toujours montré plus abondant aux Loyauté et à l'île des Pins que dans la Nouvelle-Calédonie proprement dite, où il ne paraît être qu'un visiteur irrégulier, de plus en plus rare d'ailleurs, semble-t-il.

Les deux spécimens 6488 et 6489 ont la livrée bariolée du jeune âge.

L'espèce existe aux Nouvelles-Hébrides. Elle y présente des dimensions plus faibles, constituant ainsi une sous-espèce distincte propre à ces îles.

2. **Drepanoptila holosericea** (Temm. et Knip).

Columba holosericea Temminck et Knip, *Pigeons*, I, p. 73, pl. 32, 1810 (Isle of Pines. — G. R. Gray).

- 4183 ♂ ad. Ile des Pins (Deplanche 1865). Aile 153, tarse 28.
 6484 ♀ ad. Ile des Pins (Deplanche 1865). Aile 150, tarse 28.

Nos deux sujets, qui sont incontestablement un ♂ et une ♀ adultes, ne montrent en aucune façon la grande différence de dimensions que Tristram signale entre les deux sexes (*Ibis*, 1879, p. 184). Les Layard donnent, il est vrai, pour un ♂ les mesures suivantes : aile 164 mm., tarse 29,5 (*Ibis*, 1879, p. 109). Les dimensions indiquées par Salvadori seulement pour le ♂ concordent d'autre part avec celles de notre spécimen de ce sexe : aile 151 mm., tarse 27 (*Cat. Birds Brit. Mus.*, XXI, p. 159, 1893).

3. **Phaenorhina goliath** G. R. Gray.

Carpophaga (Phaenorhina) goliath G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 165, pl. CLV (Isle of Pines).

- 4211 ♂ ad. Ile des Pins (Jouan 1865). Aile 301, tarse 40.

4. **Globicera pacifica sundevalli** Bp.

Globicera sundevalli Bonaparte, *Consp. Av.*, II, p. 32, 1857 (Ins. Tongatabou et Wallis).

- 4200 ♂ ad. Lifou (Maison Verreaux 1874). Aile 250, tarse 34.

C'est avec quelque doute que je rapporte à *Globicera sundevalli* Bp. ce spécimen acheté en 1874, et provenant de Lifou. Il s'en rapproche par ses grandes dimensions, comme j'ai pu le constater en examinant de près au Muséum les types de Bonaparte, mais des différences notables existent dans le détail de la coloration. Par les caractères de celle-ci, il est plus voisin de *G. tarrali* Bp. de Vanikoro, mais il est plus grand, l'aile du type de *G. tarrali* ne mesure que 235 mm. Notons que Sharpe paraissait disposé à rapporter à ce même *G. tarrali* la race des Nouvelles-Hébrides (*Ibis*, 1900, p. 350).

Ce qui semble le plus probable, c'est que les sujets des Loyauté devaient appartenir à une forme spéciale à ces îles, forme vraisemblablement éteinte à l'heure actuelle, puisque Sarasin n'en a rencontré aucun représentant.

C'est elle que d'abord Marie (*Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXVII, p. 328, 1870), ensuite les Layard, désignent sous le nom de *Carpophaga aenea* et dont ces derniers disent : « This is a rare visitant to the south of the island; what it may be in the north we know not. We suspect, when it does find its way hither, it comes from the Loyalty Islands, where it is constantly found during the rainy season. » (*Ibis*, 1882, pp. 528-529). Malgré cette abondance passée aux Loyauté, en particulier à Lifou, il ne paraît exister dans les collections qu'un nombre très restreint de spécimens de ce Pigeon. En dehors de celui du Musée de Caen, je ne vois mentionné que le sujet du Musée de Nouméa, cité par Sarasin (*Vogel Neu-Caledoniens u. Loyalty-Ins.*, p. 51, 1913).

Hartert a émis l'opinion que le genre *Globicera* ne saurait être maintenu : « The genus *Globicera* cannot be maintained. *Ptilinopus insolitus* differs exactly in the same way from other *Ptilinopi* as *C(arpophaga) rubricera* from other *Carpophagæ*. That *P. insolitus* cannot be generically separated from the rest of the *Ptilinopi* is beautifully illustrated by *Ptilinopus granulifrons* from Obi, which differs from *P. hyogaster* almost only in its granuliform forehead. A fanatical genus-splitter would perhaps be tempted to make another genus for *P. granulifrons*, but an ornithologist taking a very broad view of « subspecies » might call *P. granulifrons* a subspecies of *P. hyogaster*. This case reminds me very much of the various forms of *Ramphococcyx*, *Phaenicophaes*, etc., which differ in the shape of their nostrils, while they are quite or almost alike in coloration. That they cannot be put in different genera is illustrated by *Phaenicophaes microrhinus* Berl. » (*Ibis*, 1899, p. 280). Depuis, Hartert ne semble pas avoir changé d'avis, car dans un article écrit en collaboration avec W. Rothschild, et paru en juin 1914, *Globicera rubricera* est inclus encore dans le genre *Carpophaga* (*Nov. Zool.*, XXI, p. 209.)

Pour une autre raison, le nom de genre *Carpophaga* appliqué à des Pigeons ne peut être employé, ainsi que l'a signalé Richmond (*Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXXV, p. 596, 1908). *Carpophaga* Selby 1835 (Pigeons) doit disparaître devant *Carpophaga* Billberg 1828 (*Cuculidae*). Pour les Pigeons, on devra se servir de *Muscadivores* Gray 1855, ou peut-être de *Muscadivora* Schlegel 1846. L'introduction du terme *Muscadivores* est en effet le résultat d'une erreur de Gray qui attribue à Lesson la création de ce nom (*Cat. Gen. Birds*, p. 98, 1855). *Muscadivores* Lesson est inexistant. Ce qui est dû à Lesson, c'est une section « Les Muscadivores », expression française et non latine, comme l'indique bien la présence de l'article (*Traité d'Orn.*, p. 468, 1831). C'est cette expression que Gray a transcrite dans son catalogue en supprimant l'article pour la présenter comme un nom générique latin.

5. *Columba hypoenochroa hypoenochroa* (Gould).

Iantheas hypenochroa Gould, *Proc. Zool. Soc. London*, 1856, p. 136 (Isle of Pines).

4215 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Maison Verreaux 1874). Aile 238, tarse 30.

4217 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 237, tarse 31.

4216 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1865). Aile 230, tarse 29.

6. *Chalcophaps chrysochlora disjuncta* nov. subsp.

Chalcophaps chrysochlora var. G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 165 (Island of Nu).

4259 ♂ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 147, tarse 28, culmen 19. *Type*.

4269 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 147, tarse 26, culmen 19.

4268 juv. Lifou (Deplanche 1865). Aile 135, tarse 26, culmen 19.

Les spécimens de Nouvelle-Calédonie et de Lifou paraissent identiques.

Par leurs dimensions moindres, ils diffèrent au contraire conjointement de la forme typique qui est australienne. Wagler, qui a donné le nom à l'espèce (*Syst. Av., Columba*, sp. 79, 1827), indique comme localités : Ceylan, Java, Sumatra et Chine, mais à celles-ci Rothschild et Hartert ont substitué l'Australie « because the description refers solely to the Australian form. » (*Nov. Zool.*, XXII, p. 38, 1915).

Pour la longueur de l'aile, sans indiquer l'origine du spécimen mesuré, Salvadori donne 152 mm. (*Cat. Birds Brit. Mus.*, XXI, p. 512, 1893). D'après Mathews, pour un individu de son *Chalcophaps chrysochlora rogersi* du North Queensland, cette même longueur est de 153 mm., elle est de 158 pour un individu de *C. chrysochlora longirostris* Gould de l'Australie septentrionale. Il est utile de faire remarquer que *C. chrysochlora rogersi* ne paraît différer de *C. chrysochlora chrysochlora* du sud de l'Australie que par la coloration, non par les dimensions (*Birds Australia*, I, pp. 141 et 143, 1911 ; *Nov. Zool.*, XVIII, p. 187, 1912). Chez nos deux adultes, un ♂ de Nouvelle-Calédonie et une ♀ de Lifou, l'aile ne dépasse pas 147 mm. Je rappelle que ma manière de mesurer fait rendre à l'organe son maximum de longueur.

D'autre part, le bec de *C. chrysochlora disjuncta* est très court, 19 mm. Il atteint 22 mm. chez *C. chrysochlora chrysochlora* et chez *C. chrysochlora rogersi*, 25 chez *C. chrysochlora longirostris*.

C. chrysochlora timorensis est, de son côté, une forme à aile longue et à bec court. Pour un ♂ adulte, Hellmayr donne : aile 157, bec 17 (*Zool. Timor*, I, *Avif.*, p. 92, 1914). Cette sous-espèce est encore parfaitement caractérisée par le grand développement de la macule blanche de la pointe antérieure de l'aile. Tout en étant encore bien formée et très apparente sur les sujets de Nouvelle-Calédonie et des Loyauté, cette macule semble avoir là une tendance, faible d'ailleurs, à s'effacer ; elle est très loin de disparaître totalement comme elle le ferait dans une race propre aux Nouvelles-Hébrides, distinguée par Ramsay, précisément à cause de ce caractère négatif, *C. chrysochlora sandwichensis* (*Proc. Linn. Soc. New S. Wales*, II, p. 288, 1878).

7. *Hypotaenidia philippensis swindellsi* (Math.).

Eulabeornis philippensis swindellsi G. M. Mathews, *Birds Australia*, I, p. 198, 1911 (New Caledonia).

6439 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 140, tarse 43, culmen 31.

D'après Mathews, la forme néocalédonienne serait caractérisée par sa coloration foncée, l'effacement de la ceinture pectorale fauve, la disposition serrée des barres noires du dessous du corps et l'affaiblissement de la teinte rousse sur le dessus du cou. Notre spécimen présente assez bien ces particularités, surtout en ce qui concerne l'évanouissement de la ceinture pectorale. Sarasin a, lui aussi, noté ce même évanouissement sur les spécimens néocalédoniens qu'il a eus entre les mains ; il signale par contre la vigueur de la ceinture pectorale chez les sujets provenant d'Ouvéa, l'une des Loyauté (*loc. cit.*, p. 62, 1913). Il y aurait donc lieu d'examiner si les sujets ayant cette origine présentent d'autres caractères différentiels, auquel cas une forme propre à Ouvéa, ou peut-être plus généralement aux Loyauté, serait à distinguer.

8. *Tricholimnas lafresnayanus* (Verr. et des Murs).

Gallirallus Lafresnayanus Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 437 (Nouvelle-Calédonie).

6583 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 188, tarse 62, culmen 57.

Le Musée de Caen possède un magnifique spécimen de ce beau Rôle, qui semble maintenant complètement éteint. Il était déjà fort rare, il y a une quarantaine d'années, du temps des Layard. Sarasin ne l'a pas retrouvé.

9. **Rhinochetos jubatus** Verr. et des Murs.

Rhinochetos jubatus Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 440 (Nouvelle-Calédonie).

4532 ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 275, tarse 110.

4533 ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 286, tarse 108.

2181 ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Squelette monté.

Le squelette 2181 est celui qui fut préparé par Goesle, qui en a publié une brève description (*Bull. Soc. Linn. Normandie* (2), III, pp. 15 et 292, 1869).

10. **Thalasseus bergii poliocercus** (Gould).

Sterna poliocerca Gould, *Syn. Birds Australia*, pl. 37, fig. 3, 1837 (Van Diemen's Land).

5064 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 336, tarse 26, culmen 54.

Ce spécimen est en plumage d'hiver. Ses dimensions sont bien celles de *Thalasseus poliocercus* (Gould), mais la coloration est plus sombre. Les primaires, en particulier, sont d'un brun très foncé. Peut-être devrait-on le rapprocher plutôt de *Thalasseus bergii cristatus* (Steph.) de Tonga.

11. **Sterna dougallii bangsi** Math.

Sterna dougallii bangsi G. M. Mathews, *Birds Australia*, II, p. 364, 1912 (Foochow).

5074 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 218, tarse 20, culmen 35.

La coloration est celle de *Sterna gracilis* Gould. Le bec est de teinte claire, avec la pointe seule brunâtre. Les dimensions sont, par contre, trop différentes pour qu'il soit possible d'identifier comme le fait Mathews (*Birds Australia*, II, p. 385, 1912) la forme se reproduisant en Nouvelle-Calédonie et aux Loyauté à celle d'Australie. Dans la première, la longueur de l'aile est un peu inférieure et le bec beaucoup plus court. Ceci n'est pas particulier à notre spécimen. En ce qui concerne la dimension du bec, ceux que Bureau a examinés au British Muséum présentent la même brièveté. Pour 5 adultes, les chiffres suivants sont donnés (*Proc. Fourth Intern. Ornith. Congr.*, pp. 340-341, 1907) :

♂♂♂	36	37	37
♀♀	35	36	

Chez *Sterna gracilis* adulte, le bec mesure au minimum 40 mm. Il a exactement 45 mm. sur le type même de Gould (Bureau).

D'autre part, Bangs a signalé la présence dans l'archipel de Liou-Kiou d'une forme à bec court qu'il rapporte d'ailleurs à *Sterna gracilis* (*Bull. Mus. Comp. Zool. Harvard*, XXXVI, p. 256, 1900). Mathews, qui a retrouvé ce même caractère de brièveté du bec sur des spécimens provenant de Fou-Tschéou, réunit les oiseaux de ces deux provenances sous le nom de *Sterna dougallii bangsi*. C'est celui que j'adopte provisoirement pour la forme nichant en Nouvelle-Calédonie, tout en faisant remarquer que, si chez ses représentants le bec est court, il est grêle et non massif comme Mathews le décrit pour *S. dougallii bangsi*.

Notons que des spécimens à bec court de *S. dougallii* ont été capturés en des localités intermédiaires entre l'archipel Liou-Kiou et la Nouvelle-Calé-

donie. Bureau donne, pour une ♀ de Mysol, 33 mm., 36 pour une ♀ de l'île Isabelle, dans l'archipel des Salomons (*loc. cit.*, pp. 341-342).

12. **Sterna sumatrana sumatrana** Raffles.

Sterna sumatrana Raffles, *Trans. Linn. Soc. London*, XIII, p. 329, 1822 (Sumatra).

5075 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 224, tarse 19, culmen 36.

5076 juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 212, tarse 19, culmen 32.

Cette espèce est généralement désignée sous le nom de *Sterna melanauchen* Temm., *S. sumatrana* Raffles, antérieur, doit être employé.

Nos spécimens sont beaucoup plus voisins de la forme type que de *S. sumatrana kempi* Math. du détroit de Torres et que de *S. sumatrana mathewsi* Stres. d'Aldabra et des Amirantes, sous-espèces pouvant toutes deux être distinguées par la plus grande longueur du bec.

L'espèce n'est pas signalée comme se reproduisant en Nouvelle-Calédonie et aux Loyauté. Les spécimens qu'on y capture paraissent n'être que des visiteurs irréguliers.

13. **Megalopterus minutus minutus** (Boie).

Anous minutus Boie, *Isis*, 1844, p. 188 (Nova Hollandia).

5090 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 215, tarse 20, culmen 44.

Mathews préconise à juste titre l'emploi du terme générique *Megalopterus* Boie 1826 à la place de *Micranous* Saunders 1895 pour *Anous tenuirostris* (Temm.), mais il propose en même temps la nouvelle coupe *Anousella* pour *Anous minutus* Boie (= *A. leucocapillus* Gould) (*Birds Australia*, II, p. 412, 1912). Les caractères d'importance secondaire qui séparent ces deux espèces ne semblent pas justifier leur isolement dans des genres différents.

Le spécimen du Musée de Caen doit être l'un des deux oiseaux que Jouan désigne sous le nom de *Anous stolidus* et qui sont tombés à bord de son navire pendant un violent coup de vent d'est, à 20 lieues dans le S.-S.-O. de l'île des Pins. Jouan suppose qu'ils avaient été enlevés de Maré, la plus méridionale des Loyauté (*Mém. Soc. imp. Sc. Nat. Cherbourg*, IX, p. 240, 1863).

Notre spécimen présente la même coloration que ceux d'Australie, peut-être les rectrices sont-elles cependant un peu plus foncées. Les dimensions sont légèrement plus faibles.

14. **Bruchigavia novaehollandiae forsteri** Math.

Bruchigavia novaehollandiae forsteri G. M. Mathews, *Birds Australia*, II, p. 457, 1912 (New Caledonia).

5026 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 292, tarse 51, culmen 36.

5025 ♀ juv. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 283, tarse 49, culmen 35.

La race néocalédonienne est bien caractérisée par ses dimensions faibles et l'absence de spéculum sur la troisième primaire.

Chez notre jeune individu, le miroir des deux premières primaires est réduit à une très petite tache blanche, les suivantes ont la pointe blanche. Sur la troisième, c'est seulement un très fin liséré terminal ; il croît sur les suivantes avec le rang.

15. **Pluvialis dominicus fulvus** (Gmel.).

Charadrius fulvus Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 687, 1788 (Tahiti).

4934 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 168, tarse 42.

Sujet en plumage d'hiver.

16. **Heteroscelus incanus incanus** (Gmel.).

Scolopax incana Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 658, 1788 (Ins. Eimeo et Palmerston).

4872 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 170, tarse 32, culmen 40.

Sujet en plumage d'hiver.

17. **Phaeopus phaeopus variegatus** (Scop.).

Tantalus variegatus Scopoli, *Del. Flor. et Fauna Insub.*, II, p. 92, 1786 (Luzon).

4776 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 235, tarse 62, culmen 75.

18. **Orthorhamphus magnirostris magnirostris** (Vieill.).

Edicnemus magnirostris Vieillot, *Nouv. Dict. Hist. Nat.*, XXIII, p. 231, 1818 (Binongka, Celebes. — G. M. Mathews).

4964 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 275, tarse 87, culmen 74.

Ne paraît pas distinct de la forme type. A défaut de localité donnée pour celle-ci par Vieillot, Mathews fixe Binongka, Célèbes, (*Nov. Zool.*, XVIII, p. 226, 1912.)

19. **Notophox novaehollandiae** (Lath.).

Ardea novæ-hollandiæ Latham, *Ind. Orn.*, II, p. 701, 1790 (New South Wales).

4712 ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 300, tarse 76, culmen 76.

Identique aux sujets australiens.

20. **Demiegretta sacra albolineata** (G. R. Gray).

Ardea (Herodias) albolineata G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 166 (Isle of Pines).

4709 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 345, tarse 95, culmen 103.

4708 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 310, tarse 88, culmen 84.

Spécimens tous deux de plumage foncé. Le ♂ 4709 est dépourvu de strie blanche longitudinale sur le gosier.

Demiegretta sacra atteint, en Nouvelle-Calédonie et aux Loyauté, des dimensions très élevées qui permettent de distinguer une forme propre à ces îles. Cette forme devra être désignée sous le nom de *D. sacra albolineata* (G. R. Gray).

21. **Nycticorax caledonicus caledonicus** (Gmel.).

Ardea caledonica Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 626, 1788 (Nova Caledonia).

4720 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 310, tarse 84, culmen 76.

4719 ♂ juv. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 320, tarse 87, culmen 76.

4718 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 310, tarse 87, culmen 84.

Aucun des spécimens adultes ne possède les plumes occipitales blanches de la livrée nuptiale.

22. **Anas superciliosa superciliosa** Gmel.

Anas superciliosa Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 537, 1788 (Nova Seelandia).

5253 ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 247, tarse 37.

Les sujets néocalédoniens appartiennent à la forme type de grandes dimensions, celle de la Nouvelle-Zélande.

23. **Nettion gibberifrons gibberifrons** (Müller).

Anas gibberifrons S. Müller, *Vehr. Länd en Volkenk*, 1842, p. 159 (Celebes).

5250 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 180, tarse 35, culmen 37.

Semble rare, les Layard ne l'ont pas obtenu. C'est sans doute *Mareca castanea* de la liste Marie (*loc. cit.*, p. 328).

24. **Mesocarbo ater ater** (Less.).

Carbo ater Lesson, *Traité d'Orn.*, p. 604, 1831 (Baie des Chiens Marins, Nouvelle-Hollande).

5135 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 265, tarse 48, culmen 53.

Le genre *Mesocarbo* a été créé par Mathews et Iredale (*Ibis*, 1913, p. 415) pour *Carbo sulcirostris* Brandt que, dans la suite, Mathews (*List Birds Australia*, p. 195, 1913) fait entrer dans la synonymie de *Carbo ater* Lesson. Le type de Brandt comme celui de Lesson est australien, mais l'espèce est largement répandue. Elle existe à la Nouvelle-Zélande, où elle est représentée par *M. ater purpuragula* (Peale). L'examen du seul exemplaire que j'ai entre les mains ne me permet pas de déterminer si la Nouvelle-Calédonie possède ou non une race propre.

25. **Sula leucogaster plotus** (Forst.).

Pelecanus plotus Forster, *Descr. Anim.*, p. 278, 1844 (Nova Caledonia).

5142 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 418, tarse 49, culmen 94.

La forme type, *Sula leucogaster leucogaster* (Bodd.), est de l'Océan Atlantique. La race néocalédonienne en diffère notamment par des dimensions plus considérables.

Le spécimen du Musée de Caen est bien vraisemblablement ce Fou que Jouan mentionne sous le nom de *Sula parva* et qui, pendant un ouragan, vint s'abattre sur son navire, à 50 lieues dans le S.-O. de la Nouvelle-Calédonie (*loc. cit.*, pp. 99 et 240).

26. **Circus approximans wolfi** Gurney.

Circus wolfi Gurney, *Proc. Zool. Soc. London*, 1865, p. 823, pl. XLIV (New Caledonia).

2249 juv. Lifou ? (Deplanche 1865). Aile 415, tarse 94.

2248 ♀ ad. Lifou ? (Deplanche 1865). Aile 418, tarse 101.

C'est avec un point de doute que je donne Lifou comme lieu de capture de nos deux sujets. A ma connaissance, *Circus wolfi* n'a jamais été signalé aux Loyauté. Le registre d'entrées du Musée et les étiquettes fixées sur les supports des oiseaux indiquent bien Lifou comme localité d'origine, mais les étiquettes du collecteur n'ont pas été conservées et une erreur a pu se produire dans la transcription. D'autre part, l'espèce existe aux Nouvelles-Hébrides, elle y est représentée par la même forme qu'en Nouvelle-Calédonie, il n'y a donc rien d'impossible à ce qu'elle se montre accidentellement aux Loyauté.

27. **Urospiza haplochrous** (Sclat.).

Accipiter haplochrous Sclater, *Ibis*, 1859, p. 275, pl. 8 (New Caledonia),

2259 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 232, tarse 71.

2261 ♂ juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 228, tarse 66.

Pour la longueur de l'aile d'un ♂ adulte, Sarasin donne 203 mm. (*loc. cit.*,

p. 7), les Layard, 228 (*Ibis*, 1882, p. 498). Mes propres mensurations confirment ce dernier nombre.

28. **Urospiza fasciata fasciata** (Vig. et Horsf.).

Astur fasciatus Vigors and Horsfield, *Trans. Linn. Soc. London*, XV, p. 181, 1827 (New South Wales).

2264 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1865). Aile 285, tarse 72.

2262 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 288, tarse 73.

2263 ♀ juv. Lifou (Deplanche 1865). Aile 280, tarse 72.

Sarasin a distingué sous le nom de *Urospiza fasciata insularis* la forme de Nouvelle-Calédonie et des Loyauté (*loc. cit.*, p. 8). Tristram avait déjà signalé des différences dans les dimensions entre les individus néocalédoniens et ceux d'Australie (*Ibis*, 1879, p. 181). Tout en annonçant qu'il discutera plus tard la validité de la séparation, Mathews semble l'accepter provisoirement en considération de l'éloignement des deux localités (*Birds Australia*, V, p. 72, 1915).

Les différences de dimensions signalées par Tristram n'apparaissent pas si considérables, d'un autre côté les caractères invoqués par Sarasin sont trop fugaces pour qu'il soit possible de leur accorder une valeur décisive en faveur d'une distinction que l'examen attentif de nos sujets ne semble pas permettre.

Si le sexe indiqué pour le spécimen 2264 est bien exact, la longueur de l'aile y est plus grande que chez ceux étudiés par Gurney qui, pour deux ♂ de Nouvelle-Calédonie, donne 247 et 274 mm. (*Ibis*, 1881, p. 253). La différence peut tenir, il est vrai, à la manière de mesurer.

29. **Haliastur sphenurus johannae** nov. subsp.

2408 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 399, tarse 58. *Type*.

Haliastur sphenurus est représenté en Nouvelle-Calédonie par une forme de petite dimension. Chez les sujets d'Australie et de Nouvelle-Guinée, la longueur totale dépasse toujours 525 mm., elle peut s'élever jusqu'à plus de 580 et se tient généralement dans les alentours de 550 ; l'aile est toujours au-dessus de 405 mm., monte jusqu'à 425 et a le plus souvent de 415 à 420 mm. Chez les sujets de Nouvelle-Calédonie, la longueur totale est comprise entre 490 et 550 mm., l'aile, presque toujours au-dessous de 400, entre 370 et 410. Cette réduction dans les dimensions justifie l'isolement de la forme néocalédonienne que je propose de nommer *H. sphenurus johannae*.

Une forme du N.-O. de l'Australie a été distinguée par Mathews sous le nom de *H. sphenurus territorii*, avec la succincte diagnose suivante : « Differs from *H. s. sphenurus* in being darker generally, it is also smaller. » (*Austr. Av. Rec.*, I, p. 88, 1912). Plus tard, dans *A List of the Birds of Australia*, le même auteur place *H. sphenurus territorii* dans la synonymie de la forme type (p. 108). En l'absence de toute indication de dimensions pour *H. sphenurus territorii*, il est difficile de lui comparer à cet égard *H. sphenurus johannae*, mais on pourra toujours différencier les deux formes par les caractères de leur coloration, *H. sphenurus johannae* étant de teinte plus claire que la forme type.

Mathews vient d'isoler *H. sphenurus* dans un sous-genre spécial qu'il propose de nommer *Ictiniastur*, sous-genre basé sur ce fait remarquable que son représentant conserve à l'état adulte le plumage juvénile de *Haliastur* (*Birds Australia*, V, p. 146, 1915).

30. **Pandion haliaëtus microhaliaëtus** nov. subsp.

2331 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 392, tarse 58. *Type*.

C'est à la forme australienne, *Pandion haliaëtus cristatus* (Vieill.) (= *P. leucocephalus* Gould), que paraissent appartenir les Balbuzards de Nouvelle-Guinée, des Moluques, des Célèbes, etc. Jusqu'ici, le Balbuzard de Nouvelle-Calédonie a été également rapporté à cette même sous-espèce. Il diffère cependant de ses représentants par des dimensions encore plus réduites. Dans la forme australienne, la longueur de l'aile du ♂ adulte ne descend pas au-dessous de 410 mm., elle est presque toujours au-dessus de 420, chez les ♂ néocalédoniens adultes, cette longueur atteint rarement 410 mm., le plus souvent elle est inférieure à 400. L'aile de la ♀ plus grande donne lieu à une constatation analogue. Cette constance dans la réduction de l'aile autorise la distinction que je propose d'une sous-espèce néocalédonienne, fondée principalement sur ce caractère.

Sous le nom de *P. haliaëtus melvillensis*, Mathews a séparé une forme propre à l'île Melville, différant de *P. haliaëtus cristatus* par sa tête plus blanche et sa taille plus petite (*Austr. Av. Rec.*, I, p. 34, 1912). Cette distinction semble avoir été abandonnée dans la suite par son auteur même (*List Birds Australia*, p. 113, 1913). A priori, il est peu probable qu'il y ait identité entre le Balbuzard de l'île Melville et celui de la Nouvelle-Calédonie si ce dernier diffère de son congénère australien ; en tout cas, le caractère « tête plus blanche » ne convient pas à la forme néocalédonienne, qui montrerait plutôt une tendance à un léger obscurcissement du plumage de la région céphalique.

31. *Tyto alba lulu* (Peale).

Strix lulu Peale, *U. S. Expl. Exp.*, p. 74, pl. 21, 1848.

2477 ♂ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 268, tarse 67.

L'Effraye de Nouvelle-Calédonie est voisin de son congénère australien ; *Tyto alba delicatula* (Gould) ; il en diffère par son aile plus courte. Il semble, par contre, complètement identique à celui des îles Viti et Tonga, comme dimensions et coloration.

32. *Tyto alba lifuensis* nov. subsp.

2478 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 264, tarse 62. *Type*.

L'Effraye de Lifou présente des dimensions analogues à celles des sujets néocalédoniens, mais se distingue de ceux-ci et plus généralement de *Tyto lulu* par l'absence de toute ponctuation à la face inférieure du corps. Sarasin a déjà noté cette particularité (*loc. cit.*, p. 11).

33. *Trichoglossus haematodus deplanchei* Verr. et des Murs.

Trichoglossus Deplanchei Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 388 (Nouvelle-Calédonie).

6278 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 137, tarse 17.

6279 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 137, tarse 17.

4033 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 133, tarse 17.

Aucune différence apparente entre le sujet de Lifou et les autres, en particulier les barres noires de la poitrine ne sont pas plus étroites, le jaune des cuisses et de la région postérieure de l'abdomen n'est pas plus orange, contrairement à ce qu'a remarqué Tristram (*Ibis*, 1879, p. 185).

L'espèce paraît maintenant disparue de Lifou. Sarasin ne l'y a pas vue.

34. *Cyanorhamphus saisseti* Verr. et des Murs.

Cyanorhamphus Saisseti Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 387 (Nouvelle-Calédonie).

4055 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 119, tarse 17.

Le Musée de Caen avait reçu aussi du même donateur un sujet ♀. Je n'ai pu le retrouver.

35. **Nymphicus cornutus** (Gmel.).

Psittacus cornutus Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 327, 1788 (Nova Caledonia).

4073 ♂ ad. Nouméa, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 168.

4075 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 167.

4074 ♂ juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 157.

4076 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 149.

36. **Sauropatis sancta canacorum** nov. subsp.

6459 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 87, culmen 38. *Type*.

6414 juv. Lifou (Deplanche 1869). Aile 85, culmen 33.

Sauropatis sancta, l'un des oiseaux les plus communs de la Nouvelle-Calédonie, y est représentée par une forme spéciale caractérisée par la brièveté de l'aile, le bec restant de longueur normale. Pour un groupe de sept sujets néocalédoniens, Sarasin donne les moyennes suivantes : longueur totale 209 mm., aile 87, culmen 39 (*loc. cit.*, p. 16). *S. sancta canacorum* diffère d'autre part de *S. sancta confusa* Math. du North Queensland et de *S. sancta ramsayi* Math. de l'Australie septentrionale, formes qui, toutes deux, ont l'aile courte, par le caractère du bec, qui n'est pas allongé comme dans la première, ni plus massif comme dans la seconde (*Nov. Zool.*, XVIII, p. 289, 1912).

Les spécimens des Loyauté, tout en ayant la même longueur d'aile, auraient le bec plus court que ceux de Nouvelle-Calédonie. Pour l'ensemble de quatre sujets, Sarasin indique une moyenne de 33 mm. comme longueur de culmen. C'est précisément celle que présente notre spécimen de Lifou ; il est vrai qu'il n'est pas adulte et, par conséquent, n'a qu'une valeur relative. En tout cas, la brièveté du bec chez l'adulte pourrait permettre de séparer la race des Loyauté de celle de Nouvelle-Calédonie.

37. **Collocalia agnota** Oberh.

Collocalia agnota Oberholser, *Proc. Ac. Nat. Sc. Philadelphia*, 1906, p. 183 (New Caledonia).

3693 ♂ ad. Nouméa, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 113, tarse 8.

Je ne rapporte qu'avec doute à cette espèce le spécimen ci-dessus indiqué, celui que Jouan nomme dans sa Faune *Collocalia troglodytes* (*loc. cit.*, p. 220). D'ailleurs, l'espèce créée sur un seul individu semble bien voisine de *Collocalia leucopygia* Wall.

38. **Collocalia leucopygia** Wall.

Collocalia leucopygia Wallace, *Proc. Zool. Soc. London*, 1863, p. 384 (New Caledonia).

3691 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 101, tarse 8.

3690 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1869). Aile 95, tarse 8.

39. **Cacomantis bronzinus** (G. R. Gray).

Cuculus (Cacomantis) bronzinus G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 164 (Island of Nu).

4364 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 140.

4366 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1869). Aile 140.

4365 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1869). Aile 140.

Les sujets de Lifou paraissent identiques à ceux de Nouvelle-Calédonie.

40. **Lamprococcyx lucidus layardi** (Math.).

Chrysococcyx layardi G. M. Mathews, *Austr. Av. Rec.*, I, p. 16, 1912 (New Caledonia).

4351 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1869). Aile 103, tarse 18.

« The bird from New Caledonia has been variously named *C(hrysococcyx) lucidus* and *C. plagosus*, by writers using the British Museum matériel. I have carefully examined this series and cannot agree with either of the above identifications.

« Five specimens, three males and two females, killed in August, September, and November, all agree in their coloration. They resemble *C. plagosus* in their upper-coloration in having a purplish head, bronze-green upper-coloration — but the head is duller and the bronze-green is duller. The bill is long and thick, quite unlike that of *C. plagosus*. There is no white in front or above the eye and the ear-coverts are purple. As the throat is almost unbarred, the bird appears to have a distinct purple cap. The crossbarring of the under-surface is purplish-green and distinct, quite unlike the close bronze barring of *C. plagosus*. For this species I propose the name of *Chrysococcyx layardi*, sp. n., type in the British Museum. » (G. M. Mathews, *Austr. Av. Rec.*, I, p. 16, 1912).

Notre spécimen présente bien les caractères énumérés dans cette description. Celle-ci ayant été publiée dans un périodique peu répandu en France, j'ai cru bon de la reproduire.

41. **Urodynamis taitiensis** (Sparrrn.).

Cuculus taitiensis Sparrrman, *Mus. Carlson*. II, n° XXXII, 1787 (Tahiti).

4373 ♂ imm. Lifou (Deplanche 1868). Aile 187, tarse 37.

4372 ♀ imm. Lifou (Deplanche 1868). Aile 190, tarse 37.

Ces deux sujets ne sont pas parfaitement adultes. Le manteau est très tacheté et le dessous du corps remarquablement fauve. A ma connaissance, l'espèce n'avait pas encore été signalée aux Loyauté, mais comme elle est répandue dans les principaux archipels polynésiens et existe en Nouvelle-Calédonie, sa présence à Lifou n'a rien qui doive surprendre.

42. **Rhipidura verreauxi** Marie.

Rhipidura Verreauxi Marie, *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXVIII, p. 236, 1870 (Nouvelle-Calédonie).

3327 ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 78, tarse 22.

C'est le spécimen mentionné par Jouan dans sa *Faune* comme *Muscylva*...? (*loc. cit.*, p. 218).

43. **Myiagra caledonica viridinitens** G. R. Gray.

Myiagra viridinitens G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 162 (Loyalty Islands).

3348 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 75, tarse 19.

3349 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 75, tarse 19.

3350 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 74, tarse 18.

3347 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 67, tarse 18.

La bordure blanche des rectrices est beaucoup plus réduite que ne l'indique Sarasin (*loc. cit.*, p. 24, pl. II, fig. 13). Chez deux de nos spécimens, elle est encore plus étroite que ne le figure cet auteur pour son *Myiagra caledonica marcenis* (pl. II, fig. 14).

(A suivre.)

LA CHASSE ET LA PROTECTION DES OISEAUX EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

par A. MENEGAUX

Une convention, signée le 19 mai 1900, à Londres, entre l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Belgique, a voulu empêcher les massacres sans contrôle et assurer la conservation des diverses espèces animales qui sont utiles à l'homme ou inoffensives et qui vivent à l'état sauvage dans les possessions africaines de ces divers pays. A cause des services qu'ils rendent, il est interdit de chasser et de tuer les Vautours, les Secrétaires, les Hiboux et les Pique-bœufs, tandis que les espèces suivantes ne peuvent être tuées qu'en nombre restreint : Autruches, Marabouts, Aigrettes, Outardes, Francolins, Pintades et autres Oiseaux-gibier.

En outre, par divers arrêtés, la chasse de l'Aigrette a été interdite pendant cinq ans ; les héronnières s'étant de nouveau repeuplées, la chasse a été rétablie et réglementée par arrêté du 20 avril 1912. Le locataire des héronnières acquiert le droit d'y chasser pendant environ deux mois et celui de ramasser les plumes provenant de la mue des oiseaux. Les plumes d'Aigrettes et les crosses ne peuvent circuler qu'accompagnées d'un laissez-passer.

Par un arrêté du 31 janvier 1910, la récolte, le commerce et la circulation des œufs d'Autruches est interdite. Ces dispositions paraissant insuffisantes, le Ministère des Colonies, après avis d'une Commission spéciale, et dans l'intention de faire de l'A. O. F. un territoire de chasse productif pour la colonie, a élaboré le décret du 24 mars 1914 qui réglemente la chasse en Afrique occidentale, afin de sauvegarder le gibier, tout en protégeant les autres espèces utiles ou intéressantes. Ce décret établit l'obligation du permis pour chasser en dehors des terrains clos et attenants à une habitation. C'est au gouverneur général qu'il appartient de fixer les périodes de chasse, de spécifier les engins prohibés ou exceptionnellement tolérés, d'établir la liste des espèces à protéger et des espèces nuisibles, enfin de déterminer les réserves nécessaires et d'en fixer les limites. Une bonne mesure, c'est la suppression des battues et la mise à mort des animaux par des bandes indigènes, ainsi que de l'emploi des poisons et des armes empoisonnées.

Il est créé un seul permis indigène, mais pour les Européens et assimilés, un permis sportif et un permis administratif valables un an.

Les permis, en plus du nom et de la photographie ou du signalement, portent : 1^o la liste des espèces dont la chasse est permise ; 2^o le libellé de la réglementation générale et locale de la chasse ; 3^o le carnet de chasse ; 4^o le nom des réserves et l'indication de leurs limites.

Le carnet de chasse est obligatoire et sert à tenir le compte des oiseaux tués ou capturés avec l'indication des localités et des dates.

Il est interdit de tirer depuis le bord d'un bateau sur la rive, sauf au cas où la sécurité des voyageurs en dépend.

Les permis sportifs sont dits de petite chasse, s'ils ne donnent droit qu'à tuer des animaux communs en nombre limité. La liste et les quantités sont arrêtées par le lieutenant gouverneur. Ils donnent droit à l'usage du fusil de chasse ordinaire jusqu'au calibre 12 inclus.

Le permis de moyenne chasse n'est délivré qu'aux Européens qui peuvent justifier de six mois de séjour dans la colonie. En plus, il donne le droit d'abattre trois animaux adultes d'une espèce fixée par le gouverneur et de se servir de la carabine rayée.

Ces deux permis ne sont valables que dans la colonie qui les a délivrés,

tandis que le permis de grande chasse est valable dans toute l'Afrique occidentale française. Ce permis, en plus des droits conférés par les précédents permis, autorise l'abatage d'un nombre limité des espèces vivant sur les colonies, à l'exclusion de celles qui sont l'objet d'une protection absolue.

Les permis administratifs délivrés aux Européens ou assimilés, comprennent des permis collectifs scientifiques (pour des missions ou des collectivités à charge pour elles de rendre compte des animaux tués ou abattus), et des permis de capture scientifique accordés à des représentants d'établissements scientifiques français ou des personnes d'une compétence spéciale qui désirent capturer certaines espèces en vue du repeuplement, de l'élevage ou de la domestication.

Les permis indigènes ne sont délivrés qu'aux seuls indigènes de la colonie.

La protection des espèces est l'objet d'une réglementation spéciale. Les animaux sont classés en trois catégories (1) :

1^o Ceux dont il est interdit de tuer aucun spécimen et, en outre, pour les oiseaux, de récolter les œufs : Autruches, Vautours, Secrétaires, Rapaces nocturnes, sauf le Grand-duc, Pique-bœufs, (Rhinocéros blanc ou simus), petit Hippopotame, dit de Libéria, (Gorille, Chimpanzé, Ocap, Ane sauvage) ;

2^o Ceux dont il est interdit de tuer les individus non adultes et les femelles accompagnées de leurs petits : Hippopotames (grande espèce), Eléphants, (Rhinocéros noir), Buffles, Girafes, Elans ou Cannas, Antilopes et Gazelles, Chevrotain aquatique ;

3^o Ceux qui ne doivent être tués qu'en nombre limité, déterminé par le permis : Hippopotame (grande espèce), (Rhinocéros noir), Eléphant, Buffles, Girafes, Elans ou Cannas, Antilopes et Gazelles, Fourmilier (2), (Dugong), Lamantin, Guépard, (Protèle, Grande-Loutre) (3), Marabouts, Chevrotain aquatique, (Zèbres), Colobes à fourrure et autres singes, sauf le Papion, *Aigrettes*, Outardes, Grue couronnée, Demoiselle de Numidie, Francolin, Pintades, petits Oiseaux de parure ou d'agrément, grandes Tortues.

4^o Ceux dont la chasse peut être autorisée sans limite : Lion, Léopard ou Panthère, Hyènes, Chacals, Serval, (Sanglier), Cynhyène ou Lycaon, Papion, Grand-duc et autres Oiseaux de proie, sauf ceux de la catégorie 1, Crocodiles, Serpents venimeux.

Le gouverneur doit prendre des dispositions spéciales en ce qui concerne la capture et l'exportation des animaux susceptibles de domestication ou dont la valeur économique est telle qu'il y a intérêt à ménager l'espèce : l'Eléphant, le Zèbre, l'Autruche, l'*Aigrette*, le Marabout, etc. Cette énumération n'est pas limitative.

Il est interdit de tuer tout Eléphant dont les pointes n'ont pas environ 50 centimètres.

Les Héronnières servant d'habitat à l'*Aigrette* sont, sans exception, organisées en réserves spéciales, ainsi qu'un territoire à déterminer autour de ces héronnières.

Chaque réserve sera divisée en quatre sections : celle qui est la plus favorable à la reproduction de l'espèce sera constituée en réserve permanente, tandis que dans les trois autres, la chasse sera autorisée alternativement une année sur trois.

En outre, le gouverneur général, pour protéger la faune et assurer le repeu-

(1) Ces listes ayant été établies pour toutes nos colonies africaines, les noms des animaux qui n'ont pas encore été signalés en A. O. F. ou régions voisines seront entre parenthèse.

(2) Pangolins.

(3) Loutre du Cap.

plement, pourra instituer des réserves de chasse ; il en déterminera les limites, l'étendue et la durée.

Pour protéger certaines espèces déterminées, il pourra être institué des réserves dans des territoires restant ouverts à la chasse des autres espèces, même dans des territoires déjà affermés à des Compagnies.

Ce sont les chefs des postes administratifs et les chefs indigènes qui sont chargés de la garde des réserves. En outre, le décret interdit l'exportation des petits Oiseaux vivants, utiles à l'agriculture ou de ceux qui méritent d'être protégés en raison de leur rareté. L'exportation provenant de l'élevage régulier est libre, mais est contrôlée par un laissez-passer.

Les petits Oiseaux vivants ou leur parure (je pense que ce mot signifie aussi leurs dépouilles après la mise en peau) qui sont destinés à des établissements scientifiques français, reconnus par le Ministère de l'Instruction publique, pourront être exportés sur autorisation et spécification délivrées par les lieutenants gouverneurs. Le décret est complété par l'indication des peines s'appliquant aux diverses infractions.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (suite).

9. Le Pétrel géant [*Macronectes giganteus* (Gm.)].

Le Pétrel géant est appelé à juste titre *Stinker* (puant) par les Anglais, et *Briseur d'os* par les Espagnols (quebranta huesos, c'est ce que signifiait son ancien nom latin *Ossifraga*). C'est un oiseau à plumage gris bleuté dont la teinte varie assez suivant les individus. Tous ceux observés à Kerguelen avaient cette teinte grise. Pendant notre voyage, en juin, près de Tristan da Cunha, nous en avons aperçu un seul qui était blanc. Ceci semblerait indiquer que ces Pétrels géants blancs sont des oiseaux des hautes latitudes.

L'œil est gris ; le bec blanc sale est disproportionné et a une grande puissance.

Ces Pétrels ont le vol beaucoup plus lourd que les autres et s'élèvent plus difficilement de l'eau quand ils s'y sont posés. Tous dégagent une forte odeur *sui generis* que l'on ressent à plus de 100 mètres de distance et qui rend leur chair très mauvaise.

Ils sont d'une voracité à nulle autre pareille et avalent tout ce qui tombe à leur portée ; ils peuvent engloutir des morceaux considérables. Ce sont des acharnés dépeceurs de cadavres. Dès qu'on a tué un phoque, on les voit accourir comme si l'odeur du sang les attirait. Ils arrachent d'énormes lambeaux de chair, se juchant sur le corps de l'animal, couverts de sang et insatiables. Ils s'en gorgent tellement qu'ils ne peuvent plus s'envoler quand on les inquiète et sont obligés de vomir une partie de ce qu'ils ont englouti.

Pour arracher les morceaux de viande on les voit crocher dedans avec leur bec et tirer en s'arcboutant sur leurs pattes et en se servant de leurs ailes pour augmenter leur force.

Ils sont très défiants. En mer ils approchent peu du navire et, malgré leur gloutonnerie, il est rare qu'on puisse en attraper avec le fameux triangle à Albatros. A terre, ils s'envolent dès qu'ils vous aperçoivent à grande distance.

Ils pondent leurs œufs vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre sur des endroits rocheux surélevés de façon à trouver un terrain sec. Le nid n'existe pas, on trouve tout juste une petite dépression creusée dans le sol par le corps de l'animal.

La taille moyenne des œufs est 102×66 , de forme ovoïdale régulière et de couleur blanche. La coquille est cassante et mince par rapport à la taille de l'œuf. Je n'ai pu en rapporter, car tous les œufs que j'ai trouvés le 1^{er} novembre étaient couvés, beaucoup d'oiseaux avaient déjà leur petit.

Ceux-ci sont revêtus d'un duvet en filoplumes grises. Le front est dénudé, le bec est très développé dès la naissance. Les parents les abandonnent avec désinvolture dès que l'on approche. Les petits se défendent en vomissant et en projetant un liquide infect et fétide.

Ils semblent être nourris principalement d'encornets (calmars), et les parents doivent être obligés d'aller les chercher très loin, car il n'y en a pas dans les parages directs de Kerguelen.

Les jeunes grossissent vite et prennent peu à peu un plumage gris très foncé. Le 25 décembre, j'ai trouvé une autre colonie de Pétrels géants. Les petits étaient déjà grands et perdaient leur duvet.

En mars tous les Pétrels géants que nous voyions croiser dans les baies étaient des jeunes qui se reconnaissaient facilement des adultes dont la livrée est beaucoup plus claire, celle des jeunes étant presque noire.

Ces oiseaux ne séjournent à Kerguelen que pour y nicher ; on les rencontre en haute mer à toute distance des côtes. En mars la plupart des adultes avaient donc repris le large. Quant aux jeunes, ils n'abandonnent pas tous Kerguelen et on en voit de temps à autre, même en plein hiver (1).

[Le Pétrel géant est un habitant des mers antarctiques, environ jusqu'au 30^e degré de latitude sud (Nouvelle-Zélande, Australie, sud de l'Afrique et de l'Amérique). A noter qu'en 1846 un de ces oiseaux égaré a été tué près de Mayence. Ce Pétrel niche dans la plupart des îles de son aire d'habitat. A Kerguelen, c'est en décembre qu'il couve, d'après Kidder, Eaton, Hüsker et Hall].

10. Le Pétrel damier. [*Daption capensis* (L.)].

Un ad., 1910, et œufs dans ma collection.

Le Damier, ou Pétrel blanc et noir, est un oiseau familier au marin et certainement un des plus élégants oiseaux longs-courriers de l'antarctique. On le rencontre toujours en bandes plus ou moins nombreuses en pleine mer, suivant les navires pour recueillir les débris, et venant croiser la poupe quelquefois à quelques mètres. On les attrape assez facilement avec un hameçon et un morceau de viande.

Nous en avons trouvé en beaucoup d'endroits, principalement à Port-Elisabeth, à l'île Maroon (Port Roland Bonaparte), à la Baie Breakwater, à la Baie Cumberland et à Port-Noël.

A Kerguelen, au moment de notre arrivée, en novembre, les Damiens étaient déjà appariés ; on les voyait croiser le long des falaises cherchant un endroit pour nicher. Les colonies choisissent des ressauts de falaises à une altitude de 25 à 50 mètres. Le nid est constitué surtout de petits cailloux déposés un à un et disposés en rond. Ils prennent ces cailloux toujours à proximité.

(1) Nous avons observé une rookery à Port-Elisabeth (Anse des Pétrels) sur un îlot élevé de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer et dont le sol était parsemé de choux, et une deuxième dans l'île Howe, à environ 100 mètres d'altitude, là où le sol était couvert de maigres touffes d'*Azorella selago*.

Au moment des amours ils ne sont pas craintifs ; j'ai pu en observer de très près, j'ai même pu les prendre à la main sur leur nid.

Ils pondent en général deux œufs blancs de forme allongée, de dimensions moyennes 61×42 . Ils paraissent s'entr'aider pour l'élevage des jeunes. Ceux-ci sont couverts d'un duvet gris et ont le bec et les pattes noirs.

Les Damiers sont presque toujours en bandes et se posent sur l'eau pour se disputer des débris et animalcules de toutes sortes. Ils sont batailleurs et se querellent en jacassant comme des Perruches. Leur cri rappelle beaucoup celui des petites Perruches que l'on voit en grand nombre à Rio de Janeiro.

Ils ne dédaignent pas la viande et on en voit en grand nombre près des lieux de dépeçage de baleines ou de phoques, pour en ramasser les débris, mais ils ne vont pas sur les cadavres.

[Le Damier ou Pigeon du Cap vit dans les régions situées du 15° de latitude Sud jusqu'au continent antarctique ; il niche surtout dans les îles de l'Ouest ; dans l'Est, il a été signalé à Bouvet, à Crozet, à Heard et à Kerguelen. Dans cette dernière île, c'est par Hüsker et Eaton ; Hall a observé qu'il y couve en janvier.]

11. Le Pétrel de la Désolation. [*Prion desolatus* (Gm.)].

Divers adultes et œufs dans ma collection et au Muséum.

Les Prions sont très abondants et partout à Kerguelen ; surtout dans les îlots de la Baie Hillsborough, dans l'île Mac Murdo et dans l'île Maroon.

Ce sont de jolis oiseaux de couleur bleue que l'on rencontre souvent en pleine mer, généralement par bandes. Ils ont un vol tout particulier qui a une allure incertaine et saccadée et qui les fait distinguer facilement. Ce sont eux que les marins appellent *Baleineaux*. J'ai pu constater en effet par moi-même qu'ils aiment à suivre ces Cétacés et se nourrissent alors des matières rejetées par l'évent, car aussitôt que la Baleine a soufflé, on les voit se précipiter sur l'endroit et picorer. Ils servent même au chasseur pour déceler la route que suit la Baleine pendant qu'elle est en plongée.

Nous avons trouvé aussi des bandes nombreuses de Prions en pêche dans les eaux de Kerguelen et enfin, sur l'île même, nous avons rencontré de véritables villes souterraines qui sont leur œuvre. Ils les creusent dans les talus en pente assez raide et affectionnent les sols mous envahis par l'*Azorella selago*. Ils travaillent du bec et rejettent la terre en arrière avec leurs pattes palmées.

Leurs galeries sont souvent très compliquées et à plusieurs orifices. J'ai eu quelquefois à remuer une grosse masse de terre avant de parvenir au fond.

On les entend roucouler comme des Tourterelles au fond de leur trou pendant la saison des amours (décembre) et la nuit quand il fait calme. Nous avons assisté parfois, du mouillage de notre navire, à des concerts assourdissants qu'ils nous donnaient.

Sur le sol, ils progressent en se trainant à terre sur leurs tarses.

Comme ils ont à redouter les *Megalestris*, ils ne sortent pas le jour. Ils pondent un seul œuf, une seule fois j'en ai vu deux. Le nid est constitué de brindilles d'herbe ; il n'est pas toujours placé au fond du tunnel.

Les vrais Prions, dont l'extrémité des rectrices est noire, sont beaucoup plus fréquents que ceux à queue blanche, ils sont aussi un peu moins gros. Leur bec est bleuté et plus large, tandis que celui des seconds est presque noir et plus effilé. Les pattes des deux espèces sont bleu-ardoise.

Mesures moyennes de nombreux individus : aile, 182 mm. ; queue, 85 ; tarse, 31 ; Bec, longueur : 26 mm., largeur, 14 mm. 5.

[Le Pétrel de la Désolation est un oiseau essentiellement antarctique. Ses pontes n'ont été trouvées qu'à Kerguelen. D'après Studer et Hüsker, il couve

en novembre ; d'après Eaton, en décembre et d'après Hall en janvier et février

Les quatre Prions qu'on rencontre à Kerguelen diffèrent surtout par les largeurs du bec à la base ; ce sont, en commençant par le plus étroit : *P. brevirostris* Gould ; *P. desolatus* (Gm.) ; *P. banksi* (A. Sm.) ; et *P. vittatus* (Gm.).

12. **Le Prion bleu** [*Halobæna cæruleus* (Gm.)]

Le Prion bleu se distingue facilement des autres Prions parce que le bout de sa queue est blanc au lieu d'être noir, et parce que la tête est presque noire. Le dos est d'ailleurs d'un gris moins bleuté. Il est, à Kerguelen, plus rare que les autres (île Maroon), pourtant il a été signalé comme y nichant par Kidder et Eaton (*Bull. U. S. Nat. Mus.*, n° 3, p. 17, 1876).

Dimensions moyennes : aile, 210 ; queue, 76 ; tarse, 30 ; bec : longueur, 26 ; largeur, 12.

Il pond un seul œuf blanc (0,050 × 0,037) déjà vers la fin d'octobre, au fond d'un long couloir placé sur le flanc d'une colline non loin de la mer. On reconnaît facilement leurs terriers au roucoulement, semblable à celui d'un Pigeon, qu'on y entend quand on s'en approche.

[Le Prion bleu a été signalé dans les îles Bouvet et Kerguelen, et jusqu'au continent antarctique. D'après Kidder et Eaton, la couvaison se fait en octobre à Kerguelen.]

(A suivre.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE
DE LA PROVENCE

par Joseph L'HERMITTE

32. **Busard Saint-Martin.** *Strigiceps cyaneus* Bp.

Pas très commun. Ce sont surtout des jeunes que nous voyons au passage d'automne, les adultes sont rares. Reproduit accidentellement en Camargue.

33. **Busard montagu.** *Strigiceps cineraceus* Montagu.

T. R. De passage. Je n'ai vu qu'un seul individu jeune, capturé vivant en Camargue en automne. Notre Musée possède deux exemplaires de la variété à plumage obscur, sans indication de provenance.

34. **Busard blafard.** *Strigiceps Swainsoni* Smith.

T. R. Un spécimen ♂ adulte en juillet 1913 (D^r Siépi) (l'espèce nicherait-elle ?). Musée, un spécimen tué aux Camoins (Marseille), le 6 avril 1886.

35. **Chouette chevêche.** *Athene noctua* Scop.

T. C. Sédentaire.

Je n'ai jamais vu la CHEVÊCHETTE (*Glaucidium passerinum* L.) que certains auteurs disent se trouver dans le Midi, notamment Valéry Mayet (dans l'Hérault).

36. **Chouette tengmalm.** *Nyctala tengmalmi* Gm.

R. De passage. Sédentaire dans les Basses-Alpes et le Var. J'ai eu deux sujets capturés vivants, l'un en octobre 1899, l'autre le 25 octobre 1902 à Carpiagne, près Marseille.

37. **Chouette hulotte.** *Syrnium aluco* L.

R. et localisée, se déplace peu. Sédentaire dans le Var, quelques captures aux environs de Marseille.

38. **Chouette effraye.** *Strix flammea* L.

T. C. Partout sédentaire. Un couple a niché il y a quelques années au Palais Longchamp.

39. **Hibou brachyote.** *Asio accipitrinus* Pall.

Peu commun, de passage irrégulier. Camargue, Berre.

40. **Hibou moyen-duc.** *Asio otus* L.

Peu commun. De passage. Quelques couples reproduisent dans les forêts du Var.

41. **Grand-duc.** *Bubo bubo* L.

A. C. Nous visite régulièrement chaque année, parfois en grand nombre. Reproduit assez souvent dans les localités boisées et même en plaine (Saint-Chamas).

42. **Petit-duc.** *Scops scops* L.

T. C. Sédentaire. Nous quitte en automne. Niche dans les environs immédiats de Marseille.

43. **PIC NOIR.** *Picus martius* L.

Bien que Jaubert et Lapommeraye parlent de cette espèce et disent que ses apparitions en Provence sont fort rares, je ne puis la considérer comme faisant partie de notre faune.

44. **Pic épeiche.** *Dendrocopus major* L.

A. C. sans être abondant au passage d'automne. Sédentaire dans le Var et les Basses-Alpes.

45. **Pic Mar.** *Dendrocopus martius* L.

T. R. De passage. Vu une seule fois chez le D^r Siépi. Notre Musée n'en possède qu'un seul exemplaire en fort mauvais état. Jaubert et Lapommeraye le disent sédentaire dans le Var.

46. **Pic épeichette.** *Dendrocopus minor* L.

De passage, peu commun dans les environs de Marseille ; serait plus abondant dans les régions montagneuses.

Je ne sais rien du PIC LEUCONOTE (*Picus leuconotus* Bechst.) ni du PIC TRIDACTYLE (*Picoides tridactylus* L.), bien que notre Musée possède dans sa section provençale quelques spécimens de ces espèces, sans indication de localité, il est vrai.

47. **Pic vert.** *Gecinus viridis* L.

De passage. C. Sédentaire dans certaines localités pourvues de grands et vieux arbres (Jaub. et Lap.).

48. **PIC CENDRÉ.** *Gecinus lanus* Gmel.

Jaub. et Lap. le disent très rare. Je ne l'ai jamais vu.

49. **Torcol.** *Yunx torquilla* L.

C. De passage et sédentaire.

50. **Coucou gris.** *Cuculus canorus* L.

Répandu partout d'avril à août, mais commun nulle part.

Le Musée de Marseille possède un exemplaire roux (variété *hepaticus* ??), capturé en pleine ville de Marseille, rue Camoin Jeune, le 22 avril 1911.

51. **Oxylophe Geai.** *Coccyzus glandarius* L.

Fait des apparitions accidentelles en Provence ; parmi les récentes captures, l'une, déposée au Muséum, a été faite à Sainte-Marthe, banlieue de Marseille, le 10 mars 1886.

Bien qu'on m'ait affirmé que le COULICOU AMÉRICAIN (*Coccyzus americanus* L.) avait été pris en Provence, je ne cite cette espèce que pour mémoire jusqu'à plus ample informé (1).

52. **Rollier ordinaire.** *Coracias garrulus* L.

Très rare. Nous le voyons généralement en mai. J'ai eu cependant un sujet en première livrée, tué le 2 septembre 1907, près d'Istres. Je connais plusieurs captures d'adultes en Crau et Camargue, et même dans la banlieue de Marseille (Mazargues, Saint-Antoine). Niche en Camargue.

53. **Guépier vulgaire.** *Merops apiaster* L.

De passage régulier fin avril ou commencement mai, en grandes bandes. On le tire chaque année dans la banlieue et même dans les quartiers suburbains de Marseille. L'espèce nichait autrefois près d'Aix (B.-d.-R.) et de Greoux (B.-A.). Actuellement encore dans le Gard.

54. **GUÉPIER D'EGYPTE.** *Merops persicus* Pall.

Jaubert et Lapommeraye disent de cet oiseau que ses apparitions en Provence sont des faits isolés, de véritables cas d'erratisme, qu'il se rencontre parfois dans les bandes de Guépiers, mais sans préciser aucune capture. Pour ma part, je ne l'ai jamais trouvé.

55. **Martin pêcheur.** *Alcedo hispida* L.

Très commun partout où il y a de l'eau, non seulement près des cours d'eau, des bassins de la banlieue, mais encore au bord de la mer. Niche et nous quitte à l'automne.

56. **Sittelle torchepot.** *Sitta caesia* Meyer et Wolf.

Très rare et très localisée. Je ne connais que très peu de captures. Le Dr Siépi la dit sédentaire à la Sainte-Baume. Jaubert et Lapommeraye en disent : sédentaire, mais un certain nombre émigre. Commune en quelques localités, elle ne se montre jamais dans d'autres.

57. **Grimpereau familier.** *Certhia familiaris* L.

Très commun au double passage. Un certain nombre de couples nichent

(1) On a souvent confondu le Coulicou américain (*Coccyzus americanus* L.) avec le Coulicou ou Piaye aux yeux rouges [*C. erythrophthalmus* (Wils.)] d'Amérique. Cette confusion avait été faite dans la collection Marmottan, à propos d'une ♀ adulte capturée à Nissan (Hérault) le 20 juillet 1886. Il est probable que les individus trouvés dans le Midi de la France ont vécu au préalable en captivité ; ces espèces ne peuvent donc être comptées comme faisant partie de la faune de France.

A. M.

chez nous ; j'en ai vu un nid dans une toiture à Mazargues (banlieue de Marseille).

58. **Grimpereau de Costa.** *Certhia familiaris macrodactyla* Brehm.

Rare. De passage irrégulier. Serait sédentaire dans les parties hautes de la Provence et très localisé.

59. **Tichodrome échelette.** *Tichodroma muraria* L.

De passage irrégulier à l'automne, dans la région littorale ; peu commun, mais se répand un peu partout. Au dire de Jaubert et Lapommeraye, l'espèce reproduirait dans le Var et les Basses-Alpes.

60. **Huppe vulgaire.** *Upupa epops* L.

Très commune partout, mais particulièrement en Crau. Arrive en avril et repart en août-septembre, après avoir niché.

61. **Grand Corbeau.** *Corvus corax* L.

Très rare. Sédentaire dans certaines localités montagneuses dont il s'écarte peu. Reproduisait autrefois dans l'île de Riou (golfe de Marseille), qu'il paraît avoir abandonnée.

62. **Corbeau corneille.** *Corvus corone* L.

De passage. Peu commun. Abonde dans les Hautes-Alpes, au-delà de Sisteron.

63. **Corbeau mantelé.** *Corvus cornix* L.

Plus rare que la précédente. De passage, ou pour mieux dire, erratique.

64. **Corbeau freux.** *Corvus frugilegus* L.

De passage, peu commun. Ce sont surtout des jeunes qui nous visitent à l'automne.

65. **Corbeau choucas.** *Colæus monedula* L.

T. T. R. Passage.

66. **Chocard des Alpes.** *Pyrrhonorax pyrrhonorax* L.

Rare. De passage. Arrivent dans la région littorale pendant les hivers très froids.

En 1893, j'en vis une troupe de cinq traverser, à 3 ou 4 mètres de hauteur seulement et d'un vol très lent, l'étang artificiel du Parc Borély, sur lequel patinaient de nombreuses personnes.

67. **Crave ordinaire.** *Pyrrhonorax graculus* L.

Pas commun, mais son passage serait plus régulier que le précédent. Sédentaire sur quelques points des Basses-Alpes selon Jaubert et Lapommeraye. J'ai vu des exemplaires tués dans le Var et notre Musée possède un exemplaire pris à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône), en janvier 1899.

68. **Casse-noix vulgaire.** *Nucifraga caryocatactes* L.

De passage accidentel. Il y eut une invasion énorme en 1844 ; depuis, l'oiseau n'a plus été vu qu'isolément. Le Musée nous montre les deux formes *macrorhynchus* et *leptorhynchus*.

69. **Pie ordinaire.** *Pica pica* L.

Sédentaire partout, surtout en plaine.

70. **Geai ordinaire.** *Garrulus glandarius* L.

Sédentaire dans les endroits boisés, de passage dans les autres. Assez répandu mais moins commun que la Pie. Il y a quelquefois, comme en automne 1910, par exemple, d'énormes passages de ces oiseaux que l'on peut voir alors en grandes bandes.

71. **Pie grièche grise.** *Lanius excubitor* L.

Assez commune. Demi-sédentaire dans le nord de la Provence, de passage ailleurs. Tend à se raréfier.

Le Musée de Marseille possède un exemplaire de la forme à un seul miroir blanc sur l'aile. que Z. Gerbe, dans un article paru en 1879, dans *Le Naturaliste*, a nommée **Pie-grièche majeure** (*Lanius major* Pallas, *Fauna Rosso-Asiatica*) et naturellement, la description qu'il en donne correspond de point en point au sujet existant au Musée de Marseille, puisque c'est celui-là qu'il avait en vue.

« Taille sensiblement plus forte que celle d'*Excubitor* type, parties inférieures marquées transversalement de bandes foncées plus apparentes que chez la femelle ou le jeune d'*Excubitor*.

« Un seul miroir blanc sur les rémiges primaires, de la troisième à la dixième inclusivement, tandis qu'*Excubitor* en a deux : un à la base des 8 rectrices primaires, l'autre à la base de la plupart des secondaires. »

Le reste de la description de l'oiseau correspond assez exactement à la description de la forme *L. mollis* Eversm, sauf en ce qui concerne les bandes inférieures bien apparentes. Je n'ai pu me rendre compte des caractères des sous-alaires et axillaires, l'exemplaire étant sec.

Le sujet a été capturé dans les environs de Marseille et est étiqueté ainsi, sans indication de date. La capture daterait de 1878, à peu près.

72. **Pie-grièche méridionale.** *Lanius excubitor meridionalis* Tem.

Assez commune. Demi-sédentaire en Crau et Camargue.

73. **Pie-grièche d'Italie ou à poitrine rose.** *Lanius minor* Gm.

Comme les deux précédentes, mais un peu moins commune. Le 1^{er} avril 1907, à la nuit, j'ai trouvé en pleine ville de Marseille, un sujet mâle se débattant en agonie au pied d'un reverbère contre lequel il avait dû s'assommer.

74. **Pie-grièche à tête rousse.** *Lanius senator* L.

Très commune en été. Demi-sédentaire.

75. **Pie-grièche écorcheur.** *Lanius collurio* L.

De passage. Rare en automne. Assez commune au printemps. Quelques couples nichent.

76. **PIE BLEUE.** *Cyanopoliis cooki* Bp.

Voilà une espèce qui a fait couler déjà pas mal d'encre et dont la *Revue* s'est longuement occupée. Je me permettrai d'ajouter aux discussions déjà émises, une appréciation personnelle. La capture signalée par M. Lavauden me paraît étrange ; non pas que je veuille nier, bien au contraire, les assertions de mon ami, mais le fait qu'un oiseau dont le vol ne doit pas être plus

étendu que celui de notre Pie et qui doit, je le suppose, avoir des habitudes aussi casanières, ait été entraîné à deux exemplaires seulement dans l'Isère, me semble peu explicable, même par la coïncidence d'une tempête.

Quant à une évasion de captivité, je demanderai seulement si quelqu'un a vu la Pie bleue vivante et captive en France. En ce qui me concerne, voilà plus de dix ans que je cherche vainement à me la procurer par mes nombreuses relations en Espagne. Alors ?... Problème dont la solution est encore à trouver !

Trouver des *Cyanopoliis* mortes, c'est une autre affaire, car elles sont fréquentes sur le marché de Marseille.

77. **Etourneau vulgaire.** *Sturnus vulgaris* L.

Très commun au passage d'automne où de grandes bandes traversent notre pays. Un grand nombre séjourne l'hiver. Parc Borély (Marseille), Marignane (Bouches-du-Rhône).

78. **ETOURNEAU UNICOLORE.** *Sturnus unicolor*.

Une seule capture est signalée par Jaubert et Lapommeraye à Draguignan (Var), en mai. Je n'en connais aucune autre authentique. Avant l'interdiction de la chasse et de la vente des Etourneaux, on en trouvait fréquemment sur le marché, en provenance d'Italie.

79. **Martin roselin.** *Pastor roseus* L.

Jaubert et Lapommeraye disent qu'il se produit accidentellement des passages d'adultes (juin 1837) et le fait m'a été confirmé pour des époques plus récentes, par un chasseur qui connaissait bien cet oiseau, peu facile d'ailleurs à confondre avec une autre espèce. On trouve parfois des jeunes en livrée grise, mêlés aux bandes d'Etourneaux. J'en ai vu un le 10 octobre 1902, ainsi qu'un autre, capturé à Marignane et qu'un oiselier conserva très longtemps en captivité.

80. **Moineau domestique.** *Passer domesticus* L.

Très commun partout, villes et campagnes.

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Les Œdicnèmes et les cadavres. — Un de mes cousins, le capitaine Bouscat, du 124^e, m'a raconté avoir vu à plusieurs reprises plusieurs Œdicnèmes sur des cadavres en avant des tranchées. Ils frappaient ces cadavres du bec, et semblaient plutôt manger du cadavre que becqueter les insectes cadavériques.

MILLET-HORSIN.

Sur le *Larus marinus*. — A propos de la note de M. Bédé sur le *Larus marinus*, mangeur de Martins-pêcheurs, le Dr Millet-Horsin signale que *L. marinus* de la grande volière du Muséum, qu'il avait jadis en volière à Melun, en 1906, a, un jour, attaqué un Chevalier qu'il a fallu changer de volière. Il dévorait même des rats qu'on lui jetait, après les avoir achevés à coups de bec.

Un Etourneau bagué repris à Nice. — A propos d'un Etourneau bagué à Prague et repris à Nice, on a imaginé tout un roman. La vérité est beaucoup plus simple. Les Etourneaux viennent hiverner ici en grand nombre. Le soir ils arrivent dor-

mir dans les grands Eucalyptus qui avoisinent la gare ou sur les platanes des avenues et le matin ils partent en bandes et se répandent dans les campagnes.

Or, à l'aller comme au retour, ils volent en bandes serrées et vont, comme des Etourneaux qu'ils sont, donner contre les fils téléphoniques où il arrive souvent qu'ils se tuent.

Pour moi, c'est ce qui a dû arriver à cet austro-boche.

Nice, novembre 1915.

MAYER.

Les petits Oiseaux dans le Midi. — J'ai eu l'occasion, dernièrement, de dîner avec un ecclésiastique des Basses-Pyrénées, qui m'a parlé, d'un air gourmand, des innombrables petits oiseaux qu'il prenait dans son pays, à l'aide de collets et de lacets, et dont il faisait des rôtis. Des rôtis de Fauvettes, de Rouge-gorges, de Rossignols, de Bergeronnettes ! C'est abominable ! Que les Méridionaux viennent se plaindre, après cela, des dommages causés à leurs vignes et à leurs cultures par les insectes malfaisants !

Le Ministre de l'Agriculture ne pourrait-il pas envoyer des instructions aux préfets du Midi afin de les mettre en demeure de faire appliquer la loi et les conventions internationales.

Paris, septembre 1915.

F. D.

Le professeur Salter m'écrit du Cap Breton (Landes) : « Ne serait-il pas possible de faire des démarches au Ministère de l'Agriculture pour faire cesser la destruction des petits Oiseaux qui se pratique sur les côtes de France. Toute la population passe son temps à la capture des Traquets, des Pipits, des Bergeronnettes, etc., dans le but de les manger. J'estime que le nombre des individus détruits sur le littoral des Landes jusqu'à la mi-septembre atteint plusieurs millions.

Westgate-an-Sea, octobre 1915.

Coll. INGRAM.

Le Martin roselin (*Pastor roseus* L.) en Vendée. — Je répare une omission en signalant la capture d'un Martin roselin sous première livrée.

Cet oiseau fut tué le 22 octobre 1913, par M. Lambert Dudit, de l'Aiguillon-sur-Mer, un de mes bons amis, qui s'empressa de me l'offrir sous la dénomination de Grive sous livrée anormale.

Le Martin était en compagnie de Grives musiciennes, dans une vigne bordée d'un buisson d'aubépine, où il se retira à l'arrivée du chasseur.

A l'autopsie, j'ai reconnu une femelle et le gésier de l'oiseau ne contenait que pulpes et pépins de raisin.

Cette capture est peut-être d'autant plus intéressante à signaler que celles des oiseaux de cette espèce sous livrée d'adulte sont déjà fort rares. Il serait bon de savoir si les sujets sous première livrée sont plus ou moins souvent rencontrés.

On sait que le Martin roselin conserve longtemps son premier plumage.

E. SEGUIN-JARD.

Un élevage d'Aigrettes en Bretagne. — M. de Najac, de la Société d'Acclimatation, avait commencé un élevage d'Aigrettes dans l'île des Chevaliers (rivière de Quimper) et avait déjà une vingtaine de ces animaux dans un grand enclos entouré de murs et couvert en toile métallique. Sa veuve, aidée par la Société d'Acclimatation, veut bien continuer cet essai. Il y a donc là une heureuse initiative qui, espérons-le, sera couronnée de succès, car le littoral de l'ouest et du midi de la France peut fort bien convenir à cet élevage. Le prix de 10.000 francs que le Muséum devait attribuer le 1^{er} janvier 1916 à l'éleveur qui aura récolté 5 kilogrammes de ces plumes dans son élevage, ne pourra probablement pas être décerné dans les conditions actuelles. Son attribution devra être remise à plus tard.

A. M.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1^o Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2^o Une ponte de *Picus leucnotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série. — **Les Oiseaux chanteurs.**

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série. — **Les Oiseaux chanteurs.**

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — **Oiseaux des Marécages.**

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — **Oiseaux de Mer.**

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — **Oiseaux nocturnes et crépusculaires.**

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — **Oiseaux de proie.**

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — **Echassiers.**

Édicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — **Echassiers.**

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

Supplément : D^r R. Didier, Le Macareux du Kamtschatka.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8^{bis} et 8^{ter}, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier. Les quittances seront présentées par la poste vers le 15 Mars.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 82

G. Cabanès. — Un nid vraiment original.

L. Brasil. — Notes sur une collection d'Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie et de Lifou (*fin*).

X. Raspail. — Départ prématuré d'Hirondelles en 1915.

Delvaux-De Breyne. — Au pays de l'Yser : I. La Bécassine.

A. Vaucher. — Note sur la Faune ornithologique du Maroc.

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*Suite*)

Notes et Faits divers

Poursuite de Sternes caugek par un Stercoraire pomarin (E. Seguin-Jard).

Le chant des Bécassines (E. Plocq).

Bibliographie.

Nécrologie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	2 75
—				50 —.....	3 25
—				100 —.....	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

UN NID VRAIMENT ORIGINAL

par G. CABANÈS

En juin 1914, un de mes anciens élèves, ami dévoué de notre Muséum d'Histoire naturelle, M. Louis Dufour, de Nîmes, passionné chasseur et s'intéressant vivement aux choses de la nature, vint m'offrir un nid qu'il avait recueilli lui-même sur un rameau pendant de Tamarix, placé tout au-dessus d'une roubine pleine d'eau, dans la partie de notre zone littorale appelée la « Sylve » (1). La forme, l'architecture de ce nid, l'avaient vivement frappé, n'répondant à rien de ce qu'il avait vu jusquelà.

Moi-même, à mon tour, dus reconnaître que non seulement nous n'avions rien de semblable dans nos collections, mais encore que je voyais pour la première fois un nid pareil.

Mis en présence de notre collection d'Oiseaux du Gard et de la Camargue, et plus particulièrement de la Mésange Rémiz (*Parus pendulinus* L.), à laquelle j'avais pensé tout d'abord, le donateur ne reconnut pas dans celle des Mésanges l'oiseau qu'il avait vu dans le nid même, mais il alla presque droit à celle des Fauvettes et s'arrêta au Pitchou provençal (*Sylvia provincialis* Gmel.) ce qui m'étonna fort.

Un jeune naturaliste et chasseur de Nîmes, qui a beaucoup chassé en Camargue, m'assura avoir trouvé à Saint-Gilles, dans la région du Petit-Rhône, un nid semblable et le rapporta à son tour au Pitchou. Malgré ces deux témoignages, je ne fus pas convaincu, je conservai toujours mes doutes.



Nid d'un jeune couple de Rémiz.

(1) *Silva*, forêt, bois. Cette région couverte de dunes était primitivement boisée, couverte de Pins pignons ou Pins parasols (*Pinus pinea* L.)

Il fallait pourtant, malgré tout, résoudre le problème, et si la question, comme je le pensais, était de nature à intéresser les naturalistes, la faire connaître par la voie de la *Revue française d'Ornithologie*.

Perplexe, je piochai bientôt mon sujet de très près. En cinq minutes, mes recherches bibliographiques me donnèrent la certitude complète, absolue, que je n'avais pas affaire à un nid de Pitchou.

J'examinai de nouveau la pièce sous toutes ses faces, et je fus amené en peu de temps à la rapprocher de nouveau du nid normal de la Mésange rémiz ou penduline. Je constatai aussitôt de grandes ressemblances. Le nid à étudier et construit avec les mêmes matériaux, avec le même duvet qu'emploie cette Mésange, notre vulgaire « *Débassairé* » (1), en patois méridional : bourre, soie, coton, formant l'aigrette des fruits du Saule blanc (*Salix alba* L.), mais surtout du Peuplier blanc (*Populus alba* L.), en patois : *aouba*, bien plus commun sur ce point. Même forme à la base, et, fait extrêmement intéressant, et important pour moi, même mode d'insertion à la branche de Tamarix, je dirai même : identité absolue. Le nid paraît terminé, il a deux ouvertures latérales très larges ; la figure montre bien la position que devait avoir la mère. Il ne contenait pas d'œufs. Mais il différa de tout au tout comme forme du nid normal de la Mésange penduline, et, de plus, les dimensions en sont moindres.

M'étant assuré qu'aucune espèce de FAUVETTE, aucune MÉSANGE ne construit un nid semblable à celui que j'avais devant les yeux, je ne voyais pas quel oiseau sédentaire autre que la Penduline pouvait avoir construit un nid semblable. Il m'était à peu près impossible d'admettre que j'avais affaire à un oiseau exotique échoué accidentellement dans nos contrées. Était-ce un nid de Rémiz en voie de construction et encore inachevé ? Mais celui-ci avait toutes les apparences d'un nid terminé. De déduction en déduction, j'en arrivai, quoiqu'il ne contint pas d'œufs, à croire qu'il s'agissait bien d'un nid de Mésange Rémiz, mais présentant une variante dans la construction, en un mot, un nid anormal.

Je ne pouvais aller plus loin dans ma supposition, et je n'avais pas acquis encore la certitude que je désirais.

Je pensai donc à m'adresser à notre grand maître en ornithologie, M. de Chapel, au château de Cardet (Gard). Je lui demandai s'il avait jamais observé un cas pareil ; à quelle espèce d'oiseau il croirait devoir rapporter le nid ; s'il avait connaissance d'un oiseau dont le nid présentât *constamment, normalement* les caractères indiqués par la photographie qui lui était soumise.

S'il s'agissait d'une forme bien déterminée, notre savant confrère était à même de résoudre définitivement le problème. Sinon, s'il y avait là une particularité, une forme exceptionnelle de caractère individuel, et qui fût critique, la question pourrait être posée par la *Revue française d'Ornithologie* à ses lecteurs.

La réponse ne se fit pas attendre et confirma ma manière de voir, ce dont je fus très honoré et très heureux, mais en la précisant de façon élégante, en y ajoutant une vue du plus haut intérêt :

« ...Il m'est bien difficile, m'écrit notre ami, de me prononcer sur les auteurs du nid dont vous m'avez envoyé la photo. Mais, d'après la description que vous m'en faites, je tendrais à croire que c'est l'œuvre d'un *jeune couple* de Rémiz. Il arrive souvent que les jeunes ménages font des fautes de construction dans l'établissement de leurs nids ; je crois que ce doit être le cas que vous me soumettez. Ce qui me le ferait croire, c'est, autant

(1) *Débassairé*, de débas, bas ; aïré, qui fait. Oiseau construisant un nid semblable à un *débas*, à un bas.

« que je peux en juger par la photo, le mode d'attache et la matière employée qui, tous deux, sont bien les caractéristiques de notre « débassaire ».

L'hypothèse de M. de Chapel me paraît, en définitive, la plus conforme à la réalité des faits, à la logique : c'est la seule que je considère comme acceptable.

Et, si elle était de nature à surprendre quiconque, qu'on me permette de terminer par cette réflexion quelque peu extra-scientifique : de telles erreurs ne se répètent pas, chez les mêmes individus, car la jeunesse est fugitive. Je présume que notre couple de Mésanges Rémiz, mieux instruit en 1915 qu'en 1914, aura construit cette année une deuxième maison mieux adaptée à ses besoins que la première, parce que plus expérimenté, car j'ai toujours pensé que l'instinct est perfectible.

Nîmes, le 10 novembre 1915.

NOTE SUR UNE COLLECTION D'OISEAUX
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LIFOU

Distinction de quelques formes locales (fin).

par L. BRASIL

44. **Artamides caledonicus** (Gmel.).

Corvus caledonicus Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 367, 1788 (Nova Caledonia).

3614 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1868). Aile 187, tarse 38.

Spécimen mentionné comme *Graucalus cæsius* dans la *Faune* de Jouan (*loc. cit.*, p. 213).

45. **Edoliisoma anale** (Verr. et des Murs).

Campephaga analis Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 395 (Nouvelle-Calédonie).

3221 ♂ imm. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 139, tarse 35.

Spécimen dans le plumage des individus non encore parfaitement adultes.

46. **Diaphoropterus montrosieri montrosieri** (Verr. et des Murs).

Lalage Montrosieri Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 431 (Nouvelle-Calédonie).

3237 ?♀ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 87, tarse 24, culmen 12.

Cette espèce est généralement désignée sous le nom de *Diaphoropterus naevius*. C'est en particulier celui qu'emploie Sarasin (*loc. cit.*, p. 28). Cependant Oberholser a montré que *Muscicapa naevia* Gmelin (*Syst. Nat.*, I, p. 994, 1788, Nova Caledonia) doit être rejeté à cause de l'existence de *Muscicapa naevia* Boddaert (*Tabl. Pl. Enl.*, p. 34, 1783) et, qu'en conséquence, il faut adopter pour l'oiseau néocalédonien *Lalage montrosieri* Verreaux et des Murs (*Proc. Ac. Nat. Sc. Philadelphia*, 1899, p. 214).

Notre exemplaire est celui que Jouan donne comme un jeune sujet (*loc. cit.*, p. 216). Il paraît être plutôt une ♀ adulte.

47. **Diaphoropterus montrosieri simillimus** Sarasin.

Diaphoropterus naevius simillimus Sarasin, *Vögel Neu-Caledoniens u. Loyalty Ins.*, p. 28, pl. II, fig. 10, 1913 (Loyalty-Inseln).

- 3239 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 83, tarse 23, culmen 12.
 3241 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 83, tarse 23, culmen 12.
 3238 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 85, tarse 23, culmen 12.
 3240 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 86, tarse 23, culmen 12.

Forme bien voisine de la précédente dont elle se distinguerait surtout par la longueur moindre de la queue, caractère bien sujet à variations.

48. **Artamus leucorhynchos melaleucus** (Wagl.).

Leptoteryx melaleuca Wagler, *Syst. Av.*, *Leptoteryx* sp. 1, 1827 (Nova Caledonia).

- 3248 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 133, tarse 16, culmen 17.

49. **Pachycephala xanthetreae** (Forst.).

Muscicapa xanthetreae Forster, *Descr. Anim.*, p. 268, 1844 (Nova Caledonia).

- 3436 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 83.
 3438 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 82.
 3435 ♂ juv. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 83.
 3434 ♀ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 81.
 3437 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 81.

Le nom spécifique est *xanthetreae* et non *xantherythraea* comme l'écrivit Sarsin (*loc. cit.*, p. 30), à la suite de Gadow (*Cat. Birds Brit. Mus.*, VIII, p. 207, 1883).

50. **Pachycephala morariensis** Verr. et des Murs.

Pachycephala morariensis Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 393 (Morari, Nouvelle-Calédonie).

- 3431 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 80.
 3432 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 80.

51. **Pachycephala littayei** Layard.

Pachycephala littayei E. L. Layard, *Ann. and. Mag. Nat. Hist.* (5), I, p. 374, 1878 (Lifu).

- 3430 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 100.
 3439 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 99.
 3428 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1868). Aile 96.
 3429 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 96.

C'est bien vraisemblablement cette espèce que Jouan a vu à Lifou et qu'il rapporte à la précédente (*loc. cit.*, p. 214).

52. **Eopsaltria flaviventris** Sharpe.

Eopsaltria flaviventris Sharpe, *Hand-List Birds*, IV, p. 315, 1903 (New Caledonia).

- 3423 ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 76.
 3425 ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 73.

Sur le nom à appliquer à cette espèce, Mathews écrit : « ... I noted that for a New Caledonian bird the name *Eopsaltria flavigaster* Verreaux would appear to be in common use. In the Handlist, Sharpe amended this to *E. flaviventris* for the sake of purism only. I have examined the species and it seems to be a true *Eopsaltria*, using that genus-name in its most restricted sense. The type of *Eopsaltria* is *Motacilla australis* White, which name is given priority over *Todus flavigaster* Latham, though both appeared in the same year. Latham afterwards named this bird *Sylvia flavigaster* and also *Muscicapa flavigaster*, all independently given. It is quite possible that Latham's name might come into use, but in any case Verreaux's name would appear to be untenable. I would therefore propose that *Eopsaltria flavigaster* Ver-

reaux (not Latham) be re-named as *Eopsaltria verreauxi*, nom. nov. Sharpe's emendation, given for purist reasons only, cannot be considered, as Latham's name is open to the same kind of emendation. » (*Austr. Av. Rec.*, II, p. 71, 1913).

Eopsaltria flavigastra Verreaux et des Murs ne peut, en effet, être maintenu devant *Todus flavigaster* Latham qui est antérieur et le type même du genre *Eopsaltria*. Mais, à mon avis, point n'est besoin de créer un nouveau nom, *E. flaviventris* Sharpe existe pour remplacer *E. flavigastra* Verr. et des Murs. Il n'y a pas à considérer, il me semble, la nature de la raison qui a engagé Sharpe à proposer le remplacement de *E. flavigastra* Verr. et des Murs par *E. flaviventris*, c'est à l'espèce néocalédonienne qu'expressément et exclusivement ce dernier nom s'applique, cela suffit. Que le nom dû à Latham, *Todus flavigaster*, soit susceptible de subir la même correction, c'est évident, mais cette correction n'a pas été proposée pour lui ; il s'ensuit que *E. flaviventris* ne lui est en aucune façon synonyme. Mais, dans ce cas, la paternité de *E. flaviventris* devra être attribuée à Sharpe, non, comme le fait Sarasin, à Verreaux et des Murs (*loc. cit.*, p. 32).

53. **Zosterops xanthochroa** G. R. Gray.

Zosterops xanthochroa G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 161 (Island of Nu).

3162 ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 57.

C'est le n° 30 de la *Faune* de Jouan indiqué comme *Certhia...*? (*loc. cit.*, p. 224).

54. **Zosterops minuta** Layard.

Zosterops minuta E. L. Layard, *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (5), I, p. 375, 1878 (Lifu).

3160 ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 51.

55. **Zosterops lateralis melanops** G. R. Gray.

Zosterops melanops G. R. Gray, *Cat. Birds Trop. Isl. Pacif. Oc.*, p. 15, 1859 (Loyalty Islands).

3164 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 61.

56. **Zosterops inornata** Layard.

Zosterops inornata E. L. Layard, *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (5), I, p. 375, 1878 (Lifu).

3161 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 68.

3165 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 68.

57. **Myzomela sanguineolenta caledonica** Forbes.

Myzomela caledonica W. A. Forbes, *Proc. Zool. Soc. London*, 1879, p. 260 (New Caledonia).

3802 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 56, tarse 15.

3804 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 56, tarse 15.

3808 ♂ ad. Nouméa, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 56, tarse 15.

3803 ♂ juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 56, tarse 15.

3807 ♂ juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 56, tarse 15.

3806 ♀ juv. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868), Aile 54, tarse 14.

Cette forme est si voisine de *Myzomela sanguineolenta* d'Australie, qu'il semble rationnel de la rattacher à cette espèce comme une simple race néocalédonienne. Le sujet 3808 correspond au n° 29 de la *Faune* de Jouan, *Certhia...*? (*loc. cit.*, p. 224).

58. **Myzomela lifuensis** E. L. et E. L. C. Layard.

Myzomela lifuensis E. L. and E. L. C. Layard, *Ibis*, 1878, p. 258 (Lifu).

- 3799 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 62, tarse 18.
 3800 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 62, tarse 18.
 3805 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 62, tarse 18.

59. **Gliciphila undulata** (Sparrm.).

Certhia undulata Sparrman, *Mus. Carlson.*, II, n° XXXIV, 1787.

- 3794 ♂ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1868). Aile 92, tarse 27.
 3797 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 89, tarse 26.
 3795 ♂ juv. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1868). Aile 90, tarse 27.
 3796 ♀ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1868). Aile 89, tarse 26.
 3798 ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 88, tarse 25.

60. **Gliciphila incana** (Lath.).

Certhia incana Latham, *Ind. Orn.*, p. 296, 1790 (New Caledonia).

- 3792 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 75, tarse 23.
 3793 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 74, tarse 22.

61. **Philemon diemenensis** (Less.).

Tropidorhynchus diemenensis Lesson, *Traité d'Orn.*, p. 401, 1831 (Terre de Diémen, *errore*. Nouvelle-Calédonie. — Pucheran).

- 3765 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 142, tarse 25.
 3768 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 136, tarse 23.
 3764 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 116, tarse 20.

Il faut rendre à cette espèce le nom que Lesson lui a attribué, l'inexactitude de nature géographique que ce nom comporte n'est pas une raison pour le faire rejeter en faveur de *Philemon lessoni* (G. R. Gray), de création beaucoup plus récente. Le type provient de l'expédition d'Entrecasteaux, qui, comme on le sait, a eu la Nouvelle-Calédonie sur son parcours.

62. **Leptomyza aubryana** (Verr. et des Murs).

Leptornis Aubryanus Verreaux et des Murs, *Rev. et Mag. Zool.*, 1860, p. 432 (Nouvelle-Calédonie).

- 3611 ♂ ad. Nouméa, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1868). Aile 159, tarse 47.

Pour ce spécimen, Jouan indique exactement « Baie du Sud, dans les bois » (*loc. cit.*, p. 222.)

63. **Merula xanthopus xanthopus** (Forst.).

Turdus xanthopus Forster, *Descr. Anim.*, p. 206, 1844 (Nova Caledonia).

- 2868 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 115, tarse 32.

64. **Merula pritzbueri** (Layard).

Turdus pritzbueri E. L. Layard, *Ann. and. Mag. Nat. Hist.* (5), I, p. 374, 1878 (Lifu).

- 2874 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 125, tarse 32.
 2871 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 103, tarse 31.
 2872 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 103, tarse 31.
 2873 pull. Lifou (Deplanche 1868). Aile 75, tarse 30.

Le sujet 2873 est un jeune à la sortie du nid.

65. **Erythrura psittacea** (Gmel.).

Fringilla psittacea Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 903, 1788 (Nova Caledonia).

- 2585 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 55.
 2584 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1865). Aile 54.

66. **Aplonis striata** (Gmel.).

Coracias striata Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 381, 1788 (Nova Caledonia).

3494 ♂ ad. Canala, Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 102.

Il n'y a pas de raison valable pour rejeter ce nom qui, incontestablement, s'applique à l'espèce considérée ; le caractère non strié du plumage ne suffit pas. Les auteurs qui sont d'un avis opposé, Sarasin, par exemple, emploient l'expression *Aplonis caledonica* Bp.

67. **Aplonis atronitens atronitens** G. R. Gray.

Aplonis atronitens G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, 1859, p. 164 (Loyalty Islands).

3494 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 115.

3488 ♂ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 109.

3490 ♂ juv. Lifou (Deplanche 1868). Aile 106.

3489 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 104.

3491 ♀ ad. Lifou (Deplanche 1868). Aile 101.

Les dimensions sont trop variables pour qu'il soit possible, il semble, comme le fait Sarasin, de distinguer à côté de la forme type une sous-espèce *minor* habitant la même localité (*loc. cit.*, p. 49). Il paraît difficile d'admettre aussi que dans une île aussi petite que Lifou, deux races de la même espèce puissent exister côte à côte. Je n'ai pas vu de spécimens d'Ouvéa ; eux seuls peut-être pourront constituer une sous-espèce *minor*, bien que Sarasin signale également dans cette île la présence de la forme type.

68. **Physocorax moneduloides** (Less.).

Corvus moneduloides Lesson, *Traité d'Orn.* p. 329, 1831 (Nouvelle-Calédonie. — Bonaparte).

3574 ♂ ad. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 259, tarse 48.

3567 ♀ ad. Nouvelle-Calédonie (Deplanche 1868). Aile 237, tarse 44.

3575 ♀ juv. Nouvelle-Calédonie (Jouan 1865). Aile 247, tarse 52.

DEPART PRÉMATURE D'HIRONDELLES EN 1915

par Xavier RASPAIL

A Gouvieux (Oise), le 9 août, à 2 heures, les fils qui amènent l'électricité chez moi étaient garnis de Chélidons de fenêtre. se tenant serrées les unes contre les autres sur des espaces de 7 à 8 mètres de longueur ; j'estimai leur nombre à plus de trois cents. A tout instant, quelques-unes prenaient leur vol et semblaient aller au devant de nouvelles venues, arrivant se joindre au rassemblement préliminaire du départ.

On sait que la Chélidon de fenêtre quitte notre contrée généralement dans la seconde quinzaine de septembre, ne laissant que quelques retardataires provenant des dernières couvées ; par conséquent, le départ que j'ai constaté le 9 août devançait de plus d'un grand mois l'époque ordinaire de l'émigration de cette espèce.

Mais, ce qui m'a surtout frappé en présence de ce fait, non sans me faire éprouver une vive satisfaction, c'est de voir ces oiseaux posés en toute sécurité sur des fils en cuivre rouge et nus, où passent de très puissants courants.

Pour conduire la lumière électrique, il faut deux fils écartés l'un de l'autre d'au moins 40 centimètres. On peut toucher chacun d'eux isolément sans aucun inconvénient, ainsi que m'en donnaient la preuve toutes ces Hirondelles dont les petites pattes en enserraient impunément un. Mais, si par

inadvertance on se mettait en contact avec les deux réunis, on serait électrocuté. Donc, par la transmission de la lumière électrique, il ne peut résulter, comme certains le craignaient, aucun danger pour les Oiseaux, lesquels, en raison de l'écartement des fils, ne peuvent être en contact avec les deux à la fois.

Ce départ prématuré de la Chéridon de fenêtré serait-il une des conséquences de l'effroyable guerre qui secoue comme une convulsion volcanique l'Europe entière ? Ce n'est pas probable, car on a constaté que la plupart des Oiseaux n'ont pas totalement déserté les contrées où se livrent les plus violents combats. Serait-ce plutôt en prévision de conditions climatériques exceptionnelles ou par suite d'une difficulté pour trouver sa subsistance que cet oiseau a été amené à devancer son départ d'un grand mois ? On peut toujours noter que pendant les mois de septembre et d'octobre, la température a été généralement de 5° à 6° au-dessous de la normale. Peut-être faut-il envisager ces faits comme les symptômes précurseurs d'un rigoureux hiver.

AU PAYS DE L'YSER

I. — *La Bécassine.*

par M. DELVAUX-DE BREYNE

L'Yser, Dixmude, Caeskerke, Oostkerke, Lampernisse, Pervyse..., ce petit fleuve canalisé, prenant sa source en France et se jetant dans la mer à Newport, ces localités presque ignorées de Belgique, aujourd'hui tragiquement célèbres, combien de lecteurs français en ignoraient l'existence, il y a dix-huit mois seulement ?

Pays plat, pays de pâturages où l'herbe grasse permet au cultivateur un plantureux et riche élevage. Pays où chaque prairie est entourée de fossés servant à la fois de clôture et d'abreuvoir au bétail innombrable... C'est là que la Bécassine, d'un vol rapide et haut, arrive, surtout par vent du Sud-Est, des Iles Britanniques.

La chasse de ce délicat gibier y est des plus agréables.

Les marais proprement dits n'existent pas ; il suffit d'attendre la disparition de la rosée au soleil du matin, pour pouvoir se promener, le long des fossés, dans l'herbe courte, en bottines de ville, si l'on veut, pour chasser la Bécassine.

A son arrivée, la « gente demoiselle » au long bec est quelque peu maigre ; sa chair, au goût légèrement amer, est noirâtre. A peine a-t-elle passé deux ou trois jours à se nourrir à la table, somptueuse pour elle, qu'elle trouve toute servie au bord des fossés et canaux de la région, que la graisse l'envahit. Sa chair devient blanche et succulente.

Contrairement à ce qui se passe dans les pays vraiment marécageux, telle la campagne campinoise des provinces d'Anvers et du Limbourg belge, par exemple, il est tout à fait inutile de se faire, dans les plaines dixmudoises, accompagner d'un chien pour chasser la Bécassine. Celle-ci se lève généralement, d'un vol et d'un essor léger, à vingt pas, au moins, du chasseur.

Le passage débute au commencement d'août. Vers la mi-août, interruption de quelques jours. Puis, en septembre, recrudescence ; c'est en octobre-novembre qu'a lieu le grand passage.

Le tir de la Bécassine, en ce pays, est une question d'habitude.

Il ne s'agit pas de faire de la théorie, d'attendre que l'oiseau ait fait les « crochets » fameux dont parlent les livres traitant de la chasse à tir.

Celui qui voudrait s'amuser à pareil calcul perdrait son temps et sa poudre.

Avoir une bonne arme, c'est-à-dire un fusil que l'on épaule avec aisance et vivement, lancer son coup avec une électrique rapidité, voilà le seul moyen de remplir son carnier.

La Bécassine disparaît dès les premières gelées. Si le temps reste relativement doux, comme il arrive souvent dans ces contrées voisines de la mer, on la rencontre encore en décembre et même en janvier.

Plus tard, quel que soit le temps, elle disparaît, pour revenir, en passage très court et éphémère, vers mars-avril.

Elle regagne, sans séjourner longtemps, son pays de nidification.

A cette époque on en tue très peu ; l'oiseau est devenu très méfiant ; les voyages ne forment pas que la jeunesse.

On rencontre aussi, dans la même région, de très rares exemplaires de la variété dite « grosse Bécassine », « Bécassine double » ou « Madeleine ».

Le volume de cet oiseau est d'un bon tiers supérieur à celui de la Bécassine ordinaire ; le bec est sensiblement plus court.

Ses mœurs sont les mêmes, mais son vol, moins léger, moins aérien, rend son tir plus facile. Sa chair est inférieure, en qualité, à celle de sa « cousine ».

La chasse à la Sauvagine est ouverte, en Belgique, jusqu'au 30 avril. C'est un tort.

Les oiseaux de passage, eux aussi, devraient être « tabou » à l'époque des amours. Sauf de très rares exceptions, la Bécassine ne niche pas dans le sud-ouest de la Belgique.

I. — NOTE SUR LA FAUNE ORNITHOLOGIQUE DU MAROC (1)

par A. VAUCHER.

Dans la récolte d'œufs, faite cette année aux environs de Tanger, par mon chasseur Ali, se trouvent plusieurs pontes d'espèces non mentionnées dans ma dernière liste du mois de septembre dernier ; elles doivent donc y prendre place. Ce sont :

Lanius rufus (Briss.), ponte de 4 œufs.

Parus major (Linn.) ; *Parus major excelsus* (Buvry), ponte de 5 œufs, ♀ s. n. Ce couple s'était emparé d'un nid frais de *Parus ultramarinus*, contenant déjà 2 œufs. Ces deux œufs eussent certainement éclos avec ceux de la Charbonnière et les petits venus à bien, élevés avec les autres. J'attache une grande importance à cette constatation, car elle confirme certains soupçons que je n'osais émettre jusqu'à présent, faute de preuves tangibles. J'y reviendrai dans un prochain petit article.

Micropus murinus brehmorum Hartert. Ponte de 4 œufs, ♀ s. n. le 24 juin. Ces œufs mesurent en moyenne $23 \frac{3}{4}$ à $25 \times 15 \frac{3}{4}$ à 16 mm.

J'ai reçu également deux pontes de *Sylvia atricapilla*, ce qui fait tomber le doute que j'avais émis, concernant sa nidification au Maroc.

Genève, novembre 1915.

(1) Voir R. F. O., nos 74, 75, 76-77, 1915.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE
DE LA PROVENCE (suite)

par Joseph L'HERMITTE

81. **Moineau d'Italie.** *Passer italiae* Vieill.

On le trouve parfois en compagnie de *Passer montanus* (octobre 1913, Mazargues). Très abondant sur le marché de Marseille (vivant et mort), en provenance d'Italie. L'aberration ♂ à bavette marron est assez fréquente.

82. **MOINEAU ESPAGNOL.** *Passer hispaniolensis* Tem.

Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire sur le marché de Marseille, entre les mains d'un oiseleur qui m'a certifié qu'il avait été capturé dans les environs. Je n'ajouterai à cette assertion qu'un point de doute. Polydore Roux signale l'espèce sur la foi d'autrui. Crespon dit l'avoir capturé aux environs de Nîmes. Verany l'aurait pris à Nice. En tout cas il est très rare.

83. **Moineau friquet.** *Passer montanus* L.

Très commun. Sédentaire et de passage. On trouve parfois des exemplaires à bavette marron.

84. **Moineau soulcie.** *Petronia petronia* L.

Commun. Sédentaire dans les plaines cultivées, surtout Var et Basses-Alpes. Dans la région littorale, il n'est que de passage.

85. **Bouvreuil vulgaire.** *Pyrrhula europæa* Vieill.

De passage irrégulier, fin octobre et novembre, mais jamais en abondance.

86. **Carpodace cramoiisi.** *Carpodacus erythrinus* (Pall.).

« Espèce erratique dont quelques jeunes nous visitent parfois en août et septembre. Quant aux adultes, il serait facile d'en compter les captures. »

Ainsi s'expriment Jaubert et Lapommeraye. A l'appui de leur opinion vient une série de 9 exemplaires que possède notre Musée avec la mention « Marseille ». Depuis l'époque, cette espèce a dû se raréfier, car je ne l'ai jamais vue.

87. **DUR-BEC VULGAIRE.** *Pinicola enucleator* L.

Le Musée a un exemplaire étiqueté « Marseille ». Je n'irai pas jusqu'à nier l'authenticité de la capture, mais...

88. **Bec-croisé des Pins.** *Loxia curvirostra* L.

Erratique. Passe certaines années en quantités innombrables, puis disparaît pendant des périodes plus ou moins longues. Les deux plus forts passages dont j'ai été témoin furent ceux de 1885 et 1909-1910. En certaines années, au contraire, le passage est très clairsemé.

Je n'ai jamais rencontré

89. **BEC-CROISÉ PERROQUET.** *Loxia pityopsittacus* Bechst.

BEC-CROISÉ BIFASCIÉ. *Loxia bifasciata* Brehm

bien que M. Lavauden les signale comme ayant été tués respectivement dans la Drôme et l'Isère, qui ne sont pas bien éloignées de la Provence.

90. **Gros-bec vulgaire.** *Coccothraustes coccothraustes* L.

Passe toutes les années en septembre-octobre, mais avec une intensité très variable ; parfois très abondant, comme en 1909 et 1913, par exemple ; d'autres fois en petit nombre.

91. **Verdier ordinaire.** *Chloris chloris* L.

Très commun. Sédentaire. A l'automne bandes de passage.

92. **Pinson ordinaire.** *Fringilla cœlebs* L.

Comme le précédent.

93. **Pinson d'Afrique.** *Fringilla spodiogena*.

Très accidentel. Jaubert et Lapommeraye citent deux captures aux environs de Marseille, une en mai 1863 (exemplaire existant au Musée) et une en juin, par M. Gierra.

En octobre 1897, j'achetai au marché un ♂ jeune pris à la glu dans notre banlieue, que je conservai longtemps vivant.

94. **Pinson d'Ardenes.** *Fringilla montifringilla* L.

De passage, parfois très abondant, en octobre-novembre. J'ai cité, dans la *Revue*, un hybride de cette espèce avec *F. cœlebs*, sujet mâle pris au filet avec une bande de *montifringilla*, que je conservai environ un an en volière. (*Revue*, 7 novembre 1911, page 193.)

95. **Niverolle des neiges.** *Montifringilla nivalis* L.

Excessivement rare, mais descend parfois dans notre région. Mon grand-père avait pris, en Crau (Entressen), un mâle qu'il conserva longtemps. Jaubert et Lapommeraye le citent de Cadarache, sur les bords de la Durance.

96. **Chardonneret élégant.** *Carduelis carduelis* L.

Très commun. Sédentaire et de passage.

L'assertion des auteurs qui disent que la présence de six rectrices, au lieu de quatre, marquées de blanc est l'apanage de la vieillesse, me paraît controuvée, car le cas se présente sur de nombreux sujets n'ayant pas encore quitté la livrée du nid.

97. **Tarin ordinaire.** *Chrysomitris spinus* L.

De passage régulier, mais plus abondant certaines années que d'autres. En 1911, un couple a niché en liberté à Saint-Loup, banlieue de Marseille. Ce cas est certainement exceptionnel.

Les jeunes mâles tenus en captivité n'acquèrent pas la bavette noire qu'on remarque sur les sujets devenus adultes à l'état sauvage.

98. **Venturon alpin.** *Citrinella citrinella* L.

Passe régulièrement fin octobre-novembre, mais l'intensité du passage varie selon les années. Reproduit dans les Alpes-Maritimes (Jaubert et Lapommeraye).

99. **Serin cini.** *Serinus serinus* L.

Très commun. Sédentaire.

100. **Linotte vulgaire.** *Cannabina cannabina* L.

Très commune. Aux passages d'automne et printemps un certain nombre nichent en Provence, mais non dans la zone littorale.

101. **LINOTTE A BEC JAUNE.** *Cannabina flavirostris* L.

Jaubert et Lapommeraye disent l'avoir rencontré une seule fois. Polydore Roux le cite. Pour ma part je ne l'ai jamais vu.

102. **Sizerin cabaret.** *Linaria rufescens* Vieill.

De passage très irrégulier et jamais abondant. Je l'ai vu en 1903 (château Gombert-Bok), 1910 (Les Lèques, Var), 1913 (Mazargues, 6 exemplaires).

103. **SIZERIN BORÉAL.** *Linaria linaria* L.

Jaubert et Lapommeraye le citent sur le seul témoignage de Polydore Roux, mais n'en connaissent aucune capture. Moi non plus. Cependant, notre Musée en montre trois exemplaires, mais sans indication de localité.

104. **Bruant crocote.** *Emberiza melanocephala* Scop.

Erratique. Très rare. J'en connais une capture faite récemment aux Chartreux (quartier suburbain de Marseille) et une aux Lèques (Var).

105. **Bruant auréole.** *Emberiza aureola* Pall.

Jaubert et Lapommeraye disent que ses apparitions ont lieu presque chaque année, mais en très petit nombre.

106. **Bruant proyer.** *Emberiza miliaria* L.

Commun. De passage, niche en Crau et sur les bords de la Durance.

107. **Bruant jaune.** *Emberiza citrinella* L.

Commun. De passage en automne.

108. **Bruant zizi.** *Emberiza cirrus* L.

Commun. De passage dans la région littorale, mais niche dans le Var et même dans le nord des Bouches-du-Rhône.

109. **Bruant fou.** *Emberiza cia* L.

Commun au passage d'automne. Il fut particulièrement abondant en 1913.

110. **BRUANT PITHYORNE OU A COURONNE LACTÉE.** *Emberiza leucocephala* Gm.

Très rare. Jaubert et Lapommeraye le citent sans indication de capture. J'ai trouvé un sujet le 5 novembre 1900, sur le marché aux oiseaux vivants, mais de provenance douteuse.

111. **Bruant ortolan.** *Emberiza hortulana* L.

Commun. De passage. Août et avril. Niche en Crau sur les vignes et le sol.

112. **Bruant cendrillard.** *Emberiza caesia* Cretschm.

Très rare. Musée, 1 exemplaire pris à Marseille en avril 1861. Jaubert et Lapommeraye citent 5 ou 6 captures. Le 2 novembre 1900, un sujet au marché des oiseaux vivants. Provenance douteuse.

113. **Bruant des roseaux.** *Emberiza schoeniclus* L.

Très commun. De passage. Passe l'hiver dans les endroits marécageux. Saint-Chamas, Les Lèques (Var).

114. **Bruant pyrrhuloïde.** *Emberiza pyrrhuloides palustris* Savi.

Selon Jaubert et Lapommeraye, qui en firent une race sous le nom d'*intermedia*, cet oiseau serait sédentaire en Camargue.

115. **BRUANT NAIN.** *Emberiza pusilla* Pall.

Une capture citée par Jaubert et Lapommeraye.

116. **Bruant rustique.** *Emberiza rustica* Pall.

Très rare. A été pris une fois à Mazargues, au filet, par un de mes amis (octobre 1912).

117. **Plectrophane des neiges.** *Plectrophanes nivalis* (L.).

Au Musée existe un exemplaire pris en mai 1847, à Draguignan. TTR. Accidentel.

118. **Plectrophane lapon.** *Calcarius lapponicus* L.

Comme le précédent. 1 sujet en octobre 1859.

119. **Alouette des champs.** *Alauda arvensis* L.

Très commun. Sédentaire et passage.

120. **Alouette lulu.** *Lullula arborea* L.

Très commun. Passage d'automne. Rare au printemps. « Ne niche pas dans la région littorale, mais seulement dans le Var et les Basses-Alpes. » (Jaubert et Lapommeraye).

121. **Alouette calandrelle.** *Calandrella brachydactyla* Leisl.

Commune, surtout en Crau où elle est demi-sédentaire. De passage seulement dans la région littorale. Elle nous quitte complètement en hiver.

122. **Otocoris des Alpes.** *Eremophila alpestris flava* Gm.

Accidentelle en Provence. Notre Musée en a un exemplaire étiqueté « Marseille ».

123. **Calandre à collier.** *Melanocorypha calandra* L.

Sédentaire. Commune dans les grandes plaines (Crau, etc.), mais toujours vit isolément.

124. **SIRLI DES DÉSERTS.** *Certhilauda alaudipes* Desf.

Représentée au Musée par un exemplaire, mais sa présence en Provence est-elle bien authentique ?

Certhilauda duponti. — Cette espèce avait été signalée et figurée par Polydore Roux.

125. **Sirli de Dupont.** *Chresophilus duponti* Vieill.

Accidentelle. Un exemplaire au Musée, étiqueté « Marseille ». M. Fournier l'a tuée récemment en Crau.

126. **Cochevis huppé.** *Galerida cristata* L.

Sédentaire et commune dans toute la Provence.

127. **Agrodrome champêtre.** *Anthus campestris* L.

De passage régulier en automne et au printemps. Jaubert et Lapommeraye le disent sédentaire dans le Var et les Basses-Alpes.

128. **Corydalle de Richard.** *Corydalla richardi* Vieill.

Très rare. De passage. Je ne l'ai jamais vu.

« Nous le trouvons chaque année à un ou deux exemplaires, quelquefois en avril, mais le plus souvent en août. » (Jaubert et Lapommeraye).

129. **Pipit des arbres.** *Anthus trivialis* L.

Très commun au double passage.

130. **Pipit des prés.** *Anthus pratensis* L.

Très commun et encore plus abondant que le précédent en automne ; le passage de printemps n'existe pour ainsi dire pas, la majeure partie du contingent qui nous arrive séjournant chez nous en hiver, surtout si la température est clémente.

131. **Pipit à gorge rousse.** *Anthus cervinus* Pall.

Très rare, peut-être parce qu'on le confond avec le précédent. Je ne l'ai jamais vu. Jaubert et Lapommeraye disent qu'il nous arrive surtout au printemps.

132. **Pipit spioncelle.** *Anthus spinoletta* L.

Peu commun et de passage irrégulier, surtout en automne. J'en ai eu plusieurs exemplaires vivants pris au Canet (banlieue de Marseille).

133. **Pipit obscur.** *Anthus spinoletta obscurus* Lath.

Un exemplaire au Musée étiqueté « Marseille ». Je ne l'ai personnellement jamais vu, mais son apparition accidentelle n'est pas improbable.

134. **Bergeronnette printanière.** *Motacilla flava* L.

Très commune au double passage. Au printemps, notamment, on la voit en bandes considérables. Demi-sédentaire en Camargue.

Avec le type et dans des proportions variables, se rencontrent les formes :

135. **Bergeronnette à tête cendrée.** *Mot. flava cinereocapilla* Savi.

Assez commune.

136. **Bergeronnette de Ray ou flavéole.** *Mot. flava Rayi*, Bp.

Rare.

137. **Bergeronnette à tête noire.** *Mot. flava melanocephala* Licht.

Beaucoup plus rare.

138. **Bergeronnette grise.** *Motacilla alba* L.

Très commune, de passage, surtout en automne.

139. **Bergeronnette d'Yarrell.** *Motacilla lugubris* Tem.

De passage. Paraît plus rare qu'elle ne doit l'être réellement, étant facilement confondue avec la précédente. Notre Musée en possède plusieurs exemplaires en noces et M. Marcel Mourgues a présenté, dans la séance du 25 mars 1913 de la Société Linnéenne de Provence, un exemplaire capturé à Mazarques le 17 mars.

140. **Bergeronnette jaune.** *Motacilla boarula* L.

Très commune au double passage qu'elle effectue isolément. Sédentaire. Basses-Alpes.

141. **Cincla aquatique.** *Cinclus cinclus meridionalis* Brehm.

De passage en automne, sujets isolés, tend à se raréfier depuis une dizaine d'années.

142. **Loriot jaune.** *Oriolus galbula* L.

Demi-sédentaire, commun et répandu, mais pas abondant. Niche aux environs immédiats de Marseille. (A suivre)

NOTES ET FAITS DIVERS

Poursuite de Sternes caugek (*Sterna cantiaca* Gm.) par un **Stercoraire pomarin** (*Stercorarius pomarinus* Tem.). — En prévision d'une partie de pêche à la senne, j'étais allé voir, le 23 septembre 1915, si les Mulets donnaient aux abords de l'immense banc de sable laissé à découvert par le reflux, désigné sous le nom de « Batures » et situé à l'embouchure du Lay.

Fort intrigué par les cris perçants d'une bande de Sternes caugek, je constatai avec surprise que ces oiseaux étaient poursuivis par un oiseau de proie.

Voulant connaître le résultat de la lutte qui était engagée, je me portai vers le lieu de la bataille qui, contrairement à l'ordinaire, me semblait circonscrit au-dessus d'une grande flaque d'eau.

Mon étonnement s'accroissait en voyant l'agresseur dominer de la puissance de son vol l'adversaire et ne pas faire usage de sa supériorité pour lier ou butter sa victime.

Le premier semblait se jouer de tous les mouvements désordonnés du second qu'il suivait avec une facilité surprenante. Non seulement l'oiseau poursuivi ne cherchait pas outre mesure à échapper à son ennemi en fuyant au loin, mais même les autres Sternes cherchaient à porter secours à leur malheureuse compagne en poussant force cris.

Très occupés, les oiseaux, indifférents à ma présence, me laissèrent approcher d'assez près pour me permettre de reconnaître que le sujet pris à tort pour un oiseau de proie n'était autre qu'un Stercoraire pomarin adulte. La taille, les filets de la queue et la blancheur des parties inférieures levaient tout doute à ce sujet. Je compris alors que l'objet de cette lutte n'avait qu'un but : procurer au Stercoraire la nourriture prise par les Sternes.

En effet, je ne tardai pas à remarquer qu'aussitôt que le sujet poursuivi dégurgitait le poisson capturé, le Stercoraire abandonnait momentanément la poursuite pour s'en repaître et la recommençait ensuite avec la même ardeur auprès d'un autre oiseau.

Le vol du Stercoraire est si rapide que par deux fois différentes je l'ai vu se saisir du poisson dégorgé avant qu'il ne touche l'eau, et cependant l'évolution devait se faire dans un parcours d'au plus 10 mètres.

Fréquemment très souvent la côte, j'ai eu maintes occasions de voir des Stercoraires (*St. cataracte*) battre et tuer des Goélands pour se repaître de leur chair.

J'ai vu d'autres sujets de différentes variétés (*St. pomarin* et parasite) occupés à déchiqueter des cadavres de Guillemots. Pingouins et Macareux et ce, toujours à la suite d'une tempête d'une certaine durée, laquelle, imposant un jeûne de plusieurs jours, affamait les oiseaux ; je n'avais encore jamais assisté à la chasse faite par les Stercoraires à leurs oiseaux pourvoyeurs.

Comme ornithologiste, j'en éprouvai un bien grand contentement.

E. SEGUN-JARD.

Le chant des Bécassines. — Ayant suivi avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Maurice de la Fuye au sujet des Bécassines, je voudrais essayer de combler la lacune qui y existe au sujet de la voix de ces oiseaux.

Habitant la Vendée, contrée où il y a de grands marais, notamment ceux de Luçon et de Challans, tous les ans, au printemps, dans les endroits dits « mouillés », les nids de Bécassines n'y sont pas rares.

Il y a longtemps pour la première fois, étant amateur passionné des oiseaux, que

j'ai entendu le bêlement de la Bécassine, car c'est à mon humble avis, exactement la voix claire d'une jeune chèvre.

Ce bruit, qui est un chant d'amour, n'est pas plus extraordinaire que le roulement que font entendre les Pics à la même époque. Je connais à ce sujet, dans une allée de vieux chênes, une branche morte verticale, où tous les Pics épeiche et épeichette des alentours viennent tambouriner à tour de rôle, et toujours au même endroit, qui est la base de la branche et certainement la partie la plus sonore. Cette digression faite, revenons à nos Bécassines. Pour exécuter ce bruit qui dure trois à quatre secondes, l'oiseau se tient à 80 ou 100 mètres ; quand il veut « chanter », ou plutôt bêler, il se laisse tomber de quelques mètres, faisant un angle d'environ 45°, en battant des ailes précipitamment, un peu à la façon d'un oiseau que l'on tient par les pattes. En observant avec des jumelles, on le voit ainsi d'assez près, la queue est alors écartée et immobile, l'oiseau s'appuyant dessus pour retarder sa chute, la tête un peu renversée en arrière et le bec m'a toujours paru fermé. Ceci, d'ailleurs, n'est pas une raison, car le Coucou, qui fait pourtant bien du bruit, chante le bec fermé, gonflant simplement le jabot en baissant la tête à chaque fois. Il y a, autant que j'ai pu compter, car il ne faut pas perdre de temps, exactement le même nombre de coups d'ailes que de son, *bè è è è è è è* soit 12 à 15.

Le bruit, faible d'abord, augmente d'intensité vers le milieu pour finir comme il a commencé. Son bêlement exécuté, la Bécassine remonte à la même hauteur qu'avant et recommence ainsi plusieurs fois de suite, avec des intervalles d'une à deux minutes. Le bruit doit certainement s'entendre d'un kilomètre quand on a le vent, qui est toujours faible ou nul, car je ne l'ai jamais entendu quand il en faisait beaucoup.

Toutes les femelles que j'ai fait lever des nids ne l'ont jamais fait, ce sont toujours des sujets tapés à proximité, vraisemblablement les mâles, qui prenaient aussitôt de la hauteur pour exécuter leur si singulier chant. C'est presque toujours le matin que je l'ai entendu, car dans la journée il y a souvent beaucoup de vent.

E. PLOCC.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société zoologique de Genève. Tome II. Fascicules IV, V-VI, 1914-1915. 9 figures.

Élégante publication ornée de magnifiques gravures, contenant une série d'articles ayant trait à l'Ornithologie.

Des plus remarquables, le Rapport de la Station ornithologique du port de Genève et de ses environs, 1914-1915, par R. Poncey, donnant, au jour le jour, les arrivées, départs et mouvements des oiseaux du lac Léman.

Du même auteur : Contribution à l'étude de la Faune du Grand-Saint-Bernard.

A. Burdet : Les Oiseaux dans la Nature, photographiés en liberté. Légende explicative de 100 vues stéréoscopiques d'oiseaux.

A. Ghidini. Le *Larus cachinnans* Pall. à Genève.

Schæck (F. de). Observations ornithologiques. Remarques sur les noms usuels de *Stercorarius parasiticus* L. et *crepidatus* Bank. et caractères distinctifs des jeunes.

Ternier (L). Effets de la guerre sur la migration.

Vaucher (A). Note sur *Saxicola oenanthe* et *S. aurita* aux environs de Genève.

A. HUGUES.

NÉCROLOGIE

La Direction a le vif regret d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* la mort prématurée, survenue le 17 janvier, de M. Louis Fournier, de Marseille. Chasseur et ami des Oiseaux, il avait réuni, en son château de la Rosière, à Saint-Barnabé, une belle collection d'Oiseaux de Provence.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série. — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Œdicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catálogos, etc.

D^r ROBERT DIDIER

Le Macareux du Kamtschatka

(*Lunda cirrhata* (Pall.))

(avec une planche en lithographie)

Supplément au N^o 82 de la « *Revue Française d'Ornithologie* »

ORLÉANS
IMPRIMERIE HENRI TESSIER
Rue du Faubourg-Madeleine, 8 bis et 8 ter

1916

D^r ROBERT DIDIER

Le Macareux
du
Kamtschatka

(*Lunda cirrhata* (Pall.))



ORLÉANS
IMPRIMERIE HENRI TESSIER
Rue du Faubourg-Madeleine, 8 bis et 8 ter

1916

Le Macareux du Kamtschatka

NOMS VULGAIRES ET ÉTRANGERS.

- Français : *Le Macareux du Kamtschatka* ;
Anglais : *The tufted puffin* ;
Allemand : *Ohrbüschelpapageitaucher* ;
Japon : *Etopirika* ;
Kamtschatka : *Mitschagatka* ou *Tschelata* ;
Chez les habitants du fleuve Kamtschatka : *Tschélata* ;
Dans la mer d'Okhotsk : *Igitma* ;
Chez les Koriakes : *Kytschugigalli* ;
Chez les habitants des Iles Kouriles : *Eturbirga* (*Etubirga*
d'après Lesson) ;
Chez les Russes du Kamtschatka : *Kara*.
-

HABITAT.

Le *Lunda cirrhata* habite surtout le Nord de l'Océan Pacifique, et principalement la mer de Behring, le Kamtschatka, les îles Kouriles et Aléoutiennes.

Toutes ces petites îles situées à l'Est du Kamtschatka, peu connues, sont le refuge d'un grand nombre d'animaux. Dans plusieurs d'entre elles, inhabitables, l'eau potable manque complètement et seules, des bandes innombrables de Mormonidés y sont installées.

Le Macareux du Kamtschatka a été rencontré en très grand nombre en 1826 dans la baie d'Awatcha. De tous les Mormonidés, c'est celui qui descend le plus au Sud, puisqu'on l'a trouvé jusqu'aux îles Marquises.

Les pays et mers où sa présence a été notée et où on le trouve sont :

Le Groënland ; les côtes du Maine (signalé accidentellement) ; les côtes d'Islande ; les côtes des Massachusetts ; le Nord du Pacifique et la mer de Behring ; l'île de Behring ; l'Alaska ; les îles Lazaria, Vancouver, Kadiak ; San-Francisco ; en Californie, l'île Farallone ; le Kamtschatka ; la baie d'Abrek (Sibérie) ; les îles Kouriles, Aléoutiennes, Saint-Paul ; la mer d'Okhotsk ; le nord du Japon ; l'îlot de Putiatin, voisin de l'Askold.

MALE ADULTE EN ÉTÉ.

a) *Bec*. — Le bec est très fort, robuste, plus long que haut, comprimé latéralement, bicolore. Toute sa base est vert olive clair, passant graduellement au vert pomme le long du bord du culmen, jaune orangé à la jonction des mandibules supérieure et inférieure ; tout le reste du bec rouge orangé vif.

A la base de la mandibule supérieure, se trouve un ourlet corné, aplati, percé de trous à peine visibles, qui laissent passer de très petites plumes réduites à l'état rudimentaire.

La région nasale, renflée, se recouvre d'une cuirasse cornée, surmontée d'une saillie longitudinale.

Le reste de la mandibule supérieure est marqué de bourrelets et de larges gouttières (en général au nombre de trois) diminuant vers la pointe et dessinant des courbures à concavité antérieure.

La mandibule inférieure est lisse.

A l'angle commissural du bec, on remarque un espace de peau dénudée, sorte de derme épais, plissé, en forme de large rosace festonnée, d'un beau rouge de pivoine, strié de plis délicats de nuance violette. Cette peau se dessèche sur l'oiseau mort et garde une nuance rouge noirâtre.

b) *Plumage*. — La couleur générale qui domine dans le plumage de l'oiseau est brun noir.

Les parties supérieures : dessus de la tête, du cou, du dos, des ailes, de la queue et les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir brillant profond un peu bleuâtre.

La gorge, les côtés de la tête, la poitrine, l'abdomen sont d'un brun fumeux foncé (le brun du ventre est quelquefois un peu plus clair).

La moitié antérieure de la face et des joues, les lores, le tour des yeux sont d'un blanc crème pur. Les deux côtés de la face réunis l'un à l'autre par deux petites bandes étroites du même blanc, traversant la partie antérieure du devant de la tête et du menton. Au-dessus de chaque œil, un long panache de plumes décomposées, effilées et soyeuses, d'un jaune paille vif, plus ou moins allongées, formant une touffe plus ou moins épaisse, retombent en arrière de chaque côté de la tête. Les plumes postérieures, de beaucoup les plus longues, se recourbent à leur pointe en avant. Les ailes sont brun foncé et noir — brun plus pâle sur le bord et la partie intérieure — le dessous de l'aile tout entier est gris souris, tournant plus ou moins au beige. Les ailes sont bordées au coude de gris blanc. La queue est noire, formée de 16 plumes. L'iris est jaune blanchâtre (pendant la mue, il devient brunâtre). Tout autour de l'œil, un anneau rouge corail.

Les jambes et les pieds sont d'un rouge éclatant un peu orangé.

Les griffes noires, couleur de corne.

c) *Dimensions* :

Longueur totale : 0,375 à 0,40.

Longueur de l'aile pliée : 0,195 à 0,20.

Longueur de la queue : 0,07 à 0,074.

Longueur du tarse : 0,031 à 0,037.

Du doigt médian avec la griffe : 0,056 à 0,06.

Longueur du bec de la base à la pointe : 0,057 à 0,063.

Hauteur du bec à la base : 0,04 à 0,043.

MALE ADULTE EN HIVER.

a) *Bec*. — Le bec n'est plus le même en hiver ; sa cuirasse cornée se détache par lames, et la région nasale n'est plus recouverte que d'une peau douce, molle, de couleur brun sombre, surmontée d'un petit bourrelet longitudinal, membraneux. A la base de cette mandibule supérieure, un simple ourlet membraneux, aplati et étroit. Le reste de la mandibule supérieure est rouge vermillon marqué de bourrelets et de gouttières comme sur le bec de l'oiseau en noces. La mandibule inférieure est lisse, rouge vermillon, brunie à la base ; celle-ci, diminuée d'épaisseur.

La rosace des commissures est réduite et plus terne.

b) *Plumage*. — Diffère très peu du plumage d'été. On remarque l'absence totale des longues touffes superciliaires.

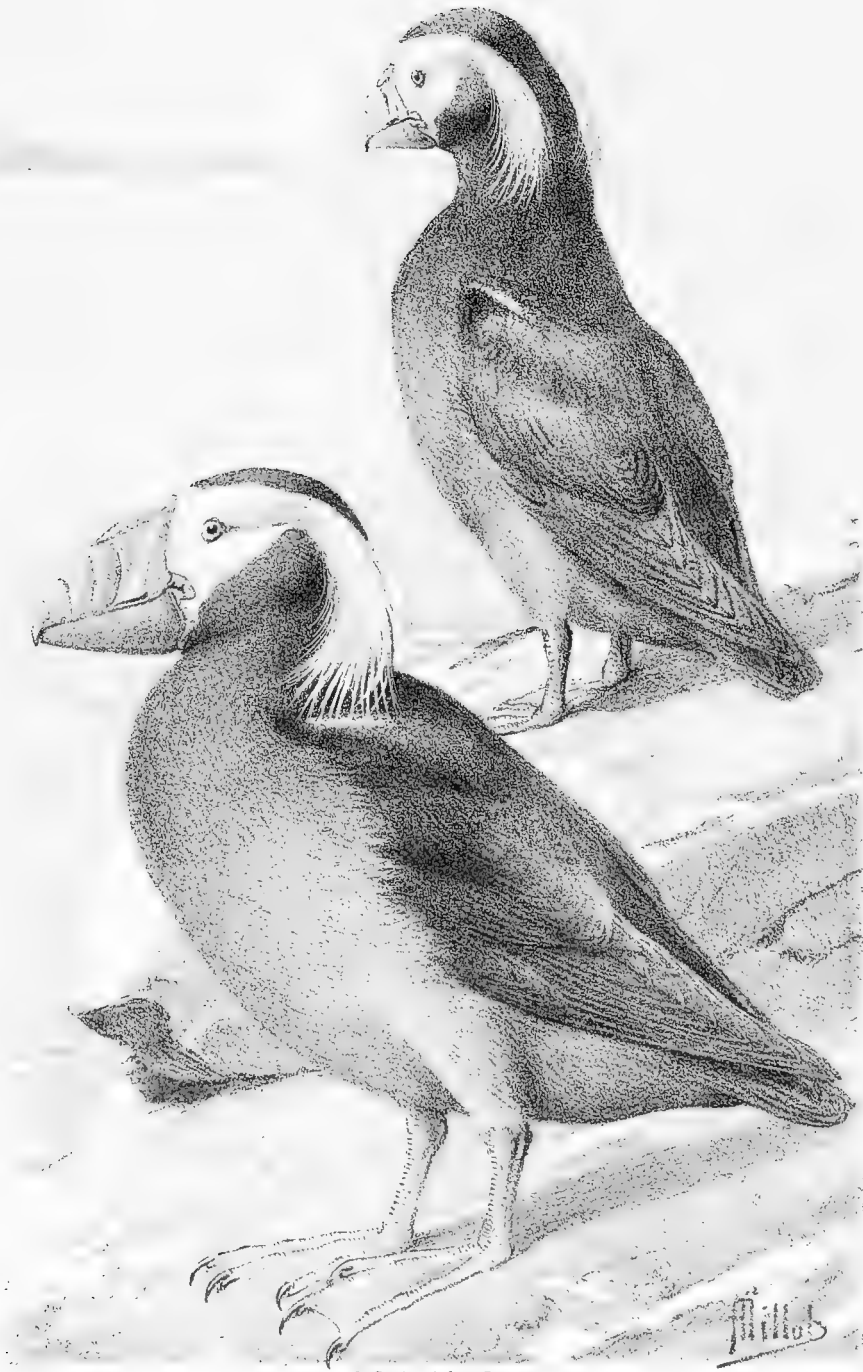
Les plumes blanches de la partie antérieure de la face, les lores et les tours des yeux sont remplacés par un plumage laineux tendant au gris noirâtre.

L'anneau du tour de l'œil est rose chair.

Les pieds rose saumon pâle.

FEMELLE ADULTE EN ÉTÉ.

La femelle en plumage de noces est de tous points semblable au mâle. Sa taille est celle d'un mâle de moyenne force.



Le Macareux du Kamtschatka

Lunda cirrhata . Pall

Dimensions :

Longueur de l'aile pliée : 0,185 à 0,19.

Longueur du tarse : 0,035.

Longueur du doigt médian avec la griffe : 0,055.

FEMELLE ADULTE EN HIVER.

La femelle en hiver est également semblable au mâle; comme lui elle est privée pendant tout l'hiver des parures nuptiales.

JEUNE.

a) *Bec.* — Le bec du jeune oiseau est presque semblable à celui de l'adulte en hiver, quoique un peu plus grêle; on n'y remarque encore ni bourrelet ni gouttières, seul un simple ourlet membraneux étroit et très aplati à la base de la mandibule supérieure.

La région nasale est recouverte d'une sorte de peau molle, brune sur l'oiseau desséché, et surmontée d'un petit bourrelet membraneux, longitudinal, en forme de cimier de casque.

Le reste de la mandibule supérieure, lisse, est d'un jaune orange, la pointe du bec tendant au rouge brunâtre, la mandibule inférieure est également jaune orange, rembrunie à la base; aux commissures du bec, une étroite rosace d'un jaune orange.

b) *Plumage.* — Le plumage du jeune est semblable à celui de l'adulte en hiver, mais facile à distinguer par ce fait qu'il a la poitrine, les parties inférieures et les flancs abondamment mélangés de plumes blanchâtres à la racine, les extrémités seules des plumes étant gris fumeux.

Le blanc de la face est remplacé par du gris fumeux, comme chez l'adulte en hiver, les touffes superciliaires manquent, on ne trouve à leur place qu'un rudiment de ces

touffes, mais d'une couleur brunâtre clair. Le dessus de la tête, du dos, des ailes et la queue sont noirs. L'iris brun, les pattes jaune orange foncé.

CHEZ L'OISEAU ENCORE PLUS JEUNE.

Le bec est plus petit, plus étroit et plus brun en couleur, les rudiments de touffes manquent. Les extrémités grises des plumes de la poitrine et du ventre sont moins développées et les parties inférieures apparaissent plus blanches. L'oiseau encore au nid, encore en partie recouvert de duvet, a la poitrine et le ventre blanc, le reste d'un grisâtre foncé, uniformément brillant. Les pattes noires.

POUSSIN

Le tout jeune oiseau est recouvert d'un duvet noir fumé foncé, à peine un peu plus pâle sur les parties inférieures. Duvet épais et serré.

Le bec et les pattes sont noirs.

NID.

a) *Lieu de ponte.* — Le *Lunda cirrhata* creuse un trou sur les rivages escarpés; ce trou de 1 à 5 pieds est tantôt creusé dans le sable parmi les rochers, d'autres fois les oiseaux utilisent des cavités naturelles dans les rochers ou sous les pierres.

Ce trou devient le terrier où l'oiseau va couvrir son œuf; quelquefois il n'est pas garni et l'œuf est simplement déposé sur la terre, mais le plus souvent il est tapissé grossièrement d'algues sèches, de débris divers et de plumes. L'œuf est alors enfoui sous les algues.

b) *Saison de ponte.* — Vers la fin de mai et le commencement de juin.

Œufs.

Nombre. — Un seul œuf par an.

Période d'incubation. — La période exacte d'incubation n'a pu encore être précisée.



Œuf du *Lunda cirrhata* (1).

Dimensions. — Longueur : 74 m/m. ; largeur : 50 m/m.

Poids. — Le volume est considérable par rapport à la taille de l'oiseau.

(1) Dessin de H. Grönvold. G. N. d'après un sp. du « Natural History Museum » de Londres.

Forme. — L'œuf est grand, régulièrement ovoïde à sommet beaucoup plus aminci que la base.

Couleur. — Couleur générale blanc un peu sale ; recouvert de dessins anormaux très pâles rappelant un peu ceux des œufs des Guillemots ; lignes bizarres, veines et taches violet pâle, lilas, recouvertes par une autre série de lignes un peu plus foncées, brun ou beige.

Au gros bout, un amas de taches plaquées et raies brun pâle ou gris lavande, ou les deux à la fois, bordées de mauve pâle et de rosâtre. Mais en général, les œufs sont très faiblement marqués et seulement au gros bout.

Les œufs récemment pondus sont en général bien marqués, mais ceux qui sont pondus depuis quelque temps sont plus blancs, décolorés probablement par le contact de la terre humide et des matériaux qui composent le nid.

Coque. — La surface est mate et sans lustre, la coque parsemée de pores donnant à l'œuf une surface rude au toucher.

Le vitellus est orangé.

MŒURS.

Les Macareux du Kamtschatka sont aussi lourds et disgracieux que les autres Mormonidés. Ils ont une démarche ridicule et avancent lourdement en se dandinant.

A terre, ils tiennent le corps dans la position *horizontale*, à la façon des Canards, et non verticale comme les Pingouins.

Ils nagent et plongent bien, quoique avec moins de rapidité que les Guillemots et restent assez longtemps sous l'eau.

Ils s'élèvent difficilement de la surface de l'eau surtout au printemps et en automne, alors qu'ils sont engraisés. De terre, ils s'envolent encore avec plus de difficulté ; mais une fois en l'air, ils volent assez bien, et précipitamment, en suivant une ligne droite ou en décrivant une très longue courbe. Jamais ils ne font de brusques détours et ne restent pas très longtemps sans se poser sur les rochers.

Par les grands vents, ils préfèrent grimper à plat sur les

rochers plutôt que de voler. Après de grandes tempêtes d'hiver, on en a trouvé de grands nombres tués sur le rivage.

Leur vue est assez faible, et souvent ils tombent sur le pont des vaisseaux par les jours de brouillard.

Leur voix ressemble un peu à celle du *Fratercula arctica*. C'est un cri qui rappelle les syllabes *ar*, *er*, ou *or* répétées précipitamment. Leur cri ne diffère que selon la distance à laquelle on entend l'oiseau, mais ils en usent peu et sont assez silencieux malgré la réputation d'oiseaux criards qu'on leur avait faite à tort.

Les *Lunda* passent la journée sur la mer et la nuit sur le rivage ; la nuit, ils se placent d'ordinaire sur de petits îlots voisins de la côte et quelquefois sur les pentes rocheuses du rivage. Ils sont sociables, mais quoique, sur certaines îles, ils soient groupés par milliers, ils ne se trouvent pas partout en grandes bandes.

Les *Lunda cirrhata* sont monogames.

Dans la première moitié de juin, ils travaillent à la confection des nids, les deux sexes couvent alternativement ; les œufs éclosent des premiers jours de juillet à août. Les poussins gardent le nid tranquillement, piaillant rarement, n'ouvrant le bec que pour demander à manger. Ils deviennent méchants en grandissant et pincent violemment la main qui les approche.

Abondamment nourris et soignés par leurs parents avec une grande assiduité, ils deviennent très gras, croissent vite et ne quittent le nid que quand ils peuvent voler.

Les parents prennent souvent la fuite quand on approche leurs nids ; mais quelquefois ils refusent de bouger, restent immobiles au fond, leur bec formidable toujours prêt à pincer.

NOURRITURE.

La principale nourriture du Macareux du Kamtschatka se compose de crabes et de crustacés qu'il ouvre avec son bec, de crevettes et de petits mollusques.

MIGRATION.

La migration du *Lunda cirrhata* n'est pas encore au point à l'heure actuelle.

D'habitude les oiseaux arrivent sur les côtes du Kamtschatka et des lieux où on les rencontre, vers la fin de mai. Ils y passent l'été et c'est en août qu'on les trouve le plus abondamment. Pourtant on a cité l'apparition en hiver d'individus isolés sur les bords des îles Comandores.

Les Macareux quittent au commencement d'octobre les côtes du Kamtschatka ; on ne sait au juste où ils se rendent.

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

Le *Lunda cirrhata* a été décrit pour la première fois par Pallas dans ses *Spicilegia zoologica* (1769), d'après les spécimens du Musée de Saint-Pétersbourg qui avaient été rapportés par Steller et Krascheninikow.

Alca cirrhata.

- PALLAS. — *Spicil. Zool.*, fasc. V, p. 7, pl. 1 et 5, fig. 11, 12, 13 (1769);
GMELIN. — *S. N.* I, vol. 2, p. 553 (1788);
LATH. — *Ind. orn.*, 2, p. 791 (1790);
BONNAT. — *Tabl. Encycl. Méth.*, 1, p. 32, pl. 10, fig. 4; pl. 11, fig. 1 (1790);
MÖSCHLER. — *J. f. O.*, p. 335 (1856);
G.-R. GRAY. — *Handlist Bird.*, 3, p. 96 (1871);
BOLAU. — *J. f. Ornith.*, p. 131 (1880);
STELLER. — *Observ. de nidis et ovis avium.*, nov. comment. Petrop., vol. IV, p. 421, tab. 12, fig. 16;

Le Macareux du Kamtchatka.

- DAUBENTON. — *Pl. Enl.*, X, p. 52 (n° 761);
BUFFON. — *Hist. Nat.*, IX, p. 368 (1783);
LESSON. — *Compléments de Buffon*, t. II, p. 721, fig. (1839);

Tufted Auk.

- PENNANT. — *Arct. Zool.*, II, p. 513 (1785);
LATH. — *Gen. Syn.*, III, vol. I, p. 313, pl. XCV, fig. 1 (1785);
— *Gen. Hist.*, X, p. 57, pl. 170, fig. 1 (1824);

Lunda cirrhata.

- PALLAS. — *Zoogr. Rosso-As.*, II, p. 363, pl. 82 non parue (1811);
G.-R. GRAY. — *List of B.*, vol. 3, p. 152 (1844);
REICHENB. — *Natatores*, pl. V, fig. 29-31 (1850);
COINDE. — *Rev. Mag. Zool.*, p. 403 (1860);
SCHL. — *Mus. Pays-Bas*, 6, *Urinat.*, p. 27 (1867);
COUES. — *Proceed. of the Acad. of nat. Sc. of Philad.*, p. 26 (jeune) (1868);
A. VON PELZELN. — *B. in the Coll. at Vienna*, p. 46 (1873);

- Ā. DYBOWSKI. — *Obs. sur les Ois. de la fam. des Mormonidés*, *Bull. Soc. Zool. de France*, VII, p. 297, fig. noire de la tête, p. 299 (1882);
- *Orn. Centralbl.*, p. 40 (1882);
- *Bull. Soc. Zool. fr.*, VIII, p. 348 (1883);
- NELSON. — *Cruise Corwin*, p. 115 (1883);
- BAIRD, BREW. et RIDGW. — *Water B. N.*, Amer., II, p. 532 (1884);
- DYBOWSKI et TACZANOWSKI. — *Liste des Ois. du Kamtsch.*, *Bull. Soc. Zool. de France*, IX, p. 147 (1884);
- L.-M. TURNER. — *Notes on the Birds of the nearer islands*, Alaska. *Auk.*, II, p. 159 (1885);
- J. ALLEN. — *Notes a crested auk on the Massachusetts coast*, *Auk*, 2, p. 388 (1885);
- STEJN. — *Bull. U. S. Nat. Mus.*, XXI, p. 43, pl. 1 et 2 (1885);
- A. O. U. CHECK LIST., p. 77 (1886);
- RIDGWAY. — *Man. of North American Birds*, p. 10 (1887);
- NELSON. — *Rep. Nat. Coll. Alaska*, p. 38, pl. 2, fig. 5 (1887);
- PALMEN. — *Vogelfauna Vega. Exped. Vetensk. Iakttag.*, V, p. 402 (1887);
- STEJN. — *P. U. S. Nat. Mus.*, X, p. 119 (1887);
- R.-H. LAWRENCE. — *A preliminary list of birds of the gray's harbor region*, Washington, *Auk*, IX, p. 41 (1892);
- TACZ. — *Mém. Acad. St-Petersb.*, XXXIX, p. 1243 (1893);
- *Check List*, 2^e édition, p. 5 (1895);
- R. RIDGWAY. — *Manual of North American Birds*, p. 10, fig. noire de la tête (1896);
- LOOMIS. — *On Californian Water Birds*, *Ibis*, vol. III, p. 125 (1897);
- J. GRINNELL. — *Summer birds of Sitka*, Alaska, *Auk*, XV, p. 124 (1898);
- J. MAILLIARD. — *Auk*, XV, p. 230 (1898);
- SEALE. — *P. Ac. Philad.*, p. 127 (1898);
- O. GRANT. — *Cat. Brit. Mus.*, t. XXVI, p. 612 (1898);
- SHARPE. — *Handlist of B.*, I, p. 133 (1899);
- GRINNEL. — *Cooper Ornith. Club*, p. 6 (1900);
- G.-E.-H. BARRETT-HAMILTON. — *Notes on the birds observ. to Kamtschatka in 1896 et 1897*. *Ibis*, vol. VI, p. 280 (1900);
- *Ibis*, vol. VI, p. 288 (1900);
- H. SCHALOW. — *Die Vögel der Arktis*, p. 120 (1904);
- MILTON S. RAY. — *A Fortnight on the farallones*. *Auk.*, vol. XXI, p. 428 (1904);
- W.-L. DAWSON. — *The bird colonies of the olympiades*. *Auk*, vol. XXV, p. 155 (1908);
- J.-M. EDSON-B. — *Of the bellingham bay region*. *Auk.*, vol. XXV, p. 429 (1908);

Mormon cirrata.

- NAUMANN. — *Isis*, p. 781, pl. VII, fig. 1 (1824);

Fratercula cirrhata.

- VIEIL. — *Gal. Ois.*, II, p. 240, pl. 296 (1825);
- STEPH. — *In Shaw's Gen. Zool.*, XIII, vol. I, p. 40 (1826);
- VIGORS. — *Zool. Journ.*, IV, p. 358 (1829);
- *Zool. Voy. « Blossom » Birds*, p. 33 (1839);

- G.-R. GRAY. — *Gen. B.*, III, p. 637 (1847);
CASSIN. — *U. S. Expl. Exped.*, p. 348 (1858);
— *P. Ac. Philad.*, p. 324 (1862);
FINSH. — *Abh. nat. ver. Brem.*, III, p. 82 (1872);
COUES. — *Key N. Americ. B.*, p. 341 (1872);
BARROWS. — *P. Bost. Soc.*, XIX, p. 151 (1877);
ELLIOT. — *Seal. Isl. Alaska*, p. 134 (1881);
STEARNS et COUES. — *N. Engl. B. life*, II, p. 395 (1883);
SEEBOHM. — *B. Japan.*, p. 281 (1890);
R. LYDEKKER. — *The roy. natur. hist. London*, vol. IV, p. 538, fig. de la tête (1895);
Ant. REICHENOW. — *Vögel des Weltmeeres*, Berlin, p. 505, fig. noire de la tête, 22 (1903);
BREHMS TIERLEBEN. — *O. Zür Strassen Vögel*, II, Band 7, p. 365 (1911);
Ant. REICHENOW. — *Die Vögel*, I Band, p. 86 (1913);

Fratercula Carinata.

- VIGORS. — *Zool. Jour.*, IV, p. 358 (1829);

Mormon cirrhatus.

- KITTL. — *Isis*, p. 1104 (1831);
— *Kupfertaf. nat. Vög.*, I, pl. 3; pl. 1, fig. 2 (1832);
SCHINZ. — *Nat. Abbild. Vög.*, p. 373, pl. 130 (1833);
NUTT. — *Man. Orn.*, p. 539 (1834);
AUDUBON. — *Orn. Biogr.*, III, p. 364, pl. CCXLIX (1835);
— *B. Amer.*, VII, p. 234, pl. CCCCLXII (1844);
MIDDEND. — *Sibir. Reise*, II, vol. 2, p. 240 (1851);
NEWBERRY. — *Rep. Expl. Surv.*, VI, vol. IV, p. 110 (1857);
BAIRD. — *B. N. Amer.*, p. 902 (1858);
SCHRENCK. — *Reise Amur.*, 1, I, p. 503 (1859);
CÔOPER et SUCKL. — *N. H. Wash. Terr.*, p. 283 (1860);
DALL et BANN. — *Tr. Chicago Acad.*, I, p. 308 (1869);
DALL. — *P. Calif. Acad.*, V, pp. 34, 279 (1873);
— *Avif. Aleut.*, p. 10 (1873);
TACZ. — *J. f. O.*, p. 204 (1876);
— *Bull. Soc. Zoo. de France*, II, p. 52 (1877);
T. BLAKISTON et H. PRYER. — *A Catalogue of the birds of Japan. Ibis*, n° 7, p. 210 (1878);
— *Tr. As. Soc., Jap.*, VIII, p. 179 (1880);
— et X, p. 88 (182);
TACZANOWSKI. — *Liste des Ois. rec. au Kamtchatka, Bull. Soc. Zool. de France*, VII, p. 398 (1882);
H. SEEBOHM. — *Remarks on messrs. Blakiston and Pryer's, Cat. of the birds of Japan. Ibis*, p. 21 (1879);
HOWARD SAUNDERS. — *On the birds exhib. in the intern. fisheries exhibition. Ibis*, p. 348 (1883);

Sagmatorrhina Lathamii.

- BONAP. — *P. Z. S. London*, p. 202, pl. XLIV (jeune) (1851);
COUES. — *Proceed of the Acad. of nat. Sc. of Philad.*, p. 31, fig. noire de la tête (1868);

D.-G. ELLIOT. — *The new and heretofore unfigured species of the birds of north America*, II, pl. LXVI, fig. noire de la tête (1869);

Sagmatorrhina labradoria.

CASSIN (nec GMEL). — *Baird's B. N. Amer.*, p. 90 $\frac{1}{2}$ (1858);

DALL et BANN. — *Tr. Chicago Acad.* I, p. 309 (1869);

Lunda cirrata.

BRANDT. — *Mélang. Biol.*, VII, p. 24 $\frac{1}{2}$ (1869);

L. BUREAU. — *Bull. Soc. Zool. de France*, II, p. 395, pl. V, fig. 4 (1877);

— *Recherche sur la mue du bec des Oiseaux de la famille des Mormonidés. B. Soc. Zool. de Fr.* IV, p. 32, pl. 3, fig. 1, 2, 3, 4, 5 (1879);

Phaleris cirrhata.

J.-E. HARTING. — *Catal. of an arctic Collect. of Birds, Proceed of the Zool. Soc. of London*, p. 121 (1874);

Fratercula cirrata.

COUES. — *Key N. Amer. B.* 2nd ed., p. 80 $\frac{1}{2}$ (1884);

Tufted Puffin.

DAWSON (W.-L.). — *Nation. Assoc. of Audubon Societies; in Bird Lore*, vol. XV, n^o 4, p. 268, pl. en coul., p. 269 (1913).

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

**Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS**

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier. Les quittances seront présentées par la poste vers le 15 Mars.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 83

André Godard. — Les Jardins-Volières.

J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*) (figure).

Albert Hugues. — Sur la Cisticole ordinaire.

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*suite*).

Notes et Faits divers.

Dispersion des graines sauvages par les Oiseaux.

Les graines sauvages et les Oiseaux (A. Hugues).

Une croyance arabe au sujet de la Bécasse (D^r Dechenne).

Baie de Sfax (Bédé).

Sur les Oiseaux de Sfax (Bédé).

Passage de la Sauvagine (M. de la Fuye).

Les Perdreaux sur le front (M. de la Fuye).

Elevage des Aigrettes à Madagascar (A. M.).

Bibliographie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :					
—	—	—	25 ex.....	—	2 75
—	—	—	50 —.....	—	3 25
—	—	—	100 —.....	—	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LES JARDINS-VOLIÈRES

par André GODARD.

Sous ce titre (1), paraîtra très prochainement l'important ouvrage de M. André Godard, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. L'utilité, ou plutôt la nécessité de l'Oiseau au point de vue de l'agriculture, de la sylviculture et de l'hygiène publique, les criminelles destructions que l'on a faites des Insectivores, les fléaux résultant de ces massacres, les moyens pratiques de repeuplement, tels sont les principaux sujets scientifiques et pratiques de ce livre où l'on rencontrera en même temps des chapitres plus littéraires, comme la *Féerie des ailes* et d'autres philosophiques relatifs à l'origine des espèces. Les extraits suivants donneront à nos abonnés un aperçu de cet ouvrage que tous les ornithologistes désireront lire, car il traite d'un des problèmes les plus importants. Le régime alimentaire de chaque espèce, l'utilité (ou parfois la nocuité momentanée) de cette espèce n'ont point encore été aussi minutieusement approfondis, de même que la question des volières de repeuplement et celle de la technique de l'élevage.

UTILITÉ DES OISEAUX RÉPUTÉS DOUTEUX

...Dans les années où, par suite de circonstances atmosphériques, les fruits sont rares, les prélèvements des Merles et des Etourneaux paraissent plus appréciables. Mais, il faut alors réfléchir que, les oiseaux supprimés, il n'y aurait plus aucune année de bonne récolte, les insectes ravageant tout. *Il s'agit, encore une fois, de choisir entre l'oiseau et l'insecte, entre un dommage partiel et un désastre total.*

Les chenilles choisies sont ordinairement sans poils, comme celles de noctuelles et de phalénides. Pourtant, Forbush a noté 13 espèces d'oiseaux qui donnent des chenilles poilues à leurs petits, et en particulier celles du bombyx cul brun et de la spongieuse. C'est ainsi que ces terribles insectes sont détruits en nombre considérable. Pendant l'invasion des sauterelles en Nébraska (1874-1877), on vit un Troglodyte porter 30 sauterelles en une heure à ses petits. Donc, en 7 heures par jour, une nichée consomme 210 locustes.

On peut évaluer approximativement les dégâts, puis les services annuels d'un oiseau réputé *douteux*. Le cas de l'*Etourneau* est le moins favorable, parce qu'il mange, outre les hannetons, des bousiers et divers autres insectes inoffensifs ; néanmoins son utilité l'emporterait de beaucoup sur sa nocuité,

(1) *Les Jardins-Volières*, par André Godard, Librairie Académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (3 fr. 50 ; franco contre mandat-lettre),

à moins d'un pullulement exagéré de l'espèce, qui, en supprimant tous les insectes, l'obligerait à se rabattre exclusivement sur les fruits.

Mais étudions la *petite Grive*. Admettons que, durant deux mois, elle croque *journallement* 30 cerises ou une forte grappe de raisin. D'après toutes les observations faites en volière, elle avale, *de préférence*, dans la même journée, un minimum de 50 chenilles ou gros vers. Chacun de ces insectes eût par sa génération, préparé pour le printemps suivant le ravage de plusieurs centaines de bourgeons à fruits. Le service rendu par la Grive surpasse dès lors son méfait, dans la saison où elle *parait* le plus nuisible. Mais, durant les dix autres mois, elle ne consomme que d'inutiles baies, en regard d'au moins 20.000 insectes, la plupart très nuisibles, qu'elle supprime, eux et leur postérité. Une observation et un calcul exacts amèneraient probablement à conclure que, pour la Grive, le rapport de la nocuité à l'utilité est à peine de 1 à 100. Ce chiffre m'effare, et pourtant il m'est impossible de le réduire, d'après mes observations personnelles.

Quant au Pic-vert, lui reprocher les trous qu'il creuse, c'est reprocher au sapeur-pompier de gâter une chambre pour éteindre un incendie. L'abbé Vincelot conte une curieuse observation sur l'utilité de ce Grimpeur :

Un propriétaire se lamentait contre les Pics-verts qui criblaient de coups de bec ses mansardes : « J'exposai, ajoute le narrateur, ma conviction que les Pics travaillaient simplement à capturer les insectes, les fourmis qui se réfugiaient dans les fentes des murs. Mon plaidoyer fut favorablement accueilli, mais sans porter dans l'esprit de mes auditeurs une conviction profonde. On m'installe avec une bienveillance patriarcale dans une chambre qui se trouvait au-dessus du théâtre des démolitions exercées par les Pics. Bientôt je m'aperçois que quelques fourmis avaient pénétré dans mon appartement à travers le mur, le papier et même les lambris. N'ayant pas de benzine, je combats, avec le phosphore d'allumettes chimiques, avec l'eau de Cologne, etc., les insectes envahisseurs. Puis je me livre au repos : le lendemain je renouvelle mes moyens de défense, et je me croyais maître de la position. Malheureusement, le troisième jour, au moment du dîner, l'alarme est donnée, chacun quitte sa place et se dirige vers ma chambre. Là se livrait un combat dont je conservai, toute ma vie, le souvenir. Tout le ban et l'arrière-ban du personnel de la maison était armé de balais et d'instruments de mainte espèce, et luttait avec une énergie extrême contre des myriades de fourmis ; le carreau avait disparu sous la couche épaisse de leurs légions innombrables. Des milliers de fourmis, s'attaquant avec une rage incroyable aux jambes des combattants et des combattantes, forcèrent tout le monde à battre en retraite. Les chambres voisines, l'escalier étaient inondés par le fléau qui se développait sans cesse. On ferma alors rapidement portes et fenêtres, et on mit le feu à de longues traînées de poudre de soufre. Puis, après une heure de repos, on se rendit sur le lieu du combat, et on balaya des milliers de cadavres de fourmis asphyxiées. »

Au dix-huitième siècle, la Prusse, après de sauvages destructions d'oiseaux, dut recourir la première au nichage artificiel des Grimpeurs et des Mésanges, pour combattre les insectes lignicoles dont les ravages devenaient tels, qu'un décret ordonna de brûler la forêt de Tannesbuch...

André GODARD.

LES DESTRUCTIONS D'OISEAUX

...Si le Midi est le plus coupable, il n'est pas le seul coupable. La tuerie des Pinsons dans le Nord, des Rouges-gorges dans l'Est enlève chaque année à l'agriculture des milliers d'insectivores.

Dans le Centre, les traînées de collets en temps de neige détruisent, sous couleur d'Alouettes, une multitude d'autres Passereaux. Les tendeurs de ces collets prétendent qu'appâtant avec des graines, ils ne capturent que des oiseaux nuisibles. Spécieux paradoxe ! Si la plupart des insectivores émigrent, il nous reste néanmoins *beaucoup de Passereaux qui ne se rabattent sur les végétaux qu'à défaut d'insectes*. Les Bruants, l'Alouette lulu, le Pinson, les Mésanges, qui détruisent, en été, des myriades d'altises, de charançons, de cochylys, sont capturés, en hiver, par bandes entières, lorsqu'on appâte avec certaines graines que plusieurs insectivores acceptent *comme pis-aller*.

Les ravages de la cochylys en Anjou tiennent surtout à l'extermination, par les collets, de l'Alouette lulu, du Bruant zizi, du Linot et de divers autres grani-insectivores qui nichaient dans les vignes et nourrissaient d'insectes leurs couvées.

Aux collets s'ajoute le filet nocturne, promené sur les guérets dans toute la France centrale. Les plus utiles Alouettes, cochevis et lulu, ont entièrement disparu dans plusieurs départements. Et ces oiseaux, jadis vénérés par l'Oriental, sont exterminés en Algérie où, depuis notre occupation, l'on tue aussi parfois les Cigognes que, cependant, la loi protège.

Partout où l'Européen pénètre, il décime la faune ailée. L'Anglais, sage protecteur chez lui, a dépeuplé la vallée du Nil, à l'indignation des fellahs. J'ai vu un lac algérien couvert de charmants Echassiers dont, huit jours après, les cadavres flottaient sur le bord : une bande de Marseillais avait passé par là.

Les colons italiens de l'Argentine y ont anéanti plusieurs espèces de Passereaux. En Australie, à peine survit-il quelques Oiseaux-lyres. Le Paradisier s'éteint dans les îles de la Nouvelle-Guinée. Les équipages d'exploration dans les mers arctiques s'amuse à massacrer à coups de rames des légions de Pingouins. Les snobs des Etats-Unis ont trouvé mieux : ils s'amuse à noyer les Plongeurs en les empêchant de remonter à la surface. Ici, du moins, l'autorité est intervenue.

S'obstinera-t-on, en France, à tolérer les exploits des baigneurs qui fusillent sur toutes nos plages les Hironnelles de mer, dont les petits corps pourrissent ensuite au seuil des chalets ? Dans les ports des îles anglaises nagent en sûreté Cormorans et Mouettes. J'ai vu l'une de celles-ci suivre le paquebot, s'éloigner seulement, mue par un instinct ou par l'expérience, lorsqu'il entra dans les eaux françaises.

Sur nos lacs et nos rivières plus rien ! A peine, ça et là, un Râle, une Poule d'eau, tout de suite menacés par vingt fusils. En Anjou, une trentaine d'espèces, Palmipèdes ou Echassiers, qui pullulaient vers 1828, au témoignage de M. Millet, sont anéanties. J'ai vu les derniers spécimens de la Sterne noire. Le Grèbe castagneux, que l'abbé Vincelot, en 1873, mentionnait comme très commun, n'est plus qu'un souvenir. Disparu aussi le joli Héron blongios. Le Vanneau a cessé de nicher dans l'Ouest, où les gamins s'amusaient à briser ses œufs. De ces innombrables Mouettes que novembre ramenait sur nos rivières, il survit des passages de quinze à vingt. La Loire a perdu tous les Pluviers qui nichaient sur ses grèves.

Mais n'accusons pas exclusivement la stupide férocité de certains chasseurs.

Les prétendus progrès de l'agriculture et de l'industrie contribuent à l'extermination de nombreuses espèces. Le dessèchement des étangs, auquel nous devons à la fois l'épuisement des sources et les inondations fluviales, enlève tout refuge à nos Echassiers sédentaires.

Les phares électriques à longue portée deviennent les naufrageurs des oiseaux de passage, particulièrement de quelques espèces-gibiers. Protec-

teurs de l'avifaune ou fervents de la chasse, nul n'ose protester. L'essaie-t-on, c'est en affirmant au préalable que l'on ne peut songer à une diminution d'intensité des feux, parce que la question humanitaire ici prime tout. Fort bien ! Seulement, qui nécessite ces phares modern-style, sinon les armateurs cupides et le public affolé de vitesse ? Chaque année, quelque paquebot engloutit un millier de victimes ; il s'agissait de gagner une heure dans la traversée, plutôt que de ralentir par le brouillard. Et l'on ne parle point des pauvres barques de Terre-Neuve coupées par les transatlantiques : l'officier de quart entend un choc, un cri peut-être ; le matin on trouve sur l'avant un lambeau de voile : tout est fini. Pour les Compagnies maritimes la question humanitaire prime toutes les autres, hormis celle de l'argent.

La paisible navigation d'autrefois n'entraînait pas de tels désastres, et ses phares tuaient peu d'oiseaux. L'enquête menée par M. Magaud d'Aubusson démontre que tout le mal provient des puissants projecteurs électriques. Le grand phare de Belle-Ile, en deux nuits de novembre 1912, immole 3.200 Bécasses, Grives et autres migrateurs. Mêmes hécatombes au Pilier, sur toute la côte bretonne. Aux Roches-Douvres, en Manche, un gardien ramasse 400 Vanneaux. Le feu des Baleines détruit, un soir, un passage entier d'Oies sauvages. En Gironde, les phares de Terre-Nègre, de Cordouan, de la Coudre attirent et exterminent chaque année 10.000 Pluviers, Courlis, Bécasses, Cailles, Tourterelles et d'innombrables bandes d'Alouettes.

A l'étranger, même carnage. Divers pays s'en sont émus. Le docteur Henricke, secrétaire de la Ligue allemande pour la protection de l'avifaune, proteste contre les tueries d'Héligoland, où les insulaires se ruent pour achever les migrateurs que le phare a seulement étourdis : « Ces massacres, ajoute-t-il, révoltent les Scandinaves, dont on détruit ainsi les oiseaux, et nous enlèvent le droit de crier contre les Italiens et les Français ».

La Hollande a tenté un remède. M. Thijsse, ayant observé que la plupart des victimes périssent, non en se frappant contre la lentille, mais par lassitude, à force de tourner autour d'elle, imagina des échelles de repos, que le Gouvernement de la reine vient d'établir dans tous ses phares. L'Angleterre a essayé ces échelles-perchoirs au phare de Wight.

En France, le Saint-Hubert-Club et la Ligue pour la protection des Oiseaux s'efforcent de stimuler, sur la question des échelles, l'inertie des pouvoirs publics et de vaincre le mauvais vouloir des ingénieurs, convaincus sans doute, à l'instar de certain publiciste, « qu'il est bien inutile d'émouvoir l'opinion publique sur une question de Moineaux ».

La presse française se fût honorée en protestant avec plus d'énergie contre l'irréparable extermination du primordial ornement de la nature.

Certes, plusieurs journalistes, MM. Faguet, Lavedan, de Parville, Lecoq, Cunisset-Carnot, d'autres encore, se sont efforcés de rappeler le public à la compréhension de ses vrais intérêts et au respect de la beauté. Mais alors que le vol d'un tableau a fait couler tant d'encre, aucune réclamation générale et permanente ne s'est élevée contre les massacreurs d'Hirondelles et de Fauvettes en Italie, en Espagne ou en France ! Vrai, je ne puis m'expliquer pourquoi l'Oiseau seul semble soustrait aux bénéfices de l'apparent adoucissement de nos mœurs, et d'une sensibilité littéraire poussée jusqu'à l'hyperesthésie, puisque l'on nous invite à pleurer où riaient nos aïeux, à la lecture de *Don Quichotte*, à la comédie du *Misanthrope*, à la *Farce de Pierrot*.

Il s'est trouvé à Bordeaux, à Toulouse, certains entrepreneurs de publicité pour soutenir dans leurs feuilles les réclamations des pires oiseleurs contre la plus anodine répression. A l'heure où toutes les Chambres agricoles proclament que la destruction des insectivores coûte aux viticulteurs des centaines de millions, ces publicistes ont osé invoquer l'intérêt des « pères de famille »

en faveur du ramassis de désœuvrés qui fusillent ou égorgent au lacet nos plus nécessaires Passereaux.

Et que dire des politiciens qui se sont fait de ces « tolérances » un tremplin électoral ! On a vu tels bohêmes, sans cœur ni cervelle, remplacer des députés respectables, en flagornant les pires instincts de carnage. On a vu des préfets contrevenir à la loi, autoriser le braconnage en toute saison.

Heureusement, quelques tribunaux, à Bordeaux, à Agen, par exemple, commencent à appliquer la loi, en dépit des arrêtés préfectoraux. Mais les arrivistes d'estaminet et de surenchère électorale se rattrapent en menaçant les gendarmes, s'ils dressent des procès-verbaux.

Aux bandits du parlementarisme il convient d'opposer les députés ou sénateurs de tous les partis qui, depuis trente ans, luttent pour la défense de la faune ailée : MM. Méline, Leydet, de Larsan, Hugues, Mougeot, Millevoye, d'autres que j'oublie, comme il est juste de mentionner certains préfets, M. de Joly, par exemple, dans les Alpes-Maritimes, résolus à ne tolérer aucune infraction aux lois protectrices.

Telle est la puissance de l'autorité quand un Gouvernement fait son devoir, que le passage au ministère de MM. Méline et Mougeot avait suffi, il y a quinze ans, pour repeupler nos contrées de divers migrants qui, depuis lors, ont de nouveau disparu. Les chasseurs — les vrais — durent aux mêmes hommes d'Etat de revoir les Cailles.

Mais, en dépit de la Convention internationale de 1902, et malgré le bon vouloir de quelques ministres de l'agriculture, les intrigues des anarchistes parlementaires venus notamment du Sud-Ouest ont prévalu sur l'intérêt général. Les oiseleurs recommencent à faire de la France une terre de massacre et de désolation rurale.

Voici quelques faits. Tout commentaire en atténuerait la signification :

En Meurthe-et-Moselle, il a été tué, durant deux mois, environ 1.400 Pinsons, 3.000 Mésanges, 10.000 Rossignols.

La Société d'Agriculture du Rhône déplore que les Bergeronnettes soient anéanties « par tombereaux » dans les Landes.

Le Var a détruit en une saison 20.000 Rouges-gorges ; les Bouches-du-Rhône 2 ou 3 millions d'Hirondelles.

Un rédacteur du *Progrès de Lyon*, M. Sahuc, énumère les ravages de la chasse au poste : « Cet imbécile massacre se poursuit tout l'automne et une partie de l'hiver. Voilà pourquoi nos campagnes sont muettes, pourquoi aussi moissons, fruits, vendanges sont dévorés par les insectes. » Le même journaliste rappelle que dans l'Europe septentrionale « on ne se contente pas d'épargner les petits oiseaux ; on les aide à se loger, à se nourrir. Des édicules sont construits, où toute la gent ailée trouve refuge contre le danger, contre la faim, contre les intempéries. »

Même affligeant contraste entre la France et la Suisse. Dans *Le Petit Journal*, M. Jean Lecoq, mentionnant un sauvetage d'Hirondelles surprises par le froid et que les autorités helvétiques transportèrent dans des caisses vers les pays de soleil, ajoute : « Si, au lieu d'échouer dans le canton de Vaud, elles étaient venues tomber sur certains points du territoire français, elles n'eussent pas eu à compter sur la compassion émue des autorités, et il est infiniment probable qu'on les eût ramassées, non pour les sauver, mais pour leur tordre le cou. Un de nos lecteurs me contait qu'aux environs de Béziers on prenait au lacet des milliers d'Hirondelles. En pleine rue on voit des femmes occupées à plumer ces pauvres oiseaux auxquels elles coupent le bec afin de les faire passer pour des Becs-fins. »

Ces derniers mots sont les plus graves. Ils établissent que la destruction des Becs-fins, Fauvettes ou Rossignols, s'opère quasi-légalement dans l'Hérault !

Tandis que la Scandinavie et l'Europe centrale protègent efficacement l'avifaune, en Italie les massacres sont encore plus odieux que chez nous, et dans plusieurs provinces, couverts par la loi. La douane de Brescia préleva, une année, des droits sur 423.000 Fauvettes, Gobe-mouches et autres insectivores. A Udine, la gare en expédia 200.000. « Le temps des migrations est un temps de carnage », remarque Michelet. Depuis longtemps, les Méridionaux ont anéanti leurs espèces sédentaires ; ils exterminent désormais nos migrateurs.

La répression en France est rare, inefficace. Les inspecteurs de la brigade de chasse ont cependant saisi plusieurs colis de Rouges-gorges expédiés de Corse. Mais à Marseille, dans presque toutes les villes du Midi, on vend, en cachette, parfois à la criée, Huppes, Rossignols, Traquets et Fauvettes.

André GODARD.

OISEAUX DE PROVENCE

Passé encore pour Marseille : Mais ce sacrilège à Aix, à Avignon, à Orange, villes saintes, embaumées dans leur passé de religion, d'art et d'amour ! De grossiers scélérats profanent la lumière d'Arles et les myrtes enlaçant les statues des dieux ! Eh ! quoi, nul ne proteste ? A ces Provençaux, respectueusement penchés sur la majestueuse vieillesse de leurs cités, ne peut-on faire comprendre que le Cini d'or, le Rollier bleu, le Guépier d'émeraude, l'Ibis et le rouge Phénicoptère rattachent aussi noblement leur patrie à l'Hellas et aux destinées orientales que les sarcophages des Alyscamps, les marmoréennes guirlandes des théâtres et les idoles solaires des vieux colons phéniciens ? La brute qui fusille, sur les colonnes d'Arles, la Chouette de Pallas-Athéné perpète un crime historique analogue à celui de l'ingénieur éventrant le mausolée rhodanien d'un patricien de Byzance. Mistral l'avait senti, qui, dans le sanctuaire de son musée, plaçait le merveilleux nid ouaté d'une Mésange penduline entre le trident du gardian et les baguettes du tambourinaire, auprès du foyer reconstitué de Mireille.

Les excès ne datent pas d'aujourd'hui. Déjà, Michelet écrivait dans *L'Oiseau* :
« De nombreuses espèces d'oiseaux ne font plus halte en France. On les voit, à peine voler à d'inaccessibles hauteurs, déployant leurs ailes en hâte, accélérant leur passage, disant : Passons ! Passons vite ! Evitons la terre de la mort, la terre de destruction ! »

« La Provence et bien d'autres pays du Midi sont ras, déserts, inhabités de toutes tribus vivantes et d'autant la terre végétale en est appauvrie. »

En 1880, M. de la Blanchère, s'exprimait ainsi dans son livre *Les Oiseaux utiles* :

« Dès le début du printemps, les oiseaux arrivent en masse sur les bords de la Méditerranée. Comment les reçoit-on ? En tendant des pièges et à coups de fusil ! Toutes les hauteurs de la côte, chaque mamelon, de Marseille à Toulon, à dix, vingt lieues à la ronde, sont garnis de postes de chasse. Tout ce qui passe tombe sous le plomb ou dans le lacet. »

Mais le mal a été porté au comble depuis trente ans par l'incessante augmentation des permis de chasse et la disparition du vrai gibier. Le fusil devient le plus terrible des engins de destruction entre les mains de brutes qui tirent jusqu'au Pouillot, au Roitelet, ces insectivores utiles entre tous, et qui, plumés, donnent 4 grammes de mauvaise viande !

Jamais les chasseurs septentrionaux, sauf peut-être dans les Vosges, ne s'abaïsseraient à ces tueries. Ils croient rêver quand quelque Gascon, égaré chez eux, s'écrie à la vue d'un Grimpereau : « Tiens, vous avez du gibier par ici ! » Certain Marseillais, invité à un tirer de Faisans, s'étonnait qu'on ne

fusillât pas les Corbeaux : « Pour nous, à Marseille, c'est du gros gibier ! »

Le Nord a bien aussi ses fléaux : carabines d'enfants, dénichage, filets nocturnes. Néanmoins, le carnage n'y offre aucune comparaison avec celui du Midi. En outre, le nombre des terres gardées assure un refuge à beaucoup d'oiseaux. Aussi la plupart des espèces sédentaires se conservent-elles au nord de la Loire, à l'exception des Passereaux nichant à terre et décimés par la faucheuse mécanique.

Mais nos migrateurs massacrés, à leur double traversée du Midi, s'anéantissent. Ce sont, hélas ! les plus utiles insectivores, les plus délicieux chanteurs. Toutes les observations concluent à cet anéantissement. Un propriétaire du Lyonnais constatait récemment la diminution des Gobe-mouches, de l'Engoulevent et des Hirondelles : aussi, ajoutait-il, « les conducteurs sont-ils irapés de la quantité de mouches qui tourmentent les chevaux. »

« Mais il y a bien autre chose : on sait que les mouches et les moustiques, qui se posent sur toutes sortes de fumiers, des corps organiques en décomposition ou malades, deviennent les véhicules d'une quantité de germes malfaisants ou dangereux pour l'espèce humaine. Des études médicales ont démontré que la contagion de la malaria par exemple est due à la piqure du moustique qui en transporte le germe.

« L'instinct de la conservation étant inné chez l'homme, la Ligue ornithophile pourrait, ce me semble, tirer parti — et un parti très efficace — des faits ci-dessus, auprès des populations du midi de la France, en les portant à leur connaissance, soit par la voie de la presse, soit par des conférences, soit par des illustrations, voire même au moyen des cinématographes. Cet appareil moderne ne répand que trop souvent des idées malsaines. On pourrait, pour une fois, le faire servir à un but d'utilité publique. »

J'ai, moi-même, constaté en Anjou, par des observations précises, depuis 1889, cette disparition des insectivores. Tandis que sur la propriété où je limitais cette enquête, la plupart des espèces sédentaires se maintenaient, ou même augmentaient en nombre grâce à la protection, chaque printemps ramenait moins de migrateurs. Les Fauvettes et les Hirondelles ont diminué dans la proportion de dix à une vers 1895. Ensuite ce petit nombre s'est conservé, relevé même ; il semble que, pour ces oiseaux, il existe un certain arrêt dans la destruction. Mais j'ai constaté l'anéantissement du Traquet motteux dès 1890, puis successivement de l'Ortolan, de la Bergeronnette grise, du Rossignol de muraille, de l'Engoulevent, de la Farlouse, et, cette année, du plus beau de nos insectivores : la Huppe.

Tous ont péri victimes du Midi, tandis qu'il faut imputer aux chasseurs et aux braconniers de nos propres contrées la disparition ou la rareté croissante du Hibou commun (ce nom semble à présent une ironie), des Alouettes, de plusieurs Pics, de la Grive draine, du Bruant jaune, oiseaux qui, sans changer de climats, vivent erratiques et cessent dès lors d'être efficacement protégés par les terres gardées....

André GODARD.

Aux courts extraits qu'on vient de lire, il nous paraît intéressant d'ajouter la Table des Chapitres des Jardins-Volières :

Préface. — L'Oiseau, nécessaire à l'Homme. — La Féerie des ailes. — La Mystique des Oiseaux. — Crimes de lèse-nature. — L'Expiation. — Persuasion et Autorité. — L'Équilibre numérique des Espèces. — Souvenirs d'Ornithologie. — Les Jardins-Volières. — Préparatifs de l'élevage. — Technique de l'élevage. — Les Mesures nécessaires. — Le Repeuplement artificiel. — La Protection agricole. — Le Carrefour. — Une Terre promise.

A. M.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES
SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (*suite*).

PÉLÉCANOIDIDÉS

13. Le Pétrel vagabond. (*Pelecanoides exsul* Salvin.)

♂ ad. Mission Bossière, 1909.

Ce Pélécanoïde est d'assez petite taille, à plumage gris très foncé en dessus et blanc en dessous. Il diffère du Pétrel plongeur [*P. urinatrix* (Gm.)], des mers antarctiques parce que les plumes des côtés et du milieu de la poitrine sont marquées d'une barre grise distincte subterminale ; les flancs sont mouchetés de gris, les plumes ont une tige grise ; les sous-alaires sont grises avec des bords blancs et une tige foncée. Voici les dimensions moyennes de nombreux individus : long. tot., 175 mm. ; envergure, 0 m. 38 ; aile, 0 m. 123 ; bec : longueur : 0 m. 017 ; largeur, 0 m. 010.

Diverses variations qu'on observe dans les colorations font admettre à quelques auteurs qu'*exsul* représente des âges différents ou des variations saisonnières du Pétrel plongeur. Il en serait de même pour la forme qui vit sur Tristan da Cunha (*P. dacunhæ* Nic.).

Les ailes des Pélécanoïdes de Kerguelen sont relativement courtes, aussi ont-ils le vol lent et sont-ils plutôt adaptés à la natation. On les voit nageant à la surface de l'eau et, quand on les approche, ils ont beaucoup de peine à s'envoler. S'ils réussissent, ils s'élèvent peu pour se laisser tomber brusquement comme une masse un peu plus loin. Quand ils sont pressés, leurs ailes leur servent à pagayer dans l'eau et les aident à nager.

On les voit par moment en assez grand nombre à la pêche dans les baies. Ils semblent sortir surtout la nuit, car quand on allume un fanal ils viennent quelquefois s'abattre sur le pont du navire, attirés par la lumière. C'est ce que Kidder et Hall avaient déjà observé.

Nous les avons trouvés, commençant à nicher, en novembre. Au milieu des villages de Prions, ils habitent des trous, sur des pentes formées de terrains non tapissés de végétation, près du bord de la mer, car de là ils peuvent s'envoler plus facilement.

Ils pondent un seul œuf blanc de forme arrondie, dont les dimensions moyennes sont 38 × 33. Le mâle et la femelle couvent.

Le petit est couvert d'un duvet gris sombre très long. Le bec est noir, les pattes grises. Je n'ai pas eu l'occasion d'observer le jeune en plumes.

Les Pélécanoïdes ne semblent émettre aucun cri. J'ai entendu parfois un petit pépiement à peine perceptible. Ils recherchent l'obscurité. J'en ai eu pendant plusieurs jours à bord ; ils allaient toujours se cacher dans les coins les plus sombres.

Il semble, d'après les renseignements que j'ai recueillis, qu'ils quitteraient le pays en hiver, ou du moins qu'ils y seraient beaucoup plus rares.

[Salvin le signale comme habitant le Sud de l'Océan Indien, depuis l'île Crozet jusqu'à Kerguelen.]

DIOMÉDÉIDÉS

14. L'Albatros chionoptère. (*Diomedea chionoptera* Salv.).

Les Oiseaux au vol puissant, connus sous le nom d'Albatros, que les matelots appellent souvent *Amiraux*, à cause des marques blanches ressemblant à des étoiles qu'ils portent sur les ailes, et aussi *Moutons du Cap*, à cause de

leur cri rauque et prolongé, qui rappelle le bêlement, appartient à deux espèces très voisines : le grand Albatros, ou Albatros vagabond (*D. exulans* L.) qui erre dans les portions sud des Océans Atlantique et Indien, ainsi que du Pacifique et niche sur les îles (Tristan da Cunha, Gough, etc.), de ces régions et l'Albatros chionopère, ou à ailes blanc de neige (*D. chionoptera* Salv.), qui vit dans le sud de l'Océan Indien et niche dans les îles du Prince-Edouard, Marion, Crozet et Kerguelen. D'après Kidder et Husker, l'époque de la couvaison est en janvier, dans cette dernière île.

Cette forme a été séparée de la forme *exulans* en 1896, par Salvin qui s'appuyait sur les caractères suivants :

L'Albatros émigrant présente sur le dos de fines lignes transversales en zigzag ; les couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur ardoisé foncé avec la vexille interne blanche, les petites sont blanches avec une tache ter-



Albatros chionoptère en marche.

minale noir ardoisé ; la portion visible des primaires est noire en dessous, mais les secondaires ont la vexille interne blanche.

Le deuxième (*D. chionoptera* Salv.) n'a pas de lignes transversales foncées sur le dos ; les scapulaires sont blanches, très légèrement striées ; les couvertures alaires sont à peu près blanches, la face supérieure de l'aile présente donc plus de blanc que dans les espèces voisines ; la portion visible des primaires en dessous présente une large tache blanche sur la vexille interne. Ces deux espèces ont la même taille, car la longueur totale de leur corps va de 1 m. 10 à 1 m. 20. Reichenow pense que, seules, des recherches ultérieures pourront montrer si l'Albatros chionoptère est bien une forme autonome, ou bien si les individus décrits sous ce nom ne sont pas de très vieux individus de *D. exulans*.

On rencontre fréquemment cet Albatros en mer, et il vient nicher aux Kerguelen. A la fin de décembre nous en trouvâmes en quantité sur l'île Howe. Ils choisissent des terrains plats, en pente douce vers la mer, ce qui leur permet de s'élever du sol plus facilement.

Les nids sont de petits tumulus en plein vent, d'un diamètre extérieur de presque 1 mètre ; le diamètre intérieur atteint 45 centimètres et la profondeur 12 centimètres.

L'oiseau les retrouve d'une année à l'autre et les arrange à sa façon avec l'aide de sa femelle. Ils sont constitués de touffes de mousse, que les Oiseaux vont chercher dans les environs immédiats de leur nid.

Il est curieux de voir la gaucherie dans la marche de cet animal si majestueux dans le vol.

La petitesse de sa queue, jointe à la grandeur de ses ailes qu'il a de la peine à replier, le rend plutôt laid. Il se tient maladroitement debout sur ses pattes et, comme le centre de gravité de son corps est sur l'arrière, il est forcé de tendre le cou en avant pour s'équilibrer pendant la marche. Il avance alors en se dandinant de droite à gauche et c'est un spectacle très amusant de voir ces gros oiseaux se mouvoir péniblement pour apporter à leur nid un paquet de mousse qu'ils tiennent dans leur bec.

Pendant la saison des amours, le couple se tient près du nid et ils se font mutuellement des grâces d'une gaucherie amusante. La présence de l'homme ne les gêne nullement dans leurs ébats et nous avons pu les photographier à 2 mètres de distance.

En revanche, une fois l'œuf pondu (1), ils ne laissent pas approcher et claquent leur bec d'une façon inquiétante. Ils ont une grande puissance dans cet organe et plusieurs fois, l'un d'eux, agacé avec mon piolet, et l'ayant saisi, put être soulevé de terre sans qu'il lâchât prise.

Le petit est couvert d'un duvet gris clair. Il grossit très vite, et au bout de quelques jours, dès qu'il peut tenir sa tête haute, les parents le laissent seul, car déjà la puissance de son bec le met à l'abri des *Megalestris*. Les jeunes, après avoir perdu leur duvet, prennent un plumage gris foncé tout différent de celui des adultes (2).

Sur tous les Albatros, j'ai remarqué sur le vivant de petites taches roses de chaque côté de la tête, à l'endroit des oreilles, comme Eaton (1879) et Wilson (1907) l'ont déjà signalé.

15. L'Albatros à sourcils noirs (*Diomedea melanophris* Boie).

J'ai vu des oiseaux de cette espèce croiser dans les baies de Kerguelen, pendant tout notre séjour d'octobre à mai, mais je n'ai rencontré aucune rookery, rien que des individus isolés. On reconnaît cette espèce à sa faible taille (longueur totale 800), à son bec corné, petit (culmen, 115 à 120), à ses pieds jaunes et à la couleur ardoisé foncé du dos et de la région interscapulaire.

Cet Albatros, qui a été signalé dans les îles du Prince-Edouard et à Crozet, niche à Kerguelen (Hall) et se rencontre jusqu'à l'archipel Palmer (Meneaux).
(A suivre.)

SUR LA CISTICOLE ORDINAIRE (*Cisticola schoenicola* Bp.).

par Albert HUGUES.

Crespon, le bon ornithologiste de Nîmes, l'auteur de *l'Ornithologie du Gard*, écrivait dans cet ouvrage, page 122 : « C'est au commencement du mois de mai que la Cisticole arrive dans le Midi. »

Dans la *Faune méridionale* du même auteur, page 189 : « Ce petit Sylvain nous revient au printemps et nous quitte à l'automne. »

(1) Dimensions moyennes d'une cinquantaine d'œufs : 132 × 82.

(2) J'ai mis des bagues du Muséum à plusieurs Albatros : en voici les numéros : 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, adultes ; 20, 28, 29, 32, jeunes ; 21, 22, 26 et 27, mâles et femelles.

Nos observations dans le Gard nous ont prouvé que la Cisticole passe l'hiver chez nous, et parfois même assez loin des bords des marais et des étangs, qui sont les lieux ordinaires où elle a l'habitude de vivre.

Nous voyons, dans l'*Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe, que ces auteurs paraissent ignorer qu'on puisse la rencontrer en France dans la mauvaise saison. Page 538 du tome premier de leur ouvrage, ils déclarent : « On la rencontre dans les marais des environs de Rome, dans ceux de la Toscane, de la Sardaigne et de la Sicile où elle est très commune, et où, selon M. A. Malherbe, elle passerait l'hiver et se répandrait dans les jardins des environs de Palerme et de Messine. »

En consultant le Catalogue de la Collection Marmottan, de notre savant autant qu'aimable directeur, M. Menegaux, nous voyons que la *Cisticola cisticola cisticola* a été capturée en Camargue et à Saint-Gilles, aux mois de novembre, décembre, janvier ; les captures faites les autres mois nous permettent de conclure que c'est un oiseau sédentaire au moins pour un certain nombre d'individus.

Dans ma région du Malgoirès, pays de plaines et de garrigues, un peu au nord de Nîmes, la Fauvette cisticole était rare, quelques couples pouvaient se rencontrer au printemps, sur les bords ravagés du Gardon, mais bien espacés. Au printemps 1912, la Cisticole est devenue tout à coup commune. Les champs de céréales, de trèfle, de sainfoin, deviennent ses lieux de prédilection. En déduisant les terrains plantés en vigne, je compte un couple de ces oiseaux vivant sur 10 hectares de plaine, soit environ 30 couples sur le territoire de la commune.

A la même saison, en 1913, les couples sont encore plus abondants, un par 7 hectares, soit 40 couples.

Le genre de vie de cet oiseau pendant tout le temps de sa nidification fait qu'il ne saurait passer inaperçu. Crespon dit : « Le cri de la Cisticole est perçant, on l'entend de loin et avant même qu'il soit possible de l'apercevoir, car elle a l'habitude de s'élever haut, elle y reste fixée à la même place et se soutient alors en voletant de manière à décrire de petites ondulations. Son cri d'appel semble exprimer les syllabes : *czin, czin.* »

Les paysans des régions où vit la Cisticole la nomment *Montôouciel*, en patois languedocien. C'est-à-dire monte-au-ciel. On ne saurait mieux exprimer par une appellation la caractéristique des mœurs de cet oiseau à l'époque des amours, qui durent d'avril à fin août, date où la dernière couvée quitte le nid. Sans cesse en mouvement, toujours criant, il anime les champs par sa présence, et lorsqu'il se pose, c'est qu'il tombe du haut des airs.

Rien de gracieux comme cette minuscule créature posée sur un brin de sainfoin, une feuille de blé, qui ne s'inclinent même pas sous leur léger fardeau.

Son nid, « un des mieux travaillés », a dit Crespon, « est une petite merveille », a écrit le savant ornithologiste, M. Gabriel Etoc, dans son livre *Les Oiseaux de France, leurs œufs et leurs nids*.

Nous renverrons à ce dernier auteur pour la description du nid. Disons d'abord qu'il est assez difficile à trouver au milieu des champs de blé. Des faucheurs nous en ont montré, qu'ils avaient rencontrés dans des champs de sainfoin.

Au mois d'août, la Cisticole crie encore en volant. Pour sa troisième couvée, elle s'est rapprochée du Gardon, où les nombreux prés sur lesquels n'a pas passé la faux, les carrés humides où poussent de hautes herbes lui servent de couverts. Ailleurs, vers les lieux cultivés, les champs de luzerne laissés debout pour grainer lui donnent asile.

Vienne septembre, plus de cri ; l'oiseau est bien là, mais silencieux, il passe inaperçu. Est-ce la raison qui a fait croire à son départ ?

En novembre 1912, je retrouve la Fauvette cisticole, mais les mœurs bien changées, elle vit le long des fossés herbeux, à la manière des Troglodytes, on ne peut la décider à partir qu'en piétinant la touffe d'herbe où elle se cache ; elle quitte à regret cette place et s'envole pour se remiser à quelques mètres plus loin.

Tout l'hiver 1912 elle resta abondante, je la rencontrais même sur les coteaux de faible altitude, partout les fossés humides lui donnaient le refuge préféré. Plus commune encore au printemps 1913, elle resta plus rare dès l'hiver, puis disparut.

Au printemps 1914, l'oiseau manque entièrement dans notre plaine.

Mobilisé le 3 août 1914, je n'avais à cette date, ni vu, ni entendu une seule Cisticole. La guerre et ma mauvaise santé rapportée des tranchées, ne m'ont permis de reprendre activement de courtes promenades d'études qu'au printemps 1915. Mais, comme en 1914, pas une seule Fauvette cisticole.

Il est intéressant et assez curieux de constater l'arrivée subite et le séjour prolongé, pendant deux ans, d'une espèce d'oiseau, sur des terrains où il ne se rencontrait auparavant que d'une façon plutôt sporadique ; ce qui, joint à sa présence dans nos régions, aux jours froids de l'année, m'a paru digne d'être noté pour l'histoire de *Cisticola schoenicola* Bp. dans le Midi de la France.

CONTRIBUTION A L'ETUDE ORNITHOLOGIQUE
DE LA PROVENCE (suite)

par Joseph L'HERMITTE

143. **Merle noir.** *Turdus merula* L.

Très commun, sédentaire et de passage.

144. **Merle à plastron.** *Turdus torquatus* L.

De passage régulier, pas très commun ; reproduit dans les Basses-Alpes.

145. **Grive litorne.** *Turdus pilaris* L.

Pas commune dans la zone littorale où elle arrive fin novembre, pour repartir en février. Plus abondante dans la région montagnaise.

146. **Grive de Naumann.** *Turdus Naumanni* Temm.

Erratique. Un sujet pris à la glu, à Mazargues, en 1901, et offert au Jardin zoologique, y a vécu plusieurs années. Au Musée, un exemplaire, octobre 1856. Allauch, un exemplaire en 1845.

147. **GRIVE BRUNE.** *Turdus fuscatus* Pall.

Jaubert et Lapommeraye paraissent confondre cette espèce avec la précédente. Je n'en connais aucune capture.

148. **Grive sibérienne.** *Turdus sibiricus* Pall.

Jaubert et Lapommeraye, qui dénomment cet oiseau Grive (*Oréocincla*) à *sourcil blanc*, citent une capture à Saint-Marcel, en 1861. Erratique.

149. **Grive draine.** *Turdus viscivorus* L.

Commune. Sédentaire et de passage.

150. **Grive (oréocincle) dorée.**

Le Musée possède un exemplaire capturé en octobre 1840.

151. **Grive mauvis.** *Turdus musicus* L. (*iliacus* L.).

De passage, commune. Très abondante certaines années.

152. **Grive musicienne.** *Turdus philomelos* Brehm. (*musicus* L.)

Commune. De passage.

153. **Grive obscure (ou blafarde)** *Turdus obscurus* Gmel.

Jaubert et Lapommeraye citent sept ou huit captures dans le bassin de Marseille entre 1845 et 1850. Je l'ai trouvée au marché en provenance d'Italie.

154. **Rouge-gorge familier.** *Rubecula rubecula* L.

Très commun au double passage. Beaucoup hivernent.

155. **Rossignol ordinaire.** *Luscinia luscinia* L.

Commun d'avril en septembre. Demi-sédentaire.

156. **Calliope de Latham.** *Luscinia calliope* Pall.

Accidental. Un mâle adulte tué en août 1835, à Draguignan figure au Musée.

157. **Gorge-bleue suédoise.** *Cyanecula suecica* L.

Double passage régulier, paraît cependant manquer certaines années et, par contre, est très abondante d'autres fois. J'ai vu de grands passages en 1902 et 1913.

158. **Gorge bleue.** *Cyanecula suecica cyanecula* Wolf.

Beaucoup plus rare que le type. M. le Dr Deleuil cite une capture en mars 1913. (*Revue française d'Ornithologie*, n° 47.)

159. **Rouge-queue de muraille.** *Phoenicurus phoenicurus* L.

Très commun. Double passage.

160. **Rouge-queue tithys.** *Phoenicurus ochrurus gibraltariensis* Gmel.

Moins commun que le précédent, surtout au printemps. Passage d'automne plus tardif.

161. **Pétrocinacle de roche.** *Monticola saxatilis* L.

Peu commun. Demi-sédentaire. Mazargues, Sainte-Baume. J'ai eu un ♂ pris au piège le 5 avril 1902, à Mazargues.

162. **Pétrocinacle bleu.** *Monticola solitarius* L.

Beaucoup plus commun. Sédentaire dans les falaises rocheuses du littoral.

163. **Traquet motteux.** *Saxicola oenanthe* L.

Commun au double passage.

164. **Traquet stapazin.** *Saxicola hispanica* L.

Peu commun. Demi-sédentaire.

165. **Traquet oreillard.** *Saxicola xanthomeloena* Hempr. et Ehr.

Comme le précédent. Un peu plus commun.

166. **Traquet rieur.** *Saxicola leucurus* Gmel.
Assez commun. Sédentaire dans les falaises littorales.
167. **Tarier ordinaire.** *Pratincola rubetra*.
Commun au double passage. Quelques-uns nichent.
168. **Tarier rubicole.** *Pratincola (torquata) rubicola* L.
Comme le précédent.
169. **Accenteur alpin.** *Prunella collaris* Scop.
Rare. De passage irrégulier.
170. **Accenteur mouchet.** *Prunella modularis* L.
Commun au passage d'automne. Demi-sédentaire en hiver.
171. **Fauvette à tête noire.** *Sylvia atricapilla* L.
Très commune. Sédentaire, niche même en ville.
172. **Fauvette des jardins.** *Sylvia borin* Bodd.
Commune au double passage, mais moins au printemps. Quelques couples reproduisent chez nous.
173. **Babillarde ordinaire.** *Sylvia curruca* L.
Commune. Demi-sédentaire. Particulièrement abondante aux Lèques (Var).
174. **Babillarde orphée.** *Sylvia hortensis* L.
Répandue partout, mais sans être très abondante. Demi-sédentaire.
175. **Babillarde grisette.** *Sylvia communis* Lath.
Assez commune, de passage et demi-sédentaire.
176. **Babillarde subalpine.** *Sylvia subalpina* Tem.
Pas commune. Demi-sédentaire.
177. **Babillarde à lunettes.** *Sylvia conspicillata* Tem.
Comme la précédente, mais plus localisée. Crau, Camargue.
179. **BABILLARDE ÉPERVIÈRE.** *Sylvia nisoria* Bechst.
Jaubert et Lapommeraye citent cette espèce comme accidentelle et très rare en Provence, passant peut-être inaperçue. Je ne l'ai jamais rencontrée.
180. **Babillarde mélanocéphale.** *Sylvia melanocephala* Gm.
Commune. Demi-sédentaire. Quelques-unes passent peut-être l'hiver.
181. **Pitchou provençal.** *Melizophilus undatus* Bodd.
Commun. Sédentaire.

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Dispersion des graines sauvages par les Oiseaux. — En février 1914, M. H. du Buysson a constaté à Broût-Vernet (Allier), que les déjections d'Oiseaux qui s'étaient perchés sur les fils de fer de ses cordons de vigne, étaient composées de graines noires *intactes* avec des pellicules rouges. C'étaient celle du *Polygonum orientale* L. On se demande ce que, par la digestion, ces graines ont pu fournir aux Oiseaux. Il est certain, de plus, qu'elles n'ont pas perdu leur pouvoir germinatif.

Les graines sauvages et les Oiseaux. — Notre éminent directeur, M. A. Meneaux, appelle l'attention des ornithologistes sur les graines qui nourrissent les oiseaux à l'état sauvage.

Ce sujet, particulièrement intéressant, mériterait une étude approfondie. Notre Revue doit posséder des botanistes parmi ses collaborateurs.

Je puis citer (sa modestie dut-elle en souffrir), un maître de la botanique française, en la personne de M. Cabanès, directeur au Muséum d'histoire naturelle de Nîmes, auquel je dois la détermination de trois plantes, particulièrement exploitées par les oiseaux de nos vignobles.

1° La Panisse ordinaire (*Setaria viridis*). Perdrix et Cailles, sans parler des autres, prennent de l'embonpoint par la consommation de sa graine.

Mais ce sont surtout *Amarantus Delilei* et *Chenopodium viride*, très grandes plantes, vers lesquelles force petits granivores courent becqueter, dès l'automne, Chardonnerets, Verdiers, Pinsons, Linottes, etc. Lors de la forte chute de neige survenue dans le Gard en janvier 1914, ces deux plantes sauvèrent la vie à quantité d'oiseaux. Une simple visite dans les champs de vigne couverts de neige attestait combien leur légère semence était appréciée.

Depuis des années je place dans mon enclos, au-dessus des tas de sarments, les fagots auxquels sont venus s'ajouter plusieurs grandes tiges de *Chenopodium viride* et *Amarantus Delilei*; il m'arrive d'y joindre quelques brassées, exclusivement formées par ces deux plantes, cueillies dès l'automne, alors qu'elles possèdent encore la totalité de leurs graines.

Lors des grands froids, les oiseaux y viennent des champs voisins.

Les Ornithophiles trouveraient aussi leur compte à cette étude plus passionnante, ayant été jusqu'à ce jour moins étudiée que celle des insectes dans l'alimentation des oiseaux.

En 1913, le *Bulletin de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux* consacra quelques pages aux arbres et arbrisseaux à fruits, baies et graines nourrissant les oiseaux; la question des plantes sauvages fut à peu près passée sous silence.

Albert HUGUES.

Une croyance arabe au sujet de la Bécasse. (Province d'Alger). — Les indigènes algériens de la province d'Alger croient et racontent que la Bécasse, qu'ils nomment *Amar el hadjel* (le bourricot, l'âne des Perdrix) transporte par delà les mers, et sur son dos, la Perdrix qui lui demande ce service.

D^r DECHENNE.

Baie de Sfax. — Dimanche 9 janvier 1916, je suis allé faire un tour en barque dans la baie de Sfax, la marée montait dans les pêcheries; sur les hauts fonds des bandes de quelques centaines de *Fulica atra*, mêlées à des bandes de Pilets, s'ébattaient. Quelques voliers de plusieurs centaines de Canards passèrent auprès de nous. Sur la pointe de l'îlot de Madagascar, j'ai compté en un seul groupe 14 *Phalacrocorax carbo*, tandis qu'un peu plus loin, sur la vase, 5 Spatules se promenaient gravement non loin d'un groupe de Flamants. Des Laridés en quantité, parmi lesquels j'ai vu le majestueux *Larus marinus* et l'élégante *Larus ridibundus*, volaient au-dessus des eaux plus profondes. Des Hérons solitaires traversaient la baie, allant se reposer sur les pêcheries placées un peu au large, tandis qu'une Garzette de toute beauté se rendait vers la terre. De nombreux vols de Bécasseaux divers passaient, rapides, près de la rive. La baie de Sfax présente donc le même aspect que l'année dernière; il y a grande diversité d'espèces et un nombre incalculable d'individus.

P. BÉDÉ.

Sur les Oiseaux de Sfax. — Les oiseaux commencent à se poursuivre depuis une huitaine. Les Moineaux, *Passer hispaniolensis* Temm. se recherchent ; on voit les ♂ poursuivre les ♀ en vols saccadés, Aujourd'hui, 12 janvier, j'ai vu, d'abord posés à 2 mètres l'un de l'autre, puis se poursuivant, le *Pratincola rubicola* L., ♂ et ♀. J'avais constaté la femelle depuis le 26 décembre 1915.

Le passage de Cresserelles, *Falco tinnunculus* L., continue. J'en observe au camp des Spahis, chaque jour, 1, 2 et une fois 3, depuis le 16 décembre 1915. J'en ai remarqué aussi au-dessus de la ville poursuivant des Pigeons et je sais que ces Rapaces ont tué, au travers des parois de leurs cages, d'innocents Chardonnerets et Canaris. Quelques-uns de ces Rapaces trop acharnés se sont laissé capturer à la main et ont payé de leur vie leur crime sur ces pauvres oiseaux.

P. BÉDÉ.

Passage de Sauvagine. — Les Canards colverts et les Foulques noires ont abandonné les étangs de la Champagne humide depuis la gelée, pourtant très brève, qui a eu lieu en fin novembre 1915. Ces deux espèces sont, au contraire, nombreuses en Sologne, bien que la gelée y ait été presque aussi forte.

M. de la FUYE.

Les Perdreaux sur le front. — Aux environs de Reims, les Perdreaux, toujours très nombreux, vont coucher entre les tranchées françaises et les tranchées allemandes, au milieu des fils barbelés. C'est en effet le seul endroit où les hommes ne s'aventurent pas. Les oiseaux ne paraissent pas redouter la canonnade ni la fusillade, bien qu'ils en soient quelquefois victimes.

M. de la FUYE.

Elevage des Aigrettes à Madagascar. — M. Guilhem, vétérinaire en premier à Vohémar (Madagascar), a réussi à obtenir plus de 120 Aigrettes domestiquées. Sa méthode et ses résultats sont consignés dans un volumineux rapport envoyé au Muséum.

La direction se fera un plaisir de résumer ce travail pour les lecteurs de la *Revue*.
A. M.

BIBLIOGRAPHIE

The Austral Avian Record. Directeur G. M. Mathews. Journal scientifique s'occupant spécialement de l'étude de l'avifaune d'Australie. Vol. III, n° 1, juin 1895.

Mathews, G. M. — Sur *Columba pallida* Lath. (1 pl.). L'auteur admet que le nom de Latham est valable et il se rapporte à un Coucou, *Cacomantis*, qui devra prendre le nom de *C. pallidus* (Lath.).

Mathews et Tom Iredale. — Sur l'ornithologie du Dictionnaire des Sciences naturelles (Levrault). La publication de ce dictionnaire a été commencée en 1804. Cinq volumes parurent de 1804-1806. Après une interruption, la publication recommença en 1816, pour finir en juin 1830 avec le 60^e volume. Les articles d'ornithologie sont de C. Dumont. Après l'étude complète qu'ont faite les auteurs, les changements suivants doivent être admis dans la systématique :

Malacoptila torquata (Hahn) doit s'appeler *M. striata* (Spix).

Baza lophotes (Tem.) — *B. leuphotes* (Dumont).

Motacilla vidua Sundev. — *M. aguimp* Dumont.

Garrulus glandarius minor Verr. — *G. gl. oenops* Whitaker.

Megapodius duperreyi Less. — *M. reinwardt* Dumont.

Mathews G. M. —, *Raperia godmanae*, nouvelle espèce de Pigeon de l'île Lord-Howe, récemment éteinte, voisine de *Hemiphaga*, espèce éteinte de l'île Norfolk et différant peu de l'espèce vivant à la Nouvelle-Zélande.

Vol. III, n° 2, nov 1915.

Mathews, G. M. — Sur *Certhia atricapilla* Latham (1 pl.) (doit s'appeler *Melithreptes* at.).

Mathews et Tom Iredale. — Sur la « Table des planches enluminées » de Boddaert. (Ces planches, si rares, publiées à Utrecht, en 1783, ont été reproduites en 1874).

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1^o Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2^o Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série. — **Les Oiseaux chanteurs.**

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série. — **Les Oiseaux chanteurs.**

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — **Oiseaux des Marécages.**

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guifette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — **Oiseaux de Mer.**

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — **Oiseaux nocturnes et crépusculaires.**

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — **Oiseaux de proie.**

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — **Echassiers.**

Edicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — **Echassiers.**

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis. |
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916 ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 84

J. Delacour. — Le parc ornithologique de Villers-Bretonneux, près d'Amiens.

E. Anfré. — A propos du Grand Epervier (*A. n. major* Bekker).

J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*).

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*suite*).

Notes et Faits divers.

A propos de la capture de l'Ortolan dans le Midi (A. Hugues).

Le Régime alimentaire de l'Ortolan (A. M.).

Voracité d'un Goéland en captivité (Ch. Van Kempen).

Flamants en captivité (A. M.).

Sur la Fuligule Nyroca (Claude Carnot).

Effets de la neige sur les Oiseaux (G. Etoc).

Bibliographie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	2 75	
—	—		50 —.....	3 25	
—	—		100 —.....	4 25	

Revue Française d'Ornithologie

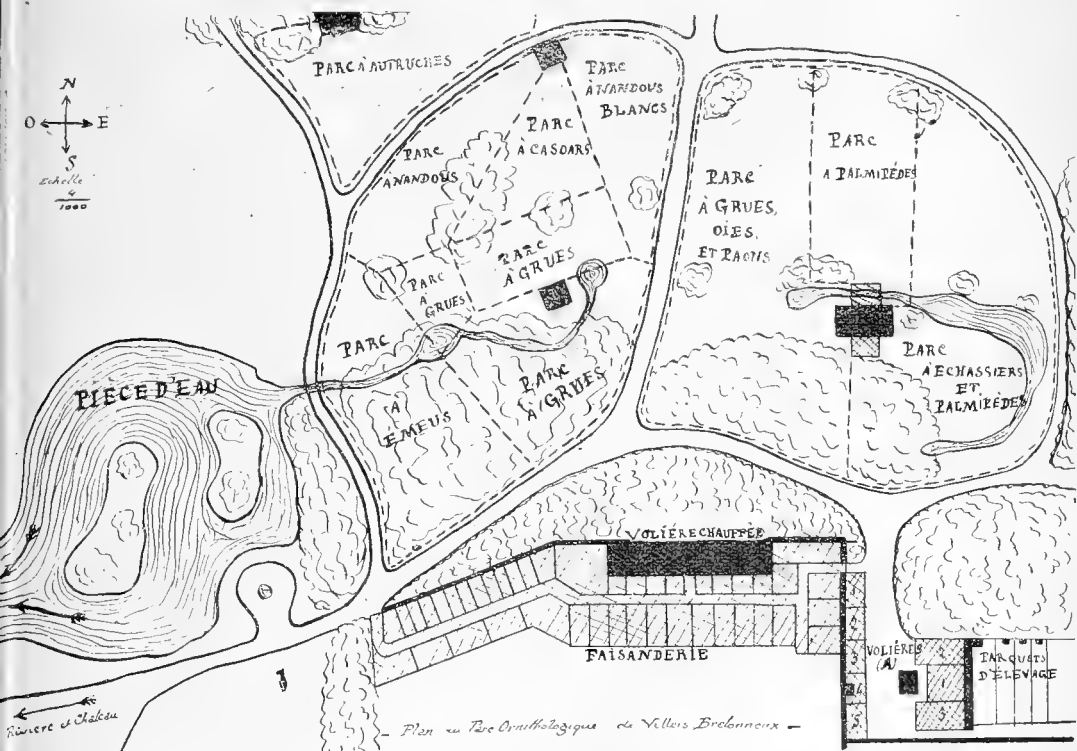
Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LE PARC ORNITHOLOGIQUE DE VILLERS-BRETONNEUX
PRÈS D'AMIENS

par J. DELACOUR

M. Menegaux a bien voulu, pour la *Revue Française d'Ornithologie*, me demander la liste des habitants de mon parc ornithologique. J'espère que



cette liste intéressera les lecteurs, car à côté du nom latin *admis actuellement*, j'ai ajouté le nom français le plus employé, ainsi que le temps de captivité. J'indique en plus les espèces qui ont pondu et couvé chez moi.

Ayant toujours eu la passion des choses de la nature, j'ai commencé tout jeune, en 1907, à aménager la propriété pour l'entretien et l'élevage des

oiseaux exotiques. Le terrain s'y prêtait bien : un parc entouré de vingt hectares, situé sur une colline très aérée ; un sol sain et fertile, de l'eau en quantité suffisante et un climat assez tempéré, bien que plus froid que celui de Paris.

Successivement furent édifiées les diverses constructions que l'on voit sur le plan ci-joint : L'installation comprend :

Une pièce d'eau, prolongée par une rivière, qui, avec les pelouses voisines, sert de demeure à la plupart des Palmipèdes, le tout d'une contenance d'environ 2 hectares.

Des parcs traversés par l'eau courante et possédant des maisons-abris ; ils renferment des Autruches, Casoars, Nandous, Grues, Flamants, Gallinacés, Echassiers et Palmipèdes divers (3 hectares). Une série de 8 volières avec eau courante et arbustes où sont rassemblés en grand nombre des Passereaux exotiques. Ces volières sont adossées à des abris pour l'hiver.

Des parquets d'élevage.

Enfin, la grande faisanderie, de 100 mètres de longueur, avec sa galerie chauffée pour les oiseaux délicats. La faisanderie a 43 volières, la galerie a 76 cages et volières. Le tout est habité par des Faisans, Pigeons, petits Echassiers, Perroquets, Passereaux, etc...

Les volières de la faisanderie sont traversées par un filet d'eau courante ; elles sont plantées d'arbustes et renferment des abris en vitres et en fibrociment ; des plaques de cette dernière matière, de 0 m. 60 de hauteur, isolent les volières les unes des autres afin que les oiseaux ne se dérangent pas entre eux.

La faisanderie a été terminée peu de temps avant la guerre, mais les premiers résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Non seulement on a pu y conserver en excellente santé et en belle forme les oiseaux les plus délicats, mais bon nombre y ont reproduit, parmi lesquels se trouvent : des Lophophores, Tragopans, Eperonniers, Faisans mikado, *albo cristatus*, de Scemering, etc., des Touracos, des Astrilds rares, des Pigeons de Cayenne, des Diamants, etc.

Le passage des ennemis en août-septembre 1914 a fait perdre quelques oiseaux, entre autres un Nandou blanc, des Astrilds, des Souïmangas, mais, comme j'ai pu le constater en juillet dernier, les vides sont à peu près comblés et cette année même, malgré le grondement proche du canon et le séjour ininterrompu des troupes, les reproductions ont été nombreuses.

Voici la liste des oiseaux qui vivaient à Villers-Bretonneux en juillet 1914. Les espèces les plus rares ou les plus intéressantes sont en lettres grasses.

BRÉVIPENNES

Struthio camelus, Autruche, 1 an, 1 ♂, 1 ♀ ; 27 œufs.

Dromæus novæ hollandiæ, Emeu, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀ ; 16 œufs.

Rhea americana, Nandou, 5 ans, 2 ♂, 3 ♀ ; 12 œufs.

— — *alba*, Nandou blanc, 1 an, 1 ♂.

Eudromia elegans, Tinamou élégant, 1 an, 1 ♂, 1 ♀ ; 3 œufs.

Nothura maculosa, Tinamou tacheté, 1 an, 2 ♂, 3 ♀ ; 11 œufs, 5 jeunes.

Rhynchotus rufescens, Rhynchote isabelle, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.

ECHASSIERS

Grus antigone, Grue antigone, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.

— *cinereus*, Grue cendrée, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.

Anthropoides paradisea, Grue de Paradis, 2 ans, 1 ♂.

— *virgo*, Grue de Numidie, 5 ans, 1 ♂, 1 ♀ ; 4 œufs.

- Balearica pavonina*, Grue couronnée, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Pseudotantalus leucocephalus, Tantale de l'Inde, 2 ans, 1 ♂.
Ciconia alba, Cigogne, 5 ans, 1 ♂.
Ardea cinerea, Héron cendré, 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.
 — *cocoi*, Héron cocoi, 1 an, 1 ♂.
Hydranassa ruficollis, Héron à cou rouge, 1 an, 1 ♂.
Herodias alba, Grande Aigrette, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
 — *egretta*, Grande Aigrette d'Amérique, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Leucophoyx candidissima, Crosse d'Amérique, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Botaurus stellaris, Butor étoilé, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Platalea leucorodia, Spatule blanche, 1 an, 1 ♂, 2 ♀.
Ajaja ajaja, Spatule rose, 1 an, 1 ♂.
Pligalis falcinellus, Ibis falcinelle, 3 ans, 1 ♂.
Eudocimus ruber, Ibis rose, 1 an, 1 ♂.
 — *albus*, Ibis blanc, 1 an, 1 ♂.
Recurvirostra avocetta, Avocette, 1 ♂, 2 ♀.
Pavoncella pugnax, Combattant, 4 ans, 3 ♂.
Streptilas interpres, Tourne-pierre, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Porphyrio caerules, Talève, Poule sultane, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *caesi*, Porphyrion ou Talève bleu, 1 an, 2 ♂, 1 ♀.
Fulica atra, Foulque noire ou Macroule, 3 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Gallinula chloropus, Poule d'eau commune, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.

PALMIPÈDES

- Phœnicopterus roseus*, Flamant rose, 4 ans, 2 ♂.
Cygnus cygnus, Cygne sauvage, 3 ans, 1 ♀.
 — *bewicki*, Cygne de Bewick, 3 ans, 1 ♂.
 — *olor*, Cygne blanc, 3 ans, 1 ♀.
 — *melancoryphus*, Cygne à col noir, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Chenopsis atrata, Cygne noir, 3 ans, 1 ♀.
Cereopsis novæ-hollandiæ, Céréopse, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀; 5 œufs, 5 jeunes.
Branta canadensis, Oie à cravate, Oie sauvage du Canada, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀;
 4 œufs.
 — *bernicla*, Bernache à collier, ou Cravant, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *leucopsis*, Bernache nonnette, 4 ans, 1 ♂.
Chloephaga magellanica, Oie de Magellan, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs.
 — *rubidiceps*, Oie à tête rousse, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Chenonetta jubata, Oie à crinière, 2 ans, 1 ♂, 2 ♀; 6 œufs.
Cygnopsis cygnoides, Oie à tubercule ou de Guinée, 2 ans, 1 ♂, 3 ♀; 8 œufs,
 5 jeunes.
Anser anser, Oie cendrée, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *albifrons*, Oie rieuse, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *fabalis*, Oie des moissons, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *brachyrynchus*, Oie à bec court, 2 ans, 1 ♀.
 — *indicus*, Oie barrée, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Chenalopex ægyptiacus, Oie d'Égypte, 5 ans, 1 ♂, 2 ♀; 4 œufs.
Casarca casarca, Casarca roux, 5 ans, 1 ♂.
 — *variegata*, Casarca de Paradis, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 5 œufs.
Tadorna tadorna, Tadorne commune, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Sarcidionis melanota, Oie cabouc ou bronzée, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *carunculata*, Oie cabouc caronculée, 2 ans, 1 ♀.
Dendrocygna viduata, Canard de Maragnon, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *autumnalis*, Dendrocygne à bec rouge, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *fulva*, Dendrocygne fauve, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.

- Nettion torquatum*, Sarcelle à collier, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
 — *formosum*, Sarcelle du Japon, 4 ans, 5 ♂, 6 ♀.
Querquedula circia, Sarcelle d'été ou ordinaire, 4 ans, 3 ♂, 1 ♀.
 — *crecca*, Sarcelle d'hiver, 4 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Anas boschas, Canard sauvage, 3 ans, 1 ♂, 4 ♀; 40 œufs, 24 jeunes.
 — *superciliosa*, Canard à sourcils blancs ou d'Australie, 2 ans.
Chaulelasmus streperus, Canard chipeau, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
Eunetta falcata, Canard à faucilles, 1 an, 5 ♂, 1 ♀.
Spatula clypeata, Canard souchet, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Dafila acuta, Canard pilet, 3 ans, 4 ♂, 3 ♀.
 — *spinicauda*, Canard spinicaude, 3 ans, 2 ♂.
Poecilonetta bahamensis, Canard de Bahama, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Mareca penelope, Canard siffleur, 3 ans, 2 ♂, 3 ♀.
 — *sibilatrix*, Canard à petit bec ou Canard siffleur du Chili, 3 ♂, 2 ♀; 6 œufs.
Aix sponsa, Canard carolin, 4 ans, 7 ♂, 5 ♀; 50 œufs, 11 jeunes.
 — *galericulata*, Canard mandarin ou de Chine, 7 ♂, 5 ♀.
Metopiana peposaca, Canard peposaca ou Milouin en deuil, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Netta rufina, Canard siffleur d'Inde, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 2 œufs.
Aythya ferina, Canard milouin, 3 ans, 4 ♂, 2 ♀.
Fuligula marila, Canard milouinan, 3 ans, 1 ♂.
 — *fuligula*, Canard morillon, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Larus argentatus, Goéland argenté, 4 ans, 2 ♂, 1 ♀.
 — *fuscus*, Goéland brun ou à pieds jaunes, 4 ans, 1 ♂.
 — *canus*, Goéland cendré ou à pieds bleus, 4 ans, 3 ♂, 3 ♀.
 — *ridibundus*, Mouette rieuse, 4 ans, 8 ♂, 7 ♀; 4 œufs.

(A suivre.)

A PROPOS DU GRAND ÉPERVIER (*Accipiter nisus major* Bekker)

par Emile ANFRIE

Dans le n° 80, décembre 1915, de la *Revue Française d'Ornithologie*, M. Fernand Daguin affirme, avec une grande conviction, dans une note savante et très documentée, l'existence de cet oiseau comme espèce distincte de l'Épervier ordinaire (*Accipiter nisus* L.).

Or, comme chacun le sait, l'admission dans la faune européenne de l'*Accipiter major*, proposée par le naturaliste allemand Bekker, vers 1811, a été, dès l'origine et est encore, paraît-il, très discutée par nombre d'ornithologistes des plus compétents; mais « leurs opinions à cet égard sont loin d'être concordantes ».

A ce sujet et en passant, on me permettra de faire remarquer que ce désaccord, après plus d'un siècle écoulé, ne fait pas précisément honneur à nos maîtres. On peut se demander quelle cause a pu ainsi retarder et même empêcher la vérité de se produire à l'occasion d'une espèce aussi voisine que celle de l'Épervier ordinaire, celle-ci si répandue presque partout et facile à observer. Hélas, la tendance à généraliser un fait individuel souvent non contrôlé y entre pour une bonne part et, pour tout dire, en beaucoup de cas, ce qu'il y a de plus difficile à dégager, c'est l'exacte vérité.

Je croyais, il est vrai, cette question, sinon résolue, du moins presque abandonnée faute d'aliments pour la faire vivre. Je me trompais. Elle n'était, semble-t-il, qu'en sommeil et l'honorable M. Fernand Daguin la réveille aujourd'hui, non sans talent, je le reconnais, malgré une très grande diffé-

rence dans l'appréciation. La lumière, a-t-on dit, vient de la discussion !

Quoi qu'il en soit, M. Fernand Daguin énumère impartialement un certain nombre d'auteurs (il n'y a pas à les rappeler) dont les opinions sont fort diverses, nous l'avons dit. Les uns admettent le grand Epervier de Bekker comme distinct, tandis que d'autres, — beaucoup plus nombreux, je crois, si l'on comptait bien — le méconnaissent ou, fort hésitants, font de grandes réserves, en attendant de plus amples observations avec preuves plus concluantes, ce qui est prudent.

De ces profondes divergences, si regrettables, je le répète, sur un tel sujet, il ressort déjà, notamment pour certains, que leur base d'appui est fort étroite, des plus fragiles, en se prêtant facilement, selon l'appréciation, à la controverse sans pouvoir aboutir. De sorte qu'en l'état actuel des choses, il y a quelque difficulté pour dégager la question et la résoudre, si possible.

Nous allons cependant le tenter, en toute liberté, en donnant nos raisons.

Avant tout, je dois dire que, loin d'avoir une idée préconçue à l'égard du grand Epervier, j'aurais été très désireux de le posséder, en l'ajoutant à ma collection. Cette espèce reconnue pouvant être, chez nous, une forme intermédiaire possible entre l'Autour et l'Epervier ordinaire ; ou peut-être, qui le sait, le rappel d'une forme ancestrale paraissant éteinte (un nouvel argument pour les croyants). Mais, quoique averti de bonne heure, tous mes efforts personnels, ainsi que ceux de mes divers correspondants, pour les sujets en chair, ont été infructueux. De plus, le grand Epervier, assez répandu en Allemagne, d'après Bekker, son promoteur, n'a jamais figuré (je l'aurais acquis quand même) depuis une vingtaine d'années, pour le moins, sur les catalogues allemands, très complets, de peaux d'Oiseaux d'Europe, commerce intéressé, comme l'on sait, à multiplier les races.

Les peaux d'oiseaux, bien entendu, restent sans preuve, quant aux organes, mais leur absence ici est significative : ou l'*Accipiter major* n'est pas admis aujourd'hui en Allemagne, ou il y est introuvable ?

Passons à l'examen. Tout d'abord, il est facile de se rendre compte, par les descriptions données, que la question repose principalement, ou a son point de départ, dans une observation constatée plusieurs fois, paraît-il, qui consiste dans la présence inattendue, on le comprend, des organes génitaux mâles chez un Epervier dont la taille et la coloration appartiennent, sans conteste, à la femelle normale de l'Epervier ordinaire, que rien ne distingue autrement avant d'en faire l'autopsie.

C'est là un fait irrégulier que l'on ne peut prévoir et qui est assurément troublant. Il est surtout plus remarqué chez l'Epervier dont les sexes se différencient à première vue, principalement par la taille, et à tel point, que quelques doutes seraient permis sur le résultat de l'opération parfois indécise de l'autopsie. Je m'en garderais, pour ma part, car j'ai fait moi-même (comme d'autres, c'est certain), des observations de ce genre, quoique moins saillantes et par suite négligées.

J'en ai ici, sous la main, deux exemples, mais à sens inverse : deux Hurlottes (*Syrnium aluco*, L.), de ma collection, à forme et teintes générales grisâtres, indiquant deux mâles adultes, ont été reconnues à l'autopsie comme deux femelles, dont la couleur est normalement rousse.

Il y a donc tout lieu de croire, au moins pour la plupart et malgré que la preuve soit malheureusement sans contrôle possible, à l'exactitude des faits énoncés.

Simplement, à notre avis, c'est une dérogation aux règles habituelles que suit la nature, dont les causes nous échappent et qui peut se rencontrer dans toutes ses créations, sous différentes formes, et toujours, par son essence même, à l'état exceptionnel.

Mais ce n'est pas ainsi que l'a compris Bekker, lequel, sans s'embarrasser autrement des cas d'anomalie, plus que probables, y a trouvé néanmoins matière à constituer de toutes pièces une nouvelle espèce, dont chacun peut apprécier le bien-fondé comme valeur et importance.

En premier lieu, le mâle de cette prétendue espèce, pivot de toute l'affaire : l'honorable M. Fernand Daguin, qui accepte l'opinion du naturaliste allemand, en dehors des auteurs favorables, mais sans motifs donnés, ne cite à l'appui que deux spécimens authentiques : celui qu'il possède et celui de M. Robert Villatte des Prugnes (femelle réservée), auxquels j'ajouterai celui de M. Hardy, de Dieppe, — qui n'a pas prétendu cependant, je le sais, trouver une espèce distincte — (citation Degland et Gerbe, 1867, t. I^{er}, p. 102). Ces trois habiles observateurs n'ont pu se tromper.

La note ne contient pas d'autres exemples certains ; les affirmations et les croyances, sans être appuyées, ne peuvent compter. M. Xavier Raspail ne parle que d'une grande femelle avec œufs naturellement plus gros. Doit-on faire état des observations de M. de Tarragon ? « qui a vu le grand Epervier plusieurs fois par jour, saisir des Hirondelles au vol et manger aussi les Poules » (même citation que ci-dessus). A cette occasion, il est fort heureux que cet oiseau ne soit pas plus fréquent, sans quoi les Hirondelles devraient être enfermées sous clef et le prix des œufs deviendrait inabordable.

Quant aux dépouilles provenant d'Algérie, communiquées par notre obligant directeur, M. Menegaux, elles sont inopérantes, je le répète, pour les organes. Rien n'indique un mâle dans une de ces peaux, lesquelles représentent, à l'extérieur, d'après leurs descriptions, deux belles femelles d'Epervier ordinaire, d'âge un peu différent, mais non complètement adultes.

En somme, ce petit nombre d'observations réelles, en y ajoutant même quelques autres plus ou moins douteuses, sont-elles suffisantes pour détruire l'idée d'exceptions qui paraît s'imposer dès l'abord, et affirmer ainsi l'existence d'une nouvelle espèce sans caractères distincts et constants dont ce mâle singulier serait le type. Nous ne le croyons pas.

Dans ces conditions, il n'est pas possible de généraliser quelques faits, restés jusqu'ici à l'état d'isolement et qui se présentent mal, on en conviendra, en regard de plusieurs milliers d'Eperviers habitant notre continent.

Maintenant, nous arrivons à la femelle de ce grand Epervier, un peu secondaire dans la question et dont la base est toute opposée.

Le mâle, qui se dissimule en surnois sous les traits d'une femelle, étant découvert, il était nécessaire de lui donner une compagne proportionnée à sa taille. C'était difficile, il ne s'en trouvait pas ; mais et faute de mieux, on s'est rabattue sur les plus grandes femelles, quoique normales, de l'Epervier commun, sans autre distinction que les caractères suivants, d'après l'auteur de la note :

Une plus grande taille, 0 m. 37 à 0 m. 42 maximum ; dimensions plus fortes, cela va de soi ; pas de couleurs rousses, ni aux culottes, ni au bas-ventre ; les œufs assez variables, mesures et teintes, sont à négliger.

A cela, on peut objecter, non sans raisons, que la femelle n'est pas condamnée, que nous sachions, à n'avoir que la taille de 0 m. 37 maximum, il s'en rencontre, pas tous les jours, c'est vrai, mais assez souvent, qui dépassent cette mesure de plusieurs centimètres avec les autres dimensions en rapport ; ensuite, elle ne possède, à l'état complet d'adulte, aucunes couleurs rousses, aux culottes ni au bas-ventre, ni même ailleurs.

Que deviennent alors les caractères distinctifs de cette femelle ?

En tous cas, la proportion ordinaire entre les sexes de l'Epervier n'existerait pas ici, car pour un mâle de 0 m. 40, sa femelle devrait mesurer, au minimum, 0 m. 45 à 0 m. 46, non encore constaté. Inutile d'insister.

Du reste voici, à l'appui de mes dires, quelques mesures et remarques sommaires, que j'ai été à même de noter, dans ma longue carrière, sur un nombre important d'Eperviers communs et sur 18 exemplaires en collection, tant mâles que femelles, sous toutes leurs livrées. D'abord quelques mots sur les mâles, qui varient peu sur la longueur totale : 0 m. 310 à 0 m. 325 ; aile ployée, mesurée en ligne droite (c'est plus précis), 0 m. 195 à 0 m. 205. Parties inférieures différentes chez l'adulte, selon l'âge ; sur un fond blanc, les bandes transversales, d'abord cendré-brunâtre chez l'adulte jeune, passent ensuite au roux ferrugineux encore mélangé, pour arriver en vieillissant au roux pur, presque confluent sur la poitrine et sur les flancs. A cet âge, l'iris est orangé-rouge.

Les femelles, qui nous intéressent davantage ici, ont plus de variantes en longueur totale : 0 m. 37 à 0 m. 41 avec tous les intermédiaires (je n'ai pas trouvé 0 m. 42) ; aile ployée — mesure plus rigoureuse — toujours en ligne droite, 0 m. 230 à 0 m. 245 (on peut gagner environ 1/2 centimètre en suivant la courbure de l'aile). Les autres mesures suivent la proportion. Le plumage de l'adulte complet est en dessus d'un brun-bleuâtre sans bordures ; le dessous est blanc pur, sans trace de roux, avec, sur la poitrine et l'abdomen, des bandes transversales cendré noirâtre plus ou moins foncé, parfois assez pâle et plus étroit. En transition : le dessus est brun roussâtre avec les plumes liserées en plus clair ; le dessous est moins blanc et conserve encore des traces de roux du jeune âge, paraissant même plus accentué, sous les joues et côtés du cou et aussi en bordure sur les bandes transversales. Tout cela naturellement un peu variable suivant l'âge et les individus.

Cette définition précise, quoique succincte, justifie ce que nous avons avancé. La femelle de l'Epervier ordinaire ressemble entièrement à celle attribuée au grand Epervier, laquelle (d'après Bekker et autres auteurs) est semblable au mâle, qui, lui-même, ne peut se découvrir que fortuitement, à de longs intervalles (ne l'oublions pas). A vrai dire, ce ne sont pas là des faits susceptibles de pouvoir nous enrichir d'une nouvelle espèce d'Epervier, qui nous paraît pour le moins tout à fait compromise, nous ne pouvons que le regretter.

Après cet exposé général, déjà assez étendu, par les redites et détails inévitables, souvent ennuyeux, il faut en convenir, est-il bien nécessaire de résumer la conclusion qui en découle ; en tout cas, elle sera brève.

Comme il n'est pas démontré : 1° qu'un mâle sous la forme de femelle dont le sexe ne se révèle qu'en pratiquant l'autopsie, ne soit autre, par sa rareté, qu'une aberration individuelle. 2° Que la femelle attribuée à ce mâle diffère en quelques points des femelles normales de l'Epervier ordinaire.

Il en résulte que, sauf bien entendu la preuve contraire, non encore fournie, le grand Epervier dit *Accipiter major*, introduit par Bekker, ne peut être considéré comme une espèce distincte, ni comme sous-espèce.

Lisieux (Calvados), 10 février 1916.

P.-S. — En terminant, M. Fernand Daguin, comme l'a remarqué M. Xavier Raspail, s'étonne que certains naturalistes refusent de reconnaître comme espèce l'*Accipiter major*, tout en admettant sans difficulté comme telles : le Bouvreuil ponceau, le Grimpereau brachydactyle et l'Hypolaïs icterine. A ce sujet, je me permettrai de faire observer que les deux savants ornithologistes semblent avoir oublié que la situation est différente ; car ils connaissent parfaitement les caractères spéciaux qui distinguent ces petits oiseaux des formes voisines, lesquels, quoique faibles en apparence, n'en sont pas moins réels et constants. Ce n'est point le cas pour l'*Accipiter major*.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES
SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (suite).

16. L'Albatros chlororhynque [*Thalassogerum chlororhynchus* (Gm.)].L'Albatros élevé (*Th. culminatus* Gd.).

J'ai vu des individus isolés de ces deux espèces croiser dans les diverses baies de Kerguelen, pendant tout le temps de notre séjour.

Le 6 février, à Port-Christmas, un de mes matelots a trouvé, à 300 mètres d'altitude, sur la falaise du Cap Français, une rookery dont il a rapporté un individu qui était un *chlororhynque*. Les petits étaient tous éclos, et le nid était analogue à celui de l'Albatros chionoptère, mais plus petit. Je n'ai pu aller moi-même vérifier ces dernières assertions.

Ces deux espèces, qui habitent toutes les deux l'Océan antarctique, se distinguent entre elles assez facilement par leur bec qui est d'un noir plus ou moins foncé. Mais celui de *culminatus* a un culmen jaune plus pâle à la pointe, avec l'arête longitudinale inférieure de la mandibule inférieure de même couleur, tandis que celui de *chlororhynchus*, qui a encore le culmen jaune, passant au rouge orangé à la pointe, est marqué aussi de jaune à la base du bec, en bordure des plumes et que l'arête longitudinale inférieure n'est pas jaune. La taille du premier paraît être ordinairement un peu plus faible (de 7 centimètres) que celle du second.

Ces deux espèces, ainsi que l'Albatros à sourcils noirs, se rencontrent fréquemment en mer. Les matelots les appellent *Malamocs*. On les attrape avec un triangle évidé, en métal, muni d'un flotteur en liège à la base et au sommet duquel on fixe un morceau de lard. En le filant au bout d'une ligne, l'oiseau se jette sur le lard, mais saisit le tout dans son bec et on peut le hâler à bord sans qu'il lâche prise.

Reichenow pense que les individus signalés à Kerguelen et à Crozet par divers naturalistes et qu'ils ont nommés (*T. chlororhynchus*, doivent être rapportés à *T. culminatus* J. Gd., qui paraît descendre plus loin vers le sud. Mais cette opinion est infirmée par ce fait que l'expédition Rallier du Baty en a trouvé qui avaient niché à Kerguelen. (*T. chlororhynchus* : Hall, *Ibis*, 1900, p. 18 ; Vanhöffen, *J. f. O.*, 1901, p. 313, 316, 1905, p. 50 ; Reichenow, *Wiss. Ergeb. Deutsche-Tiefsee Exp.* VII, 1904, p. 346 ; Clarke, *Ibis*, 1907, p. 344.)

Il y a donc quatre Albatros qui nichent à Kerguelen.

17. L'Albatros fuligineux [*Phoebetria fuliginosa* (Gm.)].

Un spécimen en peau dans ma collection.

L'Albatros fuligineux, communément appelé *cordonnier* par les marins, sans que j'ai jamais pu savoir pourquoi, se rencontre assez fréquemment en mer, à partir du parallèle de 40° sud. Nous en avons même aperçu jusque par 37°. Il semble assez craintif et s'approche peu des navires.

C'est un bel oiseau élégant, couvert d'une livrée gris fuligineux uniforme, pourtant les parties inférieures sont un peu plus pâles ; ses paupières blanches lui donnent un étrange air ébahi. Ses formes sont harmonieuses. Le corps est gracieusement fuselé, et, à mon avis, c'est celui des oiseaux long-courriers qui possède le plus d'aisance et de souplesse dans le vol, s'il n'a pas la majesté de l'Albatros exulant.

Nous l'avons trouvé à Kerguelen depuis novembre jusqu'en avril. Il

semble très irrégulier dans sa ponte. Je l'ai trouvé commençant à s'apparier en novembre, et en février il y avait encore des nids sans petit. Ces oiseaux croisent le long des falaises à pic et élevées, qui sont constituées à Kerguelen par des stratifications de basalte superposées et forment des étagères sur le ressaut desquelles ils nichent. On se rend compte de la grande difficulté qu'il y a pour y accéder et souvent l'entreprise n'est pas sans péril, sinon impossible.

Ils sont fort peu craintifs pendant la saison des amours et on peut les observer de très près sans qu'ils se soucient de votre présence. Le mâle et la femelle se font des grâces et semblent très occupés à se frotter le bec et à se lisser les plumes. De temps à autre ils poussent un hurlement sauvage, tout à fait spécial, qui commence par un beuglement et finit par une sorte de miaulement strident comme celui d'un chat sur la queue duquel on marche



Albatros fuligineux près de son nid,
sur un ressaut de falaise (400 mètres d'altitude).

et qu'on peut représenter par *couah-hi*. On les voit aussi croiser en tous sens pendant de longues heures le long des murailles de basalte. Ils vont aussi dans les baies à la pêche, mais sont le plus souvent solitaires et on n'en voit jamais plus de trois ou quatre à la fois.

Je n'ai malheureusement pu me procurer d'œufs de ces oiseaux, mais j'ai observé le jeune couvert de son duvet en filoplumes grises très foncées. Les parents défendent leur petit avec acharnement et se jettent sur l'intrus en poussant leur cri sauvage, ce qui impressionne d'autant plus vivement la première fois que leur bec est très fort (10 centimètres). Le nid est très sommairement constitué par quelques maigres brindilles d'herbe.

L'Albatros fuligineux se tient debout sur ses pattes.

[L'Albatros fuligineux est un oiseau des parties subantarctiques de l'Océan Indien, qui ne dépasse pas la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le sud de l'Afrique. Signalé dans les îles de la Georgie du sud, des Orcades du sud et Bouvet, il niche dans les îles Marion, Crozet et Kerguelen. Mac Cormick, Hüsker, Eaton ont montré qu'il pond à Kerguelen. D'après Kidder, la ponte a lieu au commencement de novembre, et d'après Hall en décembre.]

LARIDÉS ou GOÉLANDS

18. Le Sterne rayé (*Sterna virgata* Cab.).

♀ ad., mission Bossière, 1910.

Le Sterne rayé est un joli oiseau qui est, en dessus, d'un beau gris bleu assez foncé ; les parties inférieures, du menton jusqu'aux *couvertures inférieures* de la queue, et les *sous-alaires* sont d'un gris cendré, à peine plus pâle que le dos. La calotte est noire (en plumage de noces, mouchetée en hiver) et séparée des parties inférieures grises par un trait blanc. Les sus-caudales sont blanches, les rectrices ont la vexille externe qui est grise, tandis que l'interne est plus ou moins, parfois complètement blanche, de sorte que la queue paraît blanche au vol. Le bec est rouge corail, et les pattes tirent sur l'orangé. Cette espèce est de taille plus petite (7 cm. 5) que *St. vittata* Gm. L'échancrure de la queue est ici bien moins prononcée (7 cm.) tandis que sur *St. vittata* elle est de 11 à 12 centimètres. Sur *St. albistriata* Gray, de la Nouvelle-Zélande, elle est à peine de 4 centimètres.

Ce qui distingue donc *St. vittata* Gm., qui est plus spécial aux îles de la partie sud de l'Océan Atlantique, c'est sa taille plus grande, l'échancrure de sa queue plus accentuée et la couleur blanche des *sous-alaires* et des *sous-caudales*.

Les tarses sont très courts. L'animal marche peu sur le sol, mais se pose fréquemment pour s'envoler de nouveau. Il a une grande aisance dans le vol. Il plane peu, mais se tient souvent pendant de longs instants, stationnant dans l'espace en remuant rapidement ses ailes au-dessus de la surface de l'eau quand il guette une proie. Il se laisse alors tomber brusquement et cueille l'animalcule en effleurant à peine la surface liquide.

Il est très criard et on le voit presque toujours en compagnie. Il se tient en l'air en poussant continuellement de petits cris aigus qui varient d'intonation. Quand il est en colère, il répète plusieurs fois de suite ce cri : *trouitt..ti*. Quand il a saisi une proie, il pousse des piailllements de joie.

Il se pose rarement sur l'eau. Il vient souvent voler à terre, au-dessus des marécages sur lesquels il vient chercher de petits vers dont il paraît très friand.

Le Sterne n'abandonne jamais Kerguelen et y paraît parfaitement acclimaté, pouvant y trouver une nourriture abondante. Il s'éloigne fort peu de terre. Nous l'avons trouvé dès notre arrivée, en novembre, avec des œufs déjà fortement couvés. Le nid est des plus rudimentaires et sans abri. On trouve souvent deux œufs.

Les Sternes sont très courageux et, grâce à leur agilité, ne craignent aucun autre oiseau, pas même les Mégalestris. Lorsqu'ils sont sur leur nid, ils ne les laissent pas approcher, et dès qu'un skua est en vue, ils se précipitent sur lui en le harcelant et en poussant des cris de fureur. Tous les Sternes qui sont dans les environs accourent à la rescousse. Ils tournoient autour du Mégalestris et le chargent par derrière en essayant de le frapper à la tête. Ils réussissent ainsi à détourner de leur nid l'attention du pillard qui, tout d'abord, ne semble guère s'émouvoir des attaques d'un oiseau aussi inférieur à lui. Mais les Sternes ne perdent pas courage et le harcèlent sans trêve, si bien que l'autre, qui ne peut du reste rien contre eux, finit par s'éloigner.

Ils ne laissent personne se tenir à proximité de leur nid et j'ai été bien souvent attaqué par des Sternes, alors que j'en étais à plus de 200 mètres.

L'œuf est de teinte générale bitume, avec des taches brunes irrégulièrement réparties, mais semblant s'accumuler vers le gros bout. Les poussins

ont un duvet en filoplumes beiges. Le bec et les pattes sont d'un rouge moins vif que chez l'adulte. Ils perdent peu à peu leur duvet pour prendre des plumes bleues. Mais le dos et les scapulaires, ainsi que le front, sont semés de taches brunes qui ne disparaissent qu'à la mue de l'année suivante.

Les parents apprennent à voler à leurs petits en tournant autour d'eux comme pour les soutenir et en criant à tue-tête.

En fin décembre, l'élevage semblait complètement terminé. Mais en février, nous avons retrouvé plusieurs nids. Il y en a donc qui font deux couvées. Ces oiseaux pullulent du reste à Kerguelen.

[Le Sterne rayé est spécial aux îles Kerguelen et Crozet ; Saunders l'a signalé récemment à l'île Heard. D'après Eaton, Hüsker, Kidder, Vanhöffen, la couvaison se fait à Kerguelen en novembre ; mais Hall a trouvé des œufs frais jusqu'à la mi-janvier. Il niche aussi à Crozet.

Les autres Sternes antarctiques sont les suivants : sur les îles Saint-Paul, Amsterdam, même Kerguelen, ainsi que sur les îles Gough et Tristan da Cunha, on trouve *St. vittata* Gm., tandis que dans les îles situées au sud de l'Amérique, cette espèce est représentée par une forme spéciale, *St. vittata georgiae* Rehw. Celle du continent antarctique est *St. macrura antistropha* Rehw.]

(A suivre.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE DE LA PROVENCE (suite)

par Joseph L'HERMITTE

182. Pitchou sarde. *Melizophilus sardus* Tem.

Cette espèce serait au moins accidentelle en Provence où elle doit passer inaperçue, à cause de la grande ressemblance de la ♀ et des jeunes avec *Mel. undatus*. Je ne l'ai jamais vue, bien que je la connaisse très bien, l'ayant acheté par dizaines, au marché, en provenance d'Italie, avant l'interdiction de la vente des Becs fins. M. Lavauden m'a dit l'avoir reçue de Saint-Gilles (Gard).

183. Hypolaïs icterine. *Hippolais icterina* Vieill.

Rare. Se trouve plutôt au printemps. Je l'ai vu capturer près de Martigues (Bouches-du-Rhône).

184. Hypolaïs polyglotte. *Hippolais polyglotta* Vieill.

Très commune. Demi-sédentaire. Niche même en ville.

185. Rousserolle turdoïde. *Acrocephalus arundinaceus* L.

Commune dans les endroits marécageux. Demi-sédentaire.

186. Rousserolle effarvate. *Acrocephalus streperus* Vieill.

Comme la précédente, plus répandue, bords des cours d'eau.

187. Rousserolle verderolle. *Acrocephalus palustris* Bechst.

Beaucoup plus rare, parce que plus montagnarde. Demi-sédentaire. Basses-Alpes.

188. Phragmite des joncs. *Acrocephalus schoenoboenus* L.

Rare passage.

189. **Phragmité aquatique.** *Acrocephalus aquaticus*.

Un peu plus commune que le précédent, passe en avril et septembre. Quelques couples reproduiraient en Camargue.

190. **Lusciniolle lusciniôïde.** *Locustella luscinioides* Savi.

Jaubert et Lapommeraye la croient sédentaire en Basse-Camargue et la disent rare. Je ne l'ai jamais rencontrée.

191. **Locustelle tachetée.** *Locustella noeva* Bodd.

Assez commune. Prairies humides.

192. **Ammicole à moustaches noires.** *Lusciniola melanopogon*.

Sédentaire en certaines localités de Basse-Camargue. Très rare partout ailleurs.

193. **Cisticole ordinaire.** *Cisticola cisticola* Tem.

Commune printemps et été dans les localités marécageuses où elle niche : Camargue, Berre, Marignane, Les Lèques, etc. ; on la trouve en hiver dans les prairies humides des environs de Marseille (Sainte-Anne).

194. **Bouscarle cetti.** *Cettia cetti* La Marmora.

Sédentaire le long des cours d'eau, localisée.

195. **Troglodyte mignon.** *Troglodytes troglodytes* L.

Très commun au passage d'automne. Passe l'hiver dans la zone littorale. Reproduit dans le Var et les Basses-Alpes.

196. **Pouillot fitis.** *Phylloscopus trochilus* L.

Comme le précédent.

197. **Pouillot vélocé.** *Phylloscopus collybita* Vieill.

Assez commun au double passage ; quelques-uns demeurent en hiver.

198. **Pouillot siffleur.** *Phylloscopus sibilatrix* Bechst.

Pas commun, mais de passage régulier.

Quelques-uns reproduiraient dans le Var et les Basses-Alpes.

199. **Pouillot bonelli.** *Phylloscopus bonelli* Vieill.

Comme le précédent.

200. **Roitelet huppé.** *Regulus regulus* L.

Très commun au passage d'automne.

201. **Roitelet à triple bandeau.** *Regulus ignicapillus* Tem.

Comme le précédent, un peu moins abondant.

202. **Mésange charbonnière.** *Parus major* L.

Sédentaire. Commune.

203. **Mésange noire.** *Parus ater* L.

Peu commune. De passage irrégulier à l'automne.

204. **Mésange bleue.** *Parus coeruleus* L.

Comme la précédente, mais plus abondante lors de ses passages. Sédentaire Var et Basses-Alpes.

205. **Mésange huppée.** *Parus cristatus mitratus* Brehm.

Reproduit, selon Jaubert et Lapommeraye, dans les parties hautes de la Provence et descend en hiver dans les vallées des Basses-Alpes, du Var et même des Bouches-du-Rhône. Elle est en tout cas accidentelle et très rare dans la région littorale.

206. **Mésange nonnette.** *Parus palustris longirostris* Kleinschm.

Très rare. Accidentelle.

207. **Mésange boréale.** (?) *Parus atricapillus rhenanus* Kleinschm.

Jaubert et Lapommeraye la disent sédentaire dans les Hautes et Basses-Alpes et dans les Alpes-Maritimes. Je ne l'ai jamais vue dans la région littorale.

208. **Mésange à moustaches.** *Panurus biarmicus* L.

Niche en Camargue où elle est commune.

209. **Mésange à longue queue.** *Ægithalus caudatus Irbyi* Sharpe et Dresser.

De passage irrégulier dans la zone littorale, plus commune dans les parties montagneuses. Je n'ai jamais rencontré le type, bien que M. J. Lavauden m'affirme que les deux formes habitent conjointement le Dauphiné.

210. **Mésange rémiz.** *Anthoscopus pendulinus* L.

Sédentaire, mais rare en Camargue. Prise cependant à Marseille. Notre Musée possède un nid sans œufs pris à Tarascon (Bouches-du-Rhône), le 6 mai 1902.

211. **Jaseur de Bohême.** *Bombycilla garrulus* L.

Erratique. Apparitions accidentelles et se produisant à de longs intervalles. Jaubert et Lapommeraye citent les passages de 1829 et 1834. Plus récemment, nous l'avons vu en 1913.

212. **Gobe-mouches noir.** *Muscicapa atricapilla* L.

Très commun, surtout en automne. Reproduit chez nous.

213. **Gobe-mouches à collier.** *Muscicapa collaris* Bechst.

Beaucoup plus rare que le précédent. On le trouve parfois en avril. Ne niche pas.

214. **Gobe-mouches gris.** *Muscicapa striata* Pall.

Double passage, automne et printemps, mais toujours en petit nombre.

215. **Gobe-mouches rougeâtre.** *Muscicapa parva* Bechst.

Très accidentel. Jaubert et Lapommeraye citent un jeune mâle tué à Gréoux (Basses-Alpes), le 12 octobre 1854, et une autre capture antérieure à Avignon. Je ne connais aucune capture récente.

216. **Hirondelle rustique.** *Chelidon rustica* L.

Très commune. Demi-sédentaire.

217. **Hirondelle rousseline.** *Chelidon (Daurica) rufula* Tem.

Accidentelle. A été prise récemment à Saint-Gilles (Gard).

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

A propos de la capture de l'Ortolan dans le Midi. — Dès 1910, j'ai protesté contre l'autorisation préfectorale du colportage et de la vente de l'Ortolan (*Emberiza hortulana*) pendant les mois de juin et de juillet, dans le département du Gard. Cette autorisation existe aussi dans certains départements limitrophes : Hérault, Vaucluse, etc., etc. Mes démarches, appuyées par celles de M. de Chapel, délégué de la Ligue pour la protection des Oiseaux, ne purent empêcher l'arrêté de paraître encore en 1912. En 1913, je ne pus savoir s'il avait été mis en vigueur, mais en 1914, le colportage et la vente de l'Ortolan gras furent encore autorisés. La guerre arrêta les démarches ultérieures.

Cette latitude de chasser l'Ortolan dans le Gard est fort ancienne. Il y a 25 ans, l'affiche annonçant l'ouverture de la chasse, placardée vers le 10 août de chaque année, permettait la capture de l'Ortolan à l'aide de filets dès le 5 juillet. Depuis quelques années, c'est en juin et juillet, en 1914, on y avait même ajouté la journée du dimanche 31 mai.

Nous sommes en présence d'une tolérance, privilège de nos départements méridionaux, à laquelle les Ministres mêmes n'osent porter atteinte. Et pourtant, il est avéré que cette mesure n'est profitable qu'à quelques braconniers.

Malgré toutes mes recherches et demandes, je n'ai pu obtenir que peu de renseignements sur la pratique de cette chasse, qui est inconnue dans ma région immédiate.

Je sais seulement, d'un braconnier invétéré, journalier agricole à ses heures, combien l'espèce d'Ortolan est variée ; elle passe du *Traquet* au *Moineau*, à l'*Alouette cochevis*, au *Proyer*, au *Chardonneret*, etc., etc. Bref, tous les oiseaux de petite taille composant la faune du Gard se muent en Ortolan dès qu'ils sont pris. C'est, du reste, ce dont j'ai pu me rendre compte, en examinant attentivement les brochettes d'oiseaux plumés vendues sur divers marchés. Examen qui, le dirai-je, n'a pas été toujours du goût de certaines dames des halles. Plus tard, à l'heure où l'Ortolan n'est plus là, on ne prend plus cette précaution de plumer le gibier. En décembre 1912, dans une douzaine de *petits pieds*, choisie dans le tas, j'ai trouvé trois *Fauvettes mélanocéphales*, deux *Rouges-gorges* ; les autres étaient des *Verdiers*, *Pinsons*, *Chardonnerets*. Des *Mésanges charbonnières* ornaient d'autres liasses en compagnie de *Rouges-queues*.

Par quels procédés et par qui sont capturées ces bestioles ? Je l'ignore. Mais je les ai vues étalées en pleine rue, à la devanture d'un marchand de gibier.

Je suis loin d'être un des partisans de la protection à outrance rêvée par certains ornithophiles. J'approuve et je partage les idées de protection rationnelle, préconisées par les éminents collaborateurs de la *Revue Française d'Ornithologie*. Mais lorsque la loi et les conventions internationales sont ainsi violées au grand jour, il est juste de protester. Et lorsque en plein pays de vignobles, l'Ortolan, l'Oiseau de la vigne par excellence, est, à l'époque exacte de sa reproduction, mis à l'index par un arrêté préfectoral, ornithologiste et viticulteur, je proteste.

Permettez-moi en outre, Monsieur le Directeur, de vous adresser ici toutes mes félicitations pour votre campagne pour la protection des Oiseaux et de vous dire toute ma reconnaissance pour le plaisir que j'éprouve à lire votre bonne *Revue*, toute à l'honneur de nos amis les Oiseaux.

Saint-Geniès-de-Malgoirès, janvier 1916.

Albert HUGUES.

Le Régime alimentaire de l'Ortolan. — Comme complément à la note de M. Hugues, je donne ici le régime alimentaire de l'Ortolan. Il se nourrit à peu près comme les autres Bruants, mais son régime paraît moins varié. En été, sa nourriture consiste surtout en petits insectes : sauterelles, coléoptères, etc., et en petites chenilles, mais il y ajoute aussi des graines qui, plus tard, constitueront sa seule nourriture. Il préfère les graines farineuses, surtout celles d'avoine et de millet, mais mange aussi celles de diverses herbes et plantes sauvages : l'alpiste, le sarrasin, la faine et le chènevis, mais ce dernier moins volontiers.

Il cherche toujours sa nourriture, non sur les plantes, mais sur le sol, dans l'herbe des prairies, les chaumes, les potagers et sur les champs, près des haies et des taillis : ce sont donc toujours des graines tombées qui seraient perdues. Les jeunes sont élevés uniquement avec des insectes.

En captivité, les Ortolans se mettent de suite à manger dès qu'ils sont enfermés. Le millet, l'avoine ou les gruaux d'avoine sont les substances dont ils consomment des quantités, étant donné leur appétit énorme. A cause de leur paresse, elles les engraisent avec rapidité et extraordinairement. Si on ne tient pas à les engraisser, on ajoute à ce régime, et en alternant, des graines d'alpiste, de pavot et du chènevis brisé.

Lorsqu'on tient à les garder longtemps, il faut leur fournir une nourriture plus molle, comme celle convenant aux Fauvettes, et y ajouter des cocons de fourmis et des vers de farine, ainsi que les gruaux d'orge trempés dans du lait, dont ils s'accommodent fort bien.

C'est cette faculté qu'il a de s'engraisser si facilement qui fait rechercher l'Ortolan en automne par tous les chasseurs et les oiseleurs du Midi, car ils en apprécient beaucoup la chair délicate.

A. M.

Voracité d'un Goéland en captivité. — J'ai eu l'an dernier un Goéland marin dont j'ai dû me défaire à cause de sa férocité. J'avais des poulets de six semaines qu'il dévorait après les avoir attirés auprès de lui par un gloussement très bizarre et tout particulier, auquel les poulets ne résistaient pas.

Les rats sont aussi pour eux une nourriture commune et qu'ils prennent fort habilement.

Saint-Omer, janvier 1916.

Ch. VAN KEMPEN.

Flamants en captivité. — M. Pallary a envoyé à la *Revue* les photographies de deux Flamants qu'il a vus en captivité dans la kasba d'un kaïd (dar kaïd Zemzemi), et photographiés le 23 avril 1914.

A. M.

Sur la Fulicule nyroca. — Nous avons aperçu, à Rambouillet, la Fuligule nyroca sur l'étang de Guéville qui appartient à la famille Carnot. Deux ont été tuées. La présence, très au Nord, de cette espèce rare, est intéressante et je me fais un plaisir de signaler ce fait aux lecteurs de la *R. F. O.*

Paris, janvier 1916.

Claude CARNOT.

Effets de la neige sur les Oiseaux. — Les petits oiseaux ont beaucoup à souffrir de cette chute de neige. Hier, 27 février, ils mouraient tous de faim au Bois de Boulogne et avec mes élèves, nous les prenions à la main, comme nous voulions : Pinsons, Verdiers, Rouges-gorges, et même une Linotte.

Paris, février 1916.

G. Etoc.

BIBLIOGRAPHIE

EMILIO TARRÉ. — Les Oiseaux et l'agriculture (27 fig.). Barcelone, 1913.

CAP. FLOWER. — Les Jardins zoologiques du monde. (L'auteur en signale 166, dont 5 en France), 1914.

HOLLISTER. — La Systématique du genre *Onychomys* (1 pl. des crânes de ces rongeurs). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 47, p. 427-489, 1914.

HELLER, E. — Nouvelles sous-espèces de Mammifères de l'Afrique équatoriale. — *Smith miscell. Coll.* Vol. 63, n° 7, 1914.

WILMORE, A. — Une particularité dans la croissance des retrices du Calao géant (*Rhinoplax vigil*). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 47, pp. 497-500, 1914.

GRINNELL, J. — Distr. de la Loutre de Californie, avec description d'une nouvelle sous-espèce (1 pl.). — *Univ. of Calif. Public*, Vol. 12, n° 8, 1914.

CHAPMAN, FR.-M. — Diagnoses d'Oiseaux de Colombie probablement nouveaux. III (1 carte). — *Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, Vol. 33, art. 40, pp. 603-617, 1914.

GURNEY, J.-H. — Rapport ornithologique pour le Norfolk (1914). (Données intéressantes sur les migrations.) — *The Zoologist*, avril 1915.

MILLER, W. DEWITT. — Notes sur la Ptilosis, surtout sur les ailes. — *Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, Vol. 34, art. 6, 1915.

MILLER, W. DEWITT. — Trois nouveaux genres d'Oiseaux — (*Bull. Am. Mus Nat. Hist.*, Vol. 34, art. 17, 1915, *Stringonax* (type *Bubo blaxistoni*); *Uropsalis* (type *Hydropsalis tyra*); *Chryserpes* (type *Picus striatus*).

SWARTH, H.-S. — Guide de l'exposition des animaux fossiles du Rancho La Brea, Los Angeles, 1915. (Ce rancho est situé dans la vallée Cuhenga, à l'ouest de la ville de Los Angeles. Les principaux oiseaux sont voisins des Condors, des *Cathartes*, des *Pavo*, etc.).

HAY, O.-P. — Contribution à la connaissance des Mammifères du Pleistocène de l'Amérique du Nord (8 pl.). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 48, pp. 515-575, 1915.

GIDLEY, J.-W. — Un Marsupial éteint du Fort Union. (*Myrmecoboides montanensis*). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 48, pp. 395-402 (1 pl.), 1915.

OVERHOLSER, C. HARRY. — Revision des sous-espèces du Martin-pêcheur (*Enthomothera coromanda* (L.)). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 48, pp. 639-657, 1915.

OVERHOLSER, C. HARRY. — Synopsis des races de l'Engoulevent à longue queue (*Caprimulgus macrurus*). — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 48, pp. 587-599, 1915.

OVERHOLSER, C. HARRY. — Notes critiques sur les sous-espèces de *Strix occidentalis*. — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 49, pp. 251-259, 1915. (L'auteur n'admet que deux formes : *occidentalis* et *lucida*, au lieu de quatre. *Laurina* se rapporte à la première et *huachucae* à la seconde).

MEARNS, E.-A. — Description d'Oiseaux africains nouveaux des genres *Francolinus*, *Chalcopepla*, *Cinnyris*, *Chalcomitra*, *Anthreptes*, *Estrilda*, *Halcyon*, *Melitotophagus* et *Colius*. — *Proc. U. St. Nat. Mus.*, Vol. 48, pp. 381-394, 1915.

BAKER, DR. FR. — Le Parc national zoologique de Washington et ses habitants. *Smith. Report pour 1914*, pp. 445-478 (41 pl.). — Ce parc, qui a une superficie de 167 acres, a été fondé en 1890, et aménagé avec luxe. Il renferme les animaux les plus variés, installés dans de larges parquets. La grande volière a 52 mètres de long sur 17 mètres de large et de haut.

GHIDINI, A. — Sur les apparitions du Jaseur de Bohême et des autres Oiseaux septentrionaux dans l'hiver 1913-1914, dans la région des trois lacs. — *Bull. Soc. ticinese Scienze naturali*. Années 9 et 10, fasc. unique.

LÖNNBERG, E. — Oiseaux collectés par l'expédition du prince Wilhem dans l'Afrique orientale anglaise en 1914 (en anglais, 126 espèces). — *Arkiv for zoologi*, Vol. 9, n° 14, Stockholm, 1915.

BURG, G. von. — Augmentation et diminution des Oiseaux en Suisse. — *Diana*, 1914 (14 pages). — L'auteur étudie toutes les espèces séparément, et conclut que la plupart ont diminué.

CHAPIN, J.-P. — Description de trois nouvelles espèces d'Oiseaux du Congo belge. — *Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, Vol. 34, art. 16, 1915. (*Chaetura melanopygia*, *Apaloderma minus*, *Cerioleptes xenurus*).

BUCKLAND, J. — La valeur des Oiseaux pour l'homme. *Smith. Report pour 1913*. pp. 439-458, 1914.

SHERMAN, A.-R. — Expérience sur le nourrissage des Oiseaux-mouches pendant sept étés. — *Smith. Report pour 1913*, pp. 439-468, 1914.

CLEAVES H.-H. — Ce que l'Association pour le « baguage » des Oiseaux a accompli en 1912. — *Smith. Report pour 1913*, pp. 469-479 ; 2 p., 1914. (800 bagues ont été placées à 73 espèces. 20 reprises signalées des années précédentes.)

STRONG, R.-M. — Sur les habitudes et sur le comportement du Goéland argenté (*L. argentatus* Brünn). — *Smith. Report pour 1914*, pp. 479-509, 10 pl. ; 1915. — Ces recherches ont été faites sur des colonies établies sur certaines îles de Green Bay, dans le lac Michigan. Ce travail très intéressant nous renseigne sur l'alimentation et les habitudes aux divers âges de ces animaux, ainsi que sur l'audition, la vision et les réactions aux excitants chimiques et autres. L'auteur compare leur comportement diurne et nocturne, ainsi que la variabilité de la « modifiabilité » de ce comportement dans diverses conditions.

MILLER, G.-S. — La mâchoire de l'homme de Piltdown (Sussex). — *Smith. Miscell. Coll.*, Vol. 65, n° 12, 5 pl. ; 1915.

CLARKE, Eagle. — Le Troglodyte de Saint-Kilda (*T. hirtensis* Seebohm) : plumage et mœurs. — *The Scottish Naturalist*, oct. 1915, pp. 291-296.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 2 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Échantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

3° Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chairs ou en peaux. Très au courant de la partie.

S'adresser à la Rédaction

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Œdicnème, Gravelots, Vanneau, Huîtrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international
.....

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

**Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS**

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 85

J. Delacour. — Le parc ornithologique de Villers-Bretonneux (avec figures) (*suite*).

D^r Millet-Horsin. — Projet d'établissement d'une Station zoologique coloniale à Dakar.

Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).

A. Menegaux. — Diagnose de *Milvus govinda*.

Notes et Faits divers.

Baguage des Oiseaux dans la région de Sfax (P. Bédé).

A propos du nombre anormal d'œufs trouvés dans une même couvée. (A. Vaucher).

Observations sur les Perdreaux gris (M. de la Fuye).

Les méfaits des Corneilles de clocher (André Labitte).

Triste fin d'un lot de Macareux moines (E. Seguin-Jard).

L'audace des Eperviers (André Labitte).

Nécrologie.

Réclame (avec photographie):

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	2 75
—				50 —.....	3 25
—				100 —.....	4 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

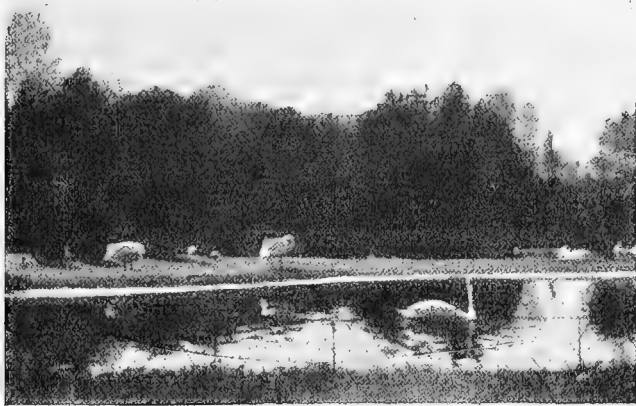
Directeur : A. MENEGAUX.

LE PARC ORNITHOLOGIQUE DE VILLERS-BRETONNEUX
PRÈS D'AMIENS

par J. DELACOUR (*suite*).

GALLINACÉS

- Pavo muticus*, Paon spicifère, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀.
 — *crystatus*, Paon bleu ou ordinaire, 4 ans, 1 ♂, 2 ♀; 10 œufs, 3 jeunes.
 — *nigripennis*, Paon à ailes noires, 4 ans, 3 ♂, 2 ♀; 10 œufs, 2 jeunes.
 — *albus*, Paon blanc, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀; 8 œufs.



Un coin de la pièce d'eau.

- Polyplectron chinquis*, Eperonnier chinquis, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀; 4 œufs,
1 jeune.
Polyplectron germaini, Eperonnier de Germain, 3 ans, 3 ♂.
Lophophorus impeyanus, Lophophore resplendissant, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀;
8 œufs, 3 jeunes.
Tragopan satyra, Tragopan satyre ou Napaul, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs,
2 jeunes.
 — *temmincki*, Tragopan rouge ou de Temminck, 3 ans, 1 ♂, 2 ♀;
6 œufs.
 — *caboti*, Tragopan de Cabot, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀; 4 œufs.

- Crossoptilon mandchuricum*, Faisan oreillard, C. brun ou Ho-ki, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 12 œufs, 2 jeunes.
Gennæus nycthemerus, Faisan argenté, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 10 œufs, 3 jeunes.
 — *lineatus*, Faisan de Raynaud, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 2 jeunes.
 — *horsfieldi*, Faisan d'Horsfield, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 10 œufs.
 — *muthura*, Faisan melanote, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 7 œufs.
 — **albo cristatus, Faisan à huppe blanche**, 1 an, 3 ♂, 1 ♀; 10 œufs, 7 jeunes.
 — *swinhœi*, Faisan de Swinhœe, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs.



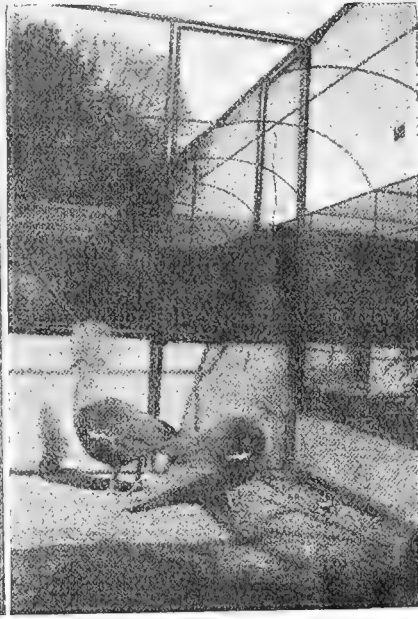
Paon blanc et Bernaches.

- Lophura nobilis, Faisan noble**, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
 — *diardi*, Faisan prélat, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 2 œufs, 1 jeune.
 — *rufa*, Faisan de Vieillot, 3 ans, 1 ♀.
Calophasis elliotti, Faisan d'Elliot, 4 ans, 1 ♂, 5 ♀.
 — **mikado, Faisan mikado**, 1 an, 1 ♂.
 — *elliotti* × *mikado*, 1 an, 1 ♂; 30 œufs, 12 jeunes.
Phasianus colchicus, Faisan ordinaire, 3 ans, 1 ♂.
 — *torquatus*, Faisan à collier, 3 ans, 1 ♂.
 — *principalis*, Faisan du Prince de Galles, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 3 jeunes.
 — *mongolicus*, Faisan de Mongolie, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs, 3 jeunes.
 — *formosanus*, Faisan de Formose, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 2 jeunes.
 — *versicolor*, Faisan versicolore, 3 ans, 2 ♂, 2 ♀; 10 œufs, 3 jeunes.
 — *albus*, Faisan blanc, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.

- Phasianus scemeringi*, Faisan de Scemering, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 3 jeunes.
 — *wallichi*, Faisan de Wallich, 1 an, 1 ♂.
 — *reevesi*, Faisan vénéré ou de Reeves, 3 ans, 1 ♂, 3 ♀; 15 œufs, 9 jeunes.
Thaumalea picta, Faisan doré, 4 ans, 1 ♂, 2 ♀; 13 œufs, 6 jeunes.
 — *amherstiae*, Faisan de lady Amherst, 4 ans, 3 ♂, 2 ♀; 12 œufs, 2 jeunes.
 — *picta* × *Ph. colchicus*, 3 ans, 1 ♂.
Numida meleagris, Pintade ordinaire, 5 ans, 1 ♀.
 — *vulturina*, Pintade vulturine, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs.



Autruche du Cap.



Gouras couronnés.

- Meleagris gallopavo*, Dindon sauvage, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 2 jeunes.
Crax alberti, Hocco du Prince Albert, 2 ans, 1 ♂, 2 ♀; 3 œufs.
 — *carunculata*, Hocco caronculé, 1 an, 1 ♂.
Penelope cristata, Pénélope huppée, 2 ans, 1 ♂.
 — *pileata*, Pénélope coiffée, 1 an, 1 ♂.
 — *marail*, Pénélope marail, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Ortalis araucuan, Pénélope ortalide, 2 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Lagopus albus, Lagopède blanc, 1 an, 1 ♂.
Ortyx cubanensis, Colin de Cuba, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Lophortyx californica, Colin de Californie, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀; 15 œufs, 8 jeunes.
 — *sonnini*, Colin sonnini, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Callipepla squamata, Colin écaillé, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 23 œufs, 23 jeunes.
Cyrtonyx montezumæ, Colin Masséna, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Coturnix coromandelica, Caille nattée ou de l'Inde, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Pterocles arenarius, Ganga unibande, 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.

COLOMBIDÉS

- Goura coronata*, Goura couronné, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *victoriæ*, Goura de Victoria, 1 ♂, 1 ♀.
Calœnas nicobarica, Pigeon de Nicobar, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Phlogœnas luzonica, Colombe poignardée, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀; 8 œufs, 2 jeunes.
Geophaps smithi, Colombe de Smith, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Lophophaps leucogastra, Colombe plumifère, 1 an, 1 ♂, 2 ♀.
Phaps chalcoptera, Colombe lumachelle, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Chalcophaps indica, Colombe turvert, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Leptoptila plumbeiceps, Colombe à tête grise, 2 an, 4 ♂, 5 ♀.
Columba phaeonota, Pigeon de Guinée, Colombe roussard, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀; 2 œufs.
Columba leuconota, Pigeon à dos blanc de l'Inde, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Chlorœnas maculosa, Pigeon tacheté, 1 an, 1 ♀.
 — **speciosa**, **Pigeon de Cayenne** ou *P. ramiret*, 1 an, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs et 3 jeunes métis entre ces 2 espèces.
Ocyphaps lophotes, Colombe lophote, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
Streptopelia tigrina, Colombe tigrée, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *senegalensis*, Colombe du Sénégal, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *humilis*, Colombe modeste, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *risoria*, Colombe rieuse, 3 ans, 3 ♂, 4 ♀; en liberté, nombreux jeunes.
Chalcopelia afra, Colombe diamantée ou émeraudine, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Geopelia humeralis, Colombe humérale, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 2 œufs, 1 jeune.
 — *striata*, Colombe zébrée ou rayée, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *placida*, Colombe tranquille, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *maugei*, Colombe de Maugé, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 2 jeunes.
 — *squamosa*, Colombe écaillée, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *cuneata*, Colombe diamant, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
œna capensis, Colombe à cravate noire ou Tourtelette, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Chamœpelia talpacoti, Colombe talpacoti, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *rufipennis*, Colombe à ailes rousses, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 1 jeune.
Scardafella inca, Colombe inca, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Osmoturon griseicauda, Pigeon vert de Java, 1 an, 2 ♂, 2 ♀.
Alictœnas pulcherrima, Funingo des Seychelles, 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Peristera cinerea, Colombe cendrée, 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.

NOTES ORNITHOLOGIQUES D'A. O. F.

Projet d'établissement d'une Station zoologique coloniale à Dakar.

par le D^r MILLET-HORSIN.

Quand un naturaliste débarque en A. O. F., la première chose qui le frappe est la pénurie de documents, de moyens d'études, de direction. Il y a eu de louables efforts de faits, il y a quelques rares excellents livres, comme celui du D^r Maclaud, quelques renseignements peuvent être recueillis auprès de certains naturalistes éclairés, tels que MM. les docteurs Bouet et Maclaud, mais les matériaux d'études et les moyens manquent. Combien d'observa-

tions recueillies dans la brousse par des officiers, des administrateurs, des missionnaires, des colons, se perdent, alors que leur réunion formerait un si joli bouquet de plus à la parure de notre empire colonial africain. Il manque un organe de coordination, un centre d'études ; je me permettrai d'exposer mes idées sur la création, en A. O. F., d'un laboratoire dépendant du Muséum et devant jouer ce rôle.

Il faudrait pouvoir recueillir les observations, les sujets, les matériaux, profiter des animaux tués à la chasse et jetés, des animaux apprivoisés que bien des fonctionnaires coloniaux abandonnent en rentrant en France, vu le tarif prohibitif dont les Compagnies de navigation frappent ce genre de fret ; On pourrait prendre ces animaux en pension. Le siège du laboratoire à Dakar permettrait de recueillir des animaux non seulement du Sénégal et des autres colonies du groupe de l'Afrique occidentale, mais aussi de l'Afrique équatoriale et même de l'Amérique du Sud, par les bateaux qui font escale à Dakar. Sur ces bateaux, beaucoup de marins, surtout les cuisiniers, les bouchers et les charpentiers, rapportent de nombreux spécimens de la faune sud-américaine : on pourrait les leur acquérir, ou les leur échanger contre des oiseaux africains. On pourrait aussi se mettre en rapport avec les jardins zoologiques qui sont si florissants en Sud-Amérique.

On arriverait ainsi à former à Dakar, assez rapidement (en quelques mois), un jardin zoologique, une série de collections locales, montées ou en peaux, un musée scientifique qui concourrait à l'éclat de notre capitale africaine. On pourrait fournir périodiquement et à bon compte le Muséum d'animaux vivants sélectionnés, acclimatés à la captivité, qui dureraient longtemps dans notre grand établissement national. Mais surtout, on pourrait poursuivre toute une série d'études, les unes de science pure, les autres susceptibles d'intéresser directement le commerce de la colonie.

Parmi les études scientifiques : étude de la biologie des animaux ; alimentation, recherches sur les auxiliaires ou les ennemis des cultures ; recherches sur les migrations par un baguage systématique de grandes quantités d'oiseaux migrateurs, études sur les mesures à prendre pour faire se reproduire ou pour protéger certains animaux menacés de disparition ; il en est parmi ceux-ci qui nous amènent tout naturellement aux études de zoologie commerciale : Aigrette, Marabout, etc.

Le commerce des plumes pourrait être puissamment aidé par les recherches de la Station : on arriverait sûrement à domestiquer l'Aigrette, le Marabout ou d'autres espèces ; il est en effet bien d'autres oiseaux dont certaines plumes peuvent servir à la parure : les Outardes ont des plumes qui sont déjà connues et appréciées ; et le Calao d'Abyssinie, d'une capture et d'un apprivoisement relativement faciles, porte au cou et aux cuisses des plumes noires, décomposées, assez ornementales et suffisamment abondantes pour en faire des parures commercialement utilisables. Combien d'autres questions peuvent ici se greffer ! Ne pourrait-on pas étudier l'acclimatation des Paradisiers dans les îles des Lagunes de Côte-d'Ivoire ? La latitude (5° N.) est homologue à celle du pays d'origine (5° S.) de ces oiseaux ; l'isolement de ces îles, en partie inhabitées (une d'elles a même été transformée en léproserie !), la facilité de leur surveillance dans un pays où les Européens susceptibles de détruire les oiseaux sont peu nombreux et tous connus, la rareté des carnassiers dans ces îles (où le seul Rapace commun, l'*Haliaeetus vocifer*, est uniquement piscivore et est si peu craint que je l'ai vu perché parmi des Aigrettes et des Calaos) permettrait un élevage intéressant et rémunérateur.

Parlerai-je des oiseaux de volière ? C'est au Sénégal tout un commerce, mais de quelle extension ce commerce ne bénéficierait-il pas, si des études scientifiques lui permettaient de s'étendre à des espèces nouvelles ? Je n'ai

jamais pu acheter de Calaos (vulgairement et improprement Toucans), et pourtant les Oulofs les élèvent pour les manger ; les marchands d'oiseaux m'ont tous dit : « ça ne s'élève pas ». Moi, j'en ai élevé, j'en ai gardé longtemps en cage. On pourrait élever aussi les Rolliers, les Touracos, etc. J'ai gardé en cage des Cratéopes en les nourrissant de bananes. Les Soui-mangas (appelés improprement Colibris), le Foliotocol peuvent vivre en cage, ce n'est qu'une série de procédés à étudier, à perfectionner, à vulgariser. Et combien d'oiseaux ont une place toute marquée dans les volières : sans parler des Poules sultanes (j'en ai observé deux qui, à Sens, chez Mlle Vermiglio, ont admirablement supporté l'hiver en plein air, *cassant la glace de leur bassin pour se baigner*), les Gangas, la Perdrix du Sénégal, les divers Pigeons et Tourterelles, la Pintade bleue de Côte-d'Ivoire, et tous les Canards africains sont parfaitement domesticables. Beaucoup de ces derniers pourraient allonger la liste des espèces domestiques comestibles.

La station pourrait donner tous les renseignements utiles aux colons, aux commerçants. Voilà donc le but à atteindre. Comment le réaliser ?

Très simplement. Il y eut à Dakar un naturaliste éclairé : Mme Ponty. Elle avait réuni une magnifique collection d'oiseaux et de mammifères vivants ; elle avait, dans les jardins du Gouvernement général, improvisé une délicieuse ménagerie, avec autant de goût que de compétence. Elle a donné l'exemple de ce qu'on peut faire. Peut-être même son installation existe-t-elle encore et pourrait-elle être utilisée.

Une fois l'installation, même sommaire, construite, la Station pourrait marcher avec un budget assez modeste, soit 800 francs par mois, ainsi établi :

1. Entretien du matériel, réparation des cages	20 fr.
2. Laboratoire, produits chimiques	20 fr.
3. Service de documentation photographique	20 fr.
4. Fourniture de recherches (cartouches, piègeage)	20 fr.
5. Préparateur européen	400 fr.
6. Personnel subalterne	400 fr.
7. Correspondance et bibliothèque	20 fr.
8. Achat d'animaux	80 fr.
9. Nourriture des animaux	50 fr.
10. Emballages, expéditions	50 fr.
11. Divers et imprévus	20 fr.
Total	800 fr.

Nous allons étudier point par point les 11 articles de ce budget.

1^o Entretien et réparation du matériel : construction de petites cages, le bois étant assez cher à Dakar et s'usant vite à cause des termites, cloisonnement possible de cages.

2^o Instruments, cuvettes, savon de toilette, savon arsenical, formol, *sérum antivenimeux*, yeux artificiels, fil de fer, etc.

3^o La documentation photographique semble indispensable ; j'appelle surtout l'attention sur l'intérêt, en sciences naturelles, de la stéréoscopie. Photographies scientifiques pour les cours du Muséum.

4^o Il y aura à se procurer des sujets en peau, à capturer des sujets vivants ; cela aussi bien en temps normal qu'au cours de *tournées indispensables* dans l'intérieur.

5^o Outre un administrateur ou un officier (médecin ou vétérinaire), directeur de la Station, désigné sur la proposition du Muséum, et dont la solde et les tournées seraient payées par le budget général de la colonie, il est né-

cessaire d'avoir un préparateur européen; détaché du Muséum, comme le préparateur du Laboratoire de bactériologie de l'A. O. F. est détaché de l'Institut Pasteur. Il serait logé par la colonie, à proximité de la Station ou dans la Station; il pourrait même remplir les fonctions de surveillant général.

6° Personnel subalterne : deux boys indigènes à 30 francs par mois, pour le nettoyage des cages et du laboratoire; deux Européens : des soldats détachés là comme dans un bureau, un par le bataillon de l'A. O. F., un par le 6^e d'artillerie coloniale; un d'eux pourrait remplir les fonctions de comptable et de garçon de laboratoire, l'autre s'occuper de la ménagerie. Pour ces deux services, des Européens offrent plus de sûreté que des noirs; de plus, détachés pour ce service, ils se trouveraient très satisfaits d'une gratification mensuelle de 20 francs chacun.

7° Il y aura une nombreuse correspondance, nécessaire pour demander des sujets et en recevoir de l'intérieur, pour collationner les renseignements; il faut une bibliothèque scientifique qu'on montera petit à petit; il sera indispensable de s'abonner à des revues.

8° Achats d'animaux : la somme de 80 francs semble maigre; elle permet de réaliser bien des choses. Si certains sujets, vendus à Dakar, sont chers, on peut les avoir à meilleur compte dans la brousse, au cours des tournées; il faut compter sur les dons, sur l'inépuisable bonne volonté que l'on rencontre et qui ne demande qu'à se manifester. Le boni du budget du mois précédent pourra, en plus, servir le mois suivant pour l'achat de quelque grosse pièce. Puis, on peut faire des échanges. Il faut aussi compter les captures faites par le personnel au cours des tournées ou même de promenades — c'est le meilleur moyen de faire des observations intéressantes.

9° Nourriture des animaux. Le chiffre est large pour les débuts, mais il faut compter sur des animaux mangeurs de poissons. On aura la viande à assez bon compte en achetant des débris aux bouchers, à l'abattoir, en donnant aux Rapaces les corps d'animaux dépouillés ou disséqués. J'ai pu nourrir 3 Buses, 1 Aigle, 1 Néophron, une Mangouste avec 0 fr. 10 de débris de viande par jour; c'est vrai que le boucher me servait bien.

10° Le bois et les caisses d'emballage sont chers. Les prix de transport des animaux sont élevés : il faudra compter avec les réquisitions de transport que la Colonie voudra peut-être accorder, avec la complaisance de passagers acceptant la surveillance des animaux à bord, et tenir compte du prix de leur nourriture. Le meilleur moyen est de confier les oiseaux ou animaux aux bons soins du boucher du bord, qui a des animaux à lui à soigner en même temps; il sera bon de lui donner un bon pourboire.

11° Dans l'imprévu, il faut compter les pourboires donnés à des indigènes ou à des soldats qui nous envoient un animal ou parfois au personnel subalterne, à titre de gratification exceptionnelle.

Tel est le budget dépenses. Il n'est pas inutile de prévoir des recettes : il n'y a pas de naturaliste à Dakar, et le laboratoire peut faire de la clientèle taxidermiste. Quand la ménagerie sera suffisamment développée, on pourrait, à certains jours, percevoir des entrées payantes à très bas prix. Puis la direction pourrait être autorisée à recevoir des dons en espèce, à faire des échanges d'animaux et des cessions avec autorisation spéciale.

Il va sans dire que la Station ne se limiterait pas aux Oiseaux : elle récolterait également des mammifères, des reptiles, des poissons.

Telle quelle, la Station donnera certes des résultats rapides, et concourra ainsi à mettre en valeur, à faire connaître, en France, une partie de l'immense champ d'études qu'est notre empire colonial.

Qui sait si, dans la suite, de telles Stations ne pourraient pas être créées dans toutes les capitales de nos colonies ?

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par E. COURSIMAULT (suite).

TROGLODYTIDÉS

Troglodytes trog. troglodytes (L.) 1758. *Troglodyte d'Europe* ; T. mignon. Sédentaire. Très commun.

Ce minuscule oiseau, au plumage d'un brun roux, serait le plus petit de nos chanteurs s'il n'y avait le Roitelet. C'est, avec le Rouge-gorge, l'un de nos hôtes les plus familiers. Par les grands froids il se rapproche de nous, s'abrite sous le chaume des greniers et des hangars, dans les touffes de lierre, glisse comme une souris dans les tas de fagots. Au moindre rayon de soleil, il se montre au bord du toit, sur quelque branche, au bout d'une gaule, où, agile et mignon, sa petite queue relevée, il égrène sa sonore et rapide chanson. Au printemps et en été il parcourt le feuillage épais des haies et des bosquets, sautille de branche en branche, fouille activement au fond des broussailles, comme l'Accenteur mouchet. Oiseau de l'ombre et de la fraîcheur, il fréquente aussi le voisinage des mares où il aime à venir se baigner.

Son chant exprime une grande énergie, et en l'entendant, on ne croirait pas avoir affaire à si petit oiseau. Le début en est fort agréable : quelques notes légères, vives, variées, harmonieuses ; puis viennent des périodes de sons retentissants, monotones, coupées parfois de silences ou de roulades sourdes. Exemple :



Au lieu de s'abaisser, les sons doubles peuvent s'élever : *suisuisui...* Les phrases du Troglodyte ne sont pas uniformes quant au nombre des notes et à leur ordre de succession, mais le même oiseau, quand on l'entend plusieurs fois de suite, dit un chant toujours semblable.

Chez certains individus, une des notes doubles est régulièrement plus sonore, plus longue, plus harmonieuse que les autres : *suisuisuisuisui*.

En dehors de son chant, le Troglodyte émet des bruits secs : *rec rec* rudes, *tic tic* aigus comme ceux du Rouge-gorge, qui, lorsqu'ils se succèdent rapidement, imitent la voix de ces crécelles de bois que les enfants font craquer en tournant.

Au mois d'août, les petits accompagnent leurs parents ; ils font entendre de brefs *rec rec*, des *si, si* aigus, éléments du chant futur. En octobre, ce sont des périodes courtes, encore incertaines, que l'on distingue facilement du chant de l'adulte.

PHYLLOPNEUSTIDÉS

Phylloscopus collybita collybita (Vieill.) 1817. *Pouillot véloce*. Migrateur. Très commun.

Celui qui prête quelque attention aux bruits de la campagne et de la forêt n'a pas été sans remarquer, au début de mars, dans tous les lieux plantés d'arbres, ces notes aiguës, martelées régulièrement : *tilp tilp tilp tulp tilp tilp tulp tilp...*

L'acteur, qui sans cesse les répète, est un tout petit oiseau, sombre de dos, clair de ventre ; élégant, élancé dans sa petitesse. En l'observant avec atten-

tion, nous lui trouvons la poitrine et les flancs d'un jaune-verdâtre, le sourcil clair, une tache noire de chaque côté de l'œil qui en paraît allongé.

Après avoir récité huit, dix, douze *tilp tilp tulp...* il s'arrête. Si l'on est assez loin de lui, on le croit silencieux ; mais de près et en prêtant l'oreille, on perçoit trois, quatre, cinq *trérec trérec trérec* très légers. Une série de sons accentués recommence, et ainsi de suite... Puis l'oiseau sautille dans les branches, se tourne prestement, laissant voir une jolie queue légèrement fourchue. A chacun de ses courts arrêts, il fouille l'écorce de son mignon bec fin. Il s'envole, s'en va dans la haie, dans les saules, pirouette au-dessus de la mare où il

paraît se plaire, lançant quelques *ûû*  doux, clairs, suaves — ce

sont ses cris d'appel — puis il reprend son débit monotone.

A la fin de juillet, il chante encore, mais les notes accentuées (*tilp tilp*) se font rares, et les sons légers (*trérec*) sont en majorité.

En août on n'entend plus que quelques cris d'appel.

En septembre, c'est le grand passage : les chants reprennent nombreux pour ne cesser qu'au 15 octobre.

Phylloscopus trochilus trochilus (L.) 1758. *Pouillot fitis.* Migrateur. Assez commun.

Le Fitis se montre tout au début d'avril. Dès son arrivée on peut le voir dans les haies et dans les jardins, mais bientôt il s'en va dans les bois, près des lisières et des clairières bien abritées. Il ressemble beaucoup au Véloce ; il est seulement plus grand et moins remuant, la tête est proportionnellement plus forte, la queue plus large, le bec est rose et plus long, la gorge plus ample, la poitrine plus jaune, le ventre plus clair.

Il a aussi un cri d'appel fort doux, mais les deux sons qui le composent sont bien mieux séparés que chez le Véloce, et la première syllabe est plus longue que la deuxième : *ûûit*.

Son chant est très agréable. C'est une période d'une quinzaine de sons clairs, veloutés, d'une grande pureté ; les premières notes sont les plus vives et les plus fortes, les autres gagnent en douceur et en grâce ce qu'elles perdent en énergie. Exemple :



Le 21 mai 1913 j'ai entendu un Fitis qui, après avoir chanté plusieurs périodes normales, en commençait ou en terminait d'autres par des sons détachés, semblables aux *tilp tilp* du Véloce, dits seulement avec moins d'aisance et de régularité. (Observations analogues du Dr Gengler et de Voigt.)

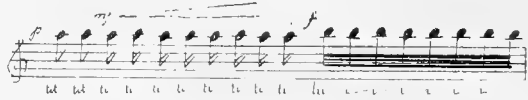
Le Fitis cesse ses chants vers le 15 juin. Exceptionnellement je l'ai entendu chanter au milieu de l'été (31 juillet).

Phylloscopus sibilatrix sibilatrix (Bechst.) 1793. *Pouillot siffleur.* Migrateur et rare.

Recherche les bois chauds et bien abrités. C'est un grand Fitis à la gorge et à la poitrine d'un jaune vif. Il a, comme le Fitis, le dos d'un brun-olivâtre,

le bec rose, le sourcil clair, l'œil allongé d'une tache noire en avant et en arrière.

Guidé par ses notes élevées, un peu brèves, je réussis à le découvrir, le 1^{er} mai 1912, dans une clairière. Mon approche ne parut pas l'inquiéter, et juché à mi-hauteur d'un pin, il recommença plusieurs fois sa chanson. On y peut distinguer deux parties : d'abord ce sont des notes de même intonation et de même timbre, de plus en plus rapides et de plus en plus fortes. La seconde moitié est une roulade aigüe et régulière : *tit tit tiiiitiiiitiiiiiii*.



Pendant la roulade, le bec s'ouvre largement et le corps est secoué au passage de chaque note. Sa période finie, il s'envole, et très lentement, sans déployer complètement les ailes, d'un vol mou et silencieux, regagne l'arbre voisin où il chante de nouveau.

De temps en temps il fait entendre une strophe toute différente des autres et plus harmonieuse ; c'est une suite de huit ou dix sons allongés, autant soupirés que sifflés : *toû toû toû toû toû toû toû' toû* ou *ût ût ût...* d'une belle sonorité et d'une extrême douceur.

Phylloscopus bonelli bonelli (Vieill.) 1819. *Pouillot bonelli*. Migrateur. Commun dans les bois.

Le Bonelli est de la taille du Véloce ; il a le dessous du corps plus gris, et le trait qui passe sur l'œil beaucoup moins net. C'est le Pouillot des pins ; il saute et voltige sans cesse, tournoie autour des branches, puis, comme en se jouant, retombe avec grâce pour remonter aussitôt. Son chant est une période rapide, monotone, qu'il attaque et qu'il termine avec brusquerie : *dudududu-dudud*. Avec des sons moins aigus, c'est un peu la roulade finale du Pouillot siffleur.

Le cri d'appel : *ûi* ou *tûi* est mélodieux et à deux syllabes comme celui du Fitis.

Regulus ignicapillus ignicapillus (Tem.) 1820. *Roitelet triple bandeau*. Sédentaire, assez commun.

Niché sur les arbres verts, dans la ville de Vendôme et aux environs (bois de Saint-Ouen). C'est notre Oiseau-mouche. Plus petit que les Pouillots, il a leurs formes élégantes, leur grâce et leur vivacité. Comme eux il est toujours en mouvement dans les branches qu'il explore de son bec ténu. Par les mauvais temps il se réfugie dans les haies d'ifs, de thuyas, de lauriers, dans les branches des pins, dans les lierres touffus qui grimpent aux troncs des chênes. De près on entend ses petits cris aigus : *sitt sitt* légers ou *sî sî* allongés. Quand le soleil se montre, il sort de sa retraite, s'en va dans les arbres voisins, souple et remuant. S'arrête-t-il un instant ? On a plaisir à regarder son ventre rose, ses ailes largement rayées de noir et de jaune clair. Baisse-t-il sa tête pour lisser ses plumes ? L'admiration grandit à la vue du front, couleur de feu, cerclé de lignes noires. Mais bientôt le charme est rompu, ce bijou vivant s'est retourné et déjà il sautille plus loin.

Le grand passage de ces Roitelets a lieu dans la première moitié de novembre. Quand le temps est doux, on voit quelques accouplements à la fin du mois (28 novembre 1912), et tout l'hiver, accompagnés d'un chant encore un peu court.

En février, mars, avril, les périodes sont plus longues. Elles se composent le plus souvent de sons vifs, légers, semblables d'intonation, avec une note finale accentuée. Exemple :



Parfois les notes du milieu s'allongent, s'adouçissent. Exemple : *tutititititititititititutu tutitititup.*

Chacune des notes du milieu peut être précédée d'un son court très léger. Exemple : *tutitititituvit tucvit tucvit tucvit turutitititu.* (Dans les *tucvit tucvit*, le *tu* est à peine prononcé.)

A partir de juin, le chant redevient plus court.

(A suivre.)

DIAGNOSE DE *MILVUS GOVINDA* Sykes
ET SES RAPPORTS AVEC LES ESPÈCES VOISINES

par A. MENEGAUX

Les limites occidentales de l'aire d'habitat de *Milvus govinda* ne sont pas encore bien fixées. Le catalogue de la collection Marmottan en signale même un jeune tué près de Constantinople, le 23 août 1887, par M. Alléon. Divers auteurs, estimant que cette espèce peut se trouver dans le sud de l'Europe et même dans le sud de la France, m'ont demandé, afin qu'ils puissent élucider cette question, d'en publier la diagnose dans la *Revue*, et d'indiquer ses rapports avec les formes voisines.

Le genre *Milvus* comprend six espèces actuelles, dont les caractères différentiels sont donnés dans le tableau suivant :

1. Queue rousse ; couleur générale rousse : **M. milvus** (L.) (= *M. iclinus* Savig.).

Queue brune, avec des barres noires ; Couleur générale brune. 2.

2. *Bec jaune*, comme la cire et les pieds : **M. ægyptius** (Gm.).

Bec noir. 3.

3. *Une tache blanche* apparente à la base des primaires :

a) Taille plus grande (0 m. 65), avec le blanc de la face inférieure des rémiges primaires plus étendu ; brun rougeâtre ; la région anale et les sous-caudales roux clair **melanotis** Tem. et Schl.

b) Plus petit (0 m. 52) ; le blanc de la face inférieure des rémiges moins étendu ; couleur brune ; la région anale et les sous-caudales sont roussâtres **govinda** Sykes.

Pas de tache blanche apparente à la base des primaires :

a) Taille plus grande (0 m. 55) ; tête et gorge blanchâtres avec des stries noirâtres ; cire orange ; ailes au moins 0 m. 45 **korschun** Gm.

b) De plus petite taille (0 m. 50) ; tête et gorge brunâtres ; ailes moins de 0 m. 40. **affinis** Gould.

Milvus govinda Sykes, *Proc. Zool. Soc.*, 1832, p. 81. *Milv. capite, nucha, corporeque subtus rufescenti-brunneis, plumis in medio fusco lineatis ; dorso, alis, caudaque satis furcata saturate brunneis, illarum pteromatibus pallidioribus hac fusco absolute fasciato.*

Longitudo corporis 26 unc., caudae 11.

Localité : le Dukhun (Inde).

ADULTE. — Parties supérieures brunes ; calotte et nuque légèrement rous-sâtres, les plumes sont très distinctement marquées de noir le long de la tige ; scapulaires et petites couvertures des ailes bordées de chamois, les dernières avec une bande noire le long de la hampe ; couvertures médianes plutôt brun pâle ; grandes couvertures et rémiges brun chocolat foncé ; les tertiaires plus pâles, les primaires plus foncées et passant plus au brun-noirâtre ; toutes les rémiges sont à la base d'un blanc tacheté de brun, seules les primaires sont visiblement blanches. Les rectrices sont brunes, surtout sur la vexille externe des plumes les plus externes, toutes sont marquées de blanc chamois à la pointe et distinctement barrées transversalement de noirâtre, parfois moins nettement chez les individus âgés ; queue peu fourchue. Les rectrices internes ont en moins 5 à 6 centimètres. Les plumes des parties inférieures sont blanchâtres, surtout sur la vexille externe, et plus ou moins tachetées et barrées de brun. Les côtés de la face sont blanchâtres, les plumes ont des bandes brunes le long de la hampe ; tache brune en arrière de l'œil, car les plumes auriculaires sont tout à fait brunes sur leur bord supérieur ; il y a donc un trait foncé allant des lores à l'oreille par dessus l'œil.

Menton et gorge blanchâtres avec des stries longitudinales médianes sur les plumes ; le reste de la face inférieure est brun roux terne, passant à la couleur chamois dans la région anale et sur les sous-caudales. Toutes les plumes de la poitrine sont plus pâles et plus fauves de chaque côté de la hampe, qui est brun foncé, et lui donnent ainsi une apparence striée. Les sous-alaires sont d'un brun roussâtre, chacune avec une ligne foncée le long du milieu ; les grandes sont plutôt brun cendré. Cire et commissure buccale jaunes ; bec noir ou noirâtre corné ; pieds d'un jaune de cire ; iris brun rougeâtre.

JEUNE. — Brun comme le ♂, mais plus tacheté, toutes les plumes des parties supérieures sont largement marquées de blanchâtre à la pointe ; parties inférieures brun roux foncé, toutes les plumes étant largement marquées de crème à partir du milieu ; queue moins distinctement barrée en dessus que chez l'adulte, mais les barres sont plus nettes et plus nombreuses en dessous. Bec noir ; cire gris verdâtre ; pieds gris verdâtre très pâle ; iris brun.

Les dimensions indiquées par les auteurs sur *Sharpe, Cat. Birds Brit. Mus.* ; Blandford, *Birds of India* ; Jerdon, *Birds of India* sont les suivantes :

Longueur totale : 0 m. 52 (0 m. 60 Blandford) ; aile, 0 m. 46 à 0 m. 48 ; queue, 0 m. 30 à 0 m. 325 ; culmen, 0 m. 045 ; tarse, 0 m. 052 à 0 m. 054.

Blandford indique, pour l'aile : ♂, 0 m. 42 à 0 m. 46 ; ♀, 0 m. 425 à 0 m. 49.

Jerdon donne, pour la longueur totale, des dimensions qui paraissent un peu trop fortes.

Le Milan Govinda diffère du Milan à oreilles noires (*M. melanotis* Tem. et Schl.) de la Chine :

1^o Par une taille plus petite (0 m. 52 au lieu de 0 m. 65) ;

2^o Par moins de brun foncé aux oreilles ;

3^o Par la face moins blanchâtre ;

4^o Par moins de blanc à la base des rémiges primaires ;

5^o Par des couleurs plus rousses, surtout à la tête et au cou ; de plus, la raie centrale noirâtre des plumes est plus large.

Il diffère du Milan noir (*M. migrans* Bodd., *M. korschun* Gm.), par ce que, sur ce dernier, la bordure des plumes de la calotte et de la nuque est blanchâtre et non brun clair ou rousse et par ce que la couleur de son abdomen est plus nettement ferrugineuse. Comme règle, chez l'adulte, très peu ou pas de blanc à la partie basale des rémiges primaires. La queue et les ailes sont un peu plus petites (♀ 0 m. 275 et 0 m. 42) que chez *govinda*.

Comme la détermination est plus difficile pour les jeunes, je donne ici, en outre, la diagnose des jeunes du Milan noir, d'après Naumann (vol. V, p. 140).

Avant la première mue, les jeunes sont d'un brun général uniforme, avec cire et pieds plus clairs que chez l'adulte ; bec noir ; iris brun foncé.

Les petites plumes de la calotte et de la nuque sont d'un ferrugineux jaunâtre, avec la hampe brun foncé ; celles des joues et de la gorge sont d'une couleur de rouille tirant sur le jaune, uniforme ou avec des hampes brunes ; un trait foncé va de l'œil jusqu'en arrière de la région auriculaire ; les plumes du *dessus* du corps et les couvertures alaires sont brun noirâtre, avec la pointe d'un brun jaunâtre pâle ; les plumes du devant du corps et de la poitrine sont brunes avec le milieu plus clair et la hampe noirâtre ; les sous-caudales sont brun jaunâtre pâle ; les rémiges sont blanches à la base de la vexille interne, plus tard elles sont tachetées de brun et barrées ; les barres des rectrices sont très indistinctes ; les externes sont plus courtes que les rectrices internes de 1 centimètre 2.

M. affinis Gould est la forme d'Australie et de la Malaisie. Elle diffère de *govinda* par l'absence de taches blanches à la base des rémiges et par ses teintes un peu plus rousses sur les parties inférieures du corps. Sa taille est à peu près la même. D'après Blanford, cette forme existerait dans l'Inde où on trouverait tous les passages pour arriver à une forme du nord-ouest de l'Inde, qui a une très grande tache blanche à la base des rémiges et qu'Anderson avait appelée *M. palustris*.

La plupart des oiseaux de la Birmanie sont plus foncés en dessus et en dessous que ceux de l'Inde.

Le Milan *govinda* vit dans l'Inde, à Ceylan, en Birmanie, surtout au voisinage des habitations. Dans l'Himalaya, on le trouve jusqu'à 4.000 mètres, mais il est déjà rare à 3.000 mètres d'altitude.

NOTES ET FAITS DIVERS

Baguage des Oiseaux dans la région de Sfax (2^e semestre 1915). — Tous les Oiseaux capturés qui me sont amenés sont conservés, par moi, vingt-quatre heures au moins, en cage, pour m'assurer de leur état de santé. Tout oiseau me paraissant malade a été sacrifié et mis en peau, pour les autres, après les avoir bagués, je les ai lâchés à la pointe sud-est de Sfax, qui forme une avancée en mer de près de 600 mètres. Après chaque lâcher, je m'assure de la direction prise par les oiseaux et surtout pour éviter que les curieux qui, inévitablement, assistent à mes opérations, n'essaient de les rattraper.

Le 30 octobre 1915 : temps très beau, chaud ; 11 heures.

2 *Podiceps cristatus*. Bagues n^{os} 4-80 et 4-81. Ces deux oiseaux, en bon état, étaient en mue, les plumes des ailes repoussant.

Le 30 novembre 1915 : temps très beau, chaud ; 11 heures.

4 *Fulica atra*, bagues n^{os} 4-85, 4-86, 4-87 et 4-88.

Le 5 décembre 1915 : temps très beau, chaud ; 13 heures.

1 *Fulica atra*, bague n^o 4-83.

Le 7 décembre 1915 : temps clair, chaud ; 18 heures ; mer haute.

3 *Fulica atra*, bagues n^{os} 4-84, 4-82, 4-89.

Le 28 décembre 1915 : temps beau, froid ; 11 heures.

3 *Fulica atra*, bagues n^{os} 4-90, 4-91 et 4-92.

Le 30 décembre 1915 : temps chaud ; 12 heures. Marée montante.

5 *Fulica atra*, bagues n^{os} 4-93, 4-94 ; 4-95, 4-96, 4-97.

Jusqu'à présent, on ne m'a signalé aucune reprise de ces animaux.

Sfax, 11-1-16.

P. BÉDÉ.

A propos du nombre anormal d'œufs trouvés dans une même couvée. — Dans un article précédent (n° 82) de la *Revue*, j'ai signalé le fait qu'une Mésange charbonnière (*Parus major*), s'était emparée d'un nid de *Parus ultramarinus* pour y déposer sa ponte ; ce dernier contenait déjà deux œufs. Ce fait nous prouve qu'il y a rapt de nids, non seulement entre espèces très différentes, mais aussi entre espèces très voisines.

Poussons la chose plus loin. Supposons que la charbonnière ait ravi le nid d'une autre charbonnière au lieu de celui de l'ultramarine, nous aurions trouvé une ponte anormale de cette espèce, sans nous douter le moins du monde que deux femelles avaient contribué à sa formation. Le rapt de nids d'espèce à espèce identique n'a rien de surprenant, il échappe simplement à l'observation. Un sujet vieux chasse ou déloge facilement un plus jeune, pour l'obtention d'une proie, d'un perchoir ou d'un nid. D'autre part, nous avons, ci-dessus mentionnée, la preuve tangible que, si le nid ravi contient déjà un ou plusieurs œufs, la seconde femelle ne fait pas de difficulté pour les couvrir avec les siens et qu'ils forment un surplus à sa propre ponte.

Voici, en outre, d'autres observations non moins sûres, qui peuvent être considérées comme autant de preuves à l'appui de notre conclusion :

Le 26 mai 1874, M. L. Nicoud, de la Chaux-de-Fonds, trouve dans le Jura neuf-châtelois un nid d'Accenteur mouchet avec 9 œufs (je dis neuf). Or, M. Nicoud, qui a pris quelque 25 nids de cette espèce, n'y a jamais trouvé plus de 5 œufs. Dans ma collection figure une ponte de 10 œufs de Pouillot natterer ou bonelli, que j'ai signalée en son temps dans la *Revue* (n° 16). Aujourd'hui j'ai la conviction que cette ponte est le produit de deux femelles.

Le 20 juillet 1913, M. Nicoud prend un nid de *Passer domesticus* avec 8 œufs.

Conclusion : Lorsqu'on se trouve en présence d'un nombre anormal d'œufs d'une même espèce dans un nid, il y a tout lieu de supposer que c'est là le produit de deux femelles.

Genève, février 1916.

A. VAUCHER.

Observation sur les Perdreaux gris. — Il est admis que, sur un territoire d'une étendue déterminée, ne peuvent vivre qu'un certain nombre de Perdreaux. Ce nombre est variable selon les ressources alimentaires qu'offre la contrée.

Quelques auteurs vont même plus loin. Ils assurent que le nombre des compagnies est strictement limité par celui des endroits dits « places chaudes » qui réunissent les qualités nécessaires pour la nidification, la ponte, l'élevage des jeunes et l'alimentation des individus adultes.

Ces conditions seraient telles que l'agrainage, même abondant, ne suffirait pas pour déterminer l'augmentation du nombre des couples. Il faudrait des conditions géographiques et climatiques connues des oiseaux seuls et que l'homme est impuissant à modifier.

Donc, quand on a détruit dans une région les fauves et les Rapaces, quand on a, par des cultures appropriées et par l'agrainage, obtenu plusieurs années de suite sensiblement le même nombre de compagnies, c'est une preuve que le maximum est atteint.

Voici une observation faite récemment dans cet ordre d'idées.

9 janvier 1916. Temps froid, givre, soleil. — Une propriété close située en Loir-et-Cher. Superficie : 8 hectares. Deux pièces de terre de 2 hectares environ chacune, séparées par une allée bordée d'arbres. Dans chaque pièce, une légère dépression de terrain formant abri et où cantonnent deux compagnies de Perdreaux gris : 3 individus (probablement des vieux) à droite de l'allée dans la pièce que je désigne par A, 4 à gauche, en B, restes d'une compagnie décimée par les braconniers et les Rapaces.

L'auteur, promenant un chien dans la pièce de gauche, B, dérange les quatre individus qui prennent leur vol vers la pièce de droite A, mais en se dispersant. Deux se posent à l'extrémité de A, un au milieu, le dernier près de l'allée qui sépare les deux pièces. L'auteur, toujours suivant son chien, arrive sur l'allée.

Il constate en A, à 150 mètres, la présence de quatre Perdreaux qui paraissent se disputer. Trois d'entre eux en pourchassent un quatrième, lui courant dessus à coups de bec en criant longtemps, fait singulier entre oiseaux d'une même compagnie, l'époque et la température excluant l'hypothèse d'un combat de mâles.

Après une ou deux minutes, l'oiseau poursuivi prend son vol et quitte l'enclos.

Presque en même temps, un des Perdreaux qui s'étaient abattus près de l'allée, se lève et va se poser auprès des trois autres. Ceux-ci recommencent aussitôt leur manège jusqu'à ce qu'ils aient chassé le nouveau venu.

Pendant ce temps, le chien faisait partir dans une autre direction les deux derniers oiseaux de la compagnie venue de B.

C'était donc bien une lutte entre oiseaux de compagnies différentes. Pour une cause quelconque, les Perdreaux cantonnés en A ne peuvent souffrir dans leur secteur la présence d'intrus venant de B.

J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit là d'un combat analogue à ceux que se livrent les grands Rapaces (Aigles, Autours) dont chaque couple occupe un cantonnement et ne permet pas à ses congénères d'y venir chasser.

Ces observations appartiennent au même groupe que celles de M. Pothelet sur les Bécassines, observations citées dans mon étude sur ces oiseaux. (*Revue Française d'Ornithologie*, septembre à décembre 1915.)

Maurice de la FUYE.

Les méfaits des Corneilles de clocher ou Choucas. — Intrigué par le manège que faisaient ces oiseaux au printemps dernier, à l'abord des toits et des gouttières de certaines maisons de la rue Lourmel, à Paris, je résolus de m'en rendre compte, et voici ce que j'ai remarqué après plusieurs observations attentives. A cette époque de l'année, les nombreux nids de moineaux situés dans les trous des pignons et sous les gouttières renferment ou des œufs, ou des petits, et les Choucas le savent bien en venant piller le contenu de ces nids. Ils se fourrent dans les moindres interstices et se cramponnent aux parois, fouillant de leur bec les fentes étroites qui recèlent des nids, et où leur corps ne peut passer et j'ai vu de cette façon les Corneilles déloger de tous jeunes oisillons et s'enfuir en les tenant dans leur bec. J'en ai même vu poursuivre de jeunes Pigeons domestiques jusqué dans les cours de maisons de six étages. En aucun autre moment de l'année je n'ai vu les Corneilles de clocher venir dans ces parages, ni si peu effarouchées par la circulation parisienne. Il y a déjà plusieurs années que je m'étais aperçu de ce fait, mais ce n'est que cette année que j'ai pu avoir les raisons de ce manège et les preuves convaincantes de ces méfaits. Bien d'autres fois, depuis, j'ai été à même de renouveler mes constatations.

André LABITTE.

Triste fin d'un lot de Macareux moines (*Fratercula arctica*). — De fin décembre au 8 février 1916, les promeneurs mettant à profit ces journées relativement calmes et quelque peu ensoleillées pour aller chercher une diversion à la monotonie du séjour à la maison, toujours trop prolongé pendant l'hiver, n'ont pas été peu surpris de voir parmi les algues de toutes sortes qui recouvraient la plage, une quantité d'oiseaux d'espèce peu connue sur notre côte vendéenne.

Fortement intrigué, tout particulièrement par la forme du bec des sujets, chaque promeneur crut devoir rapporter qui un, qui plusieurs spécimens et venir me demander quelques renseignements sur ces malheureux oiseaux. C'est ainsi que, dans l'intervalle donné, j'ai reçu une trentaine de Macareux moines.

Voulant me rendre compte moi-même de la quantité de sujets rejetés par le flot, je constatai avec étonnement que nombreux étaient les Macareux qui, placés au hasard parmi les algues, jetaient un peu de couleur sur ce sombre tableau.

A certains remous, le courant avait apporté de plus nombreux cadavres et on eût dit qu'une fée malfaisante s'était plu à garnir la plage d'une jonchée de plantes parsemée de cadavres d'oiseaux.

Il a fallu qu'une très grande tempête sévit au nord du littoral pour rejeter jusque sur notre côte tous ces malheureux oiseaux qui, exténués déjà et ne trouvant plus leur nourriture habituelle, ont succombé par immersion. Quelques sujets vivants ont été également portés au rivage par la violence du courant, mais leur maigre attestait que, privés de nourriture, ils n'avaient plus la force de lutter contre le flot et qu'ils ne venaient à terre que pour mourir d'inanition.

L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

E. SEGUIN-JARD.

L'audace de l'Epervier. — J'avais été bien des fois témoin de l'audace de ces oiseaux et presque tous ceux que j'ai abattus l'ont été à cause de leur trop grande intrépidité, qui les faisait littéralement se jeter dans le coup de fusil en

poursuivant leur proie, et, que pas même la vue du chasseur ne pouvait enrayer. Mais cette fois c'est dans Paris, dans la cour de la gare des marchandises de la Chapelle, où pourtant, il y a un grand trafic, que ce fait s'est produit. Je regardais des Moineaux assemblés, occupés à chercher leur nourriture dans du vulgaire crottin de cheval, lorsqu'un Epervier à peine gros comme un Pigeon se mit à fondre sur la petite troupe et sans s'arrêter dans sa course vertigineuse, à ras du sol, sans un battement d'ailes, agrippa un Moineau au passage et l'emporta dans ses serres, sans ralentir sa course, pour bientôt disparaître à l'horizon. Cela a été si vivement exécuté que je ne pouvais en croire mes yeux. Ce doit être là un fait fréquent, et cet Epervier est certainement coutumier de ce genre d'exercice, sachant très bien d'avance que les Moineaux abondent dans cette gare, et constituent pour lui une sorte de garde-manger où personne n'est là pour l'empêcher d'y puiser lorsque le cœur lui en dit.

Janvier 1915.

André LABITTE.

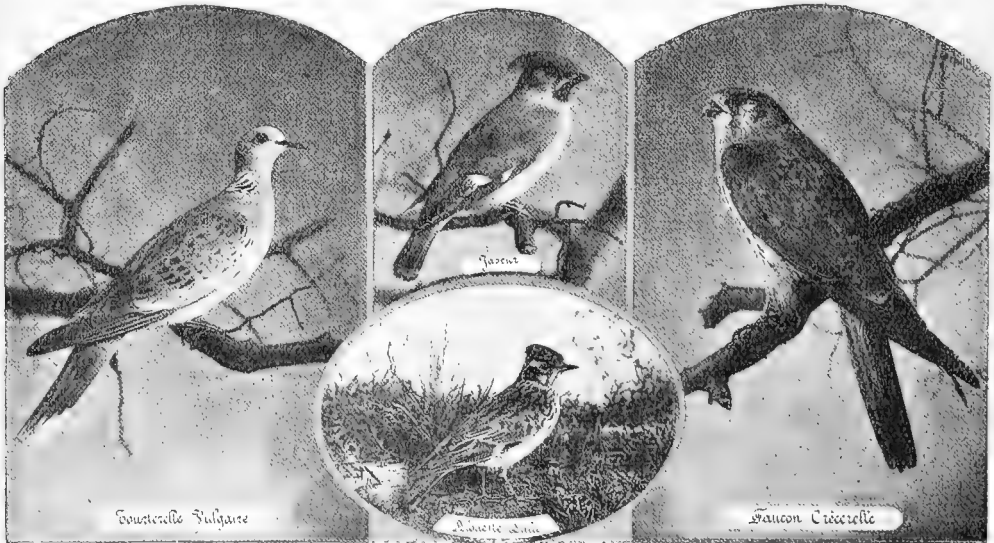
NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Ghidini, ancien préparateur au Musée d'Histoire naturelle de Genève. Outre ses travaux sur les faunes alpine et tessinoise, c'était un taxidermiste des plus remarquables, car il a laissé des pièces de toute beauté qui sont exposées au Musée de Genève.

LA DIRECTION.

Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers des travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chair ou en peau. Très au courant de la question. Se déplacerait.

S'adresser à la Rédaction.



Photographie de divers montages effectués par ce taxidermiste.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 2 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leucocotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — **Les Oiseaux chanteurs.**

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — **Les Oiseaux chanteurs.**

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriois, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — **Oiseaux des Marécages.**

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — **Oiseaux de Mer.**

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — **Oiseaux nocturnes et crépusculaires.**

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — **Oiseaux de proie.**

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — **Echassiers.**

Edicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — **Echassiers.**

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.



Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 86

André Godard. — Repeuplement artificiel et mesures de protection.

J. Delacour. — Le Parc ornithologique de Villers-Bretonneux (fig.) (*fin*).

E. Seguin-Jard. — Voracité des Goélands à l'état libre et en captivité.

Roger Reboussin. — Contribution à l'étude de la faune ornithologique du Loir-et-Cher.

Notes et Faits divers:

A propos du retour des Hirondelles et des Martinets (Pr. Ferrouillat).

A propos de la capture en France d'oiseaux bagués dans les Îles-Britanniques (L. Brasil).

Les Oiseaux sur les côtes de Provence (G. Etoc).

Poids des divers éléments d'un œuf d'Autruche (Aubry).

Questions d'ornithologie pratique (La Direction).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....	2 75		
—		50 —.....	3 25		
—		100 —.....	4 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



REPEUPLEMENT ARTIFICIEL ET MESURES DE PROTECTION

par André GODARD (1)

...Dans le lamentable état de nos mœurs cynégétiques, ces sortes de repeuplement ne doivent évidemment s'opérer aujourd'hui que sur des terres gardées et avec des espèces sédentaires ou faciles à sédentariser.

On ne peut recommander les Palmipèdes, tant que la chasse ne sera pas interdite sur les rivières, où ces oiseaux se réfugient lorsque les étangs gèlent, à moins de reprendre momentanément quelques espèces faciles à apprivoiser, comme les Sarcelles, les petits Grèbes, ou de constituer au bord d'une pièce d'eau un abri au soleil, pourvu de nourriture et d'eau.

Mais il faut prévoir d'autres ennemis que les chasseurs.

D'abord les *braconniers* qui capturent ou assomment avec des filets ou des bâtons les Passereaux endormis sur les haies. A défaut d'une surveillance nocturne, toujours difficile, le plus efficace remède consiste dans la plantation de *halliers-garennés*. Avec une centaine de pieds de houx, de buisson-ardent, d'ajonc et autres arbustes épineux à feuillage persistant, entremêlés d'aubépine, de prunellier, de ronce, de poirier sauvage, on peut établir une citadelle impénétrable que les oiseaux adoptent pour dortoir, surtout si elle est abritée du froid. On choisira les arbustes selon la nature du sol ; le buisson-ardent est préférable à tous dans les terrains argileux. Un carré de 30 mètres sur chaque face suffirait à protéger des centaines de Passereaux. Plusieurs de ces halliers, espacés sur un territoire, rendraient vaine toute tentative de braconnage nocturne. On peut parfaire la défense avec la ronce artificielle.

Dans les futaies, quelques vieux troncs couverts de lierre abriteront les espèces qui dorment sur les arbres élevés.

Un fossé large et profond, entourant la queue des étangs, obviara au braconnage des oiseaux aquatiques. On peut ajouter sur les bords quelques fourrés de ronces, ou l'un des *halliers-garennés*.

Il est beaucoup plus difficile de protéger contre la tirasse (ou grand filet) les espèces qui dorment sur les guérets. Dans les chasses bien gardées, on pique, l'hiver, sur les champs nus, quelques épines. Si l'on ne craignait de gêner les labours, le mieux serait d'intercaler, comme en Normandie, des rangées d'arbres fruitiers. On peut aussi entourer les champs de haies parsemées d'arbres élevés. Ceux-ci ne nuiront point à la culture, sauf les ormes et les acacias. Les cyprès, thuyas et autres arbres verts, constituent en outre une excellente remise pour beaucoup de Passereaux.

(1) Cet article est un chapitre de l'intéressant ouvrage *Les Jardins-Volières* que M. André GODARD vient de faire paraître à la Librairie académique Perrin (35, Quai des Grands-Augustins, Paris). Envoi franco contre mandat-lettre de 3 fr. 50.

Les oiseaux ont bien d'autres ennemis que l'homme. Et, puisque celui-ci a rompu l'équilibre naturel, il faut en diminuer le nombre le plus possible. Je les crois redoutables dans l'ordre suivant : Epervier, Ecureuil, Faucon, Chat, Fouine, Belette, Renard, Serpents, Rat, Hérisson. Les Chiens errants détruisent en outre les couvées des humicoles.

Il existe toute une bibliothèque cynégétique relative au *piégeage*. Je relaterai seulement mes expériences personnelles.

L'usage du *poteau* contre les oiseaux de proie est non seulement cruel, mais encore déplorable en ce que ce genre de piège capture surtout les Hiboux et Chouettes, parfois des Buses, presque jamais d'Eperviers.

La chasse au moyen du *Grand-duc* empaillé ne donne guère de meilleurs résultats. Ce sont les Rapaces les moins nuisibles, ou les plus utiles, le Saint-Martin surtout, qui s'y font tuer.

J'ai réussi, au contraire, à me débarrasser des Eperviers et des Faucons avec un *grand trébuchet* à dur ressort, peint en vert, et surmontant une cage où s'agitent quelques Moineaux, ou, de préférence, des Passereaux de couleur tranchante (Serins, Verdiers). On est sûr de ne capturer ainsi que des Rapaces nuisibles. Je n'ai jamais pris de Chouettes, mais, outre les Eperviers, des Chats et des Belettes.

Les Pies et les Corbeaux sont trop méfiants pour se jeter dans ce trébuchet. Ils semblent même observer narquoisement le piégeur qui pose cet engin ou tout autre. Assurément ils se moquent de lui. Quiconque a élevé des Corneilles et constaté leurs malices croira ce que je dis.

On fait à ces amusants oiseaux une stupide guerre d'extermination. Leurs nids étranges, à la cime des peupliers, manqueraient à nos paysages. Eux-mêmes animent, l'hiver, nos prairies qu'ils purgent des vers blancs. Au printemps, je n'ai rencontré que les Pies et les Corbeaux pour combattre efficacement les vipères. Incontestablement ils pillent quelques nids, et il importe de réduire le nombre des individus, mais sans anéantir les espèces.

Un animal qu'il faut traquer sans miséricorde, c'est l'*écureuil*. Une seule paire suffit pour dépeupler une futaie. Depuis le Roitelet jusqu'au Faisan, rien n'est à l'abri de ce rongeur. Il pille les nids, boit les œufs, mange les petits. M. d'Anne a observé que l'invasion des écureuils dans la Somme a presque exterminé l'avifaune de ce département. Ils pénètrent jusque dans les basses-cours ; j'en ai pris à des pièges appâtés avec des œufs de poules. Le plus simple est de les tuer au fusil. Vraiment l'on croit rêver quand on voit des propriétaires et des gardes immoler les Chouettes et les Pies-verts, oiseaux utiles entre tous, et respecter l'écureuil qui, outre ses méfaits contre l'avifaune, ravage les sapinières, les noisetiers, et ne compense ses dégâts par aucun service. Il n'existe pas de bête plus malfaisante, après la vipère et l'Epervier.

Le *chat* vient ensuite. Une superstition imbécile empêchant de tuer ces animaux, ils pullulent dans certains pays. Quand se décidera-t-on à les remplacer, comme récemment aux Etats-Unis, par des Chouettes apprivoisées ? La loi devrait autoriser la destruction de tout chat non muni d'un collier.

Il paraît que couper les oreilles au chat l'empêche de vagabonder, la pluie ou la poussière lui chatouillant le conduit auriculaire. Il reste alors dans les maisons et y croque, faute d'oiseaux, quelques souris. Il est facile, au reste, de se délivrer de celles-ci avec les souricières, et des rats avec l'arsenic.

C'est le seul cas où j'admettrais le poison. Son emploi dégénère vite en abus. Disposé contre les bêtes puantes, il devient même très dangereux pour les humains qui peuvent s'emparer de l'appât bourré de strychnine.

Le *piégeage* reste la meilleure arme contre les martes, fouines, putois et belettes. Tous les traités de chasse, les catalogues de fabricants (notamment

Aurouze, 3, rue des Halles à Paris), renseigneront sur les diverses sortes d'engins. Le plus facilement utilisable est la boîte à double bascule. On la place, soit au milieu d'un sentier et entourée d'épines, dans un bois, soit au fond d'un fossé sec, sous une haie. Les prises sont retirées au moyen d'un sac dans lequel on vide la boîte, ou noyées avec elle. Il est prudent de hérissier de pointes les planches intérieures, que les captifs rongent parfois pour s'échapper. La tendue doit s'opérer avec des gants bien nettoyés. Certains gardes *affranchissent* les pièges avec des herbes odorantes.

Le piègeur évitera que l'herbe foulée, une trace quelconque ne décèlent son passage. Il garnira de mousse, de feuilles sèches, l'entrée de la boîte. Il faut renoncer à multiplier les Rapaces nocturnes, et d'ailleurs aucune sorte d'oiseaux, si l'on n'a préalablement détruit leurs terribles ennemis : putois, fouine, belette.

Les *vipères* et les *couleuvres* ravagent beaucoup de nids d'humicoles. On les chasse le matin et le soir, au printemps et à l'automne, autour des haies et des bois abrités du vent. Dans un parc, les Cigognes, les Hérons ou les Busards éjointés leur font une guerre active.

Contre les *rats* et les *souris* qui boivent les œufs, croquent les petits, nos meilleurs auxiliaires sont les Rapaces nocturnes. La Hulotte notamment détruit des légions de rats d'eau. Elle décime aussi les *loirs*, autres ennemis de la faune ailée. En outre il est facile de les piéger ou de les prendre, durant leur sommeil hivernal, dans les vieux nids où ils amassent un lit de mousse.

Enfin le *hérisson*, utile aux cultures, est en revanche nuisible aux couvées d'humicoles. On peut substituer pour lui à la peine de mort celle de la déportation dans un jardin clos.

Quant aux lézards et aux crapauds, ils sont très utiles et absolument inoffensifs.

Un autre ennemi des oiseaux, c'est l'hiver rigoureux. Par la neige prolongée ils meurent de faim ; sans la neige ils meurent de soif.

Dans ce dernier cas, le plus fréquent et le moins remarqué, il faut casser la glace au bord de quelque mare, au soleil, ou disposer des baquets d'eau tiède munis d'un petit radeau.

Quant au *nourrissage hivernal*, il est de deux sortes :

1^o *Naturel*, et consistant dans la plantation d'arbres ou arbustes à baies hivernales : buisson-ardent, aucuba, sorbier, houx, genévrier, mahonia, aubépiné. On peut aussi abandonner aux oiseaux quelques jachères où croîtront des chardons et des graminées. Il sera prudent d'habituer, dans le jardin-volière, les bacci-granivores à apprécier les baies ou graines qu'ils rencontreront à l'état libre. En effet, observe M. Magaud d'Aubusson, « il suffit d'un essai fait par un oiseau pour que tous les hôtes de la région se communiquent la découverte ».

2^o *Artificiel*, et tel qu'on le pratique en Scandinavie et dans l'Europe centrale, où les hivers sont très rigoureux. Il consiste en provisions mises à la portée des oiseaux. Mais, outre qu'il est assez compliqué, il peut tenter les braconniers, à moins d'une surveillance active. Je l'ai pratiqué avec succès, et plus simplement que ne le recommandent les *Guides* de protection, en distribuant aux Bruants de l'avoine et aux Verdiers du marc de raisin. M. Magaud d'Aubusson réfute une objection :

« On craindra peut-être que les oiseaux, abondamment pourvus, deviennent paresseux et délaissent la chasse à l'insecte, pour ne plus songer qu'à cette nourriture toujours prête et si facile à prendre, il n'en est rien cependant.

« Dès que la température devient plus clémente, aussitôt que le manteau de neige se déchire en quelque endroit ou qu'apparaît un chaud rayon de

soleil, l'oiseau se fait moins assidu à la mangeoire. Il n'est pas besoin de le suivre longtemps pour voir combien fréquemment il interrompt ses visites et retourne explorer les arbres du voisinage. Sauf urgente nécessité, la nourriture artificielle, si bonne soit-elle, ne lui est qu'un succédané qui ne peut remplacer l'œuf de papillon, la larve ou la chenille. »

À l'inverse de ce qu'on supposerait, les purs insectivores sédentaires pâtisent moins que les semi-insectivores, car les premiers se réfugient, tel le Troglodyte, dans les granges, y chassent les mouches, les araignées engourdies, ou, tels les Pics, le Grimpereau, soulèvent les écorces pour y découvrir des larves.

Certains oiseaux nichent à nos portes, semblent implorer notre aide. « Au printemps de 1896, raconte M. d'Hamonville, un couple de Mésanges bleues établi dans le jardin d'un de mes compatriotes, M. Berthier, vint faire son nid dans un arrosoir suspendu à un arbre. Le propriétaire, qui est un observateur et qui connaît l'utilité de ces petits êtres, ne trouva rien de mieux à faire, pour protéger ses petits amis, que de coller sur l'arrosoir une feuille de papier portant ces simples mots : *Défense de toucher*. Grâce à cette mesure et aux recommandations faites à chacun, le couple put amener à bien sa nombreuse et charmante famille. L'année suivante, les Mésanges qui ont, comme tous les animaux, le culte du souvenir, revinrent nicher au même lieu ; et j'aime à croire qu'elles ont eu même protection et même réussite. »

Les nids artificiels, dont j'ai parlé à propos du jardin-volière, sont usités dans l'Europe centrale pour les oiseaux nichant au creux : Sittelle, Torcol, Mésanges, Pics, Rossignol de muraille, etc... Le baron de Berlepsch en dispose 500 sur son domaine de Seebach. Plusieurs propriétaires de notre Midi ont recours aussi à ce procédé pour protéger leurs vignes contre les insectes.

Mais combien est-il préférable de laisser debout quelques vieux troncs d'arbres où le Pic-vert se charge de creuser les nids pour lui-même et ensuite pour d'autres occupants !

Les espèces nichant à la haie profiteront encore, pour élever une couvée, des *haliiers-garennés* destinés à protéger les adultes contre le braconnage et à les nourrir en hiver.

La protection la plus difficile, et aujourd'hui presque désespérée, est celle des espèces nichant sur le sol. La faucheuse mécanique, la suppression des chaumes, le sarclage abusif des céréales menacent ces espèces d'une totale destruction. Dans de bien rares cas, on peut, comme M. Xavier Raspail, protéger par un grillage les couvées de ces humicoles. En Angleterre, on a coutume d'attacher une sonnette à l'avant de la faucheuse mécanique. Cet avertissement sauve parfois la couveuse, mais non sa progéniture.

Pour protéger la Perdrix grise, le Râle, le Vanneau et les Passereaux humicoles, il n'existerait que deux moyens, pareillement chimériques dans l'état présent des esprits :

1^o Revenir au système des capitaineries où les fauchaisons n'étaient permises qu'à une date déterminée (fin de juillet). Malgré le préjugé, ceci serait compatible avec l'intérêt agricole, si on laissait le bétail pacager au début du printemps.

2^o Faire promener par deux gamins une corde en avant de la faucheuse, pour courber l'herbe. La couveuse s'envolant, on trouverait le nid et l'on pourrait élever les petits.

Actuellement, Râles, Vanneaux, Farlouses, Bergeronnettes jaunes, etc., ne réussissent plus leurs couvées que dans les prés qui bordent certaines rivières dont les crues obligent à retarder la fenaison jusqu'en août.

Partout ailleurs prés dépeuplés, sillons muets ! Tels sont les résultats de la culture industrielle, succédant aux paisibles, aux prudentes exploitations

rurales d'autrefois. Et la stupide machine tue l'homme lui-même, stérilise les campagnes, multiplie l'enfer usinier. Les tristes idoles de notre âge ont dévoré bien d'autres choses que l'Oiseau : toute grandeur morale et toute beauté. Nous devons en revanche au Moloch industriel d'apprendre toutes les catastrophes de l'univers et d'ajouter un ou deux zéros aux chiffres de mort des anciennes guerres !.....

Aujourd'hui, hélas ! les arbres tombent, remplacés par les hideux poteaux des Compagnies d'électricité. Autre embûche pour la faune ailée, formidable réseau de mort tendu sur tous nos chemins. Le Nord n'a plus le droit de reprocher au Midi son mépris de la nature. On peut réprimer les tueries des pays latins, on a même réussi auprès d'eux par la persuasion. Mais quel remède contre les dévastations de l'industrie, fruit du mercantilisme anglo-saxon ? Il existe pourtant toute une école qui nous présente comme l'idéal de l'avenir les usiniers de Manchester et les charcutiers de Chicago.

Si du moins un Gouvernement soucieux de ses devoirs enjoignait aux électriciens d'enterrer leurs fils, non seulement les oiseaux seraient épargnés, mais les passants eux-mêmes ne risqueraient plus d'être électrocutés par la rupture d'un câble, et l'ignominie de ces ferrailles cesserait de déshonorer nos paysages !

J'ai entendu aussi certains amis de la nature souhaiter une entente avec les ingénieurs. Assurément beaucoup parmi ceux-ci gardent le culte de la beauté, et déplorent, les premiers, le désordre entraîné par la métamorphose industrielle. N'y pourraient-ils découvrir quelque remède ?

Quant aux Ligues protectrices, elles devraient bien instituer une enquête sur le nombre d'oiseaux tués par les fils ? Les renseignements sont fort contradictoires. J'ai ouï dire que les fils de fer galvanisés constituent un isolateur pour les pattes des oiseaux, lesquels seraient, au contraire, foudroyés par les fils de cuivre. Il y a aussi, sans doute, une question d'intensité du fluide.

Il est hors de doute que des oiseaux périssent. Mais se brisent-ils la tête en plein vol, ou sont-ils électrocutés en se perchant ? Dans le premier cas, le chiffre des victimes serait beaucoup moindre et quasi négligeable. Dans le deuxième il s'agit de l'imminente disparition de ceux des Traquets, Bruants et autres passereaux percheurs, que l'on ne parviendrait pas à sédentariser.

Si le mal provient de l'électrocution, et que l'on y découvre un remède, ne fût-ce que d'enterrer les fils ou d'établir une gaine isolatrice, il restera à le faire appliquer. Qui oserait l'espérer des pouvoirs publics ?

Obtiendrons-nous seulement en France ce qui se pratique en Hollande pour la protection des migrateurs contre la fascination des grands phares ? MM. Richard et Burdet ont constaté au phare de Terschelling le plein succès des échelles Thijssse. En 1911, du 13 au 14 octobre, il y eut un passage exceptionnel, surtout d'Alouettes, d'Etourneaux et de Grives. On lit dans le rapport que le gardien du phare est tenu d'envoyer annuellement au ministère de la Marine de Hollande que des centaines de mille d'oiseaux passèrent cette nuit par le phare ; 10.000 d'entre eux pouvaient se reposer à la fois sur les échelles ; lorsqu'ils avaient recouvré des forces suffisantes, ils reprenaient leur ronde folle autour de la lumière, cédant la place à leurs compagnons épuisés. Ce chassé-croisé, qui dura jusqu'au matin, n'accusa que 7 morts sur la tour et 12 au pied de celle-ci.

D'après la relation des enquêteurs, un autre remède serait la coloration des lentilles. Les feux blancs surtout attirent les oiseaux. La confusion des couleurs a causé assez de sinistres dans la Marine pour que l'on puisse mettre à l'étude l'unification de la teinte rouge et la seule différenciation par le nombre et la durée des éclats. Si les feux blancs sont nécessaires, que du moins on installe les échelles Thijssse, et que l'on exerce une surveillance sur

certaines gardiens qui pratiquent, paraît-il, le braconnage à la lentille, afin que les émigrants ailés n'aient plus à inscrire sur leurs cartes notre pays sous ce nom : Terre des naufrageurs !

C'est déjà trop que Paris détienne le marché mondial de ce que M. Emile Faguet appelait les « cimetières pour chapeaux ». Le grand mal réside moins encore dans la vente des espèces exotiques par les plumassiers à quelques riches élégantes que dans l'exemple donné par celles-ci aux femmes du peuple qui, faute d'une aigrette ou d'un « paradis », arborent les plus utiles de nos oiseaux indigènes, une Chouette, un Pic-vert tués par quelque chasseur de leur connaissance.

La démocratisation du chapeau-cimetière en amènera peut-être la suppression, quand les villageoises auront enfin constaté qu'il est passé de mode.

J'ai vu dans une église un navrant spectacle : tout un orphelinat coiffé de chapeaux de paille sur lesquels on avait épinglé un Rollier. Quelle région de l'Asie avait été dépeuplée de ces beaux oiseaux bleus pour infliger à de pauvres filles une dérision d'élégance ?.... (1)

LE PARC ORNITHOLOGIQUE DE VILLERS-BRETONNEUX PRÈS D'AMIENS

par J. DELACOUR (*suite*).

PSITTACIDÉS

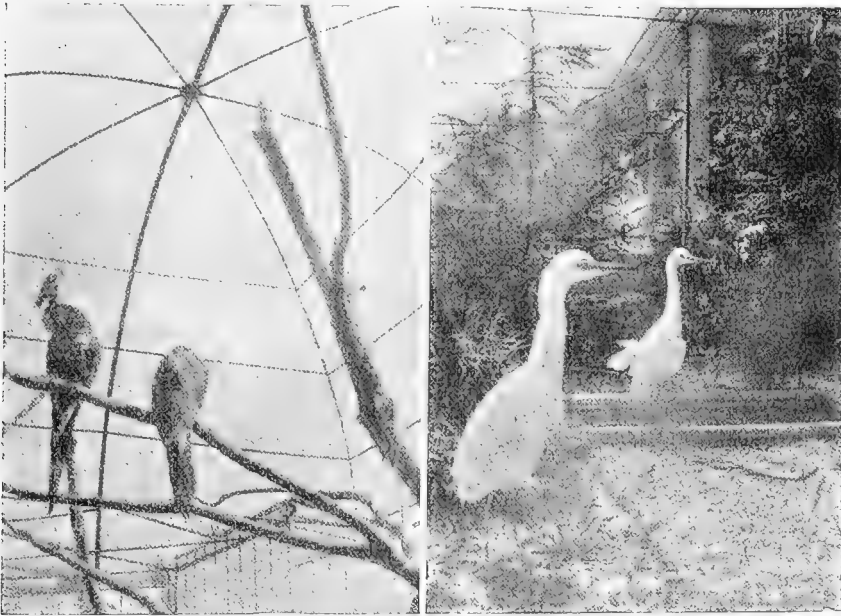
- Ara ararauna*, Ara ararauna ou Ara bleu et jaune, 3 ans, 1 ♂.
 — *chloroptera*, Ara à ailes vertes, 1 an, 1 ♂.
 — *severa*, Ara sévère, 2 ans, 1 ♂.
 — *macao*, Ara macao (canga), 1 an, 1 ♂.
Cacatria sulphurea, Cacatoès à huppe jaune, 2 ans, 1 ♂.
 — **hematuropygia**, **Cacatoès rose**, 2 ans, 1 ♂.
 — *moluccensis*, Cacatoès des Moluques ou à huppe rouge, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Eclectus pectoralis, Perroquet à flancs rouges, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Lorius garrulus, Perroquet de Ceram, 2 ans, 1 ♂.
Trichoglossus novæ-hollandiæ, Perruche de Swainson, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *mitchelli*, Perruche de Mitchell, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
 — *rubritorques*, Perruche à collier rouge, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Palæornis torquatus, Perruche à collier, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Conurus pertinax, Perruche pennote, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Pyrrhura rhodoccephala, **Perruche à tête rouge**, 1 an, 1 ♂.
Cyanolyseus patagonus, Perruche de Patagonie ou le Patagon, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Conurus nenday, Perruche nenday, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Platycercus eximius, Platycerque omnicolore, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *elegans* (Gm.), Platycerque de Pennant, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.

(1) *A ce court extrait qu'on vient de lire, il nous paraît intéressant d'ajouter la Table des Chapitres des Jardins-Volières :*

Préface. — L'Oiseau, nécessaire à l'Homme. — La Féerie des ailes. — La Mystique des Oiseaux. — Crimes de lèse-nature. — L'Expiation. — Persuasion et Autorité. — L'Équilibre numérique des Espèces. — Souvenirs d'Ornithologie. — Les Jardins-Volières. — Préparatifs de l'élevage. — Technique de l'élevage. — Les Mesures nécessaires. — Le Repeuplement artificiel. — La Protection agricole. — Le Carrefour. — Une Terre promise.

Tous ceux qui s'intéressent aux Oiseaux, à leurs mœurs, à leur utilité et à leur protection, voudront lire cet ouvrage écrit dans une langue si élégante.

- Platycereus pallidiceps*, Platycerque pallicepe, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
— *browni*, Platycerque de Brown, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Agapornis nigrigenis, Perruche à face noire, 2 ans, 1 ♂, 2 ♀.
— *pullaria*, Perruche inséparable, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
— *cana*, Perruche de Madagascar, 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Psittacula passerina, Perruche moineau, 3 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Melopsittacus undulatus, Perruche ondulée, 5 ans, 5 ♂, 5 ♀; 10 jeunes.



La volière des Aras.

Aigrettes, Crosses, Hérons.

PASSEREAUX

- Turacus buffoni**, **Touraco de Buffon** (1), 2 ans (8 ans chez Pauwells), 1 ♂, 1 ♀; 2 jeunes.
Ramphastus discolorus, Toucan à bec vert, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Pteroglossus castanotis, Toucan à oreilles châtaines, 1 an, 1 ♂, 2 ♀.
Selenidera maculirostris, Aracari koulik, 1 an, 1 ♂, 2 ♀.
Aulacorampus prasinus, Toucan vert, 2 ans, 2 ♂, 3 ♀.
Momotus momota, Momot, 2 ans, 1 ♂.
Corvus monedula, Choucas blanc, 2 ans, 1 ♂.
Urocissa sinensis, Pie de Chine, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Dendrocitta rufa, Pie vagabonde, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Xanthura inca, Geai du Pérou, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
— *cyanocapilla*, Geai du Mexique, 4 ans, 3 ♂, 3 ♀.

(1) Les Touracous ont pondu 8 œufs et ont eu 8 jeunes en 1914. Il n'en ont élevé qu'un, tuant les autres. En 1915, ils ont tué les 2 premiers et élevés les 2 seconds qui ont actuellement 1 mois.

- Garrulus lanceolatus*, Geai lancéolé, 1 an, 1 ♂.
Garrulax leucolophus, Oiseau rieur, 1 an, 1 ♂.
 — *albigularis*, Garrulax à gorge blanche, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Trochalopteron rufigularis, Trochaloptéron à gorge rouge, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Gracula religiosa, Meinate religieux, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Lamprocolius æneus, Merle bronzé à longue queue, 5 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *acuticaudus*, Merle bronzé acuticaude, 5 ans, 2 ♂.
 — *sycobius*, Merle aux yeux noirs, 4 ans, 1 ♀.
 — *chloropterus*, Merle à ailes vertes, 4 ans, 1 ♂, 2 ♀.
 — *aureus*, Merle bronzé doré, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Acridotheres tristis, Martin triste ou Merle des Philippines, 5 ans, 1 ♂.
 — *ginginianus*, Petit Martin de Gingi, 5 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *crisatellus*, Martin huppé de la Chine, 5 ans, 3 ♂, 3 ♀.
 — *grandis*, Martin du Siam, 5 ans, 3 ♂, 3 ♀.
Poliopsar burmanicus, Poliopsar de Birmanie, 5 ans, 3 ♂, 3 ♀.
Temenuchus pagodarum, Martin brame ou des pagodes, 5 ans, 1 ♂.
Dilophus carunculatus, Le Porte-Lambeaux, 5 ans, 4 ♂, 4 ♀.
Pastor roseus, Martin roselin, 5 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Cacicus persicus, Cacique Iapou, 1 an, 1 ♂.
Ostinops decumanus, Cacique huppé.
Icterus jamacai, Troupiale jamacai ou Carouge orangé, 6 ans, 9 ♂.
 — *vulgaris*, Troupiale commun, 6 ans, 3 ♂.
 — *gularis*, Troupiale à gorge noire, 4 ans, 3 ♂.
Sturnella militaris, Étourneau militaire, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Icterus mesomelas, Troupiale à gorge noire, 5 ans, 3 ♂.
 — *wagleri*, Troupiale de Wagler, 2 ans, 4 ♂.
 — *bullocki*, Troupiale de Bullock, 1 an, 2 ♂.
 — *auricapillus*, Troupiale à tête dorée, 1 an, 2 ♂.
Amblygramphus holosericeus, Troupiale soleil, 4 ans, 1 ♂.
Xanthocephalus longipes, Troupiale à tête jaune, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Melanotis caerulescens, Merle bleuâtre, 2 ans, 1 ♂.
Mimocichla rubripes, Grive de Cuba, 2 ans, 1 ♂.
Pomatorhinus erythrogenys, Bec-courbé, 3 ans, 1 ♂.
Copsycus macrourus, Merle Shama, 4 ans, 1 ♂.
 — *saularis*, Merle Dhyal, 5 ans, 1 ♂.
Chimarrhornis leucocephala, 1 an, 1 ♂.
Chloropsis aurifrons, Merle à front d'or, 2 ans, 2 ♂.
Cyanops davisoni, Barbu à gorge bleue, 1 an, 1 ♂.
Myiadestes obscurus, Gobe-mouche obscur, 1 an, 1 ♂.
Stoparola melanops, Gobe-mouche bleu de l'Inde, 1 an, 1 ♂.
Tanagra ornata, Tangara orné, 3 ans, 1 ♂.
Tachypohonus coronatus, Tangara couronné, 2 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Tanagra episcopus, Tangara évêque, 2 ans, 4 ♂, 2 ♀.
 — *cianocephala*, Tangara à tête bleue, 1 an, 3 ♂.
Ramphocelus brasiliensis, Tangara scarlate ou pourpré, 3 ans, 3 ♂, 1 ♀.
Calliste tricolor, Tangara tricolore, 1 an, 4 ♂, 3 ♀.
 — *punctata*, Tangara syacou, 2 ans, 1 ♂.
 — *tatao*, Tangara septicolore, 1 an, 1 ♂.
 — *fastuosa*, Tangara multicolore, 1 an, 2 ♂, 1 ♀.
Euphonia violacea (1), Organiste violet, 1 an, 3 ♂.
Dacnis cyanea, Fauvette bleue (vulgairement), 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Chlorophanus spiza, Grimpereau à tête noire, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.

(1) L'Organiste de Buffon est *E. musica* (Gm.)

- Nectarinia famosa, Sucrier malachite**, 1 an, 1 ♂.
Cinnyris zeylonica, Souïmanga à ceinture marron, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
 — **asiatica, Souïmanga asiatique**, 1 an, 1 ♂.
 — **amethystina, Souïmanga à front doré**, 1 an, 1 ♂.
Cœreba cyanea, Guitguit saï ou azur, 2 ans, 4 ♂, 1 ♀.
 — *cœrulea*, Guitguit bleu, 1 an, 2 ♂.
Liothrix luteus, Rossignol du Japon ou Mésangé de Nankin, 5 ans, 5 ♂, 4 ♀.
Mesia argenteauris, Mésie à oreilles d'argent, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Otocompsa emeria ou *jocosa*, Bulbul orphée à joues rouges, 3 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Gubernatrix cristata, Cardinal vert ou Bruant commandeur, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 2 jeunes.
Cardinalis virginianus, Cardinal huppé rouge, 4 ans, 3 ♂, 2 ♀.
Paroaria cucullata, Cardinal gris, 4 ans, 2 ♂, 1 ♀.
 — *larvata*, Cardinal dominicain, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Guiraca cœrulea, Evêque du Brésil, 2 ans, 2 ♂.
Hedymeles ludovicianus, le Guiraca, Gros-bec rose-gorge, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *melanocephalus*, Gros-bec à tête noire, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Eophona personata, Gros-bec masqué ou du Japon, 1 an, 2 ♂.
Cyanospiza ciris, Pape ou Verdier de la Louisiane, 2 ans, 6 ♂, 3 ♀.
 — *versicolor*, Pape multicolore, 2 ans, 1 ♂.
 — *leclancheri*, Pape de Leclancher, 2 ans, 4 ♂, 1 ♀.
 — *cyanea*, Ministre ou Veuve bleue, 2 ans, 7 ♂, 2 ♀.
Munia oryzivora, Calfat ou Padda, 6 ans, 3 ♂, 3 ♀.
 — — *var. alba*, Calfat blanc, 6 ans, 5 ♂, 6 ♀; 4 jeunes.
 — *malacca*, Jacobin, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
 — *maja*, Maian, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
 — *ferruginosa*, Capucin à bavette, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
 — *punctulata*, Capucin pointillé, Domino ou Damier, 4 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Uroloncha striata, Moineau du Japon (blanc pur), 2 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Aidemosyne cantans, Bec d'argent ou Gros-Bec gris, 4 ans, 3 ♂, 3 ♀.
Donacola castanotis, Donacole, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Spermestes nana, Spermète naine ou Amadine diamant, 4 ans, 3 ♂, 3 ♀.
 — *cucullata*, Nonnette de Calcutte, 4 ans, 4 ♂, 4 ♀.
 — *gambiensis*, Nonne, 4 ans, 1 ♂.
Staganopleura guttata, Diamant à gouttelettes, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 4 œufs.
Pæphila cincta, Diamant à bavette, 4 ans, 1 ♂, 2 ♀; 3 œufs.
 — *acuticauda*, Diamant à longue queue, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *personata*, Diamant masqué, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Stictoptera bichenowi, Diamant de Bichenow, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Bathilda ruficauda, Diamant rubis, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Pytelia phænicoptera, Diamant aurore, 3 ans, 1 ♂, 1 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
Ægintha pectoralis, Bec de cire ou Sénégalai quinticolore, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Pæphila gouldiæ, Diamant de Gould ou Clœbé, 2 ans, 2 ♂, 3 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
 — *mirabilis*, Diamant mirabilis, 2 ans, 2 ♂, 1 ♀; 4 œufs, 1 jeune.
Erythrura psittacea, Pape de Nouméa, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Neochmia ou *Erythrura phæton*, Diamant phaéton, 1 an, 1 ♂, 1 ♀.
Erythrura prasina, Pape des prairies, 4 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Sporæginthus amandava, Bengali orange ou piqueté, 4 ans, 7 ♂, 6 ♀; 6 œufs, 2 jeunes.
Stictospiza formosa, Bengali vert, 4 ans, 3 ♂, 3 ♀.
Estrilda cinerea, Bec de corail, 4 ans, 10 ♂, 8 ♀.
 — *astrilda*, Bengali de Sainte-Hélène, 4 ans, 6 ♂, 4 ♀.
 — *phænicotis*, Bengali cordon-bleu, 4 ans, 12 ♂, 7 ♀.

- Lagonosticta ineana*, Bengali gris-bleu, Queue de vinaigre, 4 ans, 4 ♂, 3 ♀.
 — *senegala*, Bengali rouge ou amarante, 4 ans, 2 ♂, 1 ♀.
Sporæginthus subflavus, Bengali à ventre orange, 4 ans, 14 ♂, 10 ♀.
 — *melpodus*, Bengali à joues oranges, 4 ans, 15 ♂, 9 ♀.
Hypochæra ænia, Combasou, 4 ans, 16 ♂.
Zonogastris melba, Beau-marquet, 1 an, 2 ♂, 2 ♀; 4 œufs, 2 jeunes.
 — *afra*, Astrild à face rouge, 1 an.
Estrilda erythronota, Astrild à moustaches noires, 1 an, 1 ♂, 1 ♀; 5 œufs, 1 jeune.
Granatina granatina, Grenadin, 1 an, 1 ♂, 1 ♀; 3 œufs.
Ortygospiza polyzona, Amadine polyzone, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Serinus canarius, Serin hollandais, 4 ans, 2 ♂, 4 ♀; 15 œufs, 6 jeunes.
Serinus canarus × *Chrysomitris cucullata*, Mulet rouge, 1 an, 1 ♂.
Chrysomitris cucullata, Tarin rouge ou Serin à tête noire, 2 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Melopyrrha nigra, Bouvreuil noir, 4 ans, 2 ♂, 3 ♀.
Spermophila lineata, Bouvreuil du Brésil, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Sycalis flaveola, Bouton d'or, 6 ans, 5 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 4 jeunes.
Serinus icterus, Serin de Mozambique, 3 ans, 4 ♂, 3 ♀.
 — *leucopygius*, Chanteur d'Afrique, 3 ans, 2 ♂.
Emberiza rutila, Bruant de Chine, 3 ans, 2 ♂, 2 ♀.
Phonipara canora, Sincérini ou chanteur de Cuba, 2 ans, 3 ♂, 1 ♀.
Vidua principalis, Veuve dominicaine ou petite Veuve, 4 ans, 12 ♂.
Steganura paradisea, Veuve à collier d'or ou grande Veuve, 4 ans, 14 ♂.
Penthetria albonotata, Veuve à épaules d'or, 5 ans, 2 ♂.
Penthetriopsis macrura, Veuve à dos d'or, 5 ans, 1 ♂.
Chera procne, Veuve à épaulettes, 1 an, 1 ♂.
Hyphantornis vitellinus, Tisserin jaune, 6 ans, 1 ♂, 1 ♀.
 — *melanocephalus*, Tisserin Cap More ou Gendarme, 6 ans, 1 ♂.
Quelea quelea, Tisserin travailleur ou Dioch, 4 ans, 4 ♂, 2 ♀.
Foudia madagascariensis, Foudi, 4 ans, 16 ♂.
Quelea erythrops, Foudi à tête rouge, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀.
Pyromelana franciscana, Ignicolore, 4 ans, 26 ♂.
 — *flammiceps*, Oryx, 4 ans, 12 ♂.
Heterophantes melanogaster, Worabée, 4 ans, 15 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 2 jeunes.
Pyromelana nigriventris, Oryx à ventre noir, 4 ans, 2 ♂.
Amadina erythrocephala, Amadine à tête rouge, 4 ans, 1 ♂, 1 ♀; 8 œufs, 4 jeunes.
 — *fasciata*, Cou-coupé, 4 ans, 6 ♂, 6 ♀.
Tæniopyga castanotis, Mandarin, 4 ans, 4 ♂, 4 ♀; 18 œufs, 8 jeunes.

J'ai donc chez moi 1342 oiseaux appartenant à 342 espèces. J'espère que les résultats que j'ai obtenus seront regardés comme assez encourageants pour inciter quelques collègues à faire aussi des essais.

VORACITÉ DES GOÉLANDS A L'ÉTAT LIBRE ET EN CAPTIVITÉ

par E. SEGUIN-JARD.

De tous les Oiseaux que nous avons possédés en captivité, peu se sont montrés aussi grands mangeurs et moins délicats sur le genre de nourriture que les Goélands.

Vautours de la mer, chiffonniers de l'Océan, nettoyeurs des plages, autant

de surnoms attribués par certains auteurs et nous nous empressons d'ajouter : appellations fantaisistes, mais cependant bien justifiées.

Voyez ces Goélands voltiger sur l'Océan ; ils scrutent chaque vague et nulle prise n'échappera à leur regard perçant. Vienne le reflux, les mêmes oiseaux piétineront toutes les parties laissées à découvert, tant au rivage que sur les bancs du large. Poissons, crevettes, astéries, mollusques de toute sorte, ces mille riens que la mer apporte à chaque marée, tout est bon à cette bande insatiable.

Si, par hasard, la pitance a été rare, malheur aux solens ou couteaux que la violence du courant aura sortis du sable. A défaut de proies préférées, la moule même servira de nourriture à ces gros mangeurs.

Nos bouchoteurs savent combien les Goélands sont à craindre pour leurs jeunes moules.

On voit parfois, et c'est là une vue étrangement pittoresque et fort agréable, l'extrémité de chacun des pieux composant un bouchot porter un Goéland. Ne croyez pas que ces oiseaux sont là pour se reposer ou pour lisser leur plumage ; ils n'ont en vue que la table amplement servie et ils savent en profiter quand le besoin se fait sentir.

Demandez aussi à nos pêcheurs à la « courtine » si les Goélands hésitent à suivre le filet au pied duquel restent cachées dans les flaques d'eau ou la vase molle, petites limandes et soles retenues dans cette sorte d'écluse aux murs formés de filets tendus verticalement.

Que la mer rejette le corps de ces grosses seiches décapitées au large par les Marsouins, et vous verrez à l'œuvre les mêmes oiseaux.

Vienne aussi au rivage le cadavre d'un animal quelconque, les Goélands chercheront à en tirer parti. Hélas ! parfois en vain, mais les traces laissées par les oiseaux autour de la bête vous prouveront que s'ils n'ont pu prendre leur part au festin, c'est parce que la force seule leur a manqué pour dépecer le cadavre.

Tout récemment nous avons constaté que l'un des nombreux chevaux (ce jour-là j'en ai compté cinq dans un espace de 1.500 mètres) rejetés sur le rivage et provenant des bateaux effectuant ces transports d'Amérique au port de La Pallice, avait eu les parties génitales (c'était une jument) entamées par un chien ; deux Goélands marins, sous livrée de jeunes, se disputaient la place et leur acharnement à la curée était si grand que j'ai pu les approcher à portée de fusil. Nous savons aussi que les cadavres humains n'échappent pas toujours à la glotonnerie de ces voraces.

Ces faits se rapportent tous à des oiseaux de grande taille : Goélands marins (*Larus marinus*) ; argenté (*L. argentatus*) ; brun (*L. fuscus*). Est-ce à dire que les espèces plus petites soient moins voraces ? Non certes.

Ecoutez ces assourdissants cris poussés par cette bande de Goélands rieurs (*L. ridibundus*) cherchant à prendre pied sur la partie que le jusant va découvrir ; c'est à qui aura la première place à table.

Voyez ces mêmes oiseaux voltiger auprès du pêcheur à l'havenau pour happer le menu poisson ou les petites crevettes grises qui sont rejetés après chaque levée de filet.

Suivez au vol ces innombrables Goélands tridactyles (*Rissa tridactyla*) semblant former une escorte d'honneur au bateau voilier qui, au large, traîne le chalut. Ces oiseaux ont conscience que dans quelques instants, après la levée du filet, viendra le nettoyage du poisson, puis le rejet à la mer des détritiques de toutes sortes en provenant. Ouïes, tripes, foie, petits poissons, etc., tout est bon pour ces gros mangeurs qui, à ce régime, acquièrent parfois un état de graisse exagéré.

Nous savons aussi qu'à certaines époques Goélands cendrés (*L. canus*) et

Goélands rieurs vont journellement vermiller sur les prairies. Nous les voyons aux champs suivre la charrue ou le cultivateur travaillant à la bêche pour se repaître des campagnols, dits mulots (souris des champs) tués et mis à découverts par le fer. Nous avons vu ces oiseaux se rassasier de cadavres des mêmes animaux empoisonnés au moyen de la noix vomique et ce, sans avoir à en souffrir. Enfin, souventes fois, en été, au cours des jours d'un calme absolu, généralement précurseur d'un orage, des bandes de Goélands rieurs s'élèvent dans la nue et, tout là-haut, décrivent de grands orbes en poussant des cris perçants qui attirent le regard. A ce moment, et telles les Hirondelles, ces Palmipèdes font la chasse aux insectes ailés que l'état de la température porte dans une région relativement élevée.

En août, les Goélands mélanocéphales (*L. melanocephalus*) font la chasse aux sauterelles dans les herbes sèches des lais de mer.

De même, le Goéland pygmée (*L. minutus*), indépendamment de certains petits poissons, ne dédaigne pas gros moustiques et scarabées.

De ce qui précède, il résulte que tout est bon à ces gargantuas. La digestion s'opérant très vite, ces oiseaux peuvent consommer beaucoup dans un temps restreint ; en revanche, ils peuvent supporter un très long jeûne, et c'est fort heureux, car il arrive que l'Océan, soulevé par une tempête de plusieurs jours, déferle avec violence, ne permettant pas ou permettant mal le travail d'inspection des Goélands, d'où raréfaction de nourriture.

Eh bien ! comme si tout cela n'était pas suffisant pour établir leur voracité, il est aussi bien des méfaits à attribuer aux sujets tenus en captivité.

Nous garderons toujours souvenance des faits suivants :

Tout jeune, nous avons possédé un Goéland brun qui était, ou tout au moins paraissait bien être, le plus débonnaire des oiseaux.

Colas (c'était son nom) vivait placidement dans une cour, en compagnie de quelques volailles et de deux chats avec lesquels il avait parfois quelques petites attaques pour l'attribution de bouchées de viande ou de tripes de poisson, jetées à même, mais jamais l'oiseau n'avait eu de démêlés avec les volailles adultes qu'il feignait d'ignorer.

Or, il arriva qu'une fois on installa dans un clos grillagé une couvée de Canetons. Au bout de quelques jours les jeunes volatiles commencèrent à trouver leur prison trop petite et certains d'entre eux, passant au travers du grillage, se répandirent dans la cour. Mal leur en prit, car Colas ne trouva rien de mieux que de happer un Caneton. Gros émoi le soir, au coucher des oiseaux.

Qu'était devenu le manquant ?

Le lendemain, un autre Caneton manquait à l'appel. Les chats furent incriminés. Deux jours après, on surprit le Goéland au moment où, avant d'avaler sa troisième victime, il la triturait du bec dans le récipient d'eau qui lui servait de bassin. Le coupable découvert, justice fut faite malgré nos supplications.

L'année suivante, toujours hanté par le désir de posséder un Goéland en captivité, nous réussimes à obtenir l'autorisation de nous rendre possesseur d'un autre sujet, mais sous la condition que notre nouveau pensionnaire serait placé dans une cour plus grande où, seuls, les chiens avaient accès. Etant données la grandeur de l'enclos et la promiscuité des chiens, nous choisimes un oiseau plus fort, c'est-à-dire un Goéland marin.

Tout d'abord nous n'eûmes qu'à nous louer de notre nouveau pensionnaire lequel, après avoir arpenté gravement son clos, venait se reposer sur un petit tertre placé presque au centre de la cour. Là, notre oiseau, posé sur une patte, la tête tournée du côté de la mer qu'il devinait toute proche, rêvait de sa liberté perdue. Mais sa captivité n'enlevait rien à son appétit

et nous ne parvenions pas toujours à le satisfaire au moyen d'une nourriture appropriée à ses besoins. La viande manquait parfois ; parfois aussi le poisson se faisait rare et le pain, accepté à défaut d'autre chose, ne pouvait suffire à calmer les tiraillements d'estomac de notre captif.

Or il arriva qu'un jour notre Goéland, affamé plus que d'habitude, ne trouva rien de mieux que d'aller prendre dans une niche un jeune chiot braque âgé de six jours. La petite bête, après avoir eu le crâne défoncé à coups de bec et le corps broyé par le même moyen, fut engloutie en entier. Nous eûmes la preuve de ce forfait, car, à notre approche, le Goéland, dérangé dans sa digestion et le gosier surchargé par cet excès de nourriture, rendit la victime en essayant d'éviter notre approche.

Dès lors nous cherchâmes par tous les moyens à satisfaire la voracité de l'oiseau.

Lapereaux, petits chats, jeunes volailles crevées, tout lui était bon. De deux contractions de gosier il avalait toutes les tripes d'une volaille adulte. Un rat mi-venu ne faisait qu'une bouchée. Nous avons vu ce Goéland avaler force anguilles vivantes et ces dernières, par des convulsions désordonnées, gonfler le cou de l'oiseau au point de l'obliger à les rendre mais pour être reprises aussitôt et finalement succomber dans cette lutte inégale. Parfois la quantité engloutie était si grande que la moitié de la dernière anguille lui pendait hors du bec ; mais au bout de quelques instants le tassement se faisait, tout disparaissait dans le jabot de l'oiseau.

Malgré les preuves de savoracité, nous avons eu la mauvaise idée de placer un Goéland argenté dans une volière déjà peuplée de quelques Chevaliers combattants (*Machetes pugnax*). Nous espérions que la viande lui étant donnée en quantité suffisante, il délaisserait ses compagnons de captivité. Grand fut notre émoi lorsque, un jour, nous vîmes notre Goéland à demi-asphyxié par l'absorption en partie de l'un des Chevaliers combattants. Les ailes de ce dernier oiseau, quelque peu étendues, n'avaient pas permis l'engloutissement total de la victime et le bourreau semblait préférer attendre un changement favorable à cette embarrassante situation plutôt que de renoncer à sa proie.

Nous ne saurions trop mettre en garde les amateurs d'oiseaux de volière qui seraient tentés d'adjoindre à leurs serins ou autres sujets de petite taille, même le petit Goéland rieur. Nous avons perdu de la sorte plus d'un oiseau.

Renonçons donc à orner nos volières de n'importe quelle espèce de Goélands ou alors, si leur beauté nous séduit, prenons toutes précautions pour ne pas avoir à souffrir de leur très grand appétit.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DE LA FAUNE ORNITHOLOGIQUE DU LOIR-ET-CHER

Région Percheronne et Vendômoise

par Roger REBOUSSIN

1902. (*Pratincola rubicola*). — Le 19 juin, au sommet d'un arbuste, j'ai pu longuement regarder un très beau mâle de **Traquet rubicole** (*Pratincola rubicola*) dont le devant du cou était parfaitement blanc par suite de la jonction des deux taches blanc pur qui caractérisent les côtés du cou dans les sujets normaux, mais qui chez lui avaient aussi un développement très net également. La femelle était de teinte ordinaire (Cellé, Sarthe).

1912. (*Orites caudatus*). — Le 16 mars, dans la tête d'un ajonc en fleurs, un couple de **Mésanges à longue queue** travaille sans relâche à la confection de son nid placé à hauteur d'homme. Je puis donc voir de tout près les allées et venues des deux oiseaux lorsque, sans savoir à quel sexe il appartient, je remarque que l'un d'eux diffère de son compagnon par un envahissement total de la tête par une calotte blanche sans bandeaux rejoignant ainsi la gorge et toute la nuque, physionomie où brillent deux petits yeux noirs et pointe un bec couleur d'ébène. (Sargé, Loir-et-Cher.)

1909. — J'observe, le 20 août, une jeune **Hirondelle de fenêtre** (*Chelidon urbica*) toute blanche parmi ses compagnes. Les yeux et le bec sont noirs. (Sargé, Loir-et-Cher.)

1912. (*Pyrrhula vulgaris*). — Pendant l'hiver, un petit bohémien m'apporta un Bouvreuil mâle que je conservai en cage plusieurs mois et qui, à sa mue d'automne en 1913, devint parfaitement noir, non seulement sous le cou et sur la poitrine, mais fut littéralement mélanisé là où les Bouvreuils sont ordinairement marqués de blanc. Le manteau lui-même et la nuque foncèrent et le petit miroir de l'aile se rembrunit. Était-ce sous l'influence du régime presque uniquement composé de chènevis et de graines de sarrasin ou sous celle de l'obscurité où il fut tenu assez longtemps pendant une partie de l'été (m'étant longuement absenté, la cage fut accrochée dans une écurie sombre). Est-ce simplement la captivité qui, en général, ternit beaucoup le plumage des Oiseaux ? L'obscurité n'y serait pas étrangère à mon point de vue, puisque j'ai remarqué qu'à la même époque, un Faucon pèlerin, pris par un garde-chasse, le 21 octobre 1912, eut une mue de remplacement beaucoup plus foncée que sa livrée précédente particulièrement aux parties cendrées du manteau. Ayant à faire à un oiseau « hagard », je dus en effet le conserver dans un endroit un peu obscur. Il mourut en mai 1914. (Sargé, Loir-et-Cher.)

1912. (*Chelidon urbica*). — Une Hirondelle de fenêtre nourrit encore ses jeunes à Vendôme sous un angle de fenêtre, dans leur nid, le 27 septembre 1912 ! (Sargé, Loir-et-Cher.)

1908. (*Turdus merula*). — Au début de novembre, je tuais à Sargé un jeune merle noir mâle ayant encore aux deux côtés de la tête ces longues barbules qui distinguent les jeunes oiseaux sortis récemment du nid. La taille de cet oiseau était définitive et son plumage complètement arrivé à son développement.

(*Pyrrhula vulgaris*). — Dans ses notes si scrupuleuses sur *Les Chants des Oiseaux des environs de Vendôme*, M. Coursimault ajoutera, je le souhaite, plus tard, à côté du cri de rappel du **Bouvreuil**, son chant qui est fort curieux, très musical et très doux, mais d'une observation assez délicate, car il est de ceux qu'on entend le plus rarement, à distance du moins, tant il est discret, dans les endroits que l'oiseau choisit comme à dessein les plus écartés ; les plus ombreux conviennent à son naturel farouche ; c'est là qu'il passe l'été avec sa femelle et sa nitée : petits bois de sapins, halliers fourrés, coins de parc solitaires où les grands arbres sont chargés de lierre, ruisseaux couverts où passent peu d'importuns sont les dépositaires de son nid ; et de ses allées et venues, personne n'est guère averti que par ce cri lointain comme une note de flûte qui indique tel point, alors que l'oiseau est déjà parti de son vol emporté et prompt, rejoignant sa compagne partout où elle va.

De même, en dehors de son cri un peu désagréable et médiocre, le Gobe-mouche gris (*Butalis grisola*) a un petit chant très doux, mais qu'on ne peut entendre que si l'on surprend un couple en amour. De même pour la Pie commune (*Pica caudata*).

NOTES ET FAITS DIVERS

A propos du retour des Hirondelles et des Martinets. — Je voudrais poser aux nombreux lecteurs et correspondants de la *Revue d'Ornithologie* les deux questions suivantes :

1^o Pourquoi la venue des Hirondelles, qui aurait dû avoir lieu les premiers jours d'avril, a-t-elle été à peu près nulle, cette année, dans toute la région lyonnaise ?

2^o Pour les Martinets, le phénomène est encore plus étonnant. Très nombreux pendant l'été dernier, c'est à peine si, depuis la fin d'avril, qui est l'époque de leur retour, nous en avons aperçu quelques rares exemplaires.

Nous serions heureux d'apprendre si ce phénomène est général et s'étend à la France entière. Il serait aussi très intéressant de connaître la cause d'un pareil changement dans les mœurs de ces oiseaux migrateurs. Nous demandons aux lecteurs de nous renseigner et de nous aider à trouver la solution de ces phénomènes sans explication sérieuse jusqu'à ce jour.

Lyon, mai 1916.

Pr. FERROUILLAT.

A propos de la capture en France d'Oiseaux bagués dans les Iles-Britanniques. — Dans deux numéros récents, *British Birds* (1) signale des faits sur lesquels je désire attirer l'attention non point pour faire ressortir l'intérêt qu'ils peuvent présenter au point de vue d'une meilleure connaissance des mouvements des Oiseaux, mais pour protester contre des pratiques qu'on ne saurait, au moins dans l'un des cas, trop et trop souvent condamner.

C'est d'abord la capture, le 27 novembre 1915, à Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées), d'une Linotte (*Carduelis cannabina cannabina*) baguée à Orpington (Kent), et celle d'une Bergeronnette (*Motacilla alba lugubris*) baguée à Worksop (Nottinghamshire) et reprise à Soustons (Landes) le 1^{er} novembre 1915.

Personne ne contestera que les Oiseaux bagués sont encore parmi les autres en nombre par trop infime pour que les deux captures précédentes n'impliquent pas forcément un nombre très considérable de victimes, nombre d'autant plus grand encore que d'autres captures de petits Oiseaux bagués ont bien pu être effectuées et tenues secrètes. Les massacres de petits Oiseaux, car ici capture signifie meurtre, massacres doublement pros crits en ce moment, par la loi d'abord, puis par l'interdiction de la chasse dans les circonstances actuelles, continuent donc dans le Midi de la France sous les yeux indifférents ou volontairement fermés de l'Administration ? Alors il n'est pas vrai, comme on l'a dit, comme je l'ai lu, que les Oiseaux ont chez nous la paix quand les hommes se battent ; qu'il me soit permis de le déplorer surtout lorsqu'il s'agit des plus précieux auxiliaires de l'agriculture.

Le deuxième fait, quoique évidemment moins grave, puisqu'il ne concerne que des espèces sans utilité pratique démontrée, n'a pas été cependant non plus sans me causer quelque surprise. Au cours de 1915, c'est au moins une dizaine de Cormorans bagués de l'autre côté de la Manche qui ont été abattus en Bretagne (Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère). La capture d'un Goéland brun (*Larus fuscus affinis*) dans les mêmes conditions est également rapportée. Combien de Cormorans, combien de Mouettes, combien d'autres Oiseaux ont été mis à mort pour que les précédents aient pu être obtenus ! Une déduction s'impose : on chasserait communément, par conséquent ouvertement, en Bretagne, sur le littoral, en mer. Les prescriptions officielles observées ici pourraient donc sans risque être violées là. J'avoue qu'il est décevant pour moi qui, depuis le début de la guerre, ai abandonné les observations d'ordre purement scientifiques, et par là utiles, qui nécessitaient l'emploi du fusil de chasse, de constater que d'autres peuvent faire uniquement pour leur plaisir et impunément ce qui m'est interdit. On vaudra bien reconnaître, devant la différence des buts poursuivis, que si une tolérance est admissible, elle devrait s'exercer d'une manière absolument inverse.

L. BRASIL.

Les Oiseaux sur les côtes de Provence. — Le Midi si décrié, et à bon droit, pour la guerre impitoyable qu'il fait aux petits oiseaux, est en ce moment plein de chants de nos petits migrateurs que le printemps ramène sur nos côtes de Provence ; ils

(1) *British Birds*, Vol. IX, Février 1916, pp. 225-226 ; Mars 1916, p. 266.

y sont comme chez eux, puisque la terrible guerre a employé à une chasse plus utile leurs meurtriers habituels. On les voit partout, nombreux et variés, dans les olivettes et les taillis, dans les pins et les rochers de la montagne, et c'est un vrai plaisir de les savoir en sécurité. Les ordonnances de M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, ont le mérite très louable de vouloir les protéger, et nous devons lui en être reconnaissants, mais elles sont inopérantes, s'il est vrai qu'après leur affichage, dans chaque commune, un arrêté du maire autorise la chasse au gibier de passage. Or, on entend ici, par gibier de passage, tout oiseau, de quelque taille qu'il soit, depuis le *semble-poire* (petite Mésange bleue) et le *futifu* (Mésange charbonnière), jusqu'aux Grives et aux Geais dont les passages sont abondants dans la montagne : chaque chasseur a son poste et y passe quelquefois des journées entières pour ramener le soir au logis une demi-douzaine d'oiseaux : Rouges-gorges, Pinsons, Mésanges ou Fauvettes. Ce braconnage s'appelle la chasse au becfigue, et, contre cet emprunt aux mœurs italiennes, il n'y a rien à faire, ce qui nous paraît, à nous, ridicule et odieux, semble, ici, la chose la plus légitime et la plus naturelle qui soit : les petits oiseaux sont un gibier, on les chasse comme nous chassons le Faisan et la Perdrix.

Les gens se plaignent bien des ravages causés par les insectes aux plantations d'oliviers, qui produisent une huile moins fine et moins abondante, mais le soleil leur donne cette belle insouciance qui fait le fond du caractère et du tempérament des peuples et des individus artistes, et ils détruisent, sans souci du lendemain, leurs protecteurs naturels.

Dans mes courses avec mes deux élèves, Claude Carnot et Léon Chéris, nous avons observé, dès le 16 mars, les premières Hirondelles de rocher au-dessus de Grasse, quelques Huppés, un Coucou, des Fauvettes des jardins et à tête noire, des Cinis en grande quantité ; depuis cette date, les arrivages continuent : Hirondelles de fenêtre, Pouillots, quelques Merles de roche dans la montagne.

Au bord de la mer : Goélands en abondance, Chevaliers gambettes exclusivement ; aux étangs de Berre, plusieurs couples de Goélands mélanocéphales, se distinguant nettement des Rieurs, des myriades de Foulques et quelques Milans. Aucun préparatif de nidification en raison du mauvais temps qui sévit depuis un mois.

Grasse, 29 mars 1916.

Gabriel Etoc.

Poids des divers éléments d'un œuf d'Autruche.

Poids œuf plein maximum.....	1 kgr. 800
— — — moyen.....	1 kgr. 750
Poids œuf vide (coquille).....	0 kgr. 333
Poids du jaune.....	0 kgr. 425
Poids du blanc.....	0 kgr. 955
Poids de la coquille.....	0 kgr. 330
Poids total de l'œuf ayant servi à l'expérience.....	1 kgr. 710
Dimensions maxima.....	13 cm. 1/2 × 16 cm. 1/2
Dimensions moyennes.....	13 × 15 cm. 1/2

Avril, Meknès (Maroc).

AUBRY

Questions d'Ornithologie pratique. — Divers abonnés nous ont demandé d'avoir, dans la *Revue*, pour les collectionneurs, une rubrique spéciale. Nous le ferons d'autant plus volontiers qu'en fondant la *Revue* nous y avions déjà pensé, comme le titre l'indique. Nous pourrions ainsi accueillir avec plaisir tout ce qui, de près ou de loin, intéresse les petits ou les grands collectionneurs ornithologiques : procédés récents de taxidermie ; formules des préservatifs ; captures intéressantes ; saisons propices aux récoltes ; divers genres de chasse : fusil, plomb ; piégeage des ennemis des Oiseaux et des Oiseaux nuisibles ; installation d'un petit Musée : étiquettes, meubles, cartons et leur fermeture ; procédés de conservation ; ennemis des collections ; descriptions de musées privés ; montages ; ventes et échanges ; catalogues industriels ; installation de collections d'œufs, de nids, etc.

LA DIRECTION

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 2 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leucocotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Édicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catálogos, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR TOUTES CLASSES A PRIX TRÈS RÉDUITS

délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., du 15 Mai au 1^{er} Octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Fréjus, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules, Sanary, Palavas, Saint-Cyr-sur-Mer-La-Cadière, Saint-Raphael-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec faculté de prolongation.

MINIMUM DE PARCOURS SIMPLE : 150 KILOMÈTRES

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

1^o Billets d'aller et retour individuels

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2^o Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes.

Prix : La première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 p. 100, la troisième et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 p. 100.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916



Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 87

Une initiative intéressante. — Lettre de M. le vicomte de Poncins.

A. Menegaux. — Quelques conseils sur le transport des Oiseaux.

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*suite*).

J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*suite*).

P. Paris. — Quelques mots sur le sacrum des Oiseaux (*fig.*).

Notes et Faits divers.

Hirondelle baguée dans le Lancashire et reprise dans la Colonie du Cap.

Fou de Bassan sur les côtes du Calvados (Gurney).

Ponte précoce d'un Merle (Quentin).

Question au sujet de la Pie ordinaire (Dr Millet-Horsin).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 »	8 pages	25 ex.....	5 50
—	50 —.....	4 25	—	50 —.....	6 »
—	100 —.....	5 »	—	100 —.....	7 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	2 75	
—		—	50 —.....	3 25	
—		—	100 —.....	4 25	

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE

La Direction vient de recevoir la lettre suivante :

Le beau livre de M. André Godard en faveur de la protection des oiseaux me décide à venir vous parler d'une expérience de jardin-volière que je fais sur une terre de 400 hectares, achetée il y a quatre ans.

Quand j'ai pris cette terre en mains elle était livrée, comme beaucoup d'autres, aux entreprises néfastes de toute une dynastie de maraudeurs, ou d'imprévoyants ignorants, qui, sous le nom de gardes, sous le prétexte d'aider les gardes, ou sous celui d'augmenter le gibier, en faisaient un triste désert. Il y avait là un garde destructeur acharné d'animaux nuisibles, primé à chaque nouvelle victime, qui avait étendu la liste de ces animaux bien au-delà des limites de la vraisemblance.

A côté du garde, et aidant cet homme, il y avait un garde-fonds, qui chassait aussi, pour le plus grand bien de la chasse, puis un jardinier qui chassait pour le plus grand bien du jardin. Résultat :

Les *Chouettes* étaient tuées ou prises au poteau parce que « ça mange parfaitement un lapereau » et du reste « un bec comme cela prouve que cela ne fait pas de bien ». Les *Luses* étaient tuées parce que « vous ne la voyez pas tourner en l'air ? que pensez-vous qu'elle fait ? elle chasse. Elle ne chasse pas rien n'est-ce pas ? alors... » Les *Crécerelles* mouraient parce que « vous ne l'avez donc pas vue planer immobile ? Elle ne fait pas cela pour rien, je suppose ? Elle fascine un oiseau !.. alors... » Les *Merles* étaient tués parce que « ça mange les fraises ». Les *Grives* parce que « c'est bon à manger et quel bien voulez-vous que cela fasse ? » Les *Loriots*, parce que « ça mange les cerises et ça ne sert à rien ». Les *Pigeons*, « on dit que cela fait du mal, dans tous les cas je ne leur ai jamais vu faire de bien ». Les *Bergeronnettes*, « quand on en a seulement une demi-douzaine, c'est bon à manger ». Les *Corbeaux*, « mais regardez-les dans cette terre labourée, ils attendent que l'on sème pour tout dévorer ». (Là on ne dit plus manger, on dit dévorer, c'est bien plus grave.) Les *Pic-verts*, « ça tue tous les arbres ». Les *Epeiches*, « ça ne vaut pas mieux que le Pic-vert ». Les *Grimpereaux*, « mais je les ai vu faire le tour des troncs en piquant. Ça n'arrange pas les arbres cela. Du reste, ils nichent aussi dans les trous, donc ils les percent ». Les *Bouvreuils*, « ah ! si vous avez un Bouvreuil dans les environs, ce n'est pas la peine d'avoir un jardin. » Les *Etourneaux*, « oh, la saleté, ça abîme toute la laine des moutons en se perchant dessus et y faisant des saletés ». Les *Vanneaux*, « quand ils sont là à tourner en criant, ils m'agacent ». L'*Edicnème*, « ça ne fait pas grand mal que je sache, mais avec des yeux comme cela je doute que ça se gêne pour avaler n'importe quoi ». Le *Coucou*, « entendez-le crier tout le jour, on dit qu'il y a des pays où cela fait tant de mal ». Les *Martinets*, « ça gêne les Hironnelles ». Les *Hérons*, « ça mange

du poisson et puis, vous savez, quand c'est blessé, ça vous éborgnerait ». Les *Eutors*, on dit que c'est aussi pire que le Héron », etc., etc., etc. Tout cela je l'ai entendu, je n'invente rien, je copie. Aussi tout le jour, à quelque moment de l'année que ce soit, on tirait des coups de fusil sur tout ce qui vit, tout ce qui bouge, tout ce qui chante.

Je renvoyai le garde. Le jardinier n'ayant plus autre chose à faire que son jardin partit. Le garde-fonds essaya de rester espérant m'amener à des sentiments plus sensés, mais devant la certitude acquise que jamais je n'autoriserais un fusil autre que le mien sur la terre, il partit à son tour et je restai seul (mon garde nouveau, et désarmé, étant mobilisé). L'hiver, les oiseaux eurent un peu de grain pour les aider à vivre. Il ne fut plus tiré un seul coup de fusil, autre que les miens, en chasse légitime. Je détruisis, en un mois, neuf putois, trois chats, quatre chiens errants ; j'empoisonnai les rats qui dévastaient le jardin et fis périr dix renards en trois semaines. Mes voisins regardèrent avec curiosité cet imbécile que je suis « qui veut changer les usages » et disait-on « élevait les animaux nuisibles ». Ceux qui les élevaient étaient et sont les gardes qui ne veulent point tuer la poule aux œufs d'or. Cela est tellement vrai que l'année qui suivit celle où ces trois personnages avaient fait si éperdument la chasse aux animaux nuisibles fut celle où j'en fis le tableau ci-dessus ; depuis, je ne trouve que quelque chien errant ou le chat des fermiers. En revanche, le gibier a augmenté dans de grandes proportions : il n'est plus tué pour le plaisir ou le bénéfice de ceux qui prétendaient le protéger et employaient à son égard les procédés habituels devenus des usages puis des axiomes, et les monde des Oiseaux non gibier a, je ne dis pas décuplé, mais peut-être centuplé.

Plus de coup de fusil perpétuel surprenant les couveuses sur leurs nids, plus de ce maraudage qui, sous de bons prétextes, a le résultat de déranger et effrayer à chaque instant tout ce qui vit, plus de ces destructions stupides, irraisonnées, excusées par les plus invraisemblables motifs. De tous côtés, c'est un ramage incessant d'oiseaux de tout genre qui vivent ici en paix, familiers, tranquilles, nichant partout dans les trous des murs, sur les arbres, près des fenêtres et dans tous les bois. Pour leur bien-être, je laisse certains arbres avec leur lierre : abri contre les froids de l'hiver, nourriture à l'automne. Plusieurs centaines de sorbiers, d'alisiers, de genévriers ont été plantés ici ou là. Les haies ne sont plus coupées ou détruites, car il faut des abris. Et si les cerises, les fraises, les groseilles, souffrent un peu de tant de monde, mes arbres sont débarrassés de chenilles, mes plantations de peupliers ne sont plus dévastées par les insectes et les dégâts qui s'annonçaient très graves cette année dans les essences feuillues ont été tout à fait enrayés ; les chênes attaqués n'ont pas tardé à réparer les premiers méfaits des chenilles. Tout cela obtenu en deux saisons, sans garde destructeur d'animaux dits nuisibles, sans frais d'aucune espèce, sauf quelques plantations dont les fruits ne sont d'ailleurs pas encore venus, plantations qui ajoutent à l'agrément d'une terre. De plus, mon gibier a augmenté et augmente beaucoup. Plus que jamais, je suis persuadé de la très grande utilité de la suppression des fusils et des primes d'animaux nuisibles aux gardes, c'est la tentation de chaque instant, la source de tous les abus. Quand on veut de l'élevage à outrance, il faut piéger, car, fidèles à leur rôle d'équilibrer la production, les petits fauves se rapprochent des garde-mangers, mais dans une chasse naturelle on a un avantage immense à ne rien détruire pour quelque cause que ce soit.

Il est triste de penser que les migrateurs, nés chez moi, familiarisés à la présence de l'homme qui ne leur fait aucun mal, vont être des proies particulièrement faciles pour les sauvages du Midi, embusqués dans leurs ignobles

postes de destruction. Matière électorale, ils sont systématiquement protégés contre les lois par leurs élus du Parlement. Cependant ces lois existent, elles peuvent être appliquées. Que l'initiative particulière vienne en aide à leur observation et me suive dans ceci :

Je donne une prime de cinquante francs à l'homme : agent de l'autorité, garde particulier, gendarme, douanier, employé d'octroi, qui aura dans l'année, ENTRE LE PREMIER SEPTEMBRE 1916 ET LE PREMIER SEPTEMBRE 1917, saisi et fait condamner le plus grand nombre de délinquants pour vente, colportage, mise à mort d'oiseaux protégés par les conventions internationales, dans les départements suivants :

Gironde, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Lot-et-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes et Alpes-Maritimes.

Je donne une autre prime de cinquante francs à l'homme, agent de l'autorité, qui aura FAIT CONDAMNER LE PLUS DE GARDES AYANT DÉTRUIT, sous prétexte d'animaux nuisibles, des Oiseaux protégés par ces mêmes conventions, cette dernière prime étendue à toute la France.

Les déclarations et preuves de condamnations seront faites à la *Revue Française d'Ornithologie* qui, je l'espère, voudra bien se charger de les collationner et de m'indiquer le titulaire de la prime. Son nom sera publié dans la *Revue* et aussi le résumé des délits constatés par lui ainsi que les noms et professions des délinquants condamnés.

Vicomte de PONCINS.

Tous les amis des Oiseaux seront heureux de cette initiative, aussi la Direction de la *Revue* accepte-t-elle avec empressement la mission que M. le vicomte de Poncins veut bien lui confier.

QUELQUES CONSEILS SUR LE TRANSPORT DES OISEAUX

par A. MÈNEGAUX.

Ceux qui ont l'occasion de ramener avec eux, d'un long voyage, une importante collection d'oiseaux exotiques, ne sont pas nombreux ; pourtant quelques indications sur les précautions à prendre dans ce cas peuvent être intéressantes et même utilisées pour des voyages moins longs. Ces précautions concernent :

- 1° Les cages ;
- 2° La nourriture et l'eau ;
- 3° Les soins de propreté.

Cages. — Elles doivent être en bois et assez solides pour résister aux aléas du chargement et du transport. Elles seront munies de lattes en dessus et en dessous, de façon qu'on puisse facilement les attacher l'une sur l'autre et aussi afin que la cage ne repose pas directement sur le sol. Elles devront être larges et munies de poignées sur les côtés, pour en faciliter la manutention, ainsi que d'un écran en étoffe fixé en haut ; cet écran est nécessaire quand il y a beaucoup de vent et doit être rabattu la nuit, afin que les oiseaux ne soient pas troublés par les lumières et par le va-et-vient des passagers et de l'équipage.

Il faudra se munir de perchoirs, sauf pour les Vautours, les Echassiers, les

Palmipèdes et certains autres oiseaux qui vivent sur le sol, comme les Perdrix, les Tinamous, etc.

Ces perchoirs ne doivent pas être fixés aux cages, mais seront mobiles sur les côtés, afin qu'on puisse les enlever et les nettoyer facilement. Ils auront naturellement des épaisseurs variables avec la taille des oiseaux. Pour les grands oiseaux, il faut placer le perchoir près de la base de la cage, mais assez haut pour empêcher la queue d'en toucher le plancher, tandis que pour les oiseaux plus petits, il faut deux ou trois perchoirs disposés de telle sorte que les animaux ne soient pas les uns au-dessus des autres. Pour les tout petits oiseaux, comme les Sucriers et les Oiseaux-mouches, les Fringilles, les Tangaras, etc., il vaut mieux employer de simples branches naturelles en leur laissant le plus de place possible.

Les cages hautes et à base carrée sont ici les plus pratiques. Pour les oiseaux d'assez grande taille, les cages doivent être basses ; il faut qu'il y ait seulement assez d'espace pour permettre à l'oiseau de se placer sur son perchoir, s'il y en a, car autrement ces oiseaux volent et s'abiment contre les barreaux, comme les Pigeons, les Tourterelles, les Perdrix et autres oiseaux ayant les mêmes habitudes.

Si la cage a un perchoir, il est bon de la munir d'un double fond en bois, mobile, avec une poignée, qui soit facile à tirer et à remettre en place. Son ouverture doit toujours être sur le devant de la cage.

S'il n'y a pas de perchoir, il faut laisser une ouverture située sur le devant, à 4 ou 5 centimètres du plancher, pour le nettoyage et le lavage. En outre, grâce à une planchette suspendue par le haut, on pourra fermer cette ouverture, afin d'éviter les courants d'air par le haut.

Pour les petits oiseaux, le devant de la cage doit être en fil de fer à mailles très serrées, rondes plutôt que carrées, et le plancher sera garni d'un treillis identique, placé à 5 centimètres au-dessus du fond mobile. De la sorte, les excréments tombant à travers le fil de fer sur le plancher mobile, la nourriture ne pourra être polluée, les pieds et le plumage resteront propres.

Pour les grands oiseaux, il vaut mieux que la cage soit faite de barreaux de bois séparés, espacés de 2 à 5 centimètres, suivant la taille des oiseaux. C'est ce qu'il y a de meilleur et de meilleur marché, mais il faut prendre certaines précautions pour quelques oiseaux qui, comme les Cigognes, les Hérons par exemple, peuvent passer leur bec à travers les barreaux afin de saisir les objets extérieurs et blesser les personnes passant à côté d'eux, ou peuvent être blessés eux-mêmes, s'ils ne sont pas très surveillés.

Pour les petits oiseaux, il faut, en plus, une porte en bois sur le derrière de la cage, au niveau du plancher en métal. Elle doit être assez large pour permettre le passage de la main et des récipients contenant la nourriture et l'eau. Il est préférable que la porte retombe d'elle-même, afin qu'elle ne puisse être laissée ouverte par mégarde. Un dispositif spécial maintiendra les portes fermées pendant les manutentions de la cage. Pour les grands oiseaux, il est préférable que cette porte soit placée sur le devant, qu'elle soit en barreaux de bois et qu'elle puisse être soulevée facilement et sans effort pour les cas où il faudrait la fermer vivement.

Je crois que les portes à bascule sont dangereuses, car on ne peut pas toujours les fermer assez rapidement pour empêcher les oiseaux de s'échapper. Il en est de même de celles qui sont munies d'une serrure, celle-ci empêche la liberté d'action dans l'intérieur de la cage.

Nourriture et eau. — Pour recevoir l'eau, il faut des récipients assez lourds en faïence, ceux qu'on trouve partout. Mais il ne faut pas oublier que les portes doivent avoir une largeur correspondante, afin qu'ils puissent passer

sans se renverser. Il faut avoir soin de ne pas les placer au-dessous des perchoirs et de les nettoyer une fois par jour, surtout ceux à eau, car les oiseaux, en prenant leur bain, salissent l'eau et la répandent tout autour.

Il vaut mieux éviter de mettre les oiseaux granivores et frugivores dans la même cage ; un seul récipient leur suffit, il est vrai, pour la nourriture, mais pour les frugivores, il est nécessaire de suspendre sur le devant de la cage des morceaux de bananes, etc., au moyen de crochets en fil de fer. On peut trouver parfois préférable de couper tous les fruits en très petits morceaux, car certains oiseaux, comme les Tangaras, mangent très avidement la partie superficielle du fruit et peuvent attraper une inflammation aux yeux par suite de l'acidité du jus de fruit, s'ils enfoncent leur tête dans le fruit, comme ils le font dans une moitié d'orange. En somme, la nourriture doit être la même que dans la volière, il faudra y mettre encore plus de soin. Des fruits, du pain, de la viande crue, du poisson, du riz, des légumes verts sont toujours en abondance sur un bateau, mais il faut apporter à bord ou acheter dans les ports toutes les graines pour oiseaux, le maïs et toutes les autres céréales, etc., en quantité suffisante, car on peut être certain qu'il y aura plus de pertes que dans les volières.

Pour les Canards, le gibier d'eau et tous les grands oiseaux, les récipients pour la nourriture et l'eau doivent être en fer blanc et seront fixés sur le devant des cages par une poignée à travers les bâtons de la cage, sinon, pendant la tempête, les récipients pourraient être renversés et blesser les habitants. D'anciens récipients à pétrole, en fer blanc, sont très faciles à se procurer et peuvent rendre des services, puisqu'ils sont étanches, très faciles à nettoyer et qu'on peut en avoir de toute taille.

Soins de propreté. — Le nettoyage doit se faire régulièrement et à fond, au moins une fois par jour. Sur les navires, on ne sait trop pour quelle raison curieuse, c'est le boucher qui est chargé de tous les animaux qui sont à bord. Aussi est-il prudent, dès le début, de s'entendre avec lui pour le prix de la nourriture et du nettoyage, et de fixer de suite l'heure de ces opérations. Ceci est très important, car il dispose des réserves de nourriture du navire, de même que des torchons, des éponges, de l'eau fraîche, en somme de tout ce qui est nécessaire aux Oiseaux. Il sera bon de travailler avec lui de temps en temps. C'est ordinairement un homme intelligent, aimant les animaux, auquel on peut se fier au cas où il serait impossible d'être tous les jours présent au nettoyage.

Chaque cage doit porter un numéro imprimé sur le côté. Il est bon, avant de monter à bord, de préparer une liste de cages indiquant pour chacune d'elles le nombre d'individus qu'elle renferme et la nourriture nécessaire. En remettant une copie de cette liste au boucher, on facilitera beaucoup sa tâche.

En plus des heures fixes choisies pour distribuer la nourriture, il faut aller rendre visite aux oiseaux, au moins deux fois par jour, afin de se rendre compte s'ils ont besoin d'eau ou de nourriture, la dernière visite ayant lieu juste avant le coucher du soleil, quand on abaisse les écrans de toile. S'il n'y a pas trop de vent, on les relève le matin, au lever du jour, grâce à un arrangement avec le steward ou un homme de l'équipage. Sinon, on attend que le temps soit devenu meilleur, à moins qu'on ne puisse placer les cages dans un endroit bien abrité.

Le plancher des cages doit être lavé à l'eau fraîche, puis incliné légèrement pour permettre à l'eau de s'écouler par les ouvertures signalées. Les planchers supplémentaires seront grattés avec un couteau et toute la nourriture avariée enlevée. Ce procédé est préférable à celui de l'emploi d'une couche de

foin, quoique le foin soit très recommandé par les bouchers, qui croient que le nettoyage est ainsi simplifié. Le sable est difficile à obtenir en pleine mer, et la sciure, dont il y a souvent une grande quantité à bord, est utile dans certains cas, mais elle ne doit être employée que pour les Granivores.

En résumé, il est toujours sage, quand on veut emporter un certain nombre de grandes cages, d'avertir l'agent du navire au port de départ, afin qu'il puisse prendre des arrangements d'avance pour recevoir et caser les cages. Il est bon de se mettre en relation avec le commandant du bord et avec le maître d'équipage qui, s'ils sont bien disposés, peuvent rendre le séjour beaucoup plus confortable au passager et à ses oiseaux, soit en relevant les écrans, en faisant laver le pont et en changeant les cages de place à l'occasion.

Le préposé aux vivres est aussi un homme qui peut être très utile, si l'on avait besoin d'un supplément. De la sorte, avec un peu de tact, de soin et d'argent, on peut faire, avec une grande collection d'oiseaux, un voyage confortable et d'autant plus agréable que les soins aux oiseaux à bord sont une occupation coupant gentiment la monotonie d'un long voyage en mer.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE DE LA PROVENCE

(suite)

par Joseph L'HERMITTE

218. **Hirondelle de fenêtre.** *Hirundo urbica* L.

Très commune. Demi-sédentaire.

219. **Hirondelle de rivages.** *Riparia riparia* L.

De passage en automne et au printemps, mais pas commune. Reproduit en petit nombre au bord du Rhône et de la Durance.

220. **Hirondelle de rochers.** *Riparia rupestris* Scop.

Assez rare. Plus abondante au printemps qu'en automne. Quelques-unes reproduisent. Je l'ai vue, mélangée en assez grand nombre à l'Hirondelle rustique, nicher dans les rochers du Pont-Saint-Louis, près de Menton (Alpes-Maritimes) en avril 1913. Elle est plus abondante de l'autre côté de la frontière italienne et niche dans les anciens remparts de Vintimille.

221. **Martinet noir.** *Apus apus* L.

Très commun partout. Demi-sédentaire.

222. **Martinet alpin.** *Apus melba* L.

De passage régulier, plus commun au printemps qu'en automne.

223. **Engoulevent d'Europe.** *Caprimulgus europæus* L.

Pas très commun. Demi-sédentaire. Niche en plaine (Crau).

224. **ENGOLEVENT A COLLIER ROUX.** *Caprimulgus ruficollis* Tem.

La capture d'un exemplaire de cette espèce dans les environs de Marseille paraît avoir été unique. Le sujet existe au Musée et fut pris, disent Jaubert

et Lapommeraye, au moment où il traversait une route, par un charretier qui l'abattit d'un coup de fouet.

225. **Colombe ramier.** *Columba palumbus* L.

Commune au passage d'automne.

226. **Colombe colombin.** *Columba oenas* L.

Assez commune au passage d'automne.

227. **Colombe biset.**

Comme le précédent.

228. **Tourterelle vulgaire.** *Turtur turtur* L.

Assez commune. Demi-sédentaire dans les endroits boisés, nous quitte en automne.

229. **Ganga cata.** *Pterocles alchata setarius* Tem.

Commun et sédentaire en Crau où il est localisé.

230. **Syrhapte paradoxal.** *Syrhaptus paradoxus* Pall.

A visité la Provence pendant la migration de 1888, ainsi qu'en témoigne un exemplaire pris à Cadenet (Vaucluse), le 28 août de ladite année, et que possède le Musée.

231. **Lagopède des Alpes.** *Lagopus mutus* (Martin).

Sédentaire dans quelques localités alpestres de la Haute-Provence, Basses-Alpes.

232. **TÉTRAS UROGALLE.** *Tetrao urogallus* L.

Espèce à rayer de la faune provençale, si toutefois elle en a jamais fait partie !

233. **TÉTRAS LYRE.** *Tetrao tetrix* L.

Comme *Lagopus mutus*, mais avec un point de doute. Je sais qu'on le trouve dans les Hautes-Alpes, à Guillestre notamment ; mais est-ce encore la Provence ?

234. **GÉLINOTTE DES BOIS.** *Bonasia bonasia* L.

Je ne la considère pas comme espèce provençale, bien qu'il soit probable qu'on ait pu constater sa présence accidentelle dans la région.

235. **Perdrix bartavelle.** *Caccabis saxatilis* Wolf.

Sédentaire en quelques points des Basses-Alpes. Vallée de Barcelonnette. Très localisée.

PERDRIX GRECQUE. *Caccabis sinaica* ou *chucar* Gray.

Un sujet tué dans les environs de Marseille, en 1863, figure au Muséum d'histoire naturelle. Il s'agit sans doute d'un individu échappé de captivité, l'importation de cette espèce à Marseille n'étant pas chose rare.

237. **Perdrix rouge.** *Caccabis rufa* L.

Sédentaire. Commune partout.

238. **Perdrix gabra.** *Caccabis petrosa* Gm.

Importée et acclimatée dans quelques localités où on la trouve à l'état sauvage.

239. **Perdrix grise.** *Perdix perdix* L.

Très rare et localisée, sédentaire. Bords de la Durance, près Manosque. Paraît avoir été autrefois plus répandue, notamment près d'Arles.

240. **Caille commune.** *Coturnix coturnix* L.

Assez commune, mais beaucoup moins abondante qu'autrefois. Demi-sédentaire. Arrive en avril, niche dans les plaines (Crau, etc.) et repart en août-septembre.

241. **TURNIX SAUVAGE.** *Turnix sylvaticus* Desfont.

A été rencontré quelquefois accidentellement. Je ne connais aucune capture récente.

242. **FAISAN ORDINAIRE.** *Phasianus colchicus* L.

Importé et acclimaté. Vit maintenant à l'état sauvage dans certains domaines. On le trouve notamment aux îles d'Hyères.

243. **Outarde barbue.** *Otis tarda* L.

De passage. Rare, mais on la tue quelquefois en Crau et Camargue. J'en connais des captures en décembre 1900, août 1909, décembre 1913 et nombre d'autres, car l'espèce ne risque guère de passer inaperçue.

244. **Outarde canepetière.** *Otis tetrax* L.

Comme la précédente, peut-être un peu moins rare. Crau (décembre 1903, deux tuées au Mas d'Amphoux).

Je ne connais pas de capture authentique de

l'**HOUBARA ONDULÉE.** *Houbara undulata* Jacquin.

citée comme accidentelle dans le Midi de la France.

245. **Glaréole pratincole.** *Glareola pratincola* L.

De passage en automne, mais surtout au printemps. Niché en Camargue et en Crau, mais pas en abondance.

246. **Œdicnème criard.** *Œdicnemus œdicnemus* L.

Sédentaire et assez commun en Crau et Camargue.

247. **Court-vite gaulois.** *Cursorius gallicus* Gm.

Erratique. Très rare. Notre musée possède un sujet pris à Marseille.

248. **Pluvier doré.** *Charadrius pluvialis* (L.).

De passage commun.

249. **Pluvier varié.** *Squatarola squatarola* (L.).

De passage novembre et mars. Rare.

250. **Pluvier guignard.** *Eudromias morinellus* (L.).

De passage. Rare.

251. **Pluvier à collier.** *Ægialites hiaticula* (L.).

Assez commun, de passage et demi-sédentaire en Camargue.

(A suivre.)

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES
SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (*suite*)

19. **Le Goéland dominicain.** (*Larus dominicanus* Leht.)

Ce Goéland, qui a une aire de dispersion excessivement vaste, est très abondant à Kerguelen. C'est un bel oiseau de couleur blanche en dessous avec le manteau noir et le dessus des ailes brun foncé. Le bec est jaune paille, les pattes jaune vert. Un sourcil noir très marqué couvre l'œil. Il ressemble beaucoup au Goéland brun de l'hémisphère nord.

On les trouve en bandes nombreuses dans certaines baies, particulièrement là où il y a des moules, qu'ils affectionnent et qu'ils réussissent à arracher à marée basse. Quoi qu'ils aient le bec assez fort ils ne peuvent cependant les casser et sont obligés de les laisser tomber sur les rochers. Certains endroits sont parsemés de coquillages à des altitudes jusqu'à 50 mètres au-dessus de la mer.

Ils se tiennent aussi autour du navire pour ramasser des débris de toutes sortes. Ils se battent alors entre eux en criant à tue-tête pour se disputer la rapine. Du reste, lorsque le morceau est gros, ils ne peuvent l'engloutir et se l'arrachent mutuellement, finissant ainsi à l'avalier par petits morceaux, à moins qu'un troisième larron, en l'espèce un Pétrel géant, ne s'interpose et ne le fasse disparaître avec glotonnerie.

Ils stationnent aussi autour des cadavres de phoques, mais se mêlent peu au dépeçage dont se chargent les Ossifrages ; ils se contentent de ramasser les débris et ne viennent achever le nettoyage du squelette que quand il ne reste que quelques bribes de chair.

Ils sont très criards et le naturaliste qui les a appelés *Larus vociferus* ne s'est pas trompé. Quand ils sont en bandes, ils forment un concert assourdissant et agaçant. Ce sont des *Couâh... Couâh...* continuels ; quelquefois, quand ils sont posés à terre, ils émettent de simples *hâ-hâ-hâ-hâ-hâ*.

Ils aiment à se poser sur l'eau et peut-être y passent-ils la nuit. On les voit parfois voler à de très grandes hauteurs au-dessus des terres, sans que j'aie jamais pu comprendre ce qu'ils viennent y chercher. Ils s'éloignent peu au large et se concentrent plutôt dans les fjords.

Nous les avons trouvés commençant à nicher le 26 novembre.

Le nid est grossièrement fait avec quelques herbes et placé sur une petite éminence tout près du bord de la mer entre des touffes d'*Azorella*. Le nombre des œufs est de deux ou trois par nid. Ils sont de même teinte et de même forme que ceux des Sternes : fond couleur bitume tacheté de brun. Leurs dimensions moyennes sont 70 × 50. Le jaune de l'œuf est fortement rougeâtre.

L'incubation m'a semblé durer cinq semaines environ.

Ils couvent avec peu de constance et dès que l'on approche ils s'enfuient sans plus s'occuper de leurs œufs. Cependant les Mégalestris ne se fient pas trop à les piller, car ils sont plus vifs qu'eux et leur donnent la chasse, dès qu'ils s'approchent, en les frappant à coups de bec derrière la tête, ce que les Mégalestris semblent beaucoup craindre.

Quand une Mouette couve, il y en a toujours plusieurs autres en observation sur les rochers du voisinage dont la mission semble de pourchasser les importuns. Mais elles semblent comprendre que devant un homme elles n'ont rien à faire et elles s'enfuient.

Les petits, à leur éclosion, sont couverts d'un duvet brunâtre tacheté qui les fait ressembler à des Perdrix. Ils vont à l'eau peu de jours après leur éclosion et courent parmi les rochers du rivage. Les parents les surveillent

du haut d'un monticule et tournoient au-dessus d'eux en criillant lorsqu'ils sont à la nage.

Les jeunes perdent leur duvet au bout d'environ un mois pour prendre un plumage brun. Ils gardent cette robe jusqu'à l'année suivante. Le passage à l'adulte doit même se faire en plusieurs stades, car on en voit qui sont presque blancs avec encore quelques taches brunes à la poitrine et à la tête.

[Le Goéland dominicain habite les îles et les continents antarctiques, mais remonte au nord jusqu'au Pérou, au Natal et à la Nouvelle-Zélande. Dans la zone orientale, on a signalé ses nids dans les îles Crozet et Kerguelen. Dans cette dernière île, la couvaison se fait en décembre d'après Kidder, Eaton, Vanhöffen, mais, d'après Hall, elle se ferait plus tôt, puisqu'il a déjà trouvé des jeunes en décembre.

Le Goéland de Scoresby (*L. scoresbyi* Traill.), de l'extrême sud de l'Amérique, descend, dit-on, jusqu'aux Shetland du sud (?).

Il est intéressant de faire remarquer que le genre *Larus* a de nombreuses formes septentrionales et seulement ces deux formes antarctiques.]

20. Le Labbe ou Skua antarctique. (*Megalestris antarctica* Less.)

Adultes rapportés en 1910, et œufs dans ma collection.

Cet oiseau, d'une couleur assez foncée et connu par les navigateurs des mers australes sous le nom de poule de mer ou du Cap (Sea ou Cape-Hen des Anglais), habite Kerguelen pendant presque toute l'année ; durant les mois d'hiver, il se fait très rare. Nous en avons cependant rencontré parfois en plein océan à d'énormes distances de terre. Pourtant il paraît plus fréquent dans le voisinage des côtes.

A Kerguelen, cet oiseau vit de rapines et peut être considéré comme le pirate de la gent ailée, celui que tous craignent, un hors-la-loi contre qui les autres sont ligués. C'est un véritable oiseau de proie. Il pourchasse les jeunes lapins et les souris qui abondent dans le pays. On le voit tourner au-dessus des terres comme un épervier ; quelquefois, il reste de longues heures perché au-dessus de l'entrée d'un terrier, quêtant la sortie du lapereau qu'il tue d'un violent coup de bec sur le crâne. Il appelle ensuite son comparse en poussant des hurlements de victoire et en battant des ailes. Tous deux déchirent alors leur victime en tirant chacun de son côté jusqu'à ce que quelque chose cède. Lorsqu'on l'inquiète, il emporte facilement sa proie dans son bec.

Indépendamment des lapins, il attaque aussi les autres oiseaux, sauf cependant les Goélands et les Sternes et ceux dont la taille lui en impose, comme les Pétrels géants et les Albatros.

Les Sternes et les Goélands s'unissent pour lui donner la chasse. Et il paraît assez craindre ces derniers qui lui donnent en l'air de forts coups.

Les Pingouins et les Cormorans ne réunissent à protéger leurs œufs qu'en ne les abandonnant pas et les *Megalestris* ne se fient pas à attaquer l'oiseau adulte.

Quand aux Pétrels de petite taille, ils ne lui échappent, eux et leurs petits, qu'en cherchant refuge dans les trous qu'ils creusent sous terre.

Les malheureux canards sont à leur merci et en ont une grande frayeur. Ce n'est qu'en cachant leur nid sous la végétation qu'ils peuvent dépister le bandit.

Les *Megalestris* planent souvent au-dessus de l'eau, non pour pêcher, mais pour ramasser les débris de toutes sortes qui peuvent y flotter. J'en ai vu un essayer de happer à la surface de l'eau un Pélécanoïde qui nageait. Celui-ci ne put échapper qu'en plongeant. Ils se posent rarement sur l'eau et quand ils y trouvent quelque chose, ils préfèrent l'emporter pour aller le manger à terre.

La puissance d'engloutissement du *Megalestris* n'est dépassée que par le

Pétrel géant. J'en ai vu un avaler facilement la tête d'un lapin ; une autre fois j'en vis un emporter dans son bec un œuf de Manchot papou, dont les dimensions atteignent $0,073 \times 0,059$. Ils aiment beaucoup la chair fraîche et aident les Ossifrages au dépeçage des cadavres de phoques. Cependant leur bec n'est pas assez puissant pour déchirer les tissus épais ; ils commencent alors par les orifices naturels (œil, anus, vagin) et peu à peu arrivent à faire une ouverture plus considérable.

Ils commencent à pondre dès le début de novembre. Leur nid est placé sur un terrain rocheux et sec. Il est fait sommairement de débris d'herbes et est en plein vent. Ils ont généralement deux œufs, qui sont analogues à ceux des Sternes, mais plus gros (dimensions 52×74). L'intérieur est jaune.

L'incubation m'a semblé durer à peu près cinq semaines. Le mâle et la femelle couvent alternativement. Le poussin est couvert d'un duvet beige soyeux.

Ils semblent nourrir leurs petits surtout avec des œufs dérobés, car on trouve des coquilles cassées autour du nid.

Ils défendent leur nid avec acharnement et ne laissent personne approcher, surtout quand le petit est éclos. L'un d'eux se tient à une certaine distance des jeunes, tandis que l'autre est en chasse dans les environs.

Dès que l'on approche, celui qui est de garde pousse des cris d'alarme qui avertissent à la fois les petits de se tapir dans un coin et le comparse d'accourir. Quand ils sont réunis, ils vous chargent impétueusement en fonçant sur vous droit dans les yeux. Cette manœuvre impressionne vivement la première fois qu'on subit leur agression et bien souvent vous fait décamper. J'ai reçu moi-même une fois un violent coup sur la tête ; une autre fois un de mes compagnons a eu sa casquette enlevée.

En somme, ce sont des oiseaux rapaces peu sympathiques.

[Le Labbe antarctique habite les régions antarctiques et subantarctiques des Océans Atlantique et Indien, en remontant jusqu'aux continents qui les bordent. Il niche sur Crozet et Kerguelen. Dans ces dernières îles, Kidder, Hüsker, Eaton ont trouvé des œufs en novembre ; Hall des adultes en train de couver en décembre, et Vanhöffen des jeunes en janvier.

Sur les côtes du continent antarctique, il est remplacé par le Labbe de Mac Cormick (*M. maccormicki* Saun.). (A suivre.)

QUELQUES MOTS SUR LE SACRUM DES OISEAUX

par Paul PARIS

Le sacrum ou synsacrum des Oiseaux, comprend, comme l'on sait, toute la partie de la colonne vertébrale dont les éléments sont, chez l'adulte, soudés entre eux et aux os iliaques. Par suite du grand développement de ces derniers os, généralement une assez grande quantité de vertèbres entrent dans sa composition. Ces éléments constitutifs sont en nombre très variable suivant les groupes et même les espèces, et fréquemment, ils sont soudés entre eux d'une façon si complète qu'il est très difficile de les dénombrer. Aussi les auteurs sont-ils souvent en désaccord sur le chiffre de vertèbres à assigner au sacrum de telle ou telle espèce.

D'après Zittel (1), on compte de 9 à 20 vertèbres au sacrum des oiseaux. Pour Milne-Edwards (2), le synsacrum se composerait de 15 éléments chez les Galliformes, de 17 dans le genre *Anas*, de 20 chez le Casoar et l'Antruche. Ce chiffre serait de 23 chez ce dernier Oiseau d'après Gegenbaur. Siebold et Stannius (3), assignent de 9 à 13 vertèbres à cette partie du squelette des Passereaux et Marsh en trouve seulement 4 ou 5 au sacrum de l'*Archæopteryx*.

A la partie antérieure du synsacrum, se voient une ou plusieurs vertèbres

(Fig. I ; *d*) ne différant pas sensiblement des vertèbres précédentes, les vertèbres dorsales, et comme elles portant des côtes articulées, ce sont manifestement les dernières de cette série. En dehors de ces éléments, le sacrum offre à considérer trois régions plus ou moins nettement distinctes. Une première zone se remarque, dont les éléments constitutifs ont des neurapophyses bien développées et soudées entre elles et aux précédentes pour former une crête médiane habituellement très saillante, mais diminuant bien vite de hauteur vers l'arrière pour disparaître parfois même avant la dernière vertèbre de cette région. Les pleurapophyses, dans cette partie (Fig. I ; *l*), sont normalement développées et constituent au niveau des trous intervertébraux une série d'arcs-boutants qui s'appuient et se soudent à l'iliaque, et dont les derniers se divisent souvent en deux branches, une supérieure et une inférieure, cette dernière formant parfois chez l'embryon une pièce distincte considérée par certains auteurs comme une côte rudimentaire. Souvent, les deux dernières vertèbres de cette zone se distinguent des autres par le développement plus considérable de ces pleurapophyses, formant ainsi aux os du bassin un appui plus grand (Fig. I ; *W*). Le centrum des premières vertèbres de cette série est bien développé et supporte parfois une courte hypapophyse formant une carène médiane, mais rapidement les centruns s'atrophient par suite d'un élargissement progressif du trou médullaire et par conséquent de l'arc neural, la carène ventrale disparaît, pour être, au contraire, remplacée par une gouttière longitudinale plus ou moins profonde.

La région qui vient ensuite et qui se trouve au niveau des lobes moyens des reins, comme la précédente était en face de leurs lobes antérieurs, est constituée par des vertèbres à apophyses épineuses peu développées continuant la crête supérieure de la zone précédente, mais souvent aussi, à neurapophyses nulles ou même quelquefois remplacées par une faible gouttière longitudinale. Dans cette deuxième partie (Fig. I ; *H*), les apophyses transverses n'ont pas de branches inférieures, les supérieures au contraire s'allongent de plus en plus en s'élargissant transversalement de façon à se souder en une lame presque horizontale, la lame sacrée, perforée d'un nombre très variable de trous, les trous sacrés, vestiges des espaces interapophysaires primitifs. Le trou médullaire qui précédemment s'était agrandi progressivement se rétrécit maintenant graduellement, pendant que diminue également la gouttière longitudinale médiane inférieure qui avait suivi le même mouvement.

La partie élargie de l'arc neural offre dans l'ensemble de ces deux portions du *synsacrum* un aspect fusiforme et abrite le sinus rhomboidal.

Sur la dernière région du sacrum, existe quelquefois une courte neurapophyse, particulièrement dans la partie distale, mais ordinairement elle est nulle en avant ou même la légère gouttière qui peut se trouver dans la deuxième zone se prolonge plus ou moins.

La lame sacrée présente son maximum de largeur au commencement de cette partie du *synsacrum* qui se trouve à peu près au niveau du bord postérieur de l'acétabulum, ensuite elle se rétrécit graduellement. Dans cette région (Fig. I ; *G* et *u*), les branches inférieures des apophyses transverses, signalées dans la première partie, réapparaissent, s'unissant du côté distal aux branches supérieures pour former de chaque côté du corps des vertèbres des trous analogues aux trous vertébraux cervicaux ; plus en arrière, vers la fin du sacrum, ces pleurapophyses redevennent simples par soudure des deux branches, supérieure et inférieure. Les premières de ces apophyses transverses, celles qui vont s'appuyer contre le bord postérieur de la cavité cotyloïde, prennent souvent un grand développement (Accipitiformes, Péléciformes, Charadriiformes, Tinamiformes), formant un

ou deux arcs-boutants acétabulaires (Fig. I ; G), traits d'union principaux aux os du bassin, auxquels Milne-Edwards (2) a donné le nom d'arcs-boutants proësciatiques. Le centrum des vertèbres de cette partie postérieure du sacrum qui est située entre les lobes postérieurs des reins, est normal, fréquemment s'y prolonge la gouttière de la zone moyenne devenue très étroite, et souvent, sur les derniers éléments, apparaît une crête médiane inférieure, par développement d'une courte hypapophyse, comme au côté proximal du synsacrum. Chez le Nandou, les vertèbres moyennes de cette troisième région sont atrophiées et réduites à leur arc neural formant un tube à parois minces.

Si les premiers éléments du sacrum des Oiseaux sont des vertèbres dorsales, ces dernières ne diffèrent guère des vertèbres caudales qui leur font suite.

Quel est dans cet ensemble et le nombre et la place des vraies vertèbres sacrées ? Une bibliographie sommaire montre que les auteurs sont loin d'être d'accord à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne la place à leur assigner. Pour Gegenbaur (4), deux vertèbres caractérisées par le plus grand développement de leurs apophyses transverses qui soutiennent le bord cotyloïde postérieur et ont ainsi les mêmes rapports avec la ceinture pelvienne que les deux vertèbres sacrées des Reptiles, sont les vertèbres sacrées primitives. Claus (5) partage exactement cette opinion. La figure du sacrum de l'Oie donnée par Gegenbaur (4) montre que ces deux vertèbres sont les premières de la troisième partie du synsacrum, celles qui fournissent les arcs-boutants dénommés proësciatiques par Milne-Edwards (2) (Fig. I ; G). Wiedersheim (6) accepte également l'idée de Gegenbaur, en ce qui concerne le nombre de vertèbres sacrées primitives, comme le montrent ses figures du bassin du Grand-Duc (p. 73, fig. 57 ; I, II ; p. 191, fig. 152 ; I, II), correspondent aux dernières de la première série du sacrum, celles qui, en effet, se signalent souvent par un développement plus considérable de leurs pleurapophyses (Fig. I ; W).

Pour Huxley (7), cinq vertèbres qui n'ont pas de côtes, mais dont les apophyses transverses lamelleuses, horizontales, qui s'unissent à l'iléon et qui sont au niveau des lobes médians des reins, sont les vertèbres sacrées, homologues de celles des Reptiles. Sa figure du sacrum du Poulet (p. 238, Fig. 80), confirme ce que sa description faisait prévoir, que ses vertèbres sacrées sont celles de la zone moyenne du synsacrum (Fig. I ; H).

Zittel (1) compte trois vertèbres sacrées proprement dites au sacrum des Oiseaux, les deux postérieures correspondant aux sacrées des Crocodiliens et des Lacertiens, les autres étant soit des lombaires, soit des caudales se soudant secondairement. L'emplacement de ces vertèbres sacrées n'étant pas spécifié, est très difficile à trouver, car où finissent les lombaires et commencent ses caudales ? Voici donc au moins trois opinions simplement en ce qui concerne la place occupée par les vraies vertèbres sacrées dans le rachis des Oiseaux.

Les deux éléments de Gegenbaur (vertèbres acétabulaires de Claus), occupent, comme nous l'avons vu plus haut, la même position, par rapport à l'acetabulum, que chez les Reptiles, et ils s'en rapprochent encore souvent par le développement de leurs pleurapophyses qui sont ainsi parmi les principaux soutiens du bassin, par contre, les vertèbres sacrées d'Huxley, et à plus forte raison celles de Wiedersheim, se trouvent dans une situation bien antérieure, et si ces dernières ont souvent aussi un grand développement des pleurapophyses, elles sont très rarement aussi bien soudées aux os de la ceinture pelvienne.

L'examen des rapports des vertèbres avec le plexus sacré dans les Reptiles et les Oiseaux, montre que si les nerfs sacrés, c'est-à-dire ceux qui donnent

le nerf ischiatique ou grand sciatique (Fig. II, III, IV, V, VI ; *i*), sortent bien des vertèbres acétabulaires chez les Crocodiles, il n'en est pas de même chez les Oiseaux ou les principaux troncs de ces plexus sont fournis non par les vertèbres sacrées de Gegenbaur, auquel la plus antérieure seule participe (Fig. IV, V, VI ; *G*), mais par celles de Huxley (Fig. IV, V, VI ; 1, 2, 3, 4). Dans les Lézards, on a par contre une disposition des nerfs sacrés se rapprochant beaucoup de celle des Oiseaux, car les vertèbres de soutien du bassin (Fig. II, *S*) n'y sont pas celles qui fournissent les principaux troncs du nerf sciatique, mais des éléments antérieurs (Fig. II ; 1, 2). Les nerfs issus des vertèbres sacrées de Wiedersheim participent également à la formation du plexus sacré très développé chez les Oiseaux, mais ce sont plus généralement les troncs principaux des nerfs cruraux et obturateurs, c'est-à-dire des nerfs du plexus lombaire (Fig. III, V ; *C*, *O*). Les vertèbres de Gegenbaur semblent donc bien être les homologues des deux vertèbres sacrées des Reptiles et plus particulièrement des Sauriens, celles de Huxley, par les nerfs qui en sortent, doivent être également considérées comme des vertèbres sacrées, quant aux deux vertèbres de Wiedersheim, elles paraissent être manifestement des vertèbres lombaires ou mieux des vertèbres sacro-lombaires. Les éléments qui se trouvent entre ces dernières et les dorsales forment donc le reste de la série lombaire, tandis que ceux qui, à la suite des vertèbres de Gegenbaur, constituent le reste du synsacrum, sont de la série caudale, cependant leur soudure au sacrum et aux os du bassin et le développement de leurs pleurapophyses doivent les faire séparer des vertèbres caudales libres, on peut, comme l'a fait Huxley, les désigner sous le nom de vertèbres uro-sacrées. Les vertèbres sacrées de la zone d'Huxley, que par opposition à celles de Gegenbaur, on pourrait appeler vertèbres sacrées secondaires, sont peu nombreuses, 2 à 4 (Fig. IV, V, VI), mais souvent l'atrophie des branches apophysaires inférieures de la dernière lombo-sacrée ou de la première sacrée primitive, ou de ces deux vertèbres, peut en faire paraître le nombre plus grand. C'est ainsi qu'Huxley compte cinq éléments dans sa zone chez le Poulet, alors qu'en réalité, chez cet oiseau, comme chez la Perdrix (Fig. V), il n'y en a que trois.

Les vraies vertèbres sacrées des Oiseaux sont donc, suivant les cas, au nombre de 4, 5 ou 6 (2 vertèbres sacrées primitives, plus 2, 3 ou 4 vertèbres sacrées secondaires). Ces chiffres sont ceux entre lesquels Marsh hésite pour le nombre des éléments à assigner au sacrum de l'Archæopteryx, ils sont aussi ceux de cette portion de la colonne vertébrale chez nombre de Reptiles fossiles (Dicynodontes, Atlantosaures, Brontosaurus, Pteranodon, etc.).

En résumé, le synsacrum des Oiseaux est formé des dernières vertèbres dorsales (Fig. I ; *d*), de vertèbres lombaires dont les deux dernières peuvent être appelées lombo-sacrées (Fig. I, *l*), de quatre à six vertèbres sacrées dont les deux postérieures (vertèbres sacrées primitives) sont les homologues des vertèbres sacrées des Reptiles actuels (Fig. I ; *s*), enfin de vertèbres uro-sacrées (Fig. I, *u*).

Bibliographie sommaire.

1. ZITTEL : *Traité de Paléontologie*, trad. D^r Ch. Barrois. T. III, Paris, 1893.
2. MILNE-EDWARDS : *Recherches sur les Oiseaux fossiles de France*. T. I., Paris, 1867-1868.
3. SIEBOLD et STANNIUS : *Anatomie comparée*. Trad. de Spring et Lacordaire. T. II., Paris, 1850.
4. GEGENBAUR : *Anatomie comparée*. Trad. C. Vogt. Paris, 1874.
5. CLAUS : *Traité de Zoologie*. 3^e édition. Trad. de Moquin-Tandon. Paris, 1878.
6. WIEDERSHEIM : *Vergleichende Anat. der Wiebelthiere*. 2^e édition, Iéna, 1886.
7. HUXLEY : *A manual of the Anatomy of Vertebrates animals*. London, 1871.

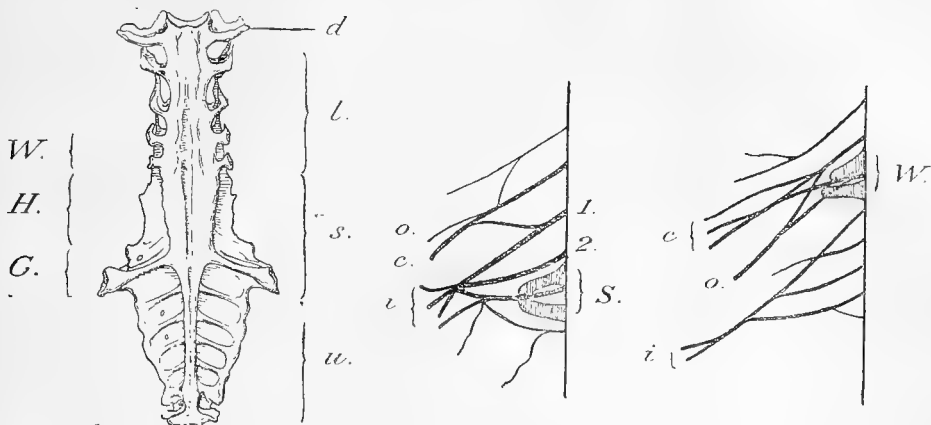


Fig. I.

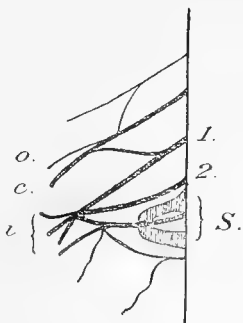


Fig. II.

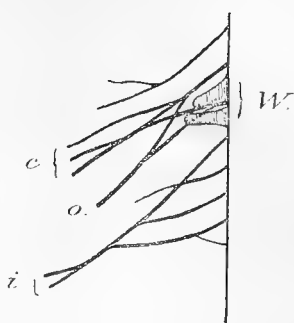


Fig. III.

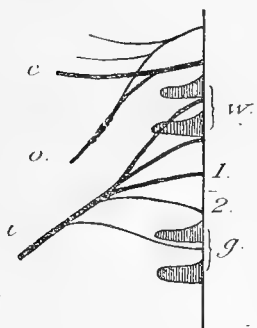


Fig. IV.

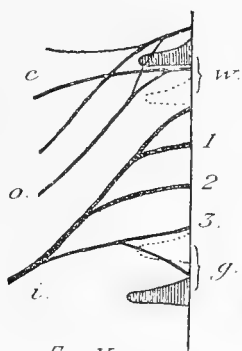


Fig. V.

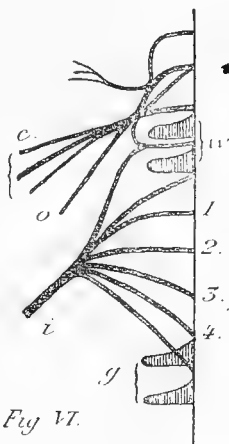


Fig. VI.

Explication des figures.

- Fig. I : Sacrum de *Rhynchotus rufescens*. Temm. $\times 3/4$. W, les deux vertèbres sacrées de Wiedersheim ; H, les vertèbres sacrées d'Huxley ; G, les deux vertèbres sacrées de Gegenbaur ; d, dernière vertèbre dorsale ; l, vertèbres lombaires et sacro-lombaires ; s, vertèbres sacrées ; u, vertèbres uro-sacrées.
- Fig. II : Plexus lombo-sacré du *Lacerta agilis* (d'après Wiedersheim). S, les deux vertèbres sacrées ; 1 et 2 (premier et deuxième nerfs sacrés) troisième et quatrième nerfs lombaires de Wiedersheim ; O, nerf obturateur ; C, nerf crural ; i, nerf sciatique ou ischiatique.
- Fig. III : Plexus lombo-sacré du Merle (d'après Wiedersheim). W, les deux vertèbres sacrées de Wiedersheim. Mêmes lettres que la figure précédente.
- Fig. IV : Schéma du plexus lombo-sacré du *Colceus monedula* (L.). G, les deux vertèbres sacrées de Gegenbaur ; 1 et 2, nerfs sacrés de la zone d'Huxley. Autres lettres comme la figure précédente.
- Fig. V : Schéma du plexus lombo-sacré de *Perdix perdix* (L.). Lettres et numéros comme dans les figures précédentes.
- Fig. VI : Schéma du plexus lombo-sacré du *Rhea americana* (L.). Lettres et numéros comme dans les figures précédentes.

NOTES ET FAITS DIVERS

Hirondelle baguée dans le Lancashire et reprise dans la colonie du Cap. — *British Birds* (n° 11, 1915, p. 299), nous apprend qu'une Hirondelle de cheminée (*H. rustica*) baguée à l'état de pullus, le 3 juillet 1915, a été reprise le 6 février 1916 près de Grahamstown, Sud de l'Afrique.

C'est le troisième fait de ce genre signalé par *B. Birds*.

1° Alouette baguée dans le Staffordshire, 6 mai 1911, reprise le 27 décembre 1912 près Utrecht, Natal.

2° Pullus bagué dans l'Ayrshire, 27 juillet 1912, repris dans l'Etat libre d'Orange, le 16 mars 1913.

Cette troisième était donc descendue à 2 ou 300 milles plus au sud que les précédentes et à l'Est.

On peut donc en conclure que les Hirondelles nichant dans l'Europe occidentale vont passer l'hiver dans les diverses régions du sud de l'Afrique.

Fou de Bassan sur les côtes du Calvados. — M. le professeur Brasil, de l'Université de Caen, m'informe qu'au mois de septembre dernier, des pêcheurs de Ouistreham, petit port situé à l'embouchure de la rivière l'Orne, alors qu'ils allaient en mer poser des filets et des lignes, aperçurent, posé sur l'eau et semblant sans défiance, un Fou (*Sula bassana*). Ils s'approchèrent de l'oiseau et purent s'en emparer sans que celui-ci cherchât à fuir ou à se défendre. On constata alors que la pauvre bête portait, profondément enfoncé entre le globe de l'œil et la paroi de l'orbite, un fort éclat de bois. L'extirpation de cette grosse écharde détermina une hémorragie grave et l'oiseau mourut peu après.

Keswick Hall, Norwich.

J.-H. GURNEY.

Ponte précoce d'un Merle. — Vers 1890, il existait entre les villages de Givenchy, Angres et Liévin un chemin vicinal les reliant, et sur lequel aboutissait, à droite, un chemin de traverse dite « Voie des Mineurs », qui, passant à proximité du calvaire de Liévin, conduisait au bout du village.

D'autres sentiers que je parcourais plus volontiers, quoique moins fréquentés, traversaient les bois de M. Arognaut. L'hiver, j'en profitais pour étudier sur la neige la disposition des empreintes des mammifères et des oiseaux ; c'est ainsi qu'en suivant des pistes de lapins, de putois ou de fouines, je fus amené au pied d'une meule de fagots, d'où s'envola d'un vol précipité une femelle de Merle, qui ne manqua pas de jeter son cri d'alarme habituel.

Un demi-pied de neige et la température plutôt rigoureuse ne me laissaient pas supposer que vers le 20 ou 22 février, je trouverais, à ma grande surprise, un nid de Merle contenant 5 œufs.

Je fis part de ma découverte à un cordonnier du village, amateur d'oiseaux vivants, dont j'ignore le nom de famille, surnommé « Babiote », par sobriquet, qui prit les petits *cers* le mois d'avril, et réussit à les élever.

J'ai trouvé *bien souvent* des nids de Traine-Buisson « Mouchet chanteur », dans le courant de mars, la découverte précitée est la seule que j'aie faite en février ; après plus de 45 ans d'observations.

QUENTIN.

Questions au sujet de la Pie ordinaire. — Au commencement d'avril 1916, en Champagne, les Pies se recherchaient et s'accouplaient. Elles voletaient de ci, de là, par petites bandes, chacune de celles-ci fragmentée par couples. Or, dans chaque couple, un des deux sujets portait les rémiges étalées en éventail, et l'autre avait la queue tout à fait resserrée plume contre plume.

1° Quelqu'un des abonnés de la Revue a-t-il observé ce fait ?

2° Y a-t-il une différence de sexe marquée dans cette allure ?

3° Quel est le mâle ? Quelle est la femelle ?

D^r MILLET-HORSIN.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 2 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers des travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chair et en peau. Se déplacerait.

S'adresser à la Rédaction.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Edicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES. TABLEAUX

Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER & RETOUR COLLECTIFS de VACANCES

à prix réduits toutes classes

POUR FAMILLES D'AU MOINS TROIS PERSONNES

Emission : 15 juin-30 septembre, au départ de toutes gares P.-L.-M.

Minimum de parcours simple ; 150 kilomètres.

ARRÊTS FACULTATIFS

Validité : jusqu'au 5 novembre.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 p. 100, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 p. 100.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré à un ou à plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de vacances et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

Les baigneurs qui ont l'intention d'aller faire une saison à Saint-Nectaire, apprendront avec plaisir que la Compagnie P.-L.-M. a réorganisé cette année ses services automobiles pour la desserte de cette station thermale, en maintenant le service Issoire-Saint-Nectaire (service de matinée) et en rétablissant le service Clermont-Ferrand-Saint-Nectaire (service de soirée).

Ces deux services ont été organisés de façon à correspondre directement avec les trains de ou pour Paris et à réduire au minimum la durée de trajet de bout en bout. Ils fonctionneront chaque jour dans les deux sens du 1^{er} juillet au 15 septembre.

La gare de Paris P.-L.-M. continuera à délivrer des billets directs pour Saint-Nectaire (viâ Issoire ou viâ Clermont-Ferrand) avec enregistrement direct des bagages.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ces deux numéros : 1 fr. 70

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DES N^{os} 88-89

- R. Reboussin.** — La guerre et les Oiseaux sur le front.
Comte de Tristan. — Notes de campagne (avril 1916). Musée de Bergues.
E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).
Dr R. Deleuil. — A propos des *Jardins-Volières*.
A. Menegaux. — Les Oiseaux du Grand Saint-Bernard.
Brasil. — Deux captures intéressantes pour le Calvados.
J. Rapine. — Notes sur la nidification dans les Basses-Alpes, etc.
J. Loranchet. — Observations biologiques sur les Oiseaux des îles Kerguelen (*fin*).
J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*suite*).

Notes et Faits divers.

- Sur les oiseaux de Sfax (P. Bédé).
Deux exemples négatifs de « baguage » (P. Bédé).
Un Merle à plastron dans la Marne (M. de la Fuye).
La Perdrix rouge dans le département du Pas-de-Calais (V. Kempen).
Choucas et aéroplanes (V. Kempen).
Le Rossignol progné (G. Etoc).
Un Faucon crécerelle en captivité (J. Quentin).
Une Outarde canepetière apprivoisée (A. Labitte).
Les Mouettes à Lyon (J. Cochet).
Premières arrivées en Hollande (1915) des Oiseaux migrateurs (V. Jersel).
Dicton allemand sur la croûle de Bécasses (M. de la Fuye).
Quelques observations sur des Harles et des Pingouins tordas (L'Hermitte).
Réponse à la question de M. Ferrouillat (Gèze).

Questions d'Ornithologie pratique.

- Sur le programme de cette section (J. Rapine).
Les Oiseaux de proie dans les grandes villes (A. M.)

Distinction.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N^o)

4 pages	25 ex.....	4 50	8 pages	25 ex.....	6 50
—	50 —.....	5 25	—	50 —.....	8 »
—	100 —.....	7 »	—	100 —.....	11 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....	3 25		
—		50 —.....	4 25		
—		100 —.....	6 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LA GUERRE ET LES OISEAUX SUR LE FRONT

par R. REBOUSSIN

Lorsqu'on arrive de nuit dans les bois au nord de Verdun où, depuis des semaines et des semaines, l'obscurité est sillonnée par les lucers des deux artilleries qui font rage, où le ciel est soudainement éclairé par la montée et l'épanouissement des fusées polychromes apparaissant en maints endroits, lorsqu'on a pris la notion que pas une seconde de l'heure la canonnade ne cesse et que le 75, avec particulièrement de fréquence, répond par des feux de batteries et des « barrages » aux efforts des gros calibres allemands dont les « marmites » viennent s'écraser au passage des relèves, avec un fracas et un broiement comme d'arbres foudroyés, rejaillissant vers le firmament enténébré avec des cris aigus et des lamentations étranges, alors que d'autres vagues de fer viennent rapidement les couvrir de nouvelles rumeurs, on est surpris, dès les premiers moments de l'aube, d'entendre dans ces bois eux-mêmes, s'éveiller les chants des oiseaux comme aux jours meilleurs de la paix. C'est ainsi qu'au milieu du bruit indiscontinu, quelques calmes où l'éloignement de deux décharges de batteries laisse une légère « pause », j'ai pu noter le chant du Bruant jaune, la mélodie de la Fauvette à tête noire et de la Fauvette des jardins, la ritournelle de la Babillarde et de la Grisette (*Sylvia curruca*, *S. cinerea*), le trille du Pinson, assister à l'envolée harmonieuse du Pipit des arbres et des Alouettes des champs et lulu, aux longues compositions de la Grive musicienne et du Merle noir. Dans un bois saccagé, un Rossignol même chantait sans aucune altération dans ses modes, alors que j'ai pu remarquer chez le Pinson et quelques Alouettes des champs certaines « défaillances ». Le Troglodyte, le Rouge-gorge étaient imperturbables.

Au-dessus de ces positions toujours actives, j'ai vu passer la Corneille noire en très petit nombre, la Buse vulgaire, le Coucou.

Dans le village en ruines de Fleury devant Douaumont, bouleversé par les Boches et retentissant constamment du claquement violent de nos pièces, il y a plusieurs couples d'Hirondelles qui, au moment où nous préparions à l'attaque, se perchaient près de nos têtes, sur des lierres pendants aux murs écroulés.

Des Moineaux domestiques piaillaient dans des cours. Des Bergeronnettes grises, près d'un ruisseau où des saules et des osiers se penchaient au bord des trous d'obus que l'eau avait remplis, se baignaient avec grâce.

Mais, chose plus extraordinaire, à mesure qu'on avance dans la zone plus violemment battue par le feu, où tout est bouleversé par les 380 et les 420 et par toutes les pièces de moindre calibre en même temps, je reconnais, vers la redoute de l'ouvrage de Thiaumont, un couple de Pies-grièches écorcheurs (*Lanius collurio* L.) vivant là sur de petits buissons d'épine noire, à demi-

enfeuillés, à demi-carbonisés. Ces oiseaux y perchent. Y ont-ils niché ? Je n'ai pu m'en assurer. La question se pose pour tous. Mais leur timidité est si peu avertie contre le danger que le bruit à lui seul pourrait leur faire pressentir, que j'hésite à peine à croire que leurs éclosions auront été sinon réussies, du moins tentées !

Fleury-devant-Douaumont (Meuse), 9 juin 1916.

NOTES DE CAMPAGNE (Avril 1916). MUSÉE DE BERGUES

par le Comte de TRISTAN

Maréchal des logis au n° d'Artillerie.

La vieille petite cité de Bergues, que Vauban ceintura de fortifications et de fossés, s'enorgueillit, à juste titre, de son Musée ornitho-ovologique. Organisé depuis quelques années seulement, dans un immeuble attenant au beffroi, il comprend les collections d'œufs et d'oiseaux recueillies, il y a plus d'un demi-siècle, par M. de Mézemaker, et léguées plus tard à la ville par ses héritiers (1913).

Lorsqu'en 1915, quelques gros obus allemands s'abattirent sur Bergues, ils ne tombèrent pas directement sur le Musée, mais tout près ; des éclats entrèrent, brisant les fenêtres, et l'ébranlement fut tel que les dégâts furent importants.

Toutes les vitrines contenant les oiseaux sont brisées et les planchettes-supports ont cédé, entraînant une dégringolade générale de tous les sujets les uns sur les autres. Dégât réparable, au reste, puisqu'il n'est que matériel et qu'il suffira de refaire un classement général parmi les oiseaux, en redressant par ci, par là, une attitude. Mais il ne faudrait pas attendre indéfiniment, sous le prétexte que la Commission d'évaluation des dégâts n'est pas encore passée ; grâce à l'initiative de M. Wispelaere, secrétaire de mairie, un nettoyage sommaire a été opéré, mais ce n'est pas suffisant, et il serait nécessaire de dégager tout au moins les uns des autres les malheureux oiseaux enchevêtrés et aplatis par l'éroulement des rayons supérieurs. En effet, les oiseaux de la collection de Mézemaker sont remarquables aussi bien au point de vue de la beauté du plumage, qu'à celui de la perfection de leur naturalisation. Je signalerai seulement ici les b. lles séries de *Rapaces*, parmi lesquels un certain nombre d'espèces exotiques, comme les Condors ; celles des Grèbes et des Plongeurs, tous choisis en plumage parfait. Les Scolopacides, particulièrement les Chevaliers, sont au grand complet, ainsi que les Anatidés. J'ai remarqué, en passant, projeté dans un coin par le courant d'air, un magnifique exemplaire d'*Anthus immutabilis*. A côté des espèces européennes, il convient de noter aussi quelques séries exotiques (Colibris et Oiseaux de paradis), qui rendent la collection ornithologique un peu plus générale que la collection ovologique, strictement européenne, elle.

Cette dernière, étant disposée dans des tiroirs, vitrés seulement sur leur face supérieure, laquelle est elle-même protégée par une sorte d'écran, a moins souffert que la collection d'oiseaux. Quatre tiroirs seulement ont eu leur glace brisée ; et, comme ils renfermaient précisément les nids, ces derniers se sont trouvés remplir un peu le rôle d'amortisseur, par rapport aux œufs y inclus.

Tout le reste est heureusement intact ; la collection était à peu près complète, surtout étant donné qu'elle comprenait deux œufs d'*Alca impennis* (1),

(1) Ces œufs sont restés la propriété de la famille. L'un d'eux vient d'être vendu à M. Vaucher, de Genève, par l'intermédiaire de la Direction de la *Revue*.

actuellement en sûreté entre les mains de M. de Prasneuf, descendant de M. de Mézemaeker. Il y a là de magnifiques pontes de tous les Chevaliers, notamment le *Chevalier perlé* [*Tringoides macularius* (L.)] qui n'est point commun ; à signaler aussi une ponte de *Barge de Terek* (*Tereka cinerea*) ; les Rapaces sont au grand complet, depuis les Vautours jusqu'aux Busards, en passant par *Gypaetus barbatus*, représenté par un exemplaire excessivement foncé de couleur. J'ai remarqué, au hasard, des pontes intéressantes de tous les *Stercoraires*, des trois grands *Plongeurs imbrin, cat-marin et lumme, Oie d'Egypte, Albatros chlororhynque et mouton (hurleur), Fauvettes épervière et passerinette, Accenteur alpin, Bec-fin des saules, Pétrocincle bleu, etc., etc.*

Il y a lieu de formuler une critique, qui pourrait, du reste, s'appliquer à bien des collections publiques et privées ; c'est l'absence quasi totale des indications de date et de lieu ; 99 fois sur 100, les noms vulgaire et latin sont seuls indiqués, ce qui est insuffisant. Par ailleurs, dans la collection d'œufs, trop d'exemplaires sont percés de deux trous au lieu d'un seul. Ces réserves faites, on ne peut qu'admirer le magnifique don fait à la ville de Bergues. Il serait souhaitable que des mesures soient prises pour mettre cet ensemble si intéressant à l'abri d'un nouveau et toujours possible bombardement.

La récolte s'annonçait belle, cette année, et c'est dommage que nous ayons quitté notre secteur, car je le connaissais si à fond, que c'eût été un jeu pour moi de recueillir toutes pontes intéressantes. A peine ai-je eu le temps de vider quelques pontes d'*Alauda arvensis, Galerida cristata, Pratincola rubetra, Saxicola oenanthe* (très précoce), *Vanellus cristatus, Anthus pratensis*. De cette dernière, j'ai trouvé une ponte bien curieuse : presque blanche avec le gros pôle violet.

Constaté aussi à Nieuport, avant mon départ, deux Torcols (*Yunx torquilla*) le 12 avril et deux Huppes le 15 avril. Ces deux espèces ne s'étaient pas montrées l'année dernière.

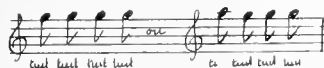
FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par E. COURSIMAULT (*suite*).

PARIDÉS

Parus major major L., 1758. *Mésange charbonnière*. — Sédentaire. Commune.

Cette *Mésange*, la plus grosse de toutes, atteint la taille du Moineau domestique. Le noir franc du front, du cou, de la gorge, la large ligne médiane qui s'en va jusqu'au milieu du ventre, lui ont valu son nom. Le reste du plumage est très varié : blanc aux joues, à la naissance des ailes, gris verdâtre sur le dos, jaune sur les flancs. Toute l'année on rencontre la *Charbonnière* un peu partout : dans les vergers, dans les parcs, dans les bois. Elle décèle sa présence par un cri d'appel très sonore : *tuit*, clair et franc comme celui du Pinson. Souvent elle en fait entendre plusieurs de suite :



Parfois elle les fait suivre de notes aussi aiguës, mais d'une moins belle

Parus cristatus cristatus Brehm, 1831. *Mésange mitrée* ; *Mésange huppée*. Rare.

A peine plus grosse que la *Mésange bleue*, elle a l'air très énergique ; elle sautille, tourne, vire sans cesse. Son chant se compose de *ti ti ti* vifs et détachés, de *terrrrr* très fermes, qui se suivent avec entrain.

Parus palustris longirostris Kleinschm., 1897. *Nonnette des marais* ; *Nonnette cendrée*. Sédentaire. Assez commune.

La *Nonnette* se reconnaît à la large plaque noire qui lui couvre entièrement le front et la nuque, à la petite tache de même couleur placée sous le bec. Plus courte, plus ramassée que les précédentes, elle possède au plus haut point les qualités des *Mésanges* : souplesse et vivacité des mouvements, endurance à la fatigue. Elle sait joindre aussi la prudence à l'activité. Voyez-là au-dessus des hautes herbes du jardin, où elle s'arrête, battant des ailes. Dès qu'elle a pris un moucheron, ou qu'elle a détaché quelque graine de chénopode ou de plantain, elle s'en va manger en sécurité sur un arbrisseau touffu, faisant entendre des *sit sit* légers, des *psi, psip, psissiuip, psississit* brefs et décidés, des *rérérérerc*, des *dododododoc* d'une grande fermeté. Elle va retourner à la charge, non sans avoir observé les environs d'un coup d'œil rapide, mais sûr.

En dehors des cris précédents, que la *Nonnette* dit toute l'année, j'en ai entendu d'autres au moment des amours. Le 11 février 1913, par un temps doux, ce furent plusieurs séries de *psiépsiépsiépsiépsiep* bruyants et vifs.

Le 12 février 1913, à 3 h. 1/2 du soir, dans une haie abritée et ensoleillée, se tenait un couple de *Nonnettes*, et j'entendis de vives et courtes strophes de sons légers, purs, bien rythmés : *titutitutu tiritu tiritu toi toi toi psississiu tuit tuit tuit tirui tirui tiruï psioï psioï*.

Parus ater ater L., 1758. *Mésange noire* ; petite *Charbonnière*. Peu commune.

C'est une sorte de grosse *Nonnette* sombre, à la gorge et à la poitrine toutes noires. En longeant les plantations de conifères, aux mois d'avril et de mai, on entend dans le feuillage sombre ses notes doubles très douces : *tuli tuli tuli tuli...* (le premier ton *tu* très léger, parfois même à peine indiqué : *tli tli tli...*).

Ægithalus caudatus roseus (Blyth.) 1836. *Mésange à longue queue*. Sédentaire. Commune.

La *Mésange à longue queue* est un constructeur de premier ordre. En février et en mars, elle établit, à l'appui d'une branche ou d'un tronc d'arbre, son nid ovale, régulier, solide. L'entrée en est étroite, l'intérieur bien garni de plumes, l'extérieur en mousse recouvert de lichens, ce qui fait qu'on peut le confondre avec l'écorce de l'arbre. L'oiseau pond en avril, les huit ou dix petits sont drus en juin, et toute la famille s'en va à l'aventure. J'ai vu ces bandes alertes et joyeuses sur les arbres des jardins, dans les grandes haies, à l'orée des bois, tournant autour des branches, fouillant l'écorce de leur bec minuscule, au bruit de légers *sitt sitt, tek tek*, de *si si si* très élevés, de courtes roulades un peu rudes et tout à fait caractéristiques, *sierrr sierrr*.

Avec leur longue queue, ces *Mésanges* filent d'arbre en arbre, l'une après l'autre, comme des dards empennés ; elles recommencent la revue de chaque fente de l'écorce, présentent aux regards tantôt leur dos foncé, leur tête brune à large raie médiane claire, tantôt leur ventre rond teinté de roux. Elles s'en vont ainsi jusqu'au bout des plus fins rameaux qu'elles font à peine ployer, tant elles sont légères.

MUSCICAPIDÉS

Muscicapa grisola L., 1766. *Gobe-mouches gris*. Migrateur. Assez commun.

Niche dans la contrée. Je l'ai observé surtout au commencement de septembre. De la taille du Moineau domestique, il a les formes arrondies et dodues, le bec noir, la tête cendrée, le dos d'un gris fauve uniforme, l'aile brune avec une tache blanche qui va se ramifiant en arrière, la queue brune comme l'aile, avec un liseré blanc, le dessous du corps gris perle. Il se tient paresseusement au soleil sur un arbre, sur une haie ou le long d'un mur ; là il surveille le vol des moucheron, et tantôt les happe sans se déranger, tantôt se décide à les poursuivre, tournoyant avec grâce comme les Pouillots ; souvent aussi il s'abat doucement à terre, pour remonter ensuite sur son perchoir.

Ses cris ordinaires sont des *pitt, pitt, pitt...* clairs, débités lentement. J'ai entendu aussi de légers pétilllements : *tek, tek* et de courtes roulades aiguës : *sriiit*.

(*A suivre.*)

A PROPOS DES JARDINS-VOLIÈRES

par le D^r Robert DELEUIL

Me permettez-vous, Monsieur le Directeur, d'exprimer dans votre *Revue*, si accueillante et qui continue, au milieu de la plus terrible des tourmentes, une brillante carrière, quelques opinions qui me sont suggérées par les extraits du livre de M. André Godard : *Les Jardins-Volières*.

La cause plaidée si éloquemment est une cause que nous défendons tous. L'auteur me permettra pourtant que j'expose courtoisement, dans ces pages, des idées qui sont différentes des siennes.

Bien des arguments de ce livre me paraissent singulièrement exagérés. M. André Godard accuse les chasseurs du Midi de la destruction systématique de nombreux oiseaux, de quantités phénoménales d'oiseaux.

Je suis persuadé qu'au contraire, parmi tous les facteurs de destruction, ce sont les chasseurs *au fusil* qui comptent pour la plus petite part dans l'extermination de la gent ailée. J'ai exposé un jour mes raisons, elles tiennent en peu de mots :

L'homme du Midi se proclame toujours l'auteur de destructions énormes ; alors que ses chasses sont très maigres. Il n'est pas exact que l'homme du Midi massacre les petits oiseaux ainsi qu'on veut bien le dire. Il a, je dirai même, un certain dédain pour ce qu'il nomme les *fifis*. Et s'il détruit certains insectivores lors de leur passage, ces cas sont des exceptions.

J'estime que le chasseur au fusil est celui qui détruit le moins de petits oiseaux. Alors que par une sentimentalité larmoyante de femme étonnée par un acte brutal, c'est lui qu'on accuse.

Je dirai même qu'il en détruit très peu. Il se grise de grand air, de poudre, de bruit, de ce plaisir qu'avaient nos ancêtres dans les forêts primitives. Mais quel maigre butin !

J'estime que les reproches, et les lois que l'on peut faire contre les chasseurs au fusil détruiront au contraire, en partie, l'effet des mesures prises, en rejetant dans l'ombre les vrais destructeurs du gibier, en masquant par une façade les véritables causes de la disparition des oiseaux. Je crois qu'en citant des faits exagérés, des statistiques étranges, des documents sujets à discussion, des considérations sentimentales et artistiques, on risque de voir la question généreuse et belle de la protection des oiseaux, dégénérer et ne

produire aucun fruit, par suite de la faiblesse et de la fausseté, parfois, de ces arguments.

Je crois d'abord que les considérations philosophiques et sentimentales ne peuvent que dérouter le lecteur sceptique qui attend des raisons scientifiques, claires et solides. Le public qui, en ce moment, contemple, hélas, tant de choses abominables, sourira peut-être devant l'indignation lyrique manifestée par certains auteurs devant la mort d'un Pouillot.

Ce lyrisme-là, Michelet seul nous le fait aimer. Ce public... il est fait de femmes en deuil, priant dans les églises. N'y a-t-il pas, pour lui, une surprise singulièrement ironique à voir Monsieur le Ministre s'occuper de la mort des Oiseaux ? Ce n'est pas une « question de Moineaux », quoi qu'on en dise, qui transformera notre agriculture, après ces années tragiques.

A exagérer ainsi les choses, j'estime que l'on fait beaucoup de tort à notre cause.

Il est très beau, évidemment, d'évoquer la vision charmante du *Cini d'or*, du *Rollier bleu*, du *Guépier d'émeraude*, du *rouge Phénicoptère*..., mais ces oiseaux sont si rares en Provence que lorsqu'un spécimen vient se suicider sous le plomb d'un imbécile, celui-ci met l'oiseau empaillé sous un globe, persuadé d'avoir occis un Perroquet évadé de chez une marchande d'oiseaux exotiques.

Et puis, ne croyez-vous pas que ces Provençaux se moquent un tout petit peu du bon public, lorsqu'ils vous content, avec du rire plein leurs yeux qui pétillent, ces fusillades de Corbeaux ! Les réflexions des gens de Marseille, mon Dieu, sont un peu usées. Numa-Roumestan n'aurait point fait de mal à une mouche. Ces gens-là, voyez-vous, adorent qu'on les écoute, qu'on les admire. Que n'inventeraient-ils pas pour cela ! Les croyez-vous sur parole ? mais ils croient eux-mêmes leurs énormes mensonges ! Ils s'illusionnent.

Abordons des arguments sérieux : les maladies données par les moustiques, les puces, les poux. Si je me souviens bien, cette *Revue* a publié un jour un article où l'auteur se demandait si les oiseaux, leurs parasites, leurs fientes, n'étaient point pour quelque chose dans la dissémination des maladies épidémiques. Cette idée n'est pas neuve. Il y a quinze ou vingt ans, un docteur tunisien avait attiré, dans une société savante, l'attention de ses confrères sur ce fait : il prétendait, je crois, que les Hirondelles, les Cailles, et d'autres oiseaux... étaient, eux ou leurs parasites, les porteurs des germes du typhus exanthématique, de la peste, du choléra. Vous connaissez les parasites des oiseaux, et savez aussi, lecteurs, que certaines de ces maladies épidémiques, meurtrières pour l'homme, ne le sont pas pour certaines espèces d'oiseaux. Je crois, si mes souvenirs sont justes, que des observations précises avaient établi un parallélisme curieux entre la migration en Sicile et dans l'Afrique du Nord des oiseaux migrateurs, et la répartition et la marche des foyers du typhus et du choléra.

La question est complexe comme on le voit.

Un membre de ma famille était arrivé à établir que certains insectes se nourrissent presque exclusivement d'autres insectes réputés nuisibles. Ces insectes là étaient donc utiles. Or ils étaient particulièrement dévorés par des Fauvettes et des Gobe-Mouches, lesquels devenaient nuisibles. Je ne fait que rapporter ce fait, simplement pour bien prouver que la question qui nous occupe est scientifiquement très complexe.

L'abondance des mouches ou des chenilles prouve-t-elle quelque chose ? Depuis deux ans que la chasse est fermée, je n'ai jamais vu, étant en permission du front en Provence, autant de chenilles. Les Pins étaient dévorés comme les arbres de l'Est dépourvus de feuilles sous la neige. Les médecins du front ont pu remarquer comme moi que dans les tranchées, où l'on ne

s'amuse pas, je vous l'assure, à fusiller ou à engluer les Mésanges, la quantité des mouches et d'autres insectes bourdonnant dans les bois est prodigieuse.

Il est évidemment très beau de recourir au cinématographe pour répandre dans les cerveaux primitifs des populations du Midi de la France, les bienfaits des oiseaux insectivores ; mais ne leur parlez pas d'anéantissement, de massacres. Ne dites point, bien cher Monsieur, comme dans un mélodrame : « tous ont péri victimes du Midi ». Cette emphase d'opérette est une erreur injuste. Si cela est vrai pour les piègeurs, les glueurs, les tendeurs de filets, c'est faux pour ceux qui chassent avec un fusil. Si on vous affirme le contraire, c'est du bluff. J'ai dit un jour ma pensée dans cette *Revue* (1).

Je sais que je vais à l'encontre des idées reçues, que je défends une cause qui semble perdue. Je crois que dans le Midi, puisque c'est le Midi qui est accusé de tant de tueries, la disparition des Oiseaux est due non pas aux chasseurs armés d'un fusil, mais au développement des machines agricoles, des usines, des fils électriques, des chemins de fer, des constructions de toute nature. Je suis persuadé que cette destruction est due aux braconniers, à quatre pattes ou à deux pattes, aux serpents, aux enfants dénicheurs de nids, à la civilisation entière. C'est ce qui explique que les lois soit disant protectrices sont impuissantes, et ne sont que tracasseries inutiles pour les chasseurs inoffensifs, tout en n'atteignant pas les associations de braconniers redoutables.

L'oiseau est très sociable. Il recherche pour nicher les endroits familiers où il trouvera de l'eau et des graines. Dans les propriétés morcelées, c'est là son malheur. Sur quels faits précis, scientifiques, reconnus, vous fondez-vous, bien cher Monsieur, pour accuser les Provençaux de ces massacres ? Sur des articles de journaux, sur des racontars de méridionaux qui prennent un malin plaisir à vous étonner... Quel est le journaliste éminent qui n'a certainement jamais mis les pieds en Provence, qui a pu vous prouver, bien cher Monsieur, que les Bouches-du-Rhône détruisaient en une saison 2 ou 3 millions d'Hirondelles ! A un million près, n'est-ce-pas !...

Je voudrais bien savoir comment ces Messieurs font pour établir leurs statistiques, cette manie allemande, à laquelle on fait dire tout ce qu'on veut.

Certes, je suis persuadé de l'utilité incontestable qu'il y a à protéger les Oiseaux, car ils sont *tous utiles*. L'hiver dernier, j'ai pu me rendre compte combien les Corbeaux tuaient de rats, de campagnols ; en ce moment, devant mon poste de secours, tous les soirs et tous les matins, un grand nombre de Buses, d'Eperviers, plongent brusquement le long des tranchées harponnant un rat, ces gros rats ignobles qui fourmillent ; et l'air, lorsque la canonnade cesse, retentit constamment du cri des rats victimes. Tous les oiseaux sont utiles, et il faut les protéger tous en bloc. Si nous voulons vraiment convaincre le public, apportons des raisons précises et claires, qui ne soient point de comiques mensonges, des exagérations de journalistes en verve ou de curés gourmands.

Un auteur de cette *Revue* a fait appel au Ministre, le priant (sainte grandeur !) « d'envoyer des instructions aux préfets du Midi afin de les mettre en demeure de faire appliquer la loi ». Pourquoi pas la création d'un sous-secrétariat d'Etat ! Pauvres auteurs des massacres du Midi de la France ! je vous croyais moins terribles. Les Méridionaux de Provence, cher Monsieur, sont les descendants des Latins qui lisaient Aristophane et Virgile, alors que les hommes du Nord grimpaient aux arbres et dévoraient la viande crue !

(1) *R. F. O.*, 1913, p. 59.

Plus la civilisation ira, plus les Oiseaux seront exterminées *par elle*. Le remède ? Des *volières de repeuplement dans les villes*. La *création de centres ornithologiques*, la Camargue, par exemple.

Du poste de secours où j'écris ces lignes, et où nous regardons les saisons qui passent, le canon aboie et gronde. Et je songe doucement, pendant qu'il fait froid et qu'il pleut, à toutes les inepties qui ont été dites sur les habitants du pays qui fut la *Provincia* des Romains et des Grecs, du pays qui a fait Alphonse Daudet, et qu'aimait Maupassant.

Je songe à toutes les vilaines pensées, les injures, les calomnies, les bêtises vomies sur le sol divin du Félibrige.

Et je songe à ceux qui depuis 22 mois, bravant la mort tous les jours et toutes les nuits, visionnent parfois sous les vents âpres du Nord ou de l'Est, la terre chaude et parfumée qui ne peut être salie par toutes les imbécillités et les mensonges dont on n'a cessé de la couvrir.

J'ai éprouvé un véritable plaisir à lire les observations de M. Albert Hugues sur la *Cisticole*.

M. Hugues s'est exprimé très aimablement à mon égard, un jour, dans cette *Revue*, pour une humble petite observation que j'avais faite.

J'ai vu cela très longtemps après, dans l'Extrême Sud de l'Afrique du Nord. Puis la guerre vint. Mais je m'en voudrais de ne point complimenter à mon tour M. Hugues pour l'excellence de ses notes, d'une vérité rigoureuse. Je connais bien la *Cisticole*. Nous possédons dans nos vitrines un certain nombre de nids et d'œufs. Et Dieu sait si ces nids sont difficiles à trouver. Ces notes sont très justes. Et puis ce « *mounta ou ciel* » m'a ravi. Je remercie M. Hugues d'avoir apporté durant quelques minutes rapides, sous les rondins de ma cagna pleine d'eau et de rats, l'illusion d'un ciel bleu, profond, lumineux, où il me semble entendre, non plus le canon rageur qui aboie, mais bien dans mon souvenir la chanson d'une *Cisticole*.

(Aux armées en campagne.)

LES OISEAUX DU GRAND SAINT-BERNARD

par A. MENEGAUX

Dans le Bulletin de la *Société zoologique* (T. II, 1915, pp. 94-110), de Genève, M. Poncy publie une intéressante étude sur les oiseaux du Grand Saint-Bernard. En août 1913, pendant une visite de vingt-quatre heures, j'ai pu, moi-même, y faire diverses observations. J'espère que quelques mots sur cette question intéresseront les lecteurs de la *Revue*.

Le col du Grand Saint-Bernard, célèbre par l'hospitalité de son hospice, fait communiquer la sauvage vallée valaisanne d'Entremont, qui part d'Orsières, avec la vallée italienne d'Aoste. Il s'élève à l'altitude de 2472 m. entre les massifs du Mont-Blanc (4810 m.) et du Grand Combin (4317 m.). Sa direction générale est N.E.-S.O. On sait qu'il fut utilisé par l'armée de Napoléon (1800). Le climat de cette région est très rigoureux. Les croupes avoisinant l'hospice sont couvertes de neige pendant huit à neuf mois de l'année ; près du monastère, on voit, en été, des lambeaux de neige que l'action du soleil ne parvient pas à fondre. Même en été il gèle à peu près toutes les nuits. On peut dire que l'hiver commence à la fin de septembre et dure jusqu'à fin mai ; juin, avec la fonte des neiges, représente le printemps ; l'été dure de juillet à la mi-août et l'automne d'août à septembre ; c'est la belle saison au Saint-Bernard, car le soleil est encore assez chaud et les belles

jours assez nombreuses. La caractéristique du climat, donnée par les chanoines, est semblable à celle du Spitzberg ; neuf mois d'hiver rigoureux, et trois mois de mauvais temps. La végétation est pauvre et rabougrie ; la faune est peu abondante ; le lac n'est même habité que par le Vairon (*Phoxinus laevis*).

Les Oiseaux migrateurs n'apparaissent pas ici en grosses troupes, car le col ne se trouve pas sur leur route directe. Ils passent en automne, approximativement du 15 au 25 novembre et au printemps dans la première quinzaine d'avril. Le passage du Saint-Bernard doit être un fait accidentel pour le monde des oiseaux, surtout au printemps. Un individu, en automne, gravit du côté suisse une pente de 11 p. 100 avec des chances de trouver, dès le col franchi, de la chaleur et des vivres, tandis qu'au printemps il gravit une pente de 20 p. 100, pour ne trouver, du côté suisse, que glaces et frimas. On ne sait si la violence des vents locaux intervient pour favoriser ou empêcher les passages.

Voici la liste d'une trentaine d'oiseaux sédentaires ou de passage dont la présence a été signalée avec certitude jusqu'à ce jour près de l'hospice.

1. GYPAÈTE BARBU ou Vautour des Alpes, *Gypaetus barbatus* (L.).
Rare ; Murith, 1801 ; Engelhardt, 1840.
2. AIGLE FAUVE ou royal (*Aquila chrysaetos* (L.)).
Murith, mars 1815 ; Engelhardt, 1840 ; Bührer.
3. CRÈCERELLE, *Cerchneis tinnuncula* (L.).
De passage vers le sud : *Catalogue Oiseaux de la Suisse* ; Tschudi.
4. MARTINET NOIR, *Cypselus apus* (L.).
Fatio ; *Cat. Ois. Suisse*, de passage (?).
5. HIRONDELLE DE CHEMINÉE, *Hirundo rustica* L.
Fatio, *Cat. Ois. S.* De passage, d'Italie en Suisse et vice-versa, même par neige et gelée. (De la Soie, Privat).
6. MERLE A PLASTRON, *Turdus torquatus* L. Privat.
7. GRIVE MUSICIENNE, *Turdus philomelus* Brehm.
Cat. Ois. Niche ; Murith, au Mont-Joux.
8. ROUGE-GORGE, *Erithacus rubecula* (L.).
Cat. Ois. Ne passe pas tous les ans.
9. ROSSIGNOL ORDINAIRE, *Luscinia megarhyncha* Brehm.
Fatio. Quelques individus repassent par certains cols des Alpes ; au Saint-Bernard, on rencontre parfois des individus de passage, ou morts sur la neige ; *Cat. Ois.*
10. RUBIETTE TITYS, *Ph. ochrurus gibraltariensis* (Gm.)
Niche ; Schmidely en a vu une nichée à la cantine de Proz.
11. ACCENTEUR ALPIN ou PÉGOT, *Prunella collaris* (Scop.)
Habitent les prairies pierreuses ou éboulis sauvages près de l'Hospice ; en hiver, il descend dans les vallées vers octobre.
12. ROITELET ORDINAIRE, *Regulus regulus* (L.).
M. le chanoine Cerruti en a trouvé un mort sur la neige en juillet 1915.
13. MÉSANGE CHARBONNIÈRE, *Parus major* L.
Nombreux passages en Italie, en octobre ; en février 1819, plusieurs caravanes d'Italie en Suisse.
14. SITELLE TORCHE-POT, *Sitta europaea caesia* (Wolf).
M. Privat a observé un individu près de l'hospice, le 15 octobre 1914.

15. BERGERONNETTE GRISE, *Motacilla alba* L.
Cat. Ois. Se tiennent au voisinage des cols ; au Saint-Bernard, passages assez réguliers, mais peu nombreux en automne, irréguliers au printemps.
16. PIPIT SPIONCELLE, *Anthus spinoletta* (L.).
Cat. Ois. Nicheur ; passage considérable et régulier.
17. ALOUETTE DES CHAMPS, *Alauda arvensis* L.
Cat. Ois. Chaque année fort passage d'Alouettes de septembre à novembre.
18. BRUANT JAUNE, *Emberiza citrinella* L.
 Forts passages de Suisse en Piémont, même par brouillard et neige.
19. NIVEROLLE DES NEIGES, *Montifringilla nivalis* (L.).
 Necker, Tschudi. Nichent sur le toit des couvents ; pendant l'hiver, les Pères prennent plaisir à les nourrir sur les croisées. C'est la seule espèce qui hiverne là avec les Pères ; Bühler, Privat, vu des bandes.
20. PINSON ORDINAIRE, *Fringilla cœlebs* L.
 Octobre, novembre, nombreux vols allant en Italie ; *Cat. Ois.* (de la Soie), novembre 1843.
21. CHARDONNET ÉLÉGANT, *Carduelis carduelis* (L.).
 Octobre, novembre, nombreux passages du Valais en Italie ; *Cat. Ois.* (de la Soie), novembre 1843.
22. SIZERIN CABARET, *Acanthis linaria cabaret* (Müller).
Cat. Ois. Novembre 1843, passage de Suisse en Italie (de la Soie).
23. LINOTTE COMMUNE, *Acanthis cannabina* (L.).
Cat. Ois. Novembre 1843, passage de Suisse en Piémont (de la Soie).
24. ETOURNEAU COMMUN, *Sturnus vulgaris* L.
Cat. Ois. Novembre 1843, fort passage de Suisse en Piémont (de la Soie) ; Privat, 17 octobre 1914 par — 8°, vol d'Etourneaux venant de Bourg-Saint-Pierre.
25. LORIOT D'EUROPE, *Oriolus oriolus* (L.).
 Privat, un individu trouvé à l'Hospitalet, octobre 1914 ; Cerruti, un mort sur la neige (avril).
26. CRAVE COMMUN, *Pyrrhocolax pyrrhocolax* (L.) (1).
 Tschudi. Ils vivent sur les Hautes-Alpes couvertes de neige ; passent au Saint-Bernard régulièrement en octobre par troupes de 40 à 60 individus ; station de 2 à 3 jours à l'hospice, où on les nomme *Corneilles impériales*.
27. CHOCARD ALPIN, *Pyrrhocolax graculus* (L.) (2).
 Bühler. Font des incursions dans ces parages ; Privat en a vu 3 au Pic de la Drôme (2.953 m.), 14 octobre 1914.
28. LAGOPÈDE DES ALPES, *Lagopus mutus* (Montin).
 Passages en novembre ; Privat a vu (octobre 1914) deux compagnies de Perdrix blanches sur les flancs du Mont-Mort à 2.800 mètres. En novembre, il en a vu grattant la neige sur les arêtes balayées par le vent pour atteindre la mousse et l'herbe. La nuit, il a fait 20° au dessous de 0°.
 Cerruti signale comme Oiseaux du Saint-Bernard la Perdrix des neiges (Orbume) et le Pinson des neiges.
29. CAILLE COMMUNE, *Coturnix coturnix* (L.).
 Un passage considérable en octobre 1810.

(1) *Fregilus graculus* auct.(2) *Pyrrh. alpinus* Vieillot.

30. FOULQUE MACROULE; *Fulica atra* L.

En novembre 1843, de la Soie en capture une vivante sur le lac gelé. Il y avait brouillard, neige et vent violent.

31. BÉCASSEAUX, *Tringa*.

Tschudi a rencontré sur le lac diverses espèces de Bécasseaux ; d'après Fatio, ce sont probablement les Bécasseaux cincle et minule, remarqués souvent en passage dans les Alpes.

32. CANARDS et FULIGULES.

Divers passages observés en septembre, de Suisse en Italie ; Tschudi fait remarquer que ce n'est qu'exceptionnellement qu'on observe des Oiseaux aquatiques égarés sur ces hauteurs à l'époque des passages.

Divers auteurs indiquent encore comme devant se montrer au Saint-Bernard :

L'Hirondelle des fenêtres, l'Hirondelle de rivage, la Pie-grièche écorcheur, les Grives litornes et mauvis, les Mésanges des marais et à longue queue, le grand Corbeau, etc.

D'après de Schaeck, d'autres espèces appartenant à la faune de 2.000 à 3.000 mètres peuvent s'y rencontrer ; ce sont : le Tichodrome échelette, le Pipit des arbres, le Traquet motteux, le Faucon pèlerin, le Tarin commun, etc.

Le Cincle plongeur ou Merle d'eau, d'après Cerruti et Privat, remonte le long de la Dranse jusqu'à l'Hospitalet (2.100 mètres). La Perdrix bartavelle [*Caccabis saxatilis* (Meyer)], d'après Cerruti, habite du côté italien, un peu plus bas que l'hospice.

Un cabinet d'Histoire naturelle est en voie de formation, sous l'impulsion de M. le chanoine Cerruti, bibliothécaire de l'hospice du Grand Saint-Bernard. Souhaitons qu'il se développe rapidement et qu'il devienne un attrait de plus pour les innombrables visiteurs de l'antique et hospitalier refuge.

DEUX CAPTURES INTÉRESSANTES POUR LE CALVADOS.

par L. BRASIL

Dryobates medius medius (L.). — Un mâle a été tué par M. Le Dart, le 25 février 1915, à Troismonts, dans son parc. Il fait partie de sa collection. J'ai examiné l'oiseau en chair et je l'ai disséqué. Le testicule mesurait 3 mm. sur 2,5.

Jusqu'alors les seuls renseignements en notre possession sur la présence possible du Pic mar dans le Calvados reposaient uniquement sur les assertions anciennes de Chesnon et de Lesauvage, les premières évidemment sujettes à caution. « Habite constamment notre pays, dans nos forêts », comme le dit Chesnon (1), semblerait indiquer une abondance que la rareté de l'oiseau dans les collections locales, mêmes contemporaines de cet auteur, ne permet pas d'admettre. En dehors du spécimen qui fait en partie l'objet de la présente note, je n'en connais aucun qui ait été tué dans le département. Lesauvage lui-même n'a pas possédé l'espèce. L'a-t-il seulement vue vivante dans nos bois, en chair ? C'est peu probable. « Bien moins commun que le précédent (le Pic épeiche). Je ne le connais, dit-il dans son *Catalogue des Oiseaux du Calvados* (2), que dans la collection de M. Chesnon. » Depuis

(1) Chesnon (G. G.), *Essai sur l'Histoire naturelle de la Normandie : Quadrupèdes et Oiseaux*. p. 252, 1834.

(2) *Mémoires Soc. Linnéenne Normandie*, Vol. 6, p. 194, 1838.

plus rien. Les Deslongchamps, qui ont formé la riche collection départementale du Musée de Caen, n'ont pu obtenir de sujet tué dans le Calvados. Le Pic mar est cependant représenté dans cette collection par un spécimen, mais j'ai acquis la certitude absolue que celui-ci, qui y figure cependant avec l'indication « Forêt de Cinglais », a été acheté à Paris chez un marchand et qu'il vient de l'est de la France. Je suis, d'ailleurs, assez porté à croire que le choix de cette localité, Forêt de Cinglais, de la part d'Eugène Deslongchamps, n'est pas dû à la seule fantaisie de ce dernier, mais que, s'il s'y est arrêté plutôt qu'à tout autre, c'est que vraisemblablement il avait eu connaissance de quelque observation du Pic mar en ce point du département, très voisin du reste de celui où a été effectuée la récente capture de l'oiseau, la forêt de Cinglais n'est en effet séparée de Troismonts que par la rivière l'Orne.

Leucus glaucus (Brünn.). — Une femelle a été capturée par M. Loiseleur, le 7 mars 1916, à Ver-sur-Mer, sur la grève. Elle fait partie de la collection de M. Le Dart. J'ai eu l'oiseau en chair entre les mains et j'ai pu le disséquer. L'ovaire était encore peu développé et de dimensions réduites, 14 millimètres sur 5. Le plus gros ovocyte mesurait en diamètre environ 8 dixièmes de millimètre.

Le Goéland bourgmestre n'est pas sur nos côtes un oiseau d'une excessive rareté, mais les sujets qui nous visitent sont le plus souvent des jeunes revêtus de la livrée grivelée qui leur est propre. Je possède, pour le Calvados, l'indication de trois dates de captures : 30 mars 1903, 13 novembre 1910, 7 mars 1916.

Je n'aurais pas songé à citer cette dernière capture, et incidemment les précédentes, si le sujet qui vient d'être obtenu ne se présentait à ce stade si rarement observé où l'oiseau est presque complètement blanc pur. Il présente alors un aspect si particulier qu'il a pu être parfois considéré ainsi comme spécifiquement distinct du Bourgmestre. C'est ce qu'a fait Richardson qui a attribué le nom de *Larus hutchinsii* à cette prétendue espèce particulière (1). Saunders (2), dont l'avis fait autorité en matière de *Laridae*, estime que cette coloration blanche est en réalité la livrée assumée par le Bourgmestre immature, quand il vient de perdre les grivelures brunes du dos et que le manteau gris-perle de l'adulte complet n'est encore que sur le point d'apparaître. L'observation de sujets captifs a démontré la justesse de cette manière de voir. La rareté des captures du Bourgmestre à cet état s'expliquerait par la durée très courte de celui-ci.

Le sujet obtenu à Ver-sur-Mer est entièrement blanc, seule la queue présente des marbrures brunes, mais celles-ci très effacées, à l'état de simples traces. Les colorations suivantes ont été notées, d'autre part, pour les régions non emplumées ; elles ont été relevées sur l'oiseau en chair : le bec ocre clair avec l'extrémité noirâtre, l'iris jaune pâle, le tour de l'œil orange clair, les tarses et les pieds rose chair, les ongles noirâtres. Aile, 460 mm. ; tarse, 70 mm. ; doigt médian avec l'ongle, 67 mm. L'estomac contenait, entière, une ponte de Buccin.

(1) Richardson (J.), *Fauna Bor. Amer.*, Vol. II, p. 419, note, 1831.

(2) Saunders (H.), *Proc. Zool. Soc. London*, 1878, p. 166 et *Cat. Birds. Brit. Mus.*, Vol. XXV, p. 293, 1896.

NOTE SUR LA NIDIFICATION DANS LES BASSES-ALPES,
LES MÉFAITS DE LA PIE COMMUNE
ET L'INNOCUITÉ DES FILS ÉLECTRIQUES A HAUTE TENSION
POUR LES OISEAUX

par J. RAPINE

La nidification a été, cette année, dans les Basses-Alpes et les départements provençaux environnants, exceptionnellement tardive. Le mois d'avril et le début de mai furent froids et pluvieux et les oiseaux ne commencèrent à nicher qu'au début de juin. Aujourd'hui même (28 juin) bien des nids de Chardonnerets sont encore vides, alors que les œufs d'Hirondelles de cheminées et de fenêtres viennent seulement d'éclore.

La Pie commune, qui pullule et remplace ici les Corbeaux, pille les nids et gobe les œufs des petits Insectivores qui nichent à découvert avec une constance et une audace telles que je ne les soupçonnais pas avant d'en avoir été moi-même le témoin. J'ai pu voir, très spécialement, une Pie voler, presque sous mes yeux, une ponte de Fauvette mélanocéphale qu'après bien des recherches, j'étais parvenu à découvrir. Par la même cause, presque tous les nids observés dans la suite ont été privés de leur nichée. Je reste persuadé que, dans le Midi, l'écureuil et la Pie sont, après l'homme bien entendu, les deux animaux qui nous privent du plus grand nombre de nos indispensables auxiliaires.

Ceux-ci ont, malheureusement, assez d'ennemis véritables sans leur supposer encore des causes de destructions imaginaires. Et c'est ainsi qu'il convient d'en finir avec la légende des fils conducteurs d'électricité à haute tension. Je ne suis, certes pas, le défenseur de ces réseaux qui enlaidissent et déshonorent un peu plus chaque jour nos paysages, mais j'affirme qu'ils sont, contrairement à ce qu'on en a souvent dit, pour les oiseaux qui s'y posent, d'inoffensifs perchoirs. La solution de la question relève d'ailleurs des plus élémentaires notions d'électricité.

Pour qu'il y ait électrocution, il est absolument nécessaire soit *de toucher deux fils à la fois*, ce qui, pour l'oiseau, est matériellement impossible ; soit *d'être en même temps en contact avec un fil et avec la terre*. C'est ce qui se produirait tout naturellement si un fil, détaché pour une cause quelconque de son isolateur, venait reposer directement sur un pylône. Alors seulement les oiseaux qui s'y poseraient sur ce fil seraient foudroyés. Parfois quelques Grives, au moment des migrations, ou quelques Perdreaux descendant des coteaux à la plaine, se fracassent la tête ou les ailes sur les fils qu'ils ne voient pas ou qu'ils ne réussissent pas à éviter à temps. Ces accidents sont d'ailleurs rares et certainement négligeables à côté des périls et des embûches multiples qui menacent notre avifaune.

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES
SUR LES OISEAUX DES ILES KERGUELEN

par J. LORANCHET (*fin*).

CHIONIDIDÉS

21. **Le Petit-Bec-en-fourreau** (*Chionis minor* Hartl.)

Un ad. vivant, 1910, ménagerie du Muséum.

Œufs dans ma collection, 1914.

Ces Chionis ou Becs-en-fourreau, *Sheathbills* ou *paddy* des Anglais, sont les seuls oiseaux terrestres de Kerguelen. Ils sont très voisins du Chionis blanc qui habite, au sud de l'Amérique méridionale, l'Atlantique du sud.

Le plumage est uniformément blanc. Le bec est noir, large, court et pointu, formé de deux fortes mandibules. Il porte à la base une gaine s'évasant. L'allure générale de l'oiseau rappelle celle des Gallinacés.

Ils portent à la courbure de l'aile, sur la face interne, un durillon noir ressemblant à une verrue.

Ce sont des oiseaux très curieux et très doux. Ils ne cherchent nullement à s'enfuir à l'approche de l'homme ; au contraire, dès que l'on débarque, ils viennent tourner autour de vous, en vous regardant avec curiosité et semblant étonnés de voir un animal aussi étrange et si peu ressemblant à ceux qui fréquentent ces parages. Ils s'enhardissent même, si l'on reste immobile, jusqu'à venir vous picoter les jambes. J'ai même pu en attrapper un à la main, qui était venu sauter sur mes genoux. Quand on les tient ils ne cherchent nullement à se défendre et ne paraissent guère effrayés de ce qui leur arrive.

Ils veulent se rendre compte de tout ce qui se passe et viennent examiner tout ce que l'on pose par terre. Ils semblent avoir, comme les Pies, un penchant pour ce qui brille. Ce sont de rusés voleurs. Ils sont toujours à l'affût dans les rookeries de Pingouins pour dérober les œufs, qu'ils cassent du bec et gobent à la façon d'une poule qui boit. Ils se promènent parmi les phoques et sautent sur leur dos sans que l'animal s'en inquiète.

Ils semblent manger un peu tout ce qu'ils trouvent, mais sont particulièrement friands de moules et surtout des grosses patelles (*Patella kerguelensis*, *deaurata* et *fuégiensis*) qu'ils peuvent arracher à marée basse. Ils mangent aussi des algues tendres apportées par les vagues. On les voit toujours au bord de la mer, courant sur les rochers. Ils volent rarement. Chaque couple semble avoir une zone d'occupation aux environs de son nid et ils en chassent tout autre Chionis.

Quoiqu'ils n'aient pas les pattes palmées, ils réussissent à se tirer d'affaire, s'ils tombent à l'eau.

Leur cri est peu élégant et se résume en une série de *couacs*.

Ils nichent assez tardivement en janvier. Le premier œuf fut aperçu le 10 de ce mois. Ils pondent un seul œuf ovicône-conique [Hall admet 2, parfois 3]. La teinte du fond est brune avec des taches plus foncées. 0,055×0,038.

Le nid est toujours au bord de la mer, au milieu de gros débris de rochers, entre les intervalles desquels l'oiseau se glisse. Ils savent choisir des installations naturelles qui comprennent généralement une chambre centrale avec plusieurs orifices étroits. Le nid est constitué de débris d'herbes et d'algues et il est jonché de coquillages.

Le premier poussin fut vu le 4 février.

Quand ils ont leur petit, l'un d'eux reste à le garder, tandis que l'autre va aux alentours chercher la nourriture. Dès qu'il a trouvé quelque chose, il court le porter aux autres pour le partager, mais non sans y avoir goûté tout d'abord.

Les petits ont un duvet gris beige uniforme. Le fourreau du bec est déjà formé, mais mou. Le bec n'est pas franchement noir. Les pattes sont exagérément disproportionnées. Le durillon de l'aile est formé.

Au bout d'un mois, les jeunes ont la taille égale aux deux tiers de celle des parents, ils perdent leur duvet pour prendre leur plumage blanc. Le duvet persiste le plus longtemps au cou, sous les ailes et aux jambes.

En fin avril, les petits sont complètement élevés et les parents s'en désintéressent.

[Ce Bec-en-fourreau, appelé aussi *Chionarhus minor* (Hartl.), est spécial aux îles Kerguelen. Avec *Ch. marionensis* Rehw. de l'île Marion et des îles du Prince-Edouard, *Ch. crozetensis* (Sharpe) des îles Crozet et de la Possession et de *Ch. nasicornis* Rehw de l'île Heard, il remplace dans la zone orientale *Ch. alba* (Gm.) des îles du Sud de l'Atlantique. A Kerguelen il a été signalé par Eaton et Hüsker ; d'après Vanhöffen, la couvaison se fait en décembre, et d'après Kidder et Hall, en janvier].

ANATIDÉS

22. Le Canard pilet d'Eaton (*Dafilula eatoni* (Sharpe)).

♂, 2 ♀ ad., des œufs, 1914.

Le Canard pilet est abondant à Kerguelen où il séjourne pendant toute l'année ; il a constitué pour notre expédition un mets qui fut très apprécié, surtout dans un pays aussi inhospitalier.

Ses habitudes ont une grande analogie avec celles des Sarcelles de nos pays. Ils affectionnent les terrains marécageux, mais on les voit aussi venir chercher leur nourriture dans les laisses de la mer, sur les plages, à marée basse. Pendant la saison où les choux (*Pringlea antiscorbutica*) ont leurs graines, ils en forment le fond de leur nourriture. Leurs cris sont les mêmes que ceux de nos pays ; le soir, à la tombée de la nuit, ils se réunissent et on les entend rappeler.

Ils craignent beaucoup les Mégalestris qui les attaquent lorsqu'ils sont poussés par la faim et cherchent à leur voler leurs œufs et leurs petits. Ils ne peuvent creuser de trou dans la terre à cause de la mollesse de leur bec, aussi cherchent-ils un refuge au milieu des choux qui les abritent sous leurs vastes feuilles.

Ils pondent jusqu'à 6 œufs que la Cane dépose sur un nid épais, très soigneusement constitué de brindilles d'herbe et de touffes de mousse ; elle s'arrache elle-même du duvet qu'elle met sur le pourtour du nid et dont elle recouvre les œufs lorsqu'elle s'éloigne.

Quand les Canetons sont nés et commencent à sortir du nid, il faut mille précautions à la Cane pour les faire se dissimuler. Elle les emmène près de flaques d'eau dont les bords sont tapissés d'herbe. Ils peuvent s'y ébattre et se cacher parmi la verdure à la moindre alerte. Elle-même est toujours aux aguets et veille sur eux avec sollicitude.

Quand ils sont plus grands, mais bien avant d'avoir perdu tout leur duvet, et de pouvoir voler, ils se réunissent en bandes nombreuses que les parents ne surveillent plus.

Les œufs sont très bons à consommer et nous en étions très friands. Dimensions : 51 × 36.

Les Canards s'accouplent en novembre et décembre ; la ponte a lieu vers fin décembre et commencement de janvier ; les petits sont tous éclos en février et en mars ils sont indépendants.

Moyennes des mesures prises sur une centaine d'individus adultes vivants :

	Mâles	Femelles
Longueur	38 cm.	35 cm.
Envergure.....	67	63
Bec : longueur.....	34 mm.	31 mm.
— largeur.....	14	14

[Le Canard d'Eaton est spécial aux îles Kerguelen où il a été signalé pour la première fois par Eaton. D'après Kidder, la parade commence en novem-

bre et, d'après Vanhöffen, en décembre. La couvaison a lieu en janvier (Hall).

Il est remplacé par une forme voisine (*Anas drygalskii* Rehw) dans les îles Crozet et de la Possession. Avec *Anas georgica* Gm. de la Georgie du Sud, ce sont les trois seuls Canards de ces régions désolées.]

PHALACROCORACIDÉS

23. Le Cormoran verruqueux [*Phalacrocorax verrucosus* (Cab.)]

Un adulte, 1914.

Le Cormoran à œil bleu (*blue-eye Shag*) est très commun et spécial à Kerguelen qu'il ne quitte pas de l'année.

Les oiseaux adultes ont le dos noir à reflets bleus et verts. Le cou et le



Cormoran lissant ses plumes.

ventre sont blancs. A la base du bec ils portent des caroncules d'une belle couleur orangée et sur la tête une courte huppe. Ils sont tout à fait semblables à *Phalacrocorax atriceps* (King) de l'antarctique, sauf les caroncules qui sont plus développées et la tache blanche dorsale qui leur manque.

Les Cormorans sont des oiseaux qui paraissent peu intelligents. Ils se laissent facilement approcher et viennent même se poser spontanément à quelques mètres de l'homme. Leur vol est lourd et pénible. Ils ne peuvent s'envoler de l'eau qu'avec les plus grandes difficultés en s'aidant de leurs pattes. Quelquefois ils font quelques centaines de mètres sans pouvoir s'élever et finalement se laissent retomber à l'eau. Aussi lorsqu'ils se posent à terre, choisissent-ils un endroit un peu élevé d'où ils peuvent s'élancer.

Le Cormoran paraît ne jamais savoir ce qu'il fait, ni ce qu'il veut faire. On en voit qui arrivent à tire-d'aile, semblant très affairés, portant quelque chose pour la construction de leurs nids, et rebrousser brusquement chemin en faisant des détours comme s'ils ne savaient ce qu'ils faisaient. Quand ils sont posés à terre, ils regardent autour d'eux d'un air stupide.

Ils plongent avec facilité mais ne restent jamais que quelques secondes sous l'eau. Leur nourriture paraît être principalement du poisson, mais ils mangent un peu tout ce qu'ils trouvent et sont très voraces. J'en ai vu avaler des débris de viande, des entrailles de lapin jetés le long du bord.

Nous avons trouvé les Cormorans commençant à nicher le 15 novembre, les premiers œufs furent vus le 21 novembre. D'autre part, le 21 décembre, quelques-uns avaient déjà leurs petits alors que d'autres n'avaient pas encore pondu.

Les œufs ont une forme allongée. L'intérieur est rougeâtre et ils ont un goût prononcé de poisson. On trouve des œufs de fin de ponte beaucoup plus petits que les autres. Ils pondent en général trois œufs, mais il n'est pas rare d'en rencontrer quatre.

Ils nichent en rookeries, jamais très nombreuses, ne dépassant jamais une trentaine de nids et choisissent des endroits élevés d'une vingtaine de mètres, sur une pente de rocher au bord de l'eau. Les nids sont surélevés et formés de débris d'herbes et d'algues. Ils se servent de ceux de l'année précédente qu'ils arrangent et réparent ; ils mettent du reste longtemps à les installer et apportent souvent de fort loin des matériaux, alors qu'ils en ont à leur portée ; ils sont si maladroits qu'ils laissent souvent tomber à côté du nid un brin d'algue qu'ils ont eu bien du mal à aller chercher.

Les petits, en naissant, sont couverts d'un duvet noir. Ils grandissent rapidement et atteignent en quelques jours presque la taille des parents. Ceux-ci ont fort à faire pour les nourrir, car ils semblent d'une grande glotonnerie, enfonçant presque leur tête dans la gueule du nourricier.

Au bout d'un mois environ, ils perdent leur duvet pour prendre un plumage uniformément noir, légèrement moins foncé sous le cou et au ventre.

Le passage à l'adulte se fait en plusieurs stades, en deux ans fort probablement. D'après mes observations, il semble que les jeunes conservent leur plumage noir jusqu'à la mue de l'année suivante, ils prennent alors une robe noire à reflets bleutés sur le dos, et le ventre est blanc tacheté de brun. Ce n'est qu'à la deuxième mue qu'ils ont le ventre complètement blanc. Seuls les adultes propres à la reproduction portent la huppe.

Le cri des Cormorans est peu bruyant et ce n'est qu'une sorte de beuglement. La femelle semble même n'émettre qu'un souffle.

[Le Cormoran verruqueux est spécial à Kerguelen. Kidder a trouvé les premiers œufs au début de novembre, Mac Cormick en juillet, Hüsker, Eaton, Vanhöffen en décembre, et Hall a vu des œufs couvés en janvier.

Il est remplacé dans les îles Crozet et de la Possession par le Cormoran à joues noires (*P. melanogenys* (Blyth) et par *P. atriceps* Anderss. dans la zone occidentale. Ce sont les trois seuls Cormorans des régions antarctiques.]

OISEAUX VUS PENDANT LES TRAVERSÉES

Mai (embouchure du Rio de la Plata) : Albatros chlororhynque, melanophris, exulant.

Mai (entre le Rio de la Plata et Tristan da Cunha) : Albatros exulant, chlororhynque, melanophris ; un Phoebetria, quelques Pétrels des tempêtes, quelques Majaqueus, Damiers.

Commencement de juin (parages de Tristan da Cunha) : mêmes oiseaux, mais les Damiers sont plus rares ; oiseaux à baleine (Prions) ; quelques Pétrels géants dont un blanc.

Juin (entre Tristan da Cunha et le Cap de Bonne-Espérance) : mêmes oiseaux. A mesure que l'on approche du Cap, on voit moins d'oiseaux.

Le 24 juin, par 34°30' du Sud et 2°30' Est, un albatros exulant, plusieurs Pétrels géants, un Mégalestris.

Septembre (du Cap de Bonne-Espérance à Kerguelen), latitude 40° Sud. Longitude 28° Est : Albatros exulant, chlororhynque, melanophris ; nombreux Damiers et Majaqueus, quelques Pétrels des tempêtes, quelques Prions.

Octobre (12) commencé à voir des Manchots à 60 milles de Kerguelen, à 40 milles, quelques Pélécanoïdes.

Mai (départ de Kerguelen, à 300 milles dans le Nord) : Albatros (beaucoup de jeunes), Damiers, Phoebetria, Majaqueus, Oceanites, Prions.

Une fois dépassé le 40^e parallèle, beaucoup moins d'oiseaux.

Dans les parages de Saint-Paul et Amsterdam : surtout des Majaqueus, des Phoebetria et des Albatros. Pas vu un seul Manchot sur les îles.

Juin : de ces îles à Albany d'Australie : oiseaux peu nombreux : Albatros des trois espèces, Phoebetria, Prions, un Fulmar gris, rares Damiers.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE
DE LA PROVENCE (suite)

par Joseph L'HERMITTE

252. **Petit Pluvier à collier.** *Ægialites dubius* Scop.

Assez commun, de passage et demi-sédentaire. Bords des cours d'eaux, Camargue, etc.

253. **Pluvier à collier interrompu.** *Ægialites alexandrinus* L.

Commun en Camargue, demi-sédentaire et passage.

254. **Vanneau social.** *Chetusia gregaria* Pall.

Une seule capture en 1835, à Echirrolles, près Grenoble (sujet au Musée de Marseille). On ne peut donc admettre l'espèce dans notre faune.

255. **Vanneau à queue blanche.** *Chetusia leucura* Licht.

Une seule capture signalée par Crespon à Montpellier.

256. **Vanneau huppé.** *Vanellus vanellus* L.

Très commun, de passage ; toute la Provence littorale.

257. **Huitrier pie.** *Hematopus ostralegus* L.

Peu commun, de passage. Reproduirait accidentellement en Camargue.

258. **Tourne-pierre vulgaire.** *Streptopelia interpres* L.

De passage, plus commun au printemps qu'à l'automne, mais jamais abondant.

259. **Courlis cendré.** *Numenius arquatus* L.

Assez commun, de passage double. Quelques-uns nicheraient en Camargue.

260. **Courlis à bec grêle.** *Numenius tenuirostris* Vieill.

Très rare. Je ne l'ai jamais vu capturé en Provence, mais j'en trouvai, il y a quelques années, une assez grande quantité sur le marché au gibier, en provenance d'Italie.

261. **Courlis corlieu.** *Numenius phaeopus* L.

De passage surtout au printemps, mais jamais commun.

262. **Barge commune ou égocéphale.** *Limosa limosa* L.

De passage, très commune, surtout au printemps.

263. **Barge rousse.** *Limosa lapponica* L.

De passage régulier, mais rare.

264. **BARGE TEREK.** *Terekia cinerea* Guldenst.

Jaubert et Lapommeraye citent une seule capture à Montpellier. Je ne l'ai jamais vue.

265. **Bécasse ordinaire.** *Scolopax rusticola* L.

Commune, double passage.

266. **Bécassine double.** *Gallinago major* Gm.

De passage régulier en automne et au printemps, mais très variable d'intensité. Un de mes amis en tua sept dans la même journée.

267. **Bécassine ordinaire.** *Gallinago gallinago* L.

Commune, double passage dans les lieux marécageux.

268. **Bécassine sourde.** *Gallinago gallinula* L.

Comme la précédente.

269. **Sanderling des sables.** *Calidris arenaria* L.

De passage. Rare.

270. **Bécasseau mautèche.** *Tringa canutus* L.

De passage. Très commun au printemps, moins en automne.

271. **BÉCASSEAU MARITIME.** *Tringa striata* L.

P. Roux et Crespon le citent, Jaubert et Lapommeraye ne l'ont jamais rencontré, moi non plus.

272. **Bécasseau cocorli.** *Tringa subarquata* Guld.

De passage double, médiocrement commun.

273. **Bécasseau cincle.** *Tringa alpina* L.

Assez commun au double passage.

274. **Bécasseau minule.** *Tringa minuta* Leisl.

Nous visite deux fois l'an, mais son séjour est très court chez nous, ce qui explique sa rareté relative.

275. **Bécasseau de Temminck.** *Tringa temmincki* Leisl.

Comme le précédent.

276. **Bécasseau platyrhynque.** *Tringa platyrhyncha* Tem.

De passage, très très rare.

277. **Combattant ordinaire.** *Pavoncella pugnax* L.

De passage, peu nombreux en automne, mais très abondant au printemps. Bien qu'il ne reproduise pas chez nous, on trouve parfois des mâles en noces.

278. **Chevalier aboyeur.** *Totanus glottis* L.

De passage double et régulier. Commun.

279. **Chevalier brun.** *Totanus fuscus* L.

Comme le précédent.

280. **Chevalier gambette.** *Totanus calidris* L.

Très commun, double passage.

281. **Chevalier stagnatile.** *Totanus totanus* L.

Double passage, mais plutôt au printemps qu'en automne. Assez rare.

282. **Chevalier sylvain.** *Totanus glareola* L.

De passage. Assez commun printemps, plus rare automne.

283. **Chevalier cul-blanc.** *Totanus ochropus* L.

Commun au double passage le long des rivières. Quelques-uns reproduiraient dans la région.

284. **Chevalier guignette.** *Actitis hypoleucis* L.

Comme le précédent. Reproduit communément dans les Basses-Alpes.

285. **Phalarope dentelé.** *Phalaropus fulicarius* L.

Jaubert et Lapommeraye citent une seule capture. Je ne l'ai jamais rencontré. Une femelle tuée à Saint-Gilles (Gard), avril 1901. (Coll. Lavauden, ex-coll. Clément.)

286. **LOBIPÈDE HYPERBORÉ.** *Phalaropus hyperboreus* L.

Comme le précédent, pas de capture récente.

287. **Avocette.** *Recurvirostra avocetta* L.

De passage régulier, on la trouve surtout au printemps en Camargue, mais elle n'est jamais abondante.

288. **Echasse blanche.** *Himantopus himantopus* (L.).

Comme la précédente.

289. **Râle d'eau.** *Rallus aquaticus* (L.).
Commun, de passage. Quelques-uns sédentaires.
290. **Râle de genêts.** *Crex crex* (L.).
Commun, de passage et sédentaire.
291. **Porzane marouette.** *Porzana porzana* (L.).
Très abondante au passage de printemps. Reproduit parfois.
292. **Porzane baillon.** *Porzana bailloni* Vieill.
Commun, de passage et sédentaire.
293. **Porzane poussin.** *Porzana parva* Scop.
De passage régulier, mais peu abondante. Quelques-unes nichent en Camargue.
294. **Poule d'eau ordinaire.** *Gallinula chloropus* L.
Commune, sédentaire en Camargue.
295. **Poule sultane.** *Porphyrio cœruleus* Vandelli.
Accidentelle, mais assez fréquente. J'en ai vu une tuée en Camargue par un de mes oncles.
296. **Foulque macroule.** *Fulica atra* L.
Très abondante sur tous les étangs littoraux, où elle passe l'hiver.
297. **Foulque caronculée.** *Fulica cristata* Gm.
Erratique, très rare. Je ne l'ai jamais vue.
298. **Grue cendrée.** *Grus grus* L.
De passage tous les hivers, mais il est rare d'en capturer des individus, car l'espèce s'arrête peu.
299. **Héron cendré.** *Ardea cinerea* L.
Commun un peu partout où il y a de l'eau, surtout en Camargue. Bien que Jaubert et Lapommeraye disent qu'il n'y reproduit plus depuis les défrichements qui y ont été opérés, j'ai tout lieu de croire qu'il s'y produit tout de même quelques nichées.
300. **HÉRON A COL NOIR.** *Ardea melanocephala* Vigors et Childr.
Le sujet existant au Musée et tué à Fréjus constitue, à ma connaissance, l'unique capture de cette espèce en Provence.
301. **Héron pourpré.** *Ardea purpurea* L.
Commun en Camargue où il niche ; j'en ai reçu des jeunes en livrée du nid. On le trouve du reste de passage un peu partout.
302. **Aigrette blanche.** *Herodias alba* L.
Accidentel. Notre Musée en montre un sujet tué à Saint-Pons (B.-du-R.). Jaubert et Lapommeraye disent qu'elle s'aventure rarement en Provence et que les quelques sujets ainsi égarés n'ont jamais été vus qu'en livrée d'hiver.

303. **Aigrette garzette.** *Herodias garzetta* L.

De passage régulier, mais rare. Niche pourtant en Camargue. J'ai eu l'occasion de voir des poussins qui y avaient été capturés. (17-6-1914).

304. **Garde-bœuf ibis.** *Bubulcus ibis* L.

Accidentel. Je ne l'ai jamais vu.

305. **Crabier chevelu.** *Ardeola ralloides* Scop.

De passage assez régulier au printemps. Rare.

306. **Blongios nain.** *Ardeola minuta* L.

Commun et répandu partout, surtout au passage de printemps. Quelques-uns nichent en Camargue.

307. **Butor étoilé.** *Botaurus stellaris* L.

De passage régulier, mais d'intensité variable ; reproduction douteuse.

308. **Bihoreau d'Europe.** *Nycticorax nycticorax* L.

Assez commun en été. Niche en Camargue. J'ai connaissance, sur l'étang de Ligagnau, d'une héronnière où se trouvent chaque année une cinquantaine de nids. On prend d'ailleurs régulièrement, même aux environs de Marseille, des jeunes en première livrée.

309. **Cigogne blanche.** *Ciconia alba* L.

De passage régulier en août et au printemps ; pas rare, mais on la capture assez difficilement, car elle s'arrête peu. Le 19 août 1901, un vol de cinq individus séjourna tout un après-midi auprès de leurs congénères captifs au Jardin zoologique.

310. **Cigogne noire.** *Ciconia nigra* L.

Très rare, bien que Jaubert et Lapommeraye disent que l'espèce vient se faire tuer toutes les années aux environs de Marseille. Je ne connais qu'une capture faite aux environs d'Arles, le 24 août 1904 (sujet naturalisé par M. le D^r Siépi).

311. **Spatule blanche.** *Platalea leucorodia* L.

Accidentelle. Un mâle en noces tué à Port-Saint-Louis-du-Rhône, en avril 1908, me fut montré par M. le D^r Siépi.

312. **Ibis falcinelle.** *Falcinellus falcinellus* (L.).

Selon Jaubert et Lapommeraye, serait de passage régulier et presque toujours en noces. Les quelques sujets que j'ai vus chez le D^r Siépi étaient, au contraire, des jeunes tués en automne.

313. **Flamant rose.** *Phœnicopterus roseus* Pall.

Abonde encore en Camargue où il est sédentaire et rayonne de là un peu partout. J'en ai tué à Marseille même, aux Lèques (Var), sur l'étang de la Bonde (Vaucluse), etc... J'ai eu également un sujet en première livrée tué à Hyères, en été. Or comme ce sont surtout les adultes qui se déplacent et presque toujours en hiver, il y aurait des probabilités de reproductions, au moins accidentelles, sur les plages marécageuses du Var.

314. **BÉLICAN BLANC.** *Pelecanus onocrotalus* L.

Des apparitions de cet oiseau en Provence ont été citées par des auteurs

anciens ; il est probable qu'elles furent réelles, car on ne peut confondre le Pélican avec aucun autre Palmipède, mais déjà Jaubert et Lapommeraye constatent que ces visites accidentelles sont devenues fort rares de leur temps et je ne puis que renchérir sur leur opinion, puisque je ne connais aucune capture.

315. **Fou de Bassan.** *Sula bassana* L.

Par contre, la présence de cette espèce, qui est mise en doute par les auteurs précités, est nettement affirmée. On tue assez fréquemment, non seulement des jeunes (1), mais encore des adultes en noces. Il est vrai que les canots automobiles facilitent la capture de cet oiseau plutôt pélagien.

316. **Cormoran ordinaire.** *Phalacrocorax carbo* L.

Assez commun en hiver sur toutes nos côtes. J'ai vu quelques jeunes en première livrée, en automne ; l'espèce reproduirait-elle ?

317. **Cormoran huppé.** *Phalacrocorax graculus* (L.).

Très rare. Je ne l'ai jamais observé. Jaubert et Lapommeraye disent l'avoir trouvé le 20 décembre en livrée complète de noces.

317 bis. **PÉTREL DU CAP.** *Procellaria capensis* L.

Degland et Gerbe mentionnent un individu tué près d'Hyères, en octobre 1844.

318. **Puffin cendré.** *Puffinus kuhli* Boie.

Assez répandu, mais peu commun, reproduisait autrefois, selon Jaubert et Lapommeraye, sur les îlots rocheux de la rade de Marseille. Je doute fort qu'il en soit toujours ainsi.

319. **Puffin yelkouan.** *Puffinus anglorum yelkouanus* Accrbi.

Commun et sédentaire.

320. **Thalassidrome tempête.** *Thalassidroma pelagica* L.

Rare. Niche dans les îles rocheuses de la rade, notamment à Riou, mais en petit nombre ; ses habitudes et sa petite taille le font passer pour ainsi dire inaperçu.

J'ai vu cette année (1914), chez le D^r Siépi, plusieurs poussins en duvet et quelques adultes capturés dans leurs terriers sur les îlots de la rade de Marseille.

321. **Thalassidrome de Wilson.** *Oceanites oceanicus* Kuhl.

Très rare. Cependant tous les auteurs, y compris Z. Gerbe (*Le Naturaliste*, 1879), ont constaté sa présence.

322. **THALASSIDROME DE LEACH.** *Oceanodroma leucorhoa* Vieill.

Selon Jaubert et Lapommeraye, quelques individus auraient été capturés autrefois en Languedoc. C'est tout ce que je sais de cette espèce qu'on peut actuellement, et jusqu'à plus ample informé, considérer comme douteuse pour la région.

323. **Labbe pomarin.** *Stercorarius pomatorhinus* Tem.

Accidentel ; notre Musée nous montre des sujets capturés en février 1842, en mai 1850, juin 1851-1852.

(1) Au Musée des Chasseurs à Aigues-Mortes, j'ai vu des jeunes tués dans la région (A. M.).

324. **Labbe parasite.** *Stercorarius crepidatus* Banks.

Accidental. Un jeune et un adulte tués à Berre sont cités par Jaubert et Lapommeraye.

325. **LABBE A LONGUE QUEUE.** *Stercorarius parasiticus*.

Douteux, bien que cité par les auteurs susdits.

326. **Goéland à manteau noir.** *Larus marinus* L.

Très rare. Peut-être est-il confondu sous la livrée de jeune, avec *L. argentatus* ; toujours est-il que je ne l'ai jamais vu.

327. **Goéland brun.** *Larus fuscus* L.

Assez rare. De passage en hiver.

328. **Goéland argenté.** *Larus argentatus* Gm.

Très commun. Sédentaire ainsi que la sous-espèce

Larus argentatus cachinnans Pall.

Tous deux s'aventurent assez loin de la mer, en hiver.

329. **GOÉLAND D'AUDOUIN.** *Larus audouini* Payraudeau.

Tout à fait accidental. Je n'en connais aucune capture récente.

330. **Goéland railleur.** *Larus gelastes* Licht.

Rare. Nichait autrefois aux embouchures du Rhône, où Crespon trouva des couvées. J'ignore s'il en est encore ainsi.

331. **Goéland à pieds bleus.** *Larus canus* L.

Rare. Ne séjourne que l'hiver. Je l'ai eu, pris à l'embouchure de l'Huveaune (Marseille).

332. **Mouette pygmée.** *Larus minutus* Pall.

De passage irrégulier, accidentelle, mais j'en connais plusieurs captures.

333. **Mouette mélanocéphale.** *Larus melanocephalus* Natterer.

Répondue, mais rare, surtout en nées.

334. **Mouette rieuse.** *Larus ridibundus* L.

Très commune. Sédentaire.

335. **Mouette tridactyle.** *Rissa tridactyla* L.

De passage irrégulier. Rare.

336. **Sterne Tschegrava.** *Sterna caspia* Pall.

Très rare. Accidentelle.

337. **Sterne Hansel.** *Sterna anglica* Montagu.

Très rare, de passage. Un exemplaire au Musée, provenant d'Hyères.

338. **Sterne caugek.** *Sterna cantiaca* Gm.

Assez rare, de passage. Quelques-unes reproduiraient. Un exemplaire tué à Toulon. (L. Lavauden).

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Sur les Oiseaux de Sfax (Tunisie). — Voici deux passages intéressants d'Oiseaux que nous n'avions pas mentionnés dans notre note « Quelques observations sur les Oiseaux de Sfax (Tunisie) » parue dans le numéro d'août-septembre 1915 de cette *Revue*.

Sylvia atricapilla Scop. ex. Linn. — Jamais vu à Sfax. Passage très abondant cette année, constaté du 18 février au 13 mars 1916 ; capturé pendant cette période 10 ♂ et 7 ♀ observés principalement sur les faux poivriers, tous les estomacs ouverts contenaient la graine de cet arbre et pas une seule fois des insectes.

Ardea purpurea Linn. — Dans la soirée du 5 avril 1916, nous avons été frappé du nombre incroyable de Hérons passant en criant au-dessus de notre ville. Le lendemain 6 avril, de très bonne heure, de 3 heures à 5 h. 1/2 du matin, nous avons constaté le même fait ; le 6 au soir on nous apporte un superbe ♂ de cette espèce trouvé mourant au bord de la mer ; le 7 avril 2 autres ♂ un peu jeunes capturés à la dérivation de l'oued Aguaréb. A ma connaissance, il en a été capturé 6 autres spécimens entre le 6 et le 7 avril dont 4 tombés vivants dans des cours de maisons. Le 9 j'ai vu devant moi 14 de ces Hérons et l'on m'a apporté une superbe ♀ de cette espèce.

Ce passage a dû être très important et a été constaté par de nombreuses personnes même étrangères à l'ornithologie, qui ont été frappées d'entendre avec autant d'intensité le cri de ces oiseaux.

Ardea purpurea Linn., très commun à Gabès où il remplace *Ardea cinerea* Linn., est au contraire extrêmement rare à Sfax. Depuis 1907 nous en avons vu deux ou trois exemplaires, naturalisés, provenant des environs, mais sur lesquels nous n'avons pu avoir de renseignements précis sur les dates de captures, ce qui explique pourquoi nous n'avons pas signalé cette espèce dans le catalogue des Oiseaux de Sfax précité.

En dehors de ces espèces à ajouter au catalogue, nous signalerons les captures suivantes intéressantes en ce qu'elles apportent une contribution nouvelle aux faits signalés dans notre note « Les Oiseaux et l'électricité », parue dans le numéro de novembre 1915 de cette *Revue* :

Phoenicopterus roseus Pall. — Le 25 février 1916, un ♂ adulte se prend aux fils télégraphiques au Founi, à 80 kilomètres au sud de Sfax ;

Le 26 février 1916, 2 autres spécimens de sexe indéterminé, adultes, sont trouvés au même endroit.

Le premier exemplaire présentait une large blessure en avant du sternum, les deux autres avaient les ailes brisées.

Un ♂ de *Puffinus Kuhl* Boie s'est pris au large aux amorces des palangriers.

Sfax, le 8 avril 1916.

P. BÉDÉ.

Deux exemples « négatifs » de baguage. — Le 27 juillet 1914, je bague et lâche un *Passer hispaniolensis* à Sfax.

Ce spécimen est capturé à moins d'un kilomètre de notre ville le 8 novembre 1914.

Le 5 février 1916 je bague un *Podiceps cristatus*, bague 4.98 du Muséum de Paris.

Ce spécimen est tué le 24 février 1916 à moins de 3 kilomètres au sud de Sfax et m'est apporté.

P. BÉDÉ.

Un Merle à plastron dans la Marne. — Je vous signale pour la *Revue* 1^o : une capture de Merle à plastron (*Merula torquata* Linné, 1758), faite le 20 avril 1916 sur la commune de Margerie (Marne), par un G. V. C. Cet oiseau, un mâle en plumage de noces, collier blanc très net, s'était assommé contre un fil télégraphique ; 2^o une capture de Busard cendré (*Circus cineraceus* Montagu) mâle adulte faite sur la même commune, près d'un étang dit Etang Ruisseau, où ont eu lieu déjà les trois captures que j'ai signalées l'année dernière.

Mai, Les Chènes (Marne).

M. de la FUYE.

La Perdrix rouge (*Perdix rubra* Briss.) dans le département du Pas-de-Calais. — Un Gallinacé que je n'avais encore jamais vu dans notre région a été aperçu dans les bruyères avoisinant notre ville le 23 avril dernier. C'était deux Perdrix rouges

(*Perdix rubra* Briss.) Elles paraissaient accouplées et prêtes à couvrir, ce qui serait intéressant dans le nord de la France, mais il est à craindre que des maraudeurs ne s'emparent de leurs œufs. Sans doute ces oiseaux effrayés par les mouvements des nombreuses troupes et pourchassés de leur habitat accoutumé se seront égarés et après un long voyage ils seront venus s'abattre chez nous.

Saint-Omer, Mai 1916.

Ch. van KEMPEN.

Choucas et aéroplanes. — Les tours de nos églises, les crevasses de nos monuments, les cheminées même sont occupées par un grand nombre de Corbeaux choucas qui y ont établi leurs nids. La ville étant fréquemment survolée par des aéroplanes, ces grands oiseaux effraient les Choucas qui quittent leurs gîtes en croassant, ils se précipitent sur eux, s'y accrochent, leur donnant d'énormes coups de bec afin de mettre en fuite ces énormes oiseaux inconnus d'eux.

Saint-Omer, Juin 1916.

Ch. van KEMPEN.

Le Rossignol progné. [*Luscinia luscinia* (L.)] — J'ai capturé à Guéville, près de Rambouillet, le 8 mai 1916, un ♂ adulte ; nid à terre, près des écuries du château. Taille de l'oiseau : 180 ; ailes, 89 ; queue, 74 ; bec, 4 ; tarse, 29 ; doigt médian, ongle compris, 23. Teintes générales beaucoup plus sombres que chez le Rossignol ordinaire ; queue d'un brun rougeâtre ; sous-caudales roussâtres ; deuxième rémige égale à la quatrième ; bec brun, robuste, ailes obtuses ; voix très puissante.

Sa présence aux environs de Paris n'est point un fait sensationnel, et je suis convaincu que si nous examinons de très près les oiseaux qui nous entourent, nous aurions l'occasion de faire beaucoup de découvertes intéressantes.

A signaler aussi à Guéville, six nids de *Roitelet huppé* dans une aire de cinq cents mètres carrés.

G. Etoc.

Un Faucon crécerelle en captivité. — Dans les premiers jours de novembre d'une année que la destruction de mes notes, par suite du bombardement d'Arras, ne me permet pas de préciser, un habitant de Neuville-Saint-Vaast ramassa dans le vieux cimetière de cette commune un gros oiseau qui, poursuivant un Moineau domestique (1) (*Passer domesticus*) s'abattit contre une croix de marbre et tomba lourdement assommé sur le sol.

Il le porta chez un de mes bons camarades, M. E. Bourdrez, qui reconnut un Faucon crécerelle femelle (2) (*Falco tinnunculus*).

L'oiseau, qui se remettait de son étourdissement, fut mis dans une grande cage, où on le trouva tout à fait remis le lendemain matin.

Lors de ma visite quotidienne, vers une heure de relevée, je trouvai l'oiseau très farouche, se jetant contre les barreaux de la cage opposés au côté d'où on l'observait, et n'ayant nullement touché au Moineau qui lui fut présenté dans la matinée, nous résolûmes de le conserver, et de le nourrir pour l'observation ; ce n'est que 48 heures après que, pressé par la faim, il dévora le Passereau.

Pendant l'hiver, il nous fut très facile de le nourrir, d'abord avec les souris que les voisins et nous-mêmes capturions à son intention, puis par quelques Moineaux tués à la carabine Flobert, ou pris la nuit dans les chaumes, ainsi que de poumon de bœuf dont il était très friand ; le boucher du village nous en pourvoyait volontiers à la moindre réquisition, sans compter les « extras » fournis par la dépouille des oiseaux que je naturalisais.

Tout d'abord, il fallut ruser pour voir l'oiseau, par une porte légèrement entrebaillée, saisir sa nourriture, mais il s'habitua bien vite, et en peu de temps, il devint l'objet de la curiosité des voisins, qui s'amusaient à le voir dépecer devant eux la nourriture qu'ils lui apportaient.

Un mois après sa capture, en le laissant jeûner un peu, il s'enhardit au point de saisir rapidement la proie convoitée, dans la main qui la lui présentait.

Quinze jours plus tard, il sortait de la cage et y rentrait précipitamment lorsqu'il avait saisi sa nourriture, puis il descendit jusque sur le carrelage de la pièce, et lorsque la proie était trop lourde, il la traînait sous la table ou dans un coin, en

(1) Mouchon, en patois du pays.

(2) Mouquet, nom vulgaire. Le nom de Mouquet est donné à tous les Rapaces au vol rapide avec qualificatif de petit ou gros, selon la taille.

sautillant, et s'aidant des ailes, il la dépeçait alors, sans se soucier des spectateurs.

C'est seulement dans ces circonstances qu'on l'entendait pousser son *Ki, Ki, Ki*, strident et précipité, cri que connaissent bien ceux qui l'ont entendu, alors qu'il est en liberté et chasse les Pics et les Geais, approchant de trop près son nid très haut perché.

Les dimensions de la cage où il se mouvait à l'aise et la propreté de son plumage où seules les plumes de la queue étaient légèrement salies aux extrémités, lui permirent de voler toujours avec facilité, tout autour de la pièce où nous le lâchions parfois, en l'excitant au vol, il rentrait de lui-même quand on le laissait seul ou tranquille.

Lorsque les semailles du printemps absorbèrent tous les instants des cultivateurs, ses pourvoyeurs habituels, et que la fermeture de la chasse au marais supprima les oiseaux en chair destinés à l'empaillage, il fut décidé que, « personne ne consentant à le tuer, on lui rendrait la liberté ».

Ainsi fut fait. On déposa la cage dans le jardin, et on ouvrit toute grande la porte qu'il avait franchie si souvent, pour se précipiter sur sa proie, ou la rapporter « chez lui ».

A notre grande surprise, l'oiseau était encore là le lendemain. On lui présenta une proie qu'il saisit avidement et..... retourna dans la cage pour la dévorer !!!

Le lendemain, à midi, nous constatâmes que l'oiseau s'était envolé, la cage était vide, nous l'avions accrochée au mur de la maison à 2 m. 50 de hauteur environ.

Mais bien grande fut notre stupéfaction, quand le soir nous vîmes l'oiseau juché dans la cage, sur le perchoir, où il avait dormi pendant près de six mois. A partir de ce jour, il ne lui fut plus donné aucune nourriture, mais nous remplissions régulièrement sa baignoire, *il buvait beaucoup*.

Il vécut ainsi, en pleine liberté, rayonnant aux alentours de sa prison dont il avait fait son habitat, et ce n'est qu'au mois de juillet qu'un voisin (1), qui l'avait oublié, l'abattit d'un coup de fusil alors qu'il était posé au sommet de grandes perches auxquelles grimpaient des pois. Aujourd'hui encore bien des témoins pourraient certifier la véracité du fait et, parmi eux, trois membres de la famille Bourdreux, où l'oiseau fut apporté après sa capture.

Combien n'ai-je pas regretté, depuis lors, de n'avoir tenté l'éducation plus sérieuse de cet oiseau.

J. QUENTIN.

Une Outarde canepetière apprivoisée. — A la fin du mois d'août 1907, le jour de l'ouverture de la chasse, en Eure-et-Loir, des chasseurs m'avaient fait cadeau de deux jeunes Outardes prises dans le nid, et dont les parents venaient d'être tués. Ces jeunes oiseaux, peut-être âgés de quelques jours au moment où on me les a donnés, n'ont pas paru trop effrayés d'être en contact si étroit avec l'homme et n'ont pas cherché à s'enfuir. Je les emmenai à la maison, dans un filet et là, les mettais dans un grand panier, car ces petites bêtes paraissaient très frileuses.

Pour commencer, j'étais très embarrassé pour les nourrir, je leur avais fait une pâtée avec du pain au lait et des graines broyées, que je leur donnai en petites boulettes en les entonnant dans leur bec, mais quoique mes Outardes les avalaient, je voyais que cela ne leur convenait pas, et au bout de quelques jours, une d'elles mourut. J'eus alors l'idée de changer la nourriture de celle qui restait, et lui présentai des sauterelles, et, à ma grande joie, elle me les prit des mains avec voracité ; dès lors, je ne lui donnai plus que cela à manger, et à partir de ce jour, elle en fit une plus ample consommation. De craintive qu'elle était au commencement, elle devint au contraire très hardie et au lieu de se tapir à mon approche, elle me tendait son cou, chaque fois que je m'approchais d'elle. Je lui fis un petit enclos avec du grillage et la mettais à paître dans l'herbe du jardin, où elle attrapait des sauterelles elle-même. Bientôt son enclos fut trop étroit pour elle et il lui fallut tout le jardin pour ses pérégrinations. Elle faisait une chasse acharnée à tous les insectes et refusait tous les grains qu'on lui présentait. Je continuais à lui attraper des sauterelles et au mouvement que je faisais pour les saisir, elle accourait pour me les prendre des doigts, et elle paraissait toute décontenancée lorsque je manquais mon

(1) M. A. Ségar, propriétaire de la ferme de l'Abbaye où la bataille fit rage lors de la reprise du village par nos troupes, qui livrèrent de terribles combats dans cette ferme, contiguë à l'église, dont il ne reste plus aucun vestige.

coup et n'avais rien à lui tendre. Elle me suivait, ainsi que ma mère, dans tout le jardin qui n'est en réalité qu'un champ entouré par quatre rangs de ronce artificielle, et quand elle s'éloignait de trop, on n'avait qu'à l'appeler : « cocotte ! cocotte ! » et aussitôt elle accourait de toute la vitesse de ses jambes, les ailes déployées, mais ne s'en servant que pour s'alléger et courir plus vite. Elle faisait alors entendre un petit cri plaintif : *coui*, assez prolongé et regardait toujours les doigts pour voir si on avait quelque chose à lui donner.

Parfois elle s'en allait assez loin de la maison et passait sous la clôture du jardin pour aller paître dans les champs voisins, mais en l'appelant, elle revenait toujours. Comme elle cherchait aussi à manger des petits colimaçons, mais avait de la difficulté à les avaler, ma mère les lui écrasait avec une pierre, et ma petite Outarde s'en régala. Une fois qu'elle était bien repue, elle venait devant ma mère, qui était assise dans le jardin, et, après l'avoir regardé de ses beaux yeux si intelligents et presque humains, elle faisait entendre son cri habituel *coui* ! et lui sautait sur les genoux et s'endormait. Elle connaissait tout son monde et le reconnaissait par l'ouïe et par la vue, mais quand elle voyait ou entendait quelqu'un qu'elle n'avait pas l'habitude de voir, ou un chien qui aboyait dans le lointain, elle s'accouffait aussitôt, et il était alors très difficile de la découvrir. Plusieurs fois, elle s'est éloignée assez longtemps de chez nous, à plusieurs centaines de mètres, mais elle revenait toujours à la maison en courant, rarement en voletant, et bien des chasseurs qui la connaissaient, me dirent l'avoir rencontrée souvent dans les champs des environs et avoir failli tirer dessus.

Quand ma mère sortait, elle emmenait mon Outarde avec elle, le long des routes dans la campagne, et l'Outarde la suivait sans jamais s'écarter d'elle, tout le long du chemin elle ramassait les insectes qu'elle rencontrait et faisait ainsi plusieurs kilomètres, mais chaque fois qu'il y avait un danger quelconque, elle s'aplatissait à terre et ma mère la prenait.

Je l'ai gardée dans ces conditions plus d'un mois et elle était devenue presque de la taille d'une adulte. Elle faisait l'admiration et l'étonnement de tous ceux qui la voyaient et, en effet, c'était une charmante petite bête que nous avons bien regrettée.

Malheureusement, il devait y avoir une fin comme à toute chose, et étant obligés de rentrer à Paris, et ne pouvant conserver l'Outarde, nous avons été forcés de nous en débarrasser et, afin de lui atténuer les rigueurs de la captivité, nous l'avions envoyée par chemin de fer à M. Debreuil, à Melun, où elle aurait été bien soignée, mais pendant le trajet en chemin de fer elle a trop souffert ; en plus, on avait posé sur son panier, dans le wagon, d'autres colis contenant de la glace et, chemin faisant, la glace en fondant inondait notre pauvre Outarde qui se trouvait en dessous, si bien qu'elle est morte en arrivant. Toutes les personnes qui l'ont vue ont été frappées de la familiarité avec laquelle elle vivait avec nous et pouvait la faire comparer à un chien.

Mézières-en-Drouais, près Dreux.

André LABITTE.

Les Mouettes à Lyon. — C'est, normalement, du 15 novembre au 15 février, suivant la température, que le contact des Mouettes avec la population lyonnaise est le plus intime et qu'elles se montrent vraiment familières, venant picorer à portée de la main sur les parapets des quais et des ponts, explorant comme de vulgaires Moineaux la chaussée et les trottoirs et que, de plus, elles fréquentent des quartiers assez distants de nos fleuves, même jusque sur les coteaux de la Croix-Rousse et de Fourvières.

Elles ont su en effet se procurer des relations profitables en terre ferme. A certaines heures surtout vers 11 heures ou midi, elles se perchent à la cime des pignons et des poinçons, ou bien encore sur l'extrême bord des corniches, particulièrement aux carrefours des principales avenues, en l'attente de l'ouverture de certaines fenêtres qui leur sont hospitalières et dont elles sont devenues les commensales attitrées.

Puis, subitement, vers la mi-février, sans aucun autre prélude, que peut-être certains hauts vols, en spirale, voici que le lendemain au réveil, les plus gros effectifs n'ont plus reparu dans la ville.

Il reste bien encore quelques douzaines de retardataires qui, plus ou moins, resteront jusqu'en avril, mais en rompant d'ailleurs immédiatement toutes relations

avec la population, elles s'en tiennent à respectable distance, voletant constamment au-dessus du lit du fleuve, à quelques décimètres à peine au-dessus de son niveau pour pêcher leur aliment primordial, le poisson, qui commence à son tour à chasser à la surface.

Il y a lieu de constater que, pour la première fois depuis le début de leur migration, un certain nombre de ces oiseaux a séjourné tout l'été de 1915 soit sur la Saône, soit sur le Rhône, sinon dans la ville, mais à proximité.

Leur retour en 1915 a devancé de près de six semaines la date habituelle. Elles étaient déjà nombreuses aux premiers jours d'octobre et, sans aucun de leurs préliminaires habituels, elles se sont montrées immédiatement familières.

Ainsi, contrairement à l'opinion accréditée, que leur retour prématuré est un présage d'hiver rigoureux, celui qui se poursuit est resté jusqu'ici des plus tempéré.

Lyon, janvier 1916.

J. COCHET.

Premières arrivées en Hollande (1915) des Oiseaux migrants, d'après les rapports des correspondants du Comité hollandais des migrations.

Vanneau huppé.....	10 janv.	Fauvette à tête noire.....	19 avril
Héron cendré.....	3 février	Fauvette babillarde.....	20 —
Bergeronnette grise.....	4 —	Hirondelle de cheminée.....	21 —
Alouette des champs.....	9 —	Martinet.....	22 —
Cigogne blanche.....	25 —	Phragmite des joncs.....	27 —
Bergeronnette Yarell.....	10 mars	Locustelle tachetée.....	27 —
Pouillot véloce.....	22 —	Rousserolle verderolle.....	30 —
Bergeronnette de printemps	28 —	Tourterelle des bois.....	30 —
Coucou commun.....	28 —	Hirondelle de mer noire....	1 ^{er} mai
Rubiette titys.....	29 —	Fauvette des jardins.....	2 —
Bruant des roseaux.....	29 —	Fauvette grise.....	2 —
Pigeon ramier.....	1 ^{er} avril	Loriot.....	2 —
Pouillot fitis.....	2 —	Hypolaïs icterine.....	6 —
Rossignol de muraille.....	3 —	Rousserolle effarvate.....	6 —
Hirondelle de fenêtre.....	6 —	Gobe-mouches gris.....	6 —
Butor étoilé.....	9 —	Huppe commune.....	6 —
Rubiette gorge-bleue.....	9 —	Pouillot siffleur.....	12 —
Pipit des arbres.....	9 —	Corneille mantelée.....	29 sept.
Hirondelle de rivage.....	15 —	Oie cendrée.....	3 octob.
Rossignol ordinaire.....	17 —	Bécasse commune.....	16 —

P.-J. VAN JERSEL.

Dicton allemand sur la croûle des Bécasses. — Voici un dicton allemand !! qui m'a été cité par un jeune Belge, réfugié et grand chasseur, au sujet de la croûle des Bécasses. Il complètera le dicton français que j'ai rapporté dans mon article sur ce sujet, publié l'année dernière.

Oculi : Da Kommen sie : Les voilà qui arrivent ;

Lætare : Sie sind die wahre : Ce sont les vraies ;

Judica : Sie sind noch da : Elles sont encore là ;

Palmarum : tralalarum.....

Il est à remarquer que l'arrivée des Bécasses, ou plutôt le commencement de la croûle, est signalé comme se produisant huit jours plus tard que dans le Centre de la France (*Reminiscere* : commence à y aller) et se termine quinze jours plus tard environ, entre le dimanche de la Passion (*Judica*) et celui des Rameaux (*Palmarum*), alors que chez nous la croûle est en général à peu près finie à partir de *Lætare*.

Ce dicton sert de légende à un groupe de quatre gravures, vieilles de plus de cent cinquante ans, et représentant de façon humoristique les ébats des Bécasses au printemps.

Margerie-Hancourt, avril.

M. de la FUYE.

Quelques observations sur des Harles et des Pingouins tordas. — Me trouvant, le 13 février dernier, en excursion à l'Estaque (banlieue de Marseille), j'ai eu le plaisir d'assister aux ébats d'une petite famille de Harles (*Mergus serrator* L.).

Je vis tout d'abord le mâle surgir de l'eau, après une plongée, à une cinquantaine de mètres du rivage, et, à première vue, je pensai à un Tadorne, mais bientôt trois femelles le rejoignirent et, à la différence de plumage des sexes, je reconnus mon erreur. Cependant ces quatre oiseaux, tout en nageant et plongeant, nullement effrayés par les nombreux promeneurs qui sillonnaient la route en corniche qui longe la mer, se rapprochèrent au point que je pus nettement discerner la grêle huppe du mâle et le bec effilé de chaque individu.

Leur séjour en cet endroit dut être long, car tout les invitait au plaisir de la baignade ; la température était vraiment printanière, à peine rafraîchie par un léger vent de Nord-Est, et la mer calme comme un miroir. Je ne pus cependant m'éterniser à les contempler.

Quelques jours après, le 28 février, par vent de S.-O. avec rafales de pluie, mais la mer demeurant calme en rade, passant sur le quai du port, je vis posés sur l'eau des formes d'oiseaux, lesquelles, malgré l'éloignement relatif, me parurent différer des innombrables Mouettes qui animent en ce moment-ci notre rade et passent si près des gens que j'ai pu pour ainsi dire suivre jour par jour le changement de coloration de leur capuchon.

Pour m'assurer de l'identité des Oiseaux que j'apercevais, je me fis conduire en bateau et j'arrivais ainsi à quelques mètres à peine de plusieurs couples de Pingouins (*Alca torda* L.) qui laissèrent notre embarcation évoluer autour d'eux tout à ma guise, sans essayer de plonger ou de s'envoler. Ils nageaient exactement comme des Canards, pas plus enfoncés qu'eux et de temps à autre se dressaient sur leurs pattes pour secouer leurs courtes ailes dans ce geste familier aux Anatidés. Je pus m'approcher si près que je distinguai très aisément leur œil, un peu narquois, les sillons de leur bec et tous les détails de leur plumage. Il y avait ainsi une vingtaine d'oiseaux qui se tenaient par couples assez isolés, bien au milieu du vieux port de Marseille, sans que le va-et-vient incessant des bateaux les dérangent le moins du monde. Ce n'est certes pas la première fois que ce fait est constaté, mais jamais je n'en avais vu là en si grand nombre ni avec une telle tranquillité attribuable sans aucune espèce de doute à l'immunité dont jouissent les oiseaux depuis la suppression de la chasse.

C'est ainsi que les Mouettes se promènent à pattes sur le relai de mer le long de la route de l'Estaque et qu'on peut les approcher de très près sans qu'elles s'envolent.

Il m'a paru que le changement de couleur du capuchon commence par le dessous de la gorge et s'étend progressivement vers le sommet de la tête par les côtés du cou. Actuellement, en effet, presque toutes nos *Rieuses* ont le vertex encore blanchâtre, tandis que les autres parties de la tête et du cou sont plus ou moins maculées de brun.

Je n'ai pu voir encore aucune autre espèce que la Rieuse et cependant la Mouette à pieds bleus (*Larus canus* L.) n'est pas bien rare habituellement dans notre région, pendant la saison d'hiver.

Marseille, 3 mars 1916.

J. L'HERMITTE.

Réponse à la question de M. P. Ferrouillat (n° 86 du 7 juin 1916, p. 295). — Les Martinets, arrivés au moins le 27 avril, et les Hirondelles, arrivées un mois plus tôt, semblent à peu près aussi nombreux que l'an dernier ; mais moins qu'il y a quelques années, surtout les Hirondelles.

Villefranche-en-Rouergue.

J. B. GÈZE.

QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

Sur le programme de cette Section. — Depuis deux mois, je suis mobilisé dans les Basses-Alpes et j'ai là, sinon plus de loisirs, car le travail ne manque pas, du moins plus de tranquillité d'esprit qu'à la caserne ou qu'aux tranchées...

Et je n'oublie ni mes études personnelles d'ornithologie, ni la lecture de la *Revue*. Excellente l'idée d'une rubrique spéciale pour les collectionneurs, elle ne pourra que donner plus de vie et d'intérêt à notre journal. Vous devriez, dans un article préliminaire, engager les amateurs à s'en tenir aux collections locales (avifaunes

bretonne, normande, provençale, etc...) ou aux espèces particulières (Passereaux, Echassiers, Rapaces, etc...), suivant leur habitat ou leurs goûts personnels.

En séries bien complètes, avec tous les renseignements nécessaires touchant les époques des captures et la provenance exacte des spécimens, ces collections auraient un véritable intérêt scientifique, alors qu'un amas d'Oiseaux montés venant on ne sait d'où n'en possède absolument aucun. Déjà une collection complète de l'avifaune française est une entreprise bien lourde pour un simple particulier. La *Recue* se chargerait, en intermédiaire, de fournir les adresses des divers collectionneurs qui pourraient correspondre, visiter leurs collections respectives ou échanger entre eux. L'idée qui me semble juste vous paraîtra peut-être également intéressante.

Peyruis (Basses-Alpes).

Joseph RAPINE.

Les Oiseaux de proie dans les grandes villes. — M. Rivet, Membre de l'Académie d'Agriculture, a publié dans le *Bulletin de la Société nationale d'Agriculture* (n° 7, juillet 1911, p. 163), la très intéressante note suivante :

« La disparition des petits oiseaux sur certains points n'est pas due seulement à l'emploi des filets ou des lacets et la diminution de leur nombre sur d'autres points ne résulte pas seulement de l'insuffisance des places favorables à la nidification : elles ont encore d'autres causes, dont la principale est peut-être la multiplication de plus en plus grande des oiseaux de proie.

« Effrayés par les coups de feu à la campagne, où ils sont souvent tirés, traqués partout, pourchassés toujours, sans grand dommage pour eux, il est vrai, grâce à leur méfiance extrême, admirablement servis par un œil perçant et une ouïe fine comme par un vol rapide et longtemps soutenu, ils jouissent, au contraire, dans les villes, surtout dans les grandes villes, — comme on peut s'en rendre facilement compte à Paris, où, en dépit de leur nombre et de la multiplicité de leurs genres et de leurs espèces, ils sont à peu près complètement ignorés des habitants, — ils jouissent, disons-nous, dans les grandes villes, de la quiétude la plus absolue. Qu'est-il arrivé et qu'arrive-t-il dans ces conditions ? C'est que les oiseaux de proie, — notamment ceux des genres Buse et Epervier — ne se multiplient plus guère que dans les villes, particulièrement dans les grandes villes. Ils y arrivent l'hiver et surtout au printemps, ils y nidifient et élèvent leur progéniture en toute sécurité et, dès que la jeune famille est adulte, elle va, guidée par les parents, chercher dans la nouvelle génération ailée de la campagne une proie toujours facile. L'observation prouve, en effet, que les oiseaux carnivores, si nombreux dans les grandes villes au printemps, y deviennent rares à partir du 15 juin et n'y réapparaissent qu'à la chute des dernières feuilles ou qu'au moment des plus grands froids.

« Il nous semble donc que la destruction des oiseaux de proie dans les grandes villes, en hiver et surtout au printemps, serait encore une protection efficace des Oiseaux insectivores, si précieux pour l'agriculture en général.

« Etant donné le danger du tir pour la population, la destruction ne devrait être autorisée qu'au moyen des pièges spéciaux à appât, à placer exclusivement sur les arbres et sur les murs des parcs et jardins, comme sur les édifices et monuments publics. »

Il serait très utile et très curieux de compléter et de généraliser cette étude. J'espère qu'un certain nombre de collaborateurs de la *Recue* s'intéresseront à cette question et arriveront à en préciser toutes les données. A. M.

DISTINCTION

Nous apprenons avec plaisir que M. R. REBOUSSIN, le peintre bien connu, vient, comme brancardier de compagnie, d'être cité à l'ordre du jour de son régiment pour sa belle conduite à Fleury-devant-Douaumont. Cette citation lui vaut la Croix de guerre.

LA DIRECTION.

Erratum. — Page 312, ligne 5 à partir du bas, lire *rectrices* au lieu de *réimiges*.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 5 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Échantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers des travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chair et en peau. Se déplacerait.

S'adresser à la Rédaction.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tariet, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Édicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

MODIFICATIONS AU SERVICE DES TRAINS

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. va apporter, à partir du 1^{er} juin, d'accord avec l'autorité militaire, les changements et améliorations ci-après au régime des transports de voyageurs.

RELATIONS PARIS-MARSEILLE-VINTIMILLE

1^o Le premier rapide quittant Paris à 20 h. 05 comprendra uniquement des premières classes et des compartiments de luxe : lits-salon avec ou sans draps, couchettes, wagons-lits, wagon-restaurant Lyon-Marseille ; il sera, comme par le passé, limité à Marseille.

2^o Le deuxième rapide quittant Paris à 20 h. 15 aura des premières et des deuxièmes classes pour Marseille et le littoral et des places de luxe : couchettes Paris-Marseille, lits-salon avec ou sans draps, wagon-lit Paris-Vintimille, wagon-restaurant Lyon-Vintimille.

3^o L'express de nuit toutes classes partant de Paris à 21 h. 03 aura son départ retardé :

Paris (départ)	21 h. 12	Marseille (continuation)	19 h.
Lyon (arrivée)	6 h. 30	Nice (arrivée)	23 h. 36
Marseille (arrivée)	14 h. 53	Vintimille (arrivée)	1 h. 27

(Lits-salon, couchettes, wagon-lits Paris-Lyon.)

RELATIONS PARIS-VICHY

L'express de nuit, toutes classes, quittant Paris à 21 h. 10, aura son départ avancé et comportera des lits-salon :

Paris (départ)	21 h. 05	Vichy (arrivée)	4 h. 41
--------------------------	----------	---------------------------	---------

Les voitures comportant des places de luxe sont garées et les voyageurs occupant ces places peuvent y séjourner jusqu'à une heure plus avancée de la matinée.

RELATIONS PARIS AVEC LA SAVOIE, LA SUISSE ET L'ITALIE

L'express de nuit, toutes classes, qui assure les relations de Paris avec la Savoie, la Suisse par Genève et l'Italie par le Mont-Cenis, aura son départ avancé et comportera des voitures directes toutes classes avec lits-salon pour Evian et des voitures directes première classe avec lits-salon pour Annecy.

Paris (départ)	20 h. 25	Aix-les-Bains (arrivée)	6 h. 46
Genève (arrivée)	9 h. 39	Annecy (arrivée)	8 h. 27
Evian (arrivée)	10 h. 14	Turin (arrivée)	14 h. 37
	Rome (arrivée)		7 h. 05

(Couchettes entre Paris et Chambéry ; lits-salon, wagon-lits entre Paris et Modane ; wagon-restaurant entre Chambéry et Modane.)

A partir d'une date qui sera annoncée ultérieurement, ce train aura son départ retardé et son arrivée à Evian et Chamonix avancée. Il comportera des lits-salon avec ou sans draps et des couchettes pour Evian, des lits-salon pour Saint-Gervais.

Paris (départ)	20 h. 35	St-Gervais-les-Bains (arr.)	10 h. 18
Evian (arrivée)	9 h. 35	Chamonix (arrivée)	11 h. 37

A partir de cette même date, ce train n'aura, au départ de Bellegarde, que des premières et deuxièmes classes, mais les voyageurs de troisième classe trouveront à cette gare une correspondance qui leur permettra d'arriver :

à Evian, à 10 h. 14. à Saint-Gervais, à 11 h. 45. à Chamonix, à 13 h. 08.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique



DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au **Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 90

D^{rs} Bouet et Millet-Horsin. — Liste des Oiseaux recueillis ou observés à la Côte d'Ivoire.

Vicomte de Poncins, de Chapel. — Sur l'article « A propos des Jardins-volières ».

J. L'Hermitte. — Contribution à l'étude ornithologique de la Provence (*fin*).

Notes et Faits divers.

En Alsace (R. Reboussin).

Les Oiseaux en Maine-et-Loire (A. Godard).

Réponse à la question de M. Ferrouillat-(J. Cabanès).

A propos du retour des Hirondelles et des Martinets (René d'Abadie).

Les Cailles sur les bords du Niger (F. Giraud).

Mission (A. M.).

Questions d'Ornithologie pratique.

Anomalie chez deux Pics-verts (René d'Abadie).

Distinction.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

(Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

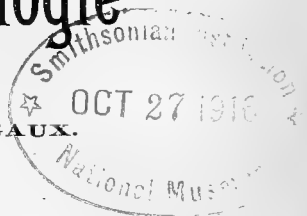
4 pages	25 ex.....	4 50	8 pages	25 ex.....	6 50
—	50 —.....	5 25	—	50 —.....	8
—	100 —.....	7 »	—	100 —.....	11 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.....	3 25
—	50 —.....	4 25
—	100 —.....	6 25

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.



LISTE DES OISEAUX RECUEILLIS OU OBSERVÉS

A LA COTE D'IVOIRE EN 1906-1907 ET EN 1913-1914

par les Docteurs BOUET et MILLET-HORSIN

Au cours des années 1906 et 1907, l'un de nous a eu l'occasion de récolter et d'observer un certain nombre d'oiseaux de la Côte d'Ivoire. Les récoltes ont été surtout faites dans la Haute-Côte, dont le régime est franchement soudanais, c'est-à-dire représenté ce qu'on est convenu d'appeler botaniquement la « Savane » (Schweinfurth et A. Chevalier).

Un séjour de quelques mois dans le triangle que forment le Bandama rouge et son affluent le N'zi, dans cette partie qu'on appelle le Baoulé, qui s'encastre comme un coin dans la forêt de la Basse-Côte et dont le régime participe à la fois de la forêt et de la savane, lui a permis de récolter des formes appartenant à l'une et à l'autre de ces deux régions si différentes.

Enfin le docteur Millet-Horsin, pendant un séjour de plusieurs mois, en 1913-1914, dans la région forestière de la Basse-Côte (Bingerville-Comoé) et au bord de la mer, sur cette langue de sable à régime botanique légèrement différent de la forêt qui sépare les lagunes de la mer, a pu recueillir un bon nombre d'exemplaires intéressants.

Ceux-là, comme il fallait s'y attendre, sont des formes sensiblement les mêmes qu'au Congo, dans la région forestière équatoriale. Elles étaient par suite intéressantes à signaler parce qu'elles étendent l'aire d'habitat d'un certain nombre d'espèces considérées comme appartenant à la faune congolaise.

La première idée qu'on se fait en arrivant est qu'on n'aura qu'à se baisser, pour ainsi dire, pour ramasser des oiseaux. Et une fois débarqué, tout le monde vous dit : « Des oiseaux ? Il n'y en a pas, ou si peu ! » C'est qu'en effet on en voit peu. En forêt ils sont rares et silencieux ; à peine entend-on de loin en loin le cri du grand Touraco, le sifflement du Foliotocol, le jacassement des « Grives » (*Xenocichla*) ; mais on ne voit rien. Si on est en route, l'escorte des porteurs mène grand tapage et fait fuir au loin les volatiles apeurés. Puis beaucoup d'oiseaux se dissimulent aux heures chaudes de la journée.

Et pourtant, il y a beaucoup d'oiseaux : Il faut marcher doucement, rechercher en forêt les clairières, les bananeraies, et on pourra faire des trouvailles. Mais souvent, hélas, on ne pourra récolter les sujets qu'on voit : entre eux et vous s'étendra une petite, mais suffisante plage de boue liquide, ou bien l'impénétrable muraille de la sylve ; combien de pièces l'on perdra, qui s'enfourront dans un inextricable linceul d'épines et de lianes, où l'œil européen ne pourra jamais les distinguer. Aussi est-il indispensable au naturaliste de

dresser un boy-chien de chasse qui, lui, saura retrouver la pièce perdue dans des conditions qui semblent désespérées.

Près de la côte surgit une difficulté nouvelle : les crabes. Combien de fois une pièce tombée à terre n'a-t-elle pas été entraînée dans un trou par un de ces abominables tourlourous qui foisonnent partout, de la limite de la barre à la forêt ? Que de fois le chasseur stupéfait n'a-t-il pas vu sa proie filer, la tête en avant, au moment de la saisir ? l'un de nous a pu ainsi rentrer un jour en possession d'un superbe *Cinnyris verticalis* dont le bec seul émergeait de la boue, en saisissant sous la boue l'oiseau et le crustacé ravisseur.

Sur les fleuves, les rapides sont la damnation du naturaliste : ou bien la rapidité de la pirogue ne vous laisse pas le loisir de récolter, ou bien la pièce file au loin à grande allure au fil du courant.

Quand on a quelques sujets, un autre inconvénient apparaît : la putréfaction souvent extrêmement rapide, parfois du soir au matin. Ou bien les fourmis : en deux heures, sur son bureau, l'un de nous a retrouvé un *Batis senegalensis* dépourvu de ses crêtes oculaires. Les Souimangas, dont la chair est sucrée, attirent de façon toute spéciale ces redoutables insectes.

La capture des oiseaux vivants présente de nombreuses difficultés : d'abord, les granivores, qui trouvent partout de petites graines, viennent très mal au piège ; souvent aussi un reptile, un petit carnassier, aura visité votre piège avant vous — à moins que ce ne soit un nègre. — Seuls les Nectariniidés sont d'une capture moins difficile, en se servant d'un filet à papillons. La *Revue* a donné précédemment le moyen de les conserver en captivité.

Par contre, la nourriture des oiseaux captifs est facile : on trouve partout, en extrême abondance, de petites graminées ou des graines ; tous les insectivores et même des Rapaces se nourrissent bien avec des bananes très mûres et des noix de palme.

Et suprême difficulté : le climat se prête mal aux randonnées du naturaliste : celles-ci doivent se limiter à quelques heures du matin ou du soir (où le jour naît et meurt brusquement dans les environs de 6 heures), sous peine d'encourir le fâcheux coup de soleil ou l'accès pernicieux et la bilieuse hématurique, par suite des fatigues répétées où peut se trouver entraîné le chasseur.

RAPACES

VULTURIDÉS

1. ***Pseudogyps africanus zechi*** Erl. — Kong (1898). A la suite des colonnes de guerre, se nourrissait volontiers de chair humaine. Odienné, Korogho, Bouna.

2. ***Neophron monachus*** Tem. — Dans la Basse-Côte, même dans les gros villages, nous ne l'avons jamais vu. C'est seulement à partir de Kodiokofi 7° lat. (Baoulé), que nous en avons vu les premiers représentants. Commun partout plus au Nord : Bouaké, Nankono, Séguéla, Touba, Odienné, Korogho, Kong, Bouna, Bondoukou.

FALCONIDÉS

3. ***Haliaetus vocifer*** Daud. — Commun dans les lagunes de la Basse-Côte et sur les fleuves côtiers : Comoé (Alépé, Bottié), Mbato, Barre de Bassam, Bandama (Lahou, Tiassalé).

Semble chasser en forêt ; cependant, sur la lagune, se perche au milieu des autres oiseaux à qui il n'inspire aucune crainte.

4. ***Gypohierax angolensis*** Gm. — Commun dans les forêts de palmiers à

huile dont ils mangent les graines. Bingerville. Lagunes Potou, Toupa, Ebrié, Dabou, Jackville. Plus rare vers le Nord, sauf aux abords des cours d'eau. Souvent confondu par les chasseurs avec le précédent.

5. *Spizæus coronatus* L. — Comoé.

6. *Milvus korschun* (Gm.). — Bassam, Bingerville, Jackville, Assinie, Lahou, Lauzoua, Mbato, Comoé. Commun dans tous les villages du bord de la mer, plus rare aux abords de ceux de la forêt. Très commun partout vers le Nord. Baoulé, Haute-Côte.

7. *Milvus ægyptius* (Gm.). — Bingerville (Camp des Miliciens).

8. *Melierax polyzonus* (Rüpp.). — Bingerville.

9. *Polyboroides typicus* A. Sm. — Assez commun le long du Comoé et en forêt (Memni, Motézo, Grand-Alépé, Petit-Alépé). Bien que très carnassier, ne néglige pas les graines de palme.

10. *Buteo auguralis* Salvad. — Rare. Reptilivore, couche le soir sur les palmiers à huile isolés dans les clairières de la forêt. Bingerville.

11. *Cerchneis naumanni* Fleisch (la Cresserine). Exceptionnelle. 1 sujet isolé, tué à Bingerville (en savane) en mars 1913.

12. *Machæramphus anderssoni* Gurn. — Ce Rapace, très rare, chasse à la tombée du soir à proximité des lagunes, en décrivant de grands cercles ; son vol participe de celui des Milans et de celui des Rapaces nocturnes ; n'apparaît jamais pendant le jour. Bingerville.

BUBONIDÉS

13. *Bubo lacteus* (Tem.). — Odienné, Korogho (septembre).

14. *Scops leucotis* Tem. — Toumodi (avril).

15. *Pisorhina scops* (L.). — Bouaké (mai).

PASSEREAUX

CORVIDÉS

16. *Corvus albus* Saint-Müll. (= *C. scapulatus* Daud.). — Bingerville, Toupa (dans la savane), Lahou, Lauzoua, Petit-Lahou, Tiassalé, Toumodi, Bouaké, Touba, Odienné, Korogho, Kong, Bondoukou, Bouna.

17. *Cryptorhina afra* L. — Bouaké, Odienné, Korogho.

ORIOOLIDÉS

18. *Oriolus auratus* L. — ♂, ♀, Bouaké (mai), Toumodi.

DICRURIDÉS

19. *Dicrurus assimilis divaricatus* Licht. — Toumodi, Kodiokofi, Bouaké (mai), Odienné, Korogho, Bondoukou.

PRIONOPIDÉS

20. *Prionops plumatus* (Shaw). — Kong (septembre).

CAMPEPHAGIDÉS

21. *Campephaga phœnicea* (Lath.). — Bouaké (mai).

22. *Campephaga quiscalina* Finsch. — Une ♀. Bouaké (mai).

MUSCICAPIDÉS

23. *Bradyornis pallidus modestus* Shell. — Une jeune ♀, tuée dans une petite bande à Bingerville où il semble assez commun.

24. **Batis senegalensis** (L.). — Bassam, Bingerville. Assez commun. Son cri rappelle de très près celui du Foliotocol.
 25. **Bias musicus** (V.). — Bassam ? (décembre).
 26. **Artomyias ussheri** Sharpe. — Toumodi (avril).
 27. **Tchitrea nigriceps** (Tem.). — Toumodi (avril). En forêt entre Petit-Alépé et Memni (février).
 28. **Alceonax comitata** (Cass.). — Bingerville (janvier).
 29. **Elminia longicauda** (Sw.). — Bassam (décembre).

PYCNONOTIDÉS

30. **Xenocichla leucopleura** (Cass.). — Bassam, Bingerville, Aotué, M'bato, Petit-Alépé. Commun en forêt où il fait entendre un jacasement extrêmement bruyant et est chassé sous le nom de Grive.
 32. **Xenocichla flavicollis** (Sw.). — Bingerville.
 33. **Xenocichla canicapilla** (Hartl.). — Bingerville.
 34. **Andropadus virens** (Cass.). — Bassam, Bingerville.
 33. **Andropadus latirostris** Strickl. — Bingerville.

Les quatre espèces ci-dessus ont été un jour apportées pêle-mêle (8 sujets) à l'un de nous, prises vivantes à la glu et en assez piteux état ; elles se nourrissaient très volontiers en captivité de banane très mûre.

35. **Pycnonotus barbatus** (Desf.). — Très commun à la Basse-Côte et dans les villages de la forêt. Moins commun dans la Haute-Côte, mais répandu dans toute l'Afrique occidentale. A Bingerville, il est connu des Européens sous le nom de « le Raseur ».

TIMÉLIIDÉS

36. **Hypergerus atriceps** (Loss.). — Korogho (septembre).
 37. **Crateropus platycircus** Sw. — Bouaké.
 38. **Crateropus haynesi** Sharpe. — Ouonokrou (lagune Potou).

TURDIDÉS

39. **Cossypha albicapilla** (Vieill.). — Korogho (septembre).
 40. **Pratincola rubetra** L. — Toumodi (avril).

SYLVIIDÉS

41. **Camaroptera griseoviridis** (Müll.). — Bassam, Bingerville.
 42. **Prinia mystacea** Rüpp. — Bassam, Bingerville, Korogho (septembre). Nid et œufs en décembre, à Bassam.

PARIDÉS

43. **Parus niger leucomelas** Rüpp. — Bouaké.

LANIIDÉS

44. **Telephonus (Pomatorhynchus) senegalus** (L.). — Bouaké (mai).
 45. **Pomatorhynchus australis** (A. Sw.). — Bingerville. Commun dans les buissons de la savane. Bords du Comoé. Petit-Alépé (février).
 46. **Dryoscopus gambensis** (Licht.). — Bouaké (mai).
 47. **Lanius humeralis smiïhi** (Fras.). — Toumodi (avril).
 48. **Laniarius poliocephalus** Licht (*M. olivaceus* V.). — Bouaké (mai).
 49. **Nicator chloris** (Less.). — Bingerville (janvier).

NECTARINIIDÉS

50. **Cinnyris chloropygia** (Jard.). — Bingerville, Bassam, Gottero (Baoulé).
 51. **Cinnyris splendida** (Shaw.). — Bassam, Bingerville, Lagune Potou,

M'Bato, Petit-Alépé, Yakacé, Toumodi (1 ♂, une ♀, avril). Semble affectionner tout particulièrement les bananeraies. Nid en janvier (Bingerville).

52. *Cinnyris cuprea* (Shaw.). — Bingerville (en forêt, semble rechercher les fleurs des cannas). Toumodi, Bouaké (avril). Touba.

53. *Chalcomitra fuliginosa* Shaw.). — Bassam, Grand-Lahou.

54. *Chalcomitra verticalis cyanocephala* (Shaw.). — Bassam, Bingerville, Petit Lahou, Korogho (septembre).

55. *Chalcomitra cyanolaema* (Jard.). — Bingerville (1 ♂, février).

56. *Chalcomitra obscura* (Jard.). — 1 ♂ de Bassam (décembre).

57. *Chalcomitra adelberti* (Gerv.). — 1 ♂ de Bingerville (mars).

58. *Anthothreptes aurantium* Verr. — Grand-Bassam, Lahou, Bingerville
Ne semble pas dépasser le 6^o lat. nord (1).

59. *Anthothreptes longuemarei* (Less.). — 2 ex. ♂ ♀. Toumodi, Bouaké.

60. *Anthothreptes rectirostris* (Shaw.). — Bassam, Bingerville, Bouaké (avril).

61. *Anthothreptes collaris hypodilus* (Jard.). — Grand-Bassam (sur les buissons).

HIRUNDINIDÉS

62. *Hirundo senegalensis* L. — Bingerville, Bassam, Jackville, Lahou, Tiassalé, Toumodi, Bouaké, Odienné, Touba, Korogho, Bouna.

63. *Hirundo lucina* J. Verr. — Bassam.

64. *Hirundo nigrita* Gray (Hirondelle bleue des lagunes des Européens). Comoé, lagune Ebrié, lagune Potou.

65. *Hirundo rustica* L. — Toumodi, Bouaké, Odienné.

66. *Psalidopracne obscura* (Temm.). — Bingerville (en forêt). Le soir, se perche par longues rangées sur les branches à moyenne hauteur. En janvier-mars, sujets à tous les degrés de développement.

MOTACILLIDÉS

67. *Budytes cinereocapillus* (Savi). — Toumodi, Tiassalé.

68. *Motacilla vidua* Sundev. — Alépé (bords du Comoé). Broubrou, Tiassalé (bords du Bandama).

69. *Macronyx croceus* (Vieill.). — Toumodi (avril), Koro (juillet).

SUR L'ARTICLE « A PROPOS DES JARDINS-VOLIÈRES »

du D^r DELEUIL (n^{os} 88-89).

La Direction a reçu la lettre suivante :

« Les numéros 88-89 (p. 318-321) de la *Revue Française d'Ornithologie* m'apportent le plaidoyer éloquent de M. le D^r Deleuil, en faveur des gens du Midi. Je l'ai lu avec un vif plaisir, car il contient de fort bonnes choses.

Alors, décidément, les gens du Midi ne détruisent pas les Oiseaux ? et si, comme le dit leur avocat, « ils croient eux-mêmes leurs énormes mensonges », nous ne devons pas en faire autant ? Est-ce bien sûr ? Certes, je me range à l'avis du D^r Deleuil quand il nous dit de ne pas croire tout ce que disent les Méridionaux (personne n'y songe, qu'il se tranquillise), mais, quand même, avant d'adopter sa thèse, ne pourrions-nous pas l'examiner.

(1) Cette espèce n'a été signalée que du Cameroun au Congo. Je n'ai pas eu entre les mains les spécimens dont parle le D^r Bouel.

Pourquoi, d'abord, écraser sous l'étiquette, particulièrement haïssable en ce moment, de « manie allemande » toutes les statistiques. En avoir peur est peut-être un aveu qu'elles sont gênantes... pour ceux qu'elles gênent. Les statistiques d'expédition d'oiseaux insectivores des gares du Midi sont-elles discutables ? Les Méridionaux, amis du bluff, ont-ils poussé cet amour jusqu'à déclarer remplies de « culs pelats », pour employer le terme si délicieusement imagé dont ils désignent, paraît-il, les Bergeronnettes dans le Sud-Ouest, des caisses pleines de cailloux ? Si cela est, vraiment ils sont bluffeurs et leur récompense ne peut-être que celle qu'ils cherchent : être crus. Devons-nous considérer comme erronées les mises en vente d'Oiseaux utiles dans les halles et devantures des magasins. N'y sont-ils pas ? Devons-nous admettre que les plumassiers qui achètent des Hirondelles pour orner les chapeaux des modistes et des midinettes, ne les achètent pas ? Faut-il oublier les revendications sonores de certain député du Midi, outré de colère (après ses électeurs), parce que je ne sais plus quel texte avait limité le droit des tendeurs de collets en crin, pour prendre les oiseaux, à cinq mille à l'hectare ? « C'est dix mille qui est l'habitude, criait-il à ce moment-là, et c'est quinze mille que nous demandons ». Avait-on mis le Parlement en branle pour nous bluffer, une fois de plus, pauvres gens du Nord que nous sommes ?

Certes, je le crois sans peine, les Méridionaux exagèrent et leurs fusils ne tuent pas tout ce qu'ils disent, mais quand, dans chaque jardin se trouve un « poste à feu », et dans ce poste à feu : Tartarin, j'estime que sans tuer grand'chose, cet exemplaire répété des milliers de fois, finit par faire du mal. Pourquoi oublier qu'à côté de ce fusil se trouve toute la dynastie des colleteurs, tendeurs de filets, etc. M. Deleuil les oublie. Je me demande pourquoi. Je suis tout à fait d'accord avec lui quand il dit que la civilisation et toutes ses machines, entraîne, elle aussi, la destruction des Oiseaux. C'est justement pour cela qu'il faut tâcher de corriger cet inconvenient en empêchant l'homme d'y ajouter tous ses efforts.

Arrivons à la perle de cet article, qui en contient plus d'une, et « abordons les arguments sérieux : les maladies, les puces, les poux », abordons de loin, mais abordons. Un docteur tunisien nous accompagne, si j'en crois mes souvenirs. Un Tunisien doit être ferré sur cette question, nous sommes donc pourvus. Eh bien, voilà : suivant M. le D^r Deleuil (après le Tunisien) « les Oiseaux, leurs parasites, leurs fientes », disséminent les maladies épidémiques et désormais dans l'Hirondelle qui passe, dans le Rossignol qui émigre, nous devons voir le typhus, le choléra !!!!! si ce n'est pas assez, joignons-y encore la peste. Ni plus, ni moins.

Si cela continue, nous allons bientôt avoir à remercier de leurs destructions tous les Méridionaux qui nous protègent de tout cela par leurs postes à feu. Je ne serais pas étonné ni éloigné de croire que nous n'en arrivions à demander pour eux des récompenses exceptionnelles ; la route est ouverte ; où est le député qui va s'en charger ? il se trouvera, soyez-en sûr.

Avec M. le D^r Deleuil, je conclus que nous ne devons pas croire tout ce que nous disent les Méridionaux, je m'y tiens même et répète que je donne une prime de cinquante francs à l'homme, agent de l'autorité, garde particulier, gendarme, douanier, employé d'octroi, qui, entre le 1^{er} septembre 1916 et le 1^{er} septembre 1917, aura saisi et fait condamner le plus grand nombre de délinquants pour vente, colportage, mise à mort d'oiseaux protégés par les conventions internationales, dans les départements suivants : Gironde, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Lot-et-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes et Alpes-Maritimes.

Seulement, et j'en supplie « qui de droit », que l'on ne me fasse pas passer devant un jury, à Marseille, comme propagateur du typhus, de la peste ou du choléra, en désirant protéger ces Oiseaux, car je serais sûr d'y être condamné et je récuse d'avance ce Tribunal. »

Vicomte DE PONCINS.

J'ajouterai que M. le vicomte de Poncins n'est pas seul de son avis. M. le baron de Carayon la Tour, de Saint-Selve (Gironde), a envoyé à la Direction un chèque de *cent francs* pour doubler les deux primes qu'institue M. de Poncins dans le n^o 87 de la *Revue* (juillet 1916).

M. de Carayon lutte depuis vingt-cinq ans pour la protection dans les vignes des petits Oiseaux insectivores et il ajoute :

« Les paysans reconnaissent que depuis deux années de guerre, les Oiseaux augmentent et les insectes ailés qui ravagent nos vignes ont disparu en grande partie. Il ne faut donc pas se décourager. »

C'est aussi notre devise.

A. M.

II. — Dans son article, M. le D^r Deleuil défend les chasseurs méridionaux et il a raison, car c'est un peu un parti-pris de tomber toujours sur eux. Si le Midi de Provence (car c'est celui sur lequel on tombe généralement), a des « mea culpa » à faire, il y a des départements qui devraient se frapper la poitrine plus fort que nous. Et si les Provençaux exagèrent leurs prouesses cynégétiques, cela prouve simplement qu'ils ont de l'imagination.

Je me permettrai de faire observer que si je pense, comme M. Deleuil, au point de vue du peu de mal que peut faire le chasseur au fusil *chassant devant lui*, il n'en est pas de même, à mon humble avis, au sujet de la chasse au fusil au poste. Mais dans ce genre de chasse, s'il y a des coupables en Provence, il y en a, je crois, bien plus dans d'autres départements plus ou moins voisins. Cette chasse, très fructueuse en petits oiseaux, est un des éléments de destruction d'un grand nombre de « petits pieds », et fait certainement autant de victimes que les filets ; elle est tolérée, *si je ne me trompe*, dans certains départements comme la Drôme, où, en tout cas, elle est très pratiquée, m'a-t-on dit. Mettant ici de côté tout sentimentalisme ou sentiment esthétique, je ne veux voir que l'utilité de certains oiseaux au point de vue agricole et si, après la guerre, nous ne devons pas compter sur ceux-ci seuls pour relever notre agriculture, ne devons-nous pas tenir compte de leur aide, comme d'un facteur que nous ne devons pas négliger.

Aussi, si nous demandons l'application des lois, c'est que nous estimons qu'elles ont dû être étudiées avant d'être promulguées, qu'elles ont reconnu l'utilité de certains oiseaux et nous déplorons que l'on y fasse trop souvent des accrocs. Le Moineau lui-même, qui fait certainement pas mal de déprédations, ne rachète-t-il pas ses fautes par d'utiles coups de bec ; j'en ai vu chassant les papillons de la cochyliis dans les vignes. Et les Mésanges, si elles écornent quelques bourgeons, combien ne détruisent-elles pas de pucerons qui eussent mis à mal des arbres fruitiers, empêchant leur développement.

C'est pour cela que je déplore les accrocs donnés à la loi, et qui donne à MM. les Préfets le droit d'autoriser certaines chasses, comme celle de l'Ortolan, en temps prohibé, pendant l'époque de la nidification, alors que ces oiseaux, quoique granivores, détruisent beaucoup d'insectes et de larves pour nourrir leur nichée. Cette autorisation permet les abus qui sont cause, sous prétexte d'Ortolans, de la destruction d'autres Oiseaux, en pleine nidification. Avec notre honorable collègue, M. Hugues, nous avons protesté, il y a quelques années, à ce sujet, et notre Société se joignant à nous porta, en effet, notre plainte devant M. le Ministre.

J'ai dit en commençant que l'on accusait toujours le Midi du massacre des petits oiseaux ; mais le Midi de la France s'étend des Alpes à l'Océan et cependant, il semble que l'on vise spécialement la Provence et une partie du Languedoc. On semble oublier qu'il y a d'autres coupables ; que le Nord arrête un grand nombre de petits migrateurs, pour ne parler que des Rouge-Gorges. Que dans certains départements plus au nord que la Provence, MM. les Préfets délivrent des permis pour la chasse au piège de l'Alouette, prétexte à prendre toutes sortes de petits oiseaux. Les Alouettes sont-elles plus nuisibles qu'utiles ? Elles mangent beaucoup de semences, c'est vrai, mais a-t-on remarqué qu'elles recherchent les grains germés et qui contiennent dans la jeune pousse un petit ver qui tortille la tige en formation et condamne la plante à la mort prématurée.

Comme conclusion, cher lecteur, nous détruirons les petits insectivores lorsque nous n'aurons plus assez de mouches ou de papillons, mais jusque-là, protégeons-les.

Il y a dans la nature un équilibre qu'il est dangereux de désorganiser, qui est rompu par nos destructions volontaires, par nos besoins de culture intensive, par notre civilisation. Par conséquent, nous devons faire tendre tous nos efforts à rétablir l'équilibre quand il est rompu. Une destruction trop complète a ses revers. Voyez la destruction des Pies et l'arrivée des vers blancs. Dans certains coins, la destruction trop absolue des renards est suivie de l'invasion des campagnols. Moi-même, ayant détruit chez moi deux nichées d'Effrayes, dont les parents s'attaquaient à de jeunes Poulets, j'ai eu une multiplication de campagnols, qui m'ont mangé tous mes semis de petits pois et ne m'ont laissé que trois plants d'artichauts sur deux carrés. J'ai dû avoir recours au virus Pasteur. Voilà des exemples d'équilibre rompu. En ce moment, nous souffrons, dans notre agriculture, dans notre arboriculture, d'une trop grande abondance d'insectes nuisibles ; protégeons de notre mieux les oiseaux utiles jusqu'à ce que penche en sens inverse l'autre plateau de la balance ; mais jusque-là, que nos efforts tendent à augmenter, à faciliter la reproduction de nos auxiliaires agricoles. Et que les gourmets me pardonnent, mais il faut tant de petites victimes pour satisfaire un appétit pour si modeste qu'il soit !

DE CHAPEL.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE DE LA PROVENCE

par Joseph L'HERMITTE (*fin*)

339. **Sterne Pierre-Garin.** *Sterna fluviatilis* Naum.

Assez commune, littoral, étangs, marais salants, niche en Camargue.

340. **Sterne paradis.** *Sterna macrura* Naum.

Tout à fait accidentelle ; n'a été rencontrée qu'une seule fois.

341. **Sterne de Dougall.** *Sterna dougalli* Montagu.

Il doit exister une confusion de nomenclature dans la citation, par Jaubert et Lapommeraye, de cette espèce qu'ils considèrent comme erratique. Elle niche en effet en Camargue ; j'en ai vu des poussins et des adultes de cette provenance, capturés par M. Fournier en juin 1914.

342. **Sterne naine.** *Sterna minuta* L.

Décimée par les caprices de la mode, cette espèce apparaît aujourd'hui beaucoup plus rare qu'autrefois, où elle nichait communément en Camargue.

343. **Guiffette fissipède.** *Hydrochelidon nigra* L.

Commune sur les étangs littoraux, un certain nombre y nichent.

344. **Guiffette leucoptère.** *Hydrochelidon leucoptera* (Schinz.)

Rare, accidentelle.

345. **Guiffette moustac.** *Hydrochelidon hybrida* (Pall.).

Rare. Nicherait en petit nombre en Camargue.

346. **Cygne sauvage.** *Cygnus musicus* Bechst.

Accidentel les hivers de grands froids. J'en connais cependant plusieurs captures.

347. **Cygne de Bewick.** *Cygnus bewicki* (Yarrell).

Très rare et tout à fait accidentel. Un seul exemplaire au Musée, étiqueté Marseille, 1861.

348. **Cygne tuberculé.** *Cygnus olor* Gm.

Plusieurs individus furent tués pendant l'hiver 1860-61 selon Jaubert et Lapommeraye ; pas de captures récentes.

349. **Oie cendrée.** *Anser anser* (Gm.).

Rare, de passage irrégulier en hiver.

350. **Oie sauvage.** *Anser fabalis* Lath.

De passage régulier hiver et printemps.

351. **Oie rieuse.** *Anser albifrons* Scop.

Accidentelle.

352. **Bernache nonnette.** *Branta leucopsis* (Bechst.).

Tout à fait exceptionnelle, citée par Jaubert et Lapommeraye. Je n'en connais aucune capture récente.

353. **Bernache cravant.** *Branta bernicla* L.

Accidentelle et très rare. J'en ai vu un beau sujet capturé en noces à Berre (hiver 1913-1914).

354. **Canard tadorne.** *Tadorna tadorna* L.

De passage rare et irrégulier. Crespon affirme sa reproduction en Camargue. Je doute qu'elle y ait lieu de nos jours.

355. **Canard souchet.** *Spatula clypeata* L.

Passé l'hiver chez nous. Commun.

356. **Canard sauvage.** *Anas boschas* L.

Commun. Sédentaire et de passage.

357. **Canard chipeau.** *Chaulelasmus streperus* L.

De passage régulier en hiver, mais pas très commun.

358. **Canard siffleur.** *Mareca penelope* L.

De passage. Très commun.

359. **Canard pilet.** *Dafila acuta* L.

De passage, assez commun, surtout au printemps.

360. **Sarcelle d'été.** *Querquedula querquedula* L.

De passage. Très commune.

361. **Sarcelle d'hiver.** *Nettion crecca* L.

Très commune, de passage, quelques-unes sédentaires.

362. **Sarcelle marbrée.** *Marmaronetta angustirostris* Menetr.

Accidentelle. Camargue. Bien que Jaubert et Lapommeraye n'en fassent point mention, sa présence chez nous n'est pas douteuse et a été citée à plusieurs reprises dans la *Revue*.

363. **Brante roussâtre.** *Aythya rufina* Pall.

Cette espèce paraît être en voie d'extension. Jaubert et Lapommeraye disent en effet que ses apparitions en Provence sont fort rares et non seulement elle y est devenue commune, mais encore sédentaire et elle est remontée beaucoup plus au Nord pour nicher.

364. **Fuligule morillon.** *Fuligula fuligula* L.

De passage. Commune.

365. **Fuligule milouinan.** *Fuligula marila* L.

Excessivement rare. Je n'ai jamais vu qu'un seul exemplaire femelle chez le Dr Siépi.

366. **Fuligule milouin.** *Fuligula ferina* L.

Séjourne tout l'hiver chez nous en grandes bandes.

367. **Fuligule nyroca.** *Fuligula nyroca* Guld.

Nous visite régulièrement en hiver et, sans être très rare, n'est jamais abondant, mais on le trouve couramment sur les marchés qu'alimente la Camargue.

368. **Garrot vulgaire.** *Clangula glaucion* L.

Passages très rares et très irréguliers ; je l'ai pourtant vu à diverses reprises et notamment pendant l'hiver 1913-1914.

369. **Harelde glaciale** ou **Garrot de Miquelon.** *Harelda glacialis* L.

On l'a rencontrée accidentellement en livrée de jeune. Une de ces captures, faite à Hyères, existe au Musée. Un ♂ en livrée de jeune, Saint-Gilles (Gard), mars 1903. (Coll. Lavauden, ex coll. Clément).

370. **Eider vulgaire.** *Somateria mollissima*.

Nous visite de loin en loin en livrée de jeune. J'en ai vu deux sujets tués à Berre par M. Fournier, en novembre 1902. Une autre capture faite aux Saintes-Maries (Camargue), en 1903, est citée par le journal *La Nature*.

Le *Bull. Soc. d'Et. Sc. nat.* de Nîmes (1906) cite le cas d'un sujet épuisé,

capturé vivant le 16 octobre 1905 sur l'étang de Beauduc (B.-du-Rh.), près de la mer.

371. **Macreuse noire.** *Ædemia nigra* L.

Accidentelle et très rare. Un très beau sujet mâle en livrée complète tué à Berre en 1913.

372. **Macreuse brune.** *Ædemia fusca* L.

Rare et accidentelle aussi, mais moins que la précédente. J'ai possédé un exemplaire femelle tué aux Lèques (Var) le 4 novembre 1904.

373. **Erismature à tête blanche.** *Erismatura leucocephala* Scop.

Quelques captures accidentelles en Camargue.

374. **Harle bièvre.** *Mergus merganser* L.

Très rare, en hiver.

375. **Harle huppé.** *Mergus serrator* L.

Passage régulier en hiver, plus commun que le précédent.

376. **Harle piette.** *Mergus albellus* L.

De passage en hiver, toujours en livrée de jeune, peu commun.

377. **Grèbe huppé.** *Podiceps cristatus* L.

Très commun en hiver, nichait autrefois en petit nombre, mais je doute qu'il en soit toujours ainsi. En tous cas les sujets en noces sont rares.

378. **Grèbe jougris.** *Podiceps griseigena* (Bodd.).

Passage en hiver. Rare.

379. **Grèbe oreillard.** *Podiceps auritus* L.

Accidentel en hiver en compagnie du précédent.

380. **Grèbe à col noir.** *Podiceps nigricollis* Brehm.

Commun en hiver sur les étangs. Crespon affirme sa reproduction en Camargue. Je l'ai peu vu en noces.

381. **Grèbe castagneux.** *Podiceps fluviatilis* Tunstall.

Commun en hiver, quelques-uns reproduisent.

382. **Plongeon imbrin.** *Colymbus glacialis* L.

Accidentel et toujours en livrée de jeune. J'en ai vu deux en décembre 1911 tués à Berre.

383. **Plongeon lumme.** *Colymbus arcticus* L.

Très rare. Nous le voyons toujours immature. J'ai vu un sujet tué à Berre par M. Fournier pendant l'hiver 1901-1902.

384. **Plongeon cat-marin.** *Colymbus septentrionalis* L.

De passage régulier, assez commun en hiver, toujours immature.

385. **Guillemot troïle.** *Uria troile* L.

Accidentel. Un sujet immature tué à Berre en 1912.

386. **Macareux moine.** *Fratercula arctica* L.

De passage irrégulier, mais à intervalles assez rapprochés, parfois en nombre. On l'a souvent vu dans les ports mêmes de Marseille et j'en ai eu un jeune sujet pris dans ces conditions.

On trouve au printemps, les années de passage, des adultes en noces complètes. Y aurait-il des reproductions sur nos côtes ?

M. Mourgue m'a affirmé avoir trouvé sur l'île de Riou (rade de Marseille), à l'entrée d'un terrier très profond, la coquille d'un œuf de cette espèce. L'odeur qui se dégagait dudit terrier et les traces relevées aux alentours l'ont amené à penser qu'il était habité.

L'hypothèse de la nidification du Macareux en Provence n'est du reste pas invraisemblable, puisque Jaubert et Lapommeraye l'avait déjà énoncée. Espérons que des faits plus probants viendront la confirmer.

387. **Pingouin macroptère.** *Alca torda* L.

De passage régulier en hiver, mais excessivement abondant certaines années. S'introduit aussi dans les ports et y circule familièrement.

J'ai pu ainsi photographier un sujet à quelques mètres seulement des quais. L'adulte en noces est rare, mais on le trouve parfois.

Addenda et corrigenda

P. 164, N° 5. *Gypactus barbatus* (L.).

Aj. est assez fréquent dans les Alpes-Maritimes.

P. 164, N° 13. Circaète Lean-le-Blanc, lire Jean-le-Blanc.

P. 165, N° 21. *Falco feldeggi* (Schl.).

M. L. Lavauden me signale qu'il possède dans sa collection un Faucon ♀ adulte (examen des ovaires), tué à Saint-Gilles-du-Gard, le 6 janvier 1905 et provenant de la collection Clément, qu'il rapporte, mais avec doute, à *F. feldeggi*. M. Vaucher pencherait, dit-il, pour cette espèce, mais sans être très affirmatif et cependant ce n'est ni un Pèlerin, ni encore moins un Sacre. La fin de la guerre nous permettra peut-être d'élucider la question.

P. 165, N° 22 bis. Aj. **Faucon de Barbarie** *Falco barbarus* (L.).

M. Lavauden possède un mâle adulte de cette espèce tué à Saint-Gilles-du-Gard, le 12 avril 1905, et provenant également de la collection Clément où il était étiqueté *Falco peregrinus* (Tunst.).

P. 210, N° 35. Chouette chevêchette, *Glaucidium passerinum* (L.). Habite à l'état sédentaire la partie alpine des Basses-Alpes (Abbé Caire, Berlie, *in litt.*).

P. 211, N° 48. Au lieu de *Gecinus lanus* Gmel., lire *G. canus*.

P. 215, N° 78. Après *Sturnus unicolor*, ajouter (La Marm.). A été pris plusieurs fois dans le Gard. (L. Lavauden, *in litt.*).

P. 226, N° 82. Moineau espagnol, *Passer hispaniolensis* (Tem.). Est assez fréquent dans le Gard (L. Lavauden). Un ♂ ad., tué à Nîmes, en janvier 1899 (coll. Lavauden, ex coll. Clément).

P. 208, N° 102. Sizerin cabaret, *Linaria rufescens* (Vieill.). Au lieu de Bok, lire B.-du-R. et ajouter sédentaire dans les Basses-Alpes. M. Lavauden en a constaté une nichée au Camp des Fourches, en 1908.

P. 229, N° 117. Plectrophane des neiges, *Plectrophanus nivalis* (L.). et N° 122 Otocoris des Alpes, *Eremophila alpestris flava* (Gm.). M. Lavauden estime que ces deux espèces doivent se trouver conjointement en Crau, tout

au moins pendant les hivers rigoureux. Il possède une femelle d'Otocoris tuée en Crau, en décembre 1895.

P. 229, N° 125. Sirli de Dupont, *Chersophilus Duponti* (Vieill.). La note qui précède ce numéro doit être transposée à la suite.

M. Lavauden en possède un ♂ tué en Crau, en décembre 1896 (ex coll. Clément), mais avec un point de doute.

P. 229, N° 128. Corydalle de Richard, *Corydalla Richardi* (Vieill.). Un superbe sujet mâle vient d'être capturé aux environs de Marseille (avril 1916), il m'a été montré par M. le Dr Siépi.

P. 259, ajouter N° 182 bis. **Agrobate rubigineux.** *Ædon galactodes* (Boie ex Tem.). M. Lavauden possède un nid de cette espèce, trouvé très authentiquement près de Nîmes (Gard). Très accidentelle, du reste, elle se reproduirait donc parfois chez nous.

P. 261, N° 210. Mésange rémiz, *lire* sédentaire, mais rare, **sauf** en Camargue.

P. 331, N° 255. Vanneau à queue blanche. *Chettusia leucura* (Bp.). Degland et Gerbe citent d'après Crespon la capture d'une femelle de cette espèce le 25 novembre 1840, près de Maguelonne (Hérault). Il doit en être de celle-ci comme de *gregaria*; capture exceptionnelle qui ne paraît pas s'être renouvelée.

P. 353, N° 350 bis. OIE HYPERBORÉE. *Chen hyperboreus* (Boie). Un exemplaire à demi adulte fut tué près d'Arles, disent Degland et Gerbe, pendant l'hiver 1829, et envoyé à Crespon. Aucune capture récente, du moins à ma connaissance.

Captures accidentelles. — Bien que leur capture n'ait aucune signification, je ne crois pas devoir passer sous silence la présence, dans la région marseillaise, de certains exotiques, évadés de captivité sans aucune espèce de doute, mais ayant vécu à l'état sauvage, en dehors de tout soin humain et ayant, de ce fait, subi un commencement d'adaptation. Le nombre des espèces est certainement plus important, mais je ne cite que les captures ou observations parvenues à ma connaissance et sans tenir compte de la foule d'Oiseaux qui fut mise en liberté au début de la guerre. (Voir *R. F. O.*, n° 70.)

Icterus baltimore L. Un individu ♀ pris à la glu.

Paroaria cucullata Lath. Si j'en crois un ami digne de foi, un couple de ces Oiseaux aurait niché dans sa propriété, le fait n'est d'ailleurs pas impossible.

Serinus canarius L. Assez fréquent.

Serinus icterus. B. et V. Assez fréquent.

Estrilda astrilda L.

Munia maja L. Une colonie de « Capucins » s'était établie il y a quelque vingt ans dans les roselières de Marignane, aux bords de l'étang de Berre, et y avait élevé de nombreuses nichées; malheureusement, elle n'a pas persisté.

Munia oryzivora L. Fréquent.

Sporæginthus amandava L.

Calopsittacus novæ-hollandiæ Gm.

Chrysotis amazonica Briss.

Palæornis torquata Bodd.

— *eupatria* L.

— *murinus*.

Polyopsitta cana.

Plotus ankinga. Un exemplaire capturé en rade de Toulon au Musée d'Hyères.

Æx galericulata L.

Dendrocycna arcuata Cuv.

NOTES ET FAITS DIVERS

En Alsace. — En ce moment, en pleine Alsace, je jouis de la plus curieuse vision de flore que j'aie souhaitée en campagne : arbres énormes, fleurs nombreuses au milieu des rochers. Calme seulement animé de la voix des sources et de celles des Mésanges noires et huppées très nombreuses, des Roitelets huppé et triple bandeau. Pas encore vu le Cincle, mais la Boarule, très fréquente, le Rouge-queue et quelques Cigognes dans les villages, vu peut-être le Bouvreuil ponceau (?), le Bec croisé dans les fruitiers de montagne. Pas encore observé le Coq de bruyère, ni la Gélinothe, ni le Pic noir. J'espère avoir ce bonheur en attendant la paix chèrement et sûrement gagnée.

R. REBOUSSIN.

Les Oiseaux en Maine-et-Loire. — Les Eperviers, les Buses, les Crécerelles pullulent dans nos plaines, et il ne reste pas une Alouette ou un Linot. Seuls les Sylvicoles échappent à ce carnage, et encore les Mésanges sont-elles très atteintes. C'est désolant.

S'il y avait quelque bon sens chez les chasseurs, la chasse qu'on parle d'ouvrir consisterait en une véritable croisade contre les *Rapaces diurnes*. Peut-être serait-il bon d'instituer une prime pour chaque cadavre de Crécerelle, Buse, Epervier, etc. C'est la Crécerelle qui fait le plus de mal et qui pullule, mais le Saint-Martin est presque aussi funeste.

Les Crécerelles décimant les Mésanges, les promenades sont en proie aux chenilles, le mal est flagrant. De même pour le Linot et la vigne, pour l'Alouette et les céréales.

Il faudrait une protection absolue des Hiboux et des Chouettes, plus nécessaires contre les campagnols, si on extermine les diurnes. C'est là une question d'intérêt général dont on devrait s'occuper en haut lieu.

Tigné (M.-et-L.).

A. GODARD.

Réponse à la question de M. Ferrouillat (N^o du 9 juin 1916, p. 295). — J'ai lu avec un intérêt mêlé de quelque surprise la note de M. Ferrouillat relative : 1^o au retard dans l'arrivée des Hironnelles dans la région lyonnaise : 2^o à l'extrême rareté des Martinets dans la même région en 1916, alors qu'ils y étaient abondants en 1915.

Voici ce que j'ai constaté à ce sujet dans la région de Nîmes depuis le printemps de cette année :

A. *Les Hironnelles.* — La date de l'arrivée a été normale, ainsi que le nombre des individus. Les premières Hironnelles, chez nous, se voient le long des cours d'eau et canaux : vallées du Rhône, du Gardon, canal de Beaucaire à Aigues-Mortes, zone littorale, région des étangs, par exemple. Cette année 1916, chassant le sanglier, le dimanche 19 mars, à Broussan (entre Saint-Gilles et Bellegarde), sur les propriétés du duc d'Uzès, j'ai vu les premières Hironnelles ce jour-là : c'étaient précisément les oiseaux qui sont établis toutes les années à la maison du garde, sur le plateau formé par le diluvium alpin qui domine la vallée du Rhône à l'O., entre Beaucaire et Saint-Gilles. Mais il m'a été dit qu'elles étaient arrivées depuis quelques jours. Les toutes premières Hironnelles arrivant généralement chez nous du 9 au 12 mars, la date de la venue de ces oiseaux a été tout-à-fait normale cette année.

B. *Martinets.* — Il en a été de même pour les Martinets (*Cypselus apus* L.) appelé en patois languedocien : *Balastrier*, *Voulastri*. Je veux dire qu'ils sont arrivés cette année à leur date normale ; j'en ai vu survolant Nîmes dans la première quinzaine d'avril. Leur nombre, cette année, n'a pas été moins grand qu'à l'ordinaire. Les couvées ont admirablement réussi, car dès la fin juin ou avant ils volaient par nuées, le soir, au coucher du soleil au-dessus de la ville. De nombreux nids existent ici sous les tuiles et aussi dans les trous d'aération des Galeries des Musées, ce qui fait que je suis bien placé pour suivre leurs bruyants ébats et aussi recevoir

sur les carreaux du laboratoire leur peu agréable carte de visite, ce qui a fait, en 1916, plus que jamais, le désespoir du gardien préposé au service de propreté.

Tout s'est donc passé normalement chez nous du printemps à l'été, tout, sauf une particularité qu'il me paraît intéressant de relater et au sujet de laquelle je hasarderai une explication, la donnant pour ce qu'elle vaut.

Tant que le temps est resté au sec, c'est-à-dire jusqu'au dimanche 23 juillet, rien n'a été changé dans les habitudes de nos Oiseaux. Mais ce jour-là, un orage a éclaté dans presque toute la plaine du Gard et même du Bas-Languedoc.

Brusquement, dès le lundi, plus de chants criards, plus de Martinets ; dans le courant de la semaine ils sont revenus et j'ai vu défiler de nouveau ces théories de 20 à 25 individus, rapides et surtout bruyants... quelques nouvelles cartes de visite comme conséquence. Mais un nouvel orage ayant éclaté le vendredi ou le samedi de la même semaine, nos bruyants oiseaux nous ont faussé compagnie brusquement, sans espoir de retour. Toutefois j'ai vu encore ce matin un individu pénétrant sans bruit dans un trou à nid.

Depuis quelques jours, je me rends aussi, le soir vers 7 heures (pardon, 19 heures) à l'Amphithéâtre romain, célèbre par ses nuées de Martinets dont les évolutions et les cris donnent au vieux monument un cachet tout à fait particulier, original, étrange. La date normale du départ étant celle du 4 au 6 août, je puis affirmer que cette année cette date a été irrévocablement avancée de 8 à 10 jours au minimum. Pourquoi ? Le voici à mon sens : j'ai remarqué que, principalement de mai à juillet, tout changement de temps, je veux dire la pluie, le temps couvert, les fait disparaître. En pleine saison, ils reviennent dès que le beau temps reparait. Sur la fin, s'il survient des orages, ils disparaissent et ne reviennent plus quand le mauvais temps précède de quelques jours la date normale de départ. Les rares individus que l'on peut voir encore après le départ général sont peut-être des couples ayant encore des petits. Actuellement, le temps sec, le beau soleil du Midi, sont revenus depuis plusieurs jours. Je lis sur le thermomètre de mon laboratoire 33° centigrades. Les Martinets sont toujours absents. Il n'y a plus à espérer les revoir de cette année.

Nîmes, 2 août 1916.

J. CABANÈS.

A propos du retour des Hirondelles et des Martinets. — Sous ce titre, dans le numéro du 7 juin 1916, M. Ferrouillat notait la venue presque nulle des Hirondelles et des Martinets dans la région lyonnaise. Ce même fait s'est produit chez moi d'une façon bien caractéristique. Tous les ans, les Hirondelles de cheminée (*Hirundo rustica*) nous arrivent entre le 28 mars et le 4 avril, à part exceptions, comme en 1914 où la première se montrait dès le 22 mars. Aussitôt arrivées elles s'installent dans des bâtiments réservés aux chenils et là commencent à bâtir une vingtaine de nids où elles élèvent leur couvée. Ces arrivées sont suivies, dans un intervalle variant de quinze jours à trois semaines, par celles des Chéridons de fenêtre (*Chelidon urbica*) et des Martinets (*Cypselus apus*) qui s'installent à leur tour et forment des colonies bien distinctes, faciles à observer, et en général très prospères.

Or cette année, quel n'a pas été mon désappointement en m'apercevant que l'arrivée des Hirondelles urbaines était absolument nulle. Les nids, abîmés par la mauvaise saison, n'ont pas été retouchés par leurs habitants non revenus et se délabrent de plus en plus. Tout au plus ai-je aperçu deux sujets, volant très haut, et qui n'ont pas niché au lieu de leur colonie habituelle.

Les Hirondelles de cheminée sont au contraire plus nombreuses, tandis que les autres années leur population était surpassée par celle des Urbaines.

Quant aux Martinets, depuis que je les observe, un fait se produit régulièrement tous les ans. A leur arrivée, et avant l'éclosion des jeunes, je compte une quinzaine de sujets ; en fin de saison, leur nombre atteint 40 et 50 individus, ce qui permettrait d'espérer un accroissement de la colonie. Or à chaque printemps suivant, la nouvelle arrivée ne se compose encore que d'une quinzaine de sujets. Cela semble se produire aussi pour les Hirondelles de cheminée, tandis qu'au contraire toutes ces dernières années, la population des Urbaines s'accroissait et chaque retour fondait des nids de plus en plus nombreux.

Deux hypothèses alors se présentent. Ou bien il y a disparition d'une partie de la population par accidents ou autres causes, ou bien alors les jeunes ne reviennent

pas à l'endroit où ils se sont élevés et émigrent ailleurs. Serait-ce dans ce cas le résultat d'une sorte de saturation qui se produirait et obligerait par le manque de nourriture et de place les nouveaux sujets à se diriger d'un autre côté. Et serions-nous en présence du même phénomène, qui pousse les Perdreaux à se disperser puisqu'il semble reconnu qu'un nombre donné d'hectares de terrain n'en contient qu'un nombre limité qui ne peut être dépassé.

Voilà un point d'interrogation qu'il serait intéressant, comme le fait remarquer M. Ferrouillat, de voir solutionné.

Chercorat, Magnac-Laval (Haute-Vienne).

René d'ABADIE.

Mission. — Sur la proposition du Comité consultatif des Épiphyties (Maladies des plantes) présidé par M. Roux, directeur des services scientifiques, M. le Ministre de l'Agriculture vient de charger M. Paul Paris, préparateur à la Faculté des Sciences de Dijon et collaborateur assidu de la *Revue*, d'étudier le régime alimentaire des Oiseaux qui nichent dans les vignes.

Il y a dans cet ordre d'idées une série de recherches des plus intéressantes, qui, il faut l'espérer, seront entreprises au fur et à mesure des possibilités budgétaires.

A. M.

Les Cailles sur les bords du Niger. — M. Giraud écrit à la *Revue* que pendant les longs séjours qu'il a faits dans la région de la boucle du Niger (Macina et environs de Tombouctou) comme président de la Commission permanente de recensement, il a pu voir en toute saison des Cailles de France. Ces Oiseaux seraient donc sédentaires dans la région. M. Giraud ne dit pas s'il a pu voir des nids.

QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

Anomalies chez deux Pics-Verts. — Dans ma collection d'Oiseaux français, je possède deux mâles de Pics-verts (*Gecinus viridis*) en partie isabelles. L'un des deux provient des environs de Niort. Le rouge couvrant le dessus de la tête est très atténué, et par endroits manque pour faire place à des plumes grisâtres. Le rouge, qui chez les mâles s'étend sur les joues, a disparu complètement, seul le noir subsiste. Le demi-collier a gardé seul un peu de la teinte verte qui normalement doit couvrir les ailes et le dos. Le croupion et les sus-caudales sont nettement jaunes. Les rectrices de la queue, décolorées, sont isabelles entièrement ainsi que les rémiges. La gorge et la poitrine sont d'un blanc sale, sans aucune trace de vert.

Le second sujet, qui a été tué à Poitiers, a la tête colorée normalement, ainsi que le demi-collier et les couvertures des ailes. Les plumes des ailes et de la queue sont décolorées comme chez le sujet précédent. Le croupion est jaune, de même que les sus-caudales, et la poitrine décolorée a conservé une teinte jaunâtre.

Chez les deux, les mouchetures des jambes et celles des sous-caudales sont bien marquées quoique affaiblies. Les pattes, le bec et les yeux sont ceux normaux des mâles adultes. J'espère que ces quelques renseignements intéresseront les lecteurs de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Chercorat, Magnac-Laval (Haute-Vienne).

René d'ABADIE.

DISTINCTION

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. le capitaine Lavauden, inspecteur des Forêts et collaborateur assidu de la *Revue*, après avoir déjà obtenu la Croix de guerre, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite en Alsace.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 5 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers des travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chair et en peau. Se déplacerait.

S'adresser à la Rédaction.

M. de Chapel, château du Cardet (Gard), désirerait acheter des **Mandarins** (*Taeniopygia castanotis*).

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — **Les Oiseaux chanteurs.**

Grives, Traquet, Tardif, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — **Les Oiseaux chanteurs.**

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — **Oiseaux des Marécages.**

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guifette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — **Oiseaux de Mer.**

Sternes, Mouettes, Goélards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Cinquième Série. — **Oiseaux nocturnes et crépusculaires.**

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Sixième Série. — **Oiseaux de proie.**

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Septième Série. — **Echassiers.**

Œdicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix 2 fr. 50

Huitième Série. — **Echassiers.**

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

1^o BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS de 1^{re}, 2^e et 3^e classes
valables **33 jours**.

délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes, pour Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

FACULTÉ DE PROLONGATION d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 p. 100 du prix du billet pour chaque période.

2^o BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS de 2^e et 3^e classes
valables jusqu'au **15 mai 1917**.

délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes, pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton.

Minimum de parcours simple : 400 kilomètres.

Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1916.

Prix. — Les deux premières personnes paient le plein tarif ; la troisième bénéficie d'une réduction de 50 p. 100 ; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 p. 100.

ARRÊTS FACULTATIFS AUX GARES SITUÉES SUR L'ITINÉRAIRE

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

**Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS**

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916



Les Abonnements partent de Janvier.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 91

A. Godard. — Sur «les Jardins Volières», Note inédite.

J. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).

Comte de Tristan. — Les Oiseaux et les Animaux nuisibles et leur destruction rationnelle.

D^r Castets. — Sur les migrations des Oiseaux dans les Pyrénées.

D^{rs} Bouet et Millet Horsin. — Liste des Oiseaux recueillis et observés à la Côte d'Ivoire en 1906-1907 et 1913-1914 (*suite*).

Notes et Faits divers.

Migration des Hirondelles en 1916 (A. Kirchner).

Sur le départ des Hirondelles (Van Kempen).

Sur les Oiseaux de la Tunisie. Rectification (P. Bédé)

Fondation d'un Bio-Club (A. M.)

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°

4 pages	25 ex.....	4 50	8 pages	25 ex.....	6 50
—	50 —.....	5 25	—	50 —.....	8 »
—	100 —.....	7 »	—	100 —.....	11 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....	3 25		
—		50 —.....	4 25		
—		100 —.....	6 25		

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

SUR « LES JARDINS-VOLIÈRES »

NOTE INÉDITE

Nos lecteurs ont suivi l'intéressante discussion à laquelle a donné lieu dans nos colonnes le livre de M. André Godard. L'auteur prépare en ce moment une édition revue et augmentée, qu'il fera précéder d'une *Note inédite*, d'où nous extrayons le passage suivant :

... Je termine ces notes liminaires aux hurlements d'un chien, au cri d'un Coq, au ronflement d'une fabrique d'obus. Les voix exquises des Pinsons et des Rossignols renaîtront-elles jamais ? ou le globe se hâte-t-il vers sa destruction, dans les spasmes d'une agonie de réprouvé ?

Sans courage, presque sans intérêt, doutant que nos efforts réussissent à sauver l'Oiseau, je feuillette au hasard l'épaisse liasse des documents — approbations, contradictions, observations nouvelles — que m'attira la publication des *Jardins-Volières*.

Il me faut pourtant signaler un long mémoire émané d'un distingué zoologiste de Marseille, M. J. L'Hermitte. Il juge impossible l'électrocution des Oiseaux par les fils télégraphiques ou similaires ; en revanche, il croit à leur destruction en masse, non seulement par les phares, mais encore par l'éclairage électrique des villes. Un Héron pourpré brise un globe lumineux et tombe expirant à la terrasse d'un café ; quoique le fait se passe à Marseille, l'autorité du témoin m'interdit d'en douter.

M. L'Hermitte estime plus meurtriers encore les engrais chimiques.

« L'empoisonnement des Oiseaux par les substances chimiques employées comme engrais est un fait dont j'ai pu constater par moi-même l'exactitude, mais leur emploi a une portée plus grande. Lorsque nos pères se contentaient d'épandre le vulgaire fumier de ferme, les Oiseaux y trouvaient une table abondamment garnie en grains non digérés et en insectes qui pullulaient dans ce milieu ; naturellement les engrais chimiques ont supprimé du même coup la nourriture et ceux qui s'en repaissaient. »

Voilà bien nos progrès ! Les drogues suppriment quelques insectes nuisibles à la racine des céréales, mais elles exterminent surtout les Passereaux qui dévoraient, outre ces insectes, ceux, en bien plus grand nombre, qui s'attaquent à la tige et à la fleur, et que rien désormais ne saurait combattre !

Voici la seule note vraiment optimiste du mémoire de M. L'Hermitte : « Je vous écrirai pour vous présenter quelques observations au sujet de vos *Jardins-Volières*. C'est encore une question très intéressante et qui mérite d'être étudiée de très près. Je suis certain que si l'idée pouvait prendre corps, elle aurait des résultats merveilleux. »

Je gardais pour le bouquet final l'opinion de deux ou trois correspondants, vraisemblablement de petits chasseurs, mais qui s'arrêtent à l'Hirondelle



et ne tirent pas encore le hanneton. Ils déclarent nuisibles l'Oiseau et utile l'Insecte. A ceux-là je ne saurais que répondre ceci : « Vous avez mille fois raison, et il faudrait brûler mon livre solennellement sur la Cannebière et sur la place du X... Juillet. Puis le Gouvernement devrait instituer deux primes : l'une pour les massacreurs d'Insectivores, l'autre pour les gens qui découvrirait quelque moyen pratique de multiplier davantage les moustiques dans les villes, la mouche dans les fruits, le charançon dans le blé, la cochylis dans les vignes, le hanneton dans les futaies, le taret dans les charpentes et la chenille dans les pommiers. » (1)

André GODARD.

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDÔME

par E. COURSIMAULT (suite).

HIRUNDINIDÉS

Hirundo rustica L., 1758. *Hirondelle de cheminée.* Oiseau migrateur. Très commun.

Les Hirondelles de cheminée arrivent au commencement d'avril. En 1913, je vis la première le soir du 2 avril ; le surlendemain, j'en rencontrai plusieurs et le 9 avril, au matin, elles étaient en grand nombre alignées sur les toits. Depuis elles se montrèrent partout : au-dessus des bois, des prés, des routes, en petites bandes joyeuses ; tantôt rasant le sol, tantôt s'élevant au-dessus des arbres, rarement très haut. Tout en décrivant leurs courbes rapides, elles s'approchent familièrement des promeneurs, disant de légers *tivit tivit, tivitvit, tivitvit* (les *ti* à peine prononcés), et de temps en temps un *tivit* à fi-



nale énergique. Passant et repassant sans cesse, elles offrent aux regards leur dos noir à reflets bleus, leur ventre rosé, leur gorge rougeâtre au collier sombre et leur queue longuement fourchue. Infatigables, elles purgent les campagnes des mouches et des moustiques qu'elles poursuivent au milieu des troupeaux et jusqu'aux portes des maisons. Fort rustiques, elles maçonnent aux poutres des étables leur nid largement ouvert ; mais elles ne sont pas inconnues à la ville, car elles bâtissent aussi dans les cheminées. Posée au faite de sa cheminée, notre Hirondelle se sent chez elle : un Moineau, une autre Hirondelle s'approchent-ils, elle leur donne la chasse ; puis, tranquille, elle reprend sa place et gazouille doucement. Elle ne connaît guère que les deux notes qui composent ses *tivit*. Dans son chant, ces éléments se suivent sans beaucoup d'ordre dans un gracieux babil plein d'abandon, s'abaissent, se ralentissent, se prolongent par une roulade douce et légère où paraît s'écouler le trop plein de sa tendresse. Cet aimable gazouillement, elle le fait entendre dès l'aube (3 heures du matin) sur la cheminée ou au bord du toit. Pendant le jour, elle le dit aussi en volant.

(1) *Les Jardins-Volières* sont en vente à la Librairie académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (franco : 3 fr. 50).

Tout le printemps et tout l'été, les couvées se succèdent. A la fin d'août, le nid est vide : les derniers petits sont élevés. Les familles s'en vont alors dans quelque groupe d'arbres touffus ; elles y dorment la nuit ; le jour, après chaque vol, elles s'y reposent à l'ombre. Au mois de septembre, quand les nuits deviennent froides, elles s'assemblent par centaines, pour le départ.

Chelidon urbica (L.) 1758. *Hirondelle de fenêtre*. Oiseau migrateur. Commun.

L'Hirondelle de fenêtre arrive deux ou trois semaines plus tard que la précédente (fin avril). Elle est un peu plus petite, et s'en distingue par sa queue plus courte, par tout le dessous du corps d'un blanc pur. Elle vole moins vite que l'autre, et les ailes paraissent moins longues.

Dès leur arrivée on voit, dans chaque rue de la ville, trois ou quatre de ces Hirondelles entrelacer leurs courbes régulières, puis s'arrêter ensemble sur un toit ou au milieu de la chaussée, au bruit de *triitt*, de *trètt*, de *triritt tririritt* brefs, fortement articulés.

Ont-elles remarqué, dans une maison tranquille, une fenêtre aux persiennes closes, elles se mettent en devoir d'y édifier leur nid...

Quand, après quelques vols, elles s'approchent de ce nid à étroite ouverture, elles lancent successivement quelques-uns de leurs cris fermes, suivis d'autres sons plus légers et plus rapides. Ex. : *triritt triritt triritt trettrett*. Par les belles journées d'été, elles se tiennent au-dessus de la ville, plus haut que les Hirondelles de cheminée, en bandes de douze, quinze, vingt individus, tournant ou s'élançant avec vitesse. L'exubérance qui les anime se manifeste dans leurs cris allongés et joyeux : *triiitt, tririririritt, trèrèrèrèrèrett*, etc.

Vers le soir, elles redescendent, se séparent, et, avant de rentrer, elles passent et repassent tout près du nid sans s'arrêter, au bruit de nombreux *kuètt, kuètt, kuètt, kuètt...* ou *puitt, puitt...* bruyants et martelés, parfois suivis des *triritt* ordinaires.

Ces oiseaux nous quittent à la fin de septembre, quelques jours après les Hirondelles de cheminée.

Riparia riparia (L.) 1758. *Hirondelle de rivage*. Oiseau migrateur. Peu commun.

Le 16 juin 1913, à Saint-Ouen, près de Vendôme, j'ai remarqué un nid d'Hirondelles de rivage au bord d'une carrière abandonnée. L'ouverture arrondie était placée à 40 centimètres du sol. Le nid était habité. Quand elles volent, ces Hirondelles décrivent de grandes courbes à trente, quarante, cinquante mètres de hauteur. Elles sont presque toujours silencieuses, et je n'ai eu que bien rarement l'occasion d'entendre des *trèrett*, *trèrèrett*, comparables à ceux de l'Hirondelle de fenêtre. Ces deux espèces se ressemblent beaucoup : l'Hirondelle de rivage a seulement le dos moins foncé, et elle possède sur la poitrine un collier gris clair.

M'étant assuré depuis plusieurs jours que le nid était délaissé, j'en fis l'examen le 2 août. Il était placé au fond d'une cavité horizontale de 60 centimètres de profondeur, plus large au fond qu'à l'orifice. Ce nid était composé de paille d'avoine et de plumes.

CYPSÉLIDÉS

Apus apus (L.) 1758. *Martinet noir* ; M. de muraille. Migrateur. Commun.

Cette année (1913), j'ai remarqué les premiers Martinets le 22 avril. Dans les cours, dans les rues, tantôt à peine à la hauteur des toits, tantôt au-dessus

ils se poursuivent en poussant des cris perçants et allongés : *sî sî sîîî*, que Lescuyer compare fort justement à ceux que l'on obtient en soufflant dans une clef forée.

Les jours suivants, je les rencontrai aussi autour des clochers et, hors de la ville, au-dessus des bois ou des prairies.

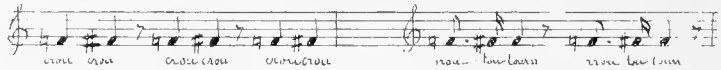
Plus grands que les Hirondelles, ils ont le plumage entièrement brun, et de longues ailes en faux qui les emportent sans effort à des vitesses vertigineuses. Pendant les beaux jours, les bandes bruyantes des Martinets se mêlent aux Hirondelles de fenêtre dans leurs vols au-dessus de la ville. Ce sont eux qui restent les derniers ; un quart d'heure après le coucher du soleil, on les voit encore. Puis les vols s'abaissent et les bandes s'éparpillent. L lançant ses derniers coups de sifflet, chacun s'en va retrouver le nid qu'il a caché au fond de quelque retraite inaccessible : dans une fissure de muraille, dans un trou de gouttière, sous l'ardoise qui recouvre les contreforts de l'église. Au crépuscule, c'est le silence (13 juin : 8 h. 15, 25 juillet : 8 heures). En 1913, les Martinets nous ont quitté le 28 juillet.

COLUMBIDÉS

Turtur turtur (L.) 1758. *Tourterelle des bois* ; Tourterelle vulgaire. Migratrice et commune.

Ce bel oiseau, à la tête gris-clair, au col gracieux et dégagé, aux ailes rousses mouchetées de brun, à la longue queue barrée de noir, se rencontre pendant toute la belle saison, soit arrêté dans les guérets, soit perché dans les grands arbres des bois, dans les peupliers des prairies, d'abord isolé ou par couples, puis en été par petites familles de trois ou quatre individus. Il a le vol rapide et puissant des Pigeons domestique.

Du 10 mai au commencement d'août, la Tourterelle exprime son amour par des roucoulements tendres et sonores. Chaque motif est répété plusieurs fois de suite. Il comprend deux ou trois notes — rarement cinq — dont l'intonation diffère généralement d'un demi-ton.



Columba palumbus L., 1758. *Pigeon ramier*. Migrateur et commun.

Le Ramier habite les bois, où il arrive en grandes bandes au commencement du printemps. Pendant le vol, il se distingue de la Tourterelle par sa taille plus grande, par son plumage gris bleu dans l'ensemble avec de larges raies blanches sur les ailes. Comme elle, il a les formes gracieuses et le vol rapide. D'une voix caverneuse, il chante plus tôt que la Tourterelle (19 avril 1913) des périodes graves qui semblent sortir des profondeurs de la forêt. Ex.



(A suivre.)

LES OISEAUX ET ANIMAUX NUISIBLES
ET LEUR DESTRUCTION RATIONNELLE

par le comte de TRISTAN

M. le vicomte de Poncins, dans le n° 87 de la *Revue d'Ornithologie*, émet une série de remarques fort intéressantes sur les Oiseaux et animaux, justement ou faussement considérés comme nuisibles, et préconise des mesures assurément parfaites, *théoriquement*, pour la conservation du gibier et des Oiseaux.

Il importe cependant de préciser ces remarques, de les compléter, voire même au besoin de les corriger, et d'étudier si les mesures proposées sont applicables dans la pratique.

I. — CLASSIFICATION DES ESPÈCES NUISIBLES.

On ne saurait trop protéger tous les Hiboux et toutes les Chouettes, à l'exception du Grand-duc, à peu près introuvable, du reste, dans nos contrées du Centre. Dans les régions même qu'il fréquente (par exemple environs du Puy et de la Voulte-sur-Loire, carrières d'Arcy-sur-Eure), sa demi-rareté plaide en faveur de sa non-destruction. En Sologne, en Beauce, où les souris ou autres petits rongeurs abondent, ces derniers forment le fond de table des Strigidés (un couple d'Effrayes en consomme plus que 20 chats), de sorte que l'on ne peut vraiment tenir rigueur à ces oiseaux lorsque, par hasard, il leur plaît de corser leur ordinaire par un lapereau ou un Moineau.

Parmi les Rapaces diurnes, la plus grande partie sont nuisibles, très nuisibles même, tant au gibier qu'aux volailles ; mais certaines espèces sont si rares, qu'il convient de les ménager, voire même de les protéger ; c'est ainsi que le Gypaète barbu, dont on connaît encore quelques exemplaires dans le massif du Pelvoux, y est protégé sur toute l'étendue du Nouveau Parc National.

Quelques-uns, malgré qu'ils soient des Faucons, sont inoffensifs parce qu'ils se nourrissent de sauterelles et de criquets : tels le Faucon kobez, assez fréquent dans la France sud-est, et le Faucon cresserine ou cresserelle, qui fréquente aussi, mais plus rarement, les mêmes régions.

Il y a enfin la catégorie sur laquelle on a si souvent discuté et qui comprend le Faucon cresserelle, la Buse vulgaire et la Bondrée apivore. Il est incontestable que l'ordinaire de la Cresserelle se compose en majeure partie de souris, campagnols, grenouilles, insectes divers et serpents ; même remarque pour les Buses et les Bondrées. Mais on trouve trop souvent au pied des nids et dans les nids même, sans compter les estomacs des oiseaux autopsiés, des débris de petits oiseaux, de lapereaux, de jeunes Perdreaux et d'abeilles pour que les trois espèces aient droit à une protection systématique. C'est pourquoi, interdisant leur destruction à outrance, je suis d'avis de raréfier leur tendance à pulluler, en ne manquant pas de les tirer lorsque le hasard les fait passer à portée de fusil.

Voyons maintenant l'ordre des Passereaux. Lorsque l'on a eu l'occasion de constater les dégâts que font, en toute saison et surtout au moment des nids, la Pie ordinaire et la Corneille noire (à titre d'exemple, je citerai les débris de 92 œufs de Perdrix, 28 œufs de Faisan, et de quantité d'œufs de Merle et de Tourterelle, trouvés dans un rayon d'une dizaine de mètres autour d'un nid de Corneille noire en 1912), on ne peut que conclure à la destruction la plus complète et par tous les moyens possibles de ces deux espèces.

De ces deux-là seulement, car les autres ou bien sont très utiles, ou bien sont inoffensives, et charmant nos yeux ont droit à nos ménagements.

Les Geais, par exemple, quoique tant soit peu gobeurs d'œufs, sont des planteurs émérites ; les Freux mangent bien un peu de grain dans les récoltes, mais surtout des vers blancs ; les Merles sont trop gourmands de fruits, certes, mais il n'y a qu'à faire comme M. de Poncins qui a eu la si louable idée de planter chez lui des arbres ou arbustes à baies, agréables à posséder, et fort appréciés de tous les baccivores ; de la sorte, ces derniers trouvent à se nourrir, tout en nous laissant quelques fruits, et nous charment par leur nombre. La question du Moineau franc est plus délicate, car on estime qu'un couple consomme 20 litres de blé par an ; je crois qu'il faut fermer les yeux cependant, car tout granivore qu'il est, le Moineau franc consomme, surtout au moment des couvées, bien des insectes nuisibles. Il faut blâmer les Coucous des déprédations qu'ils commettent en détruisant, par le sang-eûne de leurs pontes, les nids de beaucoup de petits oiseaux ; mais il faut songer aussi que les Coucous sont les seuls oiseaux, avec les Huppés, qui font leur ordinaire de chenilles velues.

Tous les autres Passereaux doivent être non seulement ménagés, mais protégés par tous les moyens possibles, il faut faciliter leur nidification, au besoin même en leur fournissant des nids artificiels, et réprimer sévèrement toute destruction.

Quant aux Zygodactyles (Pics, etc.), la question est tranchée depuis longtemps et tout le monde sait ou devrait savoir qu'ils ne s'attaquent qu'aux arbres déjà avariés (*cf.* Vincelot).

Nous ne parlerons pas des Pigeons et des Gallinacés, car ils rentrent dans la catégorie des oiseaux-gibiers.

Des Echassiers et Palmipèdes, je ne dirai que ceci : qu'ils doivent être protégés ou au moins ménagés, à l'exception du Canard col-vert. On ne se figure pas, ou plutôt on se figure mal les dégâts que peuvent occasionner dans les avoines les jeunes Canards (halbrands) et aussi les vieux au mois de juin et surtout de juillet. Du reste, à cette époque, on ne les trouve guère aux étangs, mais plutôt dans les avoines, sauf le matin de très bonne heure et le soir au tomber de la nuit.

L'étude précédente peut se résumer par le tableau suivant :

1^o **Espèces à détruire systématiquement par tous les moyens possibles** : Pie ordinaire, Corneille noire. — *Rapaces diurnes* à l'exception de : Buse ordinaire, Bondrée, Cresserelle, Cresserine, Kobez (avec modération). — Chiens et chats errants, fouines, putois, rats, loirs, renards, écureuils.

2^o **Espèces à tirer occasionnellement, de façon à éviter le surnombre** : Faucon cresserelle, Bondrée apivore, Buse vulgaire. — Belette, hérisson, blaireau.

3^o **Espèces à laisser tranquilles** : Corneille freux, Corneille choucas, Faucon kobez, Faucon cresserelle, Geai, Merle noir, Moineau franc, Echassiers, Palmipèdes, Zygodactyles (Pics), Coucous, Etourneaux.

4^o **Espèces à protéger énergiquement** : Tous les Passereaux et les Rapaces nocturnes (Grand-duc excepté).

II. — LA DESTRUCTION DES ESPÈCES NUISIBLES

Lorsque l'on possède une terre de quelque importance, où, à côté de terres affermées, figurent des bois nombreux et des terres non affermées, il est élémentaire de chercher à en tirer le maximum d'agrément et de profit. Mais il est clair que le propriétaire ne peut assumer à lui tout seul les multiples occupations d'exploitation et de destruction des animaux nuisibles. Sans doute, circulant en tous sens, chaque jour, a-t-il souvent l'occasion

de détruire ceux qui lui passent à proximité, mais la destruction systématique de tous les individus figurant dans la classe I du tableau ci-dessus, nécessite une dépense de temps incompatible avec ses occupations. Il est donc bien amené, par la force même des choses, à se décharger de ce soin, au moins en partie, sur ses gardes, — régisseurs ou gardes-chasses — d'autant plus que ces derniers, de leur côté, ont aussi l'occasion de faire des coups heureux dans leurs tournées.

Le piégeage devra naturellement être pratiqué avec le plus de zèle possible ; mais il ne suffit pas, et quelque répugnance qu'on puisse avoir à ne pas être seul chez soi à porter un fusil — dernier vestige des anciens privilèges, — il faut tout de même bien admettre que le port d'armes pour les gardes est une nécessité. Une considération qui vient fortifier ce point de vue c'est la suivante : dans les régions très braconnées comme les nôtres (Sologne), le désarmement des gardes correspondrait à un manque de prestige de ces derniers vis-à-vis des braconniers, sans compter qu'il ne faut guère songer à organiser des tournées de nuit entre équipes de gardes, sans que ces derniers aient au moins de quoi se défendre, et le droit de le faire.

Le principe de l'armement étant admis, le propriétaire devra spécifier exactement à ses gardes les espèces qu'ils doivent tirer — ou piéger — et proportionner les primes à leur importance, leur nombre et leur degré de nocivité. Au système du don des cartouches, entraînant toujours de nombreux abus, on préfère, en effet, généralement le système des primes, qui est très employé, notamment en Sologne, avec une échelle à peu près identique chez tous les propriétaires. Théoriquement, les gardes-chasses, ou même gardes-régisseurs, ne devraient pas tirer bénéfice de la destruction des bêtes nuisibles, car cette besogne rentre strictement dans leurs attributions, mais pratiquement il serait impossible d'obtenir d'eux le zèle nécessaire s'il n'était pas stimulé, d'une part, par des primes assez larges, d'autre part par la vente à leur profit des peaux en hiver, sauf arrangements particuliers.

D'une manière générale, on peut recommander aux gardes la destruction en premier lieu des Corbeaux et des Pies, dont M. de Poncins ne parle guère, excusant presque leurs méfaits. Il ne parle pas davantage des écureuils, animaux gracieux, sans doute, mais destructeurs au premier chef, mangeant les œufs des petits oiseaux et même les poussins, ceux de Perdrix et de Faisans, les fruits, les noix, les châtaignes, et surtout rongant au printemps (*dégât énorme*) les cimes des pins maritimes et sylvestres. Le propriétaire pourrait même, s'il juge trop délicate la distinction à faire entre les Rapaces, pour les gardes souvent peu ferrés en ornithologie, fondre ensemble les espèces des classes I et II en ce qui concerne les rapaces diurnes, car leur tir n'étant pas toujours facile, pas plus que leur dénichage, il en échappera toujours assez.

L'échelle des primes ne comportant que les espèces précitées, il n'y a pas lieu de craindre pour d'autres que pour celles-là des coups de fusil intempestifs, puisqu'ils ne seraient, par hypothèse, d'aucun profit pour le tireur.

De la sorte, et en prenant des mesures complémentaires appropriées : punitions très sévères contre les gamins dénicheurs de nids, plantation d'arbres et d'arbustes à baies et à graines, répression impitoyable de tout braconnage, et primes aux gardes à l'occasion des procès faits et suivis, aménagement de petits halliers épars, à des emplacements judicieusement choisis, une propriété privée peut parfaitement être transformée en jardin-volière, selon les conceptions si souhaitables de M. Godard, et les intéressantes tentatives du vicomte de Poncins. Nous prétendons même que ce résultat peut être obtenu sans que l'on ait besoin de laisser des terres en friche, des bois en forêt vierge et des jardins hirsutes. On peut parfaitement conduire

une bonne exploitation et aménager de petites réserves-abri pour la protection des petits oiseaux et leur défense contre leurs ennemis.

En tous cas, et quoi qu'en dise M. de Poncins, il n'est pas souhaitable de laisser les animaux se débrouiller entre eux, car ce sont toujours les plus faibles, c'est-à-dire les plus utiles, qui succomberont dans la lutte inégale.

SUR LES MIGRATIONS DES OISEAUX DANS LES PYRÉNÉES

par le D^r CASTETS, Médecin-major.

J'ai eu l'occasion, depuis douze ans, de faire quelques observations sur certains migrateurs. Ces observations ont été notées au jour le jour, par mon frère ou par moi, sur des carnets que je n'ai point ici — vous vous en doutez bien. — J'ai cependant gardé le souvenir de quelques faits sans doute sans grand intérêt, et si ma mémoire ne me trahit pas trop, je vais essayer de vous en faire part.

Laissez-moi tout d'abord vous dire que j'habite le département des Hautes-Pyrénées. La plupart des observations ont été faites, par mon frère ou moi, soit : 1^o dans la région de Galan, localité située entre les deux branches dites Baise-devant et Baise-derrière qui se réunissent un peu plus loin pour former la Baise, affluent de la Garonne. Galan peut être considéré comme placé sur la pente nord du plateau de Lannemezan. 2^o Dans la région de Ger, vaste plateau inculte et marécageux, situé à la limite du département des Hautes et des Basses-Pyrénées.

I. — **Caille.** — Tous les chasseurs de notre région sont convaincus que la migration des Cailles s'effectue non pas du Nord au Sud, mais bien du Nord-Est au Sud-Ouest. Cela est certainement exact tout au moins pour notre région.

1^o D'abord les Cailles, chez nous, suivent les deux grandes vallées parallèles du Gers et de la Baise : la direction générale de ces vallées est N.-N.-E.-S.-S.-O. Puis les Cailles venues par la vallée du Gers passent certainement dans celle de la Baise, pour ensuite gagner celle de la Neste : autrement dit la vallée d'Aure. De cette vallée, elles passent en Espagne par les cols de la région. Il y a là, dans cette zone, une direction de migration très nettement N.-E.-S.-O.

D'autre part, les départements suivants (que je connais bien) sont très pauvres en Cailles : Gers (partie occidentale et septentrionale), Lot-et-Garonne, Landes, Gironde, alors que les départements faisant partie du massif central, départements nettement placés au nord-est de notre territoire d'observation, semblent très fréquentés par ces oiseaux. Notez également que toute la région viticole du Midi n'est guère riche en Cailles.

Enfin, il nous est arrivé à plusieurs reprises, et bien que la Caille soit généralement considérée comme un migrateur nocturne, d'assister (le plus souvent au début de septembre) à l'arrivée de fortes troupes de Cailles. Ceci se passe presque toujours entre 7 h. 30 et 8 h. 30 du soir. L'obscurité n'est pas encore telle dans nos régions de grande lumière et de long crépuscule, que nous n'ayons pu les voir arriver d'assez loin, et toujours d'une direction franchement Nord-Est. Retournant le lendemain matin sur ce terrain de passage, avec chiens et fusils, nous y tirâmes toujours quelques Cailles ; mais nous avons toujours eu, cependant, l'impression que le plus fort du contingent arrivé la veille était reparti dans la nuit, comme si le petit spectacle que nous avions eu ne constituait en somme qu'une halte-repas !

L'observation semble indiquer que les Cailles se déplacent surtout par vent du Sud-Ouest (vol dans le vent) ou de l'Ouest. Ce sont en tout cas les vents qui nous en amènent le plus, mais les causes de ce fait sont complexes : les vents du secteur Ouest sont chez nous les vents de la pluie et de l'humidité. Or nous devons noter qu'avec des années sèches, des années de grande chaleur, nous ne voyons que très peu de Cailles. Les années de temps un peu gris, avec quelques ondées, août pas très chaud, septembre légèrement pluvieux et surtout *dépourvu d'orages*, sont chez nous des années de Cailles.

J'entends dire que ce gibier va chaque année diminuant. Il est certain que mon frère et moi ne réalisons plus sur ce gibier les splendides tableaux que faisait mon père il y a trente ans. Nous avons cependant un outillage, si je puis dire (chiens et fusils) que mon père ne possédait point et pour cause : l'élevage des chiens et l'armurerie ont, comme toutes choses, fait de singuliers progrès. Nous ne trouvons pas cependant que depuis douze ans il y ait une baisse sensible dans les résultats que nous notons chaque année sur nos livres de chasse. Ces résultats sont évidemment très irréguliers suivant les années, mais les moyennes établies tous les quatre ans sont à peu près semblables.

Les Cailles ne changent point leur itinéraire de migration les années de sécheresse et de canicule — du moins rien ne permet de le croire. — Si nous en trouvons peu sur nos terrains de chasse, en septembre, je crois que ce fait est dû uniquement à ce que les Cailles, ces années-là, commencent et terminent leur voyage d'aller beaucoup plus de bonne heure que la normale. Il semble bien que, dès la fin août, la plus grande quantité de ces oiseaux nous ont quitté. En revanche, il y a généralement ces années-là un ou deux gros « passages » un peu tardifs : fin septembre, commencement octobre, voire même deuxième quinzaine d'octobre (je me souviens d'une date : le 18 octobre) qui doivent grouper tous les retardataires.

II. — **Râle de genêt.** — (*Râle rouge, Roi de Caille, etc.*). — La migration de cet oiseau est généralement considérée comme se faisant en même temps que celle des Cailles, se confondant même avec celle de ces oiseaux.

A mon humble avis, il n'en est point tout à fait ainsi. Je reconnais que l'on tombe parfois sur des troupes mixtes de Cailles et de Râles, mais je crois que ce sont là de simples coïncidences.

Tout d'abord, le Râle paraît surtout être influencé dans sa migration d'aller par le calendrier beaucoup plus que par les conditions extérieures de vent, de froid, de pluie, etc., etc. J'entends par là que cet oiseau se met en route à des dates presque invariables.

Mes observations à ce sujet portent sur douze saisons cynégétiques. Le premier Râle que nous rencontrons sur notre terrain ordinaire est noté à une date très semblable (entre le 7 et le 10 septembre), si mes souvenirs sont bien exacts : pour cinq de ces années, la date est absolument la même ; simple coïncidence sans doute, mais singulièrement curieuse.

Le Râle voyage surtout par petites troupes. On peut cependant le rencontrer en grand nombre : cela nous est arrivé cinq à six fois, en douze ans, presque toujours durant la dernière semaine de septembre. Tous ces oiseaux se trouvent pour ainsi dire massés dans un espace très limité ; quatre ou cinq hectares, toujours dans la *lande*, jamais dans les champs ou terrain cultivé (où l'on rencontre cependant souvent à cette période des individus isolés).

Le Râle paraît assez peu influencé dans sa migration par la direction du vent, la sécheresse ou l'humidité, le froid, etc. Il semble cependant que le changement de lune a une certaine influence, l'on trouve toujours plus de

Râles durant les deux jours qui suivent ce phénomène. Je n'ai jamais rien remarqué de pareil pour la Caille.]

III. — **Bécassine.** — Dans l'état actuel de mes observations, je partage toutes les idées données par M. de la Fuye sur la migration de cet oiseau.

Il existe dans la région où j'habite deux centres de marais, si je puis parler ainsi : 1^o les marais du plateau de Lannemezan et 2^o ceux du plateau de Ger (zone frontière entre les Hautes et les Basses-Pyrénées). Les marais de Ger sont nettement à l'ouest de ceux de Lannemezan et en sont séparés par une distance à vol d'oiseau d'une quarantaine de kilomètres.

Les marais de Ger sont très vastes : ils semblent plus fréquentés par la Bécassine parce que probablement plus voisins de la grande veine de migration qui passe par les étangs et marais du département des Landes, peut-être aussi et plus simplement parce que plus vastes et plus étendus.

Certaines années, il nous est arrivé de rencontrer dans les marais de Lannemezan quelques Bécassines isolées dans la deuxième quinzaine d'août : ce fait doit être cependant considéré comme très rare. En général (et c'est un dicton dans le pays, les paysans disent qu'il y a toujours des Bécassines pour la fête locale (1^{er} dimanche de septembre), les premières Bécassines nous arrivent entre le 2 et le 8 septembre). — C'est là la première pointe des oiseaux les plus pressés. En réalité, nous ne rencontrons régulièrement des Bécassines qu'à partir d'octobre.

Nous avons toujours — d'octobre à fin mars — des Bécassines sur nos marais. Un nombre important d'oiseaux hiverne dans les vastes étendues marécageuses des Landes. Cette armée envoie pour ainsi dire un détachement sur nos marais pour y cantonner, c'est-à-dire pour y vivre.

Tout oiseau tué semble remplacé assez vite surtout sur les marais de Lannemezan, où le nombre des Bécassines, *avec une température assez constante*, est bien peu variable.

A Ger, par contre, on constate des variations bien plus grandes dans les effectifs ! Il se peut que ces marais de Ger servent de « dépôt » à ceux de Lannemezan. J'entends, par là, que les Bécassines de Ger iraient remplacer à Lannemezan les oiseaux tués. Simple hypothèse qui n'est peut-être pas très scientifique. Peut-être aussi, comme il n'est point possible de battre, dans une journée, les immenses étendues de landes marécageuses de Ger, se produit-il de simples déplacements locaux dans ce gibier qui, pour une raison inconnue, gagne une région de ces marais où nous ne passons pas (?).

Les marais de Lannemezan se vident complètement de Bécassines dès qu'ils sont gelés. Il en est de même, bien entendu, pour ceux de Ger. Cet événement est d'ailleurs très rare (il y a environ quatre à cinq jours de fortes gelées par an). Les Bécassines réapparaissent dès que la température s'abaisse.

Les jours de gelée légère, mais avec tendance au froid vif, les Bécassines, chez nous, se laissent plus facilement aborder et font des remises courtes. Ce fait semble être en contradiction avec celui indiqué par M. de la Fuye « Nuit claire, oiseau léger ; nuit obscure, oiseau tenant mieux », car les jours de gelée sont toujours chez nous précédés de belles nuits claires. Mais, d'autre part, il fait souvent, ces jours-là, une bise assez forte sur ces plateaux dénudés et tous les chasseurs savent que la Bécassine, par vent fort, se laisse assez bien approcher.

IV. — **Grive.** — Je n'aurai ici en vue que la Grive commune ou musicienne (dite « Tour » dans notre région des Pyrénées).

La Grive vient dans notre région de deux directions très différentes : les premières (et c'est d'ailleurs le contingent le plus nombreux et le plus impor-

tant) nous arrivent franchement de l'Est. Il est très facile de s'en rendre compte : les paysans disent « que la Grive suit la vendange ». Or l'on ne récolte le raisin chez nous qu'assez longtemps après les vendanges du Languedoc et du Roussillon. Les Grives ne trouvant plus en ces provinces leur mets de prédilection se dirigent vers le pays où la table est encore servie.

Les autres, qui apparaissent un peu plus tardivement (une semaine environ après le contingent du Languedoc), nous arrivent de la direction Nord, autrement dit du département du Gers, où les vendanges ont lieu un peu plus tôt que chez nous.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de m'entretenir avec des chasseurs du Gers : certains, pour m'être agréables, ont fait quelques observations. Ils sont tous arrivés à cette conclusion que les Grives leur arrivaient du Nord-Est (probablement par la veine de migration qui contourne à l'Ouest le Plateau Central.) Il est possible aussi qu'une partie des oiseaux qui arrivent en Provence par la vallée du Rhône prennent ensuite la direction Sud-Ouest ou Ouest et arrivent ainsi dans des départements méridionaux où ils sont assez abondants (Gard, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne), et d'où ils passent dans le Gers.

Quoi qu'il en soit, les premiers jours d'octobre voient arriver sur notre terrain d'observation les premières Grives ; mais le « passage » ne s'établit sérieusement qu'à partir du 10 octobre. Le nombre des oiseaux est considérable jusqu'au 20 ou 22 octobre, durant une dizaine de jours, puis le contingent a, chaque jour, tendance à diminuer et l'on peut considérer le passage comme terminé vers le 28 octobre.

V. — **Ramier.** — J'aurai peu de choses à vous dire sur cet oiseau : mon frère a fait pas mal d'observations sur sa migration et il y a quelques dictons bigourdans, béarnais ou basques assez curieux à son sujet. Je n'ai point tout cela ici. Sur notre terrain habituel, les Ramiers suivent généralement la route suivante nettement Nord-Est-Sud-Ouest : Crête de Macaouille (côte 399), Bois-Nouveau, Mouras, Castelbajac.

LISTE DES OISEAUX RECUEILLIS OU OBSERVÉS

A LA COTE D'IVOIRE EN 1906-1907 ET EN 1913-1914

par les Docteurs BOUET et MILLET-HORSIN (*suite*).

FRINGILLIDÉS

70. **Passer griseus** Vieill. — Bassam, Jackville, Bocri, Lahou, Lauzoua, Petit-Lahou, Odienné, Korogho, Bouna.

71. **Serinus hartlaubi** (Bolle). — 2 juv. Toumodi (avril).

72. **Fringillaria septemstriata** (Rüpp.). — Korogho (septembre).

Cette espèce, qui vit du Sénégal à la Nigérie et dans l'Afrique équatoriale, doit être séparée de *F. tahapisi* A. Sm. du Sud de l'Afrique, à cause de la couleur brun rouge de la vexille interne des rémiges secondaires.

STURNIDÉS

73. **Pnoudauges leucogaster** (Gm.). — Bingerville (en janvier où il vole, le soir, par énormes bandes sur les fromagers) ; Grand-Lahou (janvier), Toumodi, Bouaké.

A la Basse-Côte, en janvier, changement de plumage (voir au Muséum, une série de 3 sujets tués le même jour, à Bingerville).

74. *Pholidauges verreauxi* (Boc.). — Un exemplaire ♀. Lahou.

75. *Coccycolius iris* (Oustalet). — Bouaké (mai), Touba (juin). Ne se rencontre plus au nord du 9°. Vit par couples et plus rarement par groupes de cinq à six.

76. *Lamprocolius purpureus* (Müller). — Toumodi, Bouaké, Odienné, Korogho.

77. *Lamprocolius chloropterus* (Sw.). — Toumodi, Bouaké, Odienné, Korogho.

78. *Lamprotornis caudatus* (Müll.). — Bouaké.

PLOCÉIDÉS. — VIDUINÉS

79. *Vidua serena* (L.). (= *V. principalis* auct.). — Bingerville (en plumage en mars), Abidjean, Foupa, Dabou, Lahou, Toumodi, Bouaké, Odienné, Korogho, Kong.

80. *Coliupassor macrura* (Gm.). — Savanes de Dabou et Toupa. Toumodi, Bouaké, Odienné, Korogho.

81. *Pyromelana flammiceps* (Sw.). — Felékessédougou (cerele de Korogho)

82. *Pyromelana franciscana* (Isert). — Odienné (juillet), Korogho.

83. *Spermestes cucullata* Sw. — Bassam, Bingerville, Lahou, Toumodi, Bouaké, Touba, Odienné.

84. *Spermestes bicolor* (Fras.). — Bingerville (par petites bandes, parfois mélangées à celles du précédent).

85. *Lagonosticta senegala* (L.). — Bingerville, Bouaké, Touba, Odienné, Korogho.

86. *Lagonosticta caerulea* V. — Pas rencontré, mais entendu souvent en forêt, à Bingerville, son sifflet caractéristique.

87. *Hypochaëra chalybeata* (St. Müll.). — Touba (juin), en plumage.

88. *Sporæginthus melpodus* (V.). — Bingerville. Commun, par grandes bandes qui se nourrissent surtout de graines de très petites graminées.

PLOCÉIDÉS. — PLOCÉINÉS.

89. *Ploceus ocularius brachypterus* Sw. — Bouaké (mai), Bassam, Bingerville.

90. *Ploceus aurantius* (V.). — Bassam.

91. *Hyphantornis cucullatus* (Müller). — Bassam, Bingerville, île des Lépreux, Jackville, Lahou, Toupa, Dabou, Bouaké, Toumodi, Odienné, Touba, Korogho, Bouna.

92. *Cinnamopteryx castaneofuscus* (Less.). — Bingerville, Jackville, Nguakro (Toumodi), Bouaké (mai), Cottoro.

93. *Spermospiza hæmatina* (V.). — Bassam. Pond en décembre : une ♀ tuée en fin décembre 1912 avait un œuf dans l'oviducte. La ♀ a les couvertures supérieures de la queue, les lores et les joues rouge foncé, comme *S. guttata* (V.) du Cameroun.

94. *Malimbus rubricollis bartletti* Sharpe. — Février, en forêt, entre Grand-M'Bato et Grand-Alépé.

95. *Malimbus scutatus* (Cass.). — Bingerville. Assez commun. Niche en février.

IRRISORIDÉS

96. *Irisor senegalensis* (V.). — Toumiané (Toumodi) (avril).

CYPSÉLIDÉS

97. **Tachornis parvus** (Lcht.). — Bingerville, Bassam, Toumodi, dans les forêts de *Borassus*, Bouaké, Mankono, Odienné, Korogho.

98. **Cypselus affinis** (Hardw.). — Bingerville, Toumodi (2 ex.). Odienné, Mankonou, Touba, Korogho.

Niche sous les auvents des habitations (plus rarement dans les forêts de rôniers) avec *C. parvus*. Nid semblable à celui de *Hirundo rustica*. Capturé un jeune en mars.

CAPRIMULGIDÉS

99. **Caprimulgus inornatus** Heugl. — Bassam, Bingerville, Bouaké (mai).

100. **Macrodipteryx macrodipterus** (Afz.). — Toumodi, Bouaké.

CORACIIDÉS

101. **Coracias abyssinicus senegalensis** Gm. — Bouaké, Route de Bondoukou à Bouna (décembre 1907), Bouna.

102. **Coracias cyanogaster** Cuv. — Forêts de rôniers du Baoulé (Angouakoukro).

103. **Eurystomus afer** (Lath.). — Bassam, Bingerville, Ile des Lépreux, lagune Potou, M'Bato, Comoé, Memni, Petit-Lahou, Singrobo, Angouakoukro, Kodiokofi (avril), Bouaké, Touba.

104. **Eurystomus gularis** V. — Bingerville (lagune Ebrié).

MÉROPIDÉS

105. **Merops albicollis** V. — Bingerville, Bassam, Comoé, Port-Bouët, Aïbidjean (bandes nombreuses en novembre). Toumodi, Bouaké (mai), Korogho.

La croissance des plumes de la queue atteint son maximum en février, à la Basse-Côte.

106. **Merops nubicus** Gm. — Toumodi (mars), Bouaké, Kodiokofi, Odiamé, Korogho.

107. **Mellitophagus pusillus** (Müll.). — Bingerville (savane). A. C.

108. **Mellitophagus gularis** (Shaw, Nodd.). — Bingerville (janvier) A. R. Comoé, Memni, M'Bato. Jeunes élevés en avril.

ALCÉDINIDÉS

109. **Ceryle maxima** (Pall.). — Région des rapides du Comoé.

110. **Ceryle rudis** L. — Bassam, Tombougou (septembre).

111. **Halcyon chelicuti** (Stanl.). — Toumodi, Kodiokofi, Bouaké (mai).

112. **Halcyon senegalensis** L. — Bassam, Bingerville, Comoé, M'Bato, Broubrou (bords Bandama), Toumodi, Bouaké. Chasse en forêt. Moleste les autres oiseaux.

113. **Alcedo quadribrachys** Bp. — Comoé (rapides), vu à Azuretti (Bassam), Korogho (septembre).

114. **Ispidina picta** (Bodd.). — Petit-Alépé, Bingerville. Commun dans les concessions où il chasse les insectes. Broubrou (Bandama).

115. **Corythornis cyanostigma** (Rüppell). — Bassam (marigot, lagune), lagunes Ebrié et Potou.

BUCÉROTIDÉS

116. **Bucorax abyssinicus** (Bodd.). — Bouaké (mai). En captivité.

117. **Lophoceros fasciatus** (Shaw) (1). — Bingerville, lagune Ebrié, île des Lépreux.
 118. **Lophoceros semifasciatus** Hartl. — Bingerville, Bassam, Comoé, Memni, Grand et Petit-Alépé. Bouaké, Toumodi.
 119. **Lophoceros erythrorhynchus** (Tem.). — Tiassalé (février).
 120. **Buceros sharpei** Elliot. — Bingerville (mars).
 121. **Bycanistes subquadratus** Cass. (2). — Bouaké, Touba, Timé, Odienné (juillet).
 122. **Ceratogymna elata** (Tem.). — Comoé, lagune Ebrié (notamment sur le trajet de Bassam à Bingerville).
 123. A signaler pour mémoire : un **Calao** de grande taille, coiffé d'un appendice rostral en cimier, rougeâtre, a été poursuivi à Alozo (Comoé) par l'un de nous qui n'a pu ni l'atteindre, ni le déterminer. Il ne correspond à aucun des autres Bucérotidés ci-dessus signalés.

PICIDÉS

124. **Dendropicus lafresnayi** Malh. — Bouaké, 1 juv. (mai).
 125. **Mesopicus pyrrhogaster** (Malh.). — Bingerville, Toumodi (avril).

CAPITONIDÉS

126. **Melanobucco bidentatus** (Shaw). — Bouaké (mai).
 127. (?) **Melanobucco æquatorialis** (Shelley). — Bouaké, 2 exemplaires (mai). N'a pas encore été signalé dans cette région.
 128. **Barbatula scolopacea** (Bp.). En clairières près Bingerville. Semble crépusculaire.
 129. **Tricholæma hirsutum** (Sw.). — Bingerville. En forêt dans les clairières.
 130. **Gymnobucco calvus** (Laf.). — Par bandes dans les clairières, autour de Petit-Alépé.

CUCULIDÉS

131. **Coccytes cafer** Bicht. — Bingerville (hôpital), Kodiokofi (avril).
 132. **Chrysococcyx cupreus** (Bodd.). — Toumodi (mars), Bouaké.
 133. **Chrysococcyx klaasi** (Steph.). — Bouaké (mai).
 134. **Chrysococcyx smaragdineus** (Sw.). — Rare. Comoé.
 135. **Centropus monachus** Rüpp. — Bassam, Bingerville, Toupa, Jackville, Toumodi, Bouaké, Odienné, Korogho, Bondoukou, Bouna.
 136. **Ceutmochares flavirostris** (Sw.). — Bassam.

MUSOPHAGIDÉS

137. **Turacus buffoni** (V.). — Bassam, Bingerville, Bouaké (mai), Marabadiassa (Bouaké), Mankono (bords du Béré).
 138. **Corytheola cristata** (V.). — Bingerville, Abidjean, lagune Ebrié, fl. Comoé, Aboisso, Ahuacté (bords du Bandama).

(1) N'a été signalé que du Cameroun à Loango et à l'Ouganda ; il n'y a rien d'impossible à ce qu'il vive à la Côte d'Ivoire. Sur *L. fasciatus*, les 2^e et 3^e rectrices de dehors en dedans sont à peu près tout entières blanches, tandis qu' sur *L. semifasciatus* les mêmes rectrices sont noires avec le bout blanc seulement. C'est un caractère que le D^r Bouet a pu facilement vérifier).
 A. M.

(2) Pour cette espèce dont l'aire d'habitat connue s'étend du Cameroun au Loango et au Victoria Nianza, les deux rectrices médianes sont noires avec la base blanche ; les autres sont noires, sauf près de la base et à la moitié ultime, tandis que dans *B. albotibialis* (Cab.), toutes les rectrices sont blanches à la base et à la pointe. Cette dernière forme habite l'Afrique occidentale jusqu'à l'Angola et au Loango. Il est donc fort possible que ces deux espèces coexistent aussi bien au Nord du Cameroun qu'au Sud.
 A. M.

139. *Musophaga violacea* Isert. — Entre Alépé et Bettié (bords du Comoé), entre Grand-Lahou et Tiassalé (bords du Bandama), Korogho (marigot du jardin).

140. *Shizorhis africana* (Lath.). — Toumodi, Bouaké, Mankono, Touba, Odienné, Korogho, Kong, Bondoukou, Bouna.

PSITTACIDÉS

141. *Psittacus erythacus* L. — Bingerville, Jackville, Abidjean, Touba, Dabou, Grand-Lahou, Aboisso, Zaranou, Bettié, Alépé, Ery, Macouguie. Toute la forêt par bandes. Ouossou, Toumodi, Kodiokofi, Bouaké, Comoé.

142. *Poiocephalus senegalus* (L.). — Tiassalé, Toumodi, Bouaké, Séguéla, Touba, Odienné, Korogho, Kong.

143. *Poiocephalus senegalus versteri* (Goffr.). — Korogho.

144. *Palæornis cubicularis* (Hasselq.). — Toumodi, Bouaké, Séguéla, Touba, Odienné, Korogho, Bouna.

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Migration des Hirondelles en 1916. — *Hirondelles de cheminée.* — Premières vues Besançon le 23 mars, à Saint-Hippolyte, le 26 mars. Rares jusqu'au 21 avril ; très peu nombreuses jusque vers la mi-juin. Dès le mois d'août, leur nombre commence à diminuer. Envolee des jeunes : 15 au 30 juin et 10 au 20 septembre. Dernières vues fin septembre. Les 29 et 30 septembre, par temps brumeux, pluie et vent S.-O., j'ai vu un groupe en détresse (vol précipité et désordonné dans tous les sens). Quand les jeunes ont pris leur essor, les vieilles seules reviennent au nid, mais pour peu de temps et seulement pour y passer la nuit. Après chaque couvée, une partie des vieilles s'en va avec les jeunes. Il en est de même chez les Hirondelles de fenêtre. J'ai constaté cette année, dans notre région, une infime quantité d'insectes diptères, Mouche domestique, Ephémère, Cousin (sauf cependant quelques journées chaudes et orageuses) ; très petite Mouche piquante en mai et Taon vulgaire en août.

Hirondelles de fenêtre. — Le docteur Toubin m'a signalé qu'il avait aperçu une Hirondelle blanche le 19 mars à Saint-Claude, banlieue de Besançon ; elle était posée sur un fil télégraphique. Arrivée anormale, à la fois très précoce et très tardive. J'en ai vu quelques-unes du 25 avril au 10 mai, puis plus rien jusqu'au 4 juin. Elles n'ont commencé à réparer leurs nids qu'à partir du 10 juin, et cela sans aucun entrain (à noter que nous avons eu six semaines de pluie, du 1^{er} juin au 14 juillet). Le 25 avril, il restait aux Papeteries 56 nids en bon état ; le 10 juin, il n'en restait plus que 45. Au 1^{er} juillet, j'en ai recensé 53, dont 18 à 20 seulement étaient occupés. Il reste 37 nids en bon état au 1^{er} octobre, au lieu de 70 en 1915. Envolee des jeunes : 10 au 20 août ; pour 2 nids : 10 au 20 septembre. Pas de seconde couvée. Vu des rassemblements les 12 juillet, 1^{er} et 2 septembre (50 à 60), 10 septembre (environ 30), 18 et 19 septembre (environ 20). Leur départ s'est effectué en plusieurs fois, par petits groupes. Dernières vues le 23 septembre.

Les Hirondelles qui fréquentent les Hautes-Alpes, au dessus de 1.200 mètres, ne font jamais plus d'une couvée par an ; elles y arrivent, en effet, seulement dans les premiers jours de juin et en repartent déjà vers la mi-août, au plus tard fin août.

Martinets noirs. — Arrivés à Besançon le 25 avril, à Mouthe le 16 mai (Observatoire). Moins nombreux que l'été dernier. Repartis du 21 juillet au 3 août. Derniers vus le 15 août (docteur Toubin). Le 23 juillet, au soir, ils étaient plus nombreux que d'habitude. Le 28 juillet, à 7 heures du matin, j'en ai vu une forte bande, qui volait très haut du N.-O. au S.-E.

Renseignements rétrospectifs pour 1915. — Le 19 mai, par temps brumeux et frais (+ 12°), vu un nombre considérable d'Hirondelles de fenêtre volant sur le Doubs et des nuées de Martinets noirs dans les airs. Départ des Hirondelles de Vercel le

25 septembre, de Saint-Hippolyte le 30 septembre (Observatoire). On lit dans le *Temps* du 13 octobre 1915 : « Hier (11 octobre), à 2 h. 20, par un beau soleil, temps calme et chaud, un nuage d'Hirondelles volant à une altitude moyenne de 80 mètres a passé sur la banlieue Est de Périgueux, direction N.-O. à S.-E. La bande ailée comprenait au moins 10.000 sujets. Depuis quelques jours, les Hirondelles qui ont habité le pays cet été sont parties ; les passages quotidiens sont peu nombreux et des attroupements comme celui d'hier après-midi sont tout à fait extraordinaires.

Besançon, 3 octobre 1916.

A. KIRCHNER.

Sur le départ des Hirondelles. — Vous allez dû lire dans différentes revues que nous allions avoir un hiver froid et précoce, car les Hirondelles étaient déjà parties. Or, il n'en est pas de même dans le Nord, où on en voit encore chaque jour : le 5 courant, fait intéressant, j'en remarquais encore. Vers 7 heures du matin, j'en ai vu une quarantaine volant sur la grand'place de Saint-Omer. Le 10 courant, une centaine de ces oiseaux étaient encore perchés sur un fil télégraphique, près de notre grand'place. D'autres parcouraient aussi diverses parties de la ville. Dans la rue Saint-Bertin, que j'habite, se trouve un nid avec des jeunes tout petits, ce qui n'indique pas un départ prochain. La température est du reste douce, et même fort douce pour la saison.

Saint-Omer, 15 octobre 1916.

Ch. van KEMPEN.

Sur les Oiseaux de Tunisie. Rectification. — Dans ma note publiée dans les nos 88-89 d'août-septembre intitulée « Sur les Oiseaux de Sfax, Tunisie », j'ai dit en ce qui concerne *Ardea purpurea* Linn. : « ...Très commun à Gabès où il remplace *Ardea cinerea* Linn. est au contraire extrêmement rare à Sfax. »

En affirmant qu'*Ardea purpurea* Linn. est très commun à Gabès, je me basais sur les dires de deux chasseurs de cette région et j'ai de ce fait commis une erreur que je tiens à rectifier et sur laquelle M. Blanchet, juge au Tribunal à Sousse, si compétent en Ornithologie tunisienne, a bien voulu attirer mon attention dans une lettre, en date du 18 août 1916 :

« Mes observations personnelles poursuivies 14 années dans le Sud tunisien me permettent d'affirmer qu'*Ardea purpurea* est de passage régulier au printemps « et à l'automne le long des oueds des environs de Gabès (oued Alzarit, oued Melah, « oued Gabès) et dans les petits marais de l'intérieur, mais il est toujours assez « rare ; on ne rencontre que des individus isolés qui sont d'ailleurs très faciles à « capturer ; cette espèce est beaucoup moins défiante qu'*Ardea cinerea*. »

J'ai tenu, dans l'intérêt de la sincérité des notes que je donne sur les Oiseaux du Sud tunisien, à publier cette rectification.

Sfax, 10 septembre 1916.

P. BÉDÉ.

Fondation d'un Bio-Club. — Nous trouvons in *Avicultural Magazine* (août 1916) quelques détails sur la fondation d'une nouvelle Société française des amis de la nature, appelée Bio-Club. Le Président en est M. Guist'hau, ancien ministre, et les vices-présidents, MM. Henneguy, membre de l'Institut et le comte Potocki. La Société, fondée peu avant la guerre, a pour but de mettre en rapport tous ceux que la nature intéresse, non seulement au point de vue scientifique, mais encore au point de vue utilitaire : collectionneurs, biologistes, voyageurs, artistes. Elle favorisera et provoquera même l'importation d'animaux curieux ou utiles, en vue de leur acclimatation, elle les remettra en dépôt à ceux de ses membres qui voudront bien s'en charger et s'engager à communiquer les résultats de leurs essais à la Société. Il en sera de même pour les plantes.

Le Bio-Club se mettra en relations suivies d'échanges avec les Sociétés analogues des pays alliés de la France. Il espère obtenir le concours financier du Gouvernement ; son rôle peut être alors très important.

A. M.

Errata. — Page 356, n° 117. Plectrophane des neiges, *Plectrophanus nivalis*, lire *Plectrophanes*.

Page 357, ligne 10 à partir de la fin, *Calopsittacus*, lire *Calopsittacus*.

Page 360, lignes 20 et 21, lire : commission permanente de recrutement, etc.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 5 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Un taxidermiste des pays envahis accepterait volontiers des travaux de naturalisation d'Oiseaux et de Mammifères en chair et en peau. Se déplacerait.

S'adresser à la Rédaction.

M. de Chapel, château du Cardet (Gard), désire acheter des **Mandarins** (*Taeniopyga castanotis*).

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue :

Première Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Grives, Traquet, Tarier, Rouge-queue, Rouge-gorge, Rossignol, Coucou.
25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Deuxième Série (épuisée). — Les Oiseaux chanteurs.

Mésanges, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau, Bergeronnette, Pipits, Loriots, Alouettes. — 25 vues stéréoscopiques. Prix..... 5 fr. »

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Edienème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 5

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

MODIFICATIONS AU SERVICE DES TRAINS

La Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée va apporter, d'accord avec l'autorité militaire, les changements et améliorations ci-après au régime des transports des voyageurs :

RELATIONS PARIS-MARSEILLE-VINTIMILLE

A partir du 11 octobre 1916 :

a) Le premier rapide quittant Paris à 20 h. 05 comprendra uniquement des 2^e classe entre Paris et Marseille, avec wagon-restaurant.

Paris dép. : 20 h. 05 ; *Lyon dép.* : 3 h. 50 ; *Marseille arr.* : 8 h. 54.

b) Le deuxième rapide quittant Paris à 20 h. 15 n'aura que des 1^{re} classe entre Paris et Marseille.

Paris dép. : 20 h. 15 ; *Lyon dép.* : 4 h. 07 ; *Marseille arr.* : 9 h. 08

Couchettes Paris-Marseille, lits-salons, avec ou sans draps, wagons-lits Paris-Vintimille, restaurant Valence-Vintimille.

Ces deux trains seront fusionnés entre Marseille et Vintimille et comprendront sur ce parcours des voitures de 1^{re} et 2^e classes.

Marseille dép. : 9 h. 35 ; *Nice arr.* : 14 h. 02 ; *Vintimille arr.* : 15 h. 44.

Pendant la période du fort mouvement sur la Côte d'Azur, le rapide de 20 h. 15 aura sa marche très accélérée entre Marseille et Vintimille, de façon à arriver à Nice à 13 heures, et ne comportera que des 1^{re} classe avec places de luxe de toute nature sur l'ensemble de son parcours.

La date de mise en application de cette mesure sera fixée ultérieurement.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle,
Membre de la Commission supérieure de la Chasse,
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le D^r R. DIDIER

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

-8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine

1916

Les Abonnements partent de Janvier.



COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1916

A. Bouvier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1916, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 92

Table des Auteurs et des Matières du volume IV (1915 et 1916).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du N°)

4 pages	25 ex.....	4 50	8 pages	25 ex.....	6 50
—	50 —.....	5 25	—	50 —.....	8 »
—	100 —.....	7 »	—	100 —.....	11 »
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....	3 25		
—		50 —.....	4 25		
—		100 —.....	6 25		

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

TOME IV

7^e et 8^e Années, 1915 et 1916

A			
ABADIE (René d')	360	Aigrette	41, 62, 157, 205, 206, 248, 269
<i>Acanthis cannabina</i>	88, 119, 323	— grande	41, 251, 334
— <i>linaria cabaret</i>	323	— petite ou garzette	41, 123, 335
<i>Accentor</i>	80	— d'Amérique, grande	251
Accenteur alpin	246, 315	<i>Aic galericulata</i>	252, 357
— mouchet	246, 278, 312, 322	— <i>sponsa</i>	41, 252
<i>Accipiter nisus</i>	60, 96, 98, 166, 179, 252	<i>Ajaja ajaja</i>	41, 251
— <i>haplochrous</i>	200	<i>Alauda arvensis</i>	91, 109, 119, 138, 168, 229, 315, 323
— <i>major</i>	179	— <i>pispoletta</i>	109
— <i>nisus major</i>	96, 252, 255	Alaudidés	42, 99, 119
Accipitres	14, 308	<i>Alaudula rayata</i>	42
<i>Aceridotheres cristatellus</i>	288	Albatros	115, 116, 207, 242, 306
— <i>gingivianus</i>	28 [12], 288	Albatros à sourcils noirs	242
— <i>granbis</i>	288	— chionoptère	240
— <i>melanosteus</i>	28 [12], 288	— chlororhynque	256, 315, 331
— <i>tristis</i>	28 [12], 91, 141, 288	— élevé	256
<i>Acrocephalus aquaticus</i>	260	— émigrant	240, 256, 315, 331
— <i>arundinaceus</i>	10, 259	— fuligineux	256
— <i>palustris</i>	259	— melanophrys	331
— <i>streperus</i>	9, 259	<i>Alca impennis</i>	314
— <i>schænobænus</i>	259	— <i>torda</i>	343, 356
<i>Actitis hypoleucos</i>	102, 122, 136, 333	Alcédinidés	43, 118, 373
— <i>macularia</i>	56	<i>Alcedo bengalensis</i>	43
<i>Aedon galactodes</i>	111, 174, 357	— <i>hispida</i>	43, 107, 118, 212
<i>Egialitis alexandrinus</i>	331	— <i>quadribrachys</i>	373
— <i>dubius</i>	331	Alcifomes	15
— <i>hiaticula</i>	304	<i>Alceonax comitata</i>	348
<i>Egialitis macularia</i>	56	Alouettes, 21 [5], 64, 236, 285, 313, 358	
<i>Egitha pectoralis</i>	289	Alouette calandre	119, 178, 229
<i>Egithalus caudatus irbyi</i>	261	— calandrelle	229
— <i>roseus</i>	317	— cochevis (huppée)	139, 262
<i>Egithina tiphia</i>	26 [10]	— de Chine	141
<i>Epyornis</i>	11	— des champs	91, 92, 119, 138, 168, 178, 229, 323, 342
<i>Epyornis gracilis</i>	13	— lulu	99, 139, 229, 235, 313
— <i>hildebrandti</i>	13	A. M.	48, 80, 96, 144, 159, 175, 216, 248, 262, 263, 344, 351, 360, 374, 377
— <i>maximus</i>	12, 13	<i>Amadina erythrocephala</i>	290
— <i>medius</i>	13	— <i>fasciata</i>	290
<i>Esalon chicquera</i>	60	Amadine à tête rouge	290
<i>Ethopyga scheriæ</i>	42	— diamant	289
<i>Agapornis cana</i>	287	— polyzone	290
— ? <i>nigrigenis</i>	287	<i>Amavornis phœnicopterus</i>	75
— <i>pullaria</i>	287	<i>Amblyramphus holosericeus</i>	288
Agrobate rubigineux	337	Amnicole à moustaches noires	260
<i>Agrodroma campestris</i> (voir <i>Anthus c.</i>)	109, 127	<i>Anas boscas</i>	78, 80, 91, 137, 252, 329, 353
<i>Aidemosyne cantans</i>	289	— <i>drygalskii</i>	329
Aigle à queue barrée	79	— <i>georgica</i>	329
— blanc d'Angola	4	— <i>gibberifrons</i>	200
— bonelli	79, 164	— <i>platyrhynchos</i>	80
— botté	164	— <i>superciliosa</i>	499, 252
— criard	164	<i>Anastomus oscitans</i>	77
— de Wahlberg	4	Anatidés	27, 124, 314
— Jean-le-Blanc	4	<i>Andropadus latirostris</i>	348
— fauve ou royal	164, 322	— <i>cirens</i>	348
— impérial	164	ANFRIE (E.)	19 [3], 252
		<i>Anousella</i>	199

<i>Anous minutus</i>	198	<i>Ardea cinerea</i>	102, 123, 251, 334,	338
— <i>stolidus</i>	198	— <i>cocoi</i>		251
— <i>tenirostris</i>	198	— <i>coerulea</i>		41
<i>Anser anser</i>	251, 353	— <i>herodias</i>		41
— <i>albifrons</i>	251, 353	— <i>manillensis</i>		77
— <i>fabalis</i>	77, 251, 353	— <i>melanocephala</i>		334
— <i>brachyrhynchus</i>	251	— <i>novæ-hollandiæ</i>		199
— <i>indicus</i>	77, 251	— <i>purpurea</i>	136, 334,	338
Ansériformes	15	— <i>tric. ruficollis</i>	41,	55
Anthiens	99	— <i>virescens</i>		41
<i>Anthoscopus pendulinus</i>	261	<i>Ardea</i>		15
<i>Anthoitreptes aurantium</i>	349	Ardéidés	77,	123
— <i>coll. hypodilus</i>	349	<i>Ardeola grayi</i>		77
— <i>longuemareï</i>	349	— <i>minuta</i>	123,	335
— <i>rectrostris</i>	349	— <i>ralloides</i>		335
<i>Anthracoceros albirostris</i>	44	<i>Ardetta sinensis</i>		77
<i>Anthropoides paradisea</i>	250	ARENBERG (prince E. d')		64
— <i>virgo</i>	250	<i>Argusianus</i>		14
<i>Anthus arboreus</i>	109, 168	<i>Argya caudata</i>	27	[11]
— <i>corvinus</i>	230	ARRIGONI DEGLI ODDI		189
— <i>campestris</i>	230	<i>Artamides caledonicus</i>		219
— <i>immutabilis</i>	314	<i>Artamus leuc. melaleucus</i>		220
— <i>pratensis</i>	100, 230, 315	<i>Artomyias ussheri</i>		348
— <i>rosaceus</i>	30 [14]	<i>Asio accipitrinus</i>	80,	211
— <i>rufulus</i>	30 [14]	— <i>flamma</i>		80
— <i>similis</i>	30 [14]	— <i>otus</i>		211
— <i>spinoletta</i>	230, 323	Asionidés		45
— <i>sp. obscurus</i>	230	Aspromicte		93
— <i>trivialis</i>	188, 230	ASTLEY (H.)		48
<i>Aplonia atronitens</i>	223	Astrild à face rouge		290
— <i>striata</i>	223	— à moustaches rouges		290
APPLAINCOURT (Vicomte d')	127, 186	<i>Astur badius</i>	3,	60
APTEL (L.)	35	— <i>fasciatus</i>		200
ACLOQUE	180, 183	— <i>gentilis</i>		80
<i>Aptenodytes patagonica</i> (1)	153	— <i>palumbarius</i>	80, 160,	166
— <i>patagonica</i>	154	<i>Asturina monogrammica</i>		4
— <i>pennanti</i>	154	<i>Athene brama</i>		46
Aptérygiformes	14	— <i>noctua</i>		210
<i>Apteryx</i>	13	— <i>noctua glauc</i>	118,	174
<i>Apus affinis gaililejensis</i>	134	AUBRY		296
— <i>apus</i>	302, 363	<i>Aulacorampus prasinus</i>		287
— <i>melba</i>	302	Autour	160, 166,	253
<i>Aquila barthelemyi</i>	164	Autruche, 92, 131, 159, 205, 206, 250,		307
— <i>chrysaetos</i>	94, 164, 322	295,		307
— <i>fasciata</i>	79, 94	Avocette	102, 122, 251,	333
— <i>heliaca</i>	164	<i>Aythya ferina</i>		252
— <i>maculata</i>	164	— <i>rufina</i>		354
— <i>nevioides</i>	94			
— <i>pennata</i>	94			
— <i>rapax</i>	164			
— <i>sindhiana</i>	58			
— <i>wahlbergii</i>	4			
<i>Ara ararauna</i>	32 [16], 286			
— <i>chloroptera</i>	286	Babillarde à tête noire		246
— <i>macao</i>	32 [16], 286	— à lunettes		246
— <i>severa</i>	286	— des jardins		246
<i>Ara à ailes vertes</i>	286	— épervière		246
— bleu et jaune	286	— grisette	246,	315
<i>Aracari koulik</i>	287	— mélanocéphale		246
<i>Arachnechtra asiatica</i>	41	— ordinaire	246, 313	342
<i>Aramus giganteus</i>	41	— orphée		246
<i>Archaeopteryx</i>	310	— subalpine		246
<i>Archibuteo pattue</i>	164	BABIN (René)		192
<i>Archibuteo lagopus</i>	164	Balbusard d'Amérique		55
<i>Ardea albolineata</i>	199	— fluviatile	98,	164
— <i>caledonica</i>	199	<i>Balearica pavonina</i>		251
— <i>caudibissima</i>	41	<i>Barbuta scolopacea</i>		374
		Barbu à gorge bleue		288
		Barge égyptiale	101, 121,	332
		— rousse	101,	332
		— Terek	315,	332
		Bartavelle	74, 159,	324

(1) C'est *A. forsteri* Gray qu'il faut lire.

<i>Bathilda ruficauda</i>	289	<i>Bonasia bonasia</i>	303
<i>Batis senegalensis</i>	348	Bondrée apivore.....	52, 164, 365, 316
<i>Baza lephotes</i>	248	BOSCHE fils.....	160
— <i>lophotes</i>	248	<i>Botaurus exilis</i>	41
Beau-marquet.....	290	— <i>stellaris</i>	251, 335
Bécasseau.....	97, 224, 231, 247, 324	BOUET (Dr).....	345, 371
— cincle.....	122, 324, 333	Boulboul.....	142
— cocorli.....	122, 332	Bouscarle cetti.....	260
— courlis.....	102	Bouton d'or.....	290
— de Temminck.....	333	Bouvreuil commun.....	69, 99, 175, 184, 226, 294
— maritime.....	332	— du Brésil.....	290
— maubèche.....	332	— noir.....	290
— minule.....	324, 333	— ponceau.....	184, 255, 358
— platyrhynque.....	122, 333	<i>Bradyornis pallidus modestus</i>	347
— variable.....	122	<i>Brachypternus erythronous</i>	43
Bécasse... 62, 65, 142, 237, 247, 332, 342	342	<i>Branta canadensis</i>	251
— d'Amérique.....	144	— <i>berniela</i>	251, 354
Bécassine.....	79, 145, 168, 279	— <i>leucopsis</i>	251, 353
— double.....	126, 184, 188, 332	Brante roussâtre.....	354
— ordinaire... 112, 126, 168, 188, 332, 370	332	BRASH.....	48
— sourde.....	126, 169, 332	BRASIL (L.).....	193, 219, 295, 324
Bec-croisé bifascié.....	226	Bruants.....	64, 235, 283
— des pins.....	226, 358	Bruant auréole.....	228
— perroquet.....	226	— cendrillard.....	228
Bec courbé.....	288	— commandeur.....	289
— d'argent.....	289	— crocote.....	228
— de cire.....	289	— des neiges.....	97
— de corail.....	289	— des roseaux.....	228, 342
— en ciseaux.....	55	— fou.....	98
— en fourreau, petit.....	326	— jaune... 20 [4], 89, 90, 91, 228, 239, 313, 323	323
Becs-fins.....	237	— nain.....	228
Becfin à poitrine jaune.....	9	— ortolan.....	91, 228
— des saules.....	315	— pithyorne.....	228
BÉDÉ (P.) .. 63, 112, 116, 159, 172, 176, 247, 248, 277, 338, 377	377	— proyer.....	89, 168, 178, 228
BEKKER.....	179	— pyrrouloide.....	228
Bengali à joues oranges.....	290	— rustique.....	228
— à ventre orange.....	290	— zizi.....	89, 228, 235
— cordon bleu.....	289	<i>Bruchigavia novaeh. forsteri</i>	198
— de Sainte-Hélène.....	289	<i>Bubo bengalensis</i>	46
— gris bleu.....	290	— <i>bubo</i>	211
— orange.....	289	— <i>lacteus</i>	347
— rouge ou amarante.....	290	Bubonides.....	347
— vert.....	289	<i>Bubulcus coromandus</i>	77
Bergeronnettes, 20 [4], 63, 64, 216, 237	237	— <i>ibis</i>	136
Bergeronnette à tête cendrée.....	230	BUCKLAND (J.).....	264
— à tête noire.....	230	<i>Buceros sharpei</i>	374
— boarule... 178, 190, 358	358	Bucérotidés.....	44
— de printemps.....	189	<i>Bucorax abyssinicus</i>	373
— de Ray.....	230	<i>Budytes cinereocapillus</i>	349
— d'Yarrell... 99, 230, 342	342	— <i>flava</i>	110, 119, 189
— grise... 20 [4], 99, 120, 178, 189, 230, 239, 284, 295, 313, 323, 342	342	— <i>rayi</i>	110
— jaune.....	189, 230	BAKER (Dr).....	264
— printanière .. 99, 119, 178, 230, 342	342	Bulbul orphée.....	281
BERLEPSCH (H. von).....	80	<i>Buphus comatus</i>	136
Bernache cravant (à collier).....	251, 353	BURDET.....	232
— nonnette.....	251, 353	BURG (G. von).....	264
<i>Bias musicus</i>	348	Busard.....	177
<i>Biblis rupestris</i>	37, 79, 111	— blafard.....	210
Bihoreau.....	36, 106, 123, 335	— cendré.....	159, 338
Bizet.....	166	— des marais.....	166
Blongios nain.....	123, 335	— harpaye.....	160
BOLLACK.....	16	— montagu.....	210
<i>Bombycilla garrulus</i>	261	— pâle.....	6
BON (M.).....	62	— Saint-Martin.....	159, 210
		Buse commune .. 164, 313, 344, 358, 365, 366	366
		— féroce.....	5, 118

<i>Butalis grisola</i>	111,	294	Campépagides.....	347
<i>Butastur teesa</i>	59		Canard à faucilles.....	252
<i>Buteo auguralis</i>	347		— carolin.....	252
— <i>desertorum</i>	95		— chipeau.....	252, 253
— <i>ferox</i>	5, 60,	118	— d'Australie.....	252
— <i>vulgaris</i>	95, 137,	164	— de Bahama.....	252
Butor étoilé.....	16, 106,	251, 335,	— domestique.....	179
— (petit).....	41		— du Maragnon.....	251
<i>Butorides javanica</i>	77		— espagnol.....	36
<i>Bycanistes albotibialis</i>	374		— huppé.....	41
— <i>subquadratus</i>	374		— labrador.....	159
BUYSSON (H. du).....	247		— mandarin.....	252
C				
CABANÈS (G.).....	79, 217,	247,	— milouin.....	252, 354
<i>Caccabis chukar</i>	74,	303	— milouinon.....	252, 354
— <i>petrosa</i>	303		— morillon.....	252, 354
— <i>rufa</i>	303		— peposaca.....	252
— <i>saxatilis</i>	303,	324	— pilet.....	37, 252, 354
— <i>sinaica</i>	303		— d'Éaton.....	329
Cacatoès à huppe jaune.....	286		— sauvage, 16, 36, 41, 56, 91, 252,	353
— à huppe rouge.....	286		— sifilleur.....	36, 37, 102, 252, 354
— rose.....	286		— d'Inde.....	252
<i>Cacatua hematurropygia</i>	286		— du Chili.....	252
— <i>mohuccensis</i>	286		— souchet.....	252, 353
— <i>sulphurea</i>	286		— spinicaude.....	252
<i>Cacicus persicus</i>	288		— tadorne.....	353
Cacique huppé.....	228		Canards.....	115, 324
— <i>iapou</i>	288		—	91, 140, 248
<i>Cacomantis bronzinus</i>	203		<i>Cannabina borealis</i>	168
Cagou.....	151		— <i>flaviviridis</i>	228
Caille.....	78, 93, 121, 142, 178,		— <i>linola</i>	168, 227, 295
— de Californie.....	237, 247, 304, 323, 360,	368	— <i>nana</i>	109
— de Chine.....	91		Capitonidés.....	43, 374
— nattée (de l'Inde).....	267		Caprimulgides.....	44
<i>Calamoherpe turdoides</i>	111		<i>Caprimulgus</i>	14
<i>Calandrella brachydactyla</i>	229		— <i>europæus</i>	134, 178, 302
— <i>minor</i>	119,	174	— <i>inornatus</i>	373
— <i>reboudia</i>	119		— <i>macrurus</i>	45
Calandrelle.....	99		— <i>monticola</i>	44
— brachydactyle.....	178		— <i>ruficollis</i>	134, 302
— de Reboud.....	119		Capucin à bavette.....	289
Calao.....	269, 374		— pointillé.....	89
<i>Calcarius lapponicus</i>	229		CARAYON LA TOUR (baron de) ...	351
Callat.....	91, 289		<i>Carbo ater</i>	200
— blanc.....	289		— <i>purpuragula</i>	200
<i>Calidris arenaria</i>	102, 135,	332	— <i>sulcirostris</i>	200
Calliope du Kamitschatka.....	142		Cardinal dominicain.....	89
— de Latham.....	245		— gris.....	289
<i>Callipepla squamata</i>	267		— huppé rouge.....	289
<i>Calliste fastuosa</i>	288		— vert.....	289
— <i>punctata</i>	288		<i>Cardinalis virginianus</i>	289
— <i>tatao</i>	288		<i>Carduelis carduelis</i>	71, 91, 119, 178, 323
— <i>tricolor</i>	288		— <i>elegans</i>	295
<i>Collocalia agnota</i>	203		—	288
— <i>luciphaga</i>	16		Carouge orange.....	263
— <i>leucopygia</i>	203		CARNOT (Claude).....	263
— <i>micans</i>	16		CAROUGEAU.....	131
— <i>trogodytes</i>	263		Carpodace cramoisi.....	226
<i>Coloenas nicobarica</i>	268		<i>Carpodacus erythrinus</i>	27 [13], 226
<i>Catophasis eliotii</i>	266		<i>Carpophaga goliath</i>	194
— <i>mikado</i>	266		<i>Casarca de paradisi</i>	251
<i>Catopsittacus novæ hollandiæ</i>	357		— roux.....	251
<i>Camaroptera griseoviridis</i>	348		<i>Casarca rutila</i>	77, 251
<i>Campéphaga analis</i>	219		— <i>variegata</i>	251
— <i>phænicea</i>	347		Casoar.....	13, 307
— <i>quiscalina</i>	34		CASTETS (D ^r).....	368
			Casse-noix vulgaire.....	213
			Casuariiformes.....	14
			<i>Catarrhactes chrysocoma</i>	155
			— <i>chrysolophus</i>	156
			<i>Cathartes papa</i>	32 [16]

<i>Catreus walliichi</i>	73	Chevalier aboyeur.....	102, 333
<i>Centropus monachus</i>	374	— brun.....	333
— <i>sinensis</i>	45	— cul-blanc.....	333
<i>Ceratogymna elata</i>	21 [5], 374	— gambette... 102, 103, 122,	296, 333
<i>Cerchneis ardesiaca</i>	5	— gris.....	102
— <i>naumanni</i>	6, 347	— guignette..... 102, 168,	333
— <i>tinnunculus</i>	5, 174, 322	— perle.....	315
<i>Cercopsis novæ hollandiæ</i>	251	— semipalmé.....	55
<i>Certhia familiaris</i>	212	— stagnatile.....	333
— <i>f. macrodactyla</i>	213	— sylvain.....	122, 333
— <i>incana</i>	222	Chevaliers.....	314
— <i>undulata</i>	222	Chevêche commune.....	16, 166
<i>Certhilauda alaudipes</i>	229	— de Perse.....	118
— <i>duponti</i>	229	Chevêchette.....	210
<i>Ceryle maxima</i>	373	<i>Chibia hottentota</i>	27 [11]
— <i>rudis</i>	373	<i>Chimarrornis leucocephalus</i> ..	29 [13], 288
— <i>varia</i>	44	Chionis.....	115, 327
<i>Cettia cetti</i>	260	— minor.....	326
<i>Ceutnochaeres flavirostris</i>	374	<i>Chloephaga magellanica</i>	251
<i>Chalcomitra adalberti</i>	349	— <i>rubriceps</i>	251
— <i>cyanolæma</i>	349	<i>Chloris chloris</i>	69, 91, 227
— <i>fuliginosa</i>	349	<i>Chlorænas maculosa</i>	268
— <i>obscura</i>	349	— <i>speciosa</i>	268
— <i>vert. cyanocephala</i>	349	<i>Chlorophanes spiza</i>	288
<i>Chalcopectia afra</i>	268	<i>Chloropsis aurifrons</i>	26 [10], 288
<i>Chalcoptaphs ch. chrysochlora</i>	196	Chocard des Alpes.....	213, 323
— <i>ch. disjuncta</i>	195	Choucas..... 19 [3], 68, 166, 177,	279, 339, 366
— <i>ch. longirostris</i>	196	— blanc.....	287
— <i>ch. rogersi</i>	196	Chouette chevêche.....	177, 210, 356
— <i>ch. sandwichensis</i>	196	— effraye... 6, 81, 214, 284,	358
— <i>ch. timoriensis</i>	196	— hulotte.....	214
— <i>indica</i>	61, 268	— tengmalm.....	210
<i>Chamæpelia nufipennis</i>	268	Chouettes.....	365
— <i>talpacoti</i>	268	<i>Chrysococyx cupreus</i>	374
Chanteur d'Afrique.....	290	— <i>klaasi</i>	374
— de Cuba.....	290	— <i>layardi</i>	204
CHAPEL (de). 32 [16], 37, 48, 218,	352	— <i>lucidus</i>	204
CHAPIN (J.-P.).....	264	— <i>plagosus</i>	204
CHAPMAN (Fr.-M.).....	263	— <i>smaragdinus</i>	374
Charadriidés.....	75, 121, 179	<i>Chrysocolaptes stricklandi</i>	43
Charadriiformes.....	15, 308	<i>Chrysomitris spinus</i> (voir <i>Sp. spinus</i>)	109, 227
<i>Charadrius alexandrinus</i>	121	— <i>cuscollatta</i>	290
— <i>cantianus</i>	103, 121, 135	<i>Chrysotis amazonica</i>	357
— <i>dubius</i>	121	<i>Ciconia alba</i>	136, 251, 335
— <i>hiaticula</i> ... 101, 121, 135,	168	— <i>nigra</i>	136, 335
— <i>philippinus</i>	121, 135	<i>Ciconiæ</i>	15
— <i>pluvialis</i>	304	Ciconiidés.....	77, 123
Chardonneret... 64, 71, 88, 91, 119,	175, 178, 247, 248,	Cigogne, 30 [14], 49, 50, 143, 160, 236,	335, 358
— doré.....	262, 323, 326	— blanche... 31 [15], 251, 335,	342
Charognard d'Algérie.....	2	Cinle plongeur (aquatique). 231, 324,	358
Chats (enquête).....	144	<i>Cinclus asiaticus</i>	29 [13]
Chat-huant.....	81	— <i>cinclus meridionalis</i>	231
<i>Chaulelasmus streperus</i>	78, 252, 353	Cini..... 88, 168, 175, 238, 296,	319
<i>Chauna chavaria</i>	159	<i>Cinnamopteryx castaneofuscus</i>	372
<i>Chelidon rufula</i>	261	<i>Cinnyris amethystina</i>	289
— <i>rupestris</i>	37, 302	— <i>asiatica</i>	289
— <i>rustica</i>	261	— <i>chloropygia</i>	348
— <i>urbica</i> ... 111, 120, 159, 294,	302, 363	— <i>cuprea</i>	349
<i>Chen hyperboreus</i>	357	— <i>splendida</i>	348
<i>Chenalopex ægyptiacus</i> .. 91, 125, 159,	251	— <i>zeylonica</i>	289
<i>Chenonetta jubata</i>	251	Circaète Jean-le-Blanc.....	164, 356
<i>Chenopsis atrata</i>	251	<i>Circaetus baulouini</i>	4
<i>Chera procne</i>	290	— <i>gallicus</i> ... 4, 59, 95,	164
<i>Chersophilus duponti</i>	229, 356	<i>Circus aeruginosus</i>	60, 107, 160
<i>Chetusia gregaria</i>	331	— <i>approximans wolffi</i>	200
— <i>leucura</i>	331, 357		

Circus cineraceus..... 60, 107, 338
— *cyaneus*..... 159
— *macrurus*..... 6, 60
— *maurus*..... 6
— *pygargus*..... 6, 159
— *rufus*..... 165
— *swainsonii*..... 107
Cisticola cisticola..... 242, 260
— *schœnicola*..... 111, **242**
Cisticole ordinaire..... **242**, 260, 324
Citrinella citrinella..... 227
Citrococcyz macrura..... 29 [13]
Clangula glaucion..... 354
CLARKE (Eagle)..... 264
CLEAVES (H.-H.)..... 264
CLEVISCH (A.)..... 80
Coccothraustes coccothraustes..... 227
Coccycolius iris..... 372
Coccyzus afer..... 374
— *glandarius*..... 212
Coccyzus americanus..... 212
— *erythrophthalmus*..... 212
COCHET (J.)..... **342**
Cochevis huppé..... 99, 178, 229
Cœreba cœrulea..... 289
— *cyanea*..... 289
Colin de Californie..... 159, 267
— de Cuba..... 267
— de Virginie..... 144
— écaillé..... 267
— *massena*..... 267
— *sonnini*..... 267
Coliupasser macrura..... 372
Colœus monedula..... 213, 311
Colombe à ailes rousses..... 268
— à cravate noire..... 268
— à dos blanc de l'Inde..... 268
— à tête grise..... 268
— bizet..... 303
— cendrée..... 268
— colombin..... 303
— de Cayenne..... 268
— de Maugé..... 268
— de Smith..... 268
— diamant..... 268
— diamantée ou émeraudine... 268
— du Sénégal..... 268
— écaillée..... 268
— humérale..... 268
— inca..... 268
— lophote..... 268
— lumachette..... 266
— modeste..... 288
— plumifère..... 268
— poignardée..... 268
— rieuse..... 268
— talpacoti..... 268
— tigrée..... 268
— tourtelette..... 268
— tranquille..... 268
— turvert..... 268
— zébrée ou rayée..... 268
Columba holosericea..... 194
— *hypænochroa*..... 195
— *leuconata*..... 268
— *livia*..... 134, 303
— *enas*..... 134
— *pallida*..... 248
— *palumbus*..... **364**

Columba phœnota..... 268
Columbidés..... 60, 120, 364
Col-vert .. 36, 37, 78, 142, 143, 159, 248
Colymbiformes..... 15
Colymbus arcticus..... 355
— *glacialis*..... 102
— *septentrionalis*..... 355
Combasou..... 290
Comatibis comata..... 136
Combattant..... 251, 293, 333
Condor..... 315
Comurus nenday..... 286
— *pertinax*..... 286
Copsychus macrourus..... 288
— *sauularis* 29 [13], 141, **142**, 288
Coq de Bankhiva..... 91
Coq de bruyère (grand)..... 84, 85
Coraciadés..... 43, 373
Coracia gracula..... 108
Coracias abyss. senegalensis..... 373
— *affinis*..... 373
— *cyanogaster*..... 373
— *garrulus*..... 107, 174, 212
— *indicus*..... 34, 43
— *striata*..... 223
Corbeaux 54, 64, 239, 282, 320, 326, 367
— (grand)..... 243, 324
— choucas (voir Choucas)..... 243
— corneille..... 213
— freux..... 105, 213, 366
— mantelé..... 213
Cormoran huppé..... 336
— ordinaire..... 123, 295, 336
— verroupeux..... **329**
Cormorans..... 106, 115, 140, 174, 179
Corneille grise..... 20 [4]
— impériale..... 323
— mantelée .. 31 [15], 177, 342
Corneille noire, 20 [4], 98, 177, 313, 365, 366
Corvidés..... 24 [8]
Corvus albus..... 347
— *caledonicus*..... 219
— *c. corax*..... 213
— *corax tinguianus*..... 108
— *cornix*..... 213
— *corone*..... 213
— *frugilegus*..... 213
— *macrorhynchus*..... 24 [8]
— *monedula*..... 287
— *moneduloides*..... 223
— *scapulatus*..... 349
— *splendeus*..... 24 [8]
Corydalla richardi..... 229, 357
Corytheola cristata..... 374
Corythornis cyanostigma..... 373
Cossypha albicapilla..... 348
COTTE..... 164, 165
Coturnix communis..... 74, 121, 134, 178, 304, 323
— *coromandelica*..... 74, 267
Coucou commun 31 [15], 96, 98, 143, 168, 212, 296, 313, 342, 366
Cou-coupé..... 290
Coulicou américain..... 212
— aux yeux rouges..... 212
Courlan de la Floride..... 41
Courlis à bec grêle..... 332
— cendré .. 102, 121, 159, 179, 237, 332

Courlis corlieu	401, 332	<i>Cyrtonyx montezumæ</i>	267
COURSIMAUULT (E.)	9, 68, 88 , 188, 188, 272, 294, 315 , 362	D	
Court-vite gaulois	121, 304	<i>Dacnis cyanea</i>	288
Crabier chevelu	335	<i>Dajila acuta</i>	125, 252, 354
Cratéropodidés	25 [9]	— <i>spiniçada</i>	252
<i>Crateropus canorus</i>	25 [9]	<i>Dajilula atoni</i>	328
— <i>fulvus</i>	108, 125	DAGUIN (F.)	179 , 252, 253
— <i>haynesi</i>	348	Damier	116, 208, 331, 289
— <i>platycircus</i>	348	<i>Daption capensis</i>	208
— <i>rufescens</i>	25 [9]	DECHENNE (D ^r)	247
Cravant	251	DELACOUR (J.)	249 , 265 , 286
Crave ordinaire	213, 323	DELEUIL (D ^r R.)	163, 318 , 348, 351
<i>Crax alberti</i>	267	DELVAUX-DE BREYNE	224
— <i>carunculata</i>	267	<i>Demigretta sacra abolineata</i>	199
— <i>sclateri</i>	32 [16]	Demoiselle de Numidie	206
Cresserelle	5, 98, 322, 358	<i>Dendrociitta himalayensis</i>	25 [9]
Cresserine	6, 166, 347	— <i>rufa</i>	22 [8], 287
<i>Crex crex</i>	334	<i>Dendrocopus macii</i>	43
<i>Crocopus chlorogaster</i>	60	— <i>major</i>	211
— <i>phœnicopterus</i>	60	— <i>martius</i> (1)	211
Crosse	123	— <i>minor</i>	211
— d'Amérique	251	<i>Dendrocygna arcuata</i>	357
<i>Crossosylon</i>	140	— <i>autumnalis</i>	251
— <i>mandchuricum</i>	266	— <i>fulva</i>	251
<i>Cryptoglaux</i>	80	— <i>javanica</i>	78
<i>Cryptorhina afra</i>	347	— <i>viduata</i>	251
Cuculi	14	<i>Dendrocygna à bec rouge</i>	251
Cuculidés	45, 374	— <i>fauve</i>	251
<i>Cuculus bronzius</i>	203	DEPLANCHE (E.)	193
— <i>canorus</i>	212	DEVY (L.)	48
— <i>taitiensis</i>	204	Diamant à bavette	289
<i>Curruca</i> (v. <i>Sylvia</i>) <i>cinerea</i>	110	— à gouttelettes	289
— <i>conspicillata</i>	110	— à longue queue	289
— <i>orphea</i>	110	— aurore	289
— <i>melanocephala</i>	110	— de Bichenow	289
— <i>subalpina</i>	110	— de Gould	289
<i>Cursorius gallicus</i>	128, 315, 304	— <i>masqué</i>	289
— <i>coromandelicus</i>	75	— <i>mirabilis</i> (merveilleux)	32 [16], 289
<i>Cyanecula suecica</i>	245	— <i>phaëton</i>	289
— <i>cyaneacula</i>	245	— <i>rubis</i>	289
<i>Cyanerpes cyanea tobagensis</i>	16	<i>Diaphoropterus montroserti</i>	219
<i>Cyanocorax chrysops</i>	32 [16]	— <i>m. similimus</i>	219
<i>Cyanolyseus patagonus</i>	286	— <i>navius</i>	219
<i>Cyanopoliis cooki</i>	214	DIDIER (D ^r R.)	11 , 176
<i>Cyanops davisoni</i>	288	Dicruridés	26 [10], 347
<i>Cyanoptila cyanomelana</i>	142	<i>Dicrurus assimilis dicaricatus</i>	347
<i>Cyanoramphus saisseti</i>	202	— <i>ater</i>	26 [10]
<i>Cyanospiza ciris</i>	289	— <i>cœruleus</i>	27 [11]
— <i>cyanea</i>	289	— <i>leucopygialis</i>	27 [11]
— <i>leclancheri</i>	289	— <i>longicaudus</i>	27 [11]
— <i>versicolor</i>	289	DIGUET	148
Cygne à col noir	56	<i>Dilophus carunculatus</i>	288
— blanc	91, 144, 251	Dindon sauvage	93, 267
— de Bewick	251, 353	<i>Dinornis</i>	43
— noir	159, 261	Dioch	290
— sauvage	251, 353	<i>Diomedea chionopectera</i>	241
— tuberculé	159, 353	— <i>eculans</i>	137, 241
<i>Cygnopsis cygnoides</i>	251	— <i>melanophrys</i>	242
<i>Cygnus bewicki</i>	251, 353	<i>Dissemurus paradoxus</i>	27 [11]
— <i>cygnus</i>	251, 353	<i>Dissura episcopus</i>	77
— <i>melanocoryphus</i>	251	Distinction	176, 344, 360
— <i>olor</i>	251, 353	Domino	289
Cypseli	14	<i>Donacola castanotis</i>	289
Cypselidés	44, 120, 363, 373	Donacole	289
<i>Cypselus affinis</i>	373		
— <i>apus</i>	111, 112, 120, 322, 358		
— <i>melba</i>	79, 134		
— <i>parvus</i>	373		

(1) Lire *medius*.

<i>Dupanoptila holosericea</i>	194
<i>Dromæus novæ-hollandiæ</i>	250
<i>Dryobates maj. mauritanicus</i>	107
— <i>m. medius</i>	324
<i>Dryonastes chinensis</i>	141
<i>Dryoscopus gambensis</i>	348
DUMAST (G. de)	52
<i>Dupetor flavicollis</i>	77
DUPREZ (H.)	63
Dur-bec vulgaire	226
DUSSAUD (Fr.)	112

E

Echasse blanche	122, 333
<i>Eclectus pectoralis</i>	286
<i>Edoliisoma anale</i>	219
Effraye commune	98, 118, 351, 365
<i>Egretta garzetta</i>	136
Eider vulgaire	55, 354
Elanion blanc	5, 165
<i>Elanoides forficatus</i>	41
<i>Elanus cæruleus</i>	5, 59, 95, 165
Electricité	32 [16], 62, 172
<i>Elminia longicauda</i>	348
<i>Emberiza aureola</i>	228
— <i>cæsia</i>	228
— <i>calandra</i>	89, 119, 174
— <i>cia</i>	228
— <i>cirlus</i>	89, 109, 228
— <i>citrinella</i>	89, 91, 168, 228, 323
— <i>hortulana</i>	90, 91, 109, 228, 262
— <i>leucocephala</i>	228
— <i>melanocephala</i>	228
— <i>miliaria</i>	228
— <i>pusilla</i>	229
— <i>rustica</i>	229
— <i>rutila</i>	290
— <i>schæniclus</i>	228
Emeraude (grand)	34
— (petit)	34
Emeu	13, 250
ENGEL (André)	22 [6], 42 , 57 , 72
Engoulevent d'Europe	302
— à collier roux	302
<i>Eophona personata</i>	289
<i>Eopsaltria flaviventris</i>	220
Epervier 16, 98, 253, 279, 344, 282, 344,	358
— (grand)	181, 252
— du Sénégal	3
— ordinaire	166, 179
Eperonnier chinquois	265
— de Germain	265
<i>Eremophila alpestris flava</i>	229, 356
<i>Erimatura leucocephala</i>	125, 137, 355
<i>Erythacus moussieri</i>	120
— <i>rubecula</i>	91, 120, 322
<i>Erythrura phæton</i>	289
— <i>psittacea</i>	212, 289
<i>Estrilda astrilda</i>	289
— <i>cinerea</i>	289
— <i>erythronota</i>	290
— <i>phœnicotis</i>	289
ETOC (G.)	243, 263 , 295 , 339
Etourneau ... 62, 63, 68, 82, 91, 98,	103 , 104, 152 , 215, 243, 285, 366
Etourneau militaire	288
— nicolore	215

<i>Eudocimus albus</i>	41, 251
— <i>ruber</i>	251
<i>Eudromia elegans</i>	251
<i>Eudromias morinellus</i>	304
<i>Eudynamis honorata</i>	45
<i>Eulabeornis phil. swindellsi</i>	196
<i>Euphonia musica</i>	288
— <i>violacea</i>	288
<i>Eunetta falcata</i>	252
<i>Eupodites arabs</i>	134
Evêque du Brésil	189
<i>Excalfactoria chinensis</i>	91
EZRA	48

F

Faisan	93, 100, 119, 238, 266, 365
— à collier	144, 265
— à huppe blanche	265
— argenté	25
— blanc	265
— d'Elliott	265
— de Formose	265
— de lady Amsherst	266
— de Raynaud	265
— d'Horsfield	265
— de Mongolie	265
— de Scemering	266
— de Swinhœ	265
— de Wallich	265
— de Vieillot	265
— doré	266
— du prince de Galles	265
— mélanote	265
— mikado	265
— noble	265
— ordinaire	304
— prélat	265
— vénéré ou de Reeves	112, 266
— versicolore	265
<i>Falcinellus igneus</i>	137, 335
<i>Falco asalon</i>	165
— <i>barbarus</i>	5, 95, 165, 356
— <i>biarmicus erlangeri</i>	95, 125
— <i>candicans</i>	95
— <i>cenchris</i>	95
— <i>eleonoræ</i>	95, 165
— <i>feldeggii</i>	165, 356
— <i>peregrinoides</i>	95
— <i>peregrinus</i>	60, 165, 356
— <i>punicus</i>	165
— <i>subbuteo</i>	95, 165
— <i>tinnunculus</i>	95, 118, 165, 248, 339
— <i>vespertinus</i>	165
Falconidés	95, 118
Farlouse (v. Pipit des prés)	239, 284
FATIO (V.)	180
Faucon cresserelle ... 118, 165, 339,	365, 366
— cresserellette (cresserine), 165,	177, 365, 366
— de Barbarie	165, 356
— cléonore	165
— émerillon	16
— hobereau	165
— kobez	165, 365, 366
— lanier	165
— pèlerin	165
Faucons	282, 365

Fauvette 98, 103, 216, 237, 295, 319, 326
 — à tête noire. 168, 246, 295, 313, 342
 — bleue 288
 — des jardins. 168, 246, 295, 313, 342
 — d'hiver 19 [3]
 — épervière..... 315
 — grisette..... 166, 342
 — lusciniolé..... 9
 — mélanocéphale 262
 — orphée 168
 — polyglotte 168
 F. D. 216
 FERROUILLAT (Pr.) 62, 295, 358, 359
 FÉVRIER (G.) 96
 FINCKH..... 151
 Flamant de James 50
 — des Andes 50
 — du Chili 50
 — pygmée..... 50
 — rose..... 50
 — rouge.... 50, 159, 162, 172, 173, 247, 251, 335
 Flamants 49, 50, 51
Flammea alba..... 80
 — *flammea* 80
 FLOWER (Cap.) 263
 FOKELMAN..... 48
 Fou de Bassan..... 312, 336
 Foudi 290
 — à tête rouge 290
Foudia madagascariensis..... 290
 Foulque 37, 296
 — caronculée..... 123, 334
 — noire, 123, 168, 248, 251, 324, 334
 — de la Martinique 41
 FOURNIER (L.) 232
 FRANCE (M. de)..... 186
 Francolins 205, 206
Francolinus pictus..... 74
 — *pondicerianus*..... 74
 — *vulgaris*..... 74
Fratercula arctica..... 55, 137, 279, 356
 Freux (V. Corbeau.)
Fringilla chloris..... 99, 168
 — *coelebs*... 70, 91, 109, 227, 323
 — *montifringilla* 109, 227
 — *psittacea* 222
 — *spodiogena* . 109, 119, 174, 227
Fringillaria tahapisi..... 371
 — *septemstriata* 371
 — *striolata*..... 109
 Fringilles 99
 Fringillidés 29 [13], 68, 119, 371
Fulica atra... 75, 123, 136, 168, 247, 251, 277, 324, 334
 — *cristatus* 123, 334
 — *martinica* 41
Fuligula ferina..... 125, 252, 354
 — *fuligula*..... 252, 354
 — *marila*..... 252, 354
 Fuligule (V. Canard) *nyroca*..... 354
 Fuligules..... 324
 Fulmar gris..... 331
 Funingo des Seychelles 268
 FUYÉ (M. de la) 52, 65, 79, 126, 143, 145, 159, 160, 169, 184, 231, 248, 279, 328, 342

G

Galerida cristata... 41, 109, 119, 139, 174, 229, 315
 — *randonii* 119
 Galliformes..... 15, 307
 Gallinacés 22 [6], 100
Gallinago gallinago ... 142, 126, 135, 332
 — *gallinula*..... 133, 169, 332
 — *major*..... 126, 184, 332
 — *stenura* 76
Gallinula chloropus . 75, 136, 168, 251, 334
 Gallinule de la Floride..... 41
Gallirallus lafresnayanus 196
Gallus ferrugineus 73, 91
Gallus lafayeti 73
 — *sonnerati* 73
Galloperdix bicalcarata..... 91
 — *spadicea* 73
Ganga cata..... 91, 162, 270, 303
 — *unibande* 257
 Garde-bœuf ibis 63, 335
 Garrot de Miquelon 354
 — vulgaire..... 354
Garrulax albigularis 25 [9], 288
 — *canorus*..... 141
 — *leucolophus*..... 25 [9], 288
Garrulus glandarius 213
 — *gl. minor* 248
 — *gl. acops*..... 248
 — *lanceolatus*..... 23 [9], 288
 Garzette..... 247
 Geai du Mexique 287
 — du Pérou 287
 — lanciolé 288
 — ordinaire..... 214, 296, 366
Gecinus canus 211, 356
 — *occipitalis* 43
 — *squamatus* 42
 — *striolatus* 42
 — *viridus* 211, 360
 Gêlinotte des bois 303
 Gendarme..... 290
Gennæus albo cristatus..... 73, 266
 — *horsfieldi* 266
 — *lineatus* 266
 — *mutura* 266
 — *nyctemerus*..... 266
 — *swinhæi* 266
Geopelia cuneata 268
 — *humeralis*..... 268
 — *maugei* 268
 — *placida*..... 268
 — *striata* 268
Geophaps smithi 267
Geopsittacus occidentalis..... 96
 GÈZE (J.-B.)..... 343
 GHIDINI (A.) . . 143, 176, 232, 264, 280
 GIDLEY (J.-W.-) 264
 GIRAUD..... 360
 Glande uropygienne..... 13
Glareola lactea 75
 — *pratensis* 135, 304
 Glarcolidés 75
Glaucidium passerinum 210, 356
 — *radiatum* 46
Gliciphila incana 222
 — *undulata* 222

HAY (O. P.)	264	<i>Hydranassa ruficollis</i>	251
HELLER (E.)	263	<i>Hydrobates cinclus</i> (V. <i>Cinclus</i>)	170
<i>Hemiphaga</i>	248	— <i>nerreis</i>	153
<i>Hemispingus hanieli</i>	16	<i>Hydrochelidon hybrida</i>	124, 353
<i>Henicurus maculatus</i>	29 [13]	— <i>leucoptère</i>	124, 175, 353
HENNEGUY	376	— <i>nigra</i>	124, 353
<i>Herodias alba</i>	251, 334	<i>Hydrophasianus chirurgus</i>	75
— <i>egretta</i>	41, 251	<i>Hyphantornis cucullatus</i>	372
— <i>garzetta</i>	123, 335	— <i>melanocephalus</i>	290
— <i>intermedia</i>	77	— <i>vitellinus</i>	290
Héron	50, 106	<i>Hypergerus atriceps</i>	348
Héron (grand)	41	<i>Hypochaera ænia</i>	290
— à cou rouge	251, 334	— <i>chalybeata</i>	372
— bleu, (petit)	41	<i>Hypolais icterina</i>	184, 255, 259, 342
— blongios	236	— <i>pallida opaca</i>	111
— cendré	102, 123, 168, 251, 334, 342	— <i>polyglotta</i>	9, 111, 184, 259
— cocoi.	251	<i>Hypotaenidia phil. swindellsii</i>	196
— de la Louisiane	41, 55	<i>Hypsipetes ganessa</i>	26 [10]
— de nuit	41, 55	— <i>psaroides</i>	26 [10]
— de Ward.	41		
— gris de fer	41	I	
— pourpre	334, 361	Ibididés	76
— vert	41	Ibis blanc	41, 251
<i>Heteroscelus incanus</i>	199	— éclatant	41, 251
<i>Heterophantes melanogaster</i>	290	— falcinelle	251, 335
<i>Hedymeles ludovicianus</i>	289	<i>Ibis melanocephala</i>	76
— <i>melanocephalus</i>	289	<i>Icterus auricapillus</i>	288
Hibou brachyote	211	— <i>baltimore</i>	357
— commun	239, 358	— <i>bullocki</i>	288
— moyen-duc	66, 211	— <i>gularis</i>	288
Hiboux	56, 67, 81, 205, 282, 365	— <i>jamacai</i>	288
<i>Himantopus candidus</i>	76, 122, 136, 333	— <i>mesomelas</i>	288
<i>Hippolais</i> (voir <i>Hypolais</i>)	99	— <i>vulgaris</i>	288
Hirondelle 32 [16], 36, 47, 143, 159, 223, 237, 295, 320, 343, 350, 358, 361		— <i>wagleri</i>	288
Hirondelle blanche	31 [15]	<i>Ictinætus malayensis</i>	58
— bicoloré	14	<i>Ictiniastur</i>	201
— de cheminée	31 [15], 99, 112, 120, 160, 174, 312, 322, 326, 342, 359, 362	Ignicolore	290
— de fenêtre	31 [15], 99, 120, 160, 178, 223, 294, 296, 302, 324, 336, 342, 359, 363, 364	INGRAM (Coll.)	48, 216
— de mer	236	<i>Inocotis papillosus</i>	76
— de rivage	302, 314, 342, 363	Irrisonidés	372
— de rocher	37, 38, 295, 302	<i>Irrisor senegalensis</i>	372
— rousseline	261	<i>Ispidina picta</i>	373
— rustique	261, 302	<i>Ixos obscurus</i>	110
Hirundinidés	39 [14], 349	<i>Ixos chinensis</i>	142
<i>Hirundo lucina</i>	349		
— <i>nigrita</i>	349	J	
— <i>rustica</i>	111, 112, 120, 159, 174, 175, 312, 322, 349, 362	<i>Janthanas hypænochroa</i>	195
— <i>senegalensis</i>	349	Jacobin	289
— <i>smithi</i>	30 [14]	Jaseur de Bohème	16, 47, 261
— <i>urbica</i>	99, 302, 373	Jean-le-Blanc	4
Hoany chanteur	141	JOUAN (H.)	193
Hocco caronculé	267		
— du prince Albert	267	K	
Hochequeue grise	120	KEHRIG (H.)	62
HOLLISTER	263	<i>Ketupa zeylonensis</i>	45
<i>Hoploperus ventralis</i>	76	KIRCHNER (A.)	160, 176, 377
<i>Houbara undulata</i>	125, 173, 304		
HUGUES (A.)	47, 64, 78, 79, 158, 232, 242, 247, 262	L	
Huitrier	101, 115, 121, 332	Labbe à longue queue	337
Huilotte	253	— (Skua) antarctique	306
Huppe 98, 118, 178, 213, 239, 295, 315, 342		— de Mac-Cormick	307
		— parasite	337
		— pomarin	336
		LABITTE (André)	279, 280, 341
		<i>Lagonosticta incana</i>	290

Manchot d'Adélie	153	Merle bronzé aux yeux verts	288
— du Cap	159	— des Philippines	288
— (grand)	154	— doré	288
— impérial	153	Merle à front d'or	288
— papou	154, 307	— à gorge bleue	288
— royal	154	— à plastron	244, 322, 338
— sauteur	155	— bleuâtre	228
Mandarin	290	— d'eau	324
Marabout	205, 269	— de la Floride	41
<i>Mareca penelope</i>	78, 102, 252, 354	— d'or	324
— <i>sibilatris</i>	252	— de roche	296
<i>Marmaronetta angustirostris</i>	354	— d'hyal	142, 288
Martha	31 [15]	— grive	98
Martinet... 31 [15], 99, 112, 120, 143, 159, 160, 295, 302, 312, 342, 343, 358, 359, 363		— mauvis	166
Martinet alpin	79, 178, 302	— noir 20 [4], 66, 91, 92, 98, 233, 244, 311, 312, 315, 365	
Martin de Gingi (petit)	288	— shama	288
— des pagodes	228	Meropes	14
— du Siam	288	Méropidés	43, 373
— huppé	141, 288	<i>Merops albicollis</i>	373
— rosclin	288	— <i>apiaster</i>	107, 118, 174, 178, 212
— triste	91, 92, 288	— <i>nubicus</i>	373
Martin-pêcheur	20 [4], 118, 212	— <i>persicus</i>	212
Martin rosclin	215, 216	— <i>philippinus</i>	44
MATHEWS (G.-H.)	248	— <i>viridis</i>	43
Maubèche tachelée	55	<i>Merula atrigularis</i>	29 [13]
— canut	102, 122	— <i>pritzbueri</i>	193, 222
MAYER	216	— <i>torquata</i>	338
MEARNS (E. A.)	264	— <i>xanthopus</i>	222
MEEZEMACKER (de)	316	Mésange à longue queue... 261, 294, 317 , 324	
<i>Megalestris</i>	115, 209, 305	— à moustaches	261
— <i>antarcticus</i>	306	— bleue	260, 284, 296, 316
— <i>maccormicki</i>	307	— boarule	19 [3]
<i>Megalopterus minutus</i>	198	— boréale	261
<i>Megalornis</i>	80	— charbonnière 19 [3], 30 [14], 260, 278, 296, 315 , 322	
<i>Megapodius duperreyi</i>	248	— de Nankin	289
— <i>reinwardt</i>	248	— huppée	261, 358
Meinate huppé	141	— milrée	315
— majeur	41	— nonnette	19 [3], 261, 317 , 324
— religieux	91, 288	— noire	317 , 358
<i>Melanobucco equatorialis</i>	374	— rémiz	217, 218 , 261, 357
<i>Melanocorypha calandra</i>	109, 119	Mésanges, 16, 19 [3], 30 [14], 134, 237, 351, 358	
— <i>mongolica</i>	141	<i>Mesia argentauris</i>	289
<i>Melanotis caerulescens</i>	288	Mésie à oreilles d'argent	289
<i>Melcagris gallopavo</i>	267	<i>Mesocarbo ater</i>	200
<i>Melierax polyzonus</i>	3, 347	<i>Mesopicus pyrrogaster</i>	374
<i>Melithreptes atricapilla</i>	248	<i>Metopiana peposaca</i>	252
<i>Melittophagus gularis</i>	373	<i>Metopidius indicus</i>	75
— <i>pusillus</i>	6, 373	<i>Micropternus aurantius</i>	43
— <i>swinhoi</i>	44	— <i>gularis</i>	43
<i>Melizophilus deserticola</i>	125	— <i>phaeoceps</i>	43
— <i>provincialis</i>	110	<i>Micropus murinus brehmorum</i>	225
— <i>sardus</i>	259	Milan d'Egypte	5
— <i>undatus</i>	246	— govinda	164, 277
<i>Melophus melanicterus</i>	30 [14]	— korschun	5, 142
<i>Melopsittacus undulatus</i>	287	— noir	164
<i>Melospiza</i>	144	— parasite	5
<i>Melopyrrha nigra</i>	290	— royal	165, 296
MENÉGAUX (A.)... 33, 41, 49, 55, 56, 84, 90, 140, 151, 155, 182, 247, 249, 254, 275, 321		<i>Miliaria europaea</i>	109, 119
<i>Merganser castor</i>	55, 78	MILLER (G.-S.)	264
<i>Mergus albellus</i>	355	MILLER (W.-D.)	263, 265
— <i>merganser</i>	102, 342, 355	MILLET-HORSIN (D ^r), 1, 21 [5], 61, 177, 215, 268, 345, 371	
— <i>serrator</i>	102, 355	<i>Milvus aegyptius</i>	5, 275, 347
Merle bronzé à ailes vertes	288	— <i>affinis</i>	275
— acuticaude	288	— <i>ater</i>	125, 165
— à longue queue	288		

<i>Ena capensis</i>	268	<i>Palæornis cubicularis</i>	374
<i>Æstrelata</i>	80	— <i>cyanocephalus</i>	45
— <i>brevirostris</i>	192	— <i>cupatria</i>	357
— <i>lessoni</i>	191	— <i>murinus</i>	357
— <i>macroptera</i>	192	— <i>nepalensis</i>	45
— <i>mollis</i>	192	— <i>torquatus</i>	45, 286
<i>Oudemia fusca</i>	355	Palmipèdes.....	100
— <i>nigra</i>	102, 157, 355	<i>Pandion cristatus</i>	202
Oie à bec court	251	— <i>halæetus</i>	46, 95, 164
— à cravate	251	— <i>hal. californicus</i>	55
— à crinière	251	— <i>hal. microhalæetus</i>	201
— à tubercule	251	— <i>melvillensis</i>	202
— barrée.....	144, 251	Pandiones	15
— cabouc ou bronzée	251	Pandionidés	46
— cendrée	251, 342, 354	<i>Panurus biarmicus</i>	261
— d'Égypte.....	315	Paon à ailes noires.....	265
— de Guinée	251	— blanc	265
— de Magellan	251	— ordinaire.....	72, 91, 159, 265
— des moissons.....	251	— spicifère	159, 265
— hyperborée	356	Pape de la Louisiane.....	289
— rieuse.....	251, 353	— de Leclancher	289
— sauvages.....	251, 353	— de Nouméa.....	289
Oies	49, 51, 159	— des prairies	289
Oiseau rieur	288	— multicolore	289
Oiseau de Paradis (V. Paradisier)	314	<i>Paradisea</i>	33
— lyre	236	— <i>apoda</i>	33, 34
— mouches (V. Colibris).....	314	— <i>a. typica</i>	34
<i>Oreocincta spiloptera</i>	29 [13]	— <i>a. novaeguineæ</i>	33, 34
Organiste violet.....	288	— <i>augustæ victoriæ</i>	33, 34
Oriolidés	28 [12], 347	— <i>decora</i>	35
<i>Oriolus auratus</i>	347	— <i>duivenbodei</i>	35
— <i>melanocephalus</i>	28 [12]	— <i>granti</i>	35
— <i>m. ceylonensis</i>	28 [12]	— <i>guillemi</i>	35
— <i>galbula</i>	10, 110, 231, 323	— <i>intermedia</i>	35
<i>Orites caudatus</i>	294	— <i>maria</i>	33, 35
<i>Ortalis araucuan</i>	267	— <i>minor</i>	34
<i>Orthorhampus magnirostris</i>	199	— <i>m. typica</i>	34
Ortolan	6, 91, 239, 262 , 351	— <i>m. jobiensis</i>	34
— jacobin.....	144	— <i>m. finschi</i>	34
<i>Ortygospiza polyzona</i>	290	— <i>raggiana</i>	33, 35
<i>Ortyx cubanensis</i>	267	— <i>rudolphi</i>	34
Oryx	290	— <i>r. hunti</i>	34
— à ventre noir.....	290	— <i>rubra</i>	34
<i>Osmotreron griseicauda</i>	268	Paradis femelle	34
<i>Ossi-fraga</i>	207	— orange	34
<i>Ostinops decumanus</i>	288	Paradisier	48, 236
Otides	14	— bleu	34
<i>Otis tarda</i>	134, 304	— rouge	34
— <i>tetrax</i>	135, 304	PARIS (P.), 13, 30 [14], 47 , 126, 480, 183, 307	
<i>Otocompsa emeria (jocosa)</i>	26 [10], 289	Paridés.....	168, 315, 348
<i>Otocoris alpestris</i>	125, 229, 356	<i>Paroaria cucullata</i>	289, 357
<i>Otogyps auricularis</i>	1 , 163	— <i>larvata</i>	289
— <i>calvus</i>	46, 57	Parridés	75
<i>Otus brachyotus</i>	107	<i>Parus ater</i>	260, 317
— <i>capensis</i>	107	— <i>ater ledouci</i>	111
Outarde	205, 206	— <i>atricapillus rhenanus</i>	261
— barbue	304	— <i>cæruleus</i>	260, 316
— canepetière	304, 340	— <i>communis</i>	168
— ondulée.....	173, 304	— <i>cristatus mitratus</i>	261
<i>Oryzophus glandarius</i>	108, 212	— <i>c. cristatus</i>	317
P			
<i>Pachycephala littayei</i>	193, 220	— <i>cyanus ultramarinus</i>	111, 225, 278
— <i>morariensis</i>	220	— <i>major</i> , 30 [14], 260, 278, 315 , 322	
— <i>vanhuetraë</i>	220	— <i>major excelsum</i>	225
<i>Padda oryzivora</i>	91, 289	— <i>niger leucomelas</i>	348
PAGANONI	176	— <i>palustris longirostris</i>	261, 317
Pako.....	141	— <i>pendulinus</i>	217, 261
		<i>Passer domesticus</i>	68 , 91, 215, 278, 339
		— <i>griseus</i>	371

<i>Phylloscopus trochilus</i>	260,	273	<i>Platycercus browni</i>	287
<i>Physocorax moneduloides</i>		223	— <i>elegans</i>	286
Piaye aux yeux rouges.....		212	— <i>eximius</i>	286
Pic cendré.....		211	— <i>pallidiceps</i>	287
— épeiche.....	81, 211,	324	Platycerque de Brown.....	287
— épeichette.....		211	— de Pennant.....	286
— leuconote.....		211	— <i>omnicolor</i>	286
— mar.....		211, 324	Platycerques.....	95
— noir.....		16, 211	<i>Platalea leucorodia</i> 102, 123, 136, 251,	335
— tridactyle.....		366	<i>Platalea</i>	13
Pics.....		360	Plectrophane des neiges.....	229, 356
Pic-vert... 19 [3], 81, 211, 234, 282,		360	— <i>lapon</i>	229
<i>Pica pica</i>		294	<i>Plegadis autumnalis</i>	41
<i>Pica p. mauritanica</i>		108	— <i>falcinellus</i>	251
Picidés.....		374	Plocécidés.....	29 [13], 372
<i>Picus leucocottus</i>		211	<i>Ploceus aurantius</i>	372
— <i>martius</i>		211	— <i>baya</i>	29 [43], 372
— <i>caillanti</i>		108	— <i>ocularis brachypterus</i>	372
Pie 20 [4], 35, 98, 214, 282, 312, 326,		367	PLOCCQ (E.).....	232
— de Chine.....		287	Plongeurs.....	106, 236, 314
— de mer.....		101	Plongeon cat-marin.....	315, 355
— vagabonde.....		287	— <i>imbrin</i>	102, 315, 355
Pie-grièche.....		108	— <i>lumme</i>	315, 355
— à tête rousse.....		214	<i>Plotus aninga</i>	357
— bleue.....		214	— <i>melanogaster</i>	76
— d'Italie.....		214	<i>Poephila acuticauda</i>	289
— écorcheur.....	214, 313,	324	— <i>cincta</i>	289
— grise.....		214	— <i>gouldii</i>	289
— majeure.....		214	— <i>mirabilis</i>	289
— méridionale.....	64, 214	214	— <i>personata</i>	289
— pâle.....		118	<i>Pluvialis apricarius</i>	134
— rousse.....	119, 168,	177	— <i>dominicus fulvus</i>	198
Pigeon à dos blanc de l'Inde.....		268	— <i>varius</i> (V. <i>Squatorola</i> sq.),	102, 121, 134
— de Cayenne.....		268	Pluvier (grand) à collier 101, 168,	304, 331,
— de Guinée ou roussard.....		268	— (petit) à collier.....	121
— de Nicobar.....		268	— à collier interrompu 102, 121,	331
— domestique.....	134, 175,	279	— de Wilson.....	56
— du Cap.....		116	— doré.....	304
— migrateur.....	31 [15],	96	— guignard.....	304
— ramier.....	342,	364	— varié.....	304
— tacheté.....		268	Pluviers.....	237
— vert de Java.....		268	<i>Podargus</i>	14
Pilet acuticaude.....		125	<i>Podiceps albipennis</i>	78
Pingouin macroptère.....		356	— <i>auritus</i>	125, 355
Pingouins.....	231,	343	— <i>cristatus</i> 125, 137, 277, 338,	355
<i>Pinicola enucleator</i>		226	— <i>griseigena</i>	355
Pinson 19 [3], 20 [4], 70, 91, 99, 175,		227, 234, 237, 247, 262, 295,	— <i>fluvialis</i>	355
— d'Ardenne.....	20 [4], 175,	313, 323	— <i>minor</i>	137
— de neige.....		227	— <i>nigricollis</i>	355
— spodiogene.....		199, 227	Podicipédides.....	78, 125
Pintade commune.....	91, 205,	267	Podicipédiformes.....	14
— bleue.....		270	<i>Poeciloneca bahamensis</i>	252
— vulturine.....		267	<i>Poephila acuticauda</i>	32 [16]
Pipit à gorge rousse.....		230	<i>Poiocephalus s. senegalensis</i>	375
— des arbres... 99, 188, 234, 315,		324	— <i>s. versteri</i>	375
— des priés... 20 [4], 99, 230, 239,		342	<i>Poliopsar burmanicus</i>	288
— obscur.....		99, 230	<i>Poliopsitta cana</i>	357
— richard.....		99	<i>Polyboroides typicus</i>	247
— spioncelle.....	99, 230,	323	<i>Polyplectron chinquis</i>	265
Pipits.....		216	— <i>germani</i>	265
Pique-bœuf.....		205, 206	<i>Pomatorhinus erythrogenys</i> ... 25 [9],	288
<i>Pisorhina scopis</i>		347	— <i>melamurus</i>	20 [9]
Pitchou provençal.....		246	<i>Pomatorhynchus australis</i>	348
— sarde.....		259	— <i>senegalus</i>	348
<i>Pitta brachyura</i>		42	PONCINS (Vte de).....	299, 351,
Pittidés.....		42	PONCY.....	232, 324
			<i>Porphyrio casius</i>	136, 251, 334

Porphyrio caerules 251
 — *poliocephalus* 75
Porphyrio bleu 251
 Porte-lambeaux 288
Porzana bailloni 334
 — *parva* 334
 — *porzana* 334
 — *pygmaea* 136
Porzane baillon 334
 — marouette 334
 — poussin 334
 POTHELET, 79, 127, **143**, 146, 150, 279
 POTOCKI (Comte) 376
 Pouillot bonelli 260, **274**, 278
 — fitis 260, **273**, 342
 — natterer 278
 — siffleur 260, **273**, 342
 — véloce 260, **272**, 342
 Poule d'eau 168, 251, 334
 — sultane 251, 270, 334
 Poulet domestique 178
Pratincola caprata 29 [13]
 — *maura* 29 [13]
 — *moussieri* 111
 — *rubetra* 110, 246, 315, 348
 — *rubicola* 110, 246, 248, 293
Prinia mystacea 348
 Prions 331
Prion desolatus **209**
 Prion bleu **210**
 Prionopidés 347
Prionops plumatus 347
Procellaria capensis 336
 — *pelagica* 156
 Procellariidés 124, 156
 Procellariiformes 15
 Proyer d'Europe 89, 119, 262
Prunella collaris 246, 322
 — *modularis* 80, 246
Psalidoprocne obscura 349
 Pséphote à épaules rouges 96
Psephotus pulcherrimus 96
Pseudogyps africanus 1
 — *africanus zechi* 346
 — *bengalensis* 57
Pseudotantalus leucocephalus 251
 Psittacidés 45, 375
 Psittaciformes 14, 15
Psittacula passerina 287
Psittacus cornutus 203
 — *erythacus* 375
Pterocles arenarius 125
 — *fasciatus* 72
 Ptéroclidés 72
 Ptéroclidiformes 14
Pteroclorus alchata 91, 125, 134
 — *a. setarius* 303
 — *arenarius* 267
 — *erustus* 72
Pterodroma 80
Pteroglossus castanotis 287
Ptilinopus greyi 194
 — *granulifrons* 195
 — *hyogaster* 195
 — *insolitus* 195
 Ptilinorhynchidés 93
Pucrasia macrolopha 73
 Puffin brun **190**
 — cendré 124, 336

Puffin yekouan 336
 Puffinidés 190
Puffinus anglorum yekouanus 336
 — *cinereus* 124
 — *kuhli* 124, 336, 338
 Pycnonolidés 348
Pycnonotus barbarus 348
 — *melanicterus* 26 [10]
Pŷctorhys sinensis 25 [9]
 Pygargue ordinaire 164
 — *vocifer* 4
Pygoscelis adelix 153
 — *antarcticus* 153
 — *tæniatus (papua)* **154**
Pyromelana flammiceps 290, 372
 — *franciscana* 290, 372
 — *nigriventris* 290
Pyrrhocorax alpinus 25 [9], 323
 — *graculus* 213, 323
 — *pyrrhocorax* 213, 323
Pyrrhula p. europæa **69**, 226, 294
Pyrrhulanda grisea 42
Pyrrhura rhodoccephala 286
Pytelia phænicoptera 289

Q

Quelea erythropus 290
 — *quelea* 290
 QUENTIN (J.) **312**, **340**
Querquedula angustirostris 125, 137
 — *circia* 78, 252, 354
 — *crecca* 125, 252, 354
Quiscalus major 41

R

Râle criard 55
 — de genêt 168, 284, 334, **369**
 — d'eau 162, 334
 — élégant 41
 Rallidés 75, 123
 Ralliformes 15
Rallus aquaticus 168, 334
 — *crex* 168
 — *elegans* 41
 — *longir. crepitans* 55
 Ramier 30 [14], 303, **370**
Rapera godmanæ 248
 RAPINE (J.) **326**, **344**
 RASPAIL (X.) **38**, 180, 183, **219**, 254
 REBOUSSIN (R.) **293**, **313**, 344, **355**
Recurvirostra avocetta 102, 122, 136, 251, 333
Regulus regulus 260, 322
 — *ignicapillus* 260, **274**
Rhamphastus discolorus 287
Rhamphocelus brasiliensis 288
Rhea americana 251, 311
 — *alba* 251
 Rhéiformes 14
Rhinocetus jubatus **151**, 197
Rhipidura albicollis 28 [12]
 — *albifrons* 29 [13]
 — *cerreauxi* 204
Rhopodytes viridirostris 45
Ricordia ricordi 48
Rhyncops nigra 55
 Rhynehote isabelle 250

<i>Stercoraire pomarin</i>	231	<i>Sula leucogaster plotus</i>	200
<i>Stercorarius cataractes</i>	231	— <i>parva</i>	200
— <i>crepidatus</i>	337	<i>Suthora de Webb</i>	141
— <i>parasiticus</i>	137, 337	<i>Suthora webbiana</i>	141
— <i>pomarinus</i>	231, 336	SWAHN.....	112
<i>Sterna albigriata</i>	278	SWARTH.....	264
— <i>anglica</i>	337	<i>Sycatis flaveola</i>	290
— <i>antillarum</i>	55	<i>Sylvia atricapilla</i> , 111, 168, 225, 246,	338
— <i>cantiaca</i>	124, 137, 231, 337	— <i>ambigua</i>	99, 168
— <i>caspia</i>	55, 337	— <i>b. borin</i>	80, 246
— <i>dougalli</i>	352	— <i>cinerea</i>	167, 315
— <i>doug. bangsi</i>	197	— <i>communis</i>	246
— <i>forsteri</i>	55	— <i>conspicillata</i>	246
— <i>gracilis</i>	197	— <i>curruca</i>	246, 315
— <i>hirundo</i>	55, 101, 352	— <i>hortensis</i>	80, 166, 246
— <i>macrura</i>	352	— <i>icterina</i>	168
— <i>maximus</i>	55	— <i>melanocephala</i>	120, 246
— <i>melanogaster</i>	76	— <i>nisoria</i>	246
— <i>minuta</i>	101, 124, 137, 175, 352	— <i>orphea</i>	80, 168
— <i>paradisea</i>	55	— <i>polyglotta</i>	99, 168
— <i>poliocerca</i>	197	— <i>provincialis</i>	217
— <i>sandw. acufavidus</i>	55	— <i>simplex</i>	80
— <i>seema</i>	76	— <i>subalpina</i>	246
— <i>sumatrana</i>	198	<i>Sylviides</i>	27 [11], 348
— <i>virgata</i>	258	<i>Symphemia semipalmata</i>	55
— <i>cittata</i>	258, 257	<i>Syrnium aluco</i>	212, 253
<i>Sterne arctique (paradis)</i>	55, 352	— <i>ocellatum</i>	45
— <i>caugek</i>	124, 231 , 337	<i>Syrrhaptes paradoxus</i>	303
— <i>commune</i>	55	T	
— <i>de Cabot</i>	55	<i>Taccocua leschenaulti</i>	45
— <i>de Dougall</i>	352	<i>Tachornis parvus</i>	373
— <i>de Forster</i>	55	<i>Tadorna belonii</i>	124
— <i>hansel</i>	337	— <i>tadorna</i>	124, 251, 353
— <i>minule (naine)</i>	101, 124, 353	<i>Tæniopyga castanotis</i>	290
— <i>noire</i>	235,	<i>Tanagra cyanocephala</i>	288
— (petite).....	55	— <i>episcopus</i>	288
— <i>Pierre Garin</i>	101, 352	— <i>ornata</i>	288
— <i>rayée</i>	258	<i>Tangara à tête bleue</i>	288
— <i>royale</i>	55	— <i>couronné</i>	288
— <i>tschegrava</i>	55, 337	— <i>évêque</i>	288
<i>Sternes</i>	115, 159	— <i>multicolore</i>	288
<i>Stictoptera bichenovi</i>	289	— <i>orné</i>	288
<i>Stictopiza formosa</i>	289	— <i>sayacou</i>	288
<i>Stoparola melanops</i>	288	— <i>scarlate ou pourpre</i>	288
<i>Strepsilas interpres</i> ...	101, 135, 251, 332	— <i>septicolore</i>	288
<i>Streptopelia humilis</i>	268	— <i>tricolore</i>	288
— <i>risoria</i>	268	<i>Talève</i>	251
— <i>senegalensis</i>	268	— <i>bleu</i>	251
— <i>tigrina</i>	268	<i>Tantale d'Amérique</i>	41, 157
<i>Strigiceps cineraceus</i>	210	— <i>de l'Inde</i>	251
— <i>cyaneus</i>	210	<i>Tantalus loculator</i>	41
— <i>swainsoni</i>	210	— <i>variegatus</i>	198
<i>Strigidés</i>	365	<i>Tarier ordinaire</i>	98, 246
<i>Strix flammea</i>	64, 98, 107, 118, 211	— <i>pâtre</i>	246
— <i>maculata</i>	6	<i>Tarin</i>	91, 175, 324
— <i>lulu</i>	202	— <i>rouge</i>	290
STRONG (R.-M.)	264	TARRÉ (Emilio)	263
<i>Struthio camelus</i>	250	<i>Tchitreca nigriceps</i>	348
— <i>massaicus</i>	131	<i>Telephonus senegalus</i>	348
<i>Struthioniformes</i>	14	— <i>tschagra</i>	108
<i>Sturnella militaris</i>	288	<i>Temenuchus pagodarum</i>	28 [12], 288
<i>Sturnidés</i>	28 [12], 68, 371	<i>Tereka cinerea</i>	315, 332
<i>Sturnopostor contra</i>	28 [12]	TERNIER (L.) ..	81, 103, 152, 170,
<i>Sturnus humii</i>	28 [12]	185, 232
— <i>menzbieri</i>	28 [12]	<i>Terpsiphone paradisi</i>	28 [12]
— <i>unicolor</i>	109, 215, 356	<i>Tétraonidés</i>	120
— <i>vulgaris</i>	68, 109, 215, 323	<i>Tetrao crassirostris</i>	85
<i>Sucrier malachite</i>	289		
<i>Sula bassana</i>	137, 312, 336		

<i>Tetrao kamtschaticus</i>	84	Traquet rubicole	293
— <i>major</i>	85	— sauteur	178
— <i>parvirostris</i>	84	— stapazin	178, 245
— <i>tetrix</i>	34, 303	<i>Trichoglossus hæmatodus deplanchei</i> ...	202
— <i>ur. urogallus</i>	34, 85, 303	— <i>mitchellii</i>	286
— <i>ur. aquitanus</i>	84, 86	— <i>novæ-hollandiæ</i>	286
— <i>ur. taczanowski</i>	86	— <i>rubritorques</i>	286
— <i>ur. uralensis</i>	84, 86	<i>Tricholæma hirsutum</i>	374
— <i>ur. volgensis</i>	86	<i>Tricholimnas lafresnayanus</i>	96
Tétraz (grand)	84, 85	<i>Tringa alpina</i>	122, 333
— lyre	303	— <i>canutus</i>	102, 122, 332
— urogalle	303	— <i>ferruginea</i>	122
— à fraise	144	— <i>minuta</i>	333
<i>Thalasscus bergii poliocercus</i>	197	— <i>platyrhyncha</i>	333
<i>Thalassidroma pelagica</i>	336	— <i>subarquata</i>	76, 122, 332
Thalassidrome de Leach	336	— <i>striata</i>	332
— de Wilson	336	— <i>temminckii</i>	332
— tempête	336	<i>Tringoides macularius</i>	315
<i>Thalassogerum chlororhynchus</i>	256	TRISTAN (Comte de)	97, 365
— <i>culminatus</i>	256	<i>Trochalopteron canorum</i>	141
<i>Thamnobia cambayensis</i>	29 [13]	— <i>lineatum</i>	25 [9]
<i>Thaumalea amherstiae</i>	267	— <i>rufifigularis</i>	288
— <i>picta</i>	267	Troglodyte	19 [3], 99, 233, 272, 313
<i>Thereiceryx zeilonicus</i>	43	— <i>mignon</i>	260, 272
THOMASSET	32 [16]	<i>Troglodytes parvulus</i>	111
<i>Tichodroma muraria</i>	108, 213	— <i>troglodytes</i>	260, 272
Tichodrome échelle	62, 213, 324	Troglodytidés	272
Timélidés	348	Trogonidés	45
Tinamiformes	14, 308	<i>Tropidorhynchus diemenensis</i>	220
Tinamou élégant	250	TROU ESSART	165
— tacheté	250	Troupiale à gorge noire	288
<i>Tinnunculus alaudarius</i>	60	— à tête dorée	288
— <i>vespertinus</i>	125	— à tête jaune	288
Tisserin cap-more	290	— commun	288
— jaune	290	— de Bullock	288
— travaillleur	290	— de Wagler	288
Tithys	168	— <i>jamacai</i>	288
<i>Todus flavigaster</i>	220	— <i>soleil</i>	288
Tokandia	42	<i>Turacus buffoni</i>	287, 374
Torcol	212, 315	Turdidés	29 [13], 120, 348
<i>Totanus calidris</i>	102, 122, 168, 333	<i>Turdus fuscatus</i>	244
— <i>fuscus</i>	80, 333	— <i>iliacus</i>	80, 110, 166, 244
— <i>glareola</i>	122, 333	— <i>merula</i>	70, 110, 167, 244, 294
— <i>glottis</i>	333	— <i>m. mauritanica</i>	120
— <i>maculatus</i>	80	— <i>musicus</i>	6, 80, 98, 110, 120, 167, 245
— <i>ochropus</i>	76, 333	— <i>naumanni</i>	244
— <i>totanus</i>	122, 333	— <i>obscurus</i>	245
TOUBIN (Dr)	375	— <i>philomelus</i>	80, 120, 245, 322
Toucan à bec vert	287	— <i>pilaris</i>	244
— à oreilles châtaines	287	— <i>pritzbueri</i>	222
— vert	287	— <i>sibiricus</i>	244
TOUCHE (de la)	112	— <i>torquatus</i>	110, 244, 322
Touraco de Buffon	287	— <i>viscivorus</i>	29 [13], 110, 244, 222
Touracos	270	— <i>xanthopus</i>	222
Tourne-pierres à collier	101, 251, 332	Turnicidés	74
Tourterelle	100, 166, 270, 303	<i>Turnix dussumieri</i>	74
— de l'Inde	91, 92	— <i>pugnax</i>	74
— des bois	342, 364	— <i>sybiaticus</i>	134, 304
— du Sénégal	120	— <i>tanki</i>	74
<i>Tragopan caboti</i>	265	Turnix sauvage	304
— <i>satyra</i>	265	<i>Turtur auritus</i>	134, 166, 303
— <i>temminckii</i>	265	— <i>cambayensis</i>	61
Traine-buisson	312	— <i>ferrago</i>	61, 91
Traquet	211, 262	— <i>risorius</i>	61
— motteux	98, 120, 167, 178, 239, 245, 324	— <i>senegalensis</i>	120
— oreillard	98, 245	— <i>suratensis</i>	61
— pâtre	20 [4], 178	— <i>urtur</i>	364
— rieur	178, 246	<i>Tyto alba</i>	80

<i>Tyto alba lifuensis</i>	202
— — <i>luhu</i>	202
U	
<i>Upupa epops</i> , 44, 108, 118, 174, 178,	213
— <i>indica</i>	44
Upupae.....	14
Upupidés.....	44, 118
<i>Uria troile</i>	355
<i>Uroessa occipitalis</i>	22 [8]
— <i>sinensis</i>	287
<i>Urodynamis taiïentis</i>	204
<i>Uroloncha striata</i>	289
<i>Urosiza fasciata</i>	201
— <i>haplochrous</i>	200
Urubu.....	2

V

VAN JERSEL.....	31 [15],	342
VAN KEMPEN.....	263, 339,	377
Vanneau.....	20 [4], 100, 236,	284
— à queue blanche.....		331
— huppé... 31 [15], 103, 121,		331, 342
— social.....		331
— suisse.....	102, 121	
<i>Vanellus cristatus</i>	103, 121,	315
— <i>vanellus</i>	121, 135,	331
VASSE (G.).....	146,	185
VAUCHER (H. et A.).....	94, 107,	134
VAUCHER (A.).....	225, 232,	278
Vautour.....	62, 205, 206,	315
— arrian.....		163
— de Ruppell.....		1
— des Alpes.....		322
— fauve.....	117,	163
— occidental.....		1
— oricou.....	1,	163
Venturon alpin.....		227
Verdier à ventre orange.....		119
Verdier commun, 69, 91, 92, 97, 98, 99,		
175, 227, 247, 262,		282
— de la Louisiane.....		289

Veuve à collier d'or.....	290
— à dos d'or.....	290
— à épaules d'or.....	290
— à épaulettes.....	290
— bleue.....	289
— dominicaine.....	290
<i>Vidua serena (principalis)</i>	290, 372
VILLATE DES PRUGNES (R.)	182, 254
WILMORE (A.).....	263
Vorompatra.....	12
Vulturidés.....	46, 118, 346
<i>Vultur monachus</i>	94, 163

W

Water-turkey.....	41
Worabée.....	290

X

<i>Xanthocephalus longipes</i>	288
<i>Xantholæma hæmatocephala</i>	48
<i>Xanthura cyanocapilla</i>	287
— <i>inca</i>	287
<i>Xenocichla canicapilla</i>	348
— <i>flavicollis</i>	348
— <i>leucopleura</i>	348
<i>Xenorhynchus asiaticus</i>	77

Y

Yarell.....	20 [4]
<i>Yunx torquilla</i>	212, 315

Z

Zizi.....	89, 99
<i>Zonogastris afro</i>	290
— <i>melba</i>	290
<i>Zosterops erythropleurus</i>	141
— <i>inornata</i>	193, 221
— <i>lateralis melanops</i>	221
— <i>minuta</i>	193, 221
— <i>simplex</i>	141
— <i>xanthochroa</i>	221





BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

La direction rachète au prix de 5 francs le N° 45 de la *Revue française d'Ornithologie* (7 janvier 1913).

VUES STÉRÉOSCOPIQUES

de M. Burdet, en Vente aux Bureaux de la Revue
au profit de la Croix-Rouge Française
et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Troisième Série. — Oiseaux des Marécages.

Spatule, Héron, Butor, Grèbe, Guiffette noire.
12 vues stéréoscopiques. Prix..... 2 fr. 50

Quatrième Série. — Oiseaux de Mer.

Sternes, Mouettes, Goélands.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Cinquième Série. — Oiseaux nocturnes et crépusculaires.

Hibous, Chouette, Engoulevent.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Sixième Série. — Oiseaux de proie.

Crécerelle, Epervier, Busards.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Septième Série. — Echassiers.

Œdicnème, Gravelots, Vanneau, Huitrier.
12 vues stéréoscopiques, avec texte. Prix..... 2 fr. 50

Huitième Série. — Echassiers.

Avocette, Bécassine, Chevaliers, Barge, Courlis.
12 vues stéréoscopiques avec texte. Prix..... 2 fr. 50

(Frais d'envoi en sus.)

HASSELOT

TRADUCTEUR-JURÉ, AVOCAT

Traductions commerciales, techniques, scientifiques, littéraires, juridiques, officielles, etc., en toutes langues.

Droit français et international

9, Place de la Bourse

TÉLÉPHONE : CENTRAL 35-03

Adresse télégraphique : **DHASSELOT-PARIS**

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX

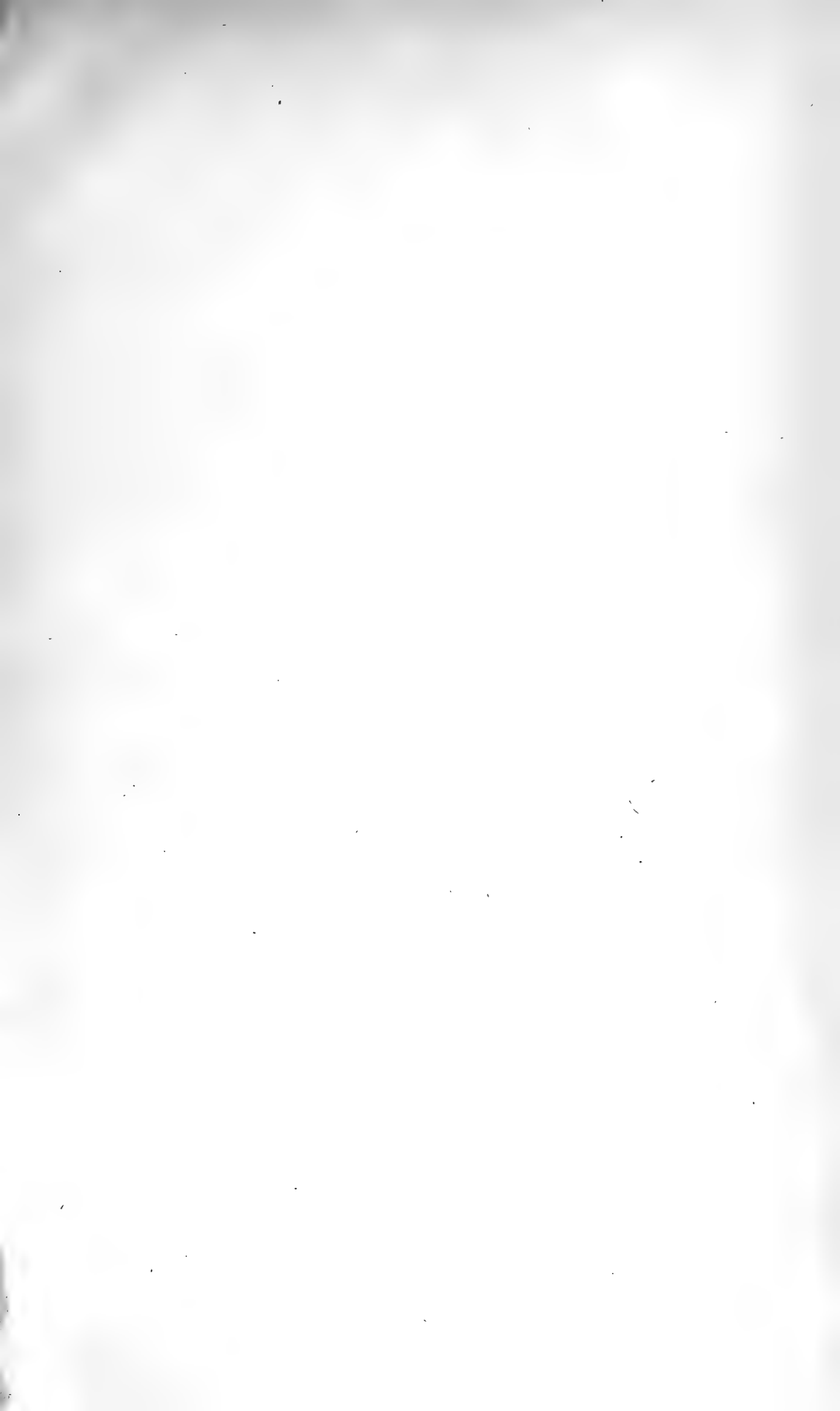
Catalogues, etc.

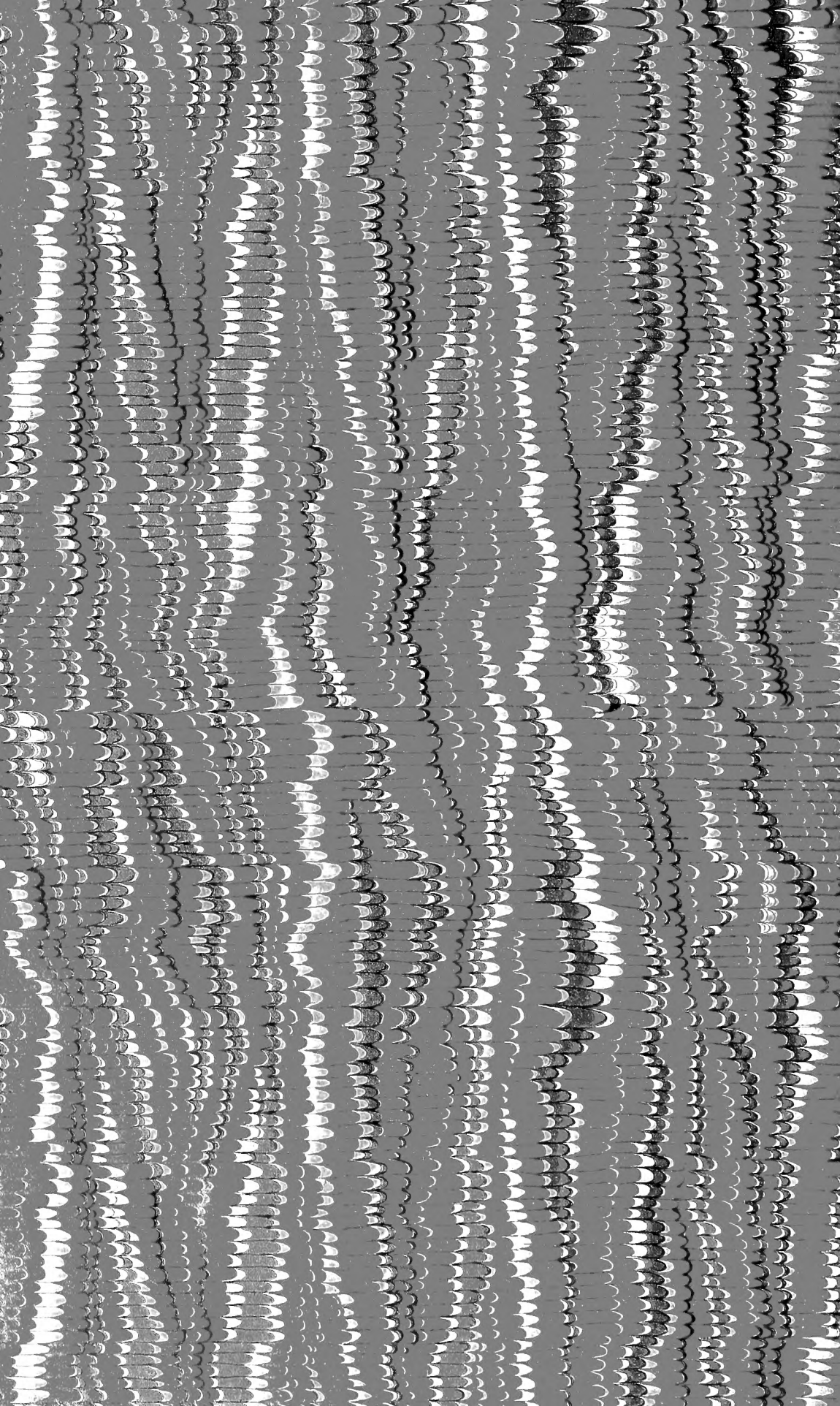
CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

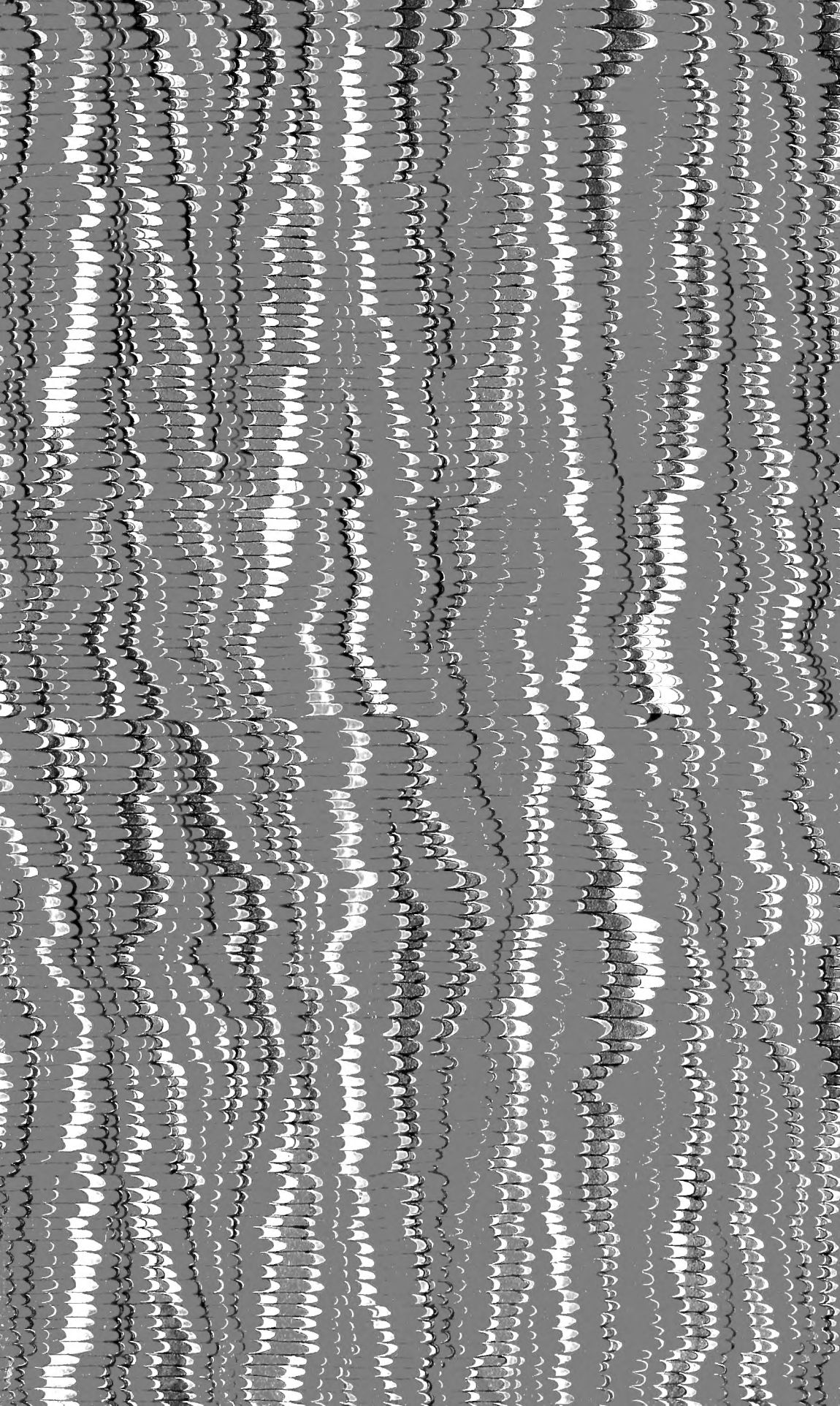
RAPIDE DE NUIT POUR LA CÔTE D'AZUR

A l'approche de l'hiver, nombreux sont les blessés et les malades qui vont chercher sur la Côte d'Azur le repos et la santé. Ils apprendront avec plaisir que depuis le 22 novembre, la Compagnie P.-L.-M. a prolongé jusqu'à Menton le rapide de nuit 1^{re} classe qui part de Paris à 20 h. 15.

Ce train permet de quitter Paris après dîner et d'arriver au milieu du jour au pays du soleil. On est rendu à Nice à 13 heures et à Menton à 14 h. 06. Couchettes, lits-salons, avec ou sans draps, wagons-lits, wagon-restaurant entre Valence et Menton.







SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00985 1122